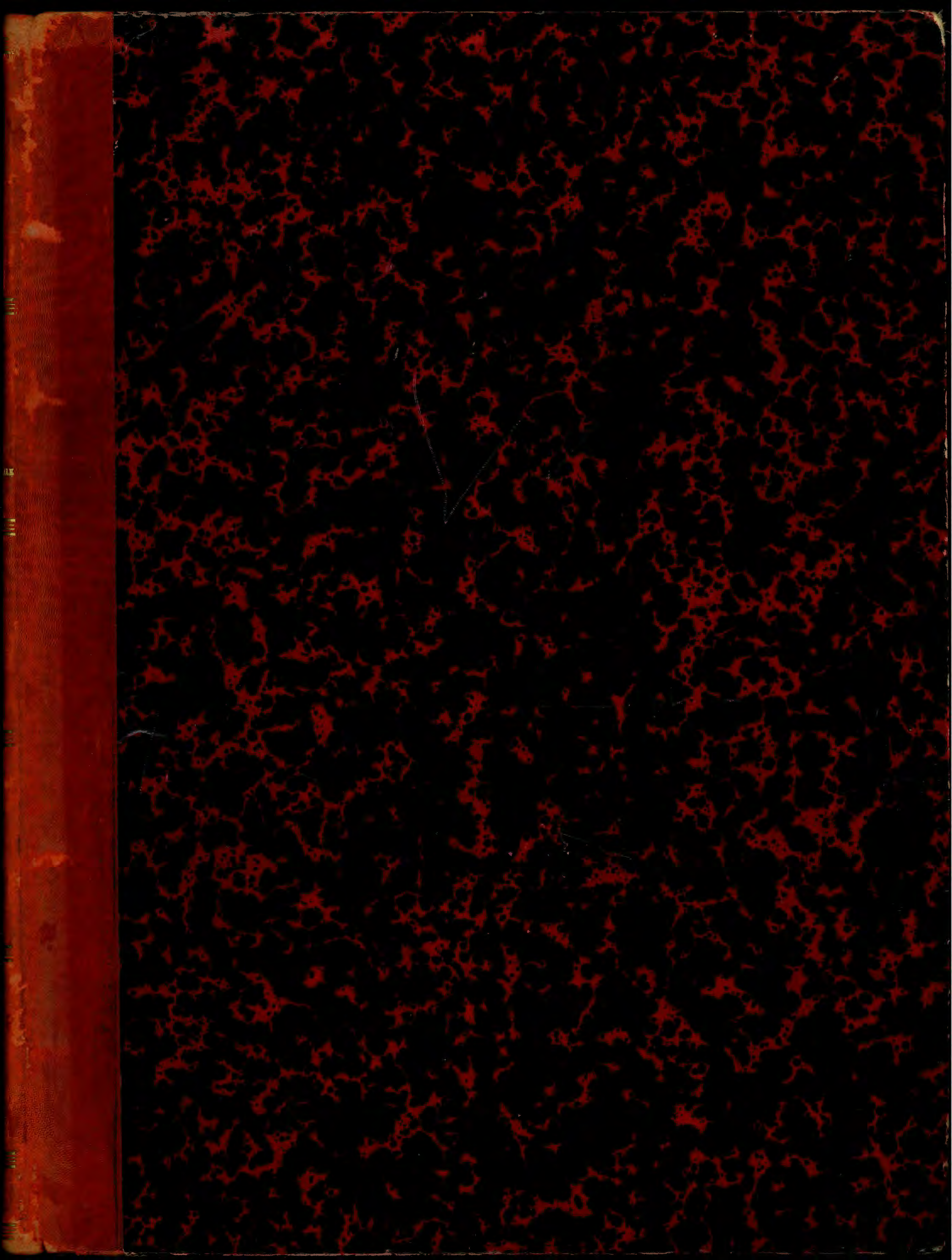


MÉMOIRES

PUBLIÉS

PAR LES MEMBRES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

3

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

MÉMOIRES

PUBLIÉS

PAR LES MEMBRES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

SOUS LA DIRECTION DE M. É. CHASSINAT

TOME TROISIÈME

MAKRIZI

DESCRIPTION HISTORIQUE ET TOPOGRAPHIQUE DE L'ÉGYPTE

TRADUIT PAR

M. PAUL CASANOVA

TROISIÈME PARTIE



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1906

MÉMOIRES

PUBLIÉS

PAR LES MEMBRES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

TOME TROISIÈME

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

MÉMOIRES

PUBLIÉS

PAR LES MEMBRES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

SOUS LA DIRECTION DE M. É. CHASSINAT

TOME TROISIÈME





LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1906



TAḲÎ AD DÎN AḤMAD IBN ʿALÎ IBN ʿABD AL ḲÂDIR IBN MOUḤAMMAD

AL

MAḲRÎZÎ

كتاب المواعظ والاعتبار

بذكر الخطط والاثار

« KITÂB AL MAWÂʿIḌH WAʾLIʿTIBÂR BIDHIKR AL KHIṬAṬ WAʾLÂTHÂR »

LIVRE DES ADMONITIONS ET DE L'OBSERVATION
POUR L'HISTOIRE DES QUARTIERS ET DES MONUMENTS

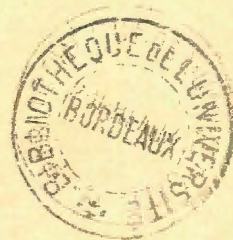
OU

DESCRIPTION HISTORIQUE ET TOPOGRAPHIQUE DE L'ÉGYPTE

TRADUIT PAR

M. PAUL CASANOVA

DIRECTEUR-ADJOINT
DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE



TROISIÈME PARTIE

TRANSCRIPTION DES LETTRES ARABES.

FIGURES.	VALEUR.	FIGURES.	VALEUR.	FIGURES.	VALEUR.
أ	a	ش	ch	ة	at (fin des noms)
آ	a, ʾ	ص	ṣ	و	oû, w
ب	b	ض	ḍ	ى	î, y
ت	t	ط	ṭ	ـَ	a
ث	th	ظ	ḍh	ـَا	â
ج	dj	ع	ʿ	ـِ, ءِ, إ	i
ح	ḥ	غ	gh	ـِيـ	î
خ	kh	ف	f	ـَيـ	aï, eï
د	d	ق	ḳ	ـَى	â
ذ	dh	ك	k	ـُ, ءُ, أُ	ou
ر	r	ل	l	ـُو	oû
ز	z	م	m	ـَو	aoû, au, ô
س	s	ن	n		
		ه	h		

Nota. — Le ـْ n'est pas transcrit, comme étant une nuance très délicate, presque jamais observée, même dans les meilleurs manuscrits.

CONCORDANCE

DU TEXTE ARABE DE L'ÉDITION DE BOÛLÂḲ

AVEC LA TRADUCTION BOURIANT[1].



Texte.	Traduction.	Texte.	Traduction.	Texte.	Traduction.
2	1.	8	19 fin.	14	34 med.
3	3 fin.	9	22 init.	15	37, l. 2.
4	7, l. ult.	10	25 med.	16	40 med.
5	10 fin.	11	27 fin.	17	43 med.
6	14 med.	12	29, l. pen.	18	46 med.
7	17 med.	13	31 med.	19	49 init.

(1) Je note les trois premières et les trois dernières lignes, le commencement (l. 4 à 11), le milieu (l. 12 à 22) et la fin (l. 23 à l. antep.).

Texte.	Traduction.	Texte.	Traduction.	Texte.	Traduction.
20	51 fin.	65	181 fin.	110	315 fin.
21	54 med.	66	185 init.	111	318 med.
22	57 med.	67	187, l. pen.	112	321 fin.
23	60 init.	68	191 init.	113	324 med.
24	63, l. antep.	69	194 init.	114	327 init.
25	66 med.	70	196 fin.	115	330 init.
26	70 init.	71	200 med.	116	333, l. 1.
27	73 init.	72	203 init.	117	335 fin.
28	76 init.	73	207 init.	118	338 med.
29	79 init.	74	209 med.	119	341 init.
30	82 init.	75	212, l. ult.	120	343 fin.
31	85 med.	76	216 init.	121	346 med.
32	88 med.	77	219, l. ult.	122	349, l. 2.
33	90 fin.	78	222 fin.	123	352 med.
34	93 med.	79	225 fin.	124	356 med.
35	96 med.	80	228 fin.	125	359 med.
36	99, l. 2.	81	232, l. 1.	126	364 init.
37	101 fin.	82	235 init.	127	367, l. 1.
38	104 fin.	83	238, l. 1.	128	369 fin.
39	107 med.	84	240 init.	129	372 med.
40	110 init.	85	242 med.	130	375 init.
41	113 fin.	86	245 med.	131	377 fin.
42	116 med.	87	248 init.	132	380 med.
43	120 fin.	88	250 med.	133	383 med.
44	123 init.	89	253, l. 3.	134	386 init.
45	125 med.	90	255 fin.	135	388 fin.
46	128 init.	91	258 med.	136	391 med.
47	130 fin.	92	262 init.	137	394 med.
48	133 med.	93	265 init.	138	396, l. pen.
49	135 fin.	94	268, l. 3.	139	399 med.
50	138 med.	95	270 fin.	140	402 med.
51	142, l. 1.	96	274 init.	141	405 init.
52	145 med.	97	277 init.	142	407 fin.
53	148, l. 2.	98	279, l. antep.	143	410 med.
54	150 fin.	99	282 fin.	144	412 med.
55	153 med.	100	286 init.	145	414, l. antep.
56	156 fin.	101	289 med.	146	417 med.
57	159 med.	102	292, l. 1.	147	420 med.
58	162 fin.	103	294 fin.	148	423 init.
59	165 med.	104	298 med.	149	425, l. antep.
60	168 med.	105	301 med.	150	428 med.
61	171, l. 2.	106	304 fin.	151	431 med.
62	174 med.	107	307 med.	152	434, l. 3.
63	176, l. antep.	108	310 med.	153	436 med.
64	179 init.	109	313, l. 3.	154	439, l. 2.

Texte.	Traduction.	Texte.	Traduction.	Texte.	Traduction.
155	441, l. antep.	187	537 med.	219	646 init.
156	444 med.	188	539, l. ult.	220	649 init.
157	447 [1] med.	189	544, l. 1.	221	651 fin.
158	449 [1] fin.	190	547 init.	222	654 init.
159	453 init.	191	550 med.	223	657 med.
160	455, l. pen.	192	554 init.	224	659 fin.
161	458 med.	193	557 init.	225	662 init.
162	461 init.	194	560 init.	226	665 init.
163	464 med.	195	563 med.	227	669 med.
164	468, l. 1.	196	566 med.	228	672, l. ult.
165	470 med.	197	569 init.	229	676 init.
166	473 init.	198	572 med.	230	678 l. pen.
167	475 fin.	199	575 init.	231	681 med.
168	478 med.	200	581 init.	232	684 fin.
169	481 med.	201	583 init.	233	687 fin.
170	485 med.	202	586, l. 1.	234	691, l. 1.
171	487 fin.	203	589 init.	235	693 fin.
172	490 med.	204	595, l. ult.	236	697 init.
173	493, l. pen.	205	599, l. ult.	237	700 fin.
174	496 med.	206	605 init.	238	705 med.
175	499 med.	207	609, l. 1.	239	709 init.
176	502 med.	208	612, l. 1.	240	712 fin.
177	505 med.	209	616, l. ult.	241	715 med.
178	508 init.	210	619 fin.	242	718 fin.
179	511 med.	211	622 med.	243	721 fin.
180	514 med.	212	626 init.	244	724 med.
181	517 init.	213	629, l. 3.	245	727 init.
182	520, l. 2.	214	633 fin.	246	730 init.
183	523 med.	215	635 med.	247	732 fin.
184	526 fin.	216	638 init.	248	735, l. pen.
185	530, l. ult.	217	640 fin.	249	738 fin.
186	533 fin.	218	643 med.	250	742 fin.

[1] L'ordre des pages dans la feuille 10 est ainsi : 443, (444), 449, 446, 447, 448, 445, 450. La pagination est exacte, l'ordre seulement en est fautif.

ÈRE DE LA CRÉATION.

Les événements ont besoin d'être bien déterminés, et l'intervalle entre les époques et les temps des événements ne peut être déterminé que par une ère usuelle, générale, que l'universalité, ou au moins la majorité, ne puisse rejeter. Ainsi, l'ère sur laquelle on tombera d'accord partira d'un événement considérable, dont le souvenir remplit nos oreilles. Or, la crue et la baisse du Nil étaient les seuls faits dont avaient connaissance les Égyptiens, et ils comptaient leurs jours par les mois coptes; de même pour l'impôt des terres d'Égypte dont ils comptaient les échéances sur cette base. De même encore ils réglaient l'époque de leurs cultures d'après ces mois, traditionnellement, marchant dans les voies de leurs pères et suivant les directions de leurs devanciers. Dès la plus haute antiquité, le peuple n'a cessé d'être le prisonnier de la tradition.

Édit. arabe, I, p. 250.

l. 20.

Il est nécessaire dans ce livre de remonter jusqu'à l'ère de la création pour en établir la concordance avec l'ère des Coptes; c'est par cette mention que le but sera atteint.

Je dis donc que l'ère consiste essentiellement en un jour auquel se rattache tout ce qui se présentera ensuite. On dit encore : l'ère consiste essentiellement en une période, مدة, connue qui est comptée à partir d'un temps, زمن, consacré, en sorte que par elle sont déterminés les moments, الاوقات, précis. On ne peut se dispenser d'une ère dans les circonstances de la vie terrestre ni dans les questions religieuses. Toute race humaine a son ère, dont elle a besoin pour ses travaux et la connaissance de leurs époques et qui lui est spéciale, à l'exclusion des autres races.

De toutes les origines, la plus reculée et la plus célèbre est le fait de l'apparition de l'homme. Les peuples qui ont un livre (révélé), Juifs, Chrétiens ou Mages, ont sur sa nature et sur l'établissement de l'ère qui en découle des divergences telles, qu'elles sont inadmissibles pour une ère. Tout ce dont la connaissance dépend du commencement de la création et de la condition des siècles antiques est un tissu d'impostures et de légendes, à cause de l'éloignement et de l'impossibilité d'en conserver fidèlement le souvenir. Et Dieu a dit : « N'est-elle pas parvenue jusqu'à vous l'histoire de ceux qui étaient avant vous : le peuple de Noé, de 'Âd, de Thamoûd, et de ceux qui furent après, que nul ne connaît si ce

n'est Dieu? [1] ». Le plus sage est donc de n'accepter de tout cela que ce dont témoigne un livre révélé par Dieu, dont est affirmée la vérité, et que n'infirme
l. 30. aucune abrogation et que n'a touché aucun changement, ou encore un récit transmis par des autorités sûres.

En étudiant l'ère nous trouvons d'un peuple à l'autre de grandes divergences. Je vais te dicter ici des renseignements que je ne crois pas que tu trouves dans aucun livre. Mais cela, je le ferai précéder de « ce que l'on rapporte sur l'étendue de la durée du monde ».

CE QUE L'ON RAPPORTE
SUR L'ÉTENDUE DES TEMPS DU MONDE
PASSÉ ET À VENIR.

On n'a été, ni autrefois ni aujourd'hui, d'accord sur cette question. Certains des anciens ont dit : le commencement est dans les *périodes* (اكوار pluriel de كور) et les *révolutions* (ادوار pluriel de دور). Ceux-là sont les *dahrîs* (الدهرية, partisans du دهر ou matérialistes). Ce sont ceux qui disent que l'Univers tout entier revient à son premier état après un nombre déterminé de milliers d'années. En cela ils font une erreur qui provient de (la confusion avec) la longueur des révolutions astrales. Voici comment. Ils ont trouvé que certains des Indiens et des Persans assignaient des révolutions aux astres, afin de s'assurer à chaque moment [2] de la position des étoiles, et ils se sont imaginé que les nombres qui leur étaient communs à toutes [3] étaient ceux des années de l'Univers ou des jours de l'Univers, et
P. 251. que chaque fois que ces nombres étaient atteints, les choses revenaient en l'état primitif. Beaucoup sont tombés dans cette illusion, comme Aboû Maʿchar [4], etc, et leurs partisans sont foule. Tu conviendras de ce qu'a de détestable cette

[1] *Coran*, XIV, 9.

[2] Lire dans le texte arabe : كل وقت au lieu de : وكل قت.

[3] C'est-à-dire les périodes qui comprennent un nombre entier de chacune de ces révolutions, lesquelles se trouvent alors avoir un point de départ commun. Les coïncidences des révolutions astrales ont toujours joué un grand rôle dans les conceptions astronomiques des Anciens.

[4] Aboû Maʿchar, célèbre astronome arabe, né à Bactres, mort en 272 de l'Hégire. Il est connu en Europe sous le nom de Albumazar. La Bibliothèque Nationale possède de lui d'importants manuscrits. Cf. *Catalogue de Slane*. Quelques-uns de ses écrits ont été imprimés à Augsbourg en 1489. Cf. Michaud, *Biographie universelle*.

illusion dès que tu auras quelque renseignement sur ces nombres. En effet si tu cherches un nombre commun multiple de nombres donnés, tu peux placer dans toute table astronomique des époques données, comme celles qu'ont placées les Indiens et les Persans. Ces gens, ignorant la signification précise de ces révolutions, ont pensé que ces nombres étaient ceux des jours de l'Univers; or il faut comprendre pour être dans le juste. Pour eux la *révolution*, الدور, est le mouvement des étoiles qui d'un point se déplacent pour revenir vers ce point et la *période*, الكور, est l'entrée des astres dans leurs révolutions, parcourant une autre étape jusqu'à ce qu'elles reviennent à leur position une nouvelle fois. Les partisans de cette doctrine disent que les révolutions sont comprises dans cinq genres : 1° les révolutions des astres mobiles dans leurs sphères de rotation; 2° les révolutions des centres des sphères de rotation dans les sphères de translation; 3° les révolutions des sphères de translation dans la sphère des signes du Zodiaque; 4° les révolutions des astres fixes dans la sphère des signes du Zodiaque; 5° les révolutions de la sphère qui embrasse toute chose dans l'enceinte des quatre éléments. De l. 10.
ces révolutions les unes demandent un long temps pour un seul parcours, d'autres un temps moindre; la plus courte est celle de la sphère qui embrasse toute chose dans l'enceinte des quatre éléments; car elle accomplit une seule rotation en vingt-quatre heures. Les autres révolutions s'accomplissent en un temps différent toujours plus long que cette dernière; il n'est pas nécessaire pour la question que nous en fassions mention.

Ils disent : La révolution des astres fixes dans la sphère des signes s'accomplit en trente-six mille années solaires pour un seul parcours; alors l'apogée des étoiles se transporte ainsi que leur *djoûzhar*, جوزهر, au point de leur périgée et de leur *noûbhar*, نوبهر [1], et inversement. Telle est dans cette doctrine la loi du retour de l'Univers entier vers l'état primitif du temps et de l'espace, de tous êtres et de tous lieux, sans qu'il y ait différence d'un infiniment petit, ذرة. Mais il y a divergence sur la quantité du temps passé et à venir du monde. Les brahmes de l'Inde tiennent à ce sujet des propos étranges, à ce que raconte, d'après eux, le maître Aboû'rrîḥân Mouḥammad ibn Aḥmad al Bîroûnî [2] dans le livre *La Règle d'al Masʿoûd*, القانون المسعودى. « Ils désignent la Nature par le nom d'un ange appelé

[1] La signification précise des mots *djoûzhar* et *noûbhar* est difficile à établir. J'en renvoie à la fin du volume la discussion trop longue pour prendre place ici.

[2] Lire dans le texte arabe : البيروني au lieu de : البيروتي. M. Sachau, dont je ne saurais trop louer l'obligeance, a bien voulu me communiquer une copie de ce passage faite sur l'exemplaire du *kanoûn* d'Al Bîroûnî de la Bibliothèque de Berlin. J'ai pu constater qu'elle diffère en beaucoup de points du texte donné par notre auteur. Sur Al Bîroûnî (362-440 Hég.) et ses ouvrages consulter M. Sachau, *Chronologie orientalischer Völker von Albêrûni*, préface.

Barâhîm, براهيم, et ils prétendent qu'il est changeant, sujet à la mort, qu'entre le commencement et la fin de sa vie comme de la vie de la Nature il y a cent années brahmaniques dont chacune est de trois cent soixante *jours*, dont l'intervalle diurne répond au temps de révolution des sphères et des astres nécessaire à la génération et à la destruction. Ce temps répond à l'intervalle compris entre deux conjonctions des sept astres (mobiles) dans le commencement du signe du Bélier
l. 20. à leur apogée et leur *djoûzhar;* ce qui équivaut à quatre billions trois cent vingt millions d'années solaires, et aussi à douze mille révolutions des astres fixes, étant donné que chacune de ces révolutions est de trois cent soixante mille années solaires. Cet intervalle diurne se nomme dans leur langue *al koulliât*, الكلية (l'universel). L'intervalle nocturne, à leur dire, est comme l'intervalle diurne; c'est alors que s'arrêtent les mouvements et que la Nature se repose de la génération et de la destruction, puis, à l'entrée du jour suivant, surgit le mouvement et l'être; le temps du jour complet est donc en années vulgaires de huit billions six cent quarante millions. Si nous multiplions ce chiffre par 360, le nombre total des jours de l'année brahmanique sera de trois millions cent dix mille quatre cents fois un million d'années solaires. Si nous multiplions encore par 100, la vie de l'ange brahmanique de la Nature est de trois cent onze millions quarante fois un million d'années solaires[1]. Ce nombre d'années accompli, le monde suspend tout mouvement et tout être, le temps que veut Allah; puis revient de nouveau aux conditions mentionnées. Ils partagent le temps diurne en vingt-neuf divisions, dont quatorze sont appelées *noûbat* (نوب pluriel de نوبة) et les quinze autres *faṣl*
l. 30. (فصول pluriel de فصل), chaque *noûbat* encadrée entre deux *faṣl*, et chaque *faṣl* entre deux *noûbat;* ils comptent constamment le *faṣl* avant la *noûbat* jusqu'à la fin de la période. Le temps du *faṣl* est les deux cinquièmes du *doûr*, دور, lequel est la millième partie de la *mouddat*, مدة; si donc nous divisons la *mouddat* par 1.000, le temps du *doûr* sera de quatre millions trois cent vingt mille, et les deux cinquièmes, c'est-à-dire le *faṣl*, feront un million sept cent vingt-huit mille. Quant au temps de la *noûbat*, il est, d'après eux, de soixante et onze *doûr*, dont la valeur est de trois cent six millions sept cent vingt mille années. Ils partagent encore la révolution en quatre divisions : la première et la principale est la durée du *faṣl* susdit, la seconde les trois quarts du *faṣl*, dont la durée est d'un million deux cent quatre-vingt-seize mille années, la troisième le demi *faṣl*

[1] Les nombres écrits en lettres dans le texte arabe sont défectueux. Mais il est facile de les rétablir. Voici les corrections à faire : l. 20, après اربعة الاف الف, ajouter الف; l. 24, après ثمانية الاف الف, ajouter الف; l. 26, avant وعشرة, restituer مائة الف الف الف; l. 27, après احد عشر الف الف الف, ajouter الف; l. 28, après اربعين الف الف ajouter الف.

d'une durée de huit cent soixante-quatre mille années, la quatrième le quart du *faṣl* qui est le dixième de la révolution en question, donc d'une durée de quatre cent trente-deux mille années; chacune de ces divisions a un nom qui la désigne; celui de la quatrième est *kalkâl*, كلكال, car ils prétendent que c'est celle de notre époque; il s'est déjà écoulé de la vie de l'ange de la Nature, au dire de leur sage
le plus grand qu'ils appellent Barhamkoût, huit années, cinq mois, quatre jours; P. 252.
nous sommes dans la période diurne du cinquième jour du sixième mois de la neuvième année; de cette cinquième journée s'est écoulé six *noûbat* et sept *faṣl* et vingt-sept révolutions de la septième *noûbat* et trois divisions de la révolution en question, soit dix-neuf dixièmes; et de la quatrième division, — c'est-à-dire du commencement de *kalkâl* jusqu'à la mort de Chakakâl, شككال, le plus grand de leurs rois, survenue à la fin de l'an 388 d'Alexandre, — il s'est écoulé trois mille cent soixante-dix-neuf ans[1]. »

Ils ajoutent : Nous ne connaissons ce temps que par la science divine qui nous est venue grâce à nos grands prophètes qui étaient en communion avec Dieu, par leurs traditions transmises de génération en génération à travers le temps et les âges. Ils prétendent encore qu'au début de toute révolution, ou *faṣl*, ou division, ou *noûbat*, les temps de l'Univers se renouvellent et qu'ils passent d'un état à un autre, et que du commencement de *kalkâl* jusqu'à (la mort de) Chakakâl il s'est écoulé trois cent dix-sept années, et depuis le jour en question jusqu'à la fin de l'année 388 d'Alexandre, un billion neuf cent soixante-douze millions neuf cent quarante-sept mille cent soixante-dix-sept années. Il s'est écoulé
de la vie de l'ange de la Nature jusqu'à la fin de cette année vingt-six trillions l. 10
trois cent quinze billions sept cent trente-deux millions neuf cent quarante-sept mille cent soixante-dix-neuf années. En y ajoutant ce qui reste de l'époque d'Alexandre, défalcation faite de ces années, le temps écoulé de l'ange de la Nature répond au chiffre assigné. Dieu sait ce qu'il y a de vrai dans tout cela.

Les Khaṭâ et les Ouïgours[2] disent à ce sujet des choses plus étranges que les Indiens, et plus extraordinaires, d'après ce que je transcris du *Zîdj adoûâr alanoûâr*, زيج ادوار الانوار (la table astronomique des cycles des lumières). Cet exposé est tiré des livres chinois. Ils font donc reposer le système de leurs années sur trois cycles, le premier appelé le *décimal*, العشرى, d'une durée de dix années dont

[1] Ce qui suit ne se retrouve pas dans le texte d'Al Bîroûnî du manuscrit de Berlin.

[2] Le texte de Boûlâḳ porte : الخطا والايعر; un simple déplacement des points diacritiques donne la vraie lecture : الخطا والايغر. Sur ces doctrines consulter l'article de Ideler, *Journal asiatique*, IIe série, XV, 65 et Sédillot, *Tables astronomiques d'Oloug-beg*. J'y renvoie le lecteur pour l'explication des termes techniques de notre texte.

chacune porte un nom qui la détermine, le second appelé le *duodécimal*, الاثنى عشرى, dont les mois sont particuliers aux pays turcs; les années sont désignées par le nom des animaux en la langue des Khaṭâ et des Ouïgours; le troisième est un composé des deux cycles; sa durée est de soixante années; c'est par lui qu'ils font la chronologie des années et des jours du monde; il joue chez eux le rôle des jours de la semaine chez les Arabes et autres peuples. Le nom de chacune des années est un composé des noms qu'elle porte dans les deux cycles; de même
l. 20. pour chacun des jours de l'année. Ce cycle porte trois noms : chânakoûn, شانكون, djoûnakoûn, جونكون, et khâoûn, خاون; et il devient, suivant ces noms, tantôt plus grand, tantôt moyen, tantôt plus petit. On dit que le cycle *chânakoûn* est le plus grand, le cycle *djoûnakoûn* le moyen, le cycle *khâoûn* le plus petit. C'est par ces cycles qu'ils désignent les années et les jours du monde; leur total est de cent quatre-vingts années, puis les trois cycles reprennent leur révolution et le début du grand cycle coïncide avec le premier mois de l'année 633 de Yezddjerd dont l'année est, dans leur langue, *kâdirah*, كادره, et, dans la langue arabe, année *alghâr*, سنة الغار. Le début[1] de cette année, comptée comme année arabe, fut le jeudi qui, dans leur langue, est *san djan*, سن جن; à partir de ce jour, et suivant cette ère, se règle le système de leurs années et de leurs jours dans le passé et l'avenir. Leurs mois sont au nombre de douze, dont chacun a un nom dans la langue des Khaṭâ et un dans la langue des Ouïgours, dont il ne nous est pas nécessaire de faire mention. Ils partagent le premier jour, nuit comprise, en douze parties, dont chacune porte le nom de *djâgh*, جاغ, chaque djâgh est divisé en huit parties dont chacune porte le nom de *kah*, كه; ils partagent encore le jour, nuit comprise, en dix mille *fank*, فنك, et chaque fank en cent *miâv*, مياو. Chaque djâgh monte donc à huit cent trente-trois fank et un tiers, et chaque kah à cent quatre fank et un sixième, ils désignent chaque djâgh par une des douze constellations (du Zodiaque); chez eux le commencement du jour,
l. 30. nuit comprise, part de minuit. Au milieu du djâgh *kaskou*, كسكو, il y a changement du commencement et de la fin du jour (partie diurne) d'après le long et le court (*sic*), tandis que chaque djâgh vaut deux heures égales[2]; au milieu du jour (partie diurne) est le milieu du djâgh *ioûnd*, يوند. Ils intercalent par trois années lunaires un mois qu'ils appellent *sayoûn*, سيون, afin de conserver, par l'intercalation, le système des années solaires dans une période simple des autres années. Ils intercalent onze mois en trente années lunaires. Chez eux le mois intercalaire ne tombe pas à un moment rigoureusement le même dans l'année; mais il tombe (successivement) à tous les moments. Le nombre des jours de chaque mois est tantôt de trente, tantôt de vingt-neuf; chez eux il ne peut y avoir plus de trois mois complets (de trente jours) de suite, ni plus de deux mois diminués de suite. Le début de leurs mois est le jour de la conjonction, si les deux astres font leur conjonction de jour; si la conjonction a lieu de nuit, le premier du mois est au jour qui suit la conjonction. La durée de l'année solaire d'après leurs observations est de trois cent soixante-cinq jours et deux mille quatre cent trente-six fank. L'année a vingt-quatre divisions, chacune de quinze jours et deux mille cent quatre-vingt-quatre fank et cinq sixièmes, chacune de ces divisions a un nom; un groupe de six divisions forme une saison de l'année; le nom du premier de ces groupes est *alḥân*, الحان, qui commence toujours au moment où le soleil est au seizième degré du Verseau; de sorte que le début de chaque saison est strictement P. 253.
compris dans les limites des milieux des signes (du Zodiaque) fixes. L'entrée de *alḥân* s'est éloignée du début du cycle de soixante dans l'année susdite (633 de Yezddjerd) de onze jours et sept mille six cent soixante fank; le nom de cette entrée est : *bî khâïnî*, بى خاينى, elle a lieu vingt jours environ après l'entrée de l'année persane susmentionnée. L'entrée s'éloigne du point de départ du cycle, chaque année, de l'excès de l'année solaire sur l'année du cycle, c'est-à-dire cinq jours et vingt-quatre fank. Si le nombre des jours dépasse soixante, le surplus est l'écart de alḥân en cette année par rapport au début du cycle de soixante; l'écart entre les deux, chaque année, équivaut à l'excès de l'année solaire sur l'année lunaire, lequel est de trois cent cinquante-quatre jours et trois mille six cent soixante-douze fank; la valeur de cet excès est dix jours et huit mille sept cent soixante-quatre fank, et si (le nombre) des jours dépasse le temps du mois lunaire moyen qui est de vingt-neuf jours et cinq mille huit cent six fank, on en déduit ce chiffre et on compte par le surplus.

Maintenant que tu connais leur façon de compter, tu sauras que la vie du monde est, d'après eux, de trois cent soixante mille *wann*, ون, chaque wann étant de dix mille années, dont il s'est écoulé jusqu'à l'an 633 de Yezddjerd qui est le l. 10.
grand cycle *chânakoûn* huit mille huit cent soixante-trois wann et neuf mille sept cent quarante années; la période la plus considérable, à ce compte, est trois trillions et six cent billions d'années qui se figurent ainsi : 3.600.000.000.000[1], dont

(1) Le texte porte : دخول اول فروردين, littéralement : «l'entrée du 1er ferverdin (premier mois des Persans)».

(2) Texte incompréhensible. L'expression اول النهار واخره بحسب الطول والقصر يتغير fait sans doute allusion à l'inégalité des jours et des nuits, qui fait varier le moment où commence le jour et celui où il finit.

(1) Écrit en chiffres dans le texte où trois zéros sont omis.

il s'est écoulé, jusqu'à ladite année, quatre-vingt huit millions six cent trente-neuf mille sept cent quarante années qui se figurent ainsi : 88.639.740 [1].

A Dieu est le secret des cieux et de la terre et à lui revient toute chose. Je n'ai mentionné une partie du comput des années brahmaniques et une partie du comput des années des Khaṭâ et des Ouïgours qui est tiré du comput chinois que pour que l'homme équitable sache que leurs sages n'ont pas établi cela par frivolité : *c'est pour quelque chose que Ḳaṣîr a mutilé son nez* [2]. Combien d'ignorants dans les sciences, en entendant leurs dires sur la durée des années du monde, se hâtent de les traiter d'imposteurs sans rien savoir de leurs arguments. Dans le chemin de la vérité il faut s'arrêter là où on ne sait pas, jusqu'à ce que l'un des deux bouts du chemin apparaisse clairement, d'où l'on se porte jusqu'à l'autre bout. Dieu sait et vous ne savez pas.

Les partisans du *Sindhind*, السندهند [3], dont la signification est : le temps infini, الدهر الداهر, disent que les astres, leurs apogées et leurs *djoûzhâr* rentrent en conjonction au commencement du signe du Bélier tous les quatre billions trois cent vingt millions d'années solaires et que tel est le nombre des années du monde. Lorsque cette conjonction, disent-ils, se fait dans le Bélier, il y a anéantissement des trois règnes, مكونات, que comprend le monde de l'être et du néant, c'est-à-dire de la vie terrestre : à savoir les règnes minéral, végétal et animal; après cet anéantissement, le monde inférieur reste vide pendant une longue période, jusqu'à ce que les astres se séparent, ainsi que les apogées et les *djoûzhâr*, dans les signes de la sphère (céleste). Dès qu'ils se séparent, l'être apparaît après le néant et le monde inférieur retourne à son état primitif, et c'est ainsi un retour perpétuel, sans aucune limite. Ils disent encore : chaque astre, chaque apogée, chaque *djoûzhâr* a un certain nombre de révolutions pendant cette période et chacune de ces révolutions marque quelque événement relatif aux règnes (de la

(1) Écrit en chiffres dans le texte.

(2) Allusion proverbiale au dévouement de Ḳaṣîr (ou Ḳouṣaïr) qui, à l'exemple du Zopire d'Hérodote, se mutila pour faire croire à la reine Zabbâ, ennemie de son maître, qu'il était victime de ce dernier. Accueilli par elle avec faveur, il en profita pour la trahir et la livrer à son maître (ʿAmrou fils de ʿAdî, roi de Ḥîrat). Meïdanî dans ses proverbes (art. خطب يسير, éd. Freytag, I, 424) ne cite pas celui-là, mais d'autres qui se rattachent à cette histoire qu'il conte tout au long. Cf. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, I, p. 39, Masʿoûdî, *Prairies d'or* (éd. Barbier de Meynard), III, p. 195, etc., etc.

(3) «Le Sindhind, manuel d'astronomie d'origine indienne, édité d'abord par Alfazarî (Hégire, 154) et ensuite par le célèbre compatriote d'Al-Bîroûnî, Mouḥammad ibn Mousâ al Khawârizmî..... Le mot Sindhind est, suppose-t-on, le sanscrit *Siddhantâ*.» Sachau, *Al Bîroûnî*, trad., p. 370.

nature) ainsi que cela est mentionné dans leurs livres; c'est ce dont il n'est pas nécessaire ici de faire mention (plus détaillée). Cette doctrine est tirée de celle des brahmanes dont nous avons parlé.

Les partisans du *hâzroûân*, الهازروان, (qui sont) des anciens de l'Inde disent que toutes les trois cent soixante mille années solaires, le monde périt en entier, reste ainsi pendant un laps de temps semblable, puis revient à son état primitif, à quoi succède le changement, et toujours les choses se passent ainsi sans qu'il y ait aucune fin. Ils disent que, des temps du monde en question, il s'est écoulé jusqu'au déluge de Noé cent quatre-vingt mille années solaires et du déluge jusqu'à l'Hégire de Mouḥammad trois mille sept cent vingt-trois années quatre mois et quelques jours; les années qui restent au monde jusqu'à ce qu'il périsse après avoir été créé [1], sont un peu plus de cent soixante-dix mille années solaires, la première prise à la date de l'Hégire qui est l'ère des musulmans.

Les partisans du *azdjahîr*, الازجهير [2], disent que l'époque du monde où se confondent les astres dans le commencement du Bélier, eux et leurs apogées et leurs *djoûzhâr*, a pour durée la millième partie de celle du *sindhind*. Cette doctrine est également tirée de celle des brahmanes.

Aboû Maʿachar et Ibn Boûbakht disent qu'aux yeux de quelques Perses, la vie de ce monde est de douze mille années, suivant le nombre des signes du Zodiaque dont chacun a mille années. Le monde a commencé au début du millénaire du Bélier, car le Bélier, le Taureau et les Gémeaux sont appelés les culminants par excellence, اشرف الشرف, et le point de départ est attribué au Bélier. C'est là que le soleil se tient au temps de son élévation et de sa hauteur et des plus longs jours. C'est pourquoi le monde fut pendant trois mille ans élevé, idéal et pur. Comme l'Écrevisse, le Lion et la Vierge sont plus bas, le soleil décline de sa hauteur à la première minute de l'Écrevisse; aussi la valeur de ce monde et de ses peuples (litt. «ses enfants») déclina-t-elle durant trois mille autres années, et comme la Balance est la dépression par excellence, اهبط الهبوط, et le puits des puits et l'opposé du signe dans lequel culmine le soleil, c'est l'indice que ce monde a dégénéré et que son peuple a gagné l'esprit de rébellion. Lorsque, dans la Balance, le Scorpion et le Sagittaire, séjourne le soleil, il ne fait que décroître de plus en plus et les jours que diminuer; et c'est un indice de cala- P. 254.
mités, d'oppression, de violence et de mal. Lorsque les millénaires arrivent au

(1) Il y a dans le texte : jusqu'à ce qu'il soit créé et qu'il périsse : حتى يبتدى ويفنى.

(2) Ce mot, écrit dans les manuscrits d'Al Bîroûni : الارجيهر et الارجهير, est corrigé par M. Sachau (texte, p. 25) en الارجبهر. M. Sachau (traduction, p. 374) dit que Reinaud rapproche ce mot du sanscrit Aryabhatta.

début du Capricorne dans lequel est le premier relèvement du soleil et son ascension vers son apogée, alors que les jours s'allongent, puis au Verseau et aux Poissons où s'accentue la montée du soleil jusqu'à ce qu'il atteigne son apogée, c'est l'indice de l'apparition du bien, de l'affaiblissement du mal, de l'affermissement de la foi, de l'intelligence, de l'exécution du vrai et du juste, de la reconnaissance de la prééminence du savoir et de la parfaite éducation pendant ces trois millénaires. Tout ce qui se passe est réglé sur le souverain des (périodes) de mille, de cent et de dix, et d'après la concordance des astres au début du règne du souverain du millénaire; puis le mouvement ascensionnel se continue jusqu'à ce que le monde retourne à la fin de son évolution dans l'état où il était à son début, qui est le millénaire du Bélier. Chaque fois qu'approche l'expiration d'un de ces millénaires, les temps deviennent durs et les calamités se multiplient, parce que la fin d'un signe du Zodiaque est dans le domaine des choses funestes; de même à la fin des (périodes de) cent et de dix; et ainsi arrive l'extinction du monde lorsque les temps retournent au Bélier comme ils avaient commencé une première fois.

Ils affirment que le début de la mise en mouvement de la création eut lieu quand le soleil était au début de sa course; la sphère (universelle) tourna, les eaux coulèrent, les vents soufflèrent, les feux s'allumèrent et tous les êtres créés se murent suivant leur nature, bonne ou mauvaise. A cette heure, l'horoscope était de dix-neuf degrés dans le signe de l'Écrevisse où était Jupiter; dans la quatrième mansion[1], qui est la mansion *al ʿAftat* qui est la Balance, était Saturne, la Queue[2] dans le Sagittaire, Mars dans le Capricorne[3], Vénus et Mercure dans les Poissons; au centre du ciel était le Bélier, à la première minute duquel était le Soleil; dans le Taureau à la mansion *as saʿâdat* était la Lune; la Tête était dans les Gémeaux qui sont la mansion *ach chakâ*. A cette minute fut l'inauguration du monde, et le bien, le mal, l'abaissement, le relèvement, toutes ses phases suivirent le cours des signes du Zodiaque et des astres et la domination des souverains des millénaires, de même pour toutes les autres circonstances. Comme Jupiter était dans l'Écrevisse à son apogée, de même Saturne dans la Balance, que Mars et le Soleil et la Lune étaient à leurs apogées, ce fut un signe de prospérité. Le monde se

(1) Les Arabes divisent le ciel en vingt-huit parties, où séjourne successivement la Lune, d'où le nom de بيت «maison, mansion».

(2) La Queue, الذنب, et plus loin la Tête, الراس, désignent les points d'intersection de l'équateur et de l'écliptique, les points γ et γ' de l'astronomie moderne. On sait qu'en vertu de la loi de précession des équinoxes, ces points se déplacent dans le cours des siècles.

(3) Il faut lire : فى الجدى au lieu de : والجدى.

développa, Saturne se manifesta et, concurremment avec la Balance, domina le millénaire. L'horoscope de Jupiter était favorable, de même tous les astres étaient favorables, ce fut un indice de croissance pour l'Univers et d'heureux développement. Saturne, qui régnait et culminait dans la sphère et le signe du Zodiaque, ayant de longs ascendants[1], les vies dans ce millénaire furent longues et les corps qui en étaient animés furent vigoureux, et les eaux y furent abondantes. La Balance étant sous la terre, ce fut le signe de l'apparition des prémices de l'Univers et de l'application des peuples de l'époque à cultiver les terres et à élever des constructions.

Dans le second millénaire dominèrent le Scorpion et Mars; Mars établit l'horoscope; ce fut le signe, pendant tout le millénaire, de la guerre, de l'effusion du sang, du rapt, de la violence, de l'oppression, de la crainte, du trouble, de la douleur, de la destruction, du despotisme.

Dans le troisième millénaire, c'est le Sagittaire qui domina concurremment avec Mercure et Vénus levés ensemble. La Queue était dans le Sagittaire. Jupiter[2] fut le signe, pour ce millénaire, de la turbulence, de la force, de la dureté, du mal, du gouvernement et de la justice[3], le partage de la terre entre les rois et l'effusion du sang qu'il nécessite. Vénus fut le signe de l'apparition des maisons du culte et des prophètes; Mercure celui de l'intelligence, de l'éducation et de la parole. Le caractère de complexité[4] du signe (dominant) fut l'indice de l'interversion du bien et du mal à diverses reprises dans ce millénaire et l'apparition des différentes espèces de manifestations dans la vérité et l'équité ou dans l'injustice.

Puis domina dans le quatrième millénaire le Capricorne où était Mars; signe qu'il devait y avoir dans ce millénaire du sang versé. Le soleil y fut un signe de l'apparition du bien, de la science, de la connaissance de Dieu, de son culte et de son obéissance ainsi que de l'obéissance à ses prophètes, de la dévotion à la foi associée au courage et à l'endurance. Le caractère d'interversion du signe (dominant) avec celui dans lequel était le soleil fut l'indice de l'interversion de

(1) طويل المطالع, expression obscure.

(2) Le texte porte المشترى; l'auteur ne nous explique pas la présence de Jupiter dans ce millénaire.

(3) العدل (*sic*) on attendrait un autre mot : peut-être العزل; dans ce cas il faudrait traduire الرياسة والعزل «la nomination et la destitution des chefs», c'est-à-dire les révolutions politiques.

(4) كون البرج مجسدا. Les dictionnaires donnent à مجسد le sens de «bien formé, harmonieux»; mais il est difficile d'appliquer cette expression à un signe du Zodiaque. Peut-être l'auteur veut-il dire que les interversions, الانقلاب, qui se produisent dans ce millénaire viennent de ce qu'il y a plusieurs astres à la fois dans le même signe : il faudrait alors attribuer à مجسد le sens de «composé» ou «complexe», littéralement : «qui a du corps» جسد.

ces caractères (du millénaire) à sa fin et de l'apparition du mal, de la séparation, de la division, de l'effusion du sang et de la violence sous des formes multiples, et de l'altération et de la confusion de tout cela. Le caractère d'abaissement du Capricorne fut l'indice qu'apparaîtrait à la fin de ce millénaire la plus entière
l. 30. conformité avec la nature de Saturne et de Mars : la déchéance des grands, des savants et leur disparition, l'élévation du bas peuple, la ruine des édifices et le relèvement des ruines et une immense confusion des choses.

Dans le cinquième millénaire domina le Verseau avec le lever de la Lune, la Lune étant dans le Taureau. Le Verseau indiqua, par son caractère de froidure et de malaise, la chute des grands et la destruction de leur fortune, l'élévation du bas peuple et des esclaves, la glorification des cupides, l'apparition de l'armée noire et du noir[1] et d'une foule de recherches et de préoccupations, de l'apparition des discours sur la foi et du goût des querelles. Le fait que la Lune est à son apogée indique le triomphe des princes, l'apparition des maîtres de la vérité, la réalisation du bien, l'apparition des maisons du culte, l'arrêt des effusions du sang, le repos, le bonheur général, l'affermissement de la justice et du bien et la persistance de ces caractères. La nature humide du signe fut un indice de la multitude des pluies et inondations et des désastres causés par le froid qui détruisit des milliers d'existences.

Dans le sixième millénaire domine le Poisson avec lever de Jupiter et la Tête[2], indice de la perfection générale, de la concorde, du bien, de la joie, de la fuite du mal et de la douceur de la vie.

Chaque astre a sa domination dans un millénaire; Mercure clôt la série dans le signe de la Vierge.

Ibn Boûbakht prétend que, depuis le jour où le Soleil prit sa course jusqu'à l'accomplissement de la vingt-cinquième (année) du règne de Anouchirwân (Chosroès II) il y a trois mille huit cent soixante-sept années, et que ce temps
P. 255. est dans le millénaire du Capricorne et sous le gouvernement du Soleil, et que de là jusqu'au début de l'Hégire il y a quatre-vingt-sept années solaires et vingt-six jours, et de l'Hégire jusqu'à l'avènement de Yezddjerd neuf années et trois cent trente-sept jours; en tout jusqu'à cet avènement de Yezddjerd trois mille neuf cent soixante-six années.

Aboû Ma'achar dit : Certains Persans prétendent que l'âge de l'Univers est de

(1) J'ignore ce que l'auteur a en vue par ces expressions. Le noir était la couleur des Abbasides; si l'auteur que cite Maḳrîzî était alide, donc ennemi des Abbasides, cette couleur devait symboliser, à ses yeux, l'usurpation. Mais ce n'est là qu'une conjecture.

(2) C'est-à-dire que la Tête (point γ) se trouve dans le signe du Poisson.

sept millénaires comme il y a sept astres (mobiles). Quant à Aboû Ma'achar, il prétend que l'âge de l'Univers est de trois cent soixante millénaires au milieu desquels fut le déluge, au commencement du cent quatre vingtième millénaire. D'autres disent que l'âge de l'Univers est de neuf millénaires, un pour chacun des astres mobiles, un pour la Tête, et un pour la Queue, le pire étant celui de la Queue. Les vies sont longues sous l'influence des millénaires des trois (astres) supérieurs, courtes sous l'influence des millénaires des astres inférieurs. On dit encore : l'âge de l'Univers est dix-neuf millénaires, soit pour chacun des douze signes du Zodiaque un millénaire, et un pour chacun des sept astres mobiles; ou encore : cet âge est de vingt et un millénaires, soit un millénaire de plus pour la Tête, et un pour la Queue; ou encore soixante-dix-huit millénaires, dont douze sous l'influence du Bélier, onze sous celle du Taureau, dix sous celle des Gémeaux; l. 10.
les existences dans ce quart (du Zodiaque) sont plus longues et les vies plus fortunées; puis l'influence du second quart dure pendant vingt-quatre millénaires, et les existences deviennent inférieures à ce qu'elles étaient dans le premier quart; l'influence du troisième quart pendant quinze millénaires et celle du dernier pendant six millénaires; ou encore : depuis Adam jusqu'au déluge il y a deux mille quatre-vingts[1] années, quatre mois, vingt-cinq jours; du déluge à Abraham neuf cent quarante-deux années, sept mois, quinze jours, cela fait trois mille deux cent vingt-trois années. D'après certains Juifs, cet âge est de soixante-dix mille années réparties en mille *djîls*, جيل (générations), se fondant sur cette parole de Moïse dans sa prière : «le *djîl* est de soixante-dix ans»[2], et de cette parole du Psalmiste : «Dieu a conclu avec Abraham un pacte fixant la durée de l'humanité à mille *djîls*[3]». De là vient que la durée du monde est de soixante-dix millénaires. Ils citent à l'appui de leurs dires ce passage de la Bible : «Sache que Dieu est ton Dieu; il est le tout-puissant, le gardien par excellence, l'observateur du pacte, le dispensateur de sa grâce à ceux qui l'aiment et observent ses prescriptions pour mille *djîls*[4]».

Abou'l Ḥasan 'Alî ibn al Ḥouseïn al Mas'oûdî[5] rapporte dans le livre *akhbâr azzaman* (récits du temps) que, d'après les anciens, il y avait sur la terre vingt-huit peuples doués d'âmes, de mains, de forces, بطش, et de formes différentes, l. 20

(1) D'après ce qui suit, il semble qu'il faille lire : deux mille deux cent quatre-vingts.

(2) *Psaumes*, XC, 10.

(3) *Psaumes*, CV, 8.

(4) *Deutéronome*, VII, 9.

(5) C'est le célèbre auteur (mort en 345 de l'Hégire) des *Prairies d'or* et du *Livre de l'avertissement*, cf. les éditions Barbier de Meynard et de Goëje. Ce passage se trouve, avec quelques divergences, dans l'*Abrégé des Merveilles*, trad. Carra de Vaux, p. 16, etc.

suivant le nombre des mansions de la lune : chaque peuple correspondant à une des mansions et étant désigné d'après elle. Ces peuples, disent-ils, étaient sous l'influence des astres fixes, et ils les adoraient. Quand Dieu créa les douze signes du Zodiaque, il répartit sous leur domination les périodes du monde[1]; il attribua au Bélier douze millénaires, au Taureau onze, aux Gémeaux dix, au Cancer neuf, au Lion huit, à la Vierge sept, à la Balance six, au Scorpion cinq, au Sagittaire quatre, au Capricorne trois, au Verseau deux, aux Poissons un, ce qui fait au total soixante-dix-huit millénaires. Dans le monde du Bélier, du Taureau et des Gémeaux, il n'y eut pas d'animaux, — cette période est de trente-trois millénaires —; quand vint le monde du Cancer, naquirent les poissons des eaux et les reptiles de la terre; dans le monde du Lion naquirent les quadrupèdes, animaux sauvages et bestiaux, cela fait sept millénaires après la création des poissons et reptiles. Dans le monde de la Vierge naquirent les deux premiers hommes : Adamânoûs et Ḥânouânoûs[2]; cela après l'accomplissement de sept millénaires depuis la création des poissons et reptiles et de huit[3] depuis celle des quadrupèdes. Enfin, la terre fut créée dans le monde de la Balance. On dit cependant qu'elle fut créée tout à l'origine et qu'elle resta vide, pendant trente-trois millénaires, de tout animal, de tout être animé; après, Dieu créa les poissons et les reptiles et ce qui suivit, ainsi que nous l'avons dit. Vingt-quatre millénaires s'étant écoulés depuis la création des poissons et des reptiles et quinze depuis celle des quadrupèdes et sept depuis la naissance du couple humain, les oiseaux furent créés. On dit que la durée du séjour du couple humain et de sa postérité sur la terre est de cent trente-trois millénaires, dont cinquante-six sous l'influence de Saturne, quarante-quatre sous celle de Jupiter, trente-trois sous celle de Mars. Les races créées avant Adam furent, dit-on, les premiers êtres, جبلة : elles étaient vingt-huit, nombre correspondant à celui des mansions de la lune. Elles étaient créées d'essences diverses dont les principes étaient l'eau, l'air, la terre et le feu. Pour préciser, une était de longue taille, de couleur bleue, ailée, parlait un bredouillement, قرقعة, analogue à celui des nègres; une autre avait le corps du nègre et la tête de l'oiseau, avait des poils et de longues oreilles, son langage était un bourdonnement, دوى; une autre encore avait une figure
P. 256. devant et derrière, de nombreuses jambes, et son langage était celui des oiseaux; une quatrième était chétive, à forme de chien, avec des queues, son langage était

(1) دواهما. Je suppose que le pronom possessif s'applique à الدنيا.

(2) حنوانوس ; il faut probablement lire : حوانوس qui contient le nom d'Ève حوا comme le précédent, ادامانوس, contient celui d'Adam.

(3) Il faut sans doute lire : six.

un bruissement, همهمة, indéterminable; il y en avait qui ressemblaient à la moitié d'un homme, ayant un seul œil et une seule jambe sur laquelle ils sautillaient; ils criaient à la façon des oiseaux; il y en avait dont les figures étaient celles des hommes avec des carapaces de tortues et de longues cornes sur la tête, leur langage était inintelligible; il y en avait dont les figures étaient sphériques, dont les poils étaient blancs et la queue semblable à celle des bœufs; leurs têtes se confondaient avec leurs poitrines; il avaient des poils et des mamelles; tous étaient femelles, sans qu'il y eût un seul mâle, le vent les fécondait et elles enfantaient d'autres êtres semblables; leurs voix étaient musicales et beaucoup de ces races les fréquentaient pour le charme de leurs voix. Il y en avait d'autres créées sur le type de l'homme noir, mais leurs faces et leurs têtes étaient celles du corbeau; d'autres sur le type des reptiles, mais avec des corps énormes, se nourrissant et buvant comme les troupeaux. Enfin il y en avait dont la face était celle des poissons, avec des dents comme le boutoir du sanglier et de longues oreilles. On dit qu'il y eut entre ces vingt-huit races des croisements d'où dérivèrent cent vingt espèces.

Le chef des croyants, ʿAlî fils d'Aboû Ṭâlib, auquel on demandait s'il y avait eu avant Adam des créatures adorant Dieu, répondit : Oui, Dieu a créé la terre et y a créé (en même temps) des *djinns*, qui louaient et sanctifiaient Dieu sans jamais se relâcher. Ils volaient vers les cieux, y rencontraient les anges qu'ils saluaient (du salut religieux, السلام), et dont ils apprenaient ce qui se passait dans les cieux. Plus tard quelques-uns se révoltèrent, n'exécutèrent plus les ordres de leur Seigneur, et exercèrent sur la terre une tyrannie injuste; ils s'opprimèrent les uns les autres; ils rejetèrent l'autorité (divine) et renièrent Dieu pour adorer des êtres semblables à eux-mêmes. Ils recherchèrent la domination si bien qu'ils versèrent le sang et firent naître sur la terre le désordre. Les guerres entre eux se multiplièrent; ils se foulèrent aux pieds les uns les autres. Mais ceux qui obéissaient à Dieu gardèrent leur foi. Or Iblîs était de ceux qui obéissaient à Dieu et le priaient; il montait vers le ciel et ne le quittait guère, tant était grande sa ferveur. La tradition veut que les djinns furent divisés en vingt et une tribus et qu'après cinq mille ans ils placèrent à leur tête un roi nommé Chamlal ibn Aras, puis il se révoltèrent et se donnèrent cinq rois. Cela dura ainsi longtemps. Puis, des jalousies et des querelles s'étant élevées, il y eut entre eux de nombreuses batailles. Dieu alors leur envoya Iblîs, dont le nom, en arabe, est : al Ḥârith, et la *koûnîat*[1] : Aboû Marrat. Il avait avec lui une troupe

(1) On sait qu'un des noms les plus fréquents chez les Arabes est la koûnîat formée de Aboû (père) suivi d'un autre nom.

nombreuse d'anges; il fondit sur les djinns, les détruisit et devint souverain sur la surface de la terre; alors, il devint orgueilleux et insolent, et il lui arriva ce qu'on sait de son refus de s'agenouiller devant Adam[1]. Dieu l'expulsa (du ciel) sur la terre et il habita l'Océan et plaça son trône sur l'onde; le désir de l'union charnelle l'ayant saisi, il féconda un œuf, à la façon dont fécondent les oiseaux.

On dit encore que les djinns étaient des démons, من الشياطين, répartis en trente-cinq tribus, dont six volaient dans les airs, quinze étaient faites de la flamme du feu. Trente veillaient à ce qu'on ne pût écouter ce qui se passait aux cieux. Chacun avait un roi (ou un ange?) chargé d'éloigner le mal qui pouvait en provenir. Une moitié était des démons femelles qui revêtant la forme de belles femmes s'unissaient aux hommes et enfantaient d'eux; une moitié avait la forme de serpents; la mort frappait immédiatement quiconque rencontrait un de ces serpents, et si le serpent était petit, frappait l'enfant (de qui le rencontrait) ou une personne qui lui fût chère.

Voici ce que dit Ibn 'Abbâs : «Les chiens sont des djinns : quand ils assistent à votre repas, jetez-leur un peu de votre nourriture, car ils ont une âme; c'est-à-dire ils comprennent par les yeux[2]».

Une autre tradition veut que la terre ait été peuplée de nombreuses races dont les Tamm, les Ramm, les Djinn, les Binn, les Hasan, les Basan, et que Dieu, en créant les cieux, les peupla d'anges et, en créant la terre, la peupla de djinns. Ceux-ci devinrent méchants et versèrent le sang. Dieu alors leur envoya une armée d'anges qui en détruisit ou fit captifs le plus grand nombre; parmi les captifs était Iblîs, dont le nom était 'Azâzîl. Lorsqu'il fut emmené au ciel il s'adonna avec ferveur à l'adoration et à l'obéissance de Dieu, espérant un pardon; comme il n'y réussissait pas, la désolation s'empara des anges. Dieu, alors, voulut leur faire apparaître le mauvais fond de sa nature et la corruption de son caractère, c'est pourquoi il créa Adam et enjoignit à Iblîs de s'agenouiller devant lui, afin que son orgueil apparût aux anges et que se dévoilât à leurs yeux ce qui leur échappait de ses secrets desseins. Que la terre ait été peuplée avant Adam, c'est

[1] Cf. *Coran*, II, 32.

[2] ياخذون بالعين. Le verbe اخذ paraît avoir ici un sens métaphorique analogue à celui de «saisir» en français. Tel est du moins le sens qui me paraît le mieux convenir. L'auteur fait évidemment allusion à l'intelligence du regard chez le chien.

Sur l'estime où était tenu le chien, dans les premiers temps de l'islamisme, et qui fait un singulier contraste avec les idées modernes des Musulmans, cf. un curieux article de M. Goldziher, *Islamisme et parsisme* (*Actes du 1er congrès de l'hist. des religions*, 1re partie, p. 135) que me signale mon collègue M. Salmon.

ce qui ressort du texte divin qui fait dire aux anges : «Y mettras-tu un être qui y fasse le mal et y verse le sang?[1]». Par là ils entendaient : «comme ont fait déjà ceux qui étaient avant». Dieu sait ce qu'il veut.

Aboû Bakr ibn Aḥmad ibn 'Alî ibn Waḥchîat dit, dans le *Livre de l'Agriculture*[2], qu'il a traduit l'ouvrage du chaldéen en arabe et qu'il a trouvé qu'il était composé par trois sages anciens qui sont Sa'rît, Soûsâd et Foûḳâi. Le début en est dû au premier. Il parut dans le septième des sept millénaires de Saturne, qui est celui où Saturne est associé à la Lune. La fin fut faite par le second : il parut dans les derniers temps de ce millénaire. Le troisième le perfectionna : il parut comme il venait de s'écouler quatre millénaires du cycle solaire, lequel comprend sept millénaires. Ayant alors examiné ce qu'il y avait de temps entre le premier et le troisième, il vit que cela faisait dix-huit millénaires solaires et une fraction d'un dix-neuvième.

Les Musulmans ne sont pas d'accord non plus sur cette question. Sa'îd ibn Djoubeïr rapporte cette tradition d'Ibn 'Abbâs : «Le monde d'ici bas est une semaine de l'autre monde dont le jour est de mille ans; ce qui fait sept mille ans». Soufiân rapporte cette tradition d'al A'amach d'après Aboû Ṣâliḥ : Ka'b al P. 257.
Aḥbâr dit : «Le monde a six mille ans». D'après Wahb ibn Mounabbih : «Il s'est écoulé de la durée du monde cinq mille six cents ans, j'en connais tout le temps et tout ce qu'il y a eu de prophètes». — De combien est le monde? lui demanda-t-on. — «De six mille ans». 'Abd Allah ibn Dînâr rapporte ceci de 'Abd Allah ibn 'Oumar : «J'ai entendu dire au prophète : «Votre durée qui vous est, «par rapport à celle de ceux qui furent avant vous, comme l'intervalle de la prière «de l''asr au coucher du soleil». Suivant un récit de Aboû Houraïrat «le *ḥouḳb*, الحقب, est de quatre-vingts ans dont un jour fait le sixième du monde». Le mot *ḥouḳb*, ici, peut se lire avec le *kasrat* et avec le *ḍammat* du *ḥâ* (c'est-à-dire : *ḥiḳb* ou *ḥouḳb*).

'Aboû Mouḥammad al Ḥasan ibn Ya'ḳoûb al Hamdânî dit dans le *Livre du diadème*, كتاب الاكليل : «Le monde est une des quatre mille sept cent vingt-trois divisions et un tiers du *ḥouḳb* [étant donné que l'année lunaire est de trois cent cinquante-quatre jours et un cinquième ou sixième de jour]. Si le monde est de six mille ans et le jour de mille années lunaires, il y aura six millions de ces années. En le prenant comme fraction, واذا جعلناه جزا, et le multipliant par les fractions du *ḥouḳb* qui sont de quatre mille sept cent vingt-trois divisions

[1] *Coran*, II, 28.

[2] Sur ce livre et son auteur (fin du IIIe siècle de l'Hégire) consulter Quatremère, *Mémoire sur les Nabatéens*, *Journal Asiatique*, IIe série, XV, p. 231-237; Brockelmann, *Arab. Litteratur*, I, 242.

un tiers, il vient vingt-huit billions trois cent quarante millions[1]; et, puisque le monde (terrestre) est une semaine du monde céleste, nous opèrerons avec, زدنا مع, ce nombre comme son sixième[2]. Tel est le nombre du *ḥouḳb*. »

Abou Dja'far Mouḥammad ibn Djarir aṭ Ṭabarî dit : L'exactitude de ces dires est fondée sur les récits suivants, et il cite la parole du Prophète : « Votre durée est à celle de ceux qui vous ont précédés comme l'intervalle de la prière de l''aṣr au coucher du soleil »; puis cette autre : « Ma venue et celle de l'*heure* (du jugement) sont (l'une à l'autre) comme ces deux (doigts) » il montrait l'index et le médius, — et cette autre encore : « Ma venue et celle de l'heure sont concomitantes; même celle-ci a failli venir avant moi ». Aṭ Ṭabarî ajoute : Il est bien connu que le jour commence au lever du soleil et se termine à son coucher,

(1) Je traduis littéralement pour montrer le peu de clarté du texte, certainement mal transmis. Le sens me paraît être celui-ci. Le monde est de 6 millions d'années lunaires. Le *ḥouḳb* vaut 4.723 1/3 durées du monde, donc 4.723 1/3 × 6 millions soit 28.340 millions d'années lunaires. En comptant pour l'année du *ḥouḳb* (et non pour l'année lunaire comme dit le texte) 354 jours 1/4 (et non 354 1/6 ou 354 1/5 comme dit le texte), dont chacun vaut 1 million d'années lunaires (et non 1.000 comme dit le texte), on trouvera que le *ḥouḳb* vaut 28.340 jours ou, comme l'a dit plus haut Aboû Houraïrat, 80 années (80 × 354 1/4 = 28.340), dont un jour fait le sixième du monde.

Je propose donc de rétablir ainsi le texte : وكان الدنيا جزء من اربعة الاف وسبعماية وثلاثة وعشرين جزا وثلث جزء من الحقب على ان [الحقب ثمانين سنة [je rétablis ce passage pour la clarté du calcul ; والسنة (je supprime القمرية comme étant une glose fautive) ثلثماية واربعة وخمسون يوما وربع (au lieu de وخمس وسدس) يوم فاذا كانت الدنيا ستة ايام (au lieu de الاف سنة) واليوم الف الف (je rétablis le second الف) سنة تكون سنين قمرية ستة الاف الف سنة فاذا جعلناه جزأ وضربناه في اجزا الحقب وهي اربعة الاف وسبعماية وثلاث وعشرون وثلث خرج من السنين ثمانية وعشرون الف الف الف وثلثماية الف الف واربعون الف الف.

« Le monde est $\frac{1}{4723\ 1/3}$ du *ḥouḳb* étant donné que [le *ḥouḳb* est de 80 années], l'année de 354 jours 1/4, que le monde est de six jours, le jour de 1 million d'années (lunaires), donc le monde de 6 millions d'années lunaires. Prenons pour multiplicande ce chiffre et pour multiplicateur 4.723 1/3 qui est le rapport du *ḥouḳb* au monde, il vient 28.340 millions d'années (lunaires) ».

(2) Il faut entendre, par هذا العدد « ce nombre », non pas, comme on pourrait le croire, celui qui précède immédiatement : 28.340 millions, mais celui du monde dont il est de nouveau question, soit 6 millions. Son sixième est le jour, comme nous l'avons vu, ce qui semble indiquer que la semaine ne compte ici que pour six jours et non pour sept (c'est ce qui explique que, plus haut, Ibn 'Abbâs, comptant le monde pour une semaine, lui donne sept mille et non six mille). Donc le monde, pour notre auteur, est une semaine de six jours du monde (céleste) الاخرة.

Par cette phrase si obscure : زدنا مع هذا العدد مثل سدسه; il faut, je crois, comprendre que l'auteur, après avoir indiqué l'évaluation du *ḥouḳb* en durée du monde soit 4.723 1/3, indique l'évaluation du *ḥouḳb* en sixièmes de cette durée, donc en jours. On voit que le *ḥouḳb* vaudra 28.340 jours du monde céleste ou 4.728 1/3 semaines de six jours. L'auteur le disait sans doute, mais son texte aura été fâcheusement écourté par Maḳrîzî qui, nous le verrons, commet souvent cette faute au point de rendre incompréhensibles ses citations.

d'où l'exactitude de cette parole du Prophète : « Votre durée est à celle de ceux qui vous ont précédés comme l'intervalle de la prière de l''aṣr au coucher du soleil », et de celle-ci : « Ma venue et celle de l'heure sont comme ces deux doigts » et il montrait l'index et le médius. La valeur de l'intervalle compris entre les heures moyennes de la prière de l''aṣr, c'est-à-dire au moment que l'ombre des objets devient double par décroissance (?)[1] équivaut seulement à la moitié d'un septième du jour, à très peu près en plus ou moins. De même, l'intervalle compris entre l'index et le médius a environ la même valeur. Et cependant, est tout aussi exacte cette autre parole du Prophète : « Il n'est pas impossible à Dieu d'assigner à ce peuple la durée d'un demi-jour », le mot *jour* entendu dans le sens de millénaire. Des deux opinions qui sont, l'une d'Ibn 'Abbâs et l'autre de Ka'b, la meilleure est celle du premier qui dit : « Le monde terrestre est une semaine du monde céleste, soit sept millénaires ». S'il en est ainsi et puisque nous savons, par le Prophète, que ce qui reste dans la vie de ce monde[2] est un demi-jour, soit cinq cents ans — puisque c'est la moitié d'un jour de la valeur d'un millénaire, — il devient avéré que le temps écoulé du monde jusqu'à cette parole du Prophète est de six mille cinq cents années, très approximativement. On attribue au Prophète des paroles qui prouveraient l'exactitude de l'autre opinion : à savoir que le monde a en tout six mille ans. Si elles étaient authentiques, elles ne laisseraient aucune possibilité de retourner à l'autre opinion. C'est la tradition de Aboû Houraïrat qu'il énonce : « Le *ḥouḳb* est de quatre-vingts années dont un jour est le sixième du monde ». Il en résulte clairement que le monde aurait six mille ans en tout, car, le jour du monde céleste ayant une valeur de mille des années du monde terrestre et un de ces jours étant le sixième du monde terrestre, il est évident que ce dernier a, en tout, six jours du monde céleste et, par suite, six mille ans.

Aboû'l Ḳâsim as Souheïlî a dit : « Il s'est écoulé les cinq cents ans, et au-delà, depuis la mort du Prophète ». Dans cette parole de lui : « Il n'est pas impossible à Dieu d'assigner à ce peuple une durée d'un demi-jour », il n'y a rien qui empêche ce demi-jour d'être dépassé, et dans une autre : « Ma venue et celle de l'heure sont comme ces deux doigts », il n'y a rien qui tranche en faveur de ce commentaire de Aṭ Ṭabarî. N'a-t-il pas, dans son commentaire, rapporté une tradition différente : à savoir qu'il n'y aura entre lui (Mouḥammad) et l'heure aucun

(1) على التحرى, on attendrait une expression contraire, à moins qu'il ne faille traduire « par décroissance (du soleil) », mais le terme تحرى paraît étrange appliqué au soleil qui décline, mais ne décroît pas.

(2) Le texte porte حياته, mais le pronom possessif se rapporte évidemment à الدنيا.

l. 30. Prophète et aucune loi autre que la sienne, malgré[1] la proximité du temps. C'est ce que dit la parole divine : «L'heure est proche[2]» et «L'ordre de Dieu est venu : ne cherchez pas à le hâter[3]». Mais puisque nous avons dit que sa venue était dans le dernier millénaire, dont déjà quelques années s'étaient écoulées, examinons les lettres isolées qui sont en tête des sourates[4], nous les trouvons au nombre de quatorze que l'on groupera ainsi : ALM IST' NS HḲ KRH. Calculons leur valeur suivant l'*aboudjed*[5], il viendra 903. Or ces lettres sont l'unique désignation faite par Dieu du début des sourates et rien ne s'oppose à ce que, parmi leurs valeurs[6] et leurs utilités, il n'y ait l'indication par là du chiffre des années qui ont suivi l'apparition du septième millénaire, celui de la venue du Prophète. Toutefois le compte peut être fait à partir, soit de sa venue, soit de sa mort, soit encore de sa fuite (Hégire), qui sont d'ailleurs des dates voisines les unes des autres. Ainsi les signes (de l'heure) sont déjà venus et cependant elle vous arrivera à l'improviste.

On rapporte encore cette parole du Prophète : «Si mon peuple agit bien, sa durée sera d'un des jours du monde céleste, et cela est un millénaire; mais s'il agit mal, ce ne sera qu'un demi-jour». Cette tradition complète la précédente et l'éclaircit, puisque voilà les cinq cents ans (le demi-jour) écoulés et le peuple dure encore.

Châdân al Balkhî (de Bactres) l'astronome dit : «Le temps de l'islamisme est de trois cent dix ans»; la fausseté de cette allégation a été mise en évidence,
P. 258. que Dieu soit loué! Aboû Ma'char a dit : «Après l'an 150 de l'Hégire apparaîtra un grand schisme.» Ḥarrâs a dit : «Les astronomes prédirent à Chosroès Anoûchîrwân la domination des Arabes et l'apparition d'une doctrine prophétique chez eux; c'est ce que prouvait l'apogée de Vénus, Vénus désignant les Arabes. La domination de leur doctrine prophétique sera de mille soixante années et parce

(1) مع «avec» a souvent le sens de «malgré», mais, ici, on voudrait le contraire et il vaudrait peut-être mieux traduire : «étant donnée la proximité du temps».

(2) *Coran*, LIV, 1.

(3) *Coran*, XVI, 1.

(4) Ces lettres mystérieuses ont donné lieu aux interprétations les plus diverses. Silvestre de Sacy a donné, dans *l'Anthologie arabe*, le commentaire de Beïḍawî à ce sujet (texte et traduction).

(5) L'ordre primitif des lettres de l'alphabet sémitique leur attribue une valeur numérique; c'est cet ordre (différent de celui que les Arabes ont adopté pour leur alphabet et qu'ils suivent quand ils veulent compter par lettres) qu'ils appellent A, B, DJ, D (aboudjed) du nom des quatre premières lettres ا, ب, ج, د correspondant à ד, א, ב, ג, à α, β, γ, δ, à *a*, *b*, *c*, *d*, etc.

(6) المقتضيات, proprement «qualités inhérentes, propriétés essentielles».

que la *conjonction*, القران, s'est levée[1]... C'est ce qu'indique le signe de la Balance, alors que Vénus qui y règne est à son apogée. Alors, Chosroès demanda à ce sujet, l'avis de son vizir Buzurgmihr qui lui apprit que le pouvoir passerait des Persans aux Arabes, et que la naissance de celui qui présiderait au triomphe des Arabes serait en l'an 45 après l'époque de la conjonction; que les Arabes domineraient l'Orient et l'Occident parce que Jupiter qui est le signe des Perses s'est soumis à l'influence de Vénus qui est le signe des Arabes, et que la conjonction s'est portée de la triade des signes ignés à la triade des signes aqueux[2] et, de là, vers le Scorpion qui est également le signe des Arabes; et il y a là une preuve décisive d'une durée de l'Islam correspondant au cycle de Vénus qui est de mille soixante années solaires». Naḳîl ar Roûmî, qui vivait au temps des Omeyyades, a dit : «L'Islâm durera le temps de la grande conjonction qui est de neuf cent soixante années solaires, et comme la conjonction, après ce temps, reviendra vers le Scorpion ainsi qu'elle était au début de l'Islam, mais que la configuration de la sphère sera différente de sa forme primitive, alors l'action se ralentira et ce renouvellement amènera infailliblement un changement de doctrine». Il ajoute : l. 10.
«On convient que la destruction de l'Univers aura lieu par la prédominance du feu et de l'eau, par quoi périront tous les êtres; et cela, quand le cœur du Lion coupera le vingt-quatrième degré du signe du Lion qui est la limite de Mars, neuf cent soixante années après la conjonction islamique». On rapporte que le roi du *Zâboulistân* (?), الرابلستان (*sic*), qui est une femme non mariée, عزبة, envoya au serviteur de Dieu le chef des croyants al Mâmoûn, un sage appelé Doûbân, avec de nombreux présents. Il plut beaucoup à al Mâmoûn qui lui demanda ce que durerait la dynastie abbasside; il lui apprit que le pouvoir passerait de sa descendance à celle de son frère et que les étrangers, العجم, les dépouilleraient du khalifat : d'abord, les Deilémites[3] auraient la suprématie, puis tomberaient en décadence et, alors, les Turcs[4] apparaîtraient au nord de l'Orient et domineraient sur l'Euphrate, le pays de Roum et la Syrie.

(1) La construction de la phrase, dans le texte arabe, est peu claire. Peut-être y a-t-il quelque altération. Sur le rôle que joue le *ḳirân* (conjonction) dans les croyances orientales et surtout persanes, voir de Goëje, *Mémoire sur les Carmathes du Bahraïn*, 2e édition, p. 115 et seq.

(2) Sur ces termes astrologiques v. Ibn Khaldoûn, *Prolégomènes*, traduction de Slane, II, 217 et seq; de Goëje, les *Carmathes du Bahraïn*, p. 126. Les signes ignés sont les trois premiers du Zodiaque, puis viennent les trois terrestres, les aériens et les aqueux. De Slane traduit مثلثة par «trigone, triplicité»; M. de Goëje par «triade» qui me paraît préférable.

(3) La dynastie des Bouweïhides, originaire du Deïlem, devait assujettir les Khalifes, tout en leur laissant leur titre nominal.

(4) La dynastie des Turcs Seldjoukides supplanta celle des Bouweïhides.

Ya'koûb ibn Isḥaḳ al Kindî[1] a dit : «La durée de l'Islam est de six cent quatre-vingt-treize années». Le *faḳîh* (jurisconsulte), le *ḥâfidh* (qui sait le Coran par cœur) Aboû Mouḥammad 'Alî ibn Aḥmad ibn Sa'îd ibn Ḥizm a dit : «Voici les diverses opinions sur le temps (du monde) : pour les Juifs c'est quatre mille années, pour les Chrétiens cinq mille, quant à nous, les Musulmans, nous ne professons pas la science d'un chiffre déterminé; il en est qui avancent celui de sept mille années ou davantage, ou moins. On a rapporté une parole du Prophète qui jamais n'a été (réellement) transmise par lui, où il y a un mot authentique (il est vrai), mais il y a également de lui des paroles authentiques contraires[2]. Toutefois nous professons que le monde a un terme que Dieu seul connaît. N'a-t-Il pas dit : «Je ne les ai pas fait assister à la création du ciel et de la terre ni à leur propre création[3]». Le Prophète a dit : «Vous n'êtes dans l'ensemble des peuples qui vous ont précédés que comme le poil blanc dans la robe du taureau noir ou le poil noir dans la robe du taureau blanc». Telle est la proportion qu'admet celui qui l'examine de près et connaît le chiffre des peuples musulmans; et c'est la proportion des populations de la terre qui les ont précédés[4]; et le plus qu'on sait est que le monde a un terme que Dieu seul connaît. Ainsi le Prophète a dit : «Ma venue et celle de l'heure sont comme ces deux (doigts)» et il étendait ses deux doigts sacrés l'index et le médius, et il y a un texte, نص, qui dit que Dieu seul sait quand viendra l'heure; lui seul et point d'autre. Il est clair que le Prophète a simplement voulu indiquer la grande proximité et non pas l'excès de grandeur du médius sur l'index. Si telle avait été sa pensée, il aurait emprunté sa comparaison à la différence des deux doigts et mentionné la longueur de l'un; et, ainsi, aurait été déterminé le moment où se lèverait l'heure. Tout cela est vain. De même la comparaison du Prophète sur nous : à savoir que nous sommes, dans l'ensemble de ceux qui nous ont précédés, comme un poil dans la robe du taureau, serait un mensonge, Dieu nous préserve d'une

(1) Aboû Yoûsouf Ya'ḳoûb ibn Isḥaḳ al Kindî, surnommé le philosophe des Arabes, mourut vers 260 de l'Hégire. Le ms. 426 du British Museum (*Catalogue*, p. 208, XVIII), contient un opuscule de lui intitulé : *Épître sur la domination des Arabes et sa durée*, رسالة في ملك العرب وكميته ; c'est probablement de là que Makrîzî tire sa citation.

Il ne faut pas le confondre avec Aboû 'Oumar (ou 'Amrou) Mouḥammad ibn Yoûsouf al Kindî auteur de plusieurs ouvrages sur l'Égypte, mort en 350 (d'après Hadji Khalfa, en 246). Voir ce qu'en dit notre auteur, éd. arabe, I, p. 4, ult., et le *Catalogue du British Museum*, p. 549.

(2) Ce texte embrouillé signifie, je pense, que le Prophète a énoncé là-dessus diverses opinions contradictoires et qu'une seule tradition, même authentique, ne donne pas sa pensée exacte.

(3) *Coran*, XVIII, 49.

(4) L'ambiguïté du pronom possessif, la répétition du mot نسبة donnant à la phrase un aspect confus, je ne suis pas sûr d'avoir bien compris la pensée de l'auteur.

telle pensée! Non, il a voulu simplement indiquer une grande proximité. Or, depuis sa venue, voilà quatre cents ans et plus : Dieu sait combien il reste au monde à vivre. Si ce nombre, (bien que) considérable, ne présente aucune proportion avec ce qui s'est déjà écoulé, étant donnés sa petitesse et son peu d'étendue par rapport à ce qui s'est passé[1], c'est bien ce que dit la parole du Prophète, que nous sommes à ceux qui ont passé, comme le poil dans la robe du taureau et la marque, الرقة, sur la jambe de devant de l'âne. J'ai vu, écrit de la main de l'émir Aboû Mouḥammad ibn al Nâṣir : «Mouḥammad ibn Mou'awîat le Ḳoreïchite m'a raconté qu'il avait vu dans l'Inde un pays qui avait soixante-douze mille ans; Maḥmoûd ibn Subugtekîn[2] trouva dans l'Inde une ville qu'on faisait remonter à quatre cent mille ans». Aboû Mouḥammad ajoute : «Si ce n'est qu'à tout cela il y a eu un commencement et qu'il y a nécessairement une fin, il n'y a rien dans le monde entier qui soit antérieur[3]. A Dieu est l'autorité dans le passé et l'avenir[4] et Dieu sait mieux».

EXPOSÉ DES ÈRES

ADOPTÉES PAR LES NATIONS

AVANT CELLE DES COPTES[5].

Le mot ère : *at târîkh* est un mot persan : primitivement *mâroûz*, arabisé plus tard.

Mouḥammad ibn Aḥmad ibn Mouḥammad ibn Yoûsouf al Balkhî (de Bactres) dit dans son livre, *Les clefs des sciences*, مفاتيح العلوم, livre de grande valeur : «C'est là une dérivation éloignée; mais cela nous est venu par tradition». Ḳoudâmat ibn Dja'far a dit dans le livre *du Kharâdj* (impôt foncier)[6] : «Le *târîkh* de toute chose en est la fin; c'est, dans le temps, son extrémité». On dit un tel est le *târîkh*

(1) Je traduis littéralement. Les raisonnements sont pénibles et la phrase embarrassée. Les répétitions, loin d'éclaircir, enlèvent toute précision.

(2) Maḥmoûd, dit le *Ghaznévide*, parce qu'il conquit Ghazna et l'Inde.

(3) Cette réflexion paraît peu compréhensible : des mots aussi vagues que ذلك et que l'éternel pronom possessif rendent souvent impossible la traduction dans une langue aussi impérieusement claire que la nôtre.

(4) *Coran*, XXX, 3, formule très fréquente sur les monnaies à partir du règne des Abbassides.

(5) Tout ce chapitre a dû être emprunté à l'ouvrage d'Al Bîroûnî (chap. III) dont il ne fait, le plus souvent, que reproduire, en abrégé, le texte. J'indiquerai les principales variantes.

(6) Sur ce livre et son auteur (mort en 337 de l'Hégire) voir DE GOEJE, *Bibliotheca geogr. arab.*, VI.

de son peuple, c'est-à-dire : c'est à lui que se termine la noblesse de ce peuple. On emploie, en parlant d'un livre, soit *wakhkhara*, وخّر, avec le maṣdar *tawkhîr*, توخير, P. 259. soit *akhkhara*, اخّر, avec le maṣdar *târîkh*, تارِخ ; le premier terme signifie achèvement, تميم, le second estimation, قيس. Chaque peuple a son ère. D'abord on a pris pour ère l'ère de la création, c'est-à-dire le début des générations depuis Adam, puis le déluge, puis Boukht Naṣṣar (Nabonassar)[1], puis Philippe, Alexandre, Auguste, Antonin, انطيس[2], enfin Dioclétien, dont l'ère est adoptée par les Coptes; après cette ère il n'y en a pas eu d'autre que celle de l'Hégire, puis celle de Yezddjerd; telles sont les ères des peuples connus; il y a eu bien d'autres ères mais le souvenir s'en est effacé.

L'ère de la création part, d'après les uns, du début des générations (humaines), d'après les autres, du début de la mise en mouvement (du monde). Les peuples du livre (révélé), Juifs et Chrétiens, et les Mages diffèrent beaucoup sur sa nature et sur la dérivation de la chronologie d'après cela. Les Mages et les Persans disent : l'âge de l'Univers est de douze millénaires conformément au nombre des signes du Zodiaque et des mois de l'année. Ils prétendent que Zarâdast (Zoroastre) leur législateur a dit que le temps écoulé du monde jusqu'à sa propre apparition était de trois mille ans avec l'embolisme des quarts (de jour, par année). Or, entre l'apparition de Zarâdast et le début de l'ère d'Alexandre, il y a trois mille deux cent cinquante-huit années. Si donc nous comptons depuis le premier jour de Guyomart, qui est chez eux le premier homme, en additionnant le temps de ceux qui ont régné après lui, — car les dynasties se sont succédé sans interruption, — le chiffre total jusqu'à Alexandre est de trois mille trois cent cinquante-quatre années. De cette façon, les deux chiffres séparés ne font pas un total conforme.

Certains ont dit que les trois millénaires écoulés partaient seulement de la création de Guyomart, car il y eut avant lui un millénaire pendant lequel la sphère (de l'Univers) était fixe et immobile, les éléments immuables, les espèces incomposées, ni vie ni mort, la terre déserte. C'est quand la sphère se mit en mouvement que parut le premier homme à la source, معدن, du jour, que naquirent et proliférèrent les animaux, que les générations s'engendrèrent et se multiplièrent, que les diverses combinaisons des molécules des éléments firent la vie et la mort, que le monde se peupla et que l'Univers s'ordonna.

Les Juifs disent que, depuis Adam jusqu'à Alexandre, il s'est écoulé trois mille quatre cent quarante-huit années; les Chrétiens que le même intervalle est de

(1) Les Arabes désignent également, sous ce nom, Nabuchodonosor; cf. plus loin.

(2) Sur cette ère, voir ce que dit notre auteur un peu plus loin.

cinq mille cent quatre-vingts. Ils prétendent que les Juifs le diminuent afin de faire coïncider la fuite de Jésus avec le quatrième millénaire, au milieu même des sept millénaires qui sont, d'après eux, le temps de l'Univers, bien que cela ne concorde pas avec le temps que les prophètes qui suivirent Moïse avaient prédit devoir être celui de la naissance du Messie Jésus. En additionnant, dans la Bible telle que l'ont les Juifs, les époques intermédiaires entre Adam et le déluge, il vient mille six cent cinquante-six années et, dans l'Évangile des Chrétiens, deux mille cent quarante-deux. Les Juifs prétendent que leur Bible est exempte de toute erreur; les Chrétiens que dans la version de Septante, qui est la leur, il ne s'est glissé ni altération ni falsification, ce que contestent les Juifs. Quant aux Samaritains, ils disent que leur Bible est la seule vraie et que tout le reste n'est pas authentique. Il n'y a rien dans toutes leurs discussions qui fasse cesser le doute; à plus forte raison, qui fortifie la conviction. Ces mêmes discussions règnent également entre les Chrétiens au sujet de l'Évangile. En effet, les Chrétiens acceptent quatre textes réunis en un seul livre : ceux de saint Mathieu, متى, de saint Marc, مارقوس, de saint Luc, لوقا, de saint Jean, يوحنا ; chacun de ces quatre évangélistes a composé son texte suivant sa doctrine dans son pays et ils présentent des divergences considérables jusque sur le portrait du Messie, l'époque de sa mission, celle de son crucifiement qu'ils affirment[1] et encore sur sa généalogie. De pareilles divergences sont inadmissibles. Et, avec cela, il y a pour les partisans de Marcion, مرقيون, et ceux d'Ibn Deïsan (Bardesane) d'autres évangiles qui contredisent ceux-là, et les Manichéens, اصحاب مانى, ont un évangile indépendant, على حدة, qui contredit les croyances des Chrétiens du premier mot au dernier, et ils soutiennent qu'il est le seul authentique, que tout autre est faux. Ils ont encore un évangile qu'ils nomment l'évangile des soixante-dix qu'ils attribuent à Talâmis, تلامس[2], et que les Chrétiens et d'autres rejettent. Puisqu'il règne, ainsi que tu le vois, de telles divergences entre les gens du livre (révélé), sans qu'il y ait, pour la critique et l'examen, aucun moyen de distinguer le vrai du faux, il est impossible de s'en rapporter à eux pour l'exacte connaissance de cette question et tous leurs dires ne valent pas qu'on s'y arrête.

Mêmes divergences encore ailleurs que chez les gens du livre. Asoûch, اسوش[3],

(1) On sait que les Musulmans disent que le Christ n'a pas été crucifié, qu'un autre subit le supplice à sa place et que la résurrection serait une imposture.

(2) Al Bîroûnî, trad., p. 27 : «Balâmis».

(3) Al Bîroûnî, texte, p. 21, l. 19 : اشنيوس ; trad., p. 25 : «Anianus». M. Sachau (p. 374) pense qu'il s'agit du moine Anianus, chronologiste célèbre. Il semble cependant, par le contexte, qu'il ne peut s'agir d'un chrétien.

dit : «Entre la création d'Adam et la veille du vendredi où commença le déluge, il y a mille deux cent vingt-six années, vingt-trois jours, quatre heures», Mâchâhou, dont le nom est (aussi) Manachâ (Manassé) ibn Atharî, astronome des (khalifes) al Manṣoûr et al Mâmoûn, dit dans le livre des conjonctions, كتاب القرانات[1] : «La première conjonction est bien entre Saturne et Jupiter à la création du mouvement (de l'Univers), c'est-à-dire au début des générations adamiques, après l'intervalle de cinq cent neuf années, deux mois, vingt-quatre jours, qui s'était écoulé depuis le millénaire de Mars; la conjonction eut lieu dans le Taureau dans la triade terrestre[2] à 7° 42'. Son parcours se portait, de la Balance et de sa triade aérienne, au Scorpion et ensuite à sa triade aqueuse, après deux mille quatre cent douze années, six mois, vingt jours. Alors survint le déluge dans le cinquième mois de la première année de la seconde des conjonctions de cette triade aquatique. Il y eut donc, entre le moment de la première conjonction qui eut lieu au début du mouvement (du monde) et le mois dans lequel fut le déluge, deux mille quatre cent vingt-trois années, six mois, douze jours.» Il ajoute : «A chaque période de sept mille deux années, dix mois, six jours, la conjonction revient dans le Taureau au point qu'elle occupait au début du mou-
P. 260. vement (du monde), et cette opinion, que Dieu te glorifie![3] est celle qui fut la plus répandue, si bien que la majorité des religions crut que la durée du monde était de sept millénaires; mais ne te laisse pas abuser par elle et considère qu'elle est son origine, tu la trouveras plus frêle que la toile[4] de l'araignée. Rejette-la donc.» On dit encore : «Entre Adam et le déluge il y a trois mille sept cent trente-cinq ans»; ou encore : «deux mille deux cent cinquante-six»; ou encore : «deux mille quatre-vingts».

L'ère du déluge suit l'ère de la création et il y a, à ce sujet, des divergences qui n'inspirent aucune confiance, tant il y a de désaccord sur l'intervalle compris entre Adam et le déluge, entre le déluge et l'ère d'Alexandre. D'après les Juifs, il y a, entre le déluge et Alexandre, deux mille sept cent quatre-vingt-douze années; d'après les Chrétiens, deux mille sept cent trente-huit. Quant aux Perses et tous les Mages et les Chaldéens de Bâbil (Babylone) et de l'Inde et les Chinois et tous les peuples de l'Extrême-Orient, ils nient le déluge; quelques Perses seulement

(1) Dans Al Bîroûnî, ce livre est attribué à Ibn al Baziâr. D'ailleurs le texte d'Al Bîroûnî s'écarte ici considérablement de celui de Maḳrîzî. Sur Mâchâhou, ماشاه, ou Mâchâ Allah, ماشا الله, voir Flügel, *Kitâb al Fihrist*, p. 273.

(2) Voir la note 1 de la page 22.

(3) Le discours est adressé à l'un des khalifes al Mansoûr ou al Mâmoûn.

(4) Litt. : «la maison», بيت.

l'acceptent, mais ils disent qu'il n'y eut de déluge qu'en Syrie et en Occident et que tout ne fut pas détruit et qu'une partie seulement des hommes fut noyée, qu'il ne dépassa pas la vallée d'Halwân[1] et n'atteignit pas la région orientale. Ils ajoutent : Le déluge survint au temps de Tamhoûrt; or, les peuples de l'Oc- l. 10.
cident, avertis par leurs sages, s'adonnèrent aux immenses constructions comme les Pyramides d'Égypte et autres semblables, pour s'y réfugier dès son apparition. Quant à Tamhoûrt, ayant été averti du déluge cent trente et un ans avant sa venue, il ordonna de choisir dans son empire des endroits dont l'air et le sol fussent bien sains, et ces conditions furent trouvées à Ispahan. Il ordonna alors de réunir les sciences en volumes qui furent enfouis là au point le plus sûr. La preuve de ceci est la découverte faite après trois cents ans de l'Hégire, à Djayy[2] (qui est) la ville d'Ispahan; la percée de collines de décombres qui mit à jour de nombreuses maisons remplies de la plus considérable quantité d'objets, الاعدّة; elles étaient remplies des fibres de ces plantes dont on habille les arcs, qu'on appelle *toûz*, توز[3], sur lesquelles étaient écrits des textes dont nul ne put savoir la nature. Les astronomes confirment cette période d'années depuis la première des conjonctions supérieures de Saturne et de Jupiter sur laquelle les savants des peuples babyloniens et chaldéens fondent des considérations de même nature, le déluge s'étant manifesté dans leur région, car l'arche s'est arrêtée sur le Djoûdî, الجودى, qui est peu éloigné de ces pays. Ils disent : «Cette conjonction eut lieu deux cent vingt années, huit jours avant le déluge»; ils en ont scruté la signification et ont fixé la période suivante; ils ont ainsi trouvé entre le déluge et le début du règne de Boukht Naṣṣar Ier deux mille six cent quarante années et entre Boukht Naṣṣar et Alexandre quatre cent trente-six années. C'est d'après cela que Aboû Ma'char a fixé les positions moyennes des étoiles dans sa table, زيج. Il dit que le déluge eut lieu au moment de la rencontre l. 20.
des étoiles à la fin des Poissons et au commencement du Bélier, et qu'il y a, entre le temps du déluge et l'ère d'Alexandre, la valeur de deux mille sept cent quatre-vingt-dix années pleines, sept mois et vingt jours, et entre le déluge et le jeudi 1er Mouḥarram de l'an 1 de l'Hégire un million trois cent cinquante-neuf mille

(1) Halwân, ville importante de Mésopotamie qu'il ne faut pas confondre avec Hélouan dans le voisinage du Caire.

(2) Le texte de Boûlâk porte fautivement ج. — M. Sachau (Al Bîroûnî, trad., p. 375) fait remarquer que ce récit est emprunté à Aboû Mach'ar.
Djayy est le nom ancien d'Ispahan. On le trouve sur les monnaies jusqu'en 181 de l'Hégire.

(3) Sur ce mot voir Dozy, *Suppl.* Le texte de Boûlâk porte fautivement تور.

neuf cent soixante-treize jours : ce qui fait en années perses égyptiennes (*sic*) trois mille sept cent vingt-cinq années trois cent quarante-huit jours.

Une autre opinion veut que le déluge eut lieu un vendredi, tandis qu'Aboû Maʿchar le place un jeudi. Ayant ainsi établi d'après lui le total ci-dessus mentionné, en retranchant le temps dit des cycles stellaires qui, d'après eux (les astronomes?), est de trois cent soixante mille années solaires, dont la première précède le temps du déluge de cent quatre-vingt mille années solaires, il en ressort que le déluge eut lieu en l'an 18.000. Dans tout ce qui va suivre et autres considérations semblables, il n'y aura rien qui ne soit adopté avec preuves à l'appui ou sous garantie d'une autorité.

L'ère de Boukht Naṣṣar est (comptée) suivant les années des Coptes; les bases du comput sont tirées des positions des étoiles d'après l'Almageste, et aussi des
l. 30. cycles de Callippe [1], قاليلس (*sic*). Le premier de ces cycles est dans l'année 418 de Boukht Naṣṣar; la période en est de soixante-seize années solaires. Ce Callippe était un des plus éminents savants. Ce Boukht Naṣṣar n'est pas le même que celui qui détruisit Jérusalem; c'est un autre qui a précédé le destructeur de Jérusalem de cent quarante-trois années; son nom, en perse, est originairement Boukht Barsî, dont le sens est : «fécond en larmes et en gémissements». Les Hébreux l'appellent Naṣṣâr; on dit que l'interprétation est : Mercure qui parle, ce qui indiquait son amour pour la science, son inclination [2] pour ceux qui la professent; le mot arabisé est devenu Boukht Naṣṣar.

L'ère de Philippe est aussi comptée suivant les années des Coptes. On fait encore partir cette ère de la mort d'Alexandre de Macédoine le Constructeur, البنا; ces deux systèmes n'en font qu'un, car le successeur de cet Alexandre le Constructeur est précisément Philippe et c'est donc même chose que compter de la mort du premier ou de l'avènement du second, puisque le temps du comput, الحالة المورخة, est comme la démarcation, الفصل, commune aux deux. Ce Philippe est le père d'Alexandre de Macédoine. Cette ère est connue aussi sous le nom d'ère des Alexandrins, الاسكندرانيين, et c'est celle qu'a adoptée Théon, تاون, d'Alexandrie dans son histoire appelée : *le Canon*, القانون [3]. Dieu est le plus savant.

(1) Le cycle de Callippe remplaça celui de Méton. Il était effectivement de soixante-seize années solaires ou neuf cent quarante lunaisons.

(2) Le texte porte تعريب qui est évidemment une faute d'impression pour تقريب, conformément au texte correspondant d'Al Bîroûnî (texte, p. 27, l. 4).

(3) Il s'agit du Canon chronologique des rois qui fait partie d'un recueil intitulé Πρόχειροι κανόνες composé par Ptolémée et commenté par Théon d'Alexandrie (Saint-Martin, dans *Biographie universelle*, à l'article *Ptolémée*, note de la fin).

L'ère d'Alexandre est comptée suivant les années des Grecs, الروم; ce fut de beaucoup la plus usitée parmi les peuples; jusqu'à nos jours en Syrie, en Grèce, au Magrib et en Espagne, chez les Francs et chez les Juifs. Nous en avons parlé déjà au chapitre de ce livre sur Alexandrie [1].

L'ère d'Auguste n'est plus usitée aujourd'hui. Cet Auguste est le premier des Césars : ce titre de César usité à Rome vient de lui. La mère d'Auguste, enceinte de lui, succomba à l'enfantement; on dut lui ouvrir le ventre pour retirer le P. 261.
nouveau-né, d'où son nom de César qui fut désormais le surnom des princes de Rome. Les Juifs disent que le Messie naquit dans la quarantième année de son règne. Il y a dans cette opinion une illusion, نظر, car elle ne s'accorde pas avec la série des années et la chronologie. Cette naissance vient exactement dans la dix-septième année de son règne.

L'ère d'Antonin, انطنينس (*sic*), vient de ce que Ptolémée a calculé les positions des étoiles fixes dans son Almageste à son avènement à l'empire romain. Les années de cette ère sont du comput romain.

ÈRE DES COPTES.

L'année solaire se définit par le retour du soleil dans la sphère du Zodiaque (l'écliptique), dans son mouvement propre, distinct du mouvement général (de la sphère céleste), à un point quelconque qu'on prend pour origine de son mouvement, c'est-à-dire quand il accomplit les quatre saisons qui sont : le printemps, l'été, l'automne, l'hiver, dont il détermine, تحوز, les quatre caractères distinctifs l. 10.
et aboutit là dont il est parti. Dans ce temps la lune accomplit un peu moins de douze révolutions et demie; elle reparaît, يستهل, douze fois; le temps où s'effectuent ces douze révolutions constitue une année lunaire par concordance (avec l'année solaire) en négligeant la fraction qui est de onze jours environ. De là deux sortes d'années : solaire et lunaire. Tous les peuples sur la surface de la terre ont compté leurs années d'après la marche du soleil et de la lune; cinq peuples les ont comptées d'après la marche du soleil : ce sont les Grecs, les Syriens, les Coptes, les Romains, les Perses; cinq autres d'après la marche de la lune : ce sont les Indiens, les Arabes, les Juifs, les Chrétiens, les Musulmans. Les peuples de Constantinople et d'Alexandrie, tous les Romains, les Syriens et les

(1) Texte arabe, I, p. 151, l. ult.; p. 153, l. 8.

Chaldéens, les Égyptiens et ceux qui suivent la méthode d'al Mou'tadid [1] ont adopté l'année solaire de trois cent soixante-cinq jours et un quart environ; en faisant l'année de trois cent soixante-cinq jours (seulement) et en réunissant les quarts (négligés) tous les quatre ans en un seul jour, de façon à régulariser l'année. Cette année régularisée est appelée complémentaire, كبيسة, à cause de ce complément des quarts. Les anciens Égyptiens négligeaient ces quarts jusqu'à ce que le total eût la valeur d'une année entière, c'est-à-dire pour une période de mille quatre cent soixante années; ils en formaient une année complémentaire, et à ce moment le début de cette année concordait avec (le système) d'Alexandrie
l. 20. et de Constantinople. Quant aux Perses, ils faisaient l'année de trois cent soixante-cinq jours sans complément, jusqu'à ce que les quarts de jour (négligés) eussent, après cent vingt années, la valeur d'un mois entier, et que les cinquièmes d'heure en sus du quart de jour fissent un jour. Ils ajoutaient donc à l'année un mois tous les cent seize ans. Cette tradition fut celle que suivirent les anciens peuples du Khwarizm et de la Sogdiane (صفد pour صغد ou سغد) et tous ceux qui professaient le culte des Perses. Leurs rois de la dynastie bîchdâdî, البيشدادية [2], qui sont ceux qui régnèrent sur le monde dans sa presque totalité, بجذافيرها [3], firent l'année de trois cent soixante-cinq jours, avec chaque mois de trente jours également, et ils complétaient d'un jour, tous les six ans, l'année qu'ils appelaient complémentaire, et, tous les cent vingt ans, ils complétaient par deux mois dont le premier pour les cinq jours et le second pour le quart de jour (l'excès étant de cinq jours et quart). Cette année était en grande vénération chez eux; ils l'appelaient la bénie. Les anciens Égyptiens et les Persans, sous l'Islam, ainsi que les gens du Khwarizm et de Sogdiane négligeaient les fractions, c'est-à-dire le quart et la suite — cela absolument [4]. Les Hébreux et tous les descendants d'Israël, les Sabéens, les Harrânites comptaient l'année d'après la marche du soleil et le mois d'après la marche de la lune, afin que leurs fêtes et leurs jeûnes fussent réglés sur la lune, tout en conservant leur date dans l'année. Ils complétaient chaque dix-neuvième année lunaire par six mois. Les Chrétiens
l. 30. ont adopté leur système pour leur jeûne et quelques-unes de leurs fêtes, car ils fondent leur conduite sur les écrits des Juifs. Ils s'en séparent toutefois dans

[1] Sur la réforme d'al Mou'tadid (khalife abbasside de Bagdad — Hégire, 279-299), v. Al Bîroûnî (texte, p. 68, l. 14; trad., p. 81).
[2] Première dynastie légendaire des Perses; cf. Al Bîroûnî (texte, p. 106; trad., p. 113).
[3] Sur cette expression voir le dictionnaire de Lane.
[4] Expression peu claire. Je conjecture qu'il s'agit des intercalations qu'entraîne la prise en considération de l'excès d'un quart sur trois cent soixante-cinq jours.

leurs mois pour se ranger au système des Romains et des Syriens. Les Arabes, à l'époque d'ignorance (avant l'Islam), ayant observé la différence qu'il y avait entre leurs années et l'année lunaire qui est de dix jours, vingt et une heures et un cinquième d'heure, faisaient un mois du tout, toutes les fois que l'ensemble formait un mois exactement. Toutefois ils faisaient cet intervalle de dix jours et vingt heures. Les préposés à cette opération étaient les nasîs [1] de la tribu de Kinânat appelés les Ḳalammas (القلمس pl. القلامس), du nom de l'un d'eux, Ḳalammas qui signifie : « mer profonde »; c'était Aboû Tamâmat Djanâdat ibn 'Aoûf ibn Oumayyat ibn Ḳal'. Le premier d'entre eux qui y procéda fut Ḥadhifat ibn 'Abd ibn Faḳîm [2], et le dernier fut Aboû Tamâmat. Les Arabes avaient emprunté l'usage du complément aux Juifs deux cents ans environ avant l'arrivée de l'Islam. Ce complément était de neuf mois tous les vingt-quatre ans, de façon à ce que les mois de l'année correspondissent exactement aux saisons, sans qu'il y eût le moindre retard ou la moindre avance. Mais quand le Prophète fit le pélerinage, Dieu lui révéla ce verset : « Le nasî n'est qu'un redoublement d'impiété; par là Dieu égare les impies qui le permettent telle année, l'interdisent telle autre, pour réaliser (artificiellement) le nombre (des mois) que Dieu a fait sacré; ils permettent P. 262.
donc ce que Dieu a défendu. Ils voient sous de belles couleurs l'odieux de leurs actes. C'est que Dieu ne dirige pas les gens impies » [3]. Dans un sermon, le Prophète a dit : « Le temps a été réglé une fois pour toutes le jour où Dieu a créé le ciel et la terre ». Le *nasî* fut donc supprimé; les mois arabes n'eurent plus (d'altérations) comme avant, et leurs noms cessèrent de répondre à leur sens (primitif) [4].

Les Indiens règlent leurs mois sur l'apparition du premier croissant de la lune et complètent d'un mois lunaire une période de neuf cents ans, soixante-dix jours. Le point de départ de leur chronologie est la conjonction du soleil avec la première minute d'un signe du Zodiaque quelconque [5]. Leur but principal dans

[1] Sur cette institution et les détails qui suivent, voir S. de Sacy, *Mém. sur les antiquités de la Perse et sur l'histoire des Arabes avant Mahomet* (Extr. des tomes XLVII et XLVIII des *Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, p. 606 et seq.) et Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, I, p. 241. Le calendrier des Arabes avant l'islamisme a été étudié, depuis, à fond par Mahmoud effendi dans le *Journal Asiatique*, Ve série, vol. XI, p. 109 et seq. On y trouve le même texte que celui de Maḳrîzî (identique avec celui d'Al Bîroûnî) comme provenant d'Aboû Ma'char, d'après le manuscrit 1115 (ancien fonds) de la Bibliothèque Nationale.
[2] Le texte de Boûlâḳ porte عبد فقيم, en oubliant بن entre les deux noms.
[3] *Coran*, IX, 37.
[4] Ce n'est pas absolument exact. Des mois comme Mouḥarram, Dhoûl ḥiddjat, etc., ont encore gardé leur signification. Il n'en est plus de même de Rabî' 1er, Rabî' 2me, etc.
[5] برج ما. Cet emploi particulier de ما n'est pas signalé, si je ne me trompe, dans les grammaires. Dozy, *Suppl.*, indique une forme semblable : شى ما « une chose quelconque ». S. de Sacy, dans

(l'adoption de) cette conjonction est (d'obtenir) la concordance avec un des deux points équinoxiaux. Chez eux l'année complémentaire s'appelle dhimât, ذماث[1]. Telles sont les doctrines des peuples sur l'année[2].

Le jour est défini par le retour du soleil dans la révolution de l'Univers sur son orbite propre. Il y a des divergences à son sujet. Les Arabes le calculent d'un coucher de soleil à celui du lendemain. Comme les mois des Arabes sont réglés sur le cours de la lune, que leur début est lié à la vue du premier croissant et que ce premier croissant est vu avec le coucher du soleil, il s'ensuit que la nuit, chez eux, précède le jour. Pour les Perses et les Romains, le jour, la nuit comprise, va du lever du soleil à son apparition sur l'horizon oriental jusqu'au moment de son lever le lendemain, de sorte que pour eux le jour
l. 10. précède la nuit; ils allèguent à l'appui de leur doctrine que la lumière est un être et l'obscurité un néant, que le mouvement est supérieur à l'immobilité comme étant un être et non un néant, une vie et non une mort, que les cieux sont plus nobles que la terre, que l'activité et la jeunesse sont ce qu'il y a de mieux, que l'eau courante n'est pas atteinte par la corruption comme l'eau stagnante.

Mais d'autres allèguent que l'obscurité a précédé la lumière et que la lumière en dérive, qu'il faut donc commencer par celui qui précède. Ils donnent à l'immobilité la prééminence sur le mouvement, par sa connexion avec le repos et la quiétude. Le mouvement, disent-ils, c'est le besoin, la nécessité, la fatigue qu'il enfante. Le repos prolongé indéfiniment n'engendre point la destruction; le mouvement prolongé indéfiniment et s'exerçant de façon absolue est destructeur. Tels sont les tremblements de terre, les ouragans, le mouvement des flots, etc. Pour les astronomes, le jour, nuit comprise, va du passage exact du soleil dans la sphère de la moitié du jour (c'est-à-dire le méridien) jusqu'au passage suivant dans cette même sphère, c'est donc depuis l'heure de midi, وقت الظهر, jusqu'à l'heure

l'ouvrage précité, p. 626 et 762, donne ce texte et ne paraît pas avoir compris cette expression. Comme cela est écrit dans notre texte, مّا porte un *techdid* parce que برجٍ ما équivaut à برجنْ ما; le نْ s'assimile avec le م qui suit. Cf. le proverbe qui a été cité plus haut (texte arabe, I, p. 253, l. 16) و لامر مّا جدع قصير انفه «et c'est pour une *chose quelconque* (c'est-à-dire pour quelque chose) que Kaṣîr a mutilé son nez». Cette assimilation du نْ contenu implicitement dans le *tanoûîn*, avec le م initial du mot suivant est indiquée dans la Grammaire arabe de Silvestre de Sacy (2e éd., p. 55, § 115).

(1) D'autres manuscrits et le texte d'Al Bîroûnî (p. 13, l. 2) portent : ذماسة; c'est *dvimasa* d'après Burnouf (cf. Caussin de Perceval, *Journal Asiatique*, IVe série, tome I, p. 359); *adhimasa*, d'après Reinaud cité par Sachau qui traduit (p. 371) ce mot par «*intercalary month*».

(2) Toute cette partie se trouve dans Al Bîroûnî, p. 9 et seq. Comme on le voit par ma note 1 (page 31), elle est copiée dans Aboû Ma'char.

de l'ʿaṣr, وقت العصر[1]. C'est sur cette base qu'ils établissent leurs tables. L'un d'eux même commence le jour à minuit; c'est l'auteur de la table de Chahrbârazânsâh, شهربارزانساه (*sic*)[2]. Telle est, d'une manière absolue, la limite du jour, si on y comprend la nuit; si, au contraire, on considère (celle-ci) à part, le mot jour, يوم, dans son acception propre, a le même sens que journée, نهار, c'est-à-dire l'intervalle entre le lever et le coucher du disque du soleil; la nuit est tout ce qui n'est pas la journée et en est le contraire. Pour certains, la première limite du jour est le lever de l'aurore et la dernière le coucher du soleil, conformément à la parole divine : «Mangez et buvez jusqu'à ce que la clarté de l'aurore vous permette de distinguer un fil blanc d'un fil noir; alors accomplissez le jeûne jusqu'à la nuit[3]». l. 20.

On dit que ces deux limites sont les extrémités du jour; mais on objecte que ce verset indique simplement les limites du jeûne sans désigner aucunement le commencement de la journée, que le crépuscule du soir (litt. : «de l'Occident») répond à l'aurore du matin (de l'Orient) et sont d'origine équivalente; si donc le lever de l'aurore était bien le commencement de la journée, c'est le crépuscule qui en serait la fin. C'est d'ailleurs ce qu'ont adopté certaines sectes chiʿites[4].

Ceci posé, nous dirons que l'ère des Coptes est connue par les Chrétiens sous le nom d'ère des Martyrs, et qu'elle porte aussi celui d'ère de Dioclétien.

DE L'ÈRE DE DIOCLÉTIEN

QUI DÉSIGNE L'ÈRE ADOPTÉE PAR LES COPTES.

Ce Dioclétien était un des souverains de Rome qu'on appelle Césars; son avènement est du milieu de l'année 595 d'Alexandre. Il n'était pas de maison royale, mais, une fois roi, il fut puissant et étendit sa souveraineté jusqu'à

(1) Observation absolument incompréhensible si on donne à ʿaṣr, عصر, sa signification ordinaire : «intervalle entre midi et le coucher du soleil». Le passage correspondant d'Al Bîroûnî (p. 6, l. 14) est tout autre : من النصف الظاهر من فلك نصف النهار «de la moitié visible (c'est-à-dire diurne) du méridien», en d'autres termes : «du passage visible du soleil au méridien [à un autre passage visible]». — Il me paraît évident que العصر doit être corrigé en الظهر et qu'il faut lire : «depuis un midi jusqu'à un (autre) midi».

(2) Al Bîroûnî, p. 6, شهرياران الشاه : Châhrîârân alchâh. L'auteur de cette table est inconnu, mais M. Sachau (trad., p. 368) mentionne deux tables portant l'une le nom de Châhrîârân, l'autre celui de Alchâh.

(3) *Coran*, II, 183.

(4) Toute cette partie se retrouve également dans Al Bîroûnî, p. 6 et seq.

Madaïn des Chosroès (Ctésiphon) et à Babylone, et il légua l'empire de Rome à son fils. Il choisit pour siège de son royaume la ville d'Antioche et s'attribua, comme domaine propre, la Syrie et l'Égypte jusqu'au Maghrib al Akṣa (Maroc actuel). Or, en l'année 19 de son règne, — d'autres disent en l'année 12, — les Égyptiens et les Alexandrins se révoltèrent contre lui; il fit contre eux
l. 30. une expédition et en fit un grand massacre. Il frappa (surtout) les Chrétiens dont il versa le sang, dont il ferma les églises et interdit le culte, obligeant le peuple à adorer les idoles; il poussa aux dernières limites le massacre des Chrétiens. Ayant régné vingt et un ans, il mourut après une maladie horrible; son corps était dévoré de vers et ses dents tombaient. Ce fut le dernier des empereurs romains qui adora les idoles, car tous ceux qui régnèrent après lui ne pratiquèrent plus que le culte chrétien. En effet, son fils ne régna après lui qu'un an (d'après les uns), davantage d'après les autres; puis régna Constantin le Grand qui professa ouvertement le christianisme et le répandit sur la terre.

On raconte qu'un nommé Adjlah (Achilleus, اجلة), se révolta en Égypte et rejeta l'autorité romaine. Dioclétien marcha contre lui et assiégea Alexandrie qui était alors la capitale, pendant neuf mois; il s'empara d'Adjlah, le mit à mort et livra toute l'Égypte au rapt et au meurtre. Il envoya le général de son armée combattre Sapour, roi de Perse, dont il décima les troupes, qu'il battit (en personne) et dont il fit prisonniers les femmes et les frères; ayant fait une incursion sur son territoire, il revint avec de nombreux prisonniers perses. Il sévit aussi contre la population romaine, qu'il livra au meurtre et au rapt. Ce fut un règne abominable où furent massacrés tant de divers peuples et détruits tant de temples du culte qu'on n'en saurait faire l'énumération. Ses sévices contre
P. 263. les Chrétiens sont la dixième persécution; ce fut la plus abominable de toutes et la plus longue, car elle dura dix années sans se relâcher un seul jour. Il brûlait les églises, faisait battre les fidèles et, quiconque se cachait ou s'enfuyait, il le faisait rechercher et tuer; il voulait ainsi détruire toute trace des Chrétiens et abolir le christianisme sur la terre. C'est pour cette raison qu'ils ont choisi l'avènement de Dioclétien pour leur ère. Cet avènement eut lieu un vendredi; entre ce vendredi et le mardi 1er Toût qui est le jour du règne d'Alexandre, fils de Philippe de Macédoine, il y a cinq cent quatre-vingt-quatorze ans, dix-huit mois, trois jours; entre ce vendredi qui est le premier jour de l'ère de Dioclétien et le jeudi qui est le premier jour de l'Hégire du Prophète, il y a trois cent trente-huit années lunaires (*sic*) et trente-neuf jours[1].

(1) L'ère de Dioclétien commence en l'an 284 de Jésus-Christ, donc l'année 338 de cette ère répond à 622, qui est bien l'année de l'Hégire. C'est donc 338 années de la dite ère et non pas 338 années

Les Coptes donnent à leur année douze mois, ayant tous également le nombre de trente jours; les douze mois écoulés, ils les font suivre de cinq jours en plus du nombre de leurs jours; ces cinq jours étaient nommés épagomènes, ابوغمنا[1]; aujourd'hui on les appelle les jours du *nasî;* le nasî est ainsi établi pendant trois années consécutives et, dans la quatrième, ils font le nasî de six jours. Ainsi leurs
années sont trois années consécutives de trois cent soixante-cinq jours puis la l. 10.
quatrième a un nombre de trois cent soixante-six jours. Le système de leurs années revient au système des années grecques puisque leur année moyenne équivaut à trois cent soixante-cinq jours un quart; le genre de l'intercalation seul diffère, car, chez les Coptes, l'intercalation a lieu dans une année[2] et chez les Grecs dans l'intérieur de l'année, السنة الداخلة.

Voici les noms des mois coptes : Toût, Babah, Hatoûr, Kîhak, Ṭoubah, Amchîr, Barhamât, Barmoûdah, Bachans, Boûoûnah, Abîb, Misrî (ou Misrâ). Tels sont les douze mois qui comptent chacun trente jours. Après Misrî qui est le douzième mois ils ajoutent les jours du nasî. Ils placent le Noûroûz (jour de l'an) au premier du mois de Toût.

DES PÉRIODES HEBDOMADAIRES.

Les anciens peuples de la Perse et de la Sogdiane, ainsi que les premiers Égyptiens, ne se servaient pas dans leurs mois des périodes hebdomadaires. Le premier peuple qui en fit usage fut celui de la partie occidentale (par rapport à la Perse) de la terre, spécialement celui de Syrie et des contrées avoisinantes; et cela, à cause de l'apparition des prophètes en ces lieux et des récits qu'ils firent de la première semaine où naquit l'Univers, Dieu ayant créé les cieux et la terre dans les six (premiers) jours de la semaine. Cette pratique se répandit
chez tous les peuples; les Arabes primitifs, العاربة[3], l'adoptèrent à cause du l. 20.

lunaires, comme le dit l'auteur. Il faut au lieu de : قمرية «lunaires», lire : فارسية «persanes» comme cela est écrit plus loin (texte arabe, I, p. 299, l. 19), le système des années persanes étant le même que celui des années coptes.

(1) Le texte de Boûlâḳ porte fautivement : ابو عنا.

(2) في سنة. Je traduis littéralement. Je pense qu'il faudrait lire : في اخر السنة «à la fin de l'année». L'auteur veut évidemment dire que, chez les premiers, l'intercalation se fait en bloc, mais, que chez les seconds, elle est répartie dans toute l'année.

(3) Les historiens distinguent trois races successives d'Arabes : la race primitive ou *ʿÂribat*, عاربة; la race secondaire ou *Moutaʿarribat*, متعربة; la race tertiaire ou *Moustaʿribat*, مستعربة. V. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, I, 6.

voisinage de leur pays et celui de Syrie. Ils étaient, en effet, à Babylone, avant leur émigration dans le Yémen et ils connaissaient Noé. Dieu leur envoya Hoûd puis Ṣâliḥ. C'est chez eux qu'Abraham installa son fils Ismaïl qui s'identifia aux Arabes, يعرّب.

Les premiers Égyptiens se servaient des noms des trente jours de chaque mois, donnant à chacun de ces jours un nom spécial, comme c'est l'usage dans la chronologie perse. Ils persistèrent dans cette pratique jusqu'au règne en Égypte d'Auguste fils de Boûḥas[1], اغشطش بن بوحس, lequel voulut leur prescrire de pratiquer l'intercalation, afin d'être toujours en concordance avec le système des Romains. A ce moment, on constata que l'écart jusqu'à la grande année embolique était de cinq ans; il attendit, alors, qu'il se fût écoulé cinq années de son règne, puis il leur prescrivit l'embolisme des mois, avec un jour intercalaire par quatre années, comme faisaient les Romains. C'est depuis ce temps que les Égyptiens abandonnèrent l'usage des noms pour les trente jours (du mois), n'ayant pas pour le jour intercalaire de nom spécial. Bientôt disparurent ceux d'entre les Égyptiens qui avaient fait usage de ces noms des trente jours est ceux qui le connaissaient; il n'en resta plus le souvenir dans le monde entier; il disparut comme a disparu (le souvenir de) tant d'autres noms des pratiques anciennes et des coutumes; le premier (de ces noms disparus) est l'année de Dieu (!), سنة الله, chez ceux qui ont passé avant (nous). Les noms anciens des mois coptes étaient:
l. 30. Toût, Boûoûnî (بوونى, lire : بووبى, Boûoûbî), Atoûr, Siwâḳ, Ṭoubî, Mâkîr, Fâmînoût, Barmoutî, Bâḥoûn (باحون, lire : باخون, Bâkhoûn), Bâoûnî, Afîʿî (افيعى, lire : افيفى, Afîfî), Abîḳâ[2], chacun de trente jours, et désignés par des noms spéciaux; puis quelqu'un des chefs coptes inaugura, après la mise en usage de l'embolisme, les noms qui sont aujourd'hui communément répandus en Égypte. Toutefois quelques-uns disent Kiâk au lieu de Kihak, Barmahoûṭ au lieu de Barmahât, Bachâns au lieu de Bachans, Mâsoûrî au lieu de Misrî. Les uns appellent nasî les jours supplémentaires, les autres, épagomènes, ce qui signifie : le petit mois. Comme nous l'avons dit précédemment, ils sont annexés à la fin de Misrî; on y adjoint le jour complémentaire (tous les quatre ans) et alors les Épagomènes sont de six jours. L'année complémentaire (bissextile) s'appelle chez eux le *nouḳṭ*, النقط, c'est-à-dire : la marque[3]. Une légende copte veut que leurs mois

[1] Al Bîroûnî, p. 49, يوجس (trad., p. 58 : «Gaïus»).

[2] L'origine de ce nom est inconnue. M. Sachau (Al Bîroûnî, trad., p. 59) le transcrit en caractères arabes, ابيقا.

[3] Toute cette partie paraît empruntée à Al Bîroûnî, p. 48-49. Le titre du chapitre ne convient qu'au premier paragraphe, qui semble d'ailleurs, un hors-d'œuvre dans l'ensemble des considérations de Maḳrîzî sur la chronologie copte. On surprend le procédé de l'auteur qui copie, sans critique, en se contentant de faire, de temps à autre, quelques déplacements de textes et quelques coupures, ce qui entraîne l'incohérence et la confusion.

Comme l'a fait remarquer M. Stern, le mot copte est ⳨ ⲁⲡⲟⲕⲧⲓ = ἐπακτή, et il faut lire البقط, *al bouḳṭ* (Al Bîroûnî, trad., p. 385).

soient ceux de l'année de Noé, de Seth et d'Adam, dès l'origine du monde, qu'on maintint chez eux jusqu'à la sortie de l'Égypte de Moïse et des Israélites. Ceux-ci prirent alors, pour premier jour de leur année, le 15 Nîsân, ainsi qu'il le leur est ordonné par la Bible, jusqu'à ce qu'Alexandre transportât le début de l'année au premier Tichrîn; de même, chez les Égyptiens, quelqu'un de leurs rois transporta le début de l'année au premier jour de son règne, de sorte que le premier Toût chez eux précédait le jour (correspondant au) premier de la création du monde de quatre-vingt-huit jours, dont le premier était un mardi et le dernier P. 264.
un samedi. A cette époque, le premier Toût était un dimanche, qui est le premier jour de la création par Dieu de l'Univers, (correspondant) aujourd'hui au jour appelé 19 Barmahoût. Cela tient à ce que le premier qui régna sur la terre après le déluge fut Nimroûd ibn Kanaʿân ibn Ḥâm ibn Noûḥ (Noé), qui éleva Babylone. C'est le père des Chaldéens, puis les descendants de Miṣraïm ibn Ḥâm ibn Noûḥ firent roi Matach, متش, lequel éleva Memphis en Égypte sur le Nil[1]. Il lui donna le nom de son aïeul Miṣraïm. C'est le second des rois qui régnèrent sur la terre. Ces deux souverains suivirent la chronologie de leur ancêtre Noé, et, après eux, on compta les années, comme ils l'avaient fait, jusqu'aux changements que nous avons mentionnés.

LES FÊTES DES COPTES CHRÉTIENS

DANS LE PAYS D'ÉGYPTE.

Yoûnis rapporte de ʿOumar ibn al Khaṭṭâb cette parole : «Évitez les fêtes des Juifs et des Chrétiens, car la malédiction descend sur eux quand ils sont réunis, et n'apprenez pas leur jargon, car vous vous imprégneriez de leurs mœurs». Ibn ʿAbbâs dit que dans la parole divine : «Et ceux qui n'assistent pas aux *faux* l. 10.
et qui lorsqu'ils passent près du *frivole* passent avec gravité[2]» il est fait allusion

[1] Au chapitre de Memphis (éd. arabe, I, p. 135, l. 26), le roi s'appelle Baiṣar ou Banṣar, بنصر ou بنصر. Est-ce le même sous la forme بيسر, devenu بتش puis متش? Est-ce le nom de Ménès, منس?

[2] *Coran*, XXV, 72.

aux fêtes des polythéistes. Comme on lui disait que peut-être il s'agissait du *faux témoignage*, il répondit : Non, c'est uniquement une allusion à la *présence* au *faux* (culte). N'accepte pas ce dont tu n'as pas la science. L'oreille, l'œil et le cœur, tous ces organes sont interrogés à ce sujet.

Les Chrétiens Coptes d'Égypte pratiquent la doctrine des Jacobites comme nous l'avons déjà dit; leurs fêtes actuelles, connues dans toute l'Égypte, sont au nombre de quatorze par année copte. Sept sont appelées les grandes fêtes, et sept les petites. Les grandes fêtes sont chez eux : l'Annonciation, l'Olivier (les Rameaux), la Pâques, le Jeudi des Quarante (Pentecôte), le Jeudi (Ascension), la Nativité, le Baptême. Les petites sont : la Circoncision, les Quarante, le Jeudi du Pacte (Jeudi Saint), le Samedi de la lumière (Samedi Saint), le Dimanche des limites, l'Épiphanie, la Croix. Il y a encore d'autres cérémonies qui n'ont pas, à leurs yeux, de caractère légal, mais qui sont passées en coutume chez eux : tel le Noûroûz (jour de l'an). Je vais donner une description de ces fêtes, telle qu'on ne la trouve nulle part ailleurs, d'après mes extraits des livres des Chrétiens et de l'histoire musulmane.

LA FÊTE DE L'ANNONCIATION.

C'est la fête des Chrétiens qui a pour origine l'annonciation par Djibril à
I. 20. Marie de la naissance du Messie. Ils appellent Djibrîl Gabriâl, donnent le nom de Mâret, مارت[1], à Marie, et au Messie celui de Iâchoû', ياشوع; ils disent souvent encore : le Seigneur Iâchoû'. Les Chrétiens d'Égypte célèbrent cette fête le 29 Barmahat.

LA FÊTE DE L'OLIVIER.

Ils l'appellent encore fête *d'Achcha'ânîn*, الشعانين; elle signifie : louange, تسبيح[2]. Elle a lieu le septième dimanche de leur jeûne. Dans cette fête d'*Achcha'ânîn* ils ont l'habitude de sortir des églises avec des branches de palmiers. Ils ont pour tradition que c'est le jour où le Messie monta sur le *'anoû*, العنو, c'est-à-dire sur un âne, à Jérusalem et entra à Sion, صهيون, ainsi monté, tandis que le peuple devant lui chantait ses louanges; et il exhortait à la charité et il

[1] Mâret, comme le remarque Wüstenfeld (*Abhandl., der hist.-philolog. Classe der königl. Gesellschaft der Wissenchaften zu Göttingen*, 1847, — *Macrizi's Geschichte der Copten*, Worwort, p. 6) est le mot syriaque équivalent à l'arabe السيدة «la Dame».

[2] Le terme الشعانين est, en effet, l'altération de l'hébreu *hosanna*, הושענה. Cf. Dozy, *Supplément*.

encourageait à la pratique du bien et il interdisait le mal et en prêchait l'éloignement. Cette fête d'*Achcha'ânîn* est une cérémonie où les Chrétiens d'Égypte parent leurs églises. Le 10 de Radjab de l'année 378 où avait lieu cette fête, al Ḥâkim bi amr Allah Aboû 'Alî Mansoûr ibn al 'Aziz billah, interdit aux Chrétiens de parer leurs églises et de porter des rameaux comme c'était leur habitude; il fit arrêter tous ceux sur qui on en trouva, et il confisqua les biens de main-morte, محبس, consacrés aux églises, pour les attribuer au trésor public, الديوان. Il envoya des ordres semblables dans toutes les provinces. On brûla un grand nombre de leurs crucifix à la porte de la Mosquée Vieille (c'est-à-dire de 'Amrou) et de la *chourṭat*, الشرطة[1].

LA FÊTE DE PÂQUES.

C'est leur plus grande fête. Ils prétendent que le Messie, lorsque les Juifs s'irritèrent contre lui et se réunirent pour l'humilier et le mettre à mort, fut I. 30.
arrêté et on dressa un gibet pour qu'il y fût mis en croix; il fut donc mis en croix sur un gibet où il y avait (déjà) deux larrons. Pour nous (Musulmans), — et c'est la vérité, — Dieu l'appela à lui; il ne fut pas crucifié ni mis à mort; celui qui fut crucifié sur le gibet en compagnie de deux larrons fut un autre que le Messie à qui Dieu avait donné l'apparence du Messie. Ils disent donc que les soldats se partagèrent ses vêtements et que les ténèbres enveloppèrent la terre de la sixième heure du jour jusqu'à la neuvième; cela le vendredi 15 de la lune du Nisân des Hébreux, 19 Barhamat, 5 Adhar de l'année..........[2]. Le pseudo-Messie fut, à la fin du jour, enseveli et sur son tombeau fut placée une pierre énorme que les chefs des Juifs scellèrent; ils y placèrent des gardiens au matin du samedi, de peur qu'on enlevât (le corps). Alors, prétendent-ils, l'homme enseveli se leva du tombeau dans la nuit du samedi au dimanche au point du jour. Or, Pierre et Jean, les deux disciples, allèrent au tombeau. Or, voici que les vêtements qui recouvraient l'homme enseveli étaient vides de tout cadavre, et un ange de Dieu vêtu de blanc était sur le tombeau; il leur apprit que l'enseveli s'était levé du tombeau. Ils ajoutent qu'au soir de ce dimanche le Messie apparut à ses disciples, les salua, mangea avec eux, leur parla, les prêcha et leur fit les prescriptions qui sont contenues dans leur évangile. Cette fête a lieu chez P. 265.
eux trois jours après celle de la crucifixion.

[1] La *chourṭat* (plus exactement *dâr ach chourṭat*) était la maison de la police. Il en sera parlé dans les chapitres relatifs à Al-Fousṭâṭ (texte arabe, I, p. 304, l. 30).

[2] Lacune dans le texte.

LE JEUDI DES QUARANTE.

Il est connu, chez les Syriens, sous le nom de *mislâk*, مسلاق. On l'appelle encore la fête de l'Ascension; c'est le quarante-deuxième jour de la rupture du jeûne. Ils disent que le Messie, quarante jours après sa résurrection, alla vers la maison de ʿAînâ, عينا, tous ses disciples avec lui, il leva les mains et les bénit, puis, monta aux cieux; il avait alors exactement trente-trois ans et trois mois. Les disciples rentrèrent à *Aourasalîm* qui est Jérusalem, بيت المقدس. Il leur avait prédit la célébrité et bien d'autres choses qui sont connues chez les Chrétiens. Telle est leur conviction sur l'élévation du Messie (à Dieu). Et qui est plus véridique dans ses récits que Dieu?

LA FÊTE DU JEUDI.

C'est la ʿ*Ansarat* (Pentecôte); ils la célèbrent cinquante jours après la résurrection. Ils prétendent que, quatorze jours après l'ascension et cinquante après la résurrection du Messie, les disciples se réunirent dans le cénacle, علية, de Sion et qu'alors leur apparut l'Esprit Saint sous la forme de langues de feu; ils furent remplis de l'Esprit Saint et parlèrent toutes les langues et par leurs mains se manifestèrent de nombreux miracles. Les Juifs les persécutèrent et les emprisonnèrent; mais Dieu les délivra d'eux; ils quittèrent leurs prisons pour se répandre sur la terre et prêcher aux peuples la religion du Messie.

LA FÊTE DE LA NATIVITÉ.

Ils prétendent que c'est le jour où naquit le Messie. C'est un lundi; ils font la
l. 10. veillée dans la nuit de la Nativité. Ils ont pour habitude de multiplier les feux dans les églises et de les parer. En Égypte la célébration se fait le 29 Kihak. Cette fête a toujours été dans ce pays une des plus solennelles; à l'époque des Fatimides, on distribuait aux fonctionnaires tels que les professeurs expérimentés, les émirs puissants et tous les chefs écrivains et autres, des vases pleins de sucreries cairotes, des galettes, مثارد, de samidh, سميذ[1], des cruches, قربات,

[1] Dozy, *Suppl.*, identifie le mot سميذ (*sic*) au برغل sorte de préparation spéciale du froment.

d'eau de rose, des..., طمافير[1] de gâteaux, زلابية, et du poisson appelé *boûrî*, بورى[2]. Parmi les pratiques des Chrétiens, lors de la Nativité, est le jeu du *nâr*, النار, dont on a dit excellemment :

Combien est sot le jeu du nâr dans la Nativité ! — Il n'y a en lui qu'un encouragement[3] à l'Islam.
Car, en ce jour, mensongèrement, les Chrétiens disent que leur Seigneur Jésus, fils de Marie, est [créé et qu'il est né.

De nos jours encore, c'est à al Ḳâhirat, à al Fousṭâṭ et dans toute l'Égypte, une fête très belle. On y vend des cierges colorés des plus belles teintes et de fines statuettes par sommes incalculables. Il n'y a petit ni grand dans le peuple qui n'en achète pour ses enfants et sa famille. Ils appellent ces objets : *fawânîs*, au singulier : *fânoûs* (« lanterne, flambeau »); ils en suspendent dans les marchés aux boutiques,
d'une quantité et d'une beauté extraordinaires. Tout le monde rivalise d'enchères, l. 20.
الغالات; à tel point que j'ai entendu dire qu'il fut fait un cierge dont le prix s'éleva à 1500 dirhems d'argent, ce qui vaudrait aujourd'hui plus de 70 mithkâls d'or. Sur les chemins, la demande la plus fréquente (des mendiants) au temps de cette fête consistait à demander à Dieu qu'on leur accordât l'aumône d'un fânoûs ou qu'on leur achetât quelque petit fânoûs d'une valeur d'un dirhem environ. Quand l'Égypte fut ruinée (vers la fin des Fatimides), une des réjouissances qui disparurent fut cette pratique des fânoûs à la Nativité, à peu de chose près.

LE BAPTÊME.

Il est célébré en Égypte le 11 de Ṭoûbah. L'origine en est, chez les Chrétiens, que Iaḥiâ ibn Zakariâ, qu'ils appellent Ioûḥanna (Jean) le Baptiste baptisa le Messie, c'est-à-dire le baigna dans les eaux du Jourdain, et, dans le moment que le Messie sortait de l'eau, l'Esprit Saint descendit sur lui. C'est pour cela que les Chrétiens plongent leurs enfants dans l'eau en ce jour et y descendent eux-mêmes tous, alors que c'est au fort du froid. Ils appellent ce jour : celui du Baptême (immersion, غطاس). C'était en Égypte une fête des plus considérables. Al Masʿoûdî a dit : « La nuit du Baptême est en grande vénération auprès de la population en

[1] Dans le même texte, que notre auteur reproduit plus loin (édition arabe, I, 494), on lit طياقير. Peut-être faut-il lire : طياغير, pluriel de طيغار. Ce dernier mot est signalé par Dozy, *Supp.*, comme s'appliquant à une grande cuve ou cruche.

[2] Sur ce poisson voir notre auteur (éd. arabe, I, p. 108, l. 6, et 181, l. ult.) et Abdellatif (édition de Sacy, p. 281, 287).

[3] مقصود littéralement « une aspiration », c'est-à-dire : il est tellement sot qu'il dégoûte du Christianisme et pousse, par réaction, à l'Islam. Les Musulmans ne peuvent admettre que Dieu soit créé et qu'il soit né.

Égypte; on n'y dort pas. C'est le 11 Toûbah. J'ai assisté, en l'an 330, à la nuit du Baptême en Égypte. Al Ikhchîd ibn Toughdj (طغج pour طغج), émir d'Égypte, était dans son palais appelé le *choisi*, المختار, dans l'île qui est à cheval, راكبة, sur le Nil[1]
l. 30. et que le Nil entoure. Sur ses ordres, on alluma sur toute la rive de l'île et celle d'al Fousṭâṭ mille flambeaux outre les flambeaux et cierges qu'avait allumés la population d'al Fousṭâṭ. Et il y avait, cette nuit, des milliers de gens, tant Musulmans que Chrétiens sur les bords du Nil, les uns dans les *zoûrâḳ*[2], les autres dans les maisons voisines du Nil, les autres sur les rives mêmes. Nul de ceux qui en avaient le moyen n'hésitait à faire étalage de victuailles, de boissons, de vêtements, d'ustensiles d'or et d'argent, de joyaux, d'instruments de musique[3], de danses. Ce fut la plus belle nuit qui fut jamais à al Fousṭâṭ et la plus complète en réjouissances. Les *darb* (rues) ne furent pas fermées. Presque tous se plongèrent dans le Nil, affirmant que c'était une préservation contre les maladies et une conjuration du mal[4]. »

Al Mousabbiḥî[5] dit, dans son histoire : « Parmi les faits de l'an 367 est l'interdiction faite aux Chrétiens de manifester en masse lors de la fête du Baptême, de se plonger dans l'eau et de faire publiquement de la musique. On publia que quiconque le ferait serait expulsé de la capitale[6]. Il dit encore qu'en l'année 388, lors de la fête du Baptême, on dressa des campements, خيام, des tentes, مضارب, des estrades (litt. : « des lits », اسرّة) sur un grand nombre de points du rivage du Nil. Des estrades furent dressées pour le reïs Fahd ibn Ibrahim le Chrétien, secrétaire de l'eunuque, الاستاذ, Bardjouân[7]. On alluma devant lui des cierges et des

[1] Cette expression paraît assez étrange. Je suppose qu'il est fait allusion au pont qui reliait l'île d'une part à al Fousṭâṭ et d'autre part à al Djîzat (cf. texte arabe, I, p. 61, l. 33); par là, l'île pouvait, en effet, être considérée comme à cheval sur le Nil.

[2] Bateau de plaisance. On trouve ce mot souvent employé dans les *Mille et une nuits* (éd. de Boûlâḳ) où le pluriel زواريق indique le singulier زوراق. Lane (*An english arabic Lexicon*), donne زورق pl. زوارق.

[3] الملاهي et العزف désignent des instruments de musique d'une façon générale; le mot ملهى signifie proprement : « réjouissance », et doit surtout désigner les tambours.

[4] Ce texte se retrouve, en effet, avec quelques légères variantes, dans les *Prairies d'Or* (éd. Barbier de Meynard, II, 364).

[5] Le texte de Boûlâḳ écrit constamment : المسيحى, al Masîḥî, pour : المسبحى. C'est une erreur. Sur cet historien, l'émir 'Izz al moulk Aboû 'Abd Allah Mouḥammad (366-420), voir Ibn Khallikân (trad. de Slane, III, 87-90), Ibn Sa'îd (éd. Tallqvist; texte, p. 96; trad., p. 102), Brockelmann, *Geschichte der arab. Literatur*, I, p. 334, etc.

[6] الحضرة, résidence (du prince).

[7] Sur ce personnage et son secrétaire voir notre auteur (texte arabe, I, p. 285 et seq. — Traduit par S. de Sacy, dans sa *Chrestomathie arabe*, I, 93 et seq.), et S. de Sacy, *Religion des Druzes*, p. cclxxxiv et seq.

flambeaux; on amena des chanteurs et des musiciens. Il s'assit avec toute sa famille et but jusqu'au moment de l'immersion; il fit alors l'immersion, puis se retira ». P. 266.
Le même dit qu'en l'an 401 le 18 djoumadâ I qui est le 10 Toûbah, l'immersion fut interdite aux Chrétiens, et que nul ne se plongea dans le fleuve. Il dit aussi : « Parmi les faits de l'an 415, la nuit (veille) du mercredi 4 dhoû'l ḳa'adat eut lieu le Baptême, et tout le peuple se mit à acheter des fruits, des moutons, etc. Le chef des croyants aḍh Ḍhâhir lii'zâz dîn Allah se rendit au palais de son ancêtre al 'Azîz billah à al Fousṭâṭ pour voir le Baptême, lui et son harem. On publia que les Musulmans ne devaient pas se confondre avec les Chrétiens en descendant dans le fleuve du Nil. Badr ad Daulat, l'eunuque noir, chef des deux polices[1], éleva une tente sur la digue, الجسر, et y siégea. Le chef des croyants ordonna alors qu'on allumât des feux et des flambeaux pendant la nuit; ce fut un immense embrasement. Les moines et les prêtres parurent avec des crucifix et des lumières et y firent les offices, قسسوا, longuement, jusqu'au moment où ils accomplirent l'immersion.

Ibn al Mâmoûn[2], dans son histoire, dit parmi les faits de l'an 515, où il décrit le Baptême, que les officiers de la cour, اهل الدولة, distribuèrent, suivant l'usage, aux fonctionnaires, اهل الرسوم, des citrons, oranges et limons dans les bateaux, ainsi que des bottes de cannes à sucre et du *boûrî*, chacun suivant les fonctions qui lui étaient assignées dans la chancellerie, الديوان[3]. l. 10.

LA CIRCONCISION.

Cette fête se célèbre le 6 du mois de Bouounah. Ils affirment que le Messie fut circoncis en ce jour qui est le huitième après la Nativité. Les Coptes sont exclusivement les seuls Chrétiens qui se font circoncire.

LES QUARANTE.

C'est, d'après eux, l'entrée du Messie dans le Temple. Ils disent que le grand prêtre Sam'ân vint auprès du Messie qui était avec sa mère et le bénit. Cette fête se célèbre le 18 du mois d'Amchîr.

[1] Probablement de la police du Caire et de celle de Fosṭâṭ.

[2] Cet historien qui n'est cité, si je ne me trompe, que par Makrîzî, est probablement le fils du vizir al Mâmoûn al Batâikhî, lequel mourut en 519. Je ne trouve, nulle part, de renseignements sur lui.

[3] On retrouvera, plus tard, le même chapitre à fort peu près (édition arabe, I, p. 494).

LE JEUDI DU PACTE.

Il se célèbre trois jours avant Pâques. Ils ont la coutume, à ce moment, de remplir des vases d'une eau sur laquelle ils marmottent (des prières) et dont ils lavent les pieds de tous les Chrétiens, en signe de bénédiction. Ils prétendent que le Messie fit ainsi à ses disciples dans le jour correspondant à celui-ci afin de leur enseigner l'humilité, puis il leur imposa le pacte qu'ils ne se sépareraient jamais et qu'ils s'humilieraient les uns devant les autres. Le commun des Égyptiens l'appelle, à notre époque, le Jeudi des lentilles parce que les Chrétiens font cuire des lentilles épurées, مصفى. En Syrie on l'appelle Jeudi du riz ou Jeudi des œufs; en Espagne Jeudi d'Ibrîl. Ibrîl est le nom d'un de leurs mois. Au temps dés Fatimides, on frappait, à l'occasion de ce Jeudi des lentilles, cinq cents dinars et on frappait des *kharroûbats*[1] qui étaient distribuées aux officiers de la cour suivant des rites déterminés ainsi que nous le disons dans ce même livre quand nous traiterons d'al Ḳâhirat et al Fousṭâṭ au chapitre de l'Hôtel de la Monnaie[2]. Jusqu'à nos jours le Jeudi des lentilles a été, à al Ḳâhirat et à al Fousṭâṭ et dans toutes les provinces de l'Égypte, une des fêtes les plus considérables. On vend dans les marchés des œufs teints de nombreuses couleurs en quantité extraordinaire. Les esclaves et les jeunes gens les jouent entre eux, et les bagarres[3]... Ce qui amène parfois de la part du mouḥtasib l'envoi d'agents pour les disperser. Les Chrétiens se font des cadeaux réciproques. Ils font aux Musulmans des cadeaux de diverses sortes de poissons mélangés avec des lentilles épurées et des œufs. La misère des gens a fait disparaître cet usage; il en reste cependant des traces.

LE SAMEDI DE LA LUMIÈRE.

C'est un jour avant Pâques; ils prétendent que la lumière apparut ce jour là sur le tombeau prétendu du Messie dans l'église de la Résurrection à Jérusalem et que toutes les lampes de l'église s'allumèrent; mais les gens d'observation et d'examen ont constaté que c'est là une des impostures des Chrétiens, une œuvre de leurs mains. C'est en Égypte une fête, le troisième jour après (celle du) Jeudi des lentilles, et une suite à celle-là.

[1] Sorte de poids monétaire. Voir, à ce sujet, Sauvaire, *Journal asiatique*, VIIe série; XV, p. 255.

[2] Ce chapitre se trouve dans l'édition arabe, I, p. 445; mais c'est plus exactement le suivant, I, p. 450, qui traite de cette pratique. Cf. I, 495, l. 5.

[3] Il est vraisemblable qu'il y a quelque lacune et qu'il faut lire : et (de là naissent) les bagarres, الغوغا.

LE DIMANCHE DES LIMITES.

C'est huit jours après Pâques. Cette fête se célèbre le premier jour après la rupture du jeûne parce que les dimanches précédents sont consacrés au jeûne. On renouvelle alors les ustensiles, le mobilier, les vêtements; on s'adonne aux affaires, aux pratiques mondaines, aux banquets.

LA FÊTE DE L'APPARITION.

Elle se célèbre le 13 du mois de Misrî. Ils prétendent que le Messie apparut à ses disciples après son ascension; ils lui exprimèrent le désir qu'il leur amenât Élie et Moïse. Il les amena tous deux à eux dans le sanctuaire de Jérusalem, puis il remonta au Ciel et les laissa.

LA FÊTE DE LA CROIX.

Elle se célèbre le 17 du mois de Toût. C'est une des fêtes récentes. La cause en est la mise au jour de la prétendue croix par Hélène, mère de Constantin. C'est un long récit, d'après eux, dont le résumé est ce que tu vas voir.

HISTOIRE DE CONSTANTIN.

Ce Constantin était fils de Constance, fils de Valentinien, fils d'Archamisûs (?), fils de Daḳboûn (?), fils de Claudius, fils d'ʿAich (?), fils d'Octave Auguste (?), كتبان اعسب, le Grand, surnommé César. C'est lui qui le premier établit la religion chrétienne et ordonna d'abolir les idoles, d'en détruire les temples, de construire des églises et, le premier des empereurs, il crut au Messie. Sa mère était Hélène de la ville d'Ar Rohâ (Edesse). C'est dans cette ville qu'il grandit auprès de sa mère, s'instruisit dans les sciences. Il ne cessa d'être au comble du triomphe et du bonheur, toujours vainqueur de tous ceux à qui il faisait la guerre. Il était, à l'origine, sectateur des Mages et cruel envers les Chrétiens, acharné contre leur religion. La cause de sa conversion au christianisme est qu'il fut éprouvé par une éruption d'éléphantiasis, ce dont il fut profondément affecté. Il réunit les plus habiles médecins qui s'entendirent pour lui composer un remède, et ils l'obligeaient à se faire macérer, après la prise de ce remède, dans une citerne, صهريج, pleine de sang d'enfants à la mamelle, dans le moment même que ce sang coulait de leurs corps. Il donna donc l'ordre de réunir tous les enfants et de les égorger dans la citerne pour qu'il pût se faire macérer dans leur sang encore frais.

Les enfants furent réunis à cet effet et il s'apprêtait à leur faire subir l'égorgement qu'il avait ordonné, lorsqu'il entendit les lamentations des femmes dont on
P. 267. avait pris les enfants. Il eut pitié d'elles et il ordonna qu'on rendît à chacune le sien, disant : «Il est plus digne de moi de supporter ma maladie, puisqu'il faudrait détruire tant de vies humaines». Les femmes s'en allèrent avec leurs enfants, pleines d'une joie profonde. A la nuit, il se rendit dans sa chambre et il vit en songe un vieillard qui lui disait : «Tu as eu pitié des enfants et de leurs mères et reconnu que mieux valait supporter ta maladie que les égorger. Aussi Dieu a eu pitié de toi et t'accorde la guérison de ton mal. Appelle un homme de la foi (chrétienne) qu'on appelle Silvestre (شلبشقر, lire : سلبستر), qui s'est enfui par crainte de toi, observe les prescriptions qu'il te donnera et astreins-toi au régime qu'il t'indiquera. La santé te viendra intégralement». Il s'éveilla alors tout tremblant, et fit rechercher Silvestre, l'évêque, et on le lui amena. Celui-ci croyait qu'il voulait le mettre à mort, étant donné ce qu'il avait vu de son animosité contre les Chrétiens et sa haine de leur religion. Mais, dès que Constantin le vit, il l'aborda avec des paroles de bienvenue, lui exposa son rêve. Il lui exposa alors la religion chrétienne. Ce qui se passa entre eux alors est le sujet de longs récits chez les Chrétiens[1].

Constantin fit rechercher tous les évêques exilés ou émigrés, embrassa la religion chrétienne, et Dieu le guérit de son éléphantiasis. Alors il s'affermit dans la foi et manifesta ouvertement sa croyance au Messie. C'est dans ces dispositions qu'il était lorsqu'éclata contre lui la sédition des Romains et qu'il la réprima. Il quitta Rome pour construire la ville de Constantinople sur un plan magnifique. Il lui donna son nom et y séjourna; elle devint, depuis, le siège de la souveraineté.
l. 10. Or, les Chrétiens depuis le temps de Néron (بيرون, lire : نيرون), l'empereur contemporain des Apôtres, الحواريين, et des empereurs romains ses successeurs, étaient, à tout instant, mis à mort, ou emprisonnés ou contraints à l'exil. Mais, quand Constantin habita Constantinople, il réunit autour de lui les fidèles du Messie et affermit leur situation, humilia les adorateurs des idoles. Cette conduite irrita les peuples de Rome qui rejetèrent son autorité et se nommèrent un empereur. Il s'en émut, et il se passa entre lui et eux bien des choses dont le récit est fait dans l'histoire de Rome. Enfin, il sortit de Constantinople pour attaquer Rome, dont la population s'était préparée à lui faire la guerre. Mais dès qu'il approcha, ils se soumirent à lui et reconnurent son autorité. Il y resta jusqu'à ce qu'il retournât faire la guerre aux Perses. Il marcha contre eux et les battit. La plupart des royaumes de la terre se soumirent à lui.

(1) Ce récit est d'origine syrienne. Cf. Macler, *Chronique de Maribas Kaldoyo*, dans *Journ. Asiat.*, Xe série, I, p. 545.

Dans la vingtième année de son règne, les Perses ayant fait une incursion sur ses frontières, il les attaqua et les rejeta hors de son territoire. C'est alors qu'il vit en songe une bannière en forme de croix dressée (dans les airs), tandis qu'une voix disait : «Si tu veux vaincre quiconque s'oppose à toi, adopte cet emblème sur tous tes vêtements, برك[1], et tes monnaies». A son réveil, il ordonna à sa mère Hélène de se mettre en route pour Jérusalem afin d'y rechercher les traces du Messie, y construire des églises, y établir les rites du christianisme. Elle se rendit donc à Jérusalem et y construisit des églises. On rapporte que l'évêque Makarius lui indiqua le bois qu'ils prétendent avoir été la croix du Messie. Il lui raconta ce qu'avaient fait les Juifs. Elle fit creuser; et voici que (l'on trouva) un l. 20
tombeau et trois bois en forme de croix. Les Chrétiens prétendent qu'on toucha un cadavre successivement avec chacun des bois, et il revint à la vie au contact du troisième. Ils ont donc fait de ce jour une fête qu'ils appellent fête de la Croix. C'était le 14 d'Aïloul, 17 de Toût, en l'année 318 de la naissance du Messie. Hélène fit aux bois de la croix une châsse, غلاف, [2] d'or et éleva l'église de la Résurrection à Jérusalem sur le tombeau prétendu du Messie. Ses rapports avec les Juifs sont le sujet de récits répandus chez les Chrétiens. Enfin elle partit, emportant la croix, rejoindre son fils.

Constantin gouverna l'empire de Rome jusqu'à sa mort, dans la vingt-quatrième année de son règne. Son fils, Constantin le jeune, lui succéda à l'empire.

La fête de la Croix avait en Égypte un grand éclat. En ce jour, les gens sortaient de la ville pour aller aux Banî Wâïl (endroit) hors d'al Fousṭâṭ[3] et ils se livraient aux pratiques les plus répréhensibles et les plus illicites, et cela dans des proportions extraordinaires. Lorsque la dynastie fatimide s'établit en Égypte et fonda al Ḳâhirat pour s'y installer, et, sous le khalifat des croyants Al ʿAziz billah, il y eut ordre, le 4 Radjab 381, jour de la Croix, d'empêcher les gens de se rendre aux Banî Wâïl et de consigner, ضبط[4], les chemins et les routes (qui y menaient). Mais le 14 Radjab 382, la fête de la Croix eut lieu; les gens sortirent pour aller aux Banî Wâïl et se l. 30.
livrèrent à leurs pratiques accoutumées de réunion et de jeux. En Ṣafar 402, le septième jour, on lut un rescrit, سجل (litt. : «un sceau») à la Mosquée Vieille (de

(1) Je traduis par conjecture, me fondant sur ce que quelques mots de la racine برك se rapportent à l'idée de vêtement. Mon collègue M. Galtier propose d'y voir le mot persan : بيرق «étendards», ce qui est très vraisemblable.

(2) Sur cette châsse d'or, cf. Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, II, p. 145, 146.

(3) Cette région, comme nous le verrons, était au sud même d'al Fousṭâṭ, dans le voisinage du Nil. Là se trouvait le Khalîdj des Banî Wâïl.

(4) Le terme ضبط implique l'idée de coercition, de police. La *zaptieh* ضبطية désigne aujourd'hui, en Égypte, le corps de la police.

'Amrou) et sur les chemins on afficha d'ordre d'al Ḥakìm bi amr Allah (le Khalife) qu'il était fait défense aux Chrétiens de se réunir pour célébrer la fête de la Croix, de manifester leurs réjouissances et d'approcher des églises qui leur furent interdites (ce jour-là). Plus tard, ces pratiques disparurent, à tel point que peu s'en faut, aujourd'hui en Égypte, qu'elles ne soient totalement ignorées.

LE NÎROÛZ[1].

C'est le jour de l'an copte en Égypte, et c'est le premier jour de Toût. La coutume, chez eux, est d'allumer des feux et d'asperger avec l'eau. C'est une des fêtes de plaisir des Égyptiens, de nos jours comme autrefois.

Wahb dit : « En la nuit où Abraham fut jeté dans le feu et jusqu'au matin, sur toute la terre, le feu perdit sa chaleur[2], et nul dans le monde ne put l'utiliser en cette nuit et en cette matinée ». C'est pourquoi on veille auprès du feu en cette nuit où Abraham y fut jeté, on le violente, وثبوا عليها, on y jette des parfums. Cette nuit s'appelle nìroûz ce qui dans la langue syrienne signifie : « fête ».

On demandait à Ibn 'Abbâs ce qu'était le nìroûz et pourquoi on en faisait une fête. Il répondit : C'est le premier jour de l'année qui commence, le dernier de l'année qui finit. Il a plu de faire en ce jour aux princes des présents et des cadeaux. Les Persans en ont fait une coutume religieuse, سنة.

P. 268. Le ḥafidh Aboû l'Ḳâsim 'Alì ibn 'Asâkir[3] dit dans son histoire de Damas, sur l'autorité d'Ibn 'Abbâs : Lorsque Pharaon dit aux *mollas*, الملأ[4], de son peuple : « Voilà un sorcier bien savant[5] », ils lui répondirent : « Convoque les magiciens ». Pharaon dit alors à Moïse : « Fixons un rendez-vous, ô Moïse, auquel nous ne manquerons pas ni moi, ni toi : toi et ton frère vous vous réunirez (d'un côté) et les magiciens se réuniront ». Moïse lui répondit : « Votre rendez-vous sera le jour des réjouissances, يوم الزينة ». Or, ce jour tombait le samedi 1er de l'année, et c'est le nìroûz. Une tradition veut que les magiciens aient dit à Pharaon : « Ô roi, donne un

[1] Le mot نيروز « nìroûz » est pour نوروز « noûroûz » qui, en persan, signifie : « nouveau jour ». On remarquera que dans la prononciation courante d'Égypte, les noms de la forme فوعلون deviennent فيعلون. Ainsi Ṭoûloûn, طولون devient Ṭeïloûn, طيلون; Ḳoûṣoûn, قوصون devient Ḳeïṣoûn, قيصون; etc.

[2] Cf. *Coran*, XXI, 69.

[3] Aboû'l Ḳâsim 'Alì ibn al Ḥasan ibn Hibat Allah Thiḳat ad dìn ibn 'Asâkir ach châfi'ì né à Damas en 520, mort dans cette ville en 571. V. Brockelmann, *Gesch. der arab. Litter.*, I, 331.

[4] On sait que le terme de *molla*, usité chez les Persans et les Turcs, est une altération de *maula*, مولى « maître », et désigne spécialement les chefs religieux.

[5] Il s'agit de Moïse, cf. *Coran*, XX, 56-61.

rendez-vous à cet homme », et qu'il répondit : « J'ai choisi le jour des réjouissances, qui est votre plus grande fête ». Ce jour tombait un samedi et le peuple sortait pour (célébrer) ce jour. Il dit (l'auteur cité) : « Le noûroûz est le jour de l'an des Persans, c'est le 14 Adhâr, dans le mois de Barmahat. On dit que le premier qui l'institua est Djemchìd un roi perse; il régna sur les sept climats; quand sa souveraineté fut à son apogée et qu'il ne lui resta plus d'ennemis, il choisit un jour pour fête et l'appella noûroûz ou[1] jour nouveau. » On dit aussi que Salomon, fils de David, est le premier qui l'institua, le jour où il rentra en possession de son anneau[2]. On dit encore : C'est le jour où Job fut guéri et que Dieu lui dit : « Frappe (le sol) du pied; voici une ablution fraîche et une boisson[3] »; on fit alors de ce jour une fête, et on y adopta la coutume des aspersions d'eau. I. 10.

On dit encore : Il y avait en Syrie une tribu israélite, laquelle fut éprouvée de la peste; alors elle émigra dans l'Irak. Le roi des Perses en ayant été informé ordonna qu'on construisit un enclos où ils seraient maintenus; une fois qu'ils y furent, ils moururent. Or, ils étaient quatre mille. Alors, Dieu, par une révélation dit au prophète de l'époque : « Vois-tu tel et tel pays? Vas-y, va faire la guerre avec telle tribu. — Seigneur, dit le prophète, comment ferai-je la guerre avec eux, puisqu'ils sont déjà morts? — Je les ressusciterai pour toi, répondit la révélation divine. » Alors, Dieu, une nuit, fit tomber sur eux une pluie, et, au matin ils étaient vivants. C'est eux qu'il a désignés par ces mots : « N'as-tu pas vu ceux qui émigrèrent de leurs pays pour se soustraire à la mort, et ils étaient des milliers. Dieu leur dit : mourez; puis, il les a ressuscités[4]. » Dieu donc les fit triompher du roi des Perses et leur dit : « Bénissez ce jour, et versez-vous mutuellement de l'eau ». Ce jour fut le noûroûz, coutume (observée) jusqu'à notre époque.

Le Khalife al Mâmoûn, interrogé sur (l'usage) de l'aspersion de l'eau pendant le noûroûz, dit : par ce verset divin : « N'as-tu pas vu ceux qui émigrèrent de leur pays pour se soustraire à la mort, et ils étaient des milliers. Dieu leur dit : Mourez; puis il les a ressuscités », (il faut entendre) des gens éprouvés par la disette; on dit : un tel est mort de maigreur[5]. Ces gens, en ce jour furent favorisés (par Dieu) d'une fine pluie, رشة من المطر; ils revinrent à la vie et leur pays fut

[1] Le texte porte : ؤ, probablement pour : اى.

[2] Cet anneau lui avait été dérobé par un génie; cf. Reinaud, *Monuments arabes, persans et turcs du Cabinet de M. le duc de Blacas*, I, 165.

[3] *Coran*, XXXVIII, 41.

[4] *Coran*, II, 244.

[5] C'est-à-dire : par hyperbole, on dit qu'il en est mort, pour exprimer qu'il est au point extrême, à la veille d'en mourir.

fertile. Lorsque Dieu les revivifia par la pluie bienfaisante, الغيث — en effet, on appelle cette pluie *al ḥayâ*, الحيا (de la racine : حى «vivre») — ils adoptèrent, à l'image de ce jour, l'usage de verser l'eau, symbole de bénédiction (continué) jusqu'à l'époque présente.

On rapporte aussi que «ceux qui émigrèrent de leur pays, et ils étaient des milliers» sont une fraction des Israélites qui s'enfuirent (par peur) de la peste; d'autres disent que, sollicités de prendre part à la guerre (religieuse), الجهاد, ils craignirent d'être tués dans la guerre; alors, ils émigrèrent de leur pays pour fuir ce danger. Dieu les fit périr pour leur faire comprendre que rien ne les sauverait de la mort, puis il les ressuscita par l'intervention, على يد, de Ezéchiel, حزقيل, un des prophètes des Israélites. Il y a là une longue histoire mentionnée par les commentateurs (du Coran).

ʿAli ibn Ḥamzat d'Isfahân[1], dans son livre, *Les fêtes de la Perse*, اعياد الفرس, dit que le premier qui institua le noûroûz est Djamchîd ou Djamchâd un des rois de l'ancienne Perse. Noûroûz signifie : «jour nouveau». Chez les Persans, c'est le jour de l'équinoxe vernal, de même que le mihrdjân, المهرجان[2], est le premier jour de l'équinoxe automnal. Ils prétendent que l'antériorité est au noûroûz sur le mihrdjân. Ce dernier, disent-ils, fut institué au temps de Feridoûn; c'est lui qui le célébra le premier lorsqu'il tua Aḍḍaḥâk qui est Bêvarasp (بيورست pour بيوراسب)[3]. Il fit donc du jour de sa mort une fête qu'il appela mihrdjân. L'inauguration en est postérieure au noûroûz de deux mille vingt années.

Ibn Waṣîf Châh dit dans l'histoire de Manâoûch ibn Manḳâoûch[4], un des rois de l'ancienne Égypte : «C'est lui qui le premier institua en Égypte le noûroûz; pendant sept jours on y mangeait et buvait pour célébrer les astres».

[1] Je n'ai pas de renseignements sur cet auteur; peut-être est-ce le fils de Ḥamzat ibn Ḥasan al Isfahanî, annaliste connu (ɪvᵉ siècle de l'Hégire).

[2] En persan : مهرگان, fête de l'équinoxe d'automne.

[3] Cf. *Le livre des rois* de Firdousî, (trad. Mohl, I, 85).

[4] Sur ce roi, voir notre auteur (éd. arabe, I, p. 138, l. ult. et seq.; p. 237, l. 13 et seq.). La personnalité de Ibn Waṣîf Châh est assez difficile à déterminer. Dans l'énumération des textes qu'il cite, et qui semble en général suivre l'ordre chronologique des auteurs, Maḳrîzî semble le placer à la même époque que Masʿoûdî, puisqu'il le nomme tantôt avant, tantôt après. Un manuscrit du Musée asiatique de Saint-Pétersbourg, daté de 601, contient, sous son nom, un ouvrage intitulé : «*Le grand livre des Merveilles*, كتاب العجايب الكبير», mais d'autres manuscrits contiennent, sous le même nom, des histoires de l'Égypte s'étendant jusqu'à une époque beaucoup plus tardive. Cette énigme a été étudiée, mais, je crois, non encore résolue, par Wüstenfeld (*Die ælteste Aegyptische Geschichte* — dans Benfey, *Orient und Occident*, I, 326-328) et tout récemment par M. Carra de Vaux dans sa préface de l'*Abrégé des merveilles*, Paris, 1898.

Ibn Riḍoûân[1] dit : «Le Nil étant la cause principale de la fertilité du sol égyptien, les anciens Égyptiens et l'élite de ceux qui suivaient la doctrine du roi Ḳaldiânous, قلديانوس, jugèrent convenable de placer le commencement de l'année au premier jour de l'automne, au moment où le Nil satisfait aux plus importants besoins (du pays). Ils prirent comme premier mois Toût, puis Bâbah, puis Hâtour, et ainsi de suite suivant l'ordre bien connu qu'ils ont adopté pour leurs mois.»

Ibn Zoûlâḳ[2] dit : «En cette année, c'est-à-dire 363 de l'Hégire, le chef des croyants al Mouʿizz lidîn Allah interdit qu'on allumât des feux, la nuit du noûroûz, dans les rues, ainsi que les aspersions d'eau (pratiquées) dans le jour du noûroûz». Il dit encore : «En 64 (pour 364), le jour du noûroûz, il y eut plus que jamais les jeux avec l'eau et les embrasements de feux; la population des marchés circulait et y travaillait. On sortit d'al Ḳâhirat pour se livrer aux jeux qui durèrent trois jours. On montrait les *samâdjat* et les *ḥoulâ* (?)[3], السماجات والحلى, dans les marchés. Puis al Mouʿizz fit proclamer qu'on cessât, qu'on n'allumât plus de feux et qu'on ne versât plus d'eau. Des gens furent arrêtés et emprisonnés, d'autres arrêtés et promenés (ignominieusement) sur des chameaux.»

Ibn al Mâmoûn dit dans son histoire : «La fête du noûroûz ouvrit le 9 Radjab 517 et la kisouat (étoffe) spécialement fabriquée pour le noûroûz en *tirâz* et *thagr d'Alexandrie*, من الطراز وثغر الاسكندرية[4], avec tout son accompagnement d'objets d'or et de soie et de *sâdedj*[5] arriva (au Caire) et on déploya tout le luxe consacré d'étoffes pour hommes et femmes, et d'or et d'argent?, والعين والورق[6], et de toutes les espèces d'objets spéciaux à cette cérémonie, bien répartis suivant leur genre, et avec le nom de leurs propriétaires, et les espèces (de fruits) du noûroûz : melons, grenades, bananes en régime, (dattes) *bousr*, بُسر, en paniers, dattes P. 269.

[1] Il s'agit, sans doute, de Aboûl' Hasan ʿAlî ibn Riḍoûân, médecin du Khalife fatimide al Ḥâkim, qui mourut en 453 ou 460 de l'Hégire, cf. Brockelmann, *Gesch. der arab. Litteratur*, I, 484.

[2] Sur Ibn Zoûlâḳ, un des prédécesseurs de Makrîzî (306-387 Hég.) v. Brockelmann, *Gesch. der arab. Litteratur*, I, 149.

[3] Quatremère, *Sultans Mamlouks*, I, 1ʳᵉ partie, p. 153, donne à سماجات le sens de «figures grotesques», ce mot se trouvant associé à خيال «ombres chinoises». Le second mot حلى «bijoux (?)» ne concorderait pas avec ce sens. Peut-être est-il une mauvaise lecture pour خيال.

[4] Sur le *tirâz* (fabriqué d'ordinaire à Tinnîs) voir notre auteur (éd. arabe, I, p. 181, l. 11). Le tirâz est proprement la broderie. Comme terme d'architecture, il désigne, en Égypte, l'inscription qui se déroule, en bandeau, comme une véritable broderie, sur les murs des grands édifices.

[5] Le *sâdedj*, الساذج, est une étoffe inconnue. Kazimirski fait venir le mot du persan ساده. Dozy (*Suppl.*) le mentionne, sans commentaires, dans les Mille et une nuits, sous la forme سدج.

[6] Le mot العين paraît indiquer l'or pur, en lingots ou en monnaie, et aussi l'argent (v. Dozy, *Suppl.*); le mot ورق «feuille», se dit de l'argent en feuilles (v. Dozy). العين والورق pourrait signifier «les métaux précieux en lingots et en feuilles».

de Koûṣ en corbeilles, coings en corbeilles et toutes sortes de hâchis, هريسة[1], faits de la chair du poulet, du mouton ou du bœuf et tous genres de salmis, بكلة, de petites outardes au jus. Alors, dit-il, le secrétaire des archives, كاتب الدفتر, présenta les comptes, établis suivant la coutume, de tout ce qu'il y avait d'or et d'argent et d'étoffes, d'après leurs différents usages pendant le jour du noûroûz, et tous autres objets. C'était quatre mille dinars d'or et quinze mille dirhems d'argent. Les étoffes, en quantité considérable, étaient des bandes, شقق, de Dabîk[2], d'or et soie, du *mi'djar* (معجر pl. معاجر) et des *'isâbats* (عصابة pl. عصايب)[3] féminines, de diverses couleurs et des *sikoûlâd* (?), سقولاد[4], d'or et soie, des *misfa'*, مسفع[5], et serviettes de Dabîk en soie. Quant à l'or, à l'argent et aux étoffes, tout cela ne sortait pas (des mains) de ceux que renfermaient les palais et l'hôtel du vizirat, des cheikhs, des ṣâḥibs[6], des suivants, حواشى, et employés, des chefs des (bateaux) *'ouchâris*, عشاريات, et de leur équipage. Il n'y avait aucune part pour aucun des émirs, de quelque rang qu'ils fussent. Quant aux espèces de melons, grenades, dattes, bananes, coings, raisins, hâchis variés, tout cela était réuni chez ceux dont nous avons parlé; mais ils partageaient avec tous les émirs, chefs de services[7], et autres hauts personnages, الاماثل والاعيان, ayant quelque place, جاه, et fonction à la cour.

Al Kâḍi al Fâḍil[8] a dit dans les événements de l'année 584 : « Le mardi 14 Radjab était jour du noûroûz copte, le premier du mois de Toût qui est le premier mois de leur année. C'était en Égypte, dans les temps passés et sous la dynastie déchue, une des cérémonies de leur frivolité et une des fêtes de leur erreur; là, ils affichaient leurs pratiques répréhensibles et produisaient au grand jour leurs turpitudes; l'émir désigné pour être l'émir du noûroûz montait à cheval, accompagné d'une

(1) Sur ce mot v. *Journal asiatique*, Ve série, XVI, p. 381-382.

(2) Le texte porte fautivement : ديبقية au lieu de : دبيقية. Sur l'origine de ce nom voir notre auteur (éd. arabe, I, p. 226, l. 20 et seq.).

(3) V. Dozy, *Dict. des vêtements*. Ces pièces du vêtement entraient surtout dans l'ajustement de la coiffure.

(4) Il est vraisemblable que c'est le même mot que سقلاط, étoffe orientale très connue en Europe au moyen-âge sous le nom de siglat et siglaton (Dozy, *Suppl.*).

(5) Mot inconnu aux dictionnaires. La racine سفع ne donne aucun sens plausible. Ce sont probablement des mouchoirs.

(6) Sur le titre de Ṣâḥib, qui fut créé à la cour des émirs bouweïhides, voir ce que dit notre auteur beaucoup plus loin (texte arabe, II, 223, l. 18, traduit par S. de Sacy, *Chrestomathie*, II, p. 58).

(7) Litt. : « ceux qui possèdent la puissance et la justice »; du moins c'est ainsi que je crois devoir traduire les mots : ارباب الاطواق والانصاف.

(8) 'Abd ar Raḥîm ibn 'Ali ibn Mouḥammad al Lakhmî al 'Askalânî al Baïsânî, généralement connu sous le nom de al Kâḍî al Fâḍil « le Kadi éminent », célèbre secrétaire de Ṣalâḥ addîn, né en 529, mort en 596. Cf. Brockelmann, *Gesch. der arab. Litter.*, I, 316, note.

foule nombreuse, pressurant le peuple pour répondre aux besoins de sa fonction et frappant les maisons des grands de redevances considérables, rédigeant des actes officiels (منشور pl. مناشير) et désignant des fonctionnaires, tout cela sortant à la façon dont sort l'oiseau, mendiant des cadeaux de quiconque était aisé. Riches et débauchés s'assemblaient sous *Kaṣr al Loûloûat* (le palais de la Perle)[1] là où le khalife pouvait les voir; ils avaient avec eux les instruments de musique; les chants s'élevaient; ils buvaient ouvertement le vin et le *mazr*, مزر[2], chez eux et sur les chemins, et ils aspergeaient les gens avec de l'eau, ou de l'eau et du vin, ou de l'eau mélangée aux ordures. Si quelque honnête homme, مستور[3], par inadvertance, sortait de sa maison, il était rencontré par des gens qui l'aspergeaient et gâtaient ses habits, et insultaient à sa dignité, et il lui fallait s'exposer (aux coups) ou subir l'affront. On ne se bornait pas à cela; mais on lançait l'eau dans (tous) les quartiers, et les vauriens passaient la nuit, احيا, en débauche dans les maisons. » Le même dit aux événements de l'an 592 : « Le jour du noûroûz on se livra comme d'ordinaire aux aspersions d'eau, et on inaugura en la dite année le jet des œufs et les gourmades à coups de *nat* (tapis de cuir). Les gens abandonnaient leurs occupations, quiconque se laissait prendre dans le chemin était aspergé d'eau sale et ses habits déchirés. »

On ne cessa, au jour du noûroûz, ces aspersions d'eau et ces gourmades à coups de cuir, etc. jusqu'à l'année 780 environ[4], époque où la souveraineté de l'Égypte et son gouvernement passèrent entre les mains de l'émir kabîr (grand) Barkoûk avant qu'il se fût assis sur le trône et qu'il portât le nom de sultan. Il interdit les jeux du noûroûz et menaça de châtiment quiconque s'y livrerait. Dès lors, on s'abstint de ces jeux à al Kâhirat; toutefois, on s'y livrait quelque peu sur les khalidjs (canaux) et les birkats (étangs)[5] et autres endroits de plaisir. (Cela vint) après que, dans les marchés d'al Kâhirat, le jour du noûroûz, on cessait de vendre et d'acheter et que les gens se livraient à des distractions et à des jeux qui dépassaient les limites de la pudeur et de la décence jusqu'au dernier point de la débauche et de l'orgie. Le jour du noûroûz ne se terminait pas qu'il n'y eût un ou plusieurs meurtres. Aujourd'hui il n'y a plus pour le peuple de jours fériés qui

(1) Voir plus loin (texte arabe, I, 467).

(2) Sur cette espèce de bière, extraite du froment, cf. Quatremère, *Sultans Mamlouks*, I, 2e partie, page 6.

(3) Sur ce mot voir Dozy, *Suppl.*

(4) En 787, si l'on s'en rapporte à Ibn Iyâs (*Hist. d'Égypte*, édition du Caire, I, p. 263). Cf. Dozy, *Dict. des vêtements*, p. 270.

(5) Les joutes sur l'eau des canaux et des étangs ont toujours été en vogue chez les Égyptiens, comme on le voit en divers passages de ce livre.

entraînent de tels faits, et des plaisirs et des divertissements qui obligent à de telles pratiques. On a dit excellemment :

Comment peux-tu te complaire au noûroûz, ô mon amour (litt. : «mon repos»)? tout ce qui s'y [passe est mon image et j'en suis l'image.
l. 30. Tantôt c'est comme une flamme de feu dans mon foie, tantôt comme mes larmes qui s'y succèdent [1].

et aussi :

Les gens font le noûroûz, et moi je le fais; mais, c'est avec mes larmes.
Leur feu s'allume, et le feu est entre mes côtes.

et encore :

Lorsque le noûroûz est arrivé, ô objet de mes vœux, alors que tu me repousses, t'éloignes et te [détournes.
J'ai fait pénétrer le feu d'amour pendant la nuit jusqu'à mes entrailles, et au matin je célébrais le [noûroûz par mes larmes sur mes joues [2].

DE

LA FAÇON DONT LES JOURS DES MOIS COPTES

RÉPONDENT AUX TRAVAUX DE L'AGRICULTURE,

À LA CRUE DU NIL, ETC. [3],

D'APRÈS LES TRADITIONS

QUE LE PEUPLE D'ÉGYPTE A REÇUES DE SES ANCÊTRES

ET QU'IL OBSERVE DANS SES PRATIQUES.

Tu sauras que les anciens Égyptiens observaient dans leur chronologie l'an-
P. 270. née solaire, comme nous l'avons déjà dit, afin que leur temps fût bien déter-

[1] Ces vers et les suivants roulent sur la comparaison des feux qu'on allume et de l'eau qu'on projette pendant le noûroûz avec les tortures et les larmes des amoureux.

[2] On retrouvera le même chapitre, à fort peu de chose près, plus loin (texte arabe, I, 493 et 494).

[3] Maḳrîzî nous donne ici un de ces calendriers agricoles qui ont toujours été en usage en Égypte, et tels qu'on en imprime couramment aujourd'hui. Tissot en a publié un en français, sous le titre : *Almanach pour l'année 1583 de l'ère copte*, Alexandrie, Mourès, 1877. C'est ce que les Arabes appellent «le *Livre des noû*, كتاب الانوا». M. Sachau en a publié, dans sa traduction d'Al Bîroûnî, page 426, la bibliographie.

On a déjà vu (texte arabe, I, p. 100, l. 27, et seq.) quelques-uns des renseignements reproduits dans ce chapitre sur la distribution des cultures.

miné, محفوظا, et leurs travaux fussent exécutés à des époques fixes de chaque année, sans changement, avance ni retard dans l'époque d'aucun de leurs travaux.

Toût. — Chez les Coptes, c'est (le mois) Aïloûl. C'était l'habitude en Égypte, depuis le temps des Pharaons, dans le calcul des impôts et des revenus des biens, de n'achever la perception des impôts sur la population qu'au moment où les eaux sont en leur plénitude et couvrent toute la surface du sol; or, cette plénitude arrive au mois de Toût. Comme les choses sont ainsi et que, souvent, elles durent plus que ce temps (du mois), les eaux sont lâchées par les canaux sur toutes les provinces et ne cessent d'osciller, يترجح, entre la hausse et la baisse jusqu'à la fin de Toût. Le 1er de ce mois est le noûroûz. Le 4 est le 1er Aïloûl. Le 7, est la cueillette de l'olive. Le 12, l'aurore se lève avec *aṣ ṣarafat*, الصرفة [1]. Le 17 est la fête de la Croix, on incise le baume et on en extrait la graisse, on ouvre les derniers canaux, الابحر, et les rigoles, الترع, et on organise les postes, المدامسة [2], de surveillance des digues. Le 18, le soleil passe dans la Balance et la saison d'automne commence. Le 15, l'aurore se lève avec *al 'awwâ*, العوا [3]. Développement du petit poisson. Dans ce mois, les eaux du Nil couvrent toutes les terres d'Égypte; on arrose les provinces, on prépare les actes officiels, السجلات, et les règlements, القوانين; on répand les semences, التقاوى, de céréales pour la mise en verdure du sol; viennent à maturité la grenade, la datte *bousr*, la datte *raṭab*, l'olive, le coton, le coing; le souffle du vent du Nord l'emporte sur le l. 10. souffle du vent du Midi et celui du vent d'Est sur celui du vent d'Ouest. Les anciens Égyptiens s'abstenaient, en ce mois, de toutes fondations (d'édifices). Le raisin *chitawî* (شتوى «d'hiver») d'Égypte y est abondant et les plantes acides, الحمضيات, y sont semées.

Bâbah. — Le 1er, on fauche le riz, on sème les fèves, le bersim et autres graines pour lesquelles la terre n'a pas à être affouillée. Le 4 est le 1er de Tichrîn I. Le 8, est le lever de l'aurore avec *as simâk*, السماك [4]. C'est la fin de la crue du Nil et le commencement de sa baisse; les eaux n'ont plus leur plénitude et certaines terres ne peuvent être recouvertes par l'eau; de là vient un déficit sur le revenu

[1] β du Lion, 12e mansion de la lune. J'emprunte cette identification et les suivantes à Sédillot, *Mémoires sur les instruments astronomiques des Arabes*, dans *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, année 1844 (1re série, I, p. 210 à 229).

[2] C'est-à-dire les huttes ou abris où se tiennent des guetteurs chargés de signaler les fissures. Sur la racine : دمس, cf. Dozy, *Supplément*. Il ne donne pas ce mot qui me paraît être le *maṣdar* de la 3me forme.

[3] $\beta, \eta, \gamma, \delta, \varepsilon$ de la Vierge, 13me mansion de la lune.

[4] α de la Vierge, 14me mansion de la lune.

total. Le 9, a lieu l'arrivée des grues en Égypte. Le 10, on sème le lin. Le 11, on commence à affouiller la terre dans la Haute-Égypte pour y semer le froment et l'orge. Le 18, le soleil passe dans le Scorpion, on coupe le bois. Le 19, a lieu le commencement de la baisse des eaux du Nil; les parasites, البعوض, se multiplient. Le 21, l'aurore se lève avec *al ghafar*, الغفر[1].

En ce mois, les eaux quittent le sol, et les agriculteurs s'occupent à la mise en verdure de la terre; ils commencent à semer les graines du poireau, puis des céréales
l. 20. précoces, essence par essence. On extrait l'huile du myrte et l'huile du nénuphar. La datte *tamar*, تمر, et le raisin *zabîb*, زبيب, le sésame, la colocasie arrivent à maturité. Les petits poissons se multiplient et les grands diminuent; le poisson *râî*, الراى[2], et la brême, الابرميس (ἄϐραμις), tout particulièrement grossissent; la grenade devient définitivement douce et est meilleure dans ce mois que dans les autres mois où elle vient (également). Les brebis, les chèvres et les vaches *khaïsîyat*, البقر الخيسية[3], mettent bas. On sale le poisson appelé *boûrî;* le mouton, la chèvre et le bœuf maigrissent et leur viande n'est pas bonne. Les plantes acides mûrissent. L'inscription des *tezkérés*, تذاكر[4], des districts de Ḳoûṣ est obligatoire. On plante la giroflée et on sème la rave.

Hâtoûr. — Le 5 est le 1er Tichrin II. Le 4, l'aurore se lève avec *azzabânâ*, الزبانا[5]. Le 6, on sème le pavot. Le 7, les eaux du Nil se retirent des terres (plantées) de lin; au milieu du mois il germe et, après la fin de ce mois, on l'engraisse (avec le *sebâkh*, سبخ). Le 8, apparaissent les pluies *wasmî*, وسمى[6]. Le 11, souffle le vent du Sud. Le 15, les eaux se refroidissent en Égypte. Le 17, l'aurore se lève avec *al iklîl*, الاكليل[7]. Le 18, le soleil s'arrête dans le Sagittaire. Le 19, la mer est fermée (à la navigation). Le 27, soufflent les vents *lawâḳiḥ* (لواقح plur. de لاقح)[8].

(1) ι, κ, λ, φ (?) de la Vierge, 15me mansion de la lune.

(2) Espèce de saumon, en copte ⲡⲓⲣⲏⲓ. Cf. S. de Sacy, *Abdellatif*, p. 285 et seq.; *Zeitschrift für Ægypt. Sprache etc.*, 1868, p. 55, 83; Dozy, *Supplément.*

(3) C'est-à-dire spéciales au district de Khaïs. Cf. S. de Sacy, *Abdellatif*, p. 156.

(4) Le *tezkéré*, تذكرة pl. تذاكر, mot toujours employé dans les administrations orientales, désigne toutes sortes de papiers officiels, comme passeports, titres, etc. J'ignore quel sens précis doit lui être attribué dans ce passage : vraisemblablement il s'agit des actes de location des terres domaniales.

(5) α et β de la Balance, 16me mansion de la lune.

(6) C'est le nom de la pluie d'automne chez les Arabes. Cf. Dozy, *Suppl.* et le *Calendrier de Cordoue* du même auteur.

(7) β, δ, π du Scorpion, 17me mansion de la lune.

(8) La racine لقح signifie proprement «féconder»; mais Dozy donne, dans son *Suppl.*, à cette même racine : تلقيح «bourrasque». Cette seconde signification me paraît ici plus appropriée.

En ce mois, à partir du 7, les Égyptiens s'habillent de laine; on coupe la quantité nécessaire de cannes à sucre pour les pressoirs et on ventile[1] les céréales dans tous les endroits où il en est besoin et on s'occupe du fourrage des bœufs et des chameaux, après qu'on a procédé à la vente des vieux et des faibles et à leur rem- l. 30.
placement par d'autres (plus vigoureux), des faisceaux (?), افراد, de paille pour brûler les sucres de canne (قنود pluriel de قند)[2]; on organise les ouvriers (?), القداسة, pour la confection des *abloudjât*[3], des entonnoirs, القواديس, des vases, الامطار[4], destinés aux sucres de canne et aux miels. Dans ce mois s'épanouissent la violette, le nénuphar et la giroflée et parmi les légumes (?), l'épinard et aussi le baume. Les anciens Égyptiens choisissaient ce mois pour jeter les fondations et pour semer le froment. Ses produits sont les meilleurs de l'année. C'est à ce moment qu'abonde le raisin qu'on apporte de Ḳoûṣ.

Kîhak. — Le 1er est la quarantaine (de l'Épiphanie) en Égypte. Les oiseaux entrent dans leurs nids. Le 6 est l'Annonciation faite à Marie de la conception du Messie. Le 7 est le 1er Kânoûn I. Le 10 est la fin des nuits *bigarrées*, بلق,[5] qui commencent le 1er Hâtoûr. Le 11 est la première des nuits noires. Les fourmis rentrent dans leurs trous. Le 13, l'aurore se lève avec *ach chaulat*, الشولة[6]. Les puces apparaissent, l'intérieur de la terre se réchauffe. Le 16, les feuilles des arbres tombent. Le 17, le soleil passe dans le Capricorne et la saison d'hiver commence, on sème l'asperge. Le 21 est la fin des nuits bigarrées (*sic*)[7]. Le 22 est la fête de l'Annonciation. Le 23, se sème le *ḥilbat*, الحلبة[8], et le lupin. Le 26, l'aurore se lève avec *anna'âïm*, النعائم[9]. Le 28, les autruches pondent. Le 29, est la Nativité.

En ce mois, on sème le concombre après en avoir noyé le terrain; la germina- P. 271.

(1) Le texte porte : براح. Il semble qu'il doive y avoir là un verbe à l'aoriste passif et qu'il faille lire, par conséquent : يراح. Le verbe : راح a, entre autres sens, celui de «exposer au vent» qui me paraît fort bien convenir.

(2) Du mot ḳand dérivé de l'hindou, d'après Devic (*Dict. des mots d'origine orientale*), vient le terme de sucre candi.

(3) Le texte porte fautivement : الاباليج. L'abloûdjat (الابلوجة pl. الاباليج), d'après ce que nous dit notre auteur, est un vase, employé pour les sucres, contenant environ neuf cantars; cf. plus haut, (éd. arabe, I, p. 103, l. 1.)

(4) Au singulier : مطر, du grec μετρητης; v. Dozy, *Supplément.*

(5) Le calendrier de Cordoue, publié par Dozy, parle de jours bigarrés بلق et de nuits noires. Cela signifie, je pense, que les nuits sont *demi-obscures* jusqu'à ce moment et deviennent *noires* ensuite.

(6) λ et ν du Scorpion, 19me mansion de la lune.

(7) Il y a là une distraction évidente de l'auteur.

(8) Fenu grec, d'après Dozy, *Supplément.*

(9) γ, δ, ε, η, (β?), σ, φ, τ, ζ du Sagittaire, 20me mansion de la lune.

tion du froment, de l'orge et du bersim *ḥarrâthî*, حراثى, (de labour ?) s'achève. On perçoit l'impôt du bersim à l'hôtel de la province méridionale, دار الوجه القبلى[1]. On organise la garde des oiseaux. On brise et on presse les cannes à sucre ; on engage les cuiseurs pour la cuisson des sucres de canne. Les narcisses, les plantes acides, les fèves vertes, les choux, les carottes, les poireaux blancs, les navets mûrissent. Le souffle du vent du Nord est plus rare, celui du vent du Sud plus fréquent. En ce mois, les agneaux sont de première qualité et meilleurs qu'en tous les autres mois où il y en a. On y sème la plupart des graines de labour, après quoi, l'on ne sème plus dans toute la terre d'Égypte que le sésame, les concombres (du genre *ḳithâ*, قثا), المقاثى, et le coton.

Ṭoûbah. — Le 3, commencent les semailles du pois chiche, du *djalbân*, جلبان[2], de la lentille. Le 6 est le 1er Kânoûn II. Le 9 l'aurore se lève avec *albalad*, البلد[3]. Le 10 est le jeûne du Baptême. Le 12, le froid s'accentue. Le 14, l'épidémie, الوبا[4], est à son apogée en Égypte ; on plante le dattier. Le 17, le soleil s'arrête au commencement du Verseau. La rosée est fréquente. On commence la plantation des arbres. Le 20 est la fin des nuits noires. Le 21, (viennent) les secondes nuits bigarrées[5]. Le 22, l'aurore se lève avec *sa'd adhdhâbiḥ*, سعد الذابح[6]. Le 23, les vents froids soufflent. Le 24, éclosent les petits des oiseaux de proie. Le 25, les chamelles *maḥmoûdah*, محمودة[7] mettent bas. Le 27, l'eau du Nil se purifie. Le 28, s'achève la maturité des poireaux.

Dans ce mois, on taille les vignes, on débarrasse les champs de céréales du *labsân*, اللبسان[8], et autres herbes, on débarrasse les champs de lin du radis, الفجل, et autres.

[1] La division de l'Égypte en région septentrionale : الوجه البحرى (Delta y compris le Caire) et région méridionale الوجه القبلى (Haute-Égypte y compris Fostât) paraît remonter à Ṣalâḥ addîn. En effet Ibn Doukmâḳ (4e partie, page 2), nous dit qu'autrefois il y avait deux kadis chafeïtes, l'un ayant sous sa juridiction Miṣr (Fostât) et la région méridionale, l'autre le Caire et la région septentrionale. Or c'est Ṣalâḥ addîn qui établit en Égypte la prééminence des kadis chafeïtes.

[2] D'après *Description de l'Égypte*, XVII, 88, sorte de gesse (*lathyrus sativus*).

[3] C'est *albouldat* البلدة qu'il faut lire. Cf. Sédillot : « البلدة la Cité, lieu du Ciel sans étoiles, entre العنائم et سعد الذابح 21me mansion de la lune (peut-être les six étoiles du Sagittaire appelées القلادة) ».

[4] Cette épidémie me paraît désigner la dengue ou influenza qui sévit tous les hivers en Égypte.

[5] Le Calendrier de Cordoue, que nous avons cité précédemment, d'après Dozy, dit que les nuits noires (du 11 décembre au 20 janvier) sont comprises entre 20 jours bigarrés avant et vingt autres jours bigarrés ensuite.

[6] α et β du Capricorne, 22me mansion de la lune.

[7] J'ignore le sens de cette expression.

[8] D'après Dozy, *Supplément*, λαψάνη, *Sinapis arvensis*, moutarde des champs.

On prépare, تبرش[1], les terres par un premier coup de charrue pour les (produits) *ṣeifis* (صيفى pl. صيافى)[2], les (concombres du genre) *ḳithâ*, le coton, le sésame. Cette préparation, برش, se termine au 1er Amchir. On arrose les terres de la colocasie et de la canne. On ouvre les digues vers la fin du mois. On évalue les terres du *khars*, الخرس[3]. On brise la canne de tête[4], après avoir retiré ce qu'il faut de semences, c'est-à-dire, pour chaque feddan, de terre un bon ḳirât de canne de tête. On s'occupe de la construction des *sâḳîat* (machines d'irrigation), du forage des puits, de l'achat des bœufs. L'amande verte, le *nabḳ*, النبق[5], et l'asperge apparaissent. En ce mois, également, le souffle du vent du Sud est plus fréquent que celui du vent du Nord et celui du vent d'Est plus fréquent que celui du vent d'Ouest. Le *bâḳilâ*, الباقلا, vert[6] et la carotte sont meilleurs qu'aux autres époques. L'eau du Nil arrive à son plus haut point de pureté ; on la conserve sans qu'elle se corrompe dans des vases, même en y séjournant longtemps. La viande de mouton devient excellente et supérieure à ce qu'elle est dans tout autre mois. On attache les chevaux et les mulets dans les prés, على القرط, pour leur mise au vert, ربيعها[7].

C'est en Ṭoûbah qu'on exige de la population le premier paiement de l'impôt (foncier) et le règlement des comptes avec les fermiers (de l'État)[8], المتقبلين, d'après le prix (fixé) dans les actes, السجلات, pour toutes les terres qu'ils occupent avec droit d'user et d'abuser[9].

Amchîr. — Le 1er, les vents deviennent variables. Le 5, l'aurore se lève avec *Sa'd bala'*, سعد بلع[10]. Le 6, est le 1er Chabâṭ. Le 9, la sève circule dans le bois.

[1] Le verbe برش est inconnu des dictionnaires. Lane ne le donne que comme doublet de : برص qui signifie uniquement : « être atteint de lèpre ». Mais notre auteur dit, plus haut, qu'il est synonyme de : حرث « labourer » (éd. arabe I, p. 102, l. 16-20).

[2] Pour les cultures, il y a en Égypte deux saisons : l'été *ṣeif*, l'hiver *chitâ* ; leurs produits sont appelés respectivement *ṣeifis* et *chitâwis*.

[3] Sur cette expression, v. plus haut (éd. arabe I, p. 100, l. 37).

[4] القصب الراس, c'est-à-dire la canne de meilleure espèce, dont les semences sont réservées. Cf. plus haut (éd. arabe I, p. 102, l. pen.). La canne se sème par boutures prises dans le haut, par conséquent dans la tête, الراس.

[5] Espèce de cerise particulière à l'Égypte.

[6] D'après le *Ḳamoûs*, c'est un lupin, ترمس ; d'après Lane (*Dictionnaire*) c'est peut-être la colocasie.

[7] Sur ce mot : ربيع, v. Quatremère, *Hist. des Sultans Mamelouks*, I, 1re p. 16. note.

[8] قبل à la Ve forme signifie : « prendre à bail les terres de l'État » (Dozy, I, 1re part., p. 16, note. *Supplément*, — *aux articles* : قبل, قبالة, متقبل).

[9] المحلول و المعقود est sans doute une expression juridique synonyme de : الحل و العقد « le droit de dénouer et de nouer », c'est-à-dire l'autorité absolue, et, ici, le droit du propriétaire sans réserves.

[10] μ, ν, ε du Verseau, 23e mansion de la lune.

Le 11, est la première *djamrat*, جمرة (litt.: «braise»), froide [1]. Le 16, le soleil s'arrête au commencement des Poissons. Le 17, la fourmi sort de son trou. Le 18, l'aurore se lève avec *sa'd assou'oûd*, سعد السعود [2]. Le 20, deuxième *djamrat*, tiède. Le 23, on taille les vignes. Le 25, éclosent les petites abeilles. Le 27, troisième *djamrat*, brûlante; frondaison des arbres; on cesse de planter. La fin du mois est la fin des nuits bigarrées.

Dans ce mois, on arrache le *saldjam*, السلجم [3], et on estime le revenu; on fait une seconde préparation, برش, aux cultures *ṣeïfis* et on prépare également un troisième labour. On pratique des coupures dans les digues; on mesure [4] les terres. Les œufs sont couchés dans les fours à poulets [5] depuis quatre mois, dont le dernier est Bachans. Le souffle du vent du Nord domine. C'est dans ce mois qu'il faut fabriquer les vases de terre argileuse, خزف, pour l'eau dont on doit se servir pendant toute l'année, car les vases fabriqués pendant ce mois rafraîchissent l'eau en été bien plus que les vases fabriqués pendant un autre mois. On achève la plantation des arbres et la taille des vignes. Le nabḳ, l'amande verte arrivent à maturité; la violette et la giroflée abondent.

l. 30. On dit : «Amchîr dit à la graine : marche, et le petit atteindra le grand».

En ce mois, le froid diminue et il y a, dans l'air qui souffle, quelque chaleur. C'est dans Amchîr que l'on requiert la population de parfaire le quart de l'impôt, d'après les actes officiels, السجلات.

Barmahat. — Le 1er, l'aurore se lève avec *al akhbîat*, الاخبية [6]. Le 5, est l'incubation des vers à soie. Le 6, on sème le sésame. Le 12, on arrache le lin. Le 14, est le commencement des (jours) postérieurs, الاعجاز [7], l'aurore se lève avec *al farag*

[1] Sur les trois *djamrat* voici ce que dit le dictionnaire de Lane : «Ce sont les trois premiers degrés de la chaleur; le premier est dans l'air, le second dans la terre, le troisième dans l'eau et d'après les almanachs égyptiens, le premier est dans l'air et est frais, le second dans l'eau et est tiède, le troisième est dans la terre et est brûlant. Le premier apparaît un mois zodiacal exactement avant l'équinoxe du printemps; chacun des autres le suit à une semaine de distance.» Le calendrier de Cordoue indique aussi ces trois djamrat (Dozy).

[2] β et ξ du Verseau, 24e mansion de la lune.

[3] Sorte de grand et long navet.

[4] Peut-être : on nivelle. Le verbe paraît avoir le sens d'égaliser, aplanir, litt. : «fourbir, polir».

[5] Sur cette industrie de l'éclosion artificielle des poulets voir Silvestre de Sacy, *Abdellatif*, p. 135, 148, etc., et *Description de l'Égypte*, 2e éd., XI, 401 et seq.

[6] Plus exactement : سعد الاخبية γ, ζ, π et η du Verseau, 25me mansion de la lune.

[7] C'est évidemment l'équivalent des : ايام العجوز dont le dictionnaire de Lane nous dit : «Ce sont cinq jours qui commencent avec le lever auroral de la 12me (*sic*) mansion de la lune qui arriva, en Arabie Centrale, vers l'époque de l'Hégire, le 9 mars; dans les almanachs égyptiens modernes, ils commencent le 9 mars, c'est-à-dire le 26 février grégorien; d'après certains lexicographes, cette

al mouḳaddim, الفرغ المقدم [1]. Le 16, les serpents ouvrent les yeux. Le 17, le soleil passe dans le Bélier. C'est le commencement de la saison du printemps, c'est le point de départ de l'année militaire [2] et de l'année du monde. Le 20, est le dernier des (jours) postérieurs. Le 22, parturition des juments *maḥmoûdahs*, الخيل المحمودة. Le 23, apparition des mouches bleues. Le 24, apparition des reptiles. Le 27, l'aurore se lève avec *al farag al moûakkhir*, الفرغ المؤخر [3]. A la fin du mois, les nuages se dissipent.

En ce mois, les voyages par bateaux se font, sur mer, du Maghrib et de Roum en Égypte. On s'occupe d'expédier les troupes [4], aux postes frontières tels qu'Alexandrie, Damiette, Tinnis, Rosette. On envoyait les flottes et les transports pour la garde des postes frontières. On sème les espèces *ḳithâ*, القثاء, et le *ṣaïfî*. La fève et la lentille arrivent à maturité. On arrache le lin. On sème les cannes à sucre dans les terres préparées, مبروشة, choisies à cet effet, dont l'époque (de rendement) est loin de celle de l'ensemencement. Les sarcleurs, المقشرون, se mettent à nettoyer le sol ensemencé des chaumes, القش, au moment de l'ensemencement; les coupeurs, القطاعون, à couper les semences, الزريعة [5]; les planteurs, المزارعون, à P. 272.
poser (litt.: «jeter», رمى) les boutures de canne. On commence à recueillir le natroûn et à le transporter du Wadî habît, وادى هبيت [6], dans la *choûnat* (magasin) du sultan. Le vent dominant dans ce mois est celui du Nord. Les arbres sont en fleurs et la plupart de leurs fruits se nouent. Le lait caillé y est meilleur que dans tout autre mois où l'on en fabrique. C'est en Barmahat qu'on réclame à la population le deuxième quart et le prix (ou le huitième, الثمن) de l'impôt.

Barmoudah. — Le 6 est le premier Nisân. Le 10, l'aurore se lève avec *ar richâ*, الرشا [7]. Le 12, on arrache les radis, الفجل. Le 17, le soleil s'arrête au commencement du Taureau. Le 23, l'aurore se lève avec *ach charṭaïn*,

période comprend sept jours dont quatre à fin février. C'est dans cette période que le peuple impie de 'Âd fut détruit, etc.»

[1] α et β de Pégase, 26e mansion de la lune.

[2] Litt. : «de l'armée». D'après, ce qui est dit, quelques lignes plus bas, c'est la partie de l'année propice aux expéditions militaires.

[3] α d'Andromède et γ de Pégase, 27e mansion de la lune.

[4] C'est probablement de cette circonstance que vient l'expression : سنة الجند, «année militaire»; cf. chez nous : *année scolaire*, *budgétaire*, etc.

[5] C'est-à-dire les parties (des cannes) destinées à servir de boutures.

[6] Le Wadî habît ou Wadî natroûn est une vallée, à peu près déserte, à l'ouest du Delta. Là sont quelques couvents, connus de tous les voyageurs. Cf. les guides Joanne, Bædeker, etc. Sur les bords des lacs qui s'y trouvent, on recueille le natroûn, carbonate de soude naturel, employé dans diverses industries (blanchiment des tissus, tannage des cuirs, etc).

[7] D'après Sédillot, c'est «la corde ou le fil», β d'Andromède (ο des Poissons?) Comme c'est

الشرطين [1], c'est-à-dire la tête du Bélier, la première mansion de la lune. C'est le commencement de la casse des fèves et de la moisson du blé, qui est la fin de la culture.

Dans ce mois, on s'occupe de couper le bois de *sant*, السنط [2], qui constituait un des produits de l'impôt foncier de l'Égypte au temps des dynasties fatimide et ayyoubite. On le tirait jusqu'au rivage (du Nil) pour le transporter, au moment de la crue, au rivage (c'est-à-dire au port) de Miṣr (Fosṭâṭ) où on en faisait des barques de transport ou des bûches pour le feu des cuisines du sultan. Les roses
l. 10. abondent. On sème le *khiâr chanbar*, الخيار شنبر [3], le meloukhîa, الملوخيا, la tomate, الباذنجان. On recueille le premier miel des abeilles; on espade, نفض, la graine du lin. Les roses sont dans leur saison la plus belle. La première fructification [4] du sycomore apparaît. L'opération du mesurage (des terres) [5] incombe en ce mois aux habitants des provinces. On réclame de la population le solde de la moitié de l'impôt, suivant leurs contrats, من سجلاتهم. On moissonne les plantes précoces.

Bachans. — Le 5, les fruits abondent. Le 6, est le premier Ayâr et le lever de l'aurore avec *al boutaïn*, البطين [6]. Le 8, est la fête du martyr, الشهيد [7]. Le 9, la mer est ouverte. Le 14, on sème le riz. Le 18, le soleil s'arrête au commencement des Gémeaux; il est bon de moissonner. Le 16, l'aurore se lève avec *ath thourîâ* [8]; on sème le riz et le sésame. Le 24, a lieu la fête du baume à Matarieh; c'est, au dire des Chrétiens, le jour où Marie entra en Égypte.

En ce mois a lieu le battage des céréales, la ventilation, هدار [9], du lin, l'espadage des graines, des semences, التقاوى, des pailles et leur transport. On

évidemment la 28e mansion de la lune, il faut l'identifier avec بطن الحوت qui est, en effet, d'après le même auteur, β d'Andromède.

[1] β et γ du Bélier, 1re mansion de la lune.

[2] D'après le dictionnaire de Lane, *mimosa* ou *acacia nilotica*, essence de bois spéciale à la Haute-Égypte, le meilleur combustible.

[3] D'après le dictionnaire de Lane, dérivé du persan : خيار چنبر, *cassia fistula*, sorte de caroubier, commun en Égypte.

[4] بطن, litt. : «ventrée» par comparaison avec la «portée» des femelles. Ce sens est clairement établi dans Dozy, *Supplément*.

[5] المساحة, peut-être : le nivellement. Voir ci-dessus page 60, note 4.

[6] ε, δ, π (ρ′, ρ″, ρ‴) du Bélier, 2e mansion de la lune.

[7] Cf. plus haut (éd. arabe I, p. 68-70) et dans notre *Bulletin*, I, 2e fasc., p. 64. Cette fête ayant été supprimée en l'an 755 (d'après Makrîzî) ou 789 (d'après Ibn Iyâs), le calendrier, reproduit ici, est, sans doute, antérieur à cette époque.

[8] Les Pléïades, 3e mansion de la lune.

[9] Le verbe signifie «livrer au vent, gaspiller en pure perte»; ce sens figuré est peut-être pris au propre dans le texte.

plante le baume; la taille, l'arrosage, le fumage de son sol se font de Bouôunah à fin Hâtoûr, l'extraction de son huile, après incision, se fait du milieu, ou, ce qui est préférable, du commencement de Toût à la fin de Hatoûr. Les temps les plus propices sont les temps d'humidité, الندى. L'huile séjourne dans l'humidité une année entière jusqu'à ce que soient absorbées ses parties sédimenteuses, اعكارة, et ses impuretés. On cuit l'huile dans la saison du printemps au mois de Barhamat. Dans un raṭl égyptien on fabrique quarante-quatre pour cent (?) [1]; on en extrait vingt dirhems, ou environ, d'huile.

En ce mois, le souffle dominant est celui des vents du Nord; la pomme *kâsimî*, القاسمى [2], vient à maturité et la pomme *miskî*, المسكى [3], commence, ainsi que le melon *ʿabdallî* [4]. On dit que ce melon fut connu en Égypte pour la première fois lors du voyage qu'y fit ʿAbdallah ibn Ṭâhir après 200 de l'Hégire; de là lui vint ce nom de *ʿabdallî*. Dans ce même mois commence le melon *djarbî*, جرى, l'abricot, la pêche *zahrî*, زهرى; on cueille la rose blanche. En ce mois on arrête la masâḥat, et on réclame de la population tous les revenus du trésor relatifs à cette opération, comme le change, الصرف, [5] la *djahbadhat*, الجهبذة [6], et le droit sur les pâturages, sur le karṭ, القرط [7], sur le lin, d'après les usages des divers districts. On perçoit le complément du quart de ce qui a été arrêté par les actes, العقود, et la masâḥat. Toute la population se consacre uniquement à la moisson.

Bouoûnah. — Le 2, l'aurore se lève avec *ad dabarân*, الدبران [8]. Le 5, le Nil a des émanations, يتنفس. Le 9, est l'époque de la récolte (du miel) des abeilles. Le 11, souffle le simoun, السموم. Le 12, est la Saint-Michel; on est alors au *kâʿ* du Nil, قاع النيل [9]. Le 13, la chaleur devient intense. Le 15, l'aurore se lève avec

[1] Litt. : «on fait pour chaque raṭl égyptien, quarante-quatre raṭls de cent.» J'avoue ne pas saisir la pensée de l'auteur et je me demande s'il ne faut pas lire : من ماء «d'eau» au lieu de : من مائة «de cent» que porte le texte. Le sens serait alors qu'on emploie, pour un raṭl de baume, quarante-quatre raṭls d'eau.

[2] Je n'ai aucun renseignement sur ce fruit. Peut-être faut-il lire : fârisî, فارسى «de Perse»; ce serait un des noms de la pêche.

[3] Dozy, dans son *Supplément*, indique ce terme sans explication. Le mot *miskî* signifie : «musqué».

[4] Cf. S. de Sacy, *Abdellatif*, p. 125.

[5] Peut-être un droit de mutation ou de perception.

[6] Sorte d'impôt de perception (Dozy, *Supplément*); le terme persan de : كهبذ équivaut au terme arabe de : صراف qui a le sens de «changeur» et aussi de «percepteur».

[7] C'est le fourrage vert où paissent les chevaux à l'époque du : تربيع «mise au vert» comme nous l'avons vu plus haut page 59, note 7; la luzerne d'après Dozy, *Supplément*.

[8] α du Taureau (Aldébaran), 4e mansion de la lune.

[9] On appelle ainsi, en Égypte, le point le plus bas des eaux. Peu après, en effet, se font sentir les premiers effets de la crue du haut Nil.

al hak'at, الهقعة [1]. Le 20, le soleil s'arrête au commencement du Cancer; c'est le début de la saison d'été. Le 27, on proclame le nombre de doigts dont s'est élevé le Nil.

Dans ce mois, les barques naviguent pour amener (au Caire) les céréales, la paille, les sucres de canne, les miels et autres produits des provinces de Ḳoûṣ et autres districts du Delta; on fait la récolte du miel des abeilles; on suppute le rendement[2] des vignes, et on en perçoit la dîme. On mouille le lin; on le tourne et on le retourne (litt.: «on le tourne sur quatre directions») pendant les mois de bouoûnah et d'abib. On sème l'indigo dans le Haut Ṣa'îd; on en fait la récolte cent jours après; puis on le laisse, et on en fait une récolte tous les cent jours. Il vient au commencement de Kîhak, Ṭoûbah, Amchîr, Barmahât; il monte en Barmoûdah, et on le récolte pendant dix jours de Abîb. Il dure dans les bonnes terres trois ans; on l'arrose tous les dix jours à deux reprises, la seconde année à trois reprises, la troisième année à quatre reprises. Dans ce mois il y a la figue du Fayyoûm, la pêche *zahrî*, la poire, la cerise (ou corme)[3], le concombre *ḳithâ*, la datte *balaḥ*, le verjus, حصرم; la maturité du carthame commence. Dans ce mois commencent quelques espèces de raisin. La mûre noire y est excellente. On recueille le meilleur du miel. Les vents y sont rares. La figue y est meilleure que dans tout autre mois. Le palmier monte. On perçoit le complément de la moitié de l'impôt pour tout ce qui reste après la masâḥat.

Abîb. — Le 7 est le premier tammoûz. Le 10, on finit de couper le bois. Le 11, l'aurore se lève avec *adh dhirâ'*, الذراع [4]. Le 12 commence le rouissage,
P 273. تعطين, du lin. Le 15, l'eau des puits diminue; les fruits arrivent à maturité; les vers meurent. Le 21, le soleil s'arrête au commencement du Lion; les puces disparaissent; l'intérieur du sol se refroidit, les maux d'yeux sévissent. Le 25, l'aurore se lève avec *an nathrat*, النثرة [5]. Le 26, Sirius le migrateur, l'Yéménite, الشعرى العبور اليمانية [6], se lève (en même temps que le soleil).

(1) λ ou bien λ, φ', φ'' d'Orion, 5e mansion de la lune. Le texte de Boûlâḳ a ici fautivement: الهنعة au lieu de : الهقعة et une ligne plus bas : الهقعة pour : الهنعة.

(2) Les dictionnaires donnent au verbe : خرص le sens de «conjecturer ce que donnera de fruits un palmier».

(3) قراصيا ou قراسيا (κεράσια pl. de κεράσιον) cerise ou corme suivant Dozy, *Supplément*.

(4) α et β des Gémeaux, 7e mansion de la lune.

(5) ε de l'Écrevisse, 8e mansion de la lune.

(6) 'Abdarraḥman aṣ Ṣoûfî dit dans son *Catalogue des étoiles* : «Les Arabes nomment la primaire qui est sur la bouche (du Grand Chien) *ach chi'râ* (Sirius) *al 'aboûr* et *ach chi'râ al yamâniat*. Ils l'appellent *al 'aboûr* parce qu'elle a traversé (*'abara*) la voie lactée vers le sud. Ils racontent, en effet, que les deux Sirius (Sirius et Procyon) étaient sœurs des *ouhaïl* (Canope). Celui-ci épousa *al djoûzâ* (Orion), mais s'étant couché sur elle, il lui brisa l'épine dorsale; il s'enfuit vers le sud... Alors *al 'aboûr* traversa

En ce mois, le souffle dominant est celui des vents du nord. Le raisin est abondant et succulent. La figue qui arrive de concert avec le raisin est excellente. Le melon 'Abdallî s'altère et sa douceur diminue. La poire sucrée abonde; la date *balaḥ* est excellente. On termine la récolte du miel d'abeille. La crue du Nil s'accentue. On dit : «En Abîb, l'eau marche pas à pas». On fait macérer le lin dans les routoirs, مبلات [1]. On vend le bersim des graines pour les semailles du ḳourṭ et le lin[2]. Le fruit du raisin arrive à maturité; on récolte le carthame. C'est l'échéance des trois quarts du kharâdj (impôt foncier).

Misrâ. — Le 7, l'aurore se lève avec *aṭ ṭarf*, الطرف [3]. Le 8 est le premier Âb. Le 11, on rassemble le coton.

Le 14, l'eau devient chaude et ne se rafraîchit pas (dans les vases). Le 17, les fruits sont à leur point de perfection. Le 20, l'aurore se lève avec *al djabahat*, الجبهة [4]. Le 21, le soleil occupe l'Épi (la Vierge). Le 23, la saveur des fruits s'altère, les terres étant noyées sous l'eau du Nil. Le 25, fin du simoûn. Le 29, lever (héliaque) de Canope en Égypte. En ce mois, l'étiage du Nil atteint seize l. 10.
coudées dans la plupart des années; aussi l'on dit : «Si le Nil n'est pas à l'étiage (normal) en Misrâ, attendez-le à l'autre année». L'eau du Nil court dans le canal d'Alexandrie et les barques y charrient les céréales, les épices, بهار, le sucre et autres marchandises. La datte *bousr* abonde. C'est en ce mois qu'on supputait le rendement des palmiers et qu'on en percevait la dîme à l'époque où le sultan percevait la dîme sur les sujets. Le souffle dominant est celui du vent du nord. Les Coptes fabriquent le vin et on tire le vinaigre du raisin. La banane arrive à maturité. Les meilleures bananes en Égypte sont celles de ce mois. Le limon pommé, الليمون التفاحى, arrive à maturité. Il y a, dans la terre d'Égypte, une espèce de limon appelé le limon pommé, qu'on mange sans sucre tant il est peu acide et de saveur douce. En ce mois, la grenade commence à mûrir. C'est à la fin de Misrâ que commence le Nasî. Le 1er du Nasî, commence le rut des autruches.

la voie lactée vers *souhaïl*. On l'appelle *yamâniyah* parce qu'elle se couche dans la direction du Yaman.» (Schelljerup, *Description des étoiles fixes par Abd-al-rahman al-sûfi*, p. 221). On sait le rôle que joue dans l'ancienne astronomie égyptienne le lever héliaque de Sirius : la canicule.

(1) C'est la même opération qui est désignée plus haut par : تعطين. Kazimirski donne avec raison, comme synonyme de : مبلة, معطنة qu'on ne trouve pas, d'ailleurs, à la racine : عطن. Ces termes techniques de l'industrie du lin ne sont pas clairement indiqués dans les dictionnaires arabes.

(2) Traduction littérale. J'ignore ce que signifie : برسيم البذر «le bersim des graines». A l'article : برسيم, le dictionnaire de Lane, mentionnant la parenté du *ḳourṭ*, قرط, avec le bersim, dit que le *ḳourṭ* est ce que les Persans appellent : شبذر. Faudrait-il lire : شبذر au lieu de : البذر?

(3) κ (ξ) de l'Écrevisse et λ du Lion, 9e mansion de la lune.

(4) ζ, γ, η et α du Lion, 10e mansion de la lune.

Le 4, l'aurore se lève avec *al kharâtân*, الخراتان[1]. En Misrâ, les fellahs soldent l'impôt des terres cultivées. Ils retardaient (le paiement) des arrérages (dûs?) sur le battage du lin en Misrâ et Abîb, car le lin se rouit en Toût et se bat en Bâbah (*sic*)[2].

CONCORDANCE

DE L'ANNÉE KHARÂDJÎ (FISCALE) DES COPTES

AVEC L'ANNÉE HILÂLÎ (LUNAIRE) DES ARABES.

l. 20. Comment cela se pratiquait avant[3] l'islâm, c'est ce que nous avons exposé dans la partie de ce livre qui traite des années lunaires et des diverses doctrines des peuples sur l'embolisme. Mais quand Dieu eut révélé l'islâm, les Musulmans s'interdirent l'embolisme par crainte de tomber dans le nasî dont Dieu a dit : «Le nasî n'est qu'un redoublement d'impiété; par là Dieu égare les impies[4]», puis, quand ils jugèrent bon de faire coïncider les années solaire et lunaire, ils supprimèrent une année au début de chaque période de trente-deux années lunaires; c'est ce qu'ils appelèrent le *izdilâk*, الازدلاق[5]. En effet, trente-trois années lunaires font à peu près trente-deux solaires. Je vais, à ce sujet, te donner des détails que je n'ai jamais vus rassemblés (avant moi).

Aboû'l Ḥouseïn ʿAbd Allah ibn Aḥmad ibn Aboû Ṭâhir dit dans son *Histoire du chef des croyants al Mouʿtaḍid billah Aboû'l ʿAbbâs Aḥmad ibn Aboû Aḥmad Talḥat al Mouwaffaḳ ibn al Moutawakkil* ceci que je transcris (textuellement). «En Dhoûl

[1] Sédillot y voit δ et η (*sic*) du Lion. ʿAbderraḥman aṣ-Ṣoûfî (traduction Schelljerup, p. 154) nous dit que ce sont les mêmes étoiles que : *az zoubrat*, الزبرة, identifiées par Sédillot avec δ et ϑ (η ?) du Lion. C'est la 11e mansion de la lune. Cf. Lane, *Dictionnaire*, aux mots correspondants.

[2] La phrase paraît contradictoire. On nous a dit plus haut que le rouissage se faisait en Abîb. Le verbe auxiliaire : كانوا qui doit être traduit par l'imparfait semble indiquer que cela se faisait autrefois, mais ne se fait plus. Mais alors, ces opérations reportées de Toût et Bâbah à Abîb et Misrâ étaient avancées et non retardées.

[3] L'édition de Boûlâḳ porte : ڧ, mais il me paraît évident qu'il faut lire : قبل.

[4] *Coran*, IX, 37.

[5] Cette huitième forme du verbe : زلق «glisser», manque dans les dictionnaires. Dozy mentionne seulement : *instabilitas*, ازدلاق. La signification exacte de ce terme technique est sans doute : «enlèvement par glissement», en quelque sorte : «escamotage».

Ḥidjdjat 281, émana l'ordre[1] d'al Mouʿtaḍid de reporter le noûroûz à la onzième nuit de Ḥazîrân, par complaisance pour ses sujets et par égard à leur commodité. D'autres disent qu'émana en al Mouḥarram 282 le décret (portant) qu'il serait adressé des lettres à tous les gouverneurs dans les campagnes ou villes, (enjoignant) de s'abstenir d'ouvrir le kharâdj au noûroûz persan, lequel tombait le vendredi 11 Ṣafar, et de placer l'ouverture du kharâdj de l'année 282 au mardi 13 Rabîʿ 1er de la dite année, lequel était le 11 Ḥazîrân. Ce noûroûz fut appelé l. 30. *mouʿtaḍidî*. C'était un répit pour les contribuables et une attention à leur égard.

«Copie du décret qui émana pour le transport de l'ouverture du kharâdj en Ḥazîrân. — «Après (les formules consacrées) — certes, Dieu ayant conduit le «chef des croyants dans le poste où il l'a placé pour les affaires de ses adorateurs «et de ses pays, il entrait dans ses vues que, conformément aux droits de Dieu, «حق الله[2], sur lui, il n'appliquât à ces affaires que les principes de justice et de «convenance et la méthode la plus efficace, que son autorité s'exerçât au mieux de «leurs intérêts et qu'il s'inspirât, يستقرئ, de la méthode et des procédés qui «leur sont propres; qu'il maintînt ce dont l'équité exige le maintien, et supprimât «ce dont elle exige la suppression, sans jamais trouver trop grands les plus grands «sacrifices (faits pour eux) à la justice, sans jamais trouver trop petits les torts à «eux causés par l'arbitraire. Dieu a rendu le chef des croyants apte à réaliser ce «qui doit, il l'espère, satisfaire les droits de Dieu et répondre à la part de justice «(qui est due aux serviteurs de Dieu). C'est à Dieu que le chef des croyants demande «assistance pour protéger ceux de ses serviteurs qu'il a confiés à sa direction et «conserver ceux de leurs intérêts dont il lui a donné charge. C'est Lui, par excel-«lence, qui adapte et qui assiste.

«Aboûl Ḳâsim ʿOubeïd Allah a adressé un rapport, رفع, au chef des croyants «sur l'ordre rendu par le chef des croyants de renvoyer le noûroûz — qui ouvre «le kharâdj dans l'Irâk et l'Orient et les contrées limitrophes et attachées aux «mêmes pratiques — de l'époque où il tombait autrefois, à l'époque où il ré- P. 274. «pond[3] à ce qu'il a ordonné relativement à l'embolisme dans les années futures.

[1] خرج الامر, expression officielle qu'on retrouve dans l'inscription de Jérusalem découverte en 1897. Voir Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, II, § 70; Van Berchem, *Mittheil. und Nachr. des deutschen Palästina-Vereins*, 1897, p. 70-78, etc.

[2] Le : حق الله est proprement la «créance» de Dieu sur la créature comblée de ses bienfaits; la dette ainsi contractée devant s'acquitter par la pratique du bien.

[3] مقدما مع ce sens spécial du verbe قدم avec مع manque dans les dictionnaires. Il me paraît seul compatible avec le contexte.

«Ainsi la justice régnera universellement dans le temps, se maintenant à travers «les âges et le cours des jours. Ordonnance[1] de l'émir des croyants. Il a ordonné «de t'en faire une communication officielle, تسجيلا, jointe à sa lettre avec les «instructions relatives à son exécution. Ainsi agiras-tu, s'il plaît à Dieu. Sur toi «le salut et la miséricorde de Dieu et sa bénédiction. Écrit le jeudi 13 de Dhoûl «ḥidjdjat 281.»

«Copie de l'ordonnance. — «J'ai exposé à l'émir des croyants que, — parmi les «bienfaits dont Dieu a, par lui, gratifié ses sujets et les grâces qu'il leur a faites, «par la bienveillance de l'émir et ses excellentes attentions, et son observation, à «leur égard, de la justice et de l'équité, et le soin qu'il a d'écarter sous son règne «tout dommage de qui que ce soit, éloigné ou proche, petit ou grand, musulman «ou soumis, ذمى, tous au même titre, — (il faut ranger) ce que j'ai rédigé sur «le transfert de l'exercice financier, كتب الخراج, de l'année de l'Hégire où il «était rattaché, à l'année où a lieu la maturité des récoltes et la rentrée des revenus. «Cela était ce qu'exigeaient certains ignorants et ce dont certains oppresseurs «abusaient pour établir l'impôt sur leurs administrés et l'exiger d'eux avant le «temps des cultures, et entretenir chez eux l'incertitude sur la mention, ذكر[2], «des deux années, l'une à laquelle est rattaché le kharâdj, l'autre dans laquelle «mûrissent les récoltes et tombent les échéances. La seconde est calculée suivant «les mois persans qui règlent le service de l'impôt dans le Sawâd[3], et ses «annexes, le Khoûz, le Fars, le Djabal[4] et toutes les parties limitrophes dans «l'Orient et ses dépendances; cependant les provinces de Syrie, Mésopotamie «(inférieure) et Mossoul se règlent sur les mois grecs qui sont conformes au «temps (réel), en sorte que leurs saisons ne sont pas en contradiction avec le «comput usité chez eux; et le service fiscal dans l'Égypte et les régions voisines se «règle sur les mois coptes, lesquels sont conformes aux mois grecs. L'écart des mois «persans avec le temps réel provient de l'abandon de l'embolisme depuis que Dieu «a renversé la dynastie persane et a livré le pays à la conquête musulmane. Le «noûroûz qui détermine l'ouverture du kharâdj dans l'Irâk et l'Orient a avancé, «par suite de l'abandon de l'embolisme, de deux mois qui forment l'écart

[1] مؤامرة. Cette signification du maṣdar de la IIIe forme de : امر ne se trouve que dans Dozy, *Supplément*, mais trop spécialisée. D'après notre texte, c'est un terme équivalant exactement aux «ordonnances royaux» de l'ancienne France.

[2] Voir, plus loin, ce que je dis de la signification de ce mot.

[3] Le Sawâd, سواد, est la partie cultivable, dans les régions entourées de déserts, particulièrement dans le territoire de la Basse-Mésopotamie.

[4] «La montagne» nom donné à la région correspondante à l'ancienne Médie.

«(actuel) entre lui et l'époque de maturité des récoltes. En conséquence, le chef «des croyants a ordonné, par cette propension que Dieu a mise en son âme vers «tout ce qui peut contribuer au bien de ses sujets, et pour les garder des causes «fâcheuses de leurs indécisions, de reculer le noûroûz, qui tombe dans le courant «de l'année 282 de l'Hégire, du temps où il concorde avec le comput persan, c'est-à-«dire du vendredi 11 Ṣafar, (pour une période) équivalente au nombre des jours des «deux mois persans (des années) où l'embolisme a été délaissé, soit soixante jours. «Ainsi le noûroûz de l'année tombera le mercredi 13 Rabîʿ II de l'année 282, «soit le 11 Ḥazîrân. Il concordera donc avec ces deux (jours), se réglera d'après eux, «leur sera attribué et rattaché, et cela pour tous les services, pour tous les actes des «comptables relatifs aux estimations et généralement à tous les services. Les Persans «ne le compteront pas dans les mois qui leur sont propres pendant le premier et le «second des mois complémentaires de ce système; ensuite on fera l'embolisme, «toutes les quatre années persanes, en sorte qu'il n'y ait plus d'écart entre lui et elles, «dans le cours des âges, et pour qu'il tombe toujours en Ḥazîrân sans jamais en sortir.

«Et (il a ordonné) que l'on supprimât la mention, ذكر, d'une sur quatre des «années qui sont relatives au kharâdj[1] dans l'Irâk, l'Orient, l'Occident et toutes «provinces et contrées, — l'équivalence, مقدار, des années du calendrier, ايام, de «l'Hégire et de l'année vraie[2] se faisant à l'époque où les récoltes s'achèvent[3].

«Que le décret, التوقيع, y relatif fût rendu pour être expédié en lettres du bureau «de la correspondance, ديوان الرسائل, vers les chefs de police[4] et les magistrats, «et être lu dans les minbars, et que les agents de la police y fissent se conformer les «sujets et les obligeassent à exécuter ce qu'a ordonné le chef des croyants. La procé-«dure, سنة[5], des administrateurs dans le bureau de leur administration sera ana-«logue à (celle) des fermiers, الضمّان, et des adjudicataires d'impôts, المقاطعين.

«Ceci y est conforme. L'intention de l'émir des croyants à ce sujet a été scrutée «et l'intention de l'émir des croyants à ce sujet sera exactement rendue s'il plaît à

[1] تنسب الى الخراج. Comme il est dit plus haut (l. 9 du texte arabe) : السنتين اللتين ينسب الخراج لاحداهما, je pense qu'il vaudrait mieux lire ici : ينسب اليها الخراج «auxquelles est rattaché le kharâdj».

[2] الجامعة, litt. : «totale».

[3] Ce passage me paraît obscur. Le terme de : ذكر, comme je l'ai déjà remarqué et celui de : مقدار doivent avoir des significations techniques que je n'arrive pas à déterminer.

[4] المعاون pl. de المعونة. Voir sur ce mot le *Supplément* de Dozy, qui signale une expression semblable à celle de notre auteur : ولاة الاحداث و المعاون.

[5] La phrase se termine par une instruction de caractère officiel; c'est pourquoi je crois pouvoir donner à سُنّة «pratique, conduite», le sens de «procédure». Peut-être, cependant, faut-il lire : سَنة «année» et entendre que l'année *administrative*, سنة الحكام sera conforme à l'année fiscale. Je n'ose décider entre ces deux interprétations.

«Dieu, et des copies du décret seront écrites pour le transmettre, s'il plaît à Dieu. «Écrit au mois de Dhoû'l ḥidjdjat 281.»

Il (l'auteur cité) ajoute : «La cause de ce transfert de l'impôt en Ḥazîrân sous le règne d'al Mou'taḍid est celle que m'a contée Aboû Aḥmad Iaḥiâ 'Alî ibn Iaḥiâ l'astronome, l'ancien. Je m'entretenais, dit-il, avec l'émir des croyants al Mou'taḍid et je rappelai le fait qu'al Moutawakkil avait retardé le noûroûz; il l'en approuva et ajouta : en quoi cela consista-t-il? Je répondis : mon père m'a rapporté ceci. Avant qu'il eût retardé le noûroûz, al Moutawakkil entra (un jour) dans un de ses jardins privés dont j'avais la direction; il s'appuyait sur moi, conversant et regardant mes innovations dans ce jardin; il passa près d'une plante qu'il vit encore verte. Hé quoi! 'Alî, dit-il, les plantes sont vertes après qu'elles ont mûri! 'Oubaïd Allah ibn Iaḥiâ m'a déjà demandé l'ordre d'ouvrir le kharâdj. Comment les Perses ouvraient-ils le kharâdj au noûroûz, les plantes n'étant pas encore mûres? Je lui répondis : il n'en va plus de même aujourd'hui que du temps des Perses, et le noûroûz n'est plus de notre temps à la même époque que du leur. — Et comment? — Parce qu'ils intercalaient un mois tous les cent vingt ans. Quand le noûroûz était en avance d'un mois et qu'il tombait le 5 Ḥazîrân, ils considéraient ce mois comme intercalaire : le noûroûz se trouvait au 5 Ayâr. Ils supprimaient alors un mois et ramenaient le noûroûz au 5 Ḥazîrân et il ne sortait pas de cette limite. Quand Khâlid ibn 'Abd Allah al Ḳasrî eut été investi du gouvernement de l'Irâk et que vint l'époque où les Perses pratiquaient l'intercalation, il les en empêcha en disant : Ceci est le nasî que Dieu a défendu par ces mots : «Le nasî n'est qu'un surcroît
P. 275. d'impiété»[1], et je ne le permettrai pas avant d'avoir demandé les ordres de l'émir des croyants. On lui offrit, à ce sujet, des sommes considérables; il n'eut garde de les accepter et écrivit à Hichâm ibn 'Abd al Malik pour l'en informer et lui demander ses ordres; celui-ci lui déclara que c'était un nasî tel que Dieu l'a défendu, et il ordonna que cette pratique leur fût interdite. L'embolisme leur étant interdit, le noûroûz avança de façon marquée, si bien qu'il tomba en Nisân alors que les plantes sont (seulement) vertes. — Alors, dit al Moutawakkil, fais donc, ô 'Alî, à ce sujet, le convenable pour ramener le noûroûz à l'époque où il tombait du temps des Perses; informes-en 'Oubaïd Allah ibn Iaḥiâ et remets-lui une lettre de moi sur la façon dont il devrait faire l'ouverture du kharâdj. J'allai donc chez Aboûl-Ḥasan 'Oubaïd Allah ibn Iaḥiâ, l'informai de ce qui s'était passé entre al Moutawakkil et moi et lui remis sa lettre. Il me dit : Ô Aboû'l Ḥasan, par Dieu, tu as bien mérité

[1] *Coran*, IX, 37.

de moi et du peuple; tu as accompli là un acte considérable qui exaltera ta récompense (au ciel) ثوابك, et tu as gagné auprès de l'émir des croyants grâce et reconnaissance. Que Dieu fasse belle ta rétribution! Tu es digne de siéger aux côtés des Khalifes. Je veux qu'il soit procédé au travail qu'a ordonné al Moutawakkil et qu'il me soit transmis, afin de donner les ordres nécessaires; et je vais procéder à la rédaction des lettres relatives à l'ouverture du kharâdj. — Je m'en retournai et traçai les calculs; je trouvai que le noûroûz n'avait jamais eu, au temps des Perses, de plus grande avance que d'un mois, dont il dépassait le 5 Ḥazîrân pour tomber le cinquième jour d'Ayâr; que, dans l'année où cela se produisait, on faisait l'embolisme et on ramenait le noûroûz au cinquième jour de Ḥazîrân. J'en informai 'Oubeïd Allah ibn Iaḥiâ qui ordonna qu'on fît l'ouverture du kharâdj le 5 Ḥazîrân et invita Ibrahîm ibn al 'Abbâs à rédiger une lettre au nom de l'émir des croyants à ce sujet, dont copie serait expédiée à toutes les provinces. Ibrahîm ibn al 'Abbâs rédigea cette lettre si connue de tous.

«Aboû Aḥmad continue : « — O Ibn Iaḥiâ, me dit al Mou'taḍid, voilà par «Dieu! une excellente opération; il faut la faire. — Nul n'est plus digne, dis-je, «de faire le bien et de faire revivre les nobles traditions que notre seigneur et «maître, l'émir des croyants, pour ce que Dieu a réuni en lui de belles qualités «et l'a gratifié de vertus». — Il appela alors 'Oubeïd Allah ibn Souleïman et lui dit : «Écoute ce que va t'exposer Iaḥiâ et expédie l'ordre d'ouverture du «kharâdj en conséquence». J'allai donc avec 'Oubeïd Allah ibn Souleïman au bureau, lui exposai la chose et il voulut faire ce retardement (du noûroûz) afin que les mêmes circonstances ne se présentassent plus; il plaça le noûroûz au 11 de Ḥazîrân. Il demanda les ordres d'al Mou'taḍid et les expédia.

«Sur ce sujet j'ai dit une poésie que je récitai à al Mou'taḍid à cette occasion :

Le jour de ton noûroûz est un jour unique qui ne retarde pas
Dans Ḥazîrân il répondra toujours au onze.

«Un des cheikhs-secrétaires, مشايخ الكتاب[1], m'a dit : les Khalifes retardaient l'échéance du noûroûz de vingt jours, tantôt plus, tantôt moins et cela afin de retarder l'ouverture du kharâdj (à percevoir) sur leur peuple.»

Quant au mihrdjân (équinoxe d'automne) il n'était jamais retardé (autrefois), même un jour, de son échéance. Le premier qui l'a avancé d'un jour est al Mou'tamid à Bagdad en 265. Al Mou'taḍid ordonna qu'on retardât l'échéance du noûroûz de soixante jours.

[1] Le mot : *cheikh* peut s'interpréter comme «chef» et comme «vieillard».

Abou'l riḥân Mouḥammad ibn Aḥmad al Bîroûnî (البيروتى pour البيرونى) dit dans le livre *al âthâr al bâḳîat ʿan al ḳouroûn al khâlîat* : «Les traditions survivantes sur les siècles passés [1]» dont j'ai tiré le récit de Ibn Aboû Ṭâhir qu'il a complété : «On envoya donc des lettres dans le pays — c'est-à-dire de la part d'al Moutawakkil — en Mouḥarram 243. Mais al Moutawakkil fut tué et son plan ne fut pas exécuté; les choses restèrent en l'état jusqu'à l'avènement d'al Mouʿtaḍid; il adopta le système d'al Moutawakkil pour le retardement du noûroûz, toutefois il l'examina et il apparut qu'al Moutawakkil avait calculé d'après l'intervalle compris entre son année (celle de la réforme?) et le commencement de l'ère d'Yezddjerd; al Mouʿtaḍid calcula d'après l'intervalle compris entre son année et celle où cessa la royauté perse par la mise à mort de Yezddjerd, pensant que l'ajournement de la pratique de l'embolisme datait de cette époque; il le trouva de deux cent quarante-trois ans, dont la part (des excédents) de quarts de jour était de soixante jours et une fraction. Il ajouta cet intervalle au noûroûz dans une année, le plaçant à la fin des dits jours; soit en Khourdâdmâh de cette année. C'était le mercredi. Il le fit concorder avec le onzième jour de Ḥazîrân puis il détermina le noûroûz, suivant le système grec, par l'embolisme des mois — les Grecs, en effet, pratiquent l'embolisme sur leurs mois.»

l. 30. Le ḳâḍi as saʿîd [2] (le fortuné), appui des appuis (c'est-à-dire l'homme de confiance par excellence, ثقة الثقات), maître des deux offices (civil et militaire) Aboûl Ḥasan ʿAlî, fils du ḳâḍi al mouʾtamin (l'homme sûr) thiḳat ad daulat (appui de la dynastie) Aboû ʿAmrou ʿOuthmân ibn Yoûsouf al Makhzoûmî, dans le livre : *al minhâdj fî ʿilm al kharâdj* «La méthode pour connaître le kharâdj» a dit : «L'année kharâdjî est réglée sur l'année solaire, car celle-ci est de trois cent soixante-cinq jours et quart, et les Égyptiens établissaient leurs années d'après cette période pour que le kharâdj fût acquitté à l'époque de maturité des céréales chaque année. L'année copte est mise en concordance avec celle-ci, parce que les jours de leurs mois forment un total de trois cent soixante qu'ils font suivre des cinq jours et quart (*sic*) du Nasî après la fin de Misrâ; tous les quatre ans

(1) C'est l'ouvrage publié par M. Sachau et traduit en anglais par lui sous le titre : *The Chronology of ancient nations;* le passage se trouve à la page 32 du texte arabe et 37 de la traduction. Mais, contrairement à l'assertion de Maḳrîzî, on n'y trouve pas le récit d'Ibn Aboû Ṭâhir. La copie de Maḳrîzî est loin d'être exacte, elle saute des mots et même des lignes entières; elle y ajoute aussi mais plus rarement. C'est ce qui explique les divergences entre ma traduction et celle de M. Sachau.

(2) Dans le protocole usité chez les Arabes, surtout depuis les Bouweïhides, les kadis, les vizirs, plus tard les rois indépendants ajoutaient à leur titre une épithète *officielle* (de là les expressions de : *al ḳâḍi al fâḍil, as saʿîd*, etc.; *al amîr al adjall, al achraf*, etc.; *al malik aṣ ṣâliḥ, an nâṣir*, etc.) et aussi une *nisbat* en *dîn* ou *daulat*, comme : *seïf ad daulat, seïf ad dîn*, etc.

le Nasî compte six jours de façon à réduire la fraction : c'est ce qu'ils appellent l'année embolique. Tous les trente-trois ans (de l'Hégire) il y en a une de non avenue, dont la suppression est nécessitée par l'écart entre les années solaire et lunaire, la première étant de trois cent soixante-cinq jours et quart, la seconde de trois cent cinquante-quatre et une fraction; c'est pour cette raison qu'il a fallu recourir à cette suppression qui adapte l'une des deux années à l'autre.»

Aboû'l Ḥasan ʿAlî ibn al Ḥasan, le secrétaire, Dieu l'ait en sa miséricorde! a dit : «J'ai vu s'opérer la recette du kharâdj dans les années antérieures à 241 sous le khalifat de l'émir des croyants al Moutawakkil ʿalâ Allah, Dieu l'ait en sa misé- P. 276.
ricorde! elle avait lieu chaque année dans celle qui suivait (*sic*), à cause du retard des mois solaires sur les mois lunaires, (qui est) chaque année, onze jours un quart et une fraction en plus. Au début de l'année 242, il s'était écoulé trente-trois années dont la première était l'année 208 sous le khalifat de l'émir des croyants al Mamoûn, Dieu l'ait en sa miséricorde! Le total des retards était exactement d'une année solaire, c'est-à-dire trois cent soixante-cinq jours, un quart et une fraction en plus. C'est à ce moment que se fit la maturité des grains et fruits de l'année 241 — en Ṣafar 242. L'émir des croyants al Moutawakkil ordonna d'effacer la mention, ذكر, de l'année 241, puisqu'elle s'était écoulée (avant la récolte?) et que le kharâdj fût assigné à l'année 242. Les pratiques continuèrent comme avant, année par année, jusqu'à ce qu'il se fût écoulé trente-trois autres années, soit à la fin de l'année 274. Les secrétaires du chef des croyants al Mouʿtamid ʿalâ Allah, Dieu l'ait en sa miséricorde! ne l'en avisèrent point, car leurs chefs étaient alors Ismâʿîl ibn Bulbul et les deux fils d'al Firât qui n'avaient point l. 10.
été dans le service du cabinet du kharâdj et des domaines, ديوان الخراج و الضياع, sous le khalifat de l'émir des croyants al Moutawakkil ʿalâ Allah, Dieu l'ait en sa miséricorde! Leur âge, d'ailleurs, n'était pas assez avancé pour qu'ils eussent eu connaissance de ce transfert; ainsi, la naissance de Mouḥammad ibn al Firât n'était antérieure que de cinq ans à cette époque et celle de ʿAlî son frère en était contemporaine; quant à Ismâʿîl ibn Bulbul il faisait un stage, يتعلم, dans un bureau, مجلس, où il n'était pas même arrivé au grade d'expéditionnaire, لم يبلغ أن ينسخ. Or Nâṣir liddîn [1] Aboû Aḥmad Ṭalḥat al Mouwaffaḳ, Dieu l'ait en sa miséricorde! fut chargé de l'administration des domaines à Ḳazwîn et ses dépendances pour l'année 276. Il résidait dans l'Adherbaïdjân et son délégué dans le Djabal était Djarâdat ibn Mouḥammad avec son secrétaire Aḥmad ibn

(1) Le texte porte : لناصر الدين, mais il faut lire : للناصر للدين. Le titre : الناصر للدين est une abréviation du titre d'al Mouwaffaḳ : الناصر لدين الله, *an-Nâsir lidîn Allah* que nous retrouverons, énoncé complètement, quelques lignes plus bas.

Mouhammad. Je dus lui présenter mon bilan, ختمة, que j'intitulai, ترجمتها : bilan de l'année 276, dont les grains et fruits arrivent à maturité en l'année 277, d'où nécessité de supprimer la mention, ذكر, de l'année 276. Leur vue étant tombée sur cet intitulé, ils le désapprouvèrent et m'en demandèrent la raison. Je leur expliquai alors, avec force arguments pour les en bien instruire, que j'avais tiré mon calcul des années solaires et lunaires du Coran vénérable, après l'avoir soumis aux gens versés dans le *tafsîr* (commentaire du Coran) qui déclarèrent qu'il n'y avait aucune tradition à ce sujet, ce qui m'avait confirmé l'exactitude de mon calcul. Le texte divin est dans la sourate *al kahf* (la Caverne des Sept Dormants) : *Ils séjournèrent dans leur caverne trois cents ans et ils ajoutèrent neuf,* وازدادوا تسعا [1]. — Je n'ai trouvé chez aucun commentateur l'intelligence de cette phrase : *ils ajoutèrent neuf*. Or Dieu n'a parlé à son Prophète que dans la langue des Arabes et que des calculs qu'il lui avait enseignés. Le sens de ce neuf est donc que les trois cents ans étaient solaires suivant le comput des Persans et des peuples qui ignoraient l'année lunaire. En ajoutant neuf à trois cents années lunaires, on a le compte exact des années solaires [2]. Ils approuvèrent ce discours. Quand Djarâdat partit avec an-Nâṣir lidîn Allah pour Madînat as salâm (Baghdâd), an-Nâṣir mourut, Dieu l'ait en sa miséricorde! et al Ḳâsim [3] ʿOubeïd Allah ibn Souleïmân fut nommé secrétaire de l'émir des croyants al Mouʿtaḍid billah. Alors Djarâdat fit connaître à ce dernier ce transfert et lui en exposa la raison, voulant ainsi se faire valoir auprès de lui et porter atteinte au crédit d'Aboûl Ḳâsim ʿOubeïd Allah qui avait retardé ce transfert. Quand al Mouʿtaḍid en eut pris connaissance, il donna ordre à ʿOubeïd Allah d'expédier des lettres pour le transfert de l'année 278 à l'année 279. Or ce transfert se faisait quatre années après qu'il eût fallu le faire; puis les années se sont succédé si bien que maintenant il s'est écoulée une période de trente-trois ans en prenant pour origine l'année où aurait dû se faire le transfert, c'est-à-dire l'an 275, et pour terminaison la fin de l'an 307; la maturité des grains et fruits s'annonce, تهياء, pour le cœur, صدر, de l'année 308, et c'est à cette année qu'elle appartient (en tant que point de départ de l'année fiscale). J'ai fait une copie de ce transfert que je reproduis ci-dessous pour qu'on en prenne connaissance. Les chefs des diwâns, au temps d'al Moutawakkil, lors du transfert de l'année 241 à l'an-

[1] *Coran*, XVIII, 24.

[2] En effet, aucun des commentateurs anciens ne s'est avisé de cette interprétation. Le plus ancien des tafsîrs que nous ayons, celui de Ṭabarî (Bibl. Khédiviale du Caire, n° 100), est muet là-dessus. Ṭabarî, qui florissait au IVe siècle de l'Hégire, ignorait donc l'anecdote rapportée ici. Ar-Râzî (fin VIe siècle) y fait une vague allusion (éd. de Constantinople, V, p. 706 et seq.)

[3] Plus exactement Aboû'l Ḳâsim, voir plus bas.

née 242, firent recueillir les tributs, الجوالى, et les dîmes, الصدقات [1], pour les deux années 241 et 242 en même temps, car la levée des tributs, à Sorra-man-râ et à Baghdâd et les chefs-lieux, قصب المدن, les plus notables, se faisait d'après le système des mois lunaires; tandis que tout ce qui était impôt [2] sur le paysan, comme kharâdj, ḍiâʿ (litt. : « biens fonds »), ṣadaḳat, mostaghillât (litt. : « récoltes ») était levé d'après le système des mois solaires; or, en trente-trois ans (lunaires), le total (des jours d'écart) forme une année solaire exactement. Les soumis, الذمة اهل, (non-Musulmans) étaient astreints particulièrement aux *djâlîat* que les gouverneurs présentaient dans leurs comptes; qui ne les présentait pas était astreint aux djâlîat de l'année supplémentaire [3]. Remarque qu'ainsi furent accumulés des milliers de dirhems. Puis de nouvelles lettres furent adressées aux gouverneurs pour que leurs comptes des tributs fussent tenus d'après les mois lunaires. C'est ce qui fut fait. »

Le ḳâḍi Aboû'l Ḥasan dit : « Le transfert fut négligé en Égypte jusqu'à l'année hilâli 499 correspondant à l'année kharâdji 97 (c'est-à-dire 497). On transféra alors l'année 497 à l'année 501. C'est ce que j'ai vu dans les notes, تعليقات, de mon père, Dieu l'ait en sa miséricorde! Le dernier transfert effectué de notre temps a été celui de l'année 565 à l'année hilâli 567, les deux années se correspondant. Voici comment. Je dis au ḳâḍi al Fâḍil Aboû ʿAlî ʿAbd arrahîm ibn ʿAlî P. 277.
al Baïsânî que le temps était venu du transfert. Il rédigea alors un acte, سجل, pour le transfert, lequel fut copié dans les bureaux et un ordre conforme fut rendu. Rois et vizirs n'ont cessé (depuis) de pratiquer les transferts aux époques convenables. »

Aboû'l Ḥasan Hilâl ibn al Mouḥsin aṣ Ṣâbî dit : « Aboû ʿAlî m'a raconté ceci. Lorsque le vizir Aboû Mouḥammad al Mohallabî fit le transfert de l'année kharâdji 305, il donna ordre à mon père Aboû Isḥâḳ et ses autres secrétaires (du service) du kharâdj et de la correspondance de rédiger une lettre au nom d'al Mouṭîʿ lillah dans ce sens. Chacun d'eux fit une rédaction; celle que rédigea mon père

[1] L'impôt *djâliat* (جالية pl. جوالى) s'applique aux non-Musulmans; elle a un caractère purement fiscal et politique; la *ṣadaḳat* ou *zakat* est un impôt religieux, analogue aux « dons volontaires » du clergé avant la Révolution de 1789; le sens primitif est « aumône, charité ». Primitivement, la *ṣadaḳat* était facultative tandis que la *zakat* était obligatoire; devenue obligatoire aussi, elle ne se distingua plus de l'autre, et l'impôt des Musulmans prit de bonne heure ce nom.

[2] Tel paraît être ici le sens de : جمجمة pl. : جماجم, litt. : « tête ». Ce sens spécial manque dans les dictionnaires. Cf. le mot « capitation ».

[3] C'est-à-dire, si je ne me trompe, que la djâlîat était payée trente-trois fois en trente-quatre années lunaires (qui font trente-trois solaires). Le défaut de paiement était puni par la suppression de cette tolérance : il fallait alors payer pour l'année lunaire supplémentaire, donc trente-quatre fois au lieu de trente-trois.

se trouve dans sa correspondance; dans les copies qui furent présentées au vizir c'est celle qu'il choisit, et il ordonna qu'on écrivît (d'après elle) aux chefs des provinces. Il dit à son lieutenant Aboû Hichâm : Écris aux gouverneurs des lettres précises dans ce sens, tu y joindras une copie de cette lettre souveraine[1]. Aboû'l Faradj avait été irrité de la faveur échue à mon père et de la préférence donnée à sa rédaction, lui-même ayant fait une copie qui avait été du nombre des non adoptées. Il écrivit donc : «Il nous a plu de transférer l'année 50 à l'année 51, agis en «conséquence» et il ne donna pas copie de la lettre souveraine. Le vizir apprit ce qu'avait écrit Aboû'l Faradj et lui dit : Pourquoi as-tu négligé de copier la lettre souveraine à la suite des lettres aux gouverneurs et de la faire enregistrer dans les bureaux? Et, comme il balbutiait, علك, une réponse confuse, il lui dit : Aboû'l Faradj tu n'as fait cette omission que par jalousie contre Aboû Ishâḳ. Par Dieu! c'est le plus habile secrétaire de son temps pour ce genre de travaux; tu vas recommencer les lettres et y ajouter la copie.»

Le ḳâḍi Aboû'l Ḥasan ajoute : «Je donnerai, si Dieu veut, les copies de la lettre à laquelle fait allusion Aboû'l Ḥasan ʿAlî ibn al Ḥasan le secrétaire, de celle d'Aboû Isḥâḳ et de celle du ḳâḍi al Fâḍil afin qu'apparaisse bien, à qui l'étudiera, le procédé de ce transfert des années kharâdjî aux années hilâlî; et si tu recherches l'exactitude et apprécies la parfaite concordance de ces années, c'est la lettre d'al Fâḍil qui est la plus abondante en résultats et la plus riche en merveilles (de style), et n'échappera pas au lecteur attentif tout ce qu'il y a été mis d'éloquence, comme il n'échappera pas au lecteur instruit tout ce que contient d'ingéniosité celle d'Aṣ Ṣabî[2].

«Copie de la lettre à laquelle fait allusion Aboû'l Ḥasan le secrétaire. — «Le «premier objet vers lequel l'émir des croyants tourne son examen, dans lequel il «fait agir sa pensée et son jugement, et pour lequel il fait travailler sa préoccupa«tion et sa sollicitude, est la question du tribut[3] que Dieu lui a réservé et qu'il lui «a ordonné de réunir et de compléter, de conserver et de développer, dont il a fait «la colonne de la religion et le soutien des intérêts des Musulmans. De quel emploi «n'est-il pas pour les traitements des fonctionnaires, الاوليا et des soldats et de

(1) Litt. : «sultanienne» السلطانى. Il est étrange que le khalife abbaside soit qualifié de sultan. Les auteurs arabes disent que le titre de sultan fut porté pour la première fois par Mahmoûd le Ghaznévide (fin du IVe siècle).

(2) L'opposition entre المتامل et العارف semble donner au premier mot le sens de «qui veut s'instruire, par conséquent non encore initié» c'est, comme on dirait aujourd'hui, l'*amateur* par opposition au *professionnel*, العارف.

(3) Litt. : «butin que Dieu donne aux Musulmans par la conquête».

«quel secours pour protéger la famille[1] et défendre le harem, pour les frais du «pèlerinage, de la guerre sainte, de la fortification des frontières, de la sécurité «des routes, de la répression des meurtres, de l'établissement de la concorde! Et «l'émir des croyants demande à Dieu, plein d'amour et de confiance en lui, qu'il «lui donne sa meilleure aide dans cette charge qu'il a reçue de lui et lui continue «son appui dans la faveur qu'il lui a consentie et sa direction vers la voie où tout «est décidé en son nom et pour lui[2].

«Or l'émir des croyants a examiné la façon dont se faisait la levée de ce tribut «sous le khalifat de ses ancêtres aux voies droites[3], les prières de Dieu soient sur «eux! Il a constaté qu'elle se réglait d'après la maturité des grains et des fruits «année par année, suivant le cours des mois de l'année solaire, aux époques où est «payable le revenu de toutes ces récoltes. Il a constaté que les mois de l'année «solaire retardaient sur ceux de l'année lunaire d'une période supérieure à onze «jours et quart et que la maturité des grains et fruits se faisait chaque année avec «un retard correspondant. Les années continuent de s'écouler les unes après les «autres dans cet état jusqu'à ce que la période écoulée soit de trente-trois ans. Le «total des jours en retard est alors celui d'une année solaire complète, c'est-à-dire «un peu plus de trois cent soixante-cinq jours et un quart; alors, par la volonté «de Dieu et sa puissance, la maturité des grains d'après laquelle sont établies les «contributions, الضرايب, et taxes, الطسوق[4], a lieu au début d'al Mouḥar«ram de l'année lunaire et malgré cela, مع ذلك, il faut nécessairement supprimer «l'année sortante[5] puisqu'elle est finie (*sic*) et l'attribuer (c'est-à-dire reporter «son nombre) à l'année où se fait la maturité des fruits et grains; car il a constaté «que cela avait eu lieu sous le règne de l'émir des croyants al Moutawakkil ʿalâ

(1) Litt. : «l'œuf» البيضة; la société est organisée pour protéger la famille et veille sur elle comme l'oiseau sur l'œuf. Cf. dans le dict. de Lane, la citation du *Coran*, XXXVII, 47, où les vierges du paradis sont comparées à l'œuf jalousement gardé : كانهن بيض مكنون.

(2) L'emploi équivoque du pronom possessif : ه jette une grande obscurité dans ces phrases de la rhétorique redondante, chère aux écrivains arabes.

(3) الراشدين «ceux qui marchent dans la voie droite» épithète appliquée aux quatre premiers khalifes Abou Bakr, ʿOmar, ʿOthman, Alî, qui n'étaient nullement les ancêtres du khalife. C'est par flatterie que l'écrivain étend cette épithète aux véritables ancêtres du khalife. Il est également remarquable que soit jointe à leurs noms l'invocation réservée uniquement à ceux qui descendent du Prophète (par ʿAlî son gendre) : صلوات الله عليهم, qualité que s'attribuèrent les Fatimides (descendants de Fâṭimat, fille du Prophète). Les Sounnites, d'ailleurs, ne l'emploient jamais que pour le Prophète.

(4) Syr. ܛܩܣܐ. Comme on trouve aussi : طقس, Dozy (*Supplément*) incline à voir dans ce mot une déformation de τάξις, le même mot grec d'où dérive : «taxe».

(5) الخارجة, peut-être, faut-il lire : الخراجية, *kharâdji*.

«Allah, Dieu l'ait en sa miséricorde! à l'expiration (de la période) des trente-trois «années dont la dernière est la fin (*sic*) de l'année 241. La correspondance, la «comptabilité et généralement tous les services se continuèrent après cela, année «par année (comme avant?) jusqu'à ce que se furent écoulées trente-trois années
l. 30. «dont la dernière était la fin (*sic*) de l'année 274. Il eût fallu rédiger les lettres «pour la suppression de la mention, ذكر, de l'année 274 et l'attribution (de son «numéro) à l'année 275. Mais cela échappa aux secrétaires de l'émir des croyants «la Mou'tamid 'alâ Allah et cette pratique fut retardée quatre ans jusqu'à ce que «l'émir des croyants al Mou'tadid billah, Dieu l'ait en sa miséricorde! eût «ordonné, en 277, le transfert du kharâdj de l'année 278 à l'année 279. Ainsi fut «fait jusqu'à maintenant où se sont écoulées trente-trois années, en prenant pour «origine l'année où devait être fait le transfert, — c'est-à-dire l'année 275, — «et pour terminaison la fin des mois du kharâdj de l'année 307. Il faut donc «ouvrir le kharâdj en ce qui concerne les contributions, الضرايب, et les taxes, «الطسوق, au début de cette année et il est dans la saine administration, dans «la bonne organisation des services, et dans les pratiques les plus favorables «aux sujets d'effectuer le transfert de l'année du kharâdj (qui est) l'année 307 «à l'année 308. L'émir des croyants a jugé bon, parce qu'il s'est attaché et a mis «toute son âme à l'étude de ce tribut, au maintien de ses principes, à l'exécution «des mesures qui lui sont propres, à l'observance de la méthode que ses ancêtres «aux voies droites, que Dieu les ait tous en sa miséricorde[1]! y ont appliquée —
P. 278. «qu'on t'écrivît, à toi et à tous les gouverneurs des provinces, d'agir en consé«quence et que (cette lettre) soit une de celles qui vous sont transmises (officiel«lement), يصدر[2], et que vous transmettez (officiellement) à votre tour; que tous «vos services, toutes vos écritures, رفوعكم[3], et tous vos comptes, et généralement «toutes vos opérations se règlent d'après ce transfert.

«Sache que ceci est la décision de l'émir des croyants et exécute-la, t'inspirant, «en ceci et en tout ce qui s'y rattache, مضنة, de la piété et de l'obéissance de Dieu[4], «et en y faisant agir les plus sûrs et les plus capables auxiliaires, que tu surveil«leras et suivras attentivement. Écris-nous ce que tu auras fait à ce sujet, s'il plaît «à Dieu.»

(1) Voir la note précédente. Ici l'invocation est conforme à la tradition sounnîte.

(2) Si j'ai bien compris le sens de ce passage, le verbe صدر a ici un sens *administratif* particulier. Ce n'est pas seulement un avis, c'est un décret qui a force exécutoire, qui revêt le caractère d'une émanation souveraine.

(3) Litt.: «rapports, documents», toutes pièces *présentées* par les administrations.

(4) Il faut sans doute comprendre : مستشعرا تقوى الله وطاعته «en tremblant de la crainte de Dieu et (du désir) de lui obéir». Cf. Lane, *Dictionnaire :* استشعر خشية الله.

«Rédaction d'Aboû Ishâk aș Sâbî. — «Après (les formules d'usages); certes, l'émir «des croyants n'a cessé de travailler aux intérêts des Musulmans et de les appeler «à suivre les voies droites du monde et de la religion, de préparer pour eux les «meilleurs choix de tout ce qui va à eux et vient d'eux, et les plus justes vues sur «ce qu'ils doivent maintenir ou abolir. Il ne lui apparaît de brèche dans leurs «affaires qu'il ne la comble et ne la répare, d'occasion susceptible de leur être «agréable qu'il ne la fixe, اعتمده, et ne la procure, de pratique équitable qu'il ne «les entraîne à en établir l'usage, à en suivre la loi, à se régler sur les saines tradi«tions, السلف الصالح, dans son application et son observance. Lorsqu'il a décrété, «parmi ces pratiques, quelqu'une que l'aristocratie, الخاصة, connaît grâce à l'exac«titude de son jugement et que le commun, العامة, ignore par la faiblesse de «son intelligence, et que les ordres à son sujet sont émanés vers toi et vers les «notables de ses sujets tes collègues et vers les principaux de ses gouverneurs à qui «un signe suffit et qui se contentent de la moindre explication et indication; alors il l. 10. «ne néglige pas de s'élever jusqu'à la plus pure éloquence et de pousser la limpidité «du sens jusqu'au point qui rejoint le plus arriéré au plus avancé et réunit le savant «à l'élève. Cela surtout quand il s'agit de ce qui dépend de l'administration des «sujets et de ceux qui, ne connaissant que l'extérieur visible et non l'intérieur caché, «ne passent pas aisément des coutumes établies à des pratiques nouvelles : alors, le «discours sera clair pour quiconque a fait de grands pas dans la science, parce qu'on «rafraîchira sa mémoire et (aussi) pour quiconque s'y est attardé, parce qu'on lui «ouvrira les yeux. Car il n'est pas juste de priver cette dernière catégorie de gens du «bienfait (lit.: «de la fraîcheur», برد) de la certitude pour leurs cœurs et de négliger «l'évidence démonstrative dans les allocutions faites à leur foule. Lorsque toutes les «classes du peuple marchent d'un pas égal dans la compréhension des ordres qui «leur sont donnés et l'intelligence des appels qui leur sont adressés, et vont ensemble «sous l'autorité (de ces ordres et de ces appels), nul doute, nulle incertitude ne «les atteint; leurs cœurs sont tranquilles; leurs poitrines se dilatent; toute diver«gence cesse entre eux et l'accord règne chez eux; ils ont la conviction d'être établis «sur une base rigoureusement équilibrée et d'être à l'abri de toutes les oscillations, «de l'oblique et du dévié. Ils s'obligent d'eux-mêmes, en connaissance de cause, «conscients et non contraints, soumis et obéissants, librement, sans froissement «et sans violence.

«L'émir des croyants a demandé à Dieu, en tous ses désirs, intentions, vœux «et ambitions, une manifestation de sa bienveillance, مادّة من صنعه, par laquelle «il puisse se conformer aux saines traditions, afin qu'il lui ouvre les portes de la «réussite et qu'il lui fasse soulever ce qu'il le jugera digne de porter de ces l. 20.

« fardeaux qu'il n'est permis d'assumer qu'avec son appui et son aide et qu'on ne « peut conduire que sur ses indications et par sa direction. Dieu suffit à l'émir des « croyants; c'est le plus parfait des tuteurs !

« Il juge que le discours le plus propre à être une vérité, l'acte le plus apte à « être un modèle (litt.: « une bonne direction », رشاد), est ce qu'on trouve dans les « décrets antérieurs de Dieu, en fait de principes et de bases, et dans le texte de « ses écrits en fait de signes, ايات, et de témoignages, ce qui a été indiqué « (litt.: « dressé », منصبا) au peuple pour toute direction spirituelle ou temporelle, « pour toute bonne exécution en ce monde ou en l'autre. C'est là l'édifice qui est « solide et élevé, la plante qui pousse et se développe, la marche qui conduit à sa « fin et à son but et dont les suites et les conséquences sont prospères, dont le « tracé est lumineux à qui le suit et qui fait aboutir, par les étapes du bonheur, « jusqu'à la réalisation de leurs désirs, ceux qui l'adoptent, sans errer, sans « osciller, sans dévier, sans s'écarter.

« Dieu a fait, pour ses serviteurs, de ces sphères qui tournent et de ces étoiles qui « marchent, avec toutes les péripéties de leur union ou séparation et les succes- « sions de leur divergence et de leur harmonie, des indications utiles qui éclairent « la marche des mois et des années et la série des nuits et des jours et les vicissitudes « de la lumière et des ténèbres et la distribution des pays et contrées et le change- « ment des saisons et des temps et la croissance des plantes et des animaux, sans « qu'il y ait dans la contexture de cet univers le moindre vide, sans qu'il y ait dans « sa confection la moindre relâche : il y a une étroite cohésion entre toutes les parties « et absence totale de lacunes et de manques. Dieu a dit : *C'est Lui qui a fait le « soleil clarté et la lune lumière, qui lui a assigné des mansions pour que vous con-*

l. 3o. *« naissiez le nombre des années et le calcul (chronologique). Dieu n'a créé tout cela « que par la vérité*[1]. Et l'auguste Parole a dit : *N'as-tu pas vu que Dieu emboîte « la nuit dans le jour et emboîte le jour dans la nuit et assujettit le soleil et la lune « à ce qu'ils suivent un parcours d'une période bien déterminée. Dieu sait ce que « vous faites*[2]. Dieu a dit : *Et le soleil suit un parcours qui lui a été fixé, c'est là « le pouvoir du Très Haut, du Savant*[3]. Celui dont la puissance doit être exaltée « a dit : *A la lune nous avons assigné des mansions, afin qu'elle devînt semblable à « une vieille branche de palmier recourbée*[4]. La grâce d'Allah est dans ces signes « différents du soleil et de la lune et il nous a enseigné, dans l'éclat de sa sagesse et « la merveille de ses paroles, que tous deux ont une route à laquelle il les a astreints « et qu'ils ont une nature spéciale, عليها جبل, que cette différence et cette

[1] *Coran*, X, 5. — [2] *Coran*, XXXI, 28; cf. XXXV, 14. — [3] *Coran*, XXXVI, 38. — [4] *Coran*, XXXVI, 39.

« dissimilitude dans la marche aboutissent à une union et à une dépendance des « mouvements. De là vient que l'année solaire est plus grande; elle comprend trois « cent soixante-cinq jours et un quart, suivant l'approximation usitée. C'est le temps « dans lequel le soleil parcourt la sphère en une fois. L'année hilâlî (lunaire) est plus « courte : elle comprend trois cent cinquante-quatre jours; c'est le temps pendant « lequel la lune est douze fois en conjonction avec le soleil et, ces écarts se succédant, « il faut employer le naḳl (transfert) qui fait concorder les deux années l'une avec « l'autre après qu'elles se sont séparées et les rapproche après qu'elles se sont « éloignées. Les peuples anciens ont toujours intercalé les écarts annuels suivant « la méthode de leurs usages et de leurs doctrines. Dans le livre divin il y a un « témoignage à ce sujet, là où il est dit, à propos de l'histoire des gens de la « caverne (les sept dormants) : ils séjournèrent dans leur caverne trois cents ans « et ils y ajoutèrent neuf. Cette addition parce que l'écart dans ces années avec P. 279.
« l'approximation de l'approximation[1].....

« Les Perses employaient dans leurs usages l'année à divisions égales, المعتدلة, « dont les mois sont au nombre de douze et les jours de trois cent soixante; ils « donnèrent aux mois douze appellations distinctes et aux jours de chacun de ces « mois trente noms; ils firent un groupe spécial des cinq jours d'écart qu'ils appe- « lèrent les furtifs, المسترقة[2], et ils intercalèrent les quarts (de jour) tous les cent « vingt ans (en en faisant) un mois. Quand leur dynastie fut détrônée, leur pra- « tique de cette intercalation du quart fut abandonnée et leur noûroûz s'écarta de « leur année, et il y eut, entre son échéance (commune) et son échéance vraie, un « intervalle considérable; c'était un accroissement qui ne s'arrêtait pas, un cercle « qui ne se rompait pas, si bien que les positions qu'ils donnent au noûroûz le font « tomber au début de l'été et finiront par le faire tomber au début de l'hiver et passer « au delà, tandis que les positions qu'ils donnent au mihrdjân le font tomber au « début de l'hiver et finiront par le faire tomber au début de l'été et passer au delà.

[1] Le texte paraît altéré. Aboû'l Maḥâsin (éd. Juynboll, II, 36o) donne, à propos du transfert de l'année 35o à l'année 351, un texte presque entièrement semblable, sauf en cet endroit, où il dit : فكانت هذه الزيادة هى المشار اليها « et cette addition était celle dont il est parlé (c'est-à-dire l'addition de trois années par siècle) », tandis que Makrîzî dit : فكانت هذه الزيادة بان الفضل فى السنين المذكورة على تقريب التقريب, phrase dont le sens littéral reste inintelligible. On pourrait, au quatrième mot, lire : هو comme dans Aboû'l Maḥâsin, au lieu de : بان; le sens alors serait assez convenable : « cette addition était l'écart relatif aux dites années (calculé) avec l'approximation de l'approximation (c'est-à-dire : la plus grande approximation ?) ». D'autre part, on pourrait rétablir dans Aboû'l Maḥâsin les mots : الفضل فى السنين, ce qui rendrait les deux textes à peu près identiques, sauf les derniers mots de Makrîzî (probablement une glose).

[2] Aboû'l Maḥâsin, *loc. cit.*, porte : المشرقة « les orientaux » qui me paraît être fautif.

« Les Grecs ont eu une science plus sûre que les Perses et une vue plus lointaine « des conséquences, car ils ont établi les mois de l'année d'après des observations « qu'ils ont rendues évidentes et des calendriers, انوا, qu'ils ont bien déterminés. Ils « ont mêlé, فضوا, les cinq jours aux mois et leur ont fait suivre le cours des temps; « ils ont intercalé le quart tous les quatre ans sous la forme d'un jour qu'ils ont décidé « d'annexer à Choubâṭ (février). Ainsi ils ont rapproché ce que d'autres avaient « éloigné et ils ont rendu facile aux peuples l'imitation de leurs traditions : ainsi « Al Mouʿtaḍid billah a dû édifier sur leurs bases et épouser leur exemple dans le « transport de son noûroûz au 11 de Ḥazîrân. De la sorte, on est garanti, dans la « suite des temps, des inconvénients inhérents aux noûroûz et on a remédié à l'in- « fériorité des années lunaires vis-à-vis des solaires en les corrigeant par l'embo- « lisme. Toutes les fois que se réalise le total des saisons des années solaires et « que ce qui reste fait un mois complet, ils font l'année hilâlî (lunaire) de treize « *hilâls* (mois lunaires) de façon à ce qu'il y ait concordance; ce treizième mois est « complet tantôt tous les trois et tantôt tous les deux ans, suivant les exigences du « calcul (chronologique); ainsi les deux années solaire et lunaire sont, chez eux, « constamment concomitantes sans qu'il y ait rien qui les sépare. Quant aux Arabes, « Dieu les a favorisés par dessus tous les peuples passés et les a fait hériter des « fruits de leurs pénibles labeurs, et il a établi le mois de leur jeûne et les époques « de leurs fêtes et la *zakât* (dîme) de ses fidèles (les Musulmans) et la *djâzîat* (tribut) « de ses soumis (les peuples conquis non-Musulmans) d'après l'année lunaire et s'il « en a prescrit l'obligation en cette année-là d'après l'apparition du hilâl (premier « quartier) c'est qu'il a voulu que leur règle de conduite fût évidente et leurs signes « lumineux, et que la connaissance de ses intentions et de l'arrivée du temps fût « mise à la portée de l'élite d'entre eux et du commun, de qui a une science insuf- « fisante et de qui l'a parfaite, de femme et d'homme, de petit et de grand et de « très grand. Or à cette époque ils évaluaient, d'après l'année solaire, le produit « des grains mesurés, مقسومة, et le kharâdj de la terre cadastrée, tandis qu'ils « levaient dans l'année hilâlî, les *djâlîat* (tribut des non-musulmans), *ṣadaḳat* « (dîme) *radjâ* (?)[1] *mouḳṭaʿat* (produit des adjudications d'impôt) *moustaggillat* « (litt. : « récoltes ») et toutes les autres mensualités, مشاهرات [2]. Il est né de ce « mélange des deux années une situation qui, en se confirmant, serait très mau- « vaise et accentuerait l'écart, puisque la levée du kharâdj dans l'année qui y

(1) Je n'ai pas de renseignement sur cette sorte de taxe.

(2) Sur ce mot v. Dozy, *Supplément*. D'après l'exemple du Fakhrî qu'il donne, ce mot a désigné par extension toutes redevances; dans l'énumération faite ici il ne désigne pas exclusivement des impôts payables par mensualités, puisqu'on y trouve la moustagillat (impôt perçu sur la récolte).

« aboutit se référait à l'année solaire et la période précédente; il fut donc, par là, « nécessaire de rejeter cette année, de l'effacer, de passer à la période suivante « et de l'éloigner. Mais il leur fut impossible de réussir, يعتدوا, par suite de leur « désaccord sur l'embolisme de l'année hilâlî par un treizième mois et parce que, « s'ils pratiquaient cet embolisme, les mois sacrés s'éloignaient de leurs époques « et les rites n'arrivaient pas à être observés exactement. La levée de l'impôt dans « les années lunaires coptes diminua proportionnellement, بقسط, aux parties « d'années que l'embolisme absorbait, استغرق. On observa cet écart jusqu'au « moment où se terminait l'année et le calcul le plus approximatif établit que « trente-deux années solaires faisaient constamment trente-trois lunaires. On fit « alors des précédentes aux suivantes un transfert, نقل, qui ne dépassait pas « l'année solaire et cette opération, كلفة, dans leurs affaires temporelles s'accorda « aisément avec cette piété, نعمة, dans leurs affaires spirituelles.

« L'émir des croyants a décidé le transfert de l'année kharâdji 350 à l'année « hilâlî 351, les réunissant et les liant toutes deux à cette année (présente). Exécute « donc l'ordre que te transmet l'émir des croyants et que te confirme sa présente « lettre et prescris aux écrivains sous tes ordres qu'ils se conforment à ses disposi- « tions dans ce qu'ils écrivent aux gouverneurs de tes districts, dans ce qu'ils « perpétuent dans les bureaux par leurs documents, ذكورهم, et leurs rapports, « رفوعهم, dans ce qu'ils comptent comme étant une des sources de revenus (?), « من خروج الاموال, et dans ce qu'ils insèrent dans les bureaux et les services, « dans la façon dont ils en établissent les liquidations, الجماعات [1], et comptes, dans « les mentions qu'ils prescrivent[2] pour les calendriers et les passe-ports et (prescris) « que l'application s'en fasse à l'année 350, qui est celle où a lieu le transfert. « Fais bien entrer dans l'esprit de tous ceux qui t'approchent, tant militaires que « civils, musulmans et tributaires, que ce transfert n'apporte aucun changement « dans leur état et n'entraîne pour eux aucun dommage et qu'il n'en résultera pour « qui touche un traitement, العطا, aucune diminution dans ce qu'il doit toucher « et pour qui paye un droit au Trésor aucune tolérance, غضا, dans le paiement dû. « Car la plupart des natures ont besoin qu'on leur fasse bien comprendre la pensée « de l'émir des croyants qui s'est proposé par là de faire cesser le défaut et de « combler la partie en brèche, سهم الخلة. Cette pratique, d'ailleurs, ne me paraît

(1) Litt. : « les totaux »; du moins est-ce parmi les nombreux sens de : جماعة celui qui me paraît le plus convenable dans ce passage, où, suivant la mode des *kâtibs* arabes, il faut toujours deux mots équivalents pour le même sens; le voisinage de : حسبانات entraîne pour : جماعة un sens arithmétique.

(2) Le texte porte : يوغرون, qui n'a pas de sens; il faut évidemment lire : يوعزون « prescrire ».

«nouvelle que dans les longues périodes où il est également nécessaire d'instruire «(à nouveau) ceux qui ont oublié.

«Réponds[1], comme il t'appartient, d'une réponse qui sera excellente en sa «production, s'il plaît à Dieu.»

Ibn al Mâmoûn, dans son histoire, dit, aux événements de l'année 501 : «Le premier événement y fut le transfert, نقل, de l'année solaire à l'année arabe; il s'était déjà produit entre elles un écart de quatre ans. Le ḳâḍi Aboû ʿAbd Allah Mouḥammad ibn Fâtik al Baṭaïḥî conféra à ce sujet avec al Afḍal, fils de *l'émir al djouyoûch* (général en chef), lequel approuva ses vues. Un ordre émana de lui au cheïkh Aboû'l Ḳâsim ibn aṣ Ṣaïrâfî pour la rédaction d'un acte officiel, سجل et il rédigea ce dont je donne copie :

«Au nom du Dieu clément et miséricordieux. Louange à Dieu à qui il a plu «d'avoir l'émir des croyants pour son amîn (délégué) sur sa terre et son khalife
P. 280. «(vicaire), qui lui a inspiré de donner à tous ses serviteurs et à toutes ses créatures «le meilleur gouvernement, qui l'a rendu apte à des affaires dont il apprend à «connaître[2] les voies et dont il ouvre les portes par l'excellence de son jugement, «qui l'a fait héritier du trône de ses pères aux voies droites, الراشدين[3], qu'il «avait distingués pour l'éminence de leur gloire et dont il avait établi l'empire «comme le fondement du bonheur dans la communauté (humaine)[4] et les a «désignés par ces paroles : *Il leur ordonne le bien et leur interdit le mal*[5], qui a «haut placé le flambeau de sa souveraineté grâce à celui qui préside aux sphères «de sa dynastie[6] et détruit les ennemis de son règne, qui a élevé celui qui dresse «pour l'armée enseignes et drapeaux, fait porter sur les intérêts des créatures sa «pensée et son jugement, conduit par sa direction les âmes égarées et abolit par «son équité les décisions tyranniques : le seigneur glorieux, éminent, الأفضل, «(al Afḍal). Nous complétons l'énumération des titres, النعوت[7], par une invo-

[1] A mes intentions, ou à ma lettre. Le verbe : جاب rend exactement au figuré et au propre le mot français : répondre.

[2] Le verbe : مدّ à la 10e forme signifie : «demander le secours»; de là «apprendre par le secours de quelqu'un, spécialement de Dieu». Cf. Dozy, *Supplément*.

[3] On remarque l'absence de la formule fatimide : صلوات الله عليهم que nous avons relevée, au contraire, comme anomalie, dans un acte officiel d'un khalife abbaside.

[4] Peut-être conviendrait-il de voir ici des expressions religieuses et de traduire : النجاة في الحشر «du salut pour (le jour de) la réunion (du jugement dernier)».

[5] *Coran*, VII, 156.

[6] Allusion aux croyances astrologiques : ainsi un astre préside à telle ou telle sphère.

[7] L'en-tête de toute lettre officielle contient le protocole ou énumération des titres élogieux du khalife et du grand personnage qui fait rédiger cette lettre. Cet usage de la chancellerie orientale

«cation à celui qui par son administration a rendue entière et parfaite l'organisation «de la prospérité et a directement mené sa conduite des affaires à tout ce qu'il «recherchait et se proposait et l'a appelé dans le règlement de ce que ses devan- «ciers avaient ajourné et ses prédécesseurs avaient négligé. Il suit attentivement «les affaires du royaume et il ne laisse aucune difficulté qu'il ne l'éclaircisse et «n'en détermine la solution convenable, aucune brèche qu'il ne répare et qu'il ne se «hâte de faire disparaître, aucune question en suspens qu'il ne traite avec la plus «exacte convenance, et il ne lui messied pas de s'occuper de la mise en culture «des provinces, de rechercher tout ce qui peut réaliser l'extension des fortunes, «de s'attacher à ce qui peut amener la multiplication, ضروب, des récoltes, de «s'intéresser aux serviteurs de la dynastie alide et à ses soldats, de veiller à leurs «affaires dont les exigences dépassent leurs forces, de gouverner (avec bienveil- «lance) tout ce que contiennent de sujets les différentes parties du royaume, de les I. 10.
«inciter aux pratiques les plus justes et aux exécutions les meilleures. L'émir des «croyants le loue de l'aide qu'il lui apporte par l'excellence de son examen (des «intérêts) de la nation et son art de thésauriser pour son règne de ces hautes «vertus qui purifient les vêtements de la richesse[1] et son aptitude à tout ce qui «amène pour tous le maximum des avantages.

«C'est de la sorte que s'est produit le changement des rites (?), الحقوق, en obli- «gations légales, évidentes et probantes et leur parfaite conformité aux règles de «la justice dans ce qui concerne les règlements du kharâdj et la fixation des hilâls «(mois lunaires). Et il émet le vœu que les prières (de Dieu) soient sur Mohammed «que Dieu a favorisé de la sagesse et de la parfaite élocution[2] et par qui il a «éclairci tous les doutes sur les voies de la vérité et à qui il a révélé, dans la pré- «cision du Coran : *C'est Dieu qui a fait le soleil clarté et la lune lumière et lui a* «*assigné des mansions, afin que vous connaissiez le nombre des années et le calcul* «*(chronologique)*[3] que Dieu prie sur lui et son frère et cousin notre ancêtre l'émir «des croyants ʿAlî ibn Aboû Ṭâlib, son assistant (dans les périls) alors que tout auxi- «liaire manquait, son gardien dévoué alors que main et bras faisaient défection, «et sur les imâms de leur race, qui s'inspirent de l'approbation divine dans leurs «discours et leurs actes, qui se dirigent par la vérité et en pratiquant la justice!

est rapporté avec de minutieux détails dans l'ouvrage intitulé : *diwân al inchâ* (Bibliothèque Nationale, mss. arabes, *Catalogue de Slane*, n° 4439) bien connu par les nombreux extraits qu'en a faits Quatremère dans ses notes sur les administrations d'Égypte et que nous aurons souvent l'occasion de rapprocher de Maḳrîzî.

[1] التي صفت بها ملابس النعمة. Le sens précis de cette métaphore m'échappe.

[2] الحكمة وفصل الخطاب, expressions du *Coran*, XXXVIII, 19.

[3] *Coran*, X, 5.

«Certes la première institution que l'émir des croyants a comblée d'un plein «bonheur par l'examen qu'il en a fait, à qui il a assigné un riche lot par la bienfaisante attention qu'il y a donnée, vers laquelle il a porté le regard de sa vigi«lance et qu'il a distinguée par la part la plus considérable de faveur, c'est celle «des revenus (publics), الاموال, dont l'aide est requise pour combler toutes «brèches, sur qui repose l'espoir d'éviter les vicissitudes qui frappent les hautes «situations, dont l'accroissement fait la solidité des affaires du royaume et le «bon état des dynasties, dont la perception, suivant les règles de la justice parfaite «et les prescriptions d'une pratique équitable, constitue la prospérité[1] qui est (à «son tour) le principe de leur accroissement et la matière de leur multiplication «et de leur abondance. Or la levée s'en fait suivant deux méthodes : la première «est du type hilâlî, يجى هلاليا ; elle n'est susceptible d'aucune difficulté, ambi«guïté, ni hésitation ; point n'est besoin de l'expliquer et de la démontrer, car des «mois du hilâl la connaissance est commune à l'émir (des croyants?) et au plus «incapable ; son intelligence est égale chez le plus avancé dans la science et le plus «arriéré, puisque les gens accommodent les années aux époques de leur culte de «façon à conserver l'ordre de leurs rites, مرسومهم. La seconde méthode est «du type kharâdjî, يجى خراجيا ; elle repose sur le principe du kharâdj, parce que «les époques de ce qui en détermine la marche sont calculées sur le Nil sacré et «la culture, et les temps en sont maintenus indépendamment de l'année hilâlî et «les positions en sont conservées (de même). N'en possède complètement la con«naissance que celui qui s'y adonne et en sait les tenants et les aboutissants. Il «faut donc concentrer l'examen sur l'année kharâdjî, lui appliquer les pratiques «les plus avantageuses et les plus heureusement choisies, s'attacher à en montrer «l'état et à en exposer le principe, de façon à embellir les annales et orner les bio«graphies (des souverains).

«Voilà ce qu'atteste le zélé seigneur, l'éminent al Afḍal qui ne cesse d'occuper «les veilles de ses nuits à la protection de ceux qui dorment et de tenir son glaive «nu pour la défense des gens paisibles ; qui fait lever pour la dynastie les pleines «lunes et les soleils du bonheur, qui aplanit pour elle les difficultés du sort et ses «aspérités ; parfois une voix (s'élève) qui dit, ناطقة تارة : *Un peuple dont il est «le pasteur, est celui dont Dieu a favorisé le gouverneur et rendu heureux les «gouvernés !*

«Or voici le temps de la clairvoyance et de la sagesse, la saison de la détermi-

[1] Le terme : عارة est un de ces mots compréhensifs que l'on ne peut traduire directement d'une langue dans une autre. C'est la mise en état de la culture, et généralement de toutes les œuvres humaines, le développement des arts, du commerce et de l'industrie, la prospérité et la civilisation.

«nation nette de la fin et du but, afin que tous, foule et élite, en aient une égale «intelligence et que son utilité les engage à en connaître les lois, et qu'ils soient «bien convaincus de l'avantage qu'ils ont à empêcher la pénétration (réciproque) «des années et leur conflit, استقبالها, et certains qu'il y a équité pour eux à être «garantis contre les inconvénients dont la réparation s'impose.

«On sait que les jours de l'année kharâdjî, qui est l'année solaire, diffèrent des «jours de l'année hilâlî, car l'année kharâdjî, depuis l'apparition, استقبال, du «noûroûz jusqu'à la fin du nasî est de trois cent soixante-cinq jours et quart, et «l'année hilâlî depuis le premier d'al Mouḥarram jusqu'à la fin de Dhoû'lhidjdjat «est de trois cent cinquante-quatre jours ; la différence est environ onze jours «par année, et, tous les trente-trois ans, elle est approximativement d'une année, «conséquence nécessaire de la situation susdite. Comme il est arrivé que le pre«mier jour hilâlî concordât avec l'avènement de l'année kharâdjî et que leur «appellation, نسبتهما, fût la même, cette concordance des noms s'est maintenue «et cette situation des années est restée la même, tandis qu'elles continuaient «de se pénétrer réciproquement, l'avènement de l'année kharâdjî ayant lieu (tour «à tour) dans les douze mois de l'année hilâlî, jusqu'à l'expiration des trente-trois «années. Cette période écoulée, la pénétration réciproque cessa et l'année hilâlî P. 281.
«fut dépourvue d'un noûroûz propre. De la sorte la concordance des noms «disparut et l'écart fut d'une année par suite de l'infériorité (numérique) que «nous avons signalée plus haut. Or de quelle façon maintiendra-t-on l'accord entre «elles et abolira-t-on leur divergence ? Sinon, comment admettre qu'une créature «humaine confirme cet état de choses, alors que Dieu a dit : *Au soleil il ne con«vient pas d'atteindre la lune*[1]. La démonstration de la séparation (de ces deux «astres) est rendue évidente par ce qui est venu (de Dieu) consigné dans le Livre, «et la preuve en apparaît dans l'obligation qui y est prescrite du calcul (chrono«logique). Pour cette raison, il est nécessaire de transférer l'année solaire à la «suivante afin qu'elle concorde avec l'année hilâlî et aille de concert avec elle. «L'utilité de ce transfert est que l'année hilâlî ne soit pas dépourvue d'un budget, «مال, propre (qui sera celui) qui est attribué à l'année (kharâdjî) correspondante, «car les dépenses nécessaires à l'armée pour son renforcement et son accroisse«ment, pour l'entretien de tous ceux qui sont entretenus suivant les différents corps «et grades, se règlent sur les années hilâlî, sans qu'il y ait eu, dans aucune cir«constance, la moindre dérogation, معدول, à cette pratique. La conservation «de la source qui les alimente (litt. : «du fruit de leurs revenus») est (de nécessité)

[1] *Coran*, XXXVI, 40.

«évidente et l'utilité d'une surveillance attentive de tout ce qui s'y rapporte est «bien claire, bien apparente.

«Lorsque parut le hilâl de l'année 501 et que l'année kharâdjî 499 qui corres- «pond à l'année hilâlî 501 s'y trouva comprise, دخلت فيها, il en résulta, en «fait de contraste, contradiction, différence et discordance, par l'effet du délaisse- «ment antérieur du transfert, que dans l'année hilâlî présente il ne se levait pas «d'impôt qui lui correspondît et que les grains de l'année dont le budget, مالها, se «rapporte à cette année (hilâlî) n'arrivaient à maturité que dans l'année suivante. «Ainsi elle commence et s'achève sans qu'elle participe aux revenus, ارتفاع, de «l'année kharâdjî. Cependant les provinces[1] vaquent à la culture; et il n'y a pour «elles aucune satisfaction dans ce fait, ni aucune utilité. Cet état de choses porte «un préjudice au Trésor qui n'échappe pas, et crée aux sujets, de la part des adju- «dicataires d'impôts, المقطعين, des vexations qui éclatent aux yeux. Les raisons «de leur faire acquitter l'année[2] persistent et se continuent; surtout, s'il est échu «à quelqu'un une chance confirmée[3], et s'il a été favorisé par des excédents, «alors ils s'empressent de recevoir et ils ajournent l'istiglâl (impôt des récoltes) (?).

«Le transfert de cette année kharâdjî n'ayant pas été opéré, elle s'est mêlée à «plusieurs années hilâlî, elle correspond à une autre année (que la vraie) et son «budget est affecté à une année qui est intermédiaire entre les deux. En effet, son «début est le 10 d'al Mouḥarram 501 et sa fin le 20 d'al Mouḥarram 502, elle se «mêle donc à ces deux années dont le budget (unique) est affecté à l'année 501. «Cette situation ne finira jamais et le mal ne cessera de croître avec le temps. L'émir «des croyants a décidé, — et c'est en Dieu qu'est son appui — ceci dont l'ordre a «émané vers le seigneur le plus glorieux, al Afḍal, qui a appelé son attention sur «cette question et lui en a fait voir le fond et, par l'excellence de sa solution, توصله, «en a fait disparaître les contradictions et l'incohérence, (à savoir) qu'il soit pres- «crit[4] au bureau de la chancellerie, ديوان الانشا, de rédiger cet acte qui ren- «ferme sa décision et sa résolution, qui contient l'exécution de ce qu'il a décrété «et établi au sujet du transfert de l'année 499 à l'année 501, pour qu'elle lui

(1) الاعمال «les provinces ou les travaux».

(2) لحوقها اياهم, le suffixe : ها ne peut répondre qu'au mot : سنة. Le *Supplément* de Dozy donne à : لحق (masdar : لحوق) le sens «de astreindre à payer» qui me paraît convenir. On peut cependant se contenter du sens ordinaire de : لحق «adhérer, se conformer strictement à».

(3) وقع له باثبات; l'expression : باثبات ne me paraît pas bien claire. C'est probablement quelque terme technique de l'administration financière. La suite de la phrase est également obscure. Il faudrait évidemment, pour la comprendre, être bien au courant du mécanisme des opérations fiscales de ce temps.

(4) يوغر. Je pense qu'ici, comme plus haut, page 83, note 2, il faut lire : يوعز.

«corresponde exactement et que le budget lui en soit affecté et que la perception de «leurs fermes, اقطاعاتهم[1] et la recette de leurs redevances, واجباتهم, se «fasse suivant une méthode bénie, محروس[2], des dispositions, نطاق[3], larges et «non cruelles, منحوس, et de présider, شاهدا, à la distribution de parts, نصيب, «qui seront entières et non rognées[4], que soient bien mises en évidence les «questions qu'a embrouillées l'obscurité, et que disparaisse ce qu'a de fâcheux «la différence de dénomination (des années) que la concordance entre les années «hilâlî et kharâdjî se maintienne jusqu'en l'an 534, que le budget du kharâdj «et des miksam[5], du tant des récoltes et de la recette des fermes (d'impôts), «الاقطاعات, et généralement de tout ce qui est rapporté à l'année 499, soit «affecté à l'année 501, et que cette réunion s'applique également à ce qui est «prélevé en cette année de (l'impôt) hilâlî, en sorte qu'une seule de ces années «comprenne (à la fois) son budget propre et le budget de l'année kharâdjî, dans «la proportion déterminée par le transfert.

«Ainsi est transférée l'année 499 kharâdjî, (ainsi) régulièrement dénommée, «الثابتة بالتسمية[6], à l'année 501 la susdite et que son budget soit affecté à «celle-ci. Que ceci soit bien établi dans les administrations centrales[7] et dans «toutes les provinces de la dynastie éloignées et proches, persanes[8] et syriennes;

(1) Le suffixe possessif : هم n'est pas explicite; je le rapporte aux adjudicataires d'impôts dont il a été parlé et je conjecture que le terme : اقطاعات, de la même racine que : مقطعين, signifie «les impôts dont ils ont la ferme». Il ne paraît pas qu'il doive avoir son sens habituel de «fiefs militaires». Toutefois le terme : واجبات qui le suit, paraît avoir un sens militaire; cf. plus haut (texte arabe, I, 281, l. 5 et 6) : واجبات العسكرية.

(2) Je traduis, faute de mieux : محروس par «béni». Le mot signifie littéralement : «gardé». Comme il fait ici pendant à : منحوس (litt. : «né sous un astre sinistre, maudit») il signifie évidemment «qui est sous la garde d'un astre heureux». Comparez l'expression : المحروسة appliquée à une ville, équivalente à : المباركة «bénie». Je crois que ce sens est d'origine astrologique. Je ne le trouve, d'ailleurs, dans aucun dictionnaire.

(3) La signification métaphorique du mot : نطاق litt. : «ceinture» est bien mise en évidence par Dozy, *Supplément* : «une large ceinture» signifie «une façon d'être large».

(4) C'est-à-dire : en attribuant à chacun son dû. Le terme de : شاهد نصيب est assez obscur; peut-être est-ce aussi une métaphore astrologique, le mot : نصيب ayant la valeur de «destinée fatale». Cf. l'expression : صاحب النصيب «l'homme prédestiné (à tel et tel sort)» en sorte que : شاهد بنصيب pourrait se traduire par «l'étoile qui préside à la destinée» c'est-à-dire : l'horoscope. — Les préoccupations astrologiques jouaient un grand rôle chez les Fatimides.

(5) مقاسمات pluriel de مقسم «butin à partager». Cette source de revenus devait être alimentée, je pense, par les prises de guerre, les razzias, droits d'épave, etc.

(6) C'est-à-dire, je pense : qui normalement doit être dénommée 499.

(7) Litt. : «les diwâns dans la capitale» الدواوين بالحضرة.

(8) فارسها. Les Fatimides n'ayant jamais étendu leurs conquêtes jusqu'à la Perse, il y a là peut-être une faute de copiste. Toutefois, vu la jactance orientale, on peut admettre que tel fut vrai-

« que tous écrivains et fonctionnaires, tous gouverneurs et administrateurs veillent à y régler là-dessus la procédure, السنن, et à s'y conformer et qu'ils n'aient garde
0. de s'écarter de ces prescriptions bien arrêtées et de ces dispositions; qu'ils hâtent l'exécution du décret y relatif et qu'ils n'aient garde de l'enfreindre et de l'outrepasser, qu'il en soit fait copie dans le bureau des revenus et le bureau de l'armée invincible, qu'ensuite il soit conservé dans le Trésor prospère.

« Écrit en al Mouharram 501. »

Le kâdi al Fâdil dit aux événements de l'année 567, — je transcris d'après l'autographe :

« Le 1er al Mouharram fut rédigé un décret pour le transfert de l'année kharâdjî à l'année hilâlî et l'identification de leurs dénominations, à cause de la concordance des mois arabes avec les mois coptes et l'absence du noûroûz dans l'année 7 (c'est-à-dire 567). On transféra donc l'année kharâdjî 565 à cette année-là. Le dernier transfert de ce genre fut celui qui fut exécuté du temps d'al Afdal; car les années kharâdjî 498 et 499 furent transférées à l'année 501 kharâdjî. La raison de l'écart entre ces années était l'excédent du nombre (de jours) des années solaires sur celui des années lunaires, qui est de onze jours, et le délaissement du transfert tous les trente-trois ans, au temps du vizir al Afdal Ridoûân ibn Walakhchî; cet excédent s'allongeait indéfiniment et les années se pénétraient réciproquement, si bien que la différence (en cette année 567) était de deux années. On fit donc le transfert. Ce transfert n'allait pas au-delà d'un change-
2. ment de mots et n'avait qu'une portée nominale; il ne diminuait en rien les revenus du khalife (litt.: « du diwân ») ou des bénéficiaires de fiefs, مقطع. Il n'avait d'autre but que de faire cesser la confusion et de dénouer les difficultés. »

Le kâdi Aboû'l Houssein ajoute : « Voici la copie de la lettre que rédigea le kâdi al Fâdil :

« Ont émané les ordres d'al Malik an-Nâsir (Salâh ad-Dîn) Dieu accroisse son élévation! pour la publication de ce décret. Nous donnons de préférence le meilleur de notre examen à ce qui laissera les plus belles traces dans l'histoire[1] et l'attention chez nous ne se détache pas de tout ce qui embellit les vies (des souverains) et qui fait surgir les émulations, et nos pensées ne cessent de planer pour atteindre les étoiles ou de plonger pour extraire les perles. Or les questions qui

ment le texte primitif, les Fatimides ayant eu l'ambition d'envelopper sous leur domination tous les peuples musulmans.

[1] Le verbe آثر est à la 4e forme dans le premier membre de phrase et signifie « préférer », à la 2e forme dans le second et signifie « laisser des traces ».

« méritent le plus qu'on aiguise à leur sujet les perspicacités et qu'on en garde les tenants et aboutissants, المصائر, sont toutes celles qui améliorent les affaires et les éclaircissent, qui délivrent les intelligences des hommes des entraves de la difficulté et les en dégagent. Vu la nécessité de transférer l'année kharâdjî, de la mettre d'accord avec l'année hilâlî, dont elle est séparée par un écart de deux années et de faire concorder les mois kharâdjî et hilâlî en cette année avec l'apparition des premières lunes (?) مطلع المستهلين, nous avons fait passer l'année écoulée dans l'année qui vient et nous nous sommes inspirés du Dieu très haut pour transférer les deux années 565 et 566 à l'année 567 qui par ce transfert sera dénommée hilâlî-kharâdjî, — répudiant les situations équivoques et les dénominations embrouillées, affranchissant les années de l'islâm de l'embolisme et sa chronologie des obscurités de l'enchevêtrement, proclamant la concordance
que les diverses générations[1] ont religieusement observée[2], et appelant l'at- l. 10.
tention de ses fidèles sur les rites du passé que ces générations ont transmis à la postérité et qu'elles ont fixés. Dans cette opération, les conséquences sont louables, et les (saines) doctrines sont favorisées, les besoins satisfaits, les difficultés supprimées, les perturbations prévenues et les erreurs dans le calcul (chronologique) empêchées; l'harmonie est rétablie entre les années aux dénominations discordantes; on conserve à la lune son rôle et on éloigne (le danger de) son exclusion de la chronologie; on rapproche de l'écrivain ses chances de succès (c'est-à-dire sa besogne est facilitée); on épargne aux bienfaits de Dieu (c'est-à-dire aux récoltes) l'inconvénient d'être en avance dans l'année réelle التسنية, en retard dans l'année nominale التسمية, et aux opérations du Trésor la honte de porter le stigmate de l'atermoiement[3], alors que les échéances sont arrivées, car celui qui reçoit en l'année 567 les créances de l'année 565, il n'est pas douteux, qu'il a subi un atermoiement, au point de vue commun (litt.: « de la rumeur publique » السمع) tandis qu'il était à l'échéance au point de vue légal, الشرع[4]. Ainsi cette année bénie recevra la désignation de hilâlî-kharâdjî

[1] Litt.: « ses pères et ses enfants » اباؤها و بنوها ; le suffixe: ها ne peut s'employer qu'à : سنى الاسلام ; ce sont les pères et les enfants qui ont vécu dans les années de l'islâm.

[2] Sur le sens de : استشعر, voir plus haut page 78, note 4.

[3] Le texte de Boûlâk porte : المطل ; mais la rime veut : المطال, d'ailleurs plus conforme au sens.

[4] Je ne suis pas bien sûr de rendre la pensée de l'auteur, si torturée par la préoccupation des oppositions et allitérations. Je crois que l'opposition de : سمع et شرع correspond à peu près à celle de « lettre » et « esprit » ou encore de « coutume » et de « loi ». En s'en tenant à l'apparence du langage et à ce qu'on entend dire, السمع, il y a renvoi, au détriment des créanciers du Trésor, de leurs créances au-delà des échéances de droit, الشرع. Il n'est pas douteux que le Trésor avait l'air de frustrer ses créanciers; il y a même apparence qu'il ne devait pas toujours s'en faire scrupule.

« et les comptes seront tenus en conséquence; on s'y conformera dans la confection « des règlements et actes officiels. Qu'on prenne donc toutes mesures nécessaires « pour la suppression de cet écart et la réparation de cette lacune, que la connais- « sance de cette réforme soit répandue dans les bureaux et que les prescriptions leur « en soient transmises après qu'elle aura été enregistrée, ثبت, là où sont enre- « gistrés tous actes semblables, cela s'il plaît à Dieu. »

Chronologie des Arabes. — Au temps de l'ignorance, comme sous l'islâm, ils n'ont pas cessé d'employer les mois lunaires; le nombre de ces mois chez eux était de douze, seulement ils différaient sur les noms. Les Arabes ʿâribat[1] les appelaient : Nâtiḳ, Naḳîl, Ṭâliḳ, Asakh, Anakh, Ḥalak, Kasaḥ, Zâhir, Noûṭ, Ḥaraf, Baghch. Nâtiḳ était al Mouharram, Naḳîl Ṣafar et ainsi de suite des autres mois. Les gens de Thamoûd[2] les appelaient : Maoûdjab, Maoûdjar, Maoûrad, Moulzam, Masḍar, Hoûbar, Hoûbal, Moûhâ, Damîr, Dâbir, Ḥaïkal, Masîl; Maoudjab était al Mouḥarram, Maoûdjar Ṣafar, toutefois ils commençaient par Damîr qui est le mois de Ramaḍân; c'était le premier mois de leur année. Puis les Arabes leur donnèrent d'autres noms qui sont : Moûtamir, Nâdjir, Khawwân, Ṣiwân, Ḥantam, Zabbâ, al-Aṣamm, ʿAdil, Bâïḳ, Waʿl, Hawâʿ, Barak. Le sens de moûtamir était qu'il décidait (ائتمر, *itamara*, part. مؤتمر, *moûtamir*) de tout ce qui devait être fait dans le courant de l'année. Le mot nâdjir est dérivé de *nadjar* qui est la chaleur intense; khawwân est la forme *faʿʿâl* de *khâ̂nat* (c'est-à-dire : le traître de profession)[3]. Ṣiwân se prononce avec le *kesrat* (*i* bref) ou le *ḍammat* (*ou* bref) du *ṣ*, c'est la forme fiʿâl (ou fouʿâl) de ṣiânat (c'est-à-dire : le gardien). Le *zabâ* est la calamité forte et étendue; le nom était donné au mois à cause de la multitude des combats qui s'y livraient. D'après d'autres, à Ṣiwân succédait az Zabbâ, puis Bâïdat, al Aṣamm, Wâghil, Bâṭil, ʿÂdil, Ranah, Barak. Le terme *bâïd* (participe présent de باد, *bâda* « périr ») se dit du combat parce qu'il y périt beaucoup de monde; il y a à ce sujet un proverbe qui dit : « Chose étonnante entre toutes est (ce qui se passe) entre Djoumadâ et Radjab[4] ». On hâtait (d'un côté) et on retardait (de l'autre côté) les incendies (de guerre) et les pillages avant Radjab, car c'était un mois ḥarâm (de

[1] Les Arabes pur sang ou autochtones. Voir plus haut, page 35, note 3.

[2] Sur cette ancienne tribu arabe, voir Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, t. I, p. 24 et seq.

[3] On forme en arabe le nom de métier en redoublant la seconde lettre du radical trilitère et en le faisant suivre d'un *â* long; Khawwân signifie qui exerce le métier de *Khiânat* (de la racine *Khâna*, خان contraction de *Khawana*, خون) « tromperie, trahison ».

[4] Cf. Meïdanî, *Proverbes* (édition Freytag), II, p. 110.

trêve religieuse), et on l'appelait *al aṣamm* (le sourd) parce qu'on y suspendait tout combat et qu'on n'y entendait jamais le bruit des armes. Le *wâghil*, c'est celui qui vient boire (à la table des autres) sans y être invité; en effet, le mois ainsi désigné conduisait directement, مجحم, au mois de Ramaḍân; or, dans le mois de Ramaḍân ils buvaient énormément de vin, les mois suivants étant ceux du pèlerinage (d'où abstinence forcée). Le *bâṭil* est une certaine mesure de vin; il donnait son nom à ce mois parce qu'on s'y adonnait avec excès à la boisson et qu'on faisait un fréquent usage de cette mesure. L'ʿÂdil tirait son nom de ʿ*adl* (justice) parce qu'il était un des mois du pèlerinage et on y était détourné du *bâṭil* (c'est-à-dire : de la boisson). Az Zabbâ (était ainsi appelé) parce que les troupeaux y ont le poil très fourni (زب, *zabba*)[1], à cause du voisinage du naḥr (fête de l'immolation)[2]. Quant à barak, on l'appelle ainsi parce que le chameau s'agenouille (برك, *baraka*) lorsqu'il arrive au *manḥar* (lieu de l'immolation).

On rapporte encore qu'ils désignaient al Mouḥarram par Moûtamir, Ṣafar par Nâdjir, Rabîʿ I par Naṣâr, Rabîʿ II par Khawwân, Djoumadâ I par Ḥamtan, Djoumadâ II par ar Ranat, Radjab par al Aṣamm; ce dernier était le mois (favori) de Mouḍar[3]. Les Arabes, au temps de l'ignorance, jeûnaient pendant ce mois (de Radjab) et y faisaient leurs approvisionnements pour eux et leurs familles; la sécurité régnait de tribu à tribu; on allait en voyage sans crainte. (Ils désignaient) Chaʿbân par ʿÂdil, Ramaḍân par Nâtiḳ, Chawwâl par Wâghil, Dhoû'lḳaʿdat par Hawâʿ et Dhoû'lḥidjdjat par Barak appelé encore Abroûk ou encore al Maïmoûn. Puis les Arabes donnèrent à leurs mois les noms d'al Mouḥarram, Ṣafar, Rabîʿ Ier, Rabîʿ II, Djoumadâ Ier, Djoumadâ II, Radjab, Chaʿbân, Ramaḍân, Chawwal, Dhoû'lḳaʿdat et Dhoû'lhidjdjat. Ils dérivaient ces noms de faits qui, ayant lieu en P. 283.
ces mois, répondaient à leurs dénominations. Ainsi, en al Mouḥarram ils déclaraient *ḥarâm* (interdit par la religion) la guerre; en Ṣafar ils vidaient (rac. صفر, *ṣafara*) leurs maisons à cause de leur départ pour les expéditions (de guerre); dans les deux mois Rabîʿ était la saison du printemps (ربيع, *rabîʿ* « printemps »); dans les deux mois Djoumadâ l'eau se durcissait (rac. جمد, *djamada*) par l'excès du froid, Radjab est le milieu[4], en Chaʿbân la guerre fait (de nouveau) appa-

[1] الزبا est le féminin de ازب « qui a une chevelure, ou un pelage abondant », c'est aussi, comme on l'a vu plus haut, la calamité étendue.

[2] Ils sont, en conséquence, mieux soignés et ont le poil plus dru et luisant.

[3] Le mois de Radjab, nous disent les dictionnaires, s'appelle aussi Radjab de Mouḍar, pour la vénération où il était tenu par la tribu de Mouḍar. Sur cette importante tribu, voir C. de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, I, 186 et seq.

[4] En effet le *radjab* est le creux de l'estomac, la partie comprise entre le ventre et la poitrine, donc le milieu du buste.

rition (rac. شعب, *chaʿaba*); Ramaḍân vient du mot *ramḍâ* (embrasée), car c'est en ce mois que naît la canicule; en Chawwâl les chameaux retroussent (rac. شال, *châla*, contraction de شول, *chawala*) la queue; Dhoû'lḳaʿdat est dit ainsi parce qu'ils séjournent (rac. قعد, *ḳaʿda*) dans leurs maisons, Dhoû'lḥidjdjat parce que c'est le mois du pélerinage (حج, *ḥadjdj*). Si tu examines la première étymologie des noms des mois au temps de l'ignorance, puis la seconde, il t'apparaîtra clairement qu'il y a entre les deux dénominations un temps considérable : ainsi, pour l'un, Ṣafar est le fort des chaleurs[1], صميم الحرور, pour l'autre c'est Ramaḍân et cela ne peut être en un même temps ou en deux temps voisins. Les Arabes anciennement employaient ces mois à peu près comme les Musulmans, soit que ce fût par une inspiration, طريق, divine, soit qu'ils n'eussent anciennement aucune notion du maniement du calcul des mouvements des deux astres, et il leur fallut bien employer les débuts des mois par la vue du hilâl. Ils établirent donc la période des mois d'après l'intervalle compris entre deux hilâl. Or, tantôt le mois était entier, c'est-à-dire de trente jours, tantôt incomplet, c'est-à-dire de vingt-neuf; tantôt les mois entiers se suivaient, par quatre au maximum, et cela est rare; tantôt c'étaient les mois incomplets qui se suivaient, par trois au maximum. Le pèlerinage des Arabes avait lieu à toute époque de l'année. C'était le 10 Dhoû'lḥidjdjat de tout temps depuis l'époque d'Abraham et d'Ismaïl. Puis le rite du pèlerinage disparut et les Arabes se dispersèrent, se cherchant des demeures (nouvelles). (Ceux qui devaient être) les Mekkois s'établirent en cette ville et ne cessèrent de le pratiquer pendant une longue période. Puis ils altérèrent la religion d'Abraham et d'Ismaïl et voulurent se rendre la vie plus facile, placer leur pèlerinage à l'époque du rendement (litt.: « de la venue à maturité ») des produits de leur industrie[2], peaux, cuirs, dattes, etc. et fixer à cet effet une date unique dans la saison la plus favorable et la plus fertile. Ils apprirent alors des Juifs qui se trouvaient à Yathrib depuis le temps de Samuel, le prophète israélite, l'embolisme, et pratiquèrent le nasî environ deux cents ans avant l'Hégire. Celui qui présidait au nasî était appelé le ḳalammas, c'est-à-dire le grand chef (شريف, *charîf*). On n'est pas d'accord sur le premier qui établit chez eux le nasî. D'après les uns, le ḳalammas fut ʿAdî ibn Zaïd; d'après les autres, Sarîr ibn Thalabat ibn al Ḥarith ibn Mâlik ibn Kinânat. C'est lui qui dit : « Je vois que les jours des mois du hilâl sont de trois cent cinquante-quatre et que les jours des mois à l'étranger sont de trois cent soixante-cinq; il y a donc entre nous une différence de onze jours, soit trente-trois tous les trois ans, donc un mois tous les trois ans,

[1] Le texte de Boûlâḳ porte : الحروب « les guerres » ce qui n'a aucun sens. On lit : الحر, dans Al Bîroûnî (texte arabe, p. 62).

[2] شغلهم. Le texte d'Al Bîroûnî donne : سلعهم « leurs marchandises » (texte arabe, p. 62).

en sorte que, après trois ans, le pèlerinage se trouve en avance dans Dhoû'lḳaʿdat (au lieu de Dhoû'lḥidjdjat) et après trois nouvelles années dans al Mouḥarram. » Or les Arabes, quand ils faisaient le pèlerinage, chaussaient de semelles leurs chameaux, les revêtaient de housses et les couvraient complètement et nul ne s'y opposa, sauf Khathʿam. Le (droit de) nasî était aux Banoû Kinânat puis aux Banoû Thaʿlabat ibn Mâlik ibn Kinânat; celui de ces derniers qui y présida fut Aboû Thamâmat al Mâlikî, puis (un) des Banoû Fouḳaïm; les Banoû Fouḳaïm étaient (dits) les nâsis et lui, le faiseur de nasî des mois. Il se tenait sur la porte de la ḳaʿabat et criait : « Al ʿOuzzâ votre Dieu a décidé le nasî de Ṣafar Ier[1] ». S'il admettait le nasî en certaines années, il l'interdisait en d'autres. Ses successeurs dans cette institution furent Ghiṭfân, Hawâzin, Salîm, Tamîm et le dernier des nâsis Djanâdat ibn ʿAuf ibn Oumayyat ibn Ḳalaʿ ibn ʿAbbâd ibn Ḥoudheïfat ibn ʿAbd ibn Fouḳaïm. On dit encore que le ḳalammas fut Ḥoudheïfat ibn ʿAbd ibn Fouḳaïm ibn ʿAdî ibn ʿÂmir ibn Thaʿlabat ibn al Ḥârith ibn Mâlik ibn Kinânat; ses fils héritèrent de lui ce droit jusqu'au dernier au temps duquel parut l'islâm : Aboû Thamâmat Djounâdat.

Les Arabes, ayant achevé le pèlerinage, se réunissaient autour de lui et là il leur indiquait les mois licites (pour la guerre) et les mois interdits; ceux qu'il avait dits licites étaient licites à leurs yeux, ceux qu'il avait interdits étaient pour eux interdits. Quand il voulait faire quelque nasî, il déclarait licite le mois al Mouḥarram qui devenait ainsi licite pour eux et il déclarait interdit, à sa place, le mois Ṣafar, lequel devenait pour eux interdit, de façon à ce que le nombre de quatre (mois interdits) fût maintenu. Quand ils voulaient rentrer, الهدى[2], ils se réunissaient autour de lui et il disait : « O mon Dieu ! je n'ai ni mérite ni démérite à l'ordre que je vais donner; l'ordre est suivant ce que tu as décidé. O mon Dieu ! je déclare licite le sang de ceux de Ṭaï et de Khathʿam qui sont les *mouḥall* (المحلين, c'est-à-dire dont le meurtre est *mouḥall* « licite »). Donc tuez-les en quelque endroit que vous les rencontriez ou emparez-vous d'eux. O mon Dieu ! j'ai déclaré licite un des deux Ṣafar, Ṣafar Ier, et fait le nasî du second pour l'année I. 30.
prochaine ». — Le sang de Ṭaï et de Khathʿâm n'était proclamé licite que parce que (seuls) de tous les Arabes ils combattaient dans les mois du ḥarâm (trêve religieuse).

On dit encore que le premier qui fit le nasî fut Sarîr ibn Thaʿlabat, puis l'usage

[1] C'est le nom primitif du mois d'al Mouḥarram. Cf. *Ḳamoûs*, s. v.

[2] Masʿoûdî, dans un texte à peu près semblable, dit : الصدر (*aṣ ṣadr*) que Mahmoud effendi traduit par « s'en aller » (*Journal asiatique*, année 1858, Ve série, t. XI, p. 161) et M. Barbier de Meynard « rentrer dans leurs foyers ». (*Prairies d'or*, III, 117.) La nuit du *ṣadr* est celle qui termine le pélerinage. Il y a donc incontestablement une faute dans le texte de Boûlâḳ : un copiste distrait aura lu : هدى pour : صدر.

en cessa, ensuite le nasî fut fait par son neveu le ḳalammas dont le nom est ʿAdî ibn ʿÂmir ibn Thaʿlabat ibn al Harth (*sic*) ibn Kinânat; puis le nasî passa à son fils, qui fut le dernier, Aboû Thamâmat Djanâdat, ou, suivant d'autres, ʿAuf ibn Oumayyat ibn Ḳalaʿ (qui le tenait) de son père Oumayyat ibn Kalaʿ, de son grand-père Kalaʿ ibn ʿAbbâd, de son arrière grand-père ʿAbbâd ibn Ḥoudheïfat, de son bisaïeul Ḥoudheïfat ibn ʿAbd ibn Fouḳaïm, et cet Ḥoudheïfat était appelé le ḳalammas; c'est lui qui le premier imposa le nasî des mois aux Arabes pour qui fut licite ce qu'il permit et illicite ce qu'il interdit. Après le dit ʿAuf, ce fut son fils Aboû Thamâmat Djounâdat ibn ʿAuf; c'est sous lui que naquit l'islâm. C'est, de tous, celui dont la biographie est la plus étendue et la durée plus longue; on prétend qu'il fit le nasî pendant quarante ans.

C'est à eux que s'adresse ʿOumaïr ibn Ḳaïs (quand il dépeint) la joie des combats à la lance, جذل الطعان, avec fierté :

Qui n'a pas devancé le *witr*[1]? Qui n'a pas rongé le frein?[2].
N'étions-nous pas les nâsis de Maʿadd? les mois licites, nous les faisions interdits[3].

Un autre a dit :

I. 284. Prétends-tu que je suis (des gens) de Fouḳaïm ibn Mâlik? Par ma vie! j'ai changé ce que je savais :
Ils ont un nâsi sous les drapeaux duquel ils marchent; il déclare, quand il veut, les mois licites [ou interdits[4].

On rapporte que les Arabes faisaient, toutes les vingt-quatre années lunaires, l'intercalation de neuf mois, en sorte que leurs mois se trouvaient d'accord avec les saisons et suivaient une marche unique sans aucun retard sur leur époque (vraie) et sans aucune avance. Le premier nasî se fit sur al Mouḥarram et Ṣafar en prit le nom, Rabîʿ Ier prit le nom de Ṣafar et ils intervertirent successivement les noms des mois. Le second nasî se fit sur Ṣafar et ce fut également le mois qui suivit qui fut appelé Ṣafar et ainsi de suite jusqu'à ce que le nasî eût été fait sur les douze mois et fût retourné à al Mouḥarram; ils recommencèrent alors leur première pratique. Ils comptaient par cycles de nasîs et définissaient par là les époques,

(1) Le *witr* est le jour du pèlerinage consacré aux prières sur le mont ʿArafat.
(2) En attendant la fin du pèlerinage pour aller guerroyer.
(3) Le second vers est cité par Maʿsoûdî (*Prairies d'or*, III, 117). Je ne trouve nulle part mention de ce poète ʿOumaïr ibn Ḳaïs.
(4) Le premier vers est obscur. Le second vers est cité par Al Bîroûnî avec cette variante «nous avons, ... vous marchez» au lieu de «ils ont, ... ils marchent» (texte, p. 62, traduction, p. 73). Cf. Dozy (*Die Israeliten zu Mekka*, p. 163), qui le cite d'après Mahmoud effendi (*Journal asiatique*, février-mars 1858, Ve série, t. XI) avec la lecture «nous marchons»; la première lettre de : نمشون peut en effet se lire de trois façons. Quant à la variante «nous avons» pour «ils ont», elle me paraît peu compatible avec le vers qui précède.

disant : de telle à telle époque il y a tant de cycles. Comme, malgré cela, ils virent le mois devancer celle des quatre saisons qui lui convient, par l'accumulation des fractions de l'année du soleil, résidus de l'écart entre celle-ci et l'année de la lune qu'ils rattachaient au soleil[1], ils firent une seconde intercalation. Cela leur apparut par les levers et les couchers des mansions de la lune. Cependant vint l'Hégire du Prophète; le mouvement du nasî dans sa révolution atteignait Chaʿbân I. 10.
qui prit le nom d'al Mouḥarram, et Ramaḍan devint Ṣafar.

On dit encore que le premier nâsi pratiqua le nasî sur al Mouḥarram en en faisant un mois intercalaire et en reportant al Mouḥarram à Ṣafar, Ṣafar à Rabîʿ I et ainsi de suite pour tous les autres mois. Cette année, il leur assigna le 10 al Mouḥarram[2] et il fit cette année de treize mois. Le pèlerinage fut déplacé d'un mois tous les trois ans et cela continua ainsi durant deux cent dix années, pour cesser en l'année du pèlerinage de l'adieu, حجة الوداع[3]. Le pèlerinage, en l'année 9 de l'Hégire, tombait le 10 Dhoû'lḳaʿdat. C'est l'année ou Aboû Bakr aṣ Ṣiddîḳ conduisit le pèlerinage. Puis, en l'année 10, le Prophète accomplit le pèlerinage de l'adieu parce que le pèlerinage tombait alors le 10 Dhoû'lḥidjdjat, comme cela s'était produit au temps d'Abraham et d'Ismaîl. A cette occasion, le Prophète a dit, parlant de ce pèlerinage : «Oui, les temps sont arrivés au même état que le jour où Dieu a créé les cieux et la terre»; il faut entendre : le retour à leur place du pèlerinage et des mois. Dieu a révélé l'abolition du nasî par ces paroles : «Le nasî n'est qu'un surcroît d'impiété; par là Dieu égare les impies : ils le permettent une année, l'interdisent une autre année pour parfaire le nombre (des mois) que Dieu a interdits, et ainsi ils déclarent licite ce que Dieu a interdit; ils s'aveuglent sur l'horreur de leurs actes[4].» Ainsi fut aboli le nasî inauguré aux temps de l'ignorance et l'échéance du pèlerinage et du jeûne fut désormais réglée sur l'apparition du hilâl. Gloire à Dieu!

(1) Le pronom possessif : ها me paraît devoir désigner le soleil. Je ne m'explique pas comment M. Sachau le rattache au mot : فضل «this plus-différence», dans sa traduction d'Al Bîroûnî. — Je remarque que le texte d'Al Bîroûnî, jusqu'ici plus abrégé, devient identique à celui de Maḳrîzî jusqu'à la fin de ce paragraphe.
(2) وقع لهم. Si le sujet est le premier nâsi, comme je crois, il faut lire : وقّع et sous-entendre probablement «pour le pèlerinage».
(3) Le pèlerinage de l'adieu est ainsi appelé parce qu'il eut lieu peu avant la mort de Mouḥammad.
Le terme : وداع «adieu» a, chez les Musulmans, un sens équivalent à celui de «funérailles». Ainsi Ibn Doukmâḳ nous apprend qu'à Miṣr (al Fousṭâṭ) la route que suivaient les convois funèbres s'appelait : درب الوداع «route de l'adieu» (édit. du Caire, IV, l. 10-12).
(4) *Coran*, IX, 38.

20. Les Arabes avaient diverses ères bien connues d'eux et célèbres. Parmi ces ères était celle de Kinânat, comptée de la mort de Ka'b ibn Lawî. Quand vint l'année de l'Éléphant, ils la prirent comme ère (nouvelle) : c'est l'année de la naissance du Prophète. Entre Ka'b ibn Lawî et l'Éléphant il y a cinq cent vingt ans; entre l'Éléphant et le Fidjâr il y a quarante ans. Puis ils comptèrent depuis le Fidjâr jusqu'à la mort de Hichâm ibn al Moughaïrat, ce qui fait six ans; puis de la mort de Hichâm ibn al Moughaïrat à la reconstruction de la Ka'bat, ce qui fait neuf ans. Entre cette reconstruction et l'Hégire du Prophète il y a quinze ans[1]. Enfin arrive l'ère de l'Hégire du Prophète.

Une tradition de Sa'îd ibn al Mousayyab dit : Oumar ibn al Khaṭṭâb ayant réuni la foule, demanda : «De quel jour se date, يكتب, la chronologie?» 'Alî ibn Aboû Ṭâlib répondit : «Du jour où le Prophète émigra (هاجر, *hâdjara*, d'où : Hégire) et abandonna la terre du paganisme». C'est alors ce que fit 'Oumar.

Une tradition de Sahl ibn Sa'd as Sa'adî dit : Les gens avaient un mode vicieux de calculer, ne prenant pour point de départ ni la mission, ni la mort du Prophète, mais seulement son arrivée à Médine. D'après Ibn 'Abbâs, la chronologie partait de l'année où le Prophète était arrivé à Médine. Ḳourrat ibn Khalid, d'après Mouḥammad, dit qu'il y avait auprès d''Oumar ibn al Khattâb un administrateur, عامل, lequel venait du Yémen. Il dit à 'Oumar : «Ne datez-vous pas, quand vous écrivez, de telle et telle année, tel et tel mois?» 'Oumar et
30. les gens (qui étaient là) voulurent que l'on datât de la mission du Prophète, puis ils dirent : «(Non); de sa mort» puis ils voulurent que ce fût à partir de l'Hégire. — On dit alors : «De quel mois?» et ils voulurent que ce fut de Ramaḍan, puis ils s'avisèrent de dire : «D'al Mouḥarram». Maïmoûn ibn Mahrân dit qu'on présenta à 'Oumar ibn al Khattâb un acte, صك, daté de Cha'bân. Il dit : «Quel Cha'bân? Est-ce le Cha'bân où nous sommes ou celui qui vient?» puis il rassembla les principaux des compagnons (du Prophète) et leur dit : «Voici que les biens (conquis) se multiplient et deux que nous avons partagés (entre les Musulmans) n'ont pas de date[2]. Or comment obtenir les indications nécessaires?» Ils répondirent : «Il convient de déterminer cela suivant le système perse». Là-dessus, 'Oumar fit appeler al Harmazân et l'interrogea à ce sujet. «Nous avons, lui dit-il, un comput que nous appelons *mâhrouz* (litt. en persan : «mois-jour») ce qui signifie : le comput des mois et des jours.» C'est ce mot

[1] Sur ces divers événements on trouvera des détails dans Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*.

[2] C'est-à-dire qu'on n'a pas pris note de la date de la délivrance de ces biens aux bénéficiaires et qu'il n'y a pas par conséquent de titre de propriété dûment daté.

qu'on arabisa sous la forme *mawarrakh*, مؤرخ, dont on tira ensuite celui de *târîkh*[1] (ère, chronologie). On chercha alors une époque qui servît de point de départ au *târîkh* de la domination musulmane et ils tombèrent d'accord pour que le début fut pris à l'année de l'Hégire : or l'émigration, هجرة (Hégire), du Prophète de la Mecque à Médine avait eu lieu alors que s'était écoulé, des mois et des jours de l'année, al Mouḥarram, Ṣafar et quelques jours de Rabî' Ier. Tout en maintenant l'Hégire comme base, ils revinrent en arrière de soixante-huit jours pour fixer le point du départ du *târîkh* au 1er al Mouḥarram de cette année. Ensuite ils comptèrent du 1er al Mouḥarram jusqu'à la fin de la vie du Prophète, — ce qui faisait dix ans et deux mois. Toutefois, il est plus exact de compter sa vie P. 285.
sainte au moyen de l'Hégire : il lui a survécu de neuf ans, onze mois, vingt-deux jours. Entre sa naissance et celle du Messie il y a cinq cent soixante-douze ans, moins deux mois et huit jours. Le commencement du *târîkh* de l'Hégire est le jeudi 1er du mois de Dieu al Mouḥarram. Entre lui et le déluge il y a trois mille sept cent trente-cinq ans, dix mois, vingt-deux jours, comme nous l'avons mis hors de doute; entre lui et l'ère d'Alexandre fils de Philippe, le Macédonien, le Grec, il y a neuf cent soixante et une années lunaires et cinquante-quatre jours, soit en années solaires, neuf cent trente-deux ans et deux cent quatre-vingt-neuf jours, correspondant, عنها, à neuf mois et vingt-neuf jours. Entre lui et l'ère des Coptes il y a trois cent trente-sept ans et trente-neuf jours.

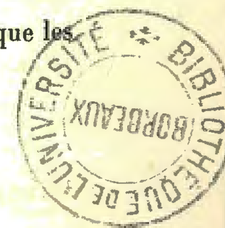
Voici ce que dit Ibn mâ-châ-Allah : «La révolution qui fait passer (?) sa dynastie[2], de la triade[3] aérienne qui est le signe des Gémeaux, vers l'Écrevisse et sa triade aquatique dans laquelle est la dynastie de l'islam s'accomplit exactement en six mille trois cent quarante-cinq ans, trois mois et vingt jours après la première conjonction survenue au début du mouvement (universel) c'est-à-dire à la création l. 10.
d'Adam. De cette triade, la conjonction arrive à 4° 1′ du Scorpion. Cette conjonc-

[1] Le mot persan : ماهروز déformé en : مورخ devenait le participe présent d'un trilitère à la 2e forme : أرخ, *arrakha*, dont le nom d'action (maṣdar) devenait, suivant les lois de la grammaire arabe, *târîkh*, تاريخ.

[2] دولتها. L'auteur cité devait avoir parlé précédemment d'une dynastie (probablement la perse) dont ce phénomène astronomique est l'horoscope. L'horoscope, par son changement, passait à la dynastie musulmane qui supplantait ainsi la précédente.

[3] Voir plus haut, page 21, note 2. Il faut rectifier un point de cette note. Les signes ignés sont, non pas les premiers du Zodiaque, mais le Bélier, le Lion et le Sagittaire; les terrestres : le Taureau, la Vierge et le Capricorne; les aériens : les Gémeaux, la Balance, le Verseau; les aqueux : l'Écrevisse, le Scorpion, les Poissons.

Ce texte astrologique a fort embarrassé les copistes, et les éditeurs de Boûlâḳ confessent que les manuscrits qu'ils ont utilisés ne sont pas sûrs.



tion est celle de l'islamisme[1]. Or c'est en la deuxième année de cette conjonction que naquit le Prophète. Entre l'entrée du soleil dans le Bélier (équinoxe vernal) de cette année et le premier jour de l'année de l'Hégire, il y a en style persan cinquante et un ans, trois mois, huit jours, seize heures. Du déluge à la conjonction de notre religion, il y a trois mille neuf cent douze ans, six mois, vingt-quatre jours. » Au dire des Juifs, il y a, depuis Adam jusqu'à l'année de l'Hégire, quatre mille quarante-deux ans et trois mois. Au dire des Chrétiens, cet intervalle est de cinq mille neuf cent quatre-vingt-dix ans, trois mois. Au dire des Mages, c'est-à-dire des Perses, cet intervalle est de quatre mille cent quatre-vingt-deux ans, dix mois, dix-neuf jours.

Tu sais que les mois de la chronologie hégirienne sont lunaires et que le nombre des jours de l'année y est de trois cent cinquante-quatre, un cinquième et un sixième. Toutes les prescriptions légales sont fondées sur l'apparition du hilâl pour toutes les sectes musulmanes sauf pour les Chî'ites dont les prescriptions sont fondées sur une façon de calculer les mois de l'année que tu verras quand il sera traité d'al Kâhirat et de ses Khalifes. Or les astronomes musulmans, ayant besoin de déterminer les principes nécessaires de la connaissance des hilâl, de l'orientation, سمت, de la ḳiblat (direction de la Mecque) etc., ont construit leurs tables d'après l'ère arabe; ils ont établi les mois arabes (tour à tour) complets et incomplets (c'est-à-dire de trente jours et de vingt-neuf) en commençant par al Mouḥarram suivant l'exemple des Compagnons (du Prophète); ils firent al Mouḥarram de trente jours et Ṣafar de vingt-neuf, Rabî' Ier de trente, Rabî' II de vingt-neuf, Djoumadâ Ier de trente, Djoumadâ II de vingt-neuf, Radjab de trente, Cha'bân de vingt-neuf, Ramaḍân de trente, Chawwâl de vingt-neuf, Ḍhoûlḳa'dat de trente, Dhoûlḥidjdjat de vingt-neuf; et à cause de la fraction d'un cinquième et un sixième de jour, ils allongent Dhoû'lḥidjdjat toutes les fois que cette fraction (par la répétition) dépasse la valeur d'un demi-jour, en sorte que, dans l'année où cela se présente, le mois de Dhoû'lḥidjdjat est de trente jours; on appelle embolique cette année qui se trouve compter trois cent cinquante-cinq jours; toutes les trente années il y a un total de onze jours (provenant) de l'embolisme[2]. Dieu est le plus savant.

[1] Cette conjonction célèbre est-elle celle de Saturne et de Jupiter dans le Scorpion que Mahmoud effendi (*Journal asiatique*, Ve série, t. XI, p. 142), place le 29 ou 30 mars 571? Les témoignages que cite cet auteur font naître Mouḥammad peu de temps après cette conjonction et sont donc en contradiction avec celui d'Ibn ma-châ-Allah rapporté ici. D'autre part, nous avons vu plus haut (texte arabe, I, 258, *init.*) que la conjonction favorable à l'islam est celle de Vénus et de Jupiter dans le Scorpion.

[2] C'est-à-dire que onze années sur trente sont emboliques.

L'ère des Perses est connue également sous le nom d'ère de Yezddjerd; elle part de l'avènement de Yezddjerd ibn Chahriâr ibn Kesrâ Parvîs (Chosroés II). Ils ont adopté cette ère parce que Yezddjerd monta sur le trône après l'anarchie de la royauté en Perse qui fut occupée par des femmes et des rebelles (litt. : « des conquérants », المتغلبون); c'est aussi le dernier des rois de Perse; sa mort marque la disparition de leur dynastie. Le premier jour de cette ère est un mardi; entre elle et l'ère de l'Hégire, il y a neuf ans et trois cent trente-huit jours. L'année de cette ère est inférieure à l'année solaire d'un quart de jour, ce qui fait, tous les cent vingt ans, un mois. Pour l'embolisme de leurs années, ils suivent un système qu'il n'y a pas lieu ici d'exposer. C'est de cette ère que font usage à notre époque les peuples de l'Irak et de la Perse (proprement dite), بلاد العجم. A Dieu sont les fins de toutes choses.

DE FOUSṬÂṬ MISR[1].

Al Djauharî dit : *fousṭâṭ* désigne la tente de poil; il ajoute : de là vient (le nom de) Fousṭâṭ capitale de l'Égypte. Tu sauras que Fousṭâṭ Miṣr a été fondé (litt.: «tracé», اختطا) sous l'islam après la conquête du sol d'Égypte qui devint territoire musulman, دار اسلام, après avoir été sous la domination de Roûm (Byzance) et des Coptes. Ceux-ci sont des Chrétiens Melkites, Jacobites et Manichéens[2]. Lorsque les Musulmans eurent fondé al Fousṭâṭ, la ville d'Alexandrie fut dépossédée du siège de la royauté après avoir été le séjour du pouvoir et la résidence du gouvernement plus de neuf cents ans, et ce fut alors al Fousṭâṭ qui devint la résidence du gouvernement où séjournaient les gouverneurs (ou émirs, امرا) d'Égypte, ce qui se maintint, jusqu'à ce que fût construit al ʿAskar aux environs d'al Fousṭâṭ. P. 286.
Alors les émirs d'Égypte y habitaient; quelques-uns maintes fois habitèrent al Fousṭâṭ. Puis, quand l'émir Aboû'l ʿAbbâs Aḥmad ibn Ṭoûloûn eut créé al Ḳaṭâʿî tout près d'al ʿAskar, il y habita, et, après lui, ce fut le séjour adopté par les émirs jusqu'à ce que la dynastie toulounide disparût : alors les émirs d'Égypte séjournèrent à al ʿAskar qui est hors d'al Fousṭâṭ, et cela dura ainsi jusqu'à l'arrivée des armées de l'imâm al Mouʿizz lidîn Allah Aboû Tamîm Maʿadd le Fatimide, sous les ordres de son secrétaire Djauhar le ḳâïd. Ce dernier construisit al Ḳâhirat qui devint un khalifat[3] tandis que les sujets continuaient à habiter al Fousṭâṭ. Puis elle atteignit, dans l'extension des constructions et la multitude de la population, un degré inconnu jusqu'alors de toutes les cités populeuses, y compris Baghdâd. Cela se maintint jusqu'à ce que, les Franks s'étant emparés des côtes de la Syrie, leur roi Maurî (Amaury) vint camper avec ses troupes nombreuses à birkat al Ḥabach, dans l'intention de s'emparer du royaume d'Égypte, d'occuper al Fousṭâṭ et al Ḳâhirat. Le vizîr Châwar ibn Moudjîr as Saʿdî, impuissant à défendre les deux villes en même temps, ordonna à la population d'abandonner al Fousṭâṭ et de se

(1) C'est-à-dire : Fousṭâṭ (capitale) d'Égypte. Par abréviation, on dit aussi souvent : Miṣr pour désigner la même ville; Miṣr et al Ḳâhirat désignent l'ensemble des deux villes d'al Fousṭâṭ et d'al Ḳâhirat (le Caire, suivant la prononciation française actuelle). Plus tard Miṣr (Maṣr dans la prononciation vulgaire) désigna également le Caire. On dit aujourd'hui *Masr el Atîkah* (communément traduit par «le vieux Caire») pour désigner l'emplacement d'al Fousṭâṭ.

(2) ميانية pluriel de مانى «partisan de Mânî», مانى ou Manès.

(3) C'est-à-dire : un séjour réservé à la cour des Khalifes.

consacrer à la défense d'al Ḳâhirat contre les Francs. Cette ville était alors une place forte et de défense qui ne laissait rien à désirer. En conséquence la population émigra en masse d'al Fousṭâṭ à al Ḳâhirat et, sur l'ordre de Châwar, les esclaves (noirs), العبيد [1], mirent le feu à al Fousṭâṭ; l'incendie dura cinquante et quelques jours et consuma la plus grande partie des maisons. Amaury leva le siège d'al Ḳâhirat et Chirkoûh s'empara du vizirat. Les gens retournèrent alors à al Fousṭâṭ et en réparèrent, رمّوا, en partie les dégâts : (mais) elle n'a pas cessé d'être dans le délabrement et la ruine jusqu'à aujourd'hui[2]. — De notre temps, on la désigne du nom de madînat Miṣr[3]. Dieu est le plus savant.

DE L'HISTOIRE

DE L'EMPLACEMENT D'AL FOUSṬÂṬ AVANT L'ISLAM

JUSQU'À L'ÉPOQUE

OÙ LES MUSULMANS Y FONDÈRENT LA VILLE.

Sache que cet emplacement d'al Fousṭâṭ qui est aujourd'hui désigné sous le nom de madînat Miṣr était une plaine, un champ de culture, entre le Nil et la montagne orientale appelée : al djabal al mouḳaṭṭam. Il n'y avait ni constructions ni

[1] Sous ce nom, comme nous le verrons souvent, étaient désignés les corps de troupes formés de Nubiens et Soudanais. Le terme de ʿabd est réservé aux esclaves noirs, celui de mamloûk aux esclaves blancs, turcs pour la plupart. Les Fatimides, ayant failli être renversés par leurs troupes turques, n'avaient plus, à cette époque, que des soldats noirs plus fidèles. Nous retrouverons, plus tard, tous ces détails avec d'amples renseignements.

[2] Ici s'arrête, sans doute, la citation, car Maḳrîzî nous dit plus loin (texte arabe, I, p. 339, l. 9-22) que, sous les sultans ayyoubites et mamlouks, la ville eut un regain de splendeur. D'autre part, les premières lignes du chapitre suivant indiquent bien que l'expression : madînat Miṣr qui va suivre est contemporaine de Maḳrîzî. C'est pourquoi j'ai cru devoir mettre un trait.

D'autre part, al Djauharî, célèbre lexicographe, auteur du *Ṣiḥâḥ*, est mort vers 398 de l'Hégire; il n'a donc pu connaître les derniers événements ici relatés. Maḳrîzî a du copier ce passage sur quelque autre auteur qui n'a copié al Djauharî qu'en partie.

[3] Cf. la note 1 de la page précédente. *Madînat* signifie «ville». Comme ce mot a aussi le sens de : «ville principale, capitale», l'expression : *madînat Miṣr* peut signifier, soit : la ville de Miṣr, soit : la capitale de l'Égypte. A l'époque de Maḳrîzî, ce ne pouvait plus être que : la ville de Miṣr.

habitations sauf un ḥiṣn (fort) appelé aujourd'hui par quelques-uns ḳaṣr ach chamʿ et al mouʿallaḳat[1]. Là séjournait le *chiḥnat*, شحنة, de Byzance, qui gouvernait l'Égypte au nom des Césars, rois de Byzance, lorsqu'il voyageait dans ces parages hors d'Alexandrie. Il y séjournait, le temps qu'il voulait, puis il retournait à la résidence du gouvernement et au siège de la principauté à Alexandrie[2]. Ce ḥiṣn donnait sur le Nil; les bateaux du Nil arrivaient sous la porte occidentale appelée bâb al ḥadîd (porte du fer), par où sortit à cheval le Mouḳauḳis vers les bateaux du Nil (qui sont) à la porte occidentale, au moment où les Musulmans l. 20.
s'emparaient du ḥiṣn en question : il passa ainsi à l'île qui fait face à ce ḥiṣn et qu'on appelle aujourd'hui ar Rauḍat[3] vis-à-vis Miṣr (actuelle). Près de ce ḥiṣn était le miḳiâs du Nil. Ibn al Moutawwâdj dit que le pilier du miḳiâs se trouvait dans zouḳâḳ masdjid Ibn an Nouʿmân. J'ajoute qu'il est resté jusqu'à nos jours, c'est-à-dire en 820. Ce ḥiṣn n'a pas cessé d'être muni pour le combat. Nous en donnerons l'histoire dans ce livre, s'il plaît à Dieu. Dans le voisinage de ce ḥiṣn, au côté *baḥrî* qui est le côté nord, il y avait des arbres et des vignes, c'est là que fut l'emplacement d'al djâmiʿ al ʿatîḳ. Entre le ḥiṣn et la montagne, il y avait nombre d'églises et de couvents chrétiens à l'endroit appelé aujourd'hui Râchidat. Dans le voisinage, entre les vignes qui avoisinaient le ḥiṣn et le djourf (hauteur) appelé aujourd'hui djabal Yachkoûr où se trouvent djâmiʿ Ibn Ṭoûloûn et (le chateau) al Kabch, il y avait nombre d'églises et de couvents chrétiens à l'endroit appelé, du premier temps de l'islam, al ḥamrâ, actuellement khaṭṭ ḳanâṭir as sabâʿ et as sabʿ siḳâyât. Dans al ḥamrâ il resta nombre de couvents jusqu'à leur destruction sous le sultanat d'al Malik an Nâṣir ibn Ḳalâoûn comme nous le raconterons dans ce livre en traitant des églises chrétiennes. ʿAmroû ibn al-ʿÂṣi, lors de la première conquête d'Alexandrie, campa au voisinage de ce ḥiṣn et fonda le djâmiʿ connu sous les noms d'al djâmiʿ al ʿatîḳ et djâmiʿ ʿAmrou l. 30.
ibn al ʿÂṣi. Des tribus arabes bâtirent, اختطت, tout autour et il se forma une ville appelée al Fousṭâṭ (la tente), qui devint un lieu de séjour. Quelques années après la conquête, le Nil se retira loin du sol qui est en face du ḥiṣn et d'al djâmiʿ al ʿatîḳ. Alors les Musulmans établirent là leurs troupeaux, puis y élevèrent des habitations, peu à peu. Le rivage, dans cette région, correspondit alors à

[1] Ce fort dont il reste aujourd'hui deux tours assez délabrées a gardé le nom de ḳaṣr ach chamʿ; l'église copte qui est comprise dans l'enceinte a gardé le nom de mouʿallaḳat (suspendue).

[2] من الاسكندرية. On attendrait la préposition : في. Si من est la vraie lecture, il faut l'entendre avec cette nuance «qui était dans les attributions, dans les droits» d'Alexandrie, comme s'il y avait : من حق.

[3] Le nom subsiste toujours.

l'emplacement qu'on appelle aujourd'hui, à Miṣr, al ma'ârîdj, allant vers le kôm[1] qui est à gauche de celui qui entre par bâb Miṣr[2], à l'extrémité d'al kabârat. Là où est ce kôm, étaient alors les maisons ayant vue sur le Nil. Le rivage allait de ce bâb Miṣr jusqu'à l'endroit de boustân Ibn Kaïsân aujourd'hui appelé boustân aṭ Ṭawâchî, au commencement de marâghat Miṣr, et l'ensemble des régions appelées de nos jours marâghat Miṣr et le djourf jusqu'au khalîdj — ceci dans le sens de la largeur. Dans le sens de la longueur, il allait de l'endroit où est ḳanṭarat as sadd jusqu'à soûḳ al ma'âridj. C'était recouvert par les eaux du Nil; puis, les eaux s'en étant retirées après l'année 600 de l'Hégire, ce fut une plaine de sable. Plus tard, les émirs y élevèrent des hôtels ayant vue sur le Nil à l'époque où al Malik aṣ Ṣâliḥ Nadjm ad dîn Ayyoûb construisit ḳala' at ar Rauḍat. Quelques-uns y élevèrent des *choûnat*[3]. Puis al Malik an Nâṣir Mouḥammad ibn Ḳalâoûn édifia son djâmi' appelé al djâmi' al djadîd an Nâṣirî, hors de Miṣr. Les environs se peuplèrent. Lors de la conquête de l'Égypte, toute la région depuis minchât al Mahrânî jusqu'à birkat al Ḥabach dans le sens de la longueur et depuis le rivage (actuel) du Nil à maouradat al ḥalfâ et en face d'al djâmi' al djadîd jusqu'au
37. soûḳ al ma'ârîdj et ce qui, suivant la même orientation, aboutit en face du machhad connu sous le nom de machhad ar râs et qu'on appelle aujourd'hui communément machhad Zaïn al 'Âbidîn[4], tout cela était le fleuve. Entre le ḥiṣn et le djâmi'[5] et ce qui, suivant l'orientation de ces deux points, aboutit à al ḥamrâ ad douniâ[6], — dont une partie est aujourd'hui khaṭṭ ḳanâṭir as sabâ' — d'une part, et djazîrat Miṣr, appelée aujourd'hui ar Rauḍat, d'autre part, il n'y avait que l'eau du Nil : tout ce qu'il y a aujourd'hui de parties construites en ces endroits est né peu à peu du retrait du Nil et s'est édifié de la façon que nous expliquerons dans ce livre.

[1] Le kôm est un monticule, particulièrement un monticule de décombres. On en voit aujourd'hui encore de considérables soit au sud, soit à l'est du Caire.

[2] Sur cette porte, voir texte arabe, I, p. 347, l. 28.

[3] Le mot *choûnat*, usité encore aujourd'hui, est d'origine très ancienne. Il répond au copte ϣⲉⲩⲛⲓ et à l'ancien égyptien : [hiéroglyphes] (cf. Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique*, sub verbo et Maspero, *Histoire ancienne*, *Origines*, p. 285, note 8). Il signifie «dock, magasin, grenier».

[4] Il faut, sans doute, ajouter ici : عرضا «en largeur».

[5] C'est, je pense, du djâmi' 'Amrou qu'il s'agit.

[6] Comme on le verra plus tard, il y a trois ḥamrâ : ad douniâ (la voisine), al ḳaṣoûâ (l'éloignée), al wasṭâ (la moyenne). Voir texte arabe, I, p. 298, l. 24 à p. 299, l. 6.

DU ḤIṢN APPELÉ ḲAṢR ACH CHAM'.

Ce ḳaṣr fut créé après la dévastation de l'Égypte par Bokht Naṣar; on n'est pas d'accord sur l'époque de sa construction et sur le roi qui le fonda. Al Ouâḳidî rapporte que celui qui le fit construire se nommait Ar Rayân ibn Al Walîd ibn Arslâoûs. Dans ce ḳaṣr on allumait les flambeaux de cire (ach cham') au début de chaque mois; c'est-à-dire qu'au moment où le soleil passait dans un signe du l. 10. zodiaque, on allumait, dans la nuit même, les flambeaux au sommet de ce ḳaṣr, et, par cet embrasement, le peuple apprenait le passage du soleil d'un signe du zodiaque au suivant. Ce château resta ainsi jusqu'à la dévastation de l'Égypte par Bokht Naṣar ibn Nîroûz le Chaldéen. Il fut en ruines cinq cents ans et il n'en subsista plus que la trace. Puis les Romains (*Roûm*), ayant vaincu l'Égypte et en ayant pris la domination des mains des Grecs (*Yoûnânîyîn*), préposèrent au gouvernement de l'Égypte, sous leur autorité, un homme appelé Ardjâlis fils de Makrâṭis; celui-ci construisit le ḳaṣr sur les fondations qu'il en retrouva. Ibn Sa'îd dit : Après Bokht Naṣar, l'Égypte et la Syrie firent partie de l'empire des Perses et eurent, parmi les gouverneurs nommés par eux, Kachardjoûch le Perse, le constructeur de ḳaṣr ach cham'; après lui (vint) Ṭakharâst, dont le gouvernement fut très long; puis se succédèrent les délégués de la Perse jusqu'à l'apparition d'Alexandre. D'autres disent que le constructeur du ḳaṣr fut Ṭakhchâcht, طخشاشت ([Ar]taxerxès?), un des rois perses, lors de la guerre qu'il fit aux Égyptiens. Lorsque Ḳasṭoû, قسطو (= فسمطق (?) Psamétik), roi d'Égypte, qui est appelé Pharaon Sâbân, سابان, eut été vaincu et se fut enfui en Macédoine, il prit possession du royaume d'Égypte, y plaça des gouverneurs, et construisit pour les Perses un ḳaṣr dans lequel il éleva un autel du feu sur le rivage oriental du Nil. On l'appela ḳaṣr ach cham' parce qu'il avait une porte appelée bâb ach cham' et il y éleva un autel du feu qui subsiste encore. Ibn 'Abd al Ḥakam dit, d'après al Laïth ibn Sa'd : Les Perses avaient jeté les fondations du ḥiṣn appelé bâb alioûn, باب اليون, c'est le ḥiṣn qui est aujourd'hui à Fousṭâṭ Miṣr. Lorsque l. 20. les troupes des Perses eurent été dispersées par les Romains (*sic*), الروم[1], et que les Romains les eurent chassées de Syrie, ils achevèrent la construction de ce ḥiṣn et s'y installèrent. L'Égypte resta sous la domination romaine jusqu'à ce

[1] Les auteurs arabes ne font pas toujours la distinction entre les Romains et les Grecs. Plus haut, nous avons vu que les Romains sont désignés spécialement par le nom de *Roûm*, الروم, et les Grecs par celui de *Yoûnâniyîn*, اليونانيين «Ioniens».

que Dieu en donna la conquête aux Musulmans. Cet auteur ajoute : Aboû'l Asouad Naṣr ibn ʿAbd al Djabbâr lit par un *m* : c'est-à-dire *bâb alyoûm* (ou mieux : *bâb alyaum*), باب اليوم; on dit que ce terme est dû uniquement à ce qu'on disait : «qui combat aujourd'hui (*al yaum*)?» كانوا يقولون من يقاتل اليوم. Al Ḳouḍâʿî dit : Chapitre du ḥiṣn appelé ḳaṣr ach chamʿ. — On dit que les Perses, lorsqu'ils l'emportèrent sur les Romains[1] et leur enlevèrent la domination de la Syrie et celle de l'Égypte, commencèrent la construction de ce ḳaṣr et y élevèrent un temple pour un autel du feu : mais cette construction n'était pas achevée par eux, quand les Romains l'emportèrent (à leur tour) sur eux. Ces derniers en achevèrent la construction et le fortifièrent. Ils s'y tinrent jusqu'à l'époque de la conquête (arabe). Le temple du feu est cette ḳoubbat (coupole) qu'on appelle aujourd'hui ḳoubbat ad doukhân (coupole de la fumée), en face de laquelle est un masdjid mouʿallaḳ créé par les Musulmans. Aboû ʿOubaïd al Bakrî[2] dit : bâb alioûn d'Égypte; — si ce mot est arabe, il est du même type que *ioûm* et *ioûḥ*, son *fâ* (c'est-à-dire : sa première radicale) étant *i*, son *ʿaïn* (deuxième radicale) *oû*, et il est permis d'y voir la forme *faʿl* de *yayan*[3]. C'est, d'après l'opinion d'Aboû'l Ḥasan, un mot formé comme le *faʿl* du mot *bâʿ* qui est *boûʿ*. Il dit que, dans ce mot, *al* n'est pas l'article, et, par suite, qu'il faut le maintenir dans l'énoncé, الرسم. Aboû Ṣakhar a dit :

Ils sont partis de Tihâmâ notre pays et ils ont changé la Mecque pour Bâb alioûn, et pour les ribâṭ [l'élite (des villes)[4].

Dans les vers de Kouthayyir ʿAzzat[5] en ce passage :

Il a couru, entre Bâb alboûn et les collines[6] qui sont en dehors de lui, un vent qui a épuisé le [meilleur et s'est embaumé.

La lecture (de ce mot) est (bâbi al boûna) avec un *b* et le *fatḥat* (signe de

(1) Sous Chosroès II, de 614 à 617.

(2) Aboû ʿOubaïd al Bakrî est le géographe connu (Hég. 482-487). Cf. Brockelmann, *Geschichte der arab. Litter.*, I, 476.

(3) يين; le texte de Boûlâk a fautivement : بين. D'ailleurs le verbe يين n'existe pas.

(4) On trouve ce vers et le suivant dans le dictionnaire géographique de Yâḳoût (éd. Wüstenfeld, I, p. 451).

Les ribâṭ (رباط pl. رُبُط) sont les postes frontières, au voisinage immédiat des infidèles, par conséquent. Quitter la Mecque pour les ribâṭ, c'est, pour ainsi dire, abandonner les croyants pour les infidèles.

(5) Kouthayyir, poète arabe du temps des Omeyyades (mort en 105 Hégire) est célèbre par son amour pour ʿAzzat; c'est pourquoi on l'appelle Kouthayyir ʿAzzat. Cf. *Kitâb al aghânî*, index III; Brockelmann, *Gesch. der arab. Litteratur*, I, 48.

(6) Le texte de Boûlâḳ a : الصعب. Je préfère la leçon qu'adopte Wüstenfeld dans l'édition de Yâḳoût (*loc. cit.*) : الهضب.

l'accusatif, à la fin du mot boûn) et non le *djarr* (signe du génitif) à la façon des mots étrangers; son *hamzat* est dépourvu de *waṣlat* pour la nécessité (du mètre). Al Ḥâzimi dit : Bâbal boûn est une ville d'Égypte que les Musulmans conquirent et appelèrent al Fousṭâṭ. ʿAbd al Malik ibn Hichâm dit : Bâblioûn (en un seul mot : بابليون), nom qui désigne l'Égypte. C'est celui de Bâblioûn ibn Sabâ ibn Yachdjoub ibn Yaʿroub ibn Ḳaḥṭân. Parmi ses descendants fut ʿAmrou ibn Imroû'l Ḳaïs ibn Bâblioûn ibn Sabâ; c'est lui qui régnait en Égypte quand y arriva Abraham l'ami fidèle de Dieu. Les Coptes donnent à cet ʿAmroû le nom de Ṭoûṭîs. Un de ses descendants fut Ḥalwân ibn Bâblioûn ibn ʿAmrou ibn Imroû'l Ḳaïs qui donna son nom à Ḥalwân[1].

Le ḳâḍi al Ḳouḍâʿî dit : Aux environs d'al Fousṭâṭ est le ḳaṣr appelé bâb lioûn (en deux mots : باب ليون) sur le *charaf*, بالشرف[2]. Lioûn est le nom du pays d'Égypte dans la langue des Soudanais et des Romains. De la construction il est resté des parties en pierres à l'extrémité de la montagne sur le *charaf;* sur l'em- P. 288.
placement est aujourd'hui un masdjid.

L'auteur de cet ouvrage dit : Comme tu le vois, ceci établit clairement que ḳaṣr bâb alioûn est tout autre que ḳaṣr ach chamʿ, car celui-ci est à l'intérieur d'al Fousṭâṭ, tandis que ce ḳaṣr bâb alioûn, d'après al Ḳouḍâʿî, est sur la montagne appelée le *charaf*, et le *charaf* est hors d'al Fousṭâṭ. Ceci est en désaccord avec ce que dit ʿAbd al Ḥakam[3] dans le *kitâb foutoûḥ Miṣr* (*Livre de la conquête de l'Égypte*). Dieu est le plus savant.

(1) Hélouan, au sud du Caire.

(2) Le *charaf* dont il est question est aussi appelé *djourf*, جرف; ces deux mots ont le même sens de «hauteur, colline». Encore aujourd'hui cette hauteur, couverte de débris antiques, a conservé le nom de Bâbloûn, cf. Butler, *Coptic churches*, I, p. 250 et seq.

Je n'ai pas besoin de dire que toutes ces étymologies sont de haute fantaisie. La ville de Babylone placée à mi-chemin d'Héliopolis et de Memphis nous est suffisamment connue par Strabon, Ptolémée, l'Itinéraire d'Antonin, etc. Cf. *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, I, p. 84 et passim.

(3) Ibn ʿAbd al Ḥakam (mort en 257, Hég.) est l'auteur que Maḳrîzî a surtout copié pour tout ce qui touche à la conquête de l'Égypte et les premiers établissements des Musulmans après cette conquête. L'ouvrage en question, dont il existe deux exemplaires à la Bibliothèque Nationale de Paris (*Catalogue de Slane*, 1686 et 1687) que j'ai longuement étudiés, est un précieux recueil de traditions remontant à l'époque de la conquête. Il représente avec al Balâdhourî (savamment édité par M. de Goëje) ce que j'appellerai la tradition égyptienne par opposition à la tradition persane, celle de Ṭabarî et de ses imitateurs. Cette double tradition est nettement indiquée au commencement de l'ouvrage d'Aboû'l Maḥâsin Ibn Taghrî Bardî : *an noudjoûm az zâhirat* (éd. Juynboll).

Je ne puis entrer ici dans l'examen critique de ces deux traditions. Je me propose de le faire plus tard, car, malgré la valeur du récent livre de M. Butler (*The arab conquest of Egypt*), la critique des sources de la conquête arabe est encore à faire.

On dit encore : Au temps de Nâḥoûr ibn Chârou' qui fut le dix-huitième (patriarche) après Adam, il régna sur l'Égypte un homme appelé Afṭoûṭis (Thoth?), pendant trente-deux ans. C'est lui qui le premier mit au jour les sciences du calcul et la magie dont il apporta les livres du pays des Chaldéens en Égypte. C'est à cette époque que fut construit Bâblioûn sur le bord du Nil en Égypte, c'est-à-dire exactement en l'année 3390 du monde.

Ibn Sa'îd, dans le *kitâb al moughrib*[1], dit : Quant à Fousṭâṭ Miṣr, ses constructions, dans l'antiquité, touchaient à celles de 'Aïn Chams. Vint alors l'islam; il s'y trouvait le bâtiment appelé le ḳaṣr, autour duquel étaient des habitations; c'est contre le ḳaṣr que campa 'Amrou ibn al 'Aṣi, et il dressa ses tentes (*fousṭâṭ*) là où est le masdjid al djâmi' qui a pris son nom. Ceci est une imagination d'Ibn Sa'îd, car les tentes de 'Amrou ne furent pas dressées ailleurs que là où est darb ḥammâm Chamoûl dans khaṭṭ al djâmi'. C'est ce qu'a écrit le chérif Mouḥammad ibn As'ad al djawânî le *nassâbat* (le généalogiste par excellence), et il avait plus pratiqué la topographie de Miṣr et était plus savant qu'Ibn Sa'îd[2]. Quant à l'emplacement même du djâmi', c'était des vignes et des jardins. Ḳaïsabat de (la tribu de) Toudjaïb, l'avait enclos puis il en fit une pieuse libéralité aux Musulmans et le masdjid fut créé. Tu t'arrêteras (plus longuement), s'il plaît à Dieu, sur ce sujet, quand nous traiterons du djâmi' 'Amrou dans la partie de ce livre consacré aux djâmi'[3].

Ibn al Moutawwadj dit : Ḳhaṭṭ ḳaṣr ach cham' — ce khaṭṭ s'appelle ḳaṣr ach cham'. Là sont ḳaṣr ar Roûm (le château des Romains), des zouḳâḳ et des darb. Il

[1] كتاب المغرب, et non : كتاب المعرب, comme le porte l'édition de Boûlâḳ. Des fragments importants de cet ouvrage ont été découverts par M. Vollers et déposés à la Bibliothèque khédiviale du Caire; cf. VOLLERS, *Semitische Studien* (herausgegeben von Carl Bezold, Heft I), et KNUT L. TALLQVIST, *Ibn Sa'îd kitâb al mugrib fî ḥulâ al-maârib*.

L'auteur, géographe et historien de mérite naquit à Grenade en 610 (Hégire) et mourut en 685 ou 673.

[2] C'est, en effet, un des auteurs qui ont spécialement écrit sur la topographie de cette région. Cf. notre auteur (texte arabe, I, p. 5, l. 16, p. 330, l. 19, etc.). D'après Brockelmann (*Geschichte der arab. Litt.*, I, 366) qui ignore les ouvrages historiques de cet auteur, il serait mort en Égypte en 588 de l'Hégire. Hadji Khalfat ne paraît le connaître que d'après Maḳrîzî, mais mentionne un Mouḥammad ibn As'ad al Ḥousaïnî mort en 588, auteur du *kîtab an nassâbîn* (éd. Flügel IV, p. 154). Hammer fait naître ce dernier en 525 (*Literaturgeschichte der Araber*, VII, p. 678, n° 8397). C'est très vraisemblablement le même personnage, car, suivant Maḳrîzî (texte arabe, I, p. 330, l. 19) il écrivit après 539.

[3] Voir (texte arabe, II, p. 246) le chapitre où il est longuement parlé d'al djâmi' al 'atîḳ ou djâmi' 'Amrou.

Je pense qu'au lieu de : ستقف «tu t'arrêteras», il vaudrait mieux lire : سنقف «nous nous arrêterons».

ajoute : L'église al mou'allaḳat est à Miṣr, à la porte du ḳaṣr, qui est le ḳaṣr ar Roûm.

Ibn 'Abd al Ḥakam dit : 'Amrou ibn al 'Âṣi décida que le ḳaṣr ne serait pas de la distribution (du butin) et il le déclara waḳf (bien religieux).

Aboû 'Amrou al Kindî dans le *kitâb al oumarâ* (*livre des émirs*) dit, après avoir parlé de l'apparition (comme prétendant) de 'Alî ibn Mouḥammad ibn 'Abd Allah ibn al Ḥasan ibn 'Alî ibn Aboû Ṭâlib[1] et du remaniement (?), طروق, du masdjid sous l'émir d'Égypte Yazîd ibn Ḥâtim ibn Ḳabîṣat ibn al Mouhallab ibn Aboû Ṣafrat : «Une lettre d'Aboû Dja'far al Manṣoûr (le khalife de Bagdad) arriva à Yazîd ibn Ḥâtim lui ordonnant de se transporter d'al 'Askar à al Fousṭâṭ et d'établir le diwân dans les églises du ḳaṣr; cela en l'année 146»[2]. Dieu est le plus savant.

DU SIÈGE DU ḲAṢR

PAR LES MUSULMANS

ET DE LA CONQUÊTE DE L'ÉGYPTE.

On n'est pas d'accord sur la conquête de l'Égypte. Pour Mouḥammad ibn Isḥaḳ, l. 20.
Aboû Ma'char, Mouḥammad ibn 'Amrou al Wâḳidî, Yazîd ibn Aboû Ḥabîb et Aboû 'Amrou al Kindî elle eut lieu en l'an 20; pour Saïf ibn 'Oumar, en l'an 16; pour d'autres, en l'an 26, ou en l'an 21, ou en l'an 22. La première opinion est la meilleure et la plus répandue.

Voici ce que dit Ibn 'Abd al Ḥakam[3] : Lorsque 'Oumar fut arrivé à

[1] En 146 de l'Hégire; cf. texte arabe (I, p. 307, l. 3). Le père de cet Alî, Mouḥammad ibn 'Abd Allah ibn Ḥasan ibn Ḥasan avait essayé de renverser la dynastie abbasside et de faire triompher les doctrines des Alides dont il était l'imâm. Il fut tué à Médine en 145. Cf. Mas'oûdî (*Prairies d'or*, éd. Barbier de Meynard, VI, p. 189 à 191).

[2] Cf. texte arabe (I, p. 307, l. 7; II, p. 364, l. 36) et Aboû'l Maḥâsin (éd. Juynboll, I, p. 392, l. 9).

[3] Ici commence un long texte que Maḳrîzî a reproduit intégralement tout en le découpant en portions placées dans un ordre différent. On le retrouve également plus ou moins intact dans Yâḳoût (*Dictionnaire géographique*, éd. Wüstenfeld, III, p. 894 et seq.), Aboû'l Maḥasin ibn Taghrî Bardî (*An noudjoûm az zâhirat*, éd. Juynboll, I, p. 6 et seq.), aṣ Ṣoûyoûṭi (*Ḥousn al Mouḥâḍarat*, éd. lithographiée du Caire, I, p. 63 et seq). Il est identique, chez tous ces auteurs, au texte correspondant des deux manuscrits 1586 et 1687 de la Bibliothèque Nationale de Paris, sauf le passage si curieux où le Mouḳauḳis est appelé : Ibn Ḳarḳat (l. 25-28 de notre texte).

Aboû'l Maḥâsin a emprunté son texte à Ibn Ḥadjar al 'Asḳalânî qui avait donné une version d'Ibn 'Abd al Ḥakam d'après l'échelle de chroniqueurs suivante : 'Abd Allah ibn 'Oumar ibn 'Alî;

al Djâbiat[1], ʿAmrou ibn al ʿÂṣi vint à lui et, étant en tête à tête, lui dit : «Chef des croyants, accorde-moi d'aller en Égypte» et il appela vivement son attention sur ce pays : «Si tu en fais la conquête, ce sera une force pour les Musulmans et une ressource, car c'est le pays le plus riche et le plus incapable de lutter et de faire la guerre». ʿOumar ibn al Khaṭṭâb s'effraya et désapprouva cette opinion. Mais ʿAmrou ne cessa de vanter l'Égypte auprès de ʿOumar ibn al Khaṭṭâb, de lui en exposer la situation et de lui en représenter la conquête comme facile, si bien qu'il inclina, ركن, à la chose et lui confia quatre mille hommes, tous gens de vigueur, ممن عك, — ou, d'après d'autres, trois mille cinq cents. ʿOumar lui dit : «Pars, je consulterai Dieu sur ton expédition et il t'arrivera promptement une lettre de moi. Si ma lettre par laquelle je t'ordonnerai de te retirer de l'Égypte te parvient avant que tu sois entré en Égypte ou en quelque point de son territoire, retire-toi; que si tu y es entré avant que ma lettre ne t'arrive, alors, va devant toi, implore Dieu et demande-lui la victoire». ʿAmrou ibn al ʿÂṣi partit au cœur de la nuit, sans que nul ne le sût. ʿOumar consulta Dieu; il lui sembla (dans une vision extatique) que Dieu s'effrayait pour les Musulmans de cette expédition. Alors il écrivit à ʿAmrou ibn al ʿÂṣi qu'il se retirât avec tous les Musulmans qui l'accompagnaient. La lettre parvint à ʿAmrou comme il était à

Zouhrat bint ʿOumar, Aboû'l Ḥasan ʿAlî ibn Choudjâʿ, Hibat Allah ibn ʿAlî al Boûṣîrî, Mourchid ibn Yaḥîâ al Madanî, ʿAlî ibn Mounîr, Aboû Bakr Mouḥammad ibn Aḥmad ibn al Faradj al Ansârî, Aboû'l ḳâsim ʿAlî ibn al Ḥasan ibn Khalaf ibn Ḳadîd al Azdî. Les manuscrits 1686 (daté de 585) et 1687 (daté de 776) remontent également à Ibn Ḳadîd, mais par d'autres chroniqueurs. On peut en conclure, je crois, que le texte de Maḳrîzî est, comme celui d'Aboû'l Maḥâsin et de Yâḳoût, de même origine que celui d'Ibn Ḥadjar al ʿAsḳalânî (Hég. 773-852).

D'autre part, le passage où se trouve le nom d'Ibn Ḳarḳat est donné par Aṣ Ṣoûyoûṭî, non plus sous la citation d'Ibn al Ḥakam, mais positivement en dehors de lui et d'après al Kindî (*Ḥousn al mouḥâḍarat*, I, p. 76, l. 23 à p. 77, l. 4).

En définitive, tous les auteurs précédents ont dû avoir, sous les yeux, non l'ouvrage d'Ibn ʿAbd al Ḥakam lui-même mais celui d'al Kindî et c'est à ce dernier seulement que doit être attribué le passage en question.

On voit, par cet exemple, combien il est difficile de remonter aux sources quand on a affaire à des compilateurs d'époque récente qui se soucient rarement de le faire. Parmi eux, je crois que Maḳrîzî est, de beaucoup, le plus négligent à ce point de vue. Aboû'l Maḥâsin et Aṣ Ṣoûyoûṭi indiquent généralement avec quelque précision leurs citations; Maḳrîzî ne le fait presque jamais. Quand il cite un auteur, rien ne prouve qu'il l'ait eu sous les yeux et qu'il n'intercale, dans sa citation, des éléments dus à un autre auteur qu'il copie sans le nommer.

C'est donc avec beaucoup de méfiance qu'il faut accepter ses renseignements au point de vue que j'indique. J'ai pu ici le prendre en flagrant délit, mais dans combien de cas, n'ayant pas d'autre texte que le sien, nous ne pouvons pas démêler la vérité!

(1) Au sud de Damas, dans le Djeïdour (Yâḳoût, *Dict. géogr. sub verbo*). La ville paraît avoir disparu. Il ne reste que le nom de bâb al Djâbîyat qui désigne encore aujourd'hui une porte de Damas.

Rafaḥ[1]. ʿAmrou craignit, s'il prenait et ouvrait cette lettre, d'y trouver l'ordre de départ, suivant les stipulations de ʿOumar; en conséquence, il ne prit pas la lettre des mains du messager qu'il renvoya et il continua d'aller jusqu'à ce qu'il campât à un village entre Rafaḥ et al ʿArîch[2]. A ses questions, on répondit que ce village était égyptien; alors il demanda qu'on lui remît la lettre qu'il lut devant les Musulmans. ʿAmrou dit à ses compagnons : «Ne savez-vous pas que ce village est égyptien? — Oui, certes. — Hé bien! l'émir des croyants a stipulé avec moi et m'a prescrit que, si sa lettre me rejoignait avant que je fusse entré sur le sol d'Égypte, je devais m'en retourner. Sa lettre ne m'a rejoint que lorsque nous entrions en Égypte, marchez donc et allez sous la bénédiction de Dieu.» D'autres disent que ʿAmrou était seulement à Filasṭîn et que ʿAmrou et ses compagnons s'avancèrent sur l'Égypte sans autorisation, que ʿAmrou écrivit à ce sujet à ʿOumar, lequel lui écrivit comme il était en deçà d'al ʿArîch. ʿAmrou garda la lettre sans la lire jusqu'à ce qu'il atteignît al ʿArîch; là, il la lut et voici qu'il y avait : «De la part de ʿOumar ibn al Khaṭṭâb au rebelle, fils du rebelle[3]. Après (les formules); —
tu as marché vers l'Égypte, toi et tes compagnons. Or, là sont les troupes des P. 289.
Roûm, tandis que tu n'as qu'un faible nombre d'hommes. Par ma vie! si j'avais été instruit de tes intentions, tu n'aurais pas fait cette marche avec eux. Si tu n'as pas encore atteint l'Égypte, retourne.» ʿAmrou s'écria alors : «Louange à Dieu! quelle est cette terre?». On lui répondit : «Elle est d'Égypte»; il s'avança donc dans la même direction.

On dit encore que ʿAmrou était à la tête de son armée à Ḳaiṣarîat (Césarée) avec tout ce qui s'y trouvait de guerriers musulmans, et ʿOumar, à ce moment, était à al Djâbîat. Il lui écrivit en secret, lui demandant l'autorisation de partir pour l'Égypte, puis, sur son ordre, ses compagnons se mirent en marche comme des troupes qui veulent se transporter d'un campement à un campement voisin, puis, une nuit, il partit avec eux. Les chefs des différentes armées, constatant son absence, blamèrent cette action et crurent qu'il désertait. Ils exposèrent cette affaire à ʿOumar ibn al Khaṭṭâb lequel écrivit : «Au rebelle, fils de rebelle. Après (les formules). — Tu as abusé tes soldats. Si ma lettre te parvient alors que tu

(1) رفح et non : رفج comme le dit le texte de Boûlâḳ. C'est l'antique Raphia sur la route de Syrie en Égypte, au sud de Gaza, aujourd'hui Reifah.

(2) Al ʿArîch est aujourd'hui, comme alors, la limite de l'Égypte.

Le point en question est appelé baïn ach chadjarateïn : بين الشجرتين (entre les deux arbres); c'était la limite extrême de l'Égypte (cf. Maḳrîzî, texte arabe, I, p. 21, l. 17). Ibn Douḳmâḳ place Rafaḥ en Égypte (*Description de l'Égypte* — publication de la Bibl. Khédiviale — IV, p. 53, l. 2).

(3) Le père de ʿAmrou s'appellait al ʿÂṣi qui signifie «le rebelle». De là le jeu de mots : ʿAmrou ibn al ʿÂṣi signifiant «ʿAmrou, fils du rebelle».

n'es pas entré en Égypte, reviens; si elle te parvient et que tu y sois entré, alors va et sache que je te donnerai du renfort.» On dit encore que ʿOumar ibn al Khaṭṭâb écrivit à ʿAmroû ibn al ʿÂṣi après qu'il eut conquis la Syrie : «Invite les hommes à marcher avec toi sur l'Égypte et tous ceux que tu pourras, من خفّ معك[1], emmène-les et envoie-les avec Charîk ibn ʿOubadat»; il les invita à le faire et ils s'empressèrent de partir avec lui. Alors, ʿOuthmân ibn ʿAffân étant entré auprès de ʿOumar ibn al Khaṭṭâb; celui-ci lui dit : «J'ai écrit à ʿAmrou de marcher de la Syrie sur l'Égypte. — O chef des croyants, répondit ʿOuthmân, ʿAmrou est téméraire, en lui est l'orgueil et la soif du commandement; j'ai peur qu'il ne parte sans avoir pris de précautions et sans troupes (assez nombreuses), et qu'il n'expose les Musulmans au désastre dans l'espoir d'une heureuse chance, sans savoir si elle se produira ou non». ʿOumar se repentit d'avoir écrit et s'inquiéta des éventualités exposées par ʿOuthmân; il écrivit donc à ʿAmrou : «Si ma lettre t'arrive avant que tu soies entré en Égypte, retourne où tu étais; que si tu y es déjà entré, va à ton gré».

Quand le Moukaukis[2] apprit la marche de ʿAmrou ibn al ʿÂsi sur l'Égypte, il se dirigea vers l'emplacement (actuel) d'al Fousṭâṭ, ayant déjà expédié l'armée à la rencontre de ʿAmrou. Il y avait, comme gouverneur du ḳaṣr, un homme de

(1) Sur cette expression assez rare, cf. Dozy, *Suppl.*

(2) Ce Mouḳauḳis était le patriarche melkite Cyrus comme l'a définitivement établi M. Butler (*The arab conquest of Egypt*, appendix C). Il ne faut pas le confondre, comme on le fait généralement, avec le Mouḳauḳis qui reçut si favorablement l'ambassade du prophète Mouḥammad (cf. Ibn ʿAbd al Ḥakam cité par notre auteur, texte arabe, I, p. 92, l. 3 et seq.), que des auteurs arabes rangent parmi les Ṣaḥâbat (compagnons du Prophète) et qui n'est autre que le patriarche Benjamin.

Voici les divers noms donnés au Mouḳaûḳis tels que je les ai recueillis dans quelques auteurs :

جرج بن مينى (Firoûzâbadî, *Ḳamoûs*, art. : مُقَوْقِس).

جرج بن مينا (*Kitâb al Khamîsî*, éd. du Caire, II, p. 37).

جرج بن متى (*Tarîkh-el-Khamîcy*, f° 126 v° du ms. de la Bibliothèque Nationale de Paris (*Catal. de Slane*, 1980) cité par Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, III, p. 192).

جرج بن ميناهى (Ibn Iyâs, *Histoire d'Égypte*, I, p. 19, *ult.*).

جرج يعنى بجميين (Ibn al Athîr, *Ousd al ghâbat fi maʿarafat aṣ ṣaḥâbat*, éd. du Caire, IV, p. 412; Al-Nawawî, *Kitâb tahdhîb al asmâ*, éd. Wüstenfeld, p. 577; — l'un et l'autre copient Ibn Mâkoûlâ).

بن راعيل (Wâḳidî, *Foutoûḥ ach Châm*, éd. du Caire (Hégire 1316), I, p. 20, l. 20).

بن قرقب (Yaḳoût, *Dict. géographique*, éd. Wüstenfeld, III, p. 894, l. 14; Ab oû'l Maḥâsin ibn Taghrî Bardî, *An noudjoûm az zâhirat*, éd. Juynboll, I, p. 9, l. 7 (d'après Ibn Ḥadjar al Askalanî); Aṣ Ṣouyoûṭî, *Ḥousn al mouḥâḍarat*, I, p. 77, l. 4.

بن قرقت (Maḳrîzî, *Khiṭaṭ*, éd. de Boûlâḳ, I, p. 289, l. 2).

Il y a ainsi trois groupes distincts; l'un comporte à la fois le nom de Djoureïdj équivalent de Georges dont il est le diminutif et celui de Ben Yâmîn plus ou moins défiguré; l'autre peut également,

Roûm appelé al Ouʿaïridj, الأعيرج (le petit boiteux); il était sous l'autorité du Mouḳauḳis. Cependant ʿOumar avançait, si bien que, lorsqu'il fut à la montagne d'al Ḥalâl[1], (les gens de) Râchidat et des tribus de Lakhm se groupèrent autour de lui; puis il continua, si bien que, lorsqu'il fut à al ʿArîch, c'était le moment du *naḥr* (sacrifice); ce jour là, ʿOumar fit à ses compagnons le *ḍaḥâ* (immolation) d'un bélier[2], puis il avança. Le premier champ de bataille fut al Faramâ[3]; les Roûm lui livrèrent de rudes combats pendant près d'un mois, enfin Dieu lui donna la victoire. ʿAbd Allah ibn Saʿd commanda la droite de ʿAmrou depuis le jour du départ de Ḳaïsariat jusqu'à ce qu'il eut terminé la guerre.

Il y avait à Alexandrie un évêque des Coptes appelé Aboû Mayâmîn[4]. Quand il apprit la marche de ʿAmrou sur l'Égypte, il écrivit aux Coptes pour les informer que l'autorité n'était plus aux Roûm et que leur règne était fini et il leur ordonna d'aller

sans trop d'invraisemblance, se corriger en : بن رامين qui reviendrait au second nom du premier groupe, quant au dernier, j'en parlerai au moment venu. Je me contenterai d'exprimer ainsi mon opinion. Il y a eu deux Mouḳauḳis. L'un, le véritable, connu comme tel par le prophète Mouḥammad et que les Arabes représentent comme très favorable à l'islamisme, peut-être même musulman, est le patriarche Benjamin à qui ʿAmrou fit fête, lors de son retour en Égypte d'où l'avait exilé l'autre Mouḳauḳis, le patriarche Cyrus (Sévère d'Achmoûneïn, *Histoire des patriarches d'Alexandrie*, ms. arabe de la Bibl. Nationale de Paris (*Catal. de Slane*, 301 et 302), I, p. 92 à 93). Il est probable que Cyrus abusa de la candeur des Arabes en leur faisant croire qu'il était le vrai Mouḳauḳis, celui qui avait si bien accueilli l'envoyé de leur Prophète; de là cette amitié que les auteurs arabes prêtent à ʿAmrou pour le Mouḳauḳis et le langage attribué par les auteurs byzantins à Cyrus qui se vantait d'avoir assez d'influence sur les Arabes pour les amener au christianisme.

Quant au nom de Georges, il me semble qu'il vient de quelque confusion avec le personnage de ce nom qui parait avoir été patriarche melkite immédiatement avant Cyrus et par conséquent concurremment avec le patriarche jacobite Benjamin. (Jean de Nikiou, trad. Zotenberg, *Notices et extraits des mss.*, XXII, 1re partie, p. 571, 574; — Théophane, éd. de Bonn, I, p. 507 — Eutychius, ms. arabe de la Bibliothèque Nationale de Paris, *Catal. de Slane*, 288, f° 148 r°.)

Pour ce qui est de l'origine du nom de Mouḳauḳis, je crois que c'est encore une énigme. On trouvera dans l'ouvrage de M. Butler (*The arab conquest of Egypt*, appendix C) l'étude des diverses étymologies proposées jusqu'ici.

(1) الحلال et non : الجلال comme le porte fautivement l'édition de Boûlâḳ. C'est le massif montagneux situé à l'est d'al ʿArîch. Là habitaient les Banoû Râchidat. Cf. Yâḳoût (*Dict. géographique*, éd. Wüstenfeld, II, p. 302, l. 16).

(2) La fête du *naḥr* ou ḍaḥa est une des plus considérables de l'islam. C'est la fin du pélerinage. Les Turcs l'appellent aujourd'hui : courban baïram.

(3) الفرما, l'antique Péluse, un peu à l'ouest de Port-Saïd moderne.

(4) Il s'agit probablement du patriarche Benjamin, mais il y a là un anachronisme; car, depuis longtemps, il avait dû fuir d'Alexandrie pour se réfugier dans le désert. Peut-être, cependant, ses partisans, connaissant sa retraite, étaient-ils en correspondance avec lui. Dans cette hypothèse, il n'y aurait rien de surprenant à ce qu'il leur ait conseillé, par haine de l'empereur byzantin qui l'avait persécuté, de s'allier aux conquérants.

à la rencontre de ʿAmrou. On rapporte que les Coptes qui étaient à al Faramâ étaient, dès ce moment, des auxiliaires pour ʿAmrou. ʿAmrou poursuivit, n'ayant qu'une faible résistance à repousser, jusqu'à ce qu'il eût campé à al Ḳawâṣir, القواصر[1]. Alors, un homme de Lakhm entendit un groupe de Coptes qui se disaient entre eux : «N'admirez-vous pas ces gens qui marchent contre les troupes de Roûm et ils ne sont qu'une poignée». Un d'eux répondit à ce discours : «Ces gens ne se dirigent contre quelqu'un que pour le harceler jusqu'à ce qu'ils tuent le meilleur d'eux-mêmes». ʿAmroû s'avança, n'ayant (toujours) à repousser qu'une faible résistance jusqu'à ce qu'il fût arrivé à Bilbeïs[2]; là il y eut des combats pendant près d'un mois jusqu'à ce que Dieu lui donnât la victoire. Il alla alors, n'ayant à repousser qu'une faible résistance, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à Oumm Douneïn[3]. Là, il y eut de rudes combats et la victoire se fit attendre. Il écrivit alors à ʿOumar pour lui demander du renfort; celui-ci le renforça de quatre mille hommes, (ce qui fit) en tout huit mille. D'aucuns disent que le renfort était de douze mille qui lui arrivèrent par détachements successifs. Parmi eux étaient quatre mille sous quatre (chefs) : az Zoubaïr ibn al ʿAwwâm, al Miḳdâd ibn al Asouad, ʿOubâdat ibn aṣ Ṣâmit et Mousallamat ibn Moukhallid : d'après d'autres, le quatrième était Kharidjat ibn Ḥoudhâfat et non Mousallamat. Ensuite les Musulmans investirent le ḥiṣn, dont l'émir était alors le *mandaḳoûr*, المندقور[4], appelé al Ouʿaïridj, nommé par le Mouḳauḳis Ibn Ḳarḳat le Grec[5]. Le Mouḳauḳis séjournait (d'ordinaire) à Alexandrie, sous l'autorité d'Héraclius; cependant il se trouvait dans le ḥiṣn quand les Musulmans l'assiégèrent. ʿAmrou ibn al ʿÂṣi livrait des combats aux défenseurs du ḥiṣn; un homme vint le trouver

[1] C'est probablement le pluriel d'al ḳâṣirat : القاصرة et, par suite, la même localité qui porte ce nom et qu'Ibn Khordâdbeh place sur la route d'al Faramâ à Bilbeïs. Maḳrîzî a cité plus haut (texte arabe, I, p. 184, l. 15) ce passage. Cf. Ibn Khordadbeh (éd. de Goeje, *Bibliotheca geographica*, VI, p. 80, l. 8 et note *k*).

[2] Ville toujours existante à 40 kilomètres environ au nord-est du Caire.

[3] Ville située jadis sur l'emplacement même du Caire, dans la région appelée aujourd'hui Ezbékieh. Cf. notre auteur (texte arabe, II, p. 121, l. 5 et seq. et passim) et Ravaisse (*Mémoires de la Mission archéologique française du Caire*, I, p. 416 et p. 454, plan n° 2) — J'ai proposé de l'identifier avec la ville de Tendoûnyâs dont parle Jean de Nikiou (*Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, I, p. 185).

[4] Il faut très vraisemblablement lire : المندتور et y voir le mot latin : *mandator* (μανδάτωρ). Dans le nom de Ouʿaïridj qu'il lit ʿAradj, M. Butler, *The arab conquest of Egypt*, p. 250, voit une altération du nom de Georges, mais sans preuve à l'appui.

[5] بن قرقت [!] ou : بن قرقب [!], d'après les autres auteurs (voir ma note 2 de la page 114) est, à mon avis, une altération de : ابى قرس, Aboû Ḳiros, ⲁⲡⲁ ⲕⲩⲣⲟⲥ, comme devaient prononcer les Coptes. La confusion du س avec le groupe : ب est des plus faciles et on sait comment les noms propres se déforment étrangement sous le *ḳalam* des copistes arabes. Je ne reviendrai pas,

et lui dit : «Envoie avec moi quelques chevaux, de façon à ce que j'arrive au combat par leurs derrières, من دياراتهم[1]». ʿAmrou détacha alors avec lui cinq cents cavaliers sous les ordres de Khâridjat ibn Ḥoudhâfat d'après ce qu'on raconte, فى قول. Ils allèrent par derrière la montagne et entrèrent dans la grotte des Banoû Wâïl[2] avant le matin. Les Roûm avaient creusé un fossé auquel ils avaient aménagé des portes dans le parvis, افنية, desquelles ils avaient dressé des herses, حسك, de fer. Les troupes en vinrent aux mains le matin; Khâridjat sortit alors sur leurs derrières et ils s'enfuirent pour rentrer dans le ḥiṣn[3],

après M. Butler, sur l'indéniable identité du Mouḳauḳis à l'époque de la conquête avec le patriarche Cyrus. Je me permettrai seulement de témoigner quelque surprise qu'une telle vérité ait si longtemps tardé à être reconnue. Il suffisait de lire, avec quelque attention, l'histoire des patriarches d'Alexandrie de Sévère d'Achmoûnein. Après avoir dit que l'empereur Héraclius avait envoyé Cyrus pour être patriarche et gouverneur d'Égypte en même temps, فلما ملك [هرقل] الارض اقام الولاة فى كل موضع وانفذ واليا الى ارض مصر يدعى قيرس ليكون بطركا وواليا معا (ms. ar. de la Bibl. Nat., 301, p. 90 *init.*) il dit que Benjamin fut averti par un ange du Seigneur qu'il devrait s'enfuir et qu'il resterait exilé pendant dix ans dans le désert. En effet, il y resta caché «jusqu'à l'achèvement des dix années prédites pendant lesquelles Héraclius et le Mouḳauḳiz (*sic*) étaient maîtres de l'Égypte» الى كمال العشرة سنين كما قال له ملاك الرب وهى السنين التى كان فيها هرقل والمقوقز مسلطين على ديار مصر (*ibidem*, *in fine*). M. Butler cite ce texte (*op. cit.*, p. 510) sans donner de références et sans remarquer la curieuse variante : مقوقز. Pour moi, l'autorité de Sévère, appuyée de celle de Jean de Nikiou, contemporain de la conquête, suffit largement. Ma conviction était faite depuis longtemps et je préparais un mémoire sur cette question quand a paru l'article de M. Butler dans les *Proceedings of the Society of Biblical archæology*, XXIII, 6, repris peu de temps après dans l'appendice C de son ouvrage sur la conquête arabe. Une partie des conclusions de mon mémoire se retrouvant déjà dans l'article de M. Butler, j'attends, pour le publier, d'avoir résolu diverses autres questions connexes que le savant auteur me paraît avoir ignorées ou insuffisamment étudiées.

[1] Ce mot, d'après le contexte, paraît devoir se rattacher à la racine : دار «tourner» et signifier «mouvement tournant». D'après les dictionnaires, c'est un des nombreux pluriels de : دار «maison, habitation». C'est aussi le pluriel de : دير «couvent» (cf. notre auteur, texte arabe, I, p. 286, l. 24 et passim). On pourrait traduire : «j'arriverai du côté de leurs couvents (qui sont entre le fort et la montagne)».

C'est à une opération semblable que paraît faire allusion Jean de Nikiou lorsqu'il dit (trad. Zotenberg, *Not. et extraits des mss.*, XXIV, 1re partie, p. 557) que ʿAmrou, ayant formé de ses troupes trois corps, dit à deux d'entre eux : «Faites attention, lorsque l'armée romaine sortira pour nous attaquer, tombez sur elle par derrière, tandis que nous serons devant elle; nous l'entourerons et l'exterminerons».

[2] مغار بنى وائل. J'ignore où il faut placer ce lieu. Les Banoû Wâïl étaient, après la conquête, comme nous le verrons, installés au sud du ḳaṣr ach chamʿ au pied de la hauteur de Bâbloûn. Mais ce n'est pas une raison suffisante pour placer dans la même région la grotte en question.

[3] A partir d'ici, le texte du ms. 1687 de la Bibliothèque Nationale de Paris diffère. Maḳrîzî a intercalé un long passage (jusqu'à la page 293, l. 33) qui est donné par Ibn ʿAbd al Ḥakam beaucoup plus loin.

autour duquel ils avaient fait un fossé. ʿAmrou campa alors sous le ḥiṣn et leur livra de rudes combats du matin au soir.

On dit (encore) que ʿAmrou, voyant la victoire tarder, écrivit à ʿOumar ibn al Khaṭṭâb pour lui demander du renfort et lui exposer la situation. Il le renforça de quatre mille hommes ayant à leur tête, pour chaque mille hommes, un d'entre eux avec le grade (de chef) de mille, مقام الالف, — (savoir) : az Zoubaïr ibn al ʿAwwâm, al Miḳdâd ibn ʿAmrou, ʿOubâdat ibn aṣ Ṣâmit, Maslamat ibn Moukhallad, ou, suivant d'autres, Khâridjat ibn Ḥoudhâfat, Maslamat ne comptant pas dans ce nombre. ʿOumar dit (à ʿAmrou) : «Sache que tu as avec toi
290. (maintenant) douze mille hommes et tu ne dépasseras pas le nombre de 12000, de si peu que ce soit». On dit encore qu'az Zoubaïr s'avança à la tête de douze mille hommes et que ʿAmrou, quand il partit de Syrie, n'avait qu'une petite troupe. Il avait dispersé ses compagnons pour que l'ennemi les crût plus nombreux qu'ils n'étaient en réalité. Quand il arriva au fossé, ils lui crièrent : «Nous voyons ce que tu as fait; tu n'as avec toi que tant et tant de tes compagnons.» et ils ne se trompèrent point d'un seul homme (dans le chiffre qu'ils lui donnèrent). ʿAmrou resta dans cette situation, agissant dès le matin et rangeant ses compagnons devant les issues (litt. : «les bouches», افواه) du fossé, en armes. Comme il en était là[1], voici que lui vint la nouvelle qu'az Zoubaïr ibn al ʿAwwâm arrivait à la tête de douze mille hommes; il alla à sa rencontre, puis ils firent route ensemble[2].

A partir de la ligne 29 : «un homme vint le trouver, etc.», le texte de Yâḳoût diffère totalement, ce qui confirme ce que j'ai dit plus haut (page 111, note 3), à savoir que son texte devait être emprunté directement à al Kindî.

L'incohérence incontestable qui règne dans tous les récits qui vont suivre n'est pas imputable à Ibn ʿAbd al Ḥakam. En lisant le texte original, on voit que cet auteur a recueilli et transmis de mémoire à ses disciples les diverses traditions, sous leur forme authentique, en se gardant bien de les fondre dans un récit suivi. Son ouvrage est bien plutôt un recueil de documents et pièces justificatives qu'une histoire véritable. Maḳrîzî supprime les intitulés de chaque tradition qui sont ainsi conçus : «Un tel m'a dit d'après un tel qui le tenait d'un tel etc.», et donne ainsi l'illusion d'un récit suivi mais aussi confus et incohérent que possible.

Il serait trop long de rétablir ici le vrai texte d'Ibn ʿAbd al Ḥakam. Mon collègue M. Salmon en a entrepris la publication. Quand elle sera terminée, on pourra faire l'exacte comparaison.

(1) Lire : فبينما au lieu de : فبينا.

(2) Jean de Nikiou (*loc. cit.*, p. 557) dit également que «ʿAmr, fils d'Al-ʿÂṣ, écrivit à ʿOmar, fils d'Al-Khattâb qui était en Palestine, une lettre dans laquelle il lui disait : «Si tu n'envoies pas des renforts musulmans, je ne pourrai pas me rendre maître de Miṣr». ʿOmar lui envoya quatre mille guerriers musulmans, commandés par un général nommé Walwâryâ, qui était de race barbare.

J'ai proposé, dans notre *Bulletin* (I, p. 185) de voir dans : Walwâryâ une altération de l'arabe : *wâlî ar râyat*, والى الراية «chef du (détachement du) drapeau». Nous verrons, plus loin, que ce détachement formait une garde d'honneur et qu'après la conquête de Miṣr, on lui assigna pour son installation un poste d'honneur : les alentours immédiats de la Mosquée de ʿAmrou (texte arabe, I, p. 297, l. 4, etc.).

Il est donc très vraisemblable d'admettre que leur chef était Zoubaïr ibn al ʿAwwâm dont le rôle, à l'avant garde, nous est attesté plus loin et qui était le chef principal des quatre mille hommes envoyés par ʿOumar.

Az Zoubaïr, sans retard, monta à cheval, fit le tour du fossé et répartit ses hommes aux alentours. ʿAmrou s'acharna sur le ḳaṣr contre lequel il dressa les mangonneaux.

Il entra (un jour) chez le chef du ḥiṣn et ils eurent une longue conférence ensemble. Puis ʿAmrou lui dit : Je sors et vais faire signe à mes compagnons. Or le gouverneur du ḥiṣn avait recommandé à celui qui avait le service de la porte, lorsque ʿAmrou passerait devant lui, de le frapper d'une pierre, de façon à le tuer. ʿAmrou passa, pour sortir, devant un Arabe qui lui dit : «Tu es entré, mais réfléchis comment tu sortiras». ʿAmrou revint alors vers le gouverneur du ḥiṣn et lui dit : «Je voudrais t'amener quelques-uns de mes compagnons afin qu'ils entendent de ta bouche les mêmes paroles que moi-même j'ai entendues». Alors le barbare, العلج, se dit : en tuer plusieurs me sera plus agréable que d'en tuer un seul. Il fit donc dire à celui qu'il avait chargé de tuer ʿAmrou de ne pas l'attaquer, dans l'espoir qu'il reviendrait avec ses compagnons et qu'il les tuerait. ʿAmrou sortit.

Or ʿOubâdat ibn aṣ Ṣâmit était dans le voisinage, priant, son cheval près de lui; une troupe des Roûm l'aperçut et marcha contre lui; ils avaient brillant équipage et belles armures. Comme ils s'approchaient de lui, il interrompit sa prière pour sauter sur son cheval et charger contre eux; à cette vue, ils tournèrent bride; il les poursuivit et ils jetaient leurs ceintures et leurs pièces (d'armure) pour le distraire de sa poursuite, mais il n'y fit aucune attention jusqu'à ce qu'ils fussent rentrés dans le ḥiṣn. Du haut du ḥiṣn, on jeta[1] des pierres sur ʿOubâdat qui s'en revint et il ne rechercha aucune de ces pièces d'armure qu'ils avaient jetées, mais il revint à l'endroit où il était et acheva la prière. Les Roûm sortirent et allèrent ramasser leurs pièces d'armure.

Comme la victoire se faisait attendre à ʿAmrou, az Zoubaïr lui dit : «Je me voue à Dieu, espérant que par là Dieu accordera la victoire aux Musulmans».

(1) Le verbe : رمى est évidemment au passif et non à l'actif comme l'a cru M. Butler d'après qui Maḳrîzî aurait écrit que ʿOubâdat avait lancé des pierres par-dessus le château! (*Arab conquest of Egypt*, p. 266, note 1). Le savant anglais oppose au texte de Maḳrîzî celui d'Aboû'l Maḥâsin. Or le texte de ce dernier (éd. Juynboll, I, page 11, l. 4) est identiquement le même; seulement l'éditeur a écrit : رُمى, pour prévenir toute erreur.

Il plaça une échelle sur le côté du ḥiṣn, dans le voisinage de soûḳ al ḥammâm[1], et monta. Il avait ordonné aux soldats, sitôt qu'ils l'entendraient crier le *takbîr*[2], de lui répondre en masse. Soudain voici qu'az Zoubaïr est sur la crête du ḥiṣn; il crie le *takbîr*, il a le glaive en main; tous se précipitent à l'échelle et ʿAmrou doit les arrêter de crainte qu'elle ne se brise[3]. Az Zoubaïr crie le *takbîr*, la foule le crie avec lui; du dehors les Musulmans leur répondent. Les gens du ḥiṣn ne doutent plus que les Arabes ont fait irruption en masse et s'enfuient. Az Zoubaïr et ses compagnons s'attaquent à la porte du ḥiṣn, ils l'ouvrent et les Musulmans font irruption dans le ḥiṣn. Le Mouḳauḳis craignit pour sa vie et celle des siens et, à ce moment, il demanda à ʿAmrou la paix, offrant de faire payer aux Arabes par les Coptes un tribut de deux dinars par tête, à quoi ʿAmrou consentit. Les Arabes étaient restés devant la porte du ḳaṣr sept mois avant de le conquérir.

L'auteur[4] dit : J'ai entendu dire sur la conquête du ḳaṣr cette autre version.

[1] Yâḳoût, qui suit vraisemblablement al Kindî, comme je l'ai déjà dit, est plus précis. La brèche sur laquelle az Zoubaïr est monté est près de dâr Aboû Sâliḥ adjacente à ḥammâm Aboû Naṣr as Sarrâdj qui est dans soûḳ al ḥammâm. (*Dictionnaire géographique*, édition Wüstenfeld, III, p. 894, l. 18.) Nous savons par Ibn Douḳmâḳ que le ḥammâm en question était entre le ḳaṣr (ach chamʿ) et ḥabs Banânat (*Description de l'Égypte*, IV, 105, l. 25; cf. 104, l. 24). Il est surprenant que M. Butler déclare ne pas pouvoir déterminer ce point (*Arab conquest of Egypt*, p. 270, note 3).

Dans ma reconstitution de la topographie d'al Fousṭâṭ qui est en préparation, je le place au sud-ouest de la Mosquée de ʿAmrou (cf. Yâḳoût, *ibid.*, IV, p. 454, l. 18) vers l'angle sud-est du ḳaṣr ach chamʿ, et probablement à côté du point désigné par M. Butler dans son plan du ḳaṣr ach chamʿ (*Arab conquest*, p. 240, plan I), sous le nom de *mediæval coptic entrance.*

Aboû'l Maḥâsin (éd. Juynboll, I, p. 74) place le théâtre de cet événement près de darb djâmiʿ (lire : ḥammâm) Chamoûl, درب جامع (lire : حمام) شمول. Mais ḥammâm Chamoûl, ainsi que le darb et le zouḳâḳ de même nom, est situé à l'angle nord de la Mosquée de ʿAmrou à 500 mètres environ au nord-est du ḳaṣr (cf. Maḳrîzî, *Khiṭaṭ*, I, p. 296, l. 27; p. 296, l. 12; — Ibn Douḳmâḳ, *Description de l'Égypte*, IV, p. 104 et passim).

[2] C'est la formule : *Allah akbar* «Dieu est grand».

[3] Yaḳoût (*ibid.*, l. 22) ajoute un renseignement assez curieux. Cette échelle fut longtemps conservée comme un trophée dans la maison qu'az Zoubaïr possédait à soûḳ Wardân (au centre d'al Fousṭâṭ). Elle fut détruite, en même temps que la maison, par un incendie qui éclata en l'an 390 et le pieux écrivain que copie Yâḳoût y voit une marque de l'horreur que Dieu avait des ḳâḍis ismaʿîlîs (installés récemment par le triomphe des Fatimides). Il est donc probable que cette maison était restée comme «un musée de l'armée» dont la garde était confiée aux ḳâḍis d'al Fousṭâṭ. Le maladroit qui la laissa détruire était ʿAbd al ʿAzîz ibn Mouḥammad ibn al Nouʿmân.

La conservation de cette célèbre échelle nous est attestée par Ibn ʿAbd al Ḥakam (ms. 1687 de la Bibl. Nat. de Paris, p. 161) et al Balâdhoûrî (éd. de Goëje, p. 213, l. 16).

[4] C'est toujours Ibn ʿAbd al Ḥakam : le texte qui suit se retrouve dans le ms. 1687 de la Bibliothèque Nationale de Paris, p. 94. Il est donc surprenant qu'Aboû'l Maḥâsin (éd. Juynboll, I, p. 11, l. 19) arrête ici le texte d'Ibn ʿAbd al Ḥakam : انتها كلام ابن عبد الحكم باختصار et reprenne immédiatement le texte tel qu'il est dans Maḳrîzî et le ms. 1687 : وقال غيره فى الفتح وجها اخرا.

Les Musulmans avaient assiégé Bâb alioûn où se trouvaient une troupe de Roûm et les principaux des Coptes, ainsi que leurs chefs, à la tête desquels était le Mouḳauḳis; des combats eurent lieu entre eux pendant un mois; quand les gens (assiégés) virent l'acharnement des Arabes à cette conquête et leur ardeur, quand ils virent leur endurance et leur passion au combat, ils craignirent leur triomphe; le Mouḳauḳis et une troupe des principaux Coptes prirent leurs mesures et sortirent par la porte sud du ḳaṣr, tandis que le restant de la troupe combattait les Musulmans. Ils atteignirent l'île qui est aujourd'hui l'emplacement de la ṣanâʿat[1], firent couper les digues et cela dans la crue du Nil. Les uns disent qu'al ʿOureïdj resta dans le ḥiṣn, après le départ du Mouḳauḳis, d'autres qu'il sortit avec eux et que, craignant la conquête du ḥiṣn, il monta à cheval avec les hommes de vigueur et de cœur. Les barques étaient amarrées contre le ḥiṣn. Ils rejoignirent

Le texte du manuscrit 1687 est plus explicite encore : وقد سمعت فى فتح القصروجها اخرا مخالفا للمحدثين جميعا والله اعلم.

Cette tradition, en effet, semble en contradiction avec la première. Mais il est à remarquer qu'il s'agit cette fois de Bâb alioûn et, puisque ce nom subsiste encore, il faut en conclure qu'il y a eu deux sièges distincts : celui de Ḳaṣr ach chamʿ et celui de Bâb alioûn, le premier enlevé de vive force et le second remis aux Musulmans par traité. Les auteurs arabes ne distinguent pas ces deux sièges, mais nous avons déjà vu (texte arabe, I, p. 287, l. 37 et seq.) qu'ils soupçonnent la différence des deux forteresses. Jean de Nikiou, de son côté, distingue nettement la ville de Miṣr et la forteresse de Babylone. L'intitulé du chapitre cxiv (*op. cit.*, p. 357) est ainsi conçu : «Comment les Musulmans s'emparèrent de Miṣr dans la quatorzième année du cycle lunaire et prirent la citadelle de Babylone, dans la quinzième année». Le texte éthiopien porte bien : ምስር, *mṣr* = مصر et : ባቢሎን, *Bâbîlòn* = بابيلون.

Nous savons par Strabon (p. 807) que Βαβυλών était un château fort, φρούριον ἐρυμνόν, sur une crête, ῥάχις, au-dessus du Nil et qu'il fallait tout un système de roues et de limaces, τροχοὶ καὶ κοχλίαι, pour y faire monter l'eau. Une telle description exclut le ḳaṣr ach chamʿ tandis qu'elle convient fort bien à la hauteur de Bâbloûn moderne qui est très escarpée du côté du Nil. Il faut donc en conclure que Ḳaṣr ach chamʿ qui représentait la ville fut pris de vive force et que le château-fort, aujourd'hui disparu, se rendit avant l'assaut final. Ainsi se concilient les deux traditions, en apparence contradictoires, recueillies par Ibn ʿAbd al Ḥakam.

C'est ce qui a échappé complètement à M. Butler qui appelle le ḳaṣr ach chamʿ «roman fortress of Babylon» (*Arab conquest of Egypt*, p. 240, plan I). Il serait étrange qu'une forteresse fût en plaine et immédiatement dominée par une hauteur.

On a remarqué, sans doute, qu'il est tantôt parlé de *ḳaṣr* et tantôt de *ḥiṣn*. Je serais porté à croire que le *ḳaṣr* désigne tout particulièrement la forteresse de Babylone et le *ḥiṣn* l'enceinte fortifiée de la ville. Le sens du premier est beaucoup plus restreint : il répond plus exactement au φρούριον de Strabon et à notre terme français : «château-fort». Le ḥiṣn, d'après les lexicographes arabes, est soit une forteresse, soit une place fortifiée (cf. Lane, *Dict.*, I, p. 586, col. 3) et répondrait donc mieux à la ville elle-même.

[1] C'est l'île de Rauḍat. D'après al Kindî cité par notre auteur (texte arabe, II, p. 178, l. 12) la ṣanâʿat (arsenal pour la construction des bateaux) y fut construite en l'an 54 de l'Hégire.

le Moukaukis dans l'île. Celui-ci envoya dire alors à ʿAmrou : «Vous êtes des gens qui avez pénétré dans notre pays et vous êtes acharnés à nous combattre et votre séjour sur notre territoire s'est prolongé. Or vous n'êtes qu'un clan infime. Les Roûm sont venus à vous et ont envoyé leurs armées contre vous; ils ont des hommes nombreux et des armes; le Nil vous entoure. Vous n'êtes plus que des prisonniers entre nos mains. Envoyez-nous quelques-uns de vous afin que nous entendions leurs propositions; peut-être que l'affaire à régler entre vous et nous aboutira comme vous le voulez et comme nous le voulons et nous suspendrons, et vous aussi, les hostilités avant que vous aient enveloppés les foules des Roûm, car (à ce moment), les paroles ne nous serviraient plus de rien et (même) elles ne nous seraient plus possibles. Peut-être alors vous repentirez-vous d'une affaire si opposée à vos désirs et à votre espoir. Envoyez-nous donc quelques-uns de vos compagnons, afin que nous traitions la question à notre désir et
l. 30. au vôtre.»

Quand les messagers du Moukaukis arrivèrent à ʿAmrou, il les garda prisonniers auprès de lui deux jours et deux nuits. Le Moukaukis craignit pour eux et dit à ses compagnons : «Croyez-vous qu'ils tuent les messagers et qu'ils permettent cela dans leur religion»? Mais ʿAmrou avait voulu seulement qu'ils vissent la situation des Musulmans et il leur fit tenir cette réponse : «Il ne peut y avoir entre nous qu'une des trois transactions suivantes : ou bien vous entrerez dans l'islam, vous serez nos frères, ce qui sera à nous sera à vous; ou vous refuserez et alors vous nous paierez le tribut de soumission, الجزية عن يد[1], et serez traités comme inférieurs; ou bien nous nous acharnerons contre vous sans relâche dans le combat jusqu'à ce que Dieu ait jugé entre vous et nous; c'est lui le meilleur des juges». Quand les messagers du Moukaukis revinrent vers lui, il leur dit : «Comment avez-vous trouvé ces gens-là? — Nous avons trouvé en eux, dirent-ils, un peuple dont chacun préfère la mort à la vie, l'humilité à l'élévation; dont aucun n'a d'amour ni de passion pour ce monde. Ils n'ont d'autre siège que le sable; ils mangent sur leurs genoux. Leur chef est comme un d'entre eux; on ne distingue pas le plus élevé d'entre eux du plus humble, ni le maître de l'esclave; à l'instant de la prière, nul d'entre eux n'y manque; ils lavent avec de l'eau leurs extrémités et s'humilient profondément dans leur prière.» Sur ces paroles, le Moukaukis s'écria : «Par Celui en qui l'on jure, si de telles gens attaquent les montagnes, ils les renverseront[2]. Nul ne l'emportera sur eux dans le combat.

[1] Sur cette expression coranique (*Coran*, IX, 29) qui a donné lieu à des interprétations bien diverses, voir Dozy, *Supplément*, à l'article : يد.

[2] Réminiscence du texte évangélique (*Saint Mathieu*, ch. XVII, verset 20).

Si nous ne profitons pas de la paix qu'ils nous offrent aujourd'hui, alors qu'ils sont enfermés dans le Nil, demain, ils ne voudront plus, alors qu'ils pourront prendre terre et sortir de l'endroit où ils sont.» Le Moukaukis leur renvoya alors P. 291.
ce message : «Envoyez-nous de vos messagers avec qui nous traiterons et nous nous entendrons, eux et nous, sur la solution qui peut convenir à vous et à nous». ʿAmrou ibn al ʿÂṣi envoya alors dix individus dont l'un était ʿOubâdat ibn aṣ Ṣâmit, qui avait une taille de dix empans et il lui ordonna d'être le porte-parole de la troupe et qu'il ne répondît à aucune des prétentions adverses que par une de ces trois transactions : «L'émir des croyants — (dit ʿAmrou) — m'a envoyé des instructions à cet égard et m'a ordonné de n'accepter rien en dehors d'une de ces trois transactions». ʿOubâdat était noir; quand ils furent montés en barque vers le Moukaukis et qu'ils furent entrés en sa présence, ʿOubâdat s'avança et le Moukaukis, effrayé de sa noirceur, s'écria : «Éloignez de moi ce noir et faites venir un autre avec qui je m'entretienne». Mais ils répondirent tous ensemble : «Ce noir nous est supérieur par le jugement et la science; il est notre maître, le meilleur de nous, notre chef; tous, unanimement, nous ne nous conformerons qu'à sa parole et à son jugement. L'émir lui a donné, à l'exclusion de nous-mêmes, ses ordres spéciaux et nous a enjoint de ne pas nous écarter de ses avis et de ses discours. — Hé quoi! vous acceptez que ce noir vous soit supérieur et il ne lui convient que d'être au-dessous de vous. — Que non pas; tout noir qu'il est, comme tu vois, il est notre supérieur en situation et notre supérieur pour la promptitude (à la foi) السابقة[1], l'intelligence et le jugement. Chez nous il n'y a pas le mépris des noirs.» Alors le Moukaukis dit à
ʿOubâdat : «O noir, avance et parle-moi avec douceur, car ta noirceur m'effraie l. 10.
et si ton langage à mon égard est dur, ma frayeur redoublera». ʿOubâdat s'avança vers lui et lui dit : «J'ai entendu ton discours. Il y a, dans ceux de mes compagnons que je quitte, mille noirs bien plus noirs que moi, bien plus affreux d'aspect. Si tu les voyais, ils t'inspireraient une frayeur plus grande que moi. Quant à moi, déjà je me dessèche, وليت, et ma jeunesse s'en est allée; malgré cela, Dieu soit loué, je ne redoute pas cent hommes parmi mes ennemis, même s'ils m'attaquaient tous à la fois. Mes compagnons sont de même. De même notre seule ambition, notre seul souci est la guerre sainte, الجهاد, en Dieu et l'obtention de sa grâce et quand nous attaquons nos ennemis qui sont ceux qui combattent Dieu, ce n'est point par l'ambition de ce monde et l'intention d'en multiplier les biens.

[1] Sur cette expression, voir Dozy, *Supplément*, *sub verbo*. La *sâbiḳat* (littéralement : «priorité») est la qualité de ceux qui se sont convertis immédiatement à l'islamisme sans hésitation, ceux que nous pourrions appeler «les Musulmans de la première heure».

Non; c'est que Dieu nous y a autorisés et a autorisé le butin que nous faisons ainsi. Nul de nous ne se met en peine d'avoir un ḳanṭar d'or ou de ne posséder qu'un dirhem parce que l'idéal de chacun de nous, dans ce monde, est une bouchée de nourriture qui fasse taire sa faim pour une nuit et un jour, un manteau dont il s'enveloppe. Celui de nous qui ne possède que cela, en est satisfait; s'il a un ḳanṭâr d'or, il en fait libéralité en obéissance de Dieu et c'est à cela que se borne quiconque a en main et a acquis quelque bien de ce monde, car la richesse de ce monde n'est pas une richesse et son opulence n'est pas une opulence : il n'est de richesse et d'opulence qu'en l'autre monde. Voilà ce que Dieu nous a ordonné; voilà ce que nous a ordonné notre Prophète et il nous a prescrit qu'il n'y aurait pour aucun de nous aucune préoccupation pour ce monde sauf pour ce qui arrête sa faim et couvre sa nudité, mais que sa préoccupation et son activité seraient pour Sa grâce divine et la guerre sainte contre Ses ennemis. » Le Mouḳauḳis ayant entendu ses paroles, dit à ceux qui l'entouraient : « Avez-vous jamais entendu un langage pareil à celui de cet homme ? Sa vue m'a effrayé, mais son discours m'effraye plus encore que sa vue. Certes, cet homme et ses compagnons, Dieu les a suscités pour la ruine de la terre. J'ai la conviction absolue que leur domination s'étendra sur la terre entière. » Puis le Mouḳauḳis s'inclina devant 'Oubâdat ibn aṣ Ṣâmit et lui dit : « O homme pur, j'ai entendu ton discours et ce que tu as dit de toi et de tes compagnons; par ma vie, vous n'êtes parvenus là où vous êtes parvenus que par ce que tu dis, et vous n'avez triomphé de ceux dont vous avez triomphé que parce que dans le monde étaient leur amour et leurs aspirations. Vers nous sont venues, pour vous combattre, des troupes de Roûm dont on ne saurait calculer le nombre; tous sont renommés pour leur bravoure et leur vigueur, nul d'entre eux ne s'inquiète de qui il rencontre, de qui il combat. Nous savons que vous serez insuffisants et impuissants contre eux à cause de votre faiblesse et de votre petit nombre. Voilà des mois que vous êtes campés au milieu de nous (litt. : « de nos dos », اظهرنا), et vous êtes resserrés et empêchés dans vos approvisionnements et vos allures. Nous avons pitié de votre faiblesse, de votre petit nombre et de la pénurie de vos biens; notre générosité nous pousse à vous accorder la paix en gratifiant tous vos soldats de deux dinars par tête, votre émir de cent, et votre khalife de mille dinars; prenez-les et retournez en vos pays avant que vous enveloppe une catastrophe contre laquelle vous ne pourriez rien. » 'Oubâdat ibn aṣ Ṣâmit lui répondit : « Toi, ne t'aveugle pas, toi et tes compagnons ! Tu nous effraies de la réunion des Roûm, de leur nombre et de leur multitude et de notre impuissance contre eux; mais, par ma vie ! ce n'est pas cela qui nous effraiera, ce n'est pas cela qui nous fera lâcher prise. Si ce que vous nous dites est vrai, par Dieu ! c'est nous

faire souhaiter davantage de les combattre et nous exciter plus fortement contre eux, car c'est nous rendre plus excusables aux yeux de notre Seigneur quand nous lui représenterons que nous faire tuer jusqu'au dernier était le meilleur moyen pour nous d'obtenir sa grâce et son paradis ! Rien n'est plus doux à notre âme (litt. : « plus rafraîchissant à notre œil ») et plus enviable pour nous qu'un tel sort. Maintenant nous sommes à votre égard dans l'une de ces deux situations supérieures : ou bien vous augmentez pour nous, par cette aventure, le butin de ce monde si nous sommes vos vainqueurs, ou bien le butin de l'autre monde si vous êtes les nôtres; et certes, cette solution est la plus enviable des deux pour nous, après que nous aurons accompli la guerre sainte. Or Dieu nous a dit dans son Livre : « Que de fois une faible troupe a triomphé d'une troupe nombreuse par la permission de Dieu ! C'est que Dieu est avec les patients[1] ». Mais il n'est pas un de nous qui n'implore Dieu matin et soir qu'il lui accorde le martyre, et ne le ramène pas à son pays, à sa terre, à sa famille, à ses enfants ! Pas un de nous ne songe à ce qui est derrière lui. Chacun de nous a confié à son Seigneur sa famille et ses enfants et nous ne songeons qu'à ce qui est devant nous. Tu dis que nous sommes resserrés et gênés dans nos approvisionnements et nos mouvements; mais nous sommes dans la position la plus aisée : le monde entier serait à nous que nous ne désirerions pas pour nous plus que nous avons. Vois ce que tu désires et explique-le nous. Entre vous et nous, il n'y a, de transaction que nous acceptions de toi et à laquelle nous consentions, qu'une des trois dont tu feras choix à ton gré. N'aie pas de vaines ambitions ! Voilà ce que m'a ordonné l'émir, ce que lui a ordonné le P. 292.
chef des croyants. Tel est le pacte fixé jadis par le Prophète de Dieu à notre égard. Ou vous consentirez à l'islamisme qui est la religion par excellence, que seule Dieu accepte : c'est la religion de ses prophètes, de ses envoyés et de ses anges et Dieu nous a ordonné de combattre qui s'en détourne et ne l'aime pas jusqu'à ce qu'il s'y rallie. S'il le fait, ce qui est pour nous est pour lui, ce qui est contre nous est contre lui; il est notre frère en la religion de Dieu. Acceptez-vous, toi et tes compagnons? — Alors vous serez heureux dans ce monde et dans l'autre; nous cesserons de vous combattre et ne permettrons contre vous aucun mal, aucune hostilité. Ou vous refuserez mais (en acceptant) l'impôt. — Alors vous paierez l'impôt de soumission[2] et vous serez considérés comme inférieurs. Nous ne vous traiterons que sur des bases consenties par vous et par nous, en toute époque, à jamais, tant que nous vivrons, tant que vous vivrez. Nous ferons la guerre pour vous contre quiconque vous attaquera et vous combattra dans quoi que ce soit de

[1] *Coran*, II, 250.
[2] Voir plus haut, page 122, note 1.

votre terre, de votre sang, de vos biens, et nous veillerons à vous assurer cette défense parce que vous serez sous notre *dhimmat*[1]. Et ce sera un pacte pour vous à notre charge. Ou vous refuserez (absolument). — Alors il n'y a plus entre nous et vous d'autre décision que celle du glaive, c'est-à-dire que nous périrons jusqu'au dernier ou nous ferons de vous ce qu'il nous plaira. Telle est notre religion, par laquelle nous sommes liés à Dieu et rien ne nous est permis en dehors de ce qui est (conclu) entre nous et lui. Consultez-vous. »

Le Moukaukis répondit : « Ceci ne sera jamais. Vous ne voulez pas autre chose que nous tenir en esclavage pour la durée du monde ! — Cela est ainsi, lui répliqua 'Oubâdat, choisis à ton gré. — Hé quoi ! dit le Moukaukis, ne nous concéderez-vous pas une autre transaction que ces trois-là ? — Non, dit 'Oubâdat, en levant ses mains vers le ciel, par le maître de ce ciel, par le maître de cette terre, par le maître de toute chose, vous n'avez à attendre de nous aucune autre transaction : choisissez pour vous-mêmes. » Alors le Moukaukis se tourna vers ses compagnons et leur dit : « La conférence[2] est terminée. Que pensez-vous ? — Quelqu'un accepterait-il cette humiliation ? dirent-ils. Ils veulent que nous entrions dans leur religion ! Voilà qui ne sera jamais : abandonner la religion du Messie, fils de Marie et entrer dans une autre religion que nous ne connaissons pas ! Ils veulent mettre la main sur nous et nous traiter en esclaves. La mort est plus douce qu'un tel sort. Qu'ils acceptent que nous doublions ce que nous leur donnons, cela nous sera plus aisé. — Ils refusent, dit le Moukaukis à 'Oubâdat, que penses-tu ? Ramène ton maître à (accepter) que nous vous donnions pour cette fois ce que vous désirez et que vous vous retiriez. — Non, dirent 'Oubâdat et ses compagnons. » Alors le Moukaukis dit (à ses gens) : « Obéissez-moi et acceptez de ces gens une de ces trois transactions ; par Dieu vous n'êtes pas les plus forts, et, si vous n'y consentez pas de gré, vous consentirez à des conditions plus dures de force. — Quelle transaction accepter ? — Je vous dirai ceci : entrer dans une autre religion que la vôtre, c'est ce que je ne vous imposerai pas ; quant à les combattre, je sais que vous n'êtes pas plus forts qu'eux et que vous ne les dépassez pas en endurance ; il faut donc la troisième transaction. — Mais nous serions leurs esclaves à jamais ! — Oui, que vous soyez esclaves en tutelle, مسلطين, dans votre pays, garantis dans vos personnes, vos biens, votre postérité, cela est mieux

[1] Nous avons déjà vu que ce terme désigne l'état de « protectorat » comme on dirait aujourd'hui. Il n'était accordé qu'aux Chrétiens, aux Juifs et aux Sabéens, comme ayant un livre révélé par Dieu. Les idolâtres ne pouvaient jouir de cette situation relativement privilégiée.

[2] Je lis : القول et non : القوم que porte l'édition de Boûlâk. Cette correction, toute naturelle, est, d'ailleurs, conforme au texte d'As Souyoûtî, *Housn al mouhâdarat*, I, p. 68, l. 25.

pour vous que de périr jusqu'au dernier et que vous soyez (réellement) des esclaves, que vous soyez vendus et dispersés dans les pays pour y être esclaves à jamais, vous et vos familles et votre postérité. — La mort nous est plus aisée. » Là-dessus ils ordonnèrent qu'on rompît le djisr (pont ou digue) du côté d'al Fousṭâṭ.

Or dans l'île et dans le kaṣr il y avait une foule de Coptes et de Roûm. Les Musulmans, sur ces entrefaites, pressèrent si bien les gens du kaṣr qu'ils l'emportèrent sur eux et Dieu les mit en leur pouvoir ; une grande quantité en fut tuée et il fut fait des prisonniers. Toutes les barques furent tirées dans l'île. Les Musulmans les tinrent en observation et l'eau les enserrait de toutes parts, ils ne pouvaient fuir vers le Ṣa'îd ni aucune ville ou campagne. Le Moukaukis disait à ses compagnons : « Ne vous ai-je pas fait savoir ce que vous aviez à redouter ? Qu'attendez-vous ? Par Dieu ! ou vous consentirez à ce qu'ils veulent de gré, ou vous consentirez à des conditions plus dures de force. Obéissez-moi avant d'avoir à vous repentir. » Quand ils virent ce qu'il y avait à attendre des Musulmans et que le Moukaukis leur eut ainsi parlé, ils acceptèrent le tribut et y consentirent afin qu'il y eût entre eux une paix sur des bases précises. Le Moukaukis fit dire à 'Amrou ibn al 'Âṣi : « Pour moi, je n'ai cessé de pousser à l'acceptation d'une des trois transactions que tu m'avais fait proposer ; mais les Roûm et les Coptes qui m'entouraient m'ont fait opposition et je ne pouvais passer outre en ce qui touche (la disposition de) leurs biens. Enfin ils ont reconnu la sagesse de mon conseil et mon amour de leurs intérêts ; ils se sont ralliés à mon discours. Accorde-moi un sauf-conduit, أمان, nous nous réunirons toi et moi, moi avec quelques-uns de mes compagnons, toi avec quelques-uns des tiens. Si les choses marchent convenablement entre nous, tout sera réglé définitivement ; s'il n'y a rien de définitif, nous reviendrons à nos positions respectives. » 'Amrou consulta ses compagnons à ce sujet. Ils lui dirent : « Nous n'accepterons ni paix ni tribut jusqu'à ce que Dieu nous ait donné la conquête et que la terre soit toute à nous, à titre de butin[1], comme l'est le kaṣr et tout ce qu'il contient ». 'Amrou leur répondit : « Vous savez ce que le chef des croyants m'a prescrit dans ses instructions ; donc, puisqu'ils acceptent une des trois transactions qui m'ont été prescrites, laquelle j'ai acceptée à leur égard et leur ai consentie, puisque, d'ailleurs, cette eau s'interpose entre nous et notre désir de les combattre, il faut que vous conveniez d'un pacte avec eux et que vous fassiez la paix sur ces clauses. Il y aura une taxe sur tous les Coptes

[1] فيا وغنيمة. Les deux mots sont synonymes et s'appliquent spécialement aux biens conquis dans la guerre sur les infidèles, surtout le premier qui a un sens mystique : c'est le *retour* aux croyants des biens que Dieu a réservés pour eux seuls, les non-croyants ne méritant pas de les posséder.

habitant l'Égypte haute et basse de deux dinars par tête, sur chaque personne grande ou petite qui sera arrivée à l'âge de raison, الحلم, exemptant les vieillards décrépits, les enfants non arrivés à l'âge de raison et les femmes. Les Musulmans auront le droit de loger avec leurs armées aux dépens des Coptes partout où ils logeront; celui chez qui sera logé un seul Musulman ou plusieurs donnera l'hospitalité de trois jours à laquelle ils seront (tous) taxés. S'ils possèdent quelque terre ou quelque bien, ils n'en seront lésés en rien.» Toutes ces conditions furent imposées aux Coptes exclusivement. On fit le dénombrement des Coptes d'alors, exclusivement ceux qui avaient atteint (l'âge où on paye) le tribut et on
P. 293. les taxa de deux dinars. Ceux d'entre eux qui étaient (suffisamment) instruits prêtèrent à ce sujet le serment le plus solennel. Le chiffre total du dénombrement d'alors, dans l'Égypte haute et basse, de tous les Coptes, suivant les comptes, écrits et documents, dépassa six millions, et la taxe qui les frappa fut alors de douze millions de dinars par an[1].

Ibn Louheiʿat dit, d'après Yaḥiâ ibn Maïmoûn al Ḥadramî : «Lorsque ʿAmrou conquit l'Égypte, il établit une rançon[2] de tout ce qui s'y trouvait d'hommes des Coptes ayant atteint l'âge de raison et au-delà, n'y comprenant pas les femmes, vieillards et jeunes garçons; ils furent mis à contribution de deux dinars par tête : leur nombre s'élevait à huit millions». Il ajoute : «Le Moukaukis stipula que

(1) Voici ce que dit Jean de Nikiou (*op. cit.*, p. 575) :

«Le patriarche Cyrus se rendit ensuite à Babylone, auprès des Musulmans, pour leur demander la paix, en offrant de leur payer tribut, afin qu'ils fissent cesser la guerre en Égypte. ʿAmr l'accueillit avec bienveillance et lui dit : «Tu as bien fait de venir vers nous». Cyrus lui répondit : «Dieu vous «a donné ce pays. Que dorénavant il n'y ait plus d'hostilité entre vous et les Romains. *Autrefois, nous «n'avons jamais eu d'hostilités prolongées avec vous*». On stipula, en fixant le tribut qu'il payerait, que les Ismaélites n'interviendraient en aucune façon et qu'ils demeureraient isolés pendant onze mois, que les soldats romains à Alexandrie s'embarqueraient..................; que les Musulmans prendraient comme otages cent cinquante militaires et cinquante habitants, et qu'ils feraient la paix; que les Romains cesseraient de combattre les Musulmans, et ceux-ci ne prendraient plus les églises et ne se mêleraient point des affaires des Chrétiens; enfin qu'ils laisseraient les Juifs demeurer à Alexandrie.»

Le passage que je transcris en italiques semble indiquer qu'avant la conquête de l'Égypte il y eut une ou plusieurs expéditions arabes qui aboutirent rapidement à des traités de paix. En effet, un curieux passage d'aṣ Ṣouyoûṭî que je suis, je crois, le premier à relever, confirme ce point de vue. D'après Ibn ʿAbd al Ḥakam qui le tenait de ʿAlî ibn Ribâḥ al Lakhmî, Aboû Bakr, le successeur du Prophète, avait, peu après la mort de ce dernier, envoyé Ḥâṭib au Moukaukis. Celui-ci demanda une trêve qui lui fut accordée et ce fut, au dire de ʿAbd al Malik ibn Maslamat, la première trêve qui eut lieu en Égypte : وهى اول هدنة كانت بمصر (*Ḥousn al mouḥâḍarat*, I, p. 63, *init.*).

Le passage correspondant d'Ibn ʿAbd al Ḥakam est à la page 78 du ms. 1687 de la Bibliothèque Nationale de Paris.

(2) Sur cette expression : صالح عن, voir Dozy, *Supp.* Le sens littéral est : «il fit la paix au prix de...».

les Grecs pourraient choisir : qui voudrait rester aux mêmes conditions resterait, s'engageant et s'y obligeant, pourvu que, de tout le territoire de l'Égypte, il habitât (seulement) Alexandrie et sa banlieue; qui voudrait se retirer vers le pays des Grecs se retirerait. Quant à lui, le Moukaukis, il se réservait le choix des Grecs, jusqu'à ce qu'il écrivît au roi des Grecs et l'informât de ce qu'il avait fait; s'il approuvait et consentait, il ferait la répartition de la djiziat[1] sur eux, sinon ils resteraient tous comme ils étaient. Ils rédigèrent un acte et le Moukaukis écrivit au roi des Grecs une lettre pour l'informer de tout ce qu'il avait fait. Celui-ci lui répondit en blâmant sa conduite, en le désavouant et en lui reprochant ce qu'il avait fait. Il lui disait dans sa réponse : «Il ne t'est venu que douze mille Arabes et l. 10.
«en Égypte il y a un tel nombre de Coptes qu'on ne peut le compter. Mais les Coptes «ont craint le combat et ont consenti à payer la djiziat aux Arabes, les préférant à «nous. Tu avais près de toi, en Égypte, des Grecs, et à Alexandrie aussi. Ceux qui «étaient avec toi étaient plus de cent mille; ils avaient le nombre et la force. Les «Arabes, d'après ce que tu vois, quelle situation était la leur! quelle faiblesse! et «pourtant tu as été impuissant à les combattre et tu as consenti à être, toi et ceux «des Grecs qui étaient avec toi, dans la même condition d'humiliation que les Coptes. «Donc, combats-les, toi et ceux des Grecs qui sont avec toi, jusqu'à ce que tu meures «ou tu triomphes d'eux, car ils sont pour vous, eu égard à votre multitude et à votre «force, à leur petit nombre et à leur faiblesse, comme une bouchée. Le combat les «achèvera. Il n'y a pas d'autre conduite pour toi[2].» Le roi des Grecs écrivit dans le même sens aux autres Grecs. Le Moukaukis, au reçu de cette lettre du roi des Grecs, s'écria : «Par Dieu! je sais qu'avec leur petit nombre et leur faiblesse ils sont plus forts et plus puissants que nous avec notre force et notre multitude; un seul homme d'entre eux en vaut cent des nôtres. Et cela, parce que c'est un peuple où

(1) جاز عليهم. Cette leçon est confirmée par aṣ Ṣouyoûṭi (*Ḥousn al mouḥâḍarat*, I, p. 70, l. 14). Mais je crois qu'il faut lire : جازأ, IIIe forme du verbe : جزأ d'où dérive : الجزية, *al djiziat* «le tribut» dont il est question.

(2) Le désaveu d'Héraclius nous est confirmé par Nicéphore de Constantinople (éd. de Bonn, p. 30) et Théophane (éd. de Bonn, I, p. 518). Tous deux disent que Cyrus fut rappelé à Constantinople pour donner des explications. Puis, les choses se gâtant en Égypte, il y fut renvoyé pour traiter avec les Musulmans. Jean de Nikiou parle également du rappel de Cyrus et de son renvoi en Égypte (traduction Zotenberg, p. 564 et p. 572; cf. la note du traducteur, p. 565). Les auteurs arabes ignorent cette double circonstance.

Si le récit de Jean de Nikiou et des auteurs byzantins est exact — et il me paraît bien difficile de le mettre en doute — il y a eu deux traités, le premier désavoué par l'empereur et le second accepté par lui d'avance. La double tradition d'Ibn ʿAbd al Ḥakam est, peut-être, un écho de ce double traité. Je ne puis entrer ici dans la discussion de ces faits et de leur chronologie fort embrouillée. Je la réserve pour le mémoire dont j'ai déjà parlé.

chacun préfère la mort à la vie; quiconque d'entre eux combat commence par souhaiter de ne pas revenir auprès de sa nation, de son pays, de ses enfants. Ils estiment qu'ils auront une récompense immense pour chacun de nous qu'ils auront tué et que, s'ils sont tués, ils entreront au paradis; ils n'ont aucun appétit à ce monde, aucune jouissance hormis ce qu'il leur faut, pour vivre, d'aliments et de vêtements. Nous, nous sommes des gens craignant la mort et aimant la vie et ses jouissances; comment entrerions-nous en parallèle avec ces gens-là et comment leur résisterions-nous? Sachez-le, assemblée des Grecs, par Dieu! je ne sortirai pas de la route où je suis entré et de ce dont les Arabes ont convenu[1]. Or je sais que demain vous reviendrez à mes paroles et à mon opinion et vous souhaiterez de m'avoir obéi. Cela parce que j'ai examiné et jugé et compris ce que n'a pas examiné le roi, ce qu'il n'a point jugé et point compris. Est-ce que chacun de vous n'acceptera pas d'être garanti, pour toute sa vie, dans sa personne, ses biens et ses enfants pour deux dinars par an?» Puis le Moukaukis alla trouver ʿAmrou et lui dit : «Le roi a blâmé ce que j'ai fait et m'a désavoué : il m'a écrit ainsi qu'à tous les Grecs de ne pas accepter tes conditions et leur a ordonné de te combattre jusqu'à ce qu'ils l'emportent sur toi ou toi sur eux. Pour moi, je ne sortirai pas de la route où je suis entré et des conventions que j'ai faites avec toi. Je n'ai d'autorité que sur moi seul et ceux qui m'ont obéi (jusqu'ici). Maintenant l'accord est conclu, pour les Coptes, en ce qui concerne vos rapports réciproques et, de leur côté, tu n'auras pas de défection. Je conclus avec toi en ce qui me regarde; les Coptes concluent avec toi pour l'accord que tu as stipulé et auquel tu t'es engagé vis-à-vis d'eux. Quant aux Grecs, je suis dégagé d'eux. Je te demande que tu m'accordes trois conditions : ne lèse pas les Coptes; compte-moi comme des leurs et traite-moi comme tu les traites, car mes paroles et les leurs ont toujours concordé pour tout ce que tu as stipulé avec eux et ils accompliront ce que tu veux. En second lieu, si les Grecs te demandent, après ce jour, que tu leur accordes la paix, ne la leur accorde pas qu'ils n'aient été réduits à butin et à esclavage : c'est tout ce qu'ils méritent, car je les ai conseillés et ils se sont dérobés à moi, je les ai avertis et ils m'ont soupçonné. En troisième lieu, je te demande, quand je mourrai, qu'on m'enterre dans [l'église] d'Aboû Iouḥannis (Saint-Jean)[2] d'Alexandrie.»

[1] Le لا de cette phrase est explétif, à moins qu'on ne lise : [لما] ولا, le mot لما ayant été oublié par les copistes.

[2] Le texte de Boûlâḳ est tout à fait fautif. Il porte : بجسر au lieu de : فى ابى حسر que donne le texte original d'Ibn ʿAbd al Ḥakam (ms. 1687 de la Bibl. Nat. de Paris, p. 105, l. pénult.). Al Balâdhourî dit : فى كنيسة (éd. de Goëje, p. 215, l. 20), Eutychius : فى كنيسة ابى يحنس (ms. arabe 288 de la Bibl. Nat. de Paris (*Cat. de Slane*, f° 167 r°), Aṣ Ṣouyoûṭi : فى ابى حنس (*Ḥousn al mouḥâḍarat*, I, p. 71, l. 18). Je pense, avec M. Butler (*op. cit.*, p. 477, note 2) qu'il s'agit de l'église de Saint-Jean, ⲁⲡⲁ ⲓⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ, et qu'il faut donc lire : فى كنيسة ابى يحنس.

ʿAmrou y accéda et lui accorda ce qu'il demandait, à la condition qu'ils lui livreraient les deux djisr[1] entièrement et établiraient pour eux le service des étapes, des logements, des marchés, des digues, entre al Fousṭâṭ et Alexandrie. Ils le firent et ainsi les Coptes devinrent pour eux des auxiliaires comme il est dit dans le *ḥadîth* (tradition)[2].

Ibn Wahb dit dans son ḥadîth d'après ʿAbd ar Raḥman ibn Charîḥ : «ʿAmrou marcha avec ses compagnons jusqu'à ce qu'il campât près du ḥiṣn et il les assiégea (les Grecs), puis ils lui demandèrent de laisser sortir un groupe de dix hommes de (grande) maison, اهل بيت, après quoi, ils lui ouvriraient le ḥiṣn; ce qui fut fait. ʿAmrou leur imposa de fournir à chacun de ses compagnons un dinar, une veste, un burnous, un turban et une paire de bottes. Ils lui demandèrent l'autorisation de le fêter lui et ses compagnons par un banquet, صنيعا; ce qui fut fait. ʿAmrou ordonna à ses compagnons de se mettre en fête, de revêtir les *bourdat*[3], puis ils prirent place. Le repas fini, ʿAmrou leur demanda : «Combien avez-vous dépensé? — Vingt mille dinars, répondirent-ils. — Nous n'avons pas besoin de votre banquet après (celui d') aujourd'hui; donnez-nous vingt mille dinars[4].» Un groupe de Coptes vint trouver ʿAmrou pour lui demander l'autorisation d'aller dans leurs villages et leurs familles. ʿAmrou leur demanda : «Que pensez-vous de notre conduite? — Nous n'en pensons que du bien.» L'homme qui avait parlé la première fois dit : «Vous ne cessez d'attaquer quiconque vous rencontrez, si bien que vous tuerez un homme (qui est) le meilleur de vous[5]».

[1] Je suppose que cela représente le système des digues de l'une et l'autre rive. Cependant le mot *djisr* signifiant également «pont», il s'agit peut-être du pont d'al Fousṭâṭ à ar Rauḍat qui se continuait par le pont d'ar Rauḍat à al Djîzat; cf. aṣ Ṣouyoûṭi (*Ḥousn al mouḥâḍarat*, II, p. 267, *in fine* et p. 268).

[2] Cf. la tradition de Mouslim ibn Yasâr rapportée par notre auteur avec plusieurs autres semblables (texte arabe, I, p. 25, l. 5).

Ici encore, Maḳrîzî déplace les diverses parties du texte d'Ibn ʿAbd al Ḥakam. Pour les retrouver dans le manuscrit 1687, il faut retourner de la page 106 à la page 88. La suite de la page 106 traite de la marche de ʿAmrou sur Alexandrie.

[3] برد ou بردة, *bourd* ou *bourdat* (au pluriel *bouroûd* et *bourad*, برود, بُرَد) sorte de manteau assez grossier, cf. Dozy, *Dictionnaire des vêtements*, *sub verbo*. La bourdat du prophète est célèbre. Il semble, par ce texte, que c'était le plus grand luxe des premiers Musulmans.

[4] Il semble, par là, que le festin devait durer deux ou plusieurs jours, ce qui est assez dans les habitudes orientales. ʿAmrou estimait qu'un seul jour suffisait.

[5] حتى تقتلوا خيركم رجلا, litt. : «jusqu'à ce que vous tuiez le meilleur de vous, un homme». Le mot : رجل «homme» a ici, je crois, un sens emphatique analogue à celui que Dozy (*Supp.*, art. رجل) a constaté pour le pluriel du même mot.

ʿAmrou se mit en colère, le fit prendre mais ses compagnons intervinrent et
P. 294. lui expliquèrent qu'il ne savait ce qu'il disait, si bien qu'on le relâcha. Quand ʿAmrou apprit le meurtre de ʿOumar ibn al Khaṭṭâb, il envoya chercher ce Copte et on constata qu'il avait péri. ʿAmrou s'étonna de ce qu'avait dit cet homme. On rapporte que ʿAmrou a dit : « Quand ʿOumar ibn al Khaṭṭâb fut frappé, je m'écriai : c'est ce qu'avait dit le Copte; puis quand j'appris que celui qui l'avait tué n'était autre que Aboû Loûloûat un homme chrétien, je dis : ce n'est pas ce à quoi cet homme faisait allusion : il ne faisait allusion qu'à celui que devaient tuer les Musulmans. Quand ʿOuthmân fut tué, alors je compris que ce qu'avait dit cet homme était vrai. »

Lors donc que les Coptes eurent terminé leur banquet, ʿAmrou ordonna qu'on apportât des aliments et qu'on les confectionnât pour eux; il leur ordonna de se présenter à cet effet; on leur confectionna le *tharîd* (soupe de pain) et le *ʿourâḳ*[1]. Il ordonna à ses compagnons de revêtir les *kisâ*[2] et l'*ichtimâl aṣ ṣammâ*[3] et de s'asseoir sur les genoux. Quand les Grecs se présentèrent on apporta des chaises de brocart et ils y siégèrent; les Arabes siégeaient à leurs côtés. Chacun des Arabes se mit à avaler une grosse bouchée de tharîd, tout en mordant dans la viande, et il éclaboussait يتطاير, celui des Grecs qu'il avait pour voisin. Les Grecs, écœurés, disaient : « Où sont donc ces gens qui étaient venus à nous auparavant »? On leur répondit : « Ceux-là étaient les gens du conseil; ceux-ci sont les gens de guerre[4] ».

Voici ce que dit al Kindî : « Yazîd ibn Aboû Ḥabîb a rapporté que le nombre des soldats qui étaient avec ʿAmrou ibn al Âṣi était de quinze mille cinq cents; ʿAbd
l. 10. ar Raḥmân ibn Saʿîd ibn Miḳlâṣ que ceux des Musulmans qui tirèrent leurs flèches contre le ḥiṣn étaient au nombre de douze mille trois cents, défalcation faite des pertes subies pendant le siège en tués et morts (de maladie). On dit que ceux des Musulmans qui furent tués pendant ce siège furent enterrés au pied du ḥiṣn. »

(1) عُراق signifie « l'os dépouillé des chairs »; mais la suite du texte semble indiquer un plat plus ou moins grossier de viande.

(2) الكسا (pl. : الاكسية). Le ou la *kisâ* est le nom générique de toutes étoffes de vêtements. Cependant, il est clair qu'il a ici un sens spécial : celui que Dozy, dans son *Supplément*, définit ainsi : « grande pièce d'étoffe ordinairement de laine qui sert à la fois de couverture de lit et de manteau ». Pour plus de détails, voir l'ouvrage du même auteur : *Noms des vêtements chez les Arabes*, p. 383.

(3) اشتمال الصما, litt. : « l'enveloppement de la sourde ». Cette bizarre expression désigne, d'après le dictionnaire de Kazimirski « un vêtement très ample qui enveloppe tout le corps et dont un bout jeté de l'épaule droite sur l'épaule gauche revient par derrière sur l'épaule droite ».

(4) Ici finit le récit d'Ibn ʿAbd al Ḥakam sur la conquête elle-même.

Al Ḳouḍâʿî dit : « Miṣr[1] fut conquise le vendredi 1er al Mouḥarram de l'an 20, d'autres disent de l'an 16, tel est le dire d'al Wâḳidî. On dit qu'elle fut conquise avec Alexandrie en l'an 25. L'opinion la plus répandue est qu'elle le fut avant l'année de *la ramâdat*[2]; or la *ramâdat* apparut à la fin de l'an 17 et au commencement de l'an 18. »

DES
DIVERSES OPINIONS SUR L'ÉGYPTE :
À SAVOIR SI ELLE A ÉTÉ CONQUISE
PAR ACCORD[3] OU PAR FORCE.

Il y a divergence sur (le caractère de) la conquête de l'Égypte. D'aucuns disent : elle eut lieu par accord; d'autres disent : uniquement par force. Voici ceux qui disent qu'elle eut lieu par accord[4].

Ḥousaïn ibn Chafî dit : « Lorsque ʿAmrou ibn al ʿÂṣi conquit Alexandrie, il restait, en fait de prisonniers qui avaient atteint (l'âge de) l'impôt et qui furent dénombrés à cette époque, six cent mille en dehors des femmes et enfants. La foule (des soldats) fut en désaccord avec ʿAmrou pour leur partage (comme butin), car la plupart des Musulmans voulaient son[5] partage. ʿAmrou dit : Je ne puis la partager avant d'avoir écrit à l'émir des croyants. Il lui écrivit donc pour

(1) Comme Miṣr paraît ici être opposée à Alexandrie, il s'agit sans doute, non de l'Égypte, mais de la ville d'al Foûsṭâṭ.

(2) Le mot *ramâdat* signifie primitivement « mortalité des troupeaux ». Sur cette année, voir Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, III, p. 519.

Le détail, très précis, donné par al Ḳouḍâʿî, prouve, à mon avis, qu'il y eut une expédition avant l'an 17 et, par conséquent, peut-être, est-ce celle qui eut lieu sous Aboû Bakr, comme je l'ai indiqué plus haut (p. 128, note 1).

(3) Faute de mieux, je traduis ainsi le terme arabe *ṣoulḥ*, صلح, qui indique la soumission volontaire, sans résistance, moyennant des conditions librement consenties et répond assez à notre expression moderne de « protectorat ». On voit, plus loin, qu'il est synonyme du mot *dhimmat* auquel j'ai déjà attribué un sens équivalent à « protectorat » (p. 126, note 1).

(4) Ce qui suit est textuellement copié sur Ibn ʿAbd al Ḥakam (ms. 1687, p. 122).

(5) Le possessif : ها « son » peut désigner, soit Alexandrie dont il vient d'être parlé, soit plutôt l'Égypte tout entière, comme semble l'indiquer la suite du texte.

l'instruire de la conquête et de la situation de l'Égypte et du désir exprimé par les Musulmans de la partager. ʿOumar lui écrivit : Ne la partage pas et laisse leur kharâdj être un butin pour les Musulmans et une ressource pour la lutte sainte contre leurs ennemis. ʿAmrou la maintint donc (en l'état), dénombra sa population et répartit sur eux le kharâdj. Toute l'Égypte eut aussi (le régime de) l'accord avec répartition de deux dinars par tête, mais avec obligation de tenir compte de ce que permettaient le sol et la récolte[1] — sauf Alexandrie où on payait le kharâdj et la djiziat au gré des gouverneurs, Alexandrie ayant été conquise par force sans traité et sans contrat et n'ayant obtenu ni accord ni dhimmat, لم يكن لهم صلح ولا ذمة.»

Al Laïth dit d'après Yazîd ibn Aboû Ḥabîb : «L'Égypte est tout entière (conquise) par accord sauf Alexandrie qui fut conquise par force».

ʿAbd Allah ibn Djaʿfar dit : «Un homme contemporain de ʿAmrou ibn al ʿÂṣi m'a raconté ceci. Les Coptes ont un traité qui se trouve chez un tel et un traité chez un tel et il nommait trois personnes; une tradition veut que le traité des Égyptiens fut (déposé) chez leurs chefs, كبرائهم. Dans une autre tradition (il est dit : J'interrogeai un cheïkh des anciens (conquérants) sur la conquête de l'Égypte, «Car, — lui dis-je, il y a des gens qui prétendent qu'ils (les Coptes) n'ont pas de traité. — Ne craignons pas de dénier toute autorité à[2] celui qui dit qu'ils n'ont pas de traité. — Est-ce qu'ils ont un écrit? — Oui, trois écrits : un chez Thalmâ chef de Akhnâ[3], un chez Ḳarman chef de Rosette, un chez Baḥnas[4] chef du Bourlos. — Comment était leur accord? — Deux dinars par personne

(1) La phrase arabe est assez embarrassée. Elle paraît indiquer qu'à l'impôt par tête se joignait un impôt foncier calculé sur l'étendue de la terre et le rendement des récoltes. C'est à celui-là que se rapporte plus exactement le terme de *kharâdj* employé deux lignes auparavant.

(2) ما يبالى ان لا يصلى, litt. : «il n'importe pas qu'il ne soit pas considéré». Ce sens du verbe : صلى ne se trouve dans aucun dictionnaire; cependant le *Tâdj al ʿaroûs* (éd. du Caire, X, p. 214, l. 6) dit, d'après la *niḥâyat* d'Ibn al Athîr, que le sens primitif de ce verbe (qui signifie «prier») est : عظّم «vénérer, respecter». Il n'y a rien d'étonnant que le verbe ait gardé ce sens primitif dans la bouche d'un contemporain de ʿAmrou.

La *nihâyat* d'Ibn al Athîr (frère aîné de l'historien) est le glossaire des mots employés dans les diverses traditions relatives au Prophète. Le passage cité par le *Tâdj al ʿaroûs* se trouve dans l'édition de la *nihâyat* (Le Caire, 1322 de l'Hégire) à la page 297 du tome II.

(3) اخنا. D'après al Ḳouḍʿâî cité par notre auteur (texte arabe, I, p. 73, l. 33), cette ville formait, avec Rosette, une *koûrat* (province) de l'Égypte. Cf. Ibn Douḳmâk (éd. de la Bibliothèque khédiviale du Caire, V, p. 42, l. 22) et Ḳalḳachandî (trad. Wüstenfeld, p. 99; ms. arabe 1619 de Gotha, f° 50). Ibn Ḥauḳal la place également dans le voisinage de Rosette et sur le rivage de la mer (éd. de Goëje, p. 90, l. 6).

(4) بحنس. Il est probable qu'il faut lire comme plus haut (p. 130, note 2) : يحنس «Iouḥannis».

à titre de djiziat et de subsistances pour les Musulmans. — En connais-tu les conditions? — Oui, il y avait six conditions; il ne quitteraient pas leur pays, on n'enlèverait ni leurs femmes, ni leurs habitations, كفورهم[1], ni leurs terres, on ne les taxerait pas au-delà.

Yazîd ibn Aboû Ḥabîb dit d'après Aboû Djamʿat affranchi de ʿOuḳbat : «Ouḳbat ibn ʿÂmir écrivit à Mouâwiyat ibn Aboû Soufiân pour le consulter sur une terre qui pût lui profiter près de (la localité appelée) Ḳarîat Ouḳbat; Mouʿâwiyat lui écrivit : (il faudrait) mille coudées sur mille. Un de ses affranchis qui était auprès de lui lui dit : Que Dieu te soit propice, اصلحك[2]! Jette les yeux sur une terre *ṣâliḥ* (c'est-à-dire soumise au régime du *soulḥ*[3]). — Cela ne nous convient pas, répondit ʿOuḳbat, car il y a dans leur traité six conditions. On ne prendra rien de leurs personnes, de leurs femmes, de leurs enfants, on ne les augmentera pas, on écartera d'eux toute cause de crainte de leurs ennemis; j'ai été témoin de cela à leur égard[4].»

D'après Yazîd ibn Aboû Ḥabîb qui le tenait de ʿAouf ibn Ḥaṭṭân, il y avait pour certaines localités d'Égypte, dont Oumm Dounaïn et Balhîb[5], un traité. ʿOumar ibn al Khattâb, l'ayant appris, écrivit à ʿAmrou et lui ordonna de faire choisir les habitants : s'ils adoptent l'islam, soit; mais s'ils refusent, renvoie-les à leurs villages, الى قراهم[6].

Yaḥiâ ibn Ayyoûb et Khâlid ibn Ḥamîd disent : «Dieu conquit toute la terre d'Égypte par accord, sauf Alexandrie et trois villages où les Grecs attaquèrent les Musulmans : Salṭis, Maṣîl et Balhîb[7], car les Grecs s'y trouvèrent en nombre. Les

(1) Litt. : «leurs villages».

(2) C'est la formule protocolaire à l'égard des émirs. Sur les monnaies et les poids monétaires en verre, le nom de l'émir est souvent suivi de : اصلحه الله «Que Dieu lui soit propice!» ou autre formule de même genre : اكرمه, ابقاه, etc. Cf. *Mémoires de la Mission archéologique française*, VI, p. 366, n° 95; p. 370, n° 140; p. 371, n° 145; p. 372, n° 157; p. 380, n° 36; p. 390, n° 38, etc.

(3) Sur ce sens du mot : صالح, voir Dozy, *Supplément*.

(4) Tout ce texte a déjà été donné plus haut (texte arabe, I, p. 218) dans le chapitre consacré à Minîat ʿOuḳbat qui est même chose que Ḳarîat ʿOuḳbat.

(5) بلهيب et non : بلهيت comme le porte l'édition de Boûlâḳ. Cf. Yâḳoût, *Dict. géogr.*, *sub verbo*.

(6) Maḳrîzî oublie de dire que les habitants, après leur défaite, avaient été emmenés à Médine comme esclaves; sans ce détail, les paroles de ʿOumar sont incompréhensibles. Cf. la tradition rapportée par notre auteur, I, p. 166, l. 28; Yâḳoût (*Dict. géogr.*, éd. Wüstenfeld), I, p. 733, l. ult.; Al Balâdhourî (éd. de Goëje), p. 215-216.

(7) Ces trois villes ont disparu. La première est inconnue en dehors de cette tradition. Maṣîl est connu par les *scalæ* coptes qui l'associent à Foûat (Amélineau, *Géographie de l'Égypte à l'époque copte*, p. 243) et la placent par conséquent dans le Delta, à quelque distance de la mer et près de la branche de Rosette. Balhîb répond au copte : πεⲗϩιπ; il appartenait au diocèse de Maṣîl (Amélineau, *ibid.*, p. 314).

Grecs donc attaquèrent les Musulmans et, quand ceux-ci se furent emparés de ces villages, ils les déclarèrent de bonne prise, استحلوها, et dirent : «Ceux-là sont «butin pour nous avec Alexandrie». 'Amrou ibn al 'Âṣi, alors, écrivit à 'Oumar
P. 295. ibn al Khaṭṭâb à ce sujet, et celui-ci lui écrivit de réduire Alexandrie et ces trois villages à dhimmat[1] vis-à-vis des Musulmans; on lèverait sur eux le kharâdj et leur kharâdj serait, ainsi que ce que la totalité des Coptes devait payer d'après l'accord, une ressource pour les Musulmans; ceux-ci ne feraient ni butin ni esclaves. C'est ce qui a été pratiqué jusqu'à nos jours.»

D'autres disent : Non, l'Égypte a été conquise par force sans traité ni contrat. Soufiân ibn Wahb al Khaoulânî dit : «Quand nous eûmes conquis l'Égypte sans traité ni contrat, Az Zoubaïr ibn al 'Awwâm se leva et dit : «Partage-la, o 'Amrou «ibn al 'Âṣi. — Par Dieu ! lui répondit celui-ci, je ne la partagerai pas. — Par Dieu ! «nous la partagerons, comme le Prophète a partagé Khaïbar[2]. — Par Dieu ! je «ne la partagerai pas avant d'avoir écrit à l'émir des croyants». Il écrivit donc à 'Oumar qui lui répondit : «Laisse-la jusqu'à ce que la chamelle ait mis bas, «حتى يغزو منها حبل الحبلة»; et on passa avec Az Zoubaïr un accord dont il fut satisfait[3].»

Ibn Louheï'at prête à 'Abd Allah ibn Houraïrat ces paroles : «L'Égypte fut

[1] On voit que 'Oumar tenait essentiellement à ce que l'Égypte fût tout entière soumise au régime de faveur, malgré la réalité des faits. Toute la discussion d'Ibn 'Abd al Ḥakam doit se résumer ainsi : le Prophète ayant déclaré que les Coptes devaient être traités avec une faveur particulière, 'Oumar résolut de ne tenir aucun compte des faits de guerre et de traiter tous les Coptes, rebelles ou non, de même façon. De là les divergences des chroniqueurs sur la question de fait.

[2] La ville de Khaïbar, à quelque distance de Médine, appartenait aux Juifs ennemis de Mouḥammad. Celui-ci, en l'an 7 de l'Hégire, s'en empara et partagea méthodiquement le butin entre les vainqueurs (Caussin de Perceval, *Essai*, III, p. 193-203). Ce fut la première conquête importante des Musulmans et on comprend qu'Az Zoubaïr s'autorisât d'un tel précédent.

[3] Même remarque que dans la note 1.

Les paroles de 'Oumar sont assez obscures. Ibn 'Abd al Ḥakam (ms. 1687 de la Bibliothèque Nationale de Paris, p. 127, l. 6) les rapporte ainsi : حتى يعر لدها حبل الحبلة. Al Balâdhourî les mentionne deux fois; une fois comme Maḳrîzî (éd. de Goëje, p. 214, l. 6) et une fois (*ibid.*, p. 218, l. 11), avec la variante : يغدو pour : يغزو. Ṣoûyoûṭî (*Ḥousn al mouḥâḍarat*, I, p. 76, l. 14) écrit : يعزوا (*sic*). Enfin, Aboû'l Maḥâsin (éd. Juynboll, I, p. 67, l. 8 et seq.) ou plutôt Ibn Kathîr qu'il cite, attribue la tradition au seul imâm Aḥmad qui est, sans doute, la Balâdhourî, et déclare la tradition insuffisamment authentique. La discussion à laquelle il se livre est intéressante car elle montre comment le parti-pris de 'Oumar a embrouillé la question.

Pour en revenir aux paroles de 'Oumar, je pense qu'elles constituent, sous une forme adoucie, un refus formel d'accorder aux Musulmans tout droit de conquête sur l'Égypte. «Attendre que la chamelle ait mis bas» revient à dire : «remettre la question à un moment plus opportun et ne pas brusquer les choses». Notre langue populaire a une expression équivalente, mais plus grossière, qu'on m'excusera de ne pas citer.

conquise par force» et à 'Abd ar Raḥmân ibn Zayâd ibn An'am le recit suivant : «J'ai entendu dire à nos cheïkhs que l'Égypte fut conquise par force sans traité ni contrat : parmi eux, j'ai entendu mon père nous raconter d'après son père qui était de ceux qui prirent part à la conquête de l'Égypte et d'après Aboû al Asouad et 'Arouwat que l'Égypte fut conquise par force». 'Amrou ibn al 'Âṣi aurait dit : «J'ai occupé ce poste et il n'y avait aucun traité de mon côté avec aucun des Coptes d'Égypte et aucun contrat sinon avec la population de la Pentapole, انطابلس, l. 10.
qui ont un traité qu'on observe strictement. Si je veux, je tue[1]; si je veux, je prends le cinquième (des biens), خمست; si je veux, je vends (les habitants comme esclaves)[2]». D'après Rabî'at ibn Aboû 'Abd ar Raḥman, 'Amrou ibn al 'Âṣi conquit l'Égypte sans traité ni contrat et 'Oumar ibn al Khaṭṭâb constitua en *ḥabs* (main-morte) son lait, درها, et sa mamelle, ضرعها[3], à charge pour l'islam et ses sectateurs de veiller à ce que rien n'en fût distrait[4]. Zaïd ibn Aslam aurait dit : «'Oumar ibn al Khaṭṭâb avait un coffre, تابوت, où étaient tous les traités passés entre lui et ceux avec qui il avait traité, et il ne s'y trouvait pas de traité avec les gens d'Égypte; quiconque d'entre eux devenait musulman, il le plaçait comme chef, اقامه, et quiconque d'entre eux restait (dans sa religion?), اقام, il le faisait estimer (dans ses biens pour l'imposer), قوّمه[5]».

Ḥayyân ibn Chariḥ écrivit à 'Oumar ibn 'Abd al 'Azîz lui demandant de reporter l'impôt des Coptes morts sur les vivants. 'Oumar consulta 'Arrâk ibn Mâlik qui lui dit : «Je n'ai pas ouï dire qu'ils aient ni traité ni contrat. Ils ont été pris par force

[1] Au lieu de : قبلت, je lis : قتلت, comme dans Aboû'l Maḥâsin (éd. Juynboll, I, p. 5, l. 13), aṣ Ṣouyoûṭi (*Ḥousn al mouḥâḍarat*, I, p. 76, l. 2), Yâḳoût (*Dict. géogr.*, éd. Wüstenfeld, III, p. 898, l. 5), Al Balâdhourî (éd. de Goëje, p. 217, l. 10).

[2] Au lieu de : بعت «je vends», Juynboll (*loc. cit.*) écrit : بغت qui ne peut être qu'une faute d'impression. Les autres auteurs que j'ai cités à la note précédente ont la leçon : بعت.

[3] Aṣ Ṣouyoûṭi (*Ḥousn al mouḥâḍarat*, I, p. 76, l. 4) dit : صرها. Le verbe : صرّ a, entre autres sens celui de «comprimer, ficeler le pis d'une vache».

De toutes les façons, ces métaphores désignent les richesses de l'Égypte.

[4] ان يخرج منه شى نظرا للاسلام. Cette phrase m'a longtemps embarrassé. Je crois que : ان est ici ce que les grammairiens arabes appellent : ان المصدرية (cf. Caspari, *Grammaire arabe*, éd. Uricæchea, § 453). Le mot à mot est : «que quelque chose en sorte étant une surveillance pour l'islam» ce qui revient à dire : «étant entendu que, si quelque chose en sort, c'est à l'islam de veiller».

Tout bien de main-morte a un administrateur, un *nâḍhir*, ناظر. Cette fois le nâḍhir est l'islam tout entier.

[5] Il y a là un jeu de mots intraduisible sur les divers sens du verbe : قام à la IIe et à la IVe forme. Du moins, est-ce ainsi que j'interprète. Toutes ces traditions sont revêtues d'une forme amphigourique qui aurait grand besoin d'un commentaire comme les poésies de cette époque.

et (sont) dans la condition des esclaves ». ʿOumar écrivit alors à Ḥayyân de reporter l'impôt des Coptes morts sur les vivants [1].

Yaḥiâ ibn ʿAbd Allah ibn Bakîr dit : « Aboû Salimat ibn ʿAbd ar Raḥman partit sur un vaisseau pour gagner Alexandrie, il eut besoin d'un homme qui ramât, il réquisitionna un Copte. Il parla à ce sujet et dit : ils ne sont que dans la condition des esclaves quand nous avons besoin d'eux ».

Au dire d'Ibn Louheïat, aṣ Ṣoult ibn Aboû Âʿṣim aurait lu une lettre de ʿOumar ibn ʿAbd al ʿAzîz à Ḥayyân ibn Chariḥ, (disant) que l'Égypte fut conquise par force sans traité ni contrat. Au dire de ʿOubaïd Allah ibn Aboû Djaʿfar, un secrétaire de Ḥayyân lui aurait conté qu'ayant besoin de bois pour la ṣanâʿat d'al djazîrat (ar Rauḍat) Ḥayyân écrivit à ʿOumar ibn ʿAbd al ʿAzîz lui exposant la situation et qu'il avait trouvé du bois chez des protégés, اهل الذمّة, qu'il répugnait à le leur prendre avant de l'en avoir informé. ʿOumar répondit : « Prends-le leur au prix juste, car je ne trouve à l'égard des gens de l'Égypte aucun traité que je doive observer [2] ».

ʿOumar ibn ʿAbd al ʿAzîz dit à Salîm : « Tu dis que les gens d'Égypte n'ont point de traité. — Certainement, dit-il ».

ʿAmrou ibn Chouʿaïb tenait, dit-on, de son père, qui le tenait de son grand-père, que ʿAmrou ibn al ʿÂṣi écrivit à ʿOumar ibn al Khaṭṭâb au sujet des moines qui vivent de la vie monastique en Égypte : « Si l'un d'eux meurt, il n'a pas d'héritiers ». ʿOumar lui écrivit : « Chacun d'eux a une famille : rembourse son héritage à sa famille ; s'il n'en a pas, fais rentrer sa fortune au trésor public des Musulmans, car elle revient de droit aux Musulmans ».

Ibn Chihâb dit : « La conquête d'Égypte fut partiellement faite par traité et dhimmat, partiellement par force. ʿOumar ibn Khaṭṭâb la fit tout entière de dhimmat et les décida (les Musulmans) à cela. Les choses restèrent ainsi chez eux jusqu'à nos jours [3] ».

Al Laïth ibn Saʿd acheta un lot de la terre d'Égypte parce qu'il tenait de Yazîd ibn Aboû Habîb que l'Égypte était (conquise) par accord. Al Mâlik ibn Anis blâmait

[1] Ce détail piquant nous a déjà été donné (texte arabe, I, p. 77, l. 33).

[2] Sur cette réquisition du bois par les gouverneurs, khalifes ou sultans, cf. notre auteur plus loin (texte arabe, I, p. 333, l. 27).

[3] Telle est la vraie solution, comme je l'ai déjà dit.

Ibn Chihâb est, sans doute, Aboû Bakr Mouḥammad ibn Mouslim ibn Chihâb az Zoubrî, un des plus célèbres traditionnistes (52-124 Hég.). Cf. Wüstenfeld, *Die Geschichtschreiber der Araber*, n° 18; Brockelmann, *Geschichte der arabischen Litteratur*, I, p. 65.

Ce dernier auteur ne mentionne pas ce nom d'Ibn Chihâb par lequel il est le plus souvent désigné.

al Laïth de cet acte; ʿAbd Allah ibn Louheiʿat l'en blâmait également et aussi Nâfiʿ ibn Yazîd parce que, d'après eux, l'Égypte était (conquise) par force [1].

DE

CEUX DES COMPAGNONS (DU PROPHÈTE)

QUI PRIRENT PART À LA CONQUÊTE DE L'ÉGYPTE.

Ibn ʿAbd al Ḥakam dit [2] : « Ceux dont les noms ont été conservés comme ayant pris part à la conquête de l'Égypte : compagnons du Prophète de Dieu, Kouraïchites et autres qui ne furent pas des compagnons, sont : az Zoubaïr ibn al ʿAwwâm, Saʿd ibn Aboû Wakkâṣ, ʿAmrou ibn al ʿÂṣi chef du contingent, ʿAbd Allah ibn ʿAmrou, Khâridjat ibn Ḥoudhâfat al ʿAdawî, ʿAbd Allah ibn ʿOumar ibn al Khaṭṭâb, Kaïs ibn Aboû'l ʿÂṣi as Sahmî, al Mikdâd ibn al Asouad, Abd ʿAllah ibn Aboû Saʿd ibn Aboû Sarḥ al ʿAmirî, Nâfiʿ ibn ʿAbd Kaïs al Fahrî — on dit que c'est plutôt ʿOukbat ibn Nâfiʿ, Aboû ʿAbd ar Raḥmân Yazîd ibn Anîs al Fahrî, Aboû Râfiʿ affranchi du Prophète de Dieu, Ibn ʿAbadat, ʿAbd ar Raḥman et Rabîʿat, tous deux fils de Chourḥabîl ibn Ḥasanat, Wardân affranchi de ʿAmrou ibn al ʿÂṣi lequel portait le drapeau de ʿAmrou ibn al ʿÂṣi. On discute sur Saʿd ibn Aboû Wakkâṣ qui, dit-on, ne serait entré en Égypte qu'après la conquête.

« Parmi les *Anṣâr* [3] qui y prirent part, ʿOubâdat ibn aṣ Ṣâmit qui prit part aussi à (la bataille de) Badr et au serment al ʿAkʿdabat [4], Mouḥammad ibn Mousallamat al Anṣârî, qui prit part à Badr — c'est lui que ʿOumar ibn al Khaṭṭâb envoya en Égypte et avec qui ʿAmrou ibn al ʿÂṣi partagea ses biens; il fut un de ceux qui montèrent sur le ḥiṣn [5] avec az Zoubaïr ibn al ʿAwwâm, Mousallamat ibn

[1] Cette phrase n'appartient pas à Ibn ʿAbd al Ḥakam. Dans le manuscrit 1687, page 129, le texte correspondant s'arrête avec la tradition d'Ibn Chihâb; le chapitre qui va suivre dans Maḳrîzî commence au milieu de la page 134 du manuscrit 1687.

[2] Ms. 1687 de la Bibliothèque Nationale de Paris, page 134. Cf. aṣ Souyoûṭî (*Ḥousn al mouḥaḍarat*, t. I, p. 99) qui donne une liste alphabétique composée par Mouḥammad ibn ar Rabîʿ al Djîzî et complétée d'après Ibn ʿAbd al Ḥakam, Ibn Yoûnis, Ibn Saʿd, adh Dhahabî, etc. Il prend soin, assez souvent, de donner l'orthographe exacte de ces noms, ce qui permet de faire quelques corrections au texte de Maḳrîzî dans l'édition de Boûlâḳ.

[3] Nom donné aux auxiliaires du Prophète. Cf. Caussin de Perceval, *Essai*, t. III, p. 21.

[4] Cf. le même auteur, *ibid.*, p. 2.

[5] Cf. plus haut (texte arabe, I, p. 290).

P. 296. Moukhallad al Ansârî — on dit qu'il fut des compagnons, Aboû Ayyoûb Khâlid ibn Zaïd al Ansârî, Aboû'd Dardâ 'Oueïmir ibn 'Âmir ou, suivant d'autres, ibn Zaïd.

«Parmi les chefs de tribus, Aboû Baṣrat Ḥoumeïl ibn Baṣrat al Ghafârî[1], Aboû Dhourr Djandab ibn Djounâdat al Ghafârî qui prit part à la conquête avec 'Amrou ibn al 'Âṣi, Habîb ibn Mou'ḳil[2] qui a donné son nom au wâdi Habîb dans l'ouest (de l'Égypte)[3], 'Abd Allah ibn al Ḥârith ibn Djouz az Zoubaïdî, Ka'b ibn Ḍabbat[4] al 'Absî appelé aussi Ka'b ibn Yasâr ibn Ḍabbat[5], 'Oukbat ibn 'Âmir al Djahnî qui fut l'envoyé de 'Oumar ibn al Khaṭṭâb à 'Amrou ibn al 'Âṣi quand il lui écrivit pour lui ordonner de revenir s'il n'était pas encore entré sur la terre d'Égypte[6], Aboû Zam'at al Balawî, Birḥ ibn Ḥouskoul ou, dit-on, ibn 'Ouskour qui prit part à la conquête de Miṣr et y eut une *khiṭṭat*[7], Djounâdat ibn Abou Oumayyat al Azdî, Soufiân ibn Wahb al Khaoulânî, qui fut un des compagnons, Mouâwiyat ibn Khadîdj al Kindî qui fut l'envoyé de 'Amrou ibn al 'Âṣi à 'Oumar ibn al Khaṭṭâb lors de la conquête d'Alexandrie — on n'est pas d'accord à son sujet et d'aucuns disent qu'il fut un des compagnons, ce que d'autres nient.

«'Âmir affranchi de Djamal qu'on appelle 'Âmir Djamal prit part à la conquête, comme *mamloûk* (servant). 'Ammâr ibn Yâsir n'entra qu'après la conquête sous le règne de 'Outhman qui l'y envoya (en Égypte) pour certaines affaires.»

Ibn 'Abd al Ḥakam dit : «Parmi eux, il en est qui eurent une khiṭṭat dans le pays et nous avons mentionné leur khiṭṭat, d'autres auxquels on ne mentionne pas de khiṭṭat. 'Amrou ibn al 'Âṣi eut comme khiṭṭat sa maison (*dâr*) qui était près de la porte du masdjid — entre les deux était le ṭarîḳ[8] — et son autre dâr contiguë à la première, là où fut enterré 'Abd Allah ibn 'Amrou à ce que prétendent quelques-uns des cheïkhs du pays[9] suivant des traditions qui eurent cours alors dans le pays, et le ḥammâm appelé ḥammâm al fâr (bain de la souris) : on l'appelait ainsi

(1) Lire, conformément à l'orthographe donnée par aṣ Ṣouyoûṭî : بصرة, non : نصرة et : جيل, non : جميل.

(2) المعقل. Aṣ Ṣouyoûṭî écrit : المغفل.

(3) C'est un des noms du wâdi natroûn; cf. notre auteur (texte arabe, t. I, p. 186, l. 20). J'ai négligé, plus haut (texte arabe, t. I, p. 272, l. 2), de corriger une erreur des éditeurs : هبيت, *Habît* pour هبيب, *Habîb*.

(4) ضبة. Aṣ Ṣouyoûṭî écrit : ضنة.

(5) Même remarque.

(6) Voir plus haut (texte arabe, I, p. 288-289).

(7) Miṣr signifie ici : al Foûsṭâṭ. Sur le sens de *khiṭṭat*, voir le chapitre suivant.

(8) C'est la route qui longeait le nord-est de la mosquée de 'Amrou.

(9) On montre encore aujourd'hui, à la mosquée de 'Amrou, le tombeau de cet 'Abd Allah. Cf. dans notre auteur, le chapitre qui traite de cette mosquée (texte arabe, II, p. 246).

parce que les bains des Grecs étaient de grands établissements publics[1] et, lorsque celui-ci fut construit, en le voyant si petit, on s'écria : «Qui va entrer là? «C'est le ḥammâm de la souris!»

ORIGINE DU NOM D'AL FOUSṬÂṬ DONNÉ À LA VILLE DE MIṢR.

'Abd al Ḥakam dit, d'après Yazîd ibn Aboû Ḥabîb : «'Amrou ayant conquis Alexandrie, ayant vu ses maisons et ses monuments déserts, pensa à y habiter : voilà, disait-il, des demeures qui nous conviendront. Il écrivit à 'Oumar ibn al Khaṭṭâb pour lui en demander l'autorisation; celui-ci demanda au messager : «Y aura-t-il l'eau entre les Musulmans et moi ? — Oui, répondit-il, ô chef des «croyants, à l'époque de la crue du Nil». 'Oumar ibn al Khaṭṭâb écrivit alors à 'Amrou : «Je ne veux pas que les Musulmans s'installent dans une région où l'eau «s'interposerait entre les Musulmans et moi, été ou hiver». 'Amrou alors se transporta d'Alexandrie à al Fousṭâṭ.

«'Oumar ibn al Khaṭṭâb écrivit à Sa'd ibn Aboû Waḳḳâṣ qui était campé à Madaïn Kesrâ[2], au gouverneur qu'il avait placé à al Baṣrat et à 'Amrou ibn al 'Âṣi qui était campé à Alexandrie : «Ne mettez pas l'eau entre vous et moi : «lorsque je voudrai voyager vers vous, ma monture doit aller jusqu'au point où je «vous rejoindrai». Sa'd, en conséquence, se transporta de Madaïn Kesrâ à al Koûfat et le gouverneur d'al Baṣrat (alla) du lieu qu'il occupait à al Baṣrat. 'Amrou ibn al 'Âṣi se transporta d'Alexandrie à al Fousṭâṭ[3].

«Ce nom d'al Fousṭâṭ vient uniquement de ce que 'Amrou ibn al 'Âṣi, lorsqu'il voulut marcher sur Alexandrie pour combattre les Grecs qui s'y trouvaient, commanda d'enlever sa tente (*fousṭâṭ*). Or voici qu'un ramier y avait pondu. 'Amrou dit : «Ceci a pour nous un caractère sacré», et il ordonna de laisser les choses en l'état et le recommanda au gouverneur du ḳaṣr. Les Musulmans, de retour d'Alexandrie, dirent : «Où camper»? On répondit : «A *al fousṭâṭ*» par allusion

(1) Le terme : ديماس, est, comme l'a très bien établi Dozy, *Suppl.*, dans ses divers sens, le mot grec δημόσιον.

(2) C'est-à-dire les villes (capitales) de Chosroès : Ctésiphon et Séleucie, résidences des rois Sassanides de Perse.

(3) Makrîzî répète ici textuellement ce qu'il a déjà dit plus haut (texte arabe, I, p. 67, l. 17). Nous aurons souvent à relever de telles répétitions.

à la tente de ʿAmrou qu'il avait laissée. Elle était dressée sur l'emplacement de la maison appelée *dâr al ḥiṣâr*[1] (maison du siège) près de la petite dâr ʿAmrou. »

Le charif Mouḥammad ibn Asʿad al Djawwânî dit : « Les tentes de ʿAmrou étaient près de darb ḥammâm Chamoûl dans le khaṭṭ du djâmiʿ ». Ibn Kouṭaïbat dans le livre du *gharîb al ḥadîth* dit : « Dans un ḥadîth (tradition) du Prophète de Dieu, il est dit « sur vous tous (le salut) [2], car la main de Dieu est sur *al* « *fousṭâṭ* ». Cette parole est transmise par Soûaïd ibn ʿAbd al ʿAzîz d'après an-Nouʿmân ibn al Moundhir qui le tenait de Makḥoûl qui le tenait de Aboû Houreïrat qui le tenait du Prophète. Al Fousṭâṭ, c'est la ville[3]. Toute ville est *fousṭâṭ;* voilà pourquoi Miṣr fut appelée Fousṭâṭ. »

Al Bakrî dit : « Al Fousṭâṭ avec la voyelle *ou* de la première consonne (*f*) ou avec la voyelle *i*, et sans voyelle sur la seconde (*s*) [c'est-à-dire al Fousṭâṭ ou al Fisṭâṭ] est le nom donné à Miṣr. On dit encore Fousṭâṭ (sans l'article) et Bousṭâṭ ». Al Moutarrizî dit « et aussi Fisṭâd et Fistâd avec la voyelle *i* sur la première consonne dans tous les cas, en sorte qu'il y a dix prononciations[4] ».

Ibn Kouṭaïbat dit : « Toute ville est fousṭâṭ » et il mentionne le ḥadîth : « Sur vous tous, car la main de Dieu est sur al fousṭâṭ ». — Aboû Ḥâtim m'a dit tenir d'al Asmaʿî ce propos : « Un homme des Banoû Tamîm m'a raconté avoir lu dans un écrit d'un homme de Kouraïch : ceci est ce qu'a acheté un tel d'un tel (de la tribu) de ʿAdjlân affranchi de Ziyâd; il a acheté de lui cinq cents arpents de la banlieue d'al Fousṭâṭ, désignant par là al Baṣrat ».

Il y a encore ce mot d'ach Chaʿbî sur *l'âbiḳ* (esclave marron) : « S'il est pris dans *al fousṭâṭ*, dix [dirhems à sa charge][5]; s'il est pris hors d'*al fousṭâṭ*, quarante ».

[1] دار الحصار. Le ms. 1687 de la Bibl. Nationale de Paris (p. 133) a : دار الحصى. Ibn Doukmâk (IV, p. 6, l. 26) parle de : دار الحصاد (à l'index : دار الحصار) qui semble être la même, car il dit que, d'après Ibn ʿAbd al Ḥakam, elle fut appelée plus tard : (دار) ابن ابى الرزام. Or ce dernier nom paraît identique à celui de : دار ابى الوزام où, d'après aṣ Ṣouyoûṭî qui cite al Kouḍâʿî (*Ḥousn al mouḥâḍarat*, I, p. 77, l. 7) fut dressée la tente de ʿAmrou.

[2] Il y a un mot sous entendu. Je suppose que les Musulmans, rencontrant le Prophète, lui disaient la formule consacrée : « le salut sur vous » à quoi il répondait, comme cela est toujours d'usage : « sur vous (le salut) ».

[3] المدينة. On peut traduire aussi par : Médine (al Madînat, *la ville* par excellence).

[4] Cinq avec le son *ou :* Al-Fousṭâṭ, Fousṭâṭ, Bousṭâṭ, Fouṣṭâd, Foustâd et les mêmes avec le son *i*. Yâkoût (*Dict. géogr.*, éd. Wüstenfeld, III, p. 899) dit qu'il y avait six prononciations : Fousṭâṭ, Fisṭâṭ, Foussâṭ, Fissâṭ, Foustâṭ, Fasṭâṭ. Cette étrange variété semble prouver que le mot est d'origine étrangère, soit le byzantin φοσσατον comme l'a proposé Rossi, soit le copte ⲡⲓⲥⲧⲁⲗⲓⲟⲛ formé de l'article copte ⲡⲓ et du grec στάδιον soit encore ⲡⲓⲥⲧⲁⲧⲓⲟⲛ, qui a pu se former de la même manière de ⲡⲓ et de στάτιον. Cf. ce que j'en ai dit dans notre *Bulletin*, t. I, p. 189.

[5] Les mots entre crochets sont rétablis d'après Yâkoût, *ibid.*, p. 897.

Il veut dire, par là, que la main de Dieu est sur les gens des villes, الامصار, et que qui s'est éloigné d'eux et s'est séparé d'eux dans sa conduite est, par cela même, sorti de la main de Dieu. Sur ce point, il y a des traditions, آثار. Dieu est le plus savant!

DES KHIṬṬATS

QUI ÉTAIENT DANS LA VILLE D'AL FOUSṬÂṬ[1].

Apprends que les khiṭṭats qui étaient dans la ville de Fousṭâṭ Miṣr répondent aux ḥârats qui sont aujourd'hui dans al Ḳâhirat. On appelle, à Miṣr : *khiṭṭat* ce qu'on appelle, à al Ḳâhirat : *ḥârat*.

Al Kouḍâʿî dit : « Quand ʿAmrou revint d'Alexandrie et descendit à l'endroit de son *fousṭâṭ*, les tribus se groupèrent les unes auprès des autres et se répartirent sur les divers points. ʿAmrou préposa à (la distribution des) khiṭṭats Mouʿawiyat ibn Kharidj at Toudjaïbî, Charîk ibn Sammî al Ghatîfî, ʿAmrou ibn Kaḥzam al Khaoulânî, Ḥayoûil ibn Nâchirat al Maʿâfirî[2]. Ce furent eux qui installèrent les gens et répartirent les tribus. Cela en l'an 21. P. 297.

§ I. — Khiṭṭat Ahl ar râyat (les gens du drapeau).

Ahl ar râyat est un ensemble de Kouraïchites, d'Ansârs, de (gens de) Khouzâʿat, Aslam, Gafâr, Mazînat, Achdjaʿ, Djahînat, Thaḳîf, Doûs, ʿAbs ibn Baghîḍ, Ḥarch des Banoû Kanânat, Laïth ibn Bakr et les *ʿatîḳs*, العتاق[3] de ces tribus : toutefois l'installation des ʿatiks est différente (de celle) d'(ahl) ar râyat.

On les appelait ahl ar râyat et leur khiṭṭat prenait ce nom parce qu'ils formaient un ensemble où chaque fraction, بطن[4], n'avait rien qui la distinguât de la foule

[1] Cette liste des *khiṭṭats* (quartiers affectés au logement des différents groupes ethniques qui composaient l'armée musulmane) se retrouve, à peu près dans le même ordre dans Ibn Doukmâk au commencement de sa *Description de l'Égypte* (publications de la Bibliothèque khédiviale du Caire — année 1893). Elle paraît avoir été copiée sur Ibn ʿAbd al Ḥakam et al Kindî car Aboû Ṣâlih (édition et traduction Ewets, f°s 29 et 32) donne, d'après ces auteurs, quelques détails de même genre sur ces khiṭṭats. Je les reproduirai à la suite de ce chapitre.

[2] Lire : المعافرى et non : المغافرى.

[3] Voir ce qu'il en est dit plus loin au § VI.

[4] Le *baṭn*, بطن est la subdivision de la *ḳabîlat*, قبيلة. Le *ḥayy*, حىّ est la tribu mère divisée en chaʿb, شعب; celui-ci se divise en ḳabîlat, dont les subdivisions successives sont : *faṣîlat*, فصيلة; *ʿimârat*, عمارة; *baṭn*, بطن et *fakhdh*, فخذ.

(des autres) dans la convocation au divân[1], بدعوة من الديوان. Chacune de ces fractions se refusant à être convoquée sous le nom d'une tribu (ḳabîlat) qui n'était pas la sienne, ʿAmrou leur fit un drapeau qu'il n'attribua à personne en particulier, mais il leur dit : « Votre point de ralliement sera sous ce drapeau ». Celui-ci devint ainsi pour eux comme un titre commun, et leur divân était tenu autour (litt. : « sur » عليها). Le groupement de ces tribus se fit par suite de l'engagement que prit le Prophète d'établir parmi leurs membres le commandement, الولاية[2].

Cette khiṭṭat englobait le Djâmiʿ de tous côtés. Ils commencèrent[3] à la ligne qu'ils occupaient lors du siège qu'ils firent du ḥiṣn, à savoir la porte du ḥiṣn appelée bâb ach chamʿ, puis ils continuèrent leur khiṭṭat jusqu'à ḥammâm al fâr et continuèrent à l'ouest jusqu'au Nil. Lorsque tu es arrivé à an Naḥḥâsîn, les deux côtés (du djamiʿ?) sont de Ahl ar râyat jusqu'à la porte du masdjid djâmiʿ appelée bâb al Warrâḳîn, de là tu vas sur (le chemin de) hammâm Chamoûl — dans cette khiṭṭat est zouḳâḳ al ḳanâdîl — jusqu'à tourbat ʿAffân, jusqu'à soûk al hammâm, jusqu'à la porte du ḳaṣr par la mention de laquelle nous avons commencé[4].

§ II. — Khiṭṭat Mahrat

ibn Haïdan ibn ʿAmrou ibn al Hâf ibn Ḳouḍâʿat ibn Mâlik ibn Ḥimîar. Cette khiṭṭat Mahrat est au sud de khiṭṭat ar râyat. Mahrat eut également une khiṭṭat au pied de la montagne qu'on appelle djabal Yachkour dans la région contiguë au khandaḳ[5] vers l'est d'al ʿAskar, vers djanân Banoû Miskîn. De cette khiṭṭat Mahrat fait partie l'endroit qu'on appelle aujourd'hui masâṭib aṭ ṭabbâkh dont le nom est célèbre[6].

(1) Le divan est le conseil. Toutes les tribus y participaient, comme il semble résulter de ce passage.

(2) Ce détail confirme ce que j'ai dit plus haut (p. 118, note 2).

(3) Lire : ابتدوا et non : ابتذوا.

(4) Pour tous ces détails topographiques, voir le plan que j'annexerai à la fin de l'ouvrage. Les nombreux renseignements fournis par Ibn Douḳmâḳ peuvent seuls permettre de voir clairement ce que Maḳrîzî dit ici trop laconiquement. La discussion en étant beaucoup trop longue pour prendre place ici, je renvoie le lecteur au travail que je prépare sur la reconstitution d'al Fousṭâṭ. Je me contenterai, dans les notes qui vont suivre, des quelques explications qui me paraîtront indispensables.

(5) Il y avait plusieurs *khandaḳ* (fossé) qu'il ne faut pas confondre. Celui dont il s'agit passait à l'ouest du tombeau encore existant de l'Imam Châfaʿî. Voir notre auteur (texte arabe, t. II, p. 458, l. 15). Ce renseignement n'est pas confirmé par Ibn Douḳmâḳ.

(6) Maḳrîzî a confondu deux endroits distincts : masâṭib aṭ ṭabbâkhîn et zouḳâḳ aṭ ṭabbâkh. Ce dernier, seul, était dans khiṭṭat Mahrat, comme le montre Ibn Douḳmâḳ (IV, p. 14, etc.); l'autre était beaucoup plus loin au nord-est, dans la région de khiṭṭat al Lafîf. Il ne saurait pas plus convenir à l'autre khiṭṭat Mahrat que mentionne Maḳrîzî et dont l'existence, d'ailleurs, est douteuse.

On dit que la khiṭṭat qu'ils avaient au sud d'ar râyat était l'enclos où ils attachaient leurs chevaux lorsqu'ils revenaient à l'assemblée (pour la prière?), الجمعة, puis ils s'y fixèrent exclusivement, abandonnant leur installation à Yachkour.

§ III. — Khiṭṭat Toudjaïb.

Les Toudjaïb sont les descendants de ʿAdî et Saʿd fils d'al Achras ibn Choubaïb ibn as Sakn ibn al Achras ibn Kindat. Les enfants de ʿAḍi et Saʿd étaient appelés Toudjaïb; Toudjaïb était leur mère.

Cette khiṭṭat est contiguë à khiṭṭat Mahrat; là est darb al mamṣoûṣat dont l'extrémité fait partie du mur oriental du ḥiṣn.

§ IV. — Khiṭṭats de Lakhm en deux endroits.

Parmi elles, est khiṭṭat Lakhm ibn ʿAdî ibn Marrat ibn Adad et la partie de Djoudhâm qui se confond avec elle[1]. Lakhm commença sa khiṭṭat du point où finit khiṭṭat ar râyat et monta vers le nord. Dans cette khiṭṭat est soûk Barbar et son chârîʿ qui se confond avec la région intermédiaire entre Lakhm et ar râyat. Ils ont deux autres khiṭṭats, une prenant son nom des Banoû Rayyat ibn ʿAmrou ibn al Ḥârith ibn Wâîl ibn Râchidat de Lakhm dont le commencement est à l'est de l'église du nom de Mikâîl laquelle est près de khalîdj Banoû Wâîl; cet endroit est aujourd'hui (celui) des papeteries où l'on fabrique le papier près de bâb al ḳanṭarat hors de Miṣr. La seconde khiṭṭat est khiṭṭat Râchidat ibn Adab ibn Djazîlat de Lakhm, elle est limitrophe de la précédente. Dans cette khiṭṭat est djâmiʿ Râchidat[2] et djanân Kahmas ibn Mouʿammar connu sous le nom de (djanân) al Mâdharâîi[3], puis de djanân al amîr Tamîm. Aujourd'hui on l'appelle : al Maʿchoûḳ[4]; il est près de al âthâr an naboûiyat[5]. Ils ont encore des endroits communs avec al Lafîf (§ V) et aussi des khiṭṭats dans al Ḥamrâ (§ XXI).

(1) Il y a ambiguïté, le pronom possessif : ها pouvant s'appliquer soit à khiṭṭat soit à Lakhm. De toute façon la phrase est peu claire.

(2) Voir le chapitre qui lui est consacré (texte arabe, t. II, p. 282).

(3) المَاذَرائى (et non : المادرانى, comme le porte l'édition de Boûlaḳ) signifie : originaire de Mâdharâyâ, ماذريا près d'al Baṣrat (cf. Yâḳoût, *Dict.*, *sub verbo*). Ce nom a été porté par plusieurs personnages importants que nous verrons souvent mentionnés. Cf. Yâḳoût, *ibid.*; Aboû Saʿîd, *Kitâb al moughrib*, (éd. Knut Tallqvist, p. ١٤١).

(4) Texte arabe, t. II, p. 159.

(5) Ou *athâr an nabî* « la relique du prophète »; le nom est resté à la région encore aujourd'hui. Voir le chapitre sur le ribâṭ de ce nom (texte arabe, t. II, p. 329).

§ V. — Khiṭṭats al Lafîf.

Cette dénomination vient de l'enchevêtrement[1] (des tribus) les unes dans les autres. Voici à quelle occasion. Quand ʿAmrou conquit Alexandrie, il apprit que les vaisseaux des Grecs se dirigeaient vers Alexandrie pour combattre les Musulmans. Il envoya alors ʿAmrou ibn Djamâlat al Azdî al Hadjarî pour le tenir au courant, et, quand celui-ci partit, les (gens des) tribus qu'on appelle al Lafîf s'empressèrent et se concertèrent pour se joindre à lui; ils en demandèrent l'autorisation à ʿAmrou qui la leur accorda, et ils formaient un groupe considérable. Quand
l. 30. ʿAmrou ibn Djamâlat les vit, il les jugea trop nombreux. — «Par Dieu! dit-il, je n'ai jamais vu une foule bouchant l'horizon comme vous. C'est comme Dieu a dit : «Quand viendra le rendez-vous du jour dernier, nous viendons avec vous en grand enchevêtrement, لفيفا[2]». De là leur nom qui leur fût alors donné d'al Lafîf.

On demanda à ʿAmrou qu'il leur fût donné un poste de convocation spécial, دعوة; mais les familles[3] qui la composaient protestèrent, disant à ʿAmrou : «Nous nous réunirons dans l'endroit où nous sommes», ʿAmrou y consentit. Ils se réunirent donc dans cet endroit, ayant une place à part dans le divân; lorsqu'une fraction était convoquée, elle se joignait à la tribu mère (litt. : «aux fils de son père», بنى ابيه).

Katâdat, Moudjâhid et ad Dahhâk ibn Mouzâhim, disent au sujet de l'expression divine : «Nous viendrons avec vous en grand enchevêtrement». Cela signifie : «tous en masse».

L'élément principal provenait de al Azd (fraction) d'al Ḥadjar, de Ghasân, de Choudjâʿat, auxquels s'étaient enchevêtrés, التف, quelques gens de Djoudhâm, Lakhm, az Zaḥâf, Tanoûkh de Ḳouḍâʿat; ils étaient donc tous réunis au même endroit, ayant une place à part dans le divân. Cette khiṭṭat commence en un point contigu à ar râyat dans la direction du nord vers naḳḳâchî'l balâṭ. Là est dâr Ibn ʿAcharât vers les environs de soûḳ Wardân.

§ VI. — Khiṭṭats Ahl aḍh-ḍhâhir.

Cette localité a été appelée aḍh-ḍhâhir uniquement parce que les tribus qui s'y installèrent étaient (d'abord) à Alexandrie, puis elles décampèrent après que

(1) *Iltifâf*, الالتفاف, maṣdar de la VIIIe forme de *laffa*, لفّ; l'adjectif qui dérive de la même racine : *al lafîf*, اللفيف signifie «ce qui est enchevêtré».

(2) *Coran*, XVII, 106.

(3) عشيرة pl. العشائر, autre division de la tribu.

ʿAmrou avait déjà décampé (d'Alexandrie) et que les khiṭṭats avaient déjà été constituées. Ils exposèrent leur grief à ʿAmrou et Mouʿawiat ibn Khadîdj, qui était à ce moment un des directeurs des khiṭṭats[1], leur dit : «Je veux que vous soyez en dehors, تظهروا على, des gens de ces tribus[2]». Ils choisirent alors un emplacement qui fut appelé à cause de cela : aḍh-ḍhâhir.

Les tribus qui s'installèrent à aḍh ḍhâhir étaient les *ʿatîḳs*[3], c'est-à-dire un
groupe de tribus qui exerçaient le brigandage au temps du Prophète qui envoya P. 298.
contre eux des troupes qui les ramenèrent prisonnières. Le Prophète les affranchit, فاعتقهم, et on les appela les *ʿatîḳs*. Leur divân était avec celui de Ahl ar rayât et leur khiṭṭat à aḍh-ḍhâhir lui était contiguë, متوسطة فيه[4].

Parmi eux étaient des troupes de al Azd et de Fahm. Leur khiṭṭat commençait depuis l'est de khiṭṭat Lakhm pour aboutir jusqu'à l'emplacement de al ʿAskar. De cette khiṭṭat était souaïḳat al ʿIrâḳiyîn dont le nom venait de ce que Zayâd ayant été nommé par Mouʿawîyat ibn Aboû Soufiân wâlî d'al Baṣrat, une troupe d'al Azd émigra à l'ouest vers l'Égypte où était (comme wâlî) Mousallamat ibn Moukhallad, en l'année 53. Environ cent trente d'entre eux s'installèrent là et la région de khiṭṭat aḍh-ḍhâhir qu'ils occupèrent fut appelée souaïḳat al ʿIrâḳiyîn[5].

§ VII. — Khiṭṭats Ghâfiḳ.

C'est Ghâfiḳ ibn al Ḥârith ibn ʿAkk ibn ʿAdthân ibn ʿAbd Allah ibn al Azd.

Cette khiṭṭat touchait à khiṭṭat Lakhm (allant) jusqu'à khiṭṭat aḍh-ḍhâhir près de darb al aʿalâm.

(1) Voir plus haut (texte arabe, I, p. 297, *init.*)

(2) Il y a, si je ne me trompe, un jeu de mots sur le verbe : ظهر على qui veut dire : «triompher, l'emporter» et aussi «être extérieur» : l'expression : ظاهر comme nous le verrons bien souvent est opposée à : داخل. Cette plaisanterie satisfit la vanité des tribus qui s'installèrent en dehors, ظاهر des autres khiṭṭats.

(3) العتيق pl. العتقا et العتاق. Ce sont les esclaves affranchis.

(4) L'expression arabe est obscure. La khiṭṭat en question semble, d'après ce que dit l'auteur une ligne plus bas, être séparée de la khiṭṭat Ahl ar râyat par la khiṭṭat Lakhm. En réalité, elle commençait au sud-est de la mosquée de ʿAmrou et dans le voisinage immédiat de khiṭṭat Mahrat.

(5) C'est-à-dire : le petit marché des gens de l'Irak, al Baṣrat (Bassorah) étant dans l'Irak. Yâḳoût (*Dict. géogr.*, éd. Wüstenfeld, I, p. 451, l. 7, à l'article بابليون) confirme ces détails et cite, à ce sujet, un vers d'après lequel les gens d'al Azd installés à aḍh ḍhâhir se trouvaient avoir comme voisins Toudjaïb (cf. § III) et Ghâfiḳ (cf. § VII).

§ VIII. — Khiṭṭats aṣ-Ṣadif[1]

dont le nom est Mâlik ibn Sahl ibn ʿAmrou ibn Ḳaïs ibn Ḥimyar : leur convocation, دعوتهم[2], se faisait avec (la tribu d') al Kindat.

§ IX. — . . . . .

[Et les khiṭṭats de Khaoulân ibn ʿAmrou ibn Malik ibn Yazîd ibn ʿArib. Ces khiṭṭats sont contiguës à al Ḳaṭâïʿ] [3].

§ X. — Khiṭṭats al Fârisîyîn.

Dans la khiṭṭat Khaoulân se fixèrent exclusivement ceux des Perses (al Farisîyîn, pluriel de : al Fârisi) qui prirent part à la conquête de l'Égypte : c'était le reste de l'armée de Bâdhân gouverneur (au nom) de Chosroés dans l'Yémen avant l'islam[4]. Ils se firent musulmans en Syrie et désirèrent faire la guerre sainte ; ils marchèrent avec ʿAmrou ibn al ʿÂṣi vers Miṣr et s'y installèrent et prirent (place) au pied de la montagne appelée djabal bâb al boûn[5]. Cette montagne est aujourd'hui à l'est de derrière khiṭṭat djâmiʿ Ibn Ṭoûloûn dont la plaine (litt. : «la terre», ارضه), s'appelle *al arḍ aṣ ṣafrâ* et fait partie d'al ʿAskar.

(1) Ibn Khallikân (éd. de Boûlâḳ, I, p. 350) nous apprend qu'on prononçait Ṣadif. De Slane dans sa traduction (t. II, p. 94), ajoute, je ne sais sur quelle autorité, qu'on prononçait aussi Ṣadaf. Ibn Doukmâḳ (IV, p. 4) qui donne le même texte que Maḳrîzî, moins les indications topographiques, est ici plus développé. Il dit : «Khiṭṭats as Ṣadif — ce sont un baṭn des Kindat, ils sont fixés aujourd'hui dans Haḍramaût, leur nisbat est : aṣ ṣadafî. Son nom est Mâlik ibn Sahl ibn ʿAmrou ibn Ḳaïs ibn Ḥimyar. On l'appelle as Ṣadif uniquement parce qu'il se détourna, صدف, en suivant une autre route que les siens lorsqu'ils furent atteints par l'inondation des digues (cf. Caussin de Perceval, *Essai*, t. I, p. 85); ils se réunirent en effet pour la réparer; mais il se détourna pour aller à la rencontre de Haḍramaut. Aussi fut-il appelé aṣ Ṣadif. On dit aussi que la seule raison de cette appellation était qu'il était un homme vaillant, qu'il n'obéissait à aucun des Arabes. Un des rois ghassanides envoya quelqu'un pour le lui amener, mais il attaqua le messager, le tua et s'enfuit. Alors, le roi envoya, à sa recherche, quelqu'un à la tête d'une nombreuse cavalerie, mais dès qu'il interrogeait quelque tribu, on lui répondait : «Mâlik s'est détourné, صدف de nous; «et nous n'avons pas vu son visage». Depuis on l'appelle aṣ Ṣadif. Puis il se joignit aux Kindat et s'établit parmi eux.»

(2) Sous-entendu : dans le divan (cf. plus haut, p. 144, note 1).

(3) Ce passage manque dans l'édition de Boûlâḳ. Je le rétablis d'après les mss. 1736 et 1753 de la Bibliothèque Nationale de Paris, et Ibn Doukmâḳ.

(4) Cf. Caussin de Perceval, *Essai*, t. III, p. 190.

(5) D'après cela, le nom de bâb al boûn ou plutôt Bâbilioûn (v. texte arabe, t. I, p. 287) aurait été donné aussi à la montagne qui est à l'est de la mosquée d'Ibn Ṭoûloûn, donc à celle sur laquelle est actuellement la Citadelle. Cf. le chapitre qui traite du quartier d'al Ḳaṭâïʿ ou d'Ibn Ṭoûloûn. Je suis porté à croire qu'il y a une erreur dans le texte de Maḳrîzî.

§ XI. — Khiṭṭat Moudhaḥadj.

Le *ḥ*, ح, est avant le *dj*, ج. C'est Mâlik ibn Adad ibn Zaïd ibn Kahlân [ibn ʿAbd Allah ibn Nâḥiat][1].

§ XII. — Khiṭṭat Ghaṭîf

ibn Mourâd.

§ XIII. — Khiṭṭat Waʿlân

ibn Ḳaran ibn Nâḥiat ibn Mourâd. Ils sont tous de Moudhaḥadj. Ils établirent leur khiṭṭat à partir du zouḳâḳ où est l'idole appelée Sourriyat Firʿoûn[2] : le commencement de ce zouḳâḳ est bâb as soûḳ al kabîr. Ils eurent aussi une khiṭṭat à Khaoulân; puis les Waʿlân se renfermèrent dans leurs khiṭṭats en face le masdjid appelé ad Dînoûrî, et ils s'appuyèrent vers Khaoulân et cette khiṭṭat est aujourd'hui des kôms qui donnent sur le tombeau du ḳâḍi Bakkâr[3].

§ XIV. — Khiṭṭat Yaḥṣoub

ibn Mâlik ibn Aslâm ibn Zaïd ibn Ghoûth. L'emplacement de cette khiṭṭat est aujourd'hui des kôms. Elle aboutit au charaf qu'on appelle aujourd'hui ar raṣad[4] donnant sur ar Râchidat[5].

§ XV. — Khiṭṭat Raʿîn

ibn Zaïd ibn Sahl [ibn ʿAmrou ibn Ḳaïs ibn Mouʿawiyat ibn Djachm ibn ʿAbd Chams des Ḥimyar, et leur khiṭṭat est au sud de Moudhaḥadj (§ XI)][6].

§ XVI. — Khiṭṭat dhoû'l Kalâʿ[7]

ibn Chouraḥbîl ibn Saʿd ibn Ḥimyar.

(1) Les mots entre crochets sont ajoutés par Ibn Doukmâḳ.

(2) Cf. plus haut (texte arabe, t. I, p. 123, l. 1).

(3) Il s'agit évidemment de la seconde khiṭṭat, car le tombeau du kâdi Bakkâr ibn Ḳoutaïbat est au cimetière d'al Ḳarâfat du côté des *koms* de décombres appelés aujourd'hui baṭn al baḳarat. Le premier était au contraire dans le voisinage de ḳaṣr ach chamʿ, car as soûḳ al ḳabîr, comme nous l'apprend Ibn Doukmâḳ, communiquait avec ḳaṣr ach chamʿ par la porte (existant encore) en dessous de l'église al mouʿallaḳat (IV, p. 26, l. 15 à 27).

(4) Voir plus haut (texte arabe, t. II, p. 363).

(5) Ibn Doukmâḳ dit que Yaḥṣoub était une grande tribu, ح de Yaman dont la nisbat est Yaḥṣabî comme Thaʿlabî (nisbat de Thaʿlab).

(6) Les mots entre crochets sont rétablis d'après Ibn Doukmâḳ.

(7) Ibn Doukmâḳ dit : al Kalâʿ et non dhoû'l Kalâ' ; de même Yâḳoût, *Dict. géogr.*, t. III, p. 900. Il ajoute que cette khiṭṭat était contiguë à celle de Raʿîn vers le nord de masdjid al aḳdâm. Sur ce madjid, voir le chapitre spécial à la fin de l'ouvrage (texte arabe, t. II, p. 445, l. 15).

§ XVII. — Khiṭṭat al Ma'âfir[1]

ibn Ya'four ibn Marrat ibn Adad. Cette khiṭṭat va depuis ar raṣad jusqu'à sikkâyat Ibn Ṭoûloûn, c'est-à-dire les arches, القناطر, qui donnent sur 'Asfat, عصفة, et séparent les deux Ḳarâfats; ces arches sont à al Ma'âfir et à eux (est la région) jusqu'à mouṣallâ Khaoulân et le kôm qui domine le mouṣallâ (oratoire)[2].

§ XVIII. — Khiṭṭat Sabâ.

[Sabâ est le nom d'un homme fils d'une des tribus du Yaman; c'est Sabâ ibn Yaḥchoub ibn Ya'roub ibn Kaḥṭân][3].

§ XIX. — et khiṭṭat ar radjabat[4]

ibn Zar'at ibn Ka'b.

§ XX. — Khiṭṭat as Salf

ibn Sa'd. Entre le kôm qui donne sur al Ḳaḍî Bakkâr et al Ma'âfir.

§ XXI. — Khiṭṭat Banoû Wâïl

ibn Zaïd Manât ibn Afṣâ ibn Iyâs ibn Ḥarâm ibn Djoudhâm ibn 'Adî. Elle va du pied du charaf appelé ar raṣad jusqu'à khiṭṭat Khaoulân[5].

§ XXII. — Khiṭṭat al Ḳabaḍ[6]

ibn Marthad. Elle est à côté de khiṭṭat Banoû Wâïl (allant) jusqu'aux environs de birkat al Ḥabach.

(1) Et non : al Maghâfir, المغافر comme il est écrit dans l'édition de Boûlaḳ. (Cf. Yâ'ḳoût, *Dict. géogr., sub verbo*).

(2) On trouvera des détails sur ces différents points à la fin de l'ouvrage où il est traité des cimetières de Ḳarâfat (texte arabe, t. II, p. 443-445) des puits et des aqueducs qui s'y trouvent (*ibid.*, p. 457 et 460).

(3) Les mots entre crochets sont d'Ibn Douḳmâḳ.

(4) L'édition de Boûlaḳ porte : الرحبة. Mais Ibn Douḳmâḳ nous dit qu'il s'agit bien du mot *radjabat* qui signifie «ce qui sert à étayer un palmier».

(5) Il ne peut s'agir ici de la khiṭṭat Khaoulân dont il est parlé au § IX, comme contiguë à al Ḳaṭâ'i (cf. le plan). Mais Maḳrîzî nous a parlé de plusieurs khiṭṭats de Khaoûlân. C'est sans doute d'une autre qu'il s'agit et dont il aura oublié de nous dire l'emplacement. Peut-être même y a-t-il une faute de copiste et faut-il au lieu de : خطة خولان, lire : خطة وعلان, khiṭṭat Wa'lân près d'as soûḳ al kabîr, lequel est, en effet, dans le voisinage immédiat de khiṭṭat Banoû Wâïl.

(6) Maḳrîzî dit : بالتحريك «avec vocalisation» pour qu'on lise, non pas : قَبْض, *ḳabd*, qui est la forme ordinaire, mais bien : قَبَض, *ḳabad*.

Il[1] dit : «L'installation des Banoû Wâïl, d'al Ḳabaḍ, de Râyat, de Râchidat et des Fârisyîn (Persans) en ces points vient de ce qu'ils étaient les éclaireurs de 'Amrou ibn al 'Âṣi; ils s'installèrent donc en avant des troupes et ils s'étaient déjà réservé ces points avant la conquête (du fort)».

§ XXIII. — Khiṭṭats des trois Ḥamrâ.

Al Kindî dit : Les Ḥamrâ étaient trois : les Banoû Nabh[2], Roûbil et al Azraḳ. Ils faisaient partie des non-arabes, عجم, de Syrie qui allèrent avec 'Amrou ibn al 'Aṣi de Syrie en Égypte, de ceux qui avaient désiré l'islam (avant la bataille d') al Yarmoûk, des gens d'al Ḳaiṣarîyat (Césarée) et autres.

Al Ḳouḍâ'î dit : «On dit : les Ḥamrâ parce que les Roûm s'y installèrent[3]. Ce sont les khiṭṭats de Balî ibn 'Amrou ibn al Ḥâf ibn Ḳouḍâ'at, de Fahm, de 'Adouân, d'une fraction d'al Azd qui est Tharâd, des Banoû Baḥr, des Banoû Salâmân, de Yachkour ibn Lakhm, de Houdhaïl ibn Moudarrakat ibn Alîâs ibn Mouḍar, des Banoû Nabh et Banoû al Azrâḳ qui étaient des Roûm et des Banoû Roûbil : il (Roûbil) était juif et devint musulman.

«Le commencement de cela (les khiṭṭats des Ḥamrâ) est al Hamrâ ad douniâ [qui est][4] la khiṭṭat de Balî ibn 'Amrou ibn al Ḥâf ibn Ḳouḍâ'at; en est (aussi) la khiṭṭat de Tharâd d'al Azd et la khiṭṭat de Fahm ibn 'Amrou ibn Ḳaïs 'Aïlân et en est (aussi) la khiṭṭat des Banoû Baḥr ibn Sawâdat d'al Azd. l. 30.

«Et de cela est al Ḥamrâ al wousṭâ, dont font partie la khiṭṭat des Banoû Nabh, qui sont une troupe de Roûm ayant pris part, au nombre de cent hommes, à la conquête et la khiṭṭat de Houdhaïl ibn Moudarrakat ibn Alîâs ibn Mouḍar et la khiṭṭat des Banoû Salâmân d'al Azd, et la khiṭṭat de 'Adoûân.

«Et de cela est al Hamrâ al ḳouṣwâ qui est la khiṭṭat des Banoû al Azraḳ; al Azraḳ était un Roûm; quatre cents d'entre eux prirent part à la conquête — et la khiṭṭat des Banoû Roûbîl — Roûbil était juif; il se fit musulman; mille d'entre eux prirent part à la conquête — et la khiṭṭat de Yachkour ibn Djazîlat ibn Lakhm. Les installations de Yachkour étaient dispersées sur la montagne, elles furent abandonnées à une époque ancienne et devinrent un désert, صحرا, jusqu'à l'arrivée

(1) C'est al Kindî auquel Maḳrîzî et Ibn Douḳmâḳ ont emprunté cette liste des khiṭṭats.

(2) Ibn Douḳmâḳ donne (IV, p. 5, l. 2), يبنة; (IV, p. 51, l. 12), ينبه; (IV, p. 126, l. 22, يبند).

(3) Les Ḥamrâ, الحمرا désigne les non-arabes et est donc l'équivalent de : al 'Adjam, العجم qui est le plus souvent réservé pour désigner les Persans. Le pluriel, suivant l'habitude arabe, équivalant à un nom collectif féminin, on disait, à Miṣr, comme nous allons voir : la première Hamrâ, la Hamrâ moyenne, etc.

(4) Je crois qu'il faut rétablir dans le texte : وهي comme trois lignes plus bas, où il est écrit : الحمرا القصوى وهي الخ.

des *partisans de la couleur noire,* المسودة, c'est-à-dire les armées des ʿAbbâssides qui en relevèrent les constructions. Aujourd'hui ce sont des ruines. »

Ibn al Moutawwadj dit : « Les trois Ḥamrâ : la première, la moyenne (alwousṭâ), la plus éloignée (alḳouṣwâ). — La première englobe : ḥâïz al iwâz[1], ʿaḳabat al ʿAddâsîn, soûḳ Wardân, khiṭṭat az-Zoubaïr jusqu'à Naḳḳâchî'l balâṭ comprenant tout cela en long et en large. — La moyenne (va) de darb Naḳḳâchî'l balâṭ jusqu'à darb Maʿânî, comprenant tout cela en long et en large. — La plus éloignée va de darb Maʿânî à al ḳanâṭir aḍh ḍhâhiriyat c'est-à-dire ḳanâṭir as sibâʿ qui est la limite du gouvernement de Miṣr du côté d'al Ḳâhirat. » Ces Ḥamrâ étaient la partie la plus richement peuplée de Miṣr au temps des Roûm. Mais la première et la seconde sont actuellement des ruines. Leur emplacement est entre soûḳ al
299. maʿâridj et hammâm Ṭann[2] et, à leur est, jusqu'en face d'al marâghat à l'est. Quant à la plus proche (addouniâ)[3], c'est la région appelée khaṭṭ ḳanâṭir as sibâʿ, khaṭṭ as sabaʿ as siḳḳâyât, ḥikr al Khalîlî, ḥikr Aḳboghâ et le kôm où sont les prisonniers, الاسرى[4]. En fait partie aussi khaṭṭ al kabch, khaṭṭ al djâmiʿ aṭ Ṭoûloûnî et al ʿAskar et aussi ḥaḍrat Ibn Ḳoumaïḥat jusque là où sont ḳanṭarat as sadd, boustân aṭ Ṭawâchî et tout ce qui est à l'est jusqu'à machhad ar râs appelé (aussi machhad) Zaïn al ʿÂbidîn; nous expliquerons cela plus amplement, s'il plaît à Dieu, lorsque nous traiterons d'al ʿAskar.

La ville d'al Fousṭâṭ se divisait en deux parties savoir : ʿamal fôḳ (district haut) et ʿamal asfal (district bas). ʿAmal fôḳ avait deux bords, طرفان, occidental et oriental : le bord occidental allait du rivage du Nil dans la direction sud lorsque l'on va sur le charaf appelé aujourd'hui ar raṣad jusqu'à al Ḳarâfat al koubrâ; le bord oriental d'al Ḳarâfat al koubrâ jusqu'à al ʿAskar[5]. ʿAmal asfal comprenait tout le reste jusqu'à la limite d'al Ḳâhirat.

(1) L'édition de Boûlaḳ porte: جابر الاور, mais les mss. 1729 et 1753 de la Bibliothèque Nationale donnent : حائز الاوف qui se retrouve également dans Ibn Douḳmâḳ.

(2) طن ou ظن, Ḍhann, d'après Ibn Douḳmâḳ.

(3) Il faut évidemment lire : la plus éloignée. Il semble que ce soit une distraction de l'auteur; mais nous retrouverons ailleurs cette assertion que ḳanâṭir as ṣibâ fait partie d'al Hamrâ ad douniâ. Il est possible que les deux noms se soient échangés. Il est certain qu'après la ruine des deux premières, le nom d'al Ḥamrâ seul désigne presque toujours ḳanâṭir as ṣibâʿ. Cf. le texte d'Aboû Sâliḥ que je donne plus loin.

(4) C'est sans doute le même que : كوم الاسارى, kôm al Asârâ dont il est parlé ailleurs. الاسرى et الاسارى sont deux pluriels du mots *asîr* « prisonnier ».

(5) D'après l'itinéraire indiqué on voit, sur le plan, que le district haut enveloppait l'ensemble de la ville à l'est et au sud et peut être considéré comme formé de deux bandes à peu près perpendiculaires entre elles, la plus rapprochée du Nil étant à l'ouest de la plus éloignée.

NOTE ADDITIONNELLE.

Aboû Ṣâliḥ, dans sa description des monastères de l'Égypte, nous donne en deux endroits quelques renseignements sur les Ḥamrâ qui complètent ceux de Maḳrîzî. Les voici, d'après la traduction anglaise[1] et le texte arabe[2].

Les trois Ḥamrâ — article où il est parlé des trois Ḥamrâ qui sont : la plus grande qui est al ḳouṣwâ, al wousṭâ, al Ḥamrâ ad douniâ. D'après le (livre des) *khiṭaṭ* d'al Kindî qui se réfère au livre des conquêtes de l'Égypte, les Ḥamrâ étaient des Roûm dont les Banoû Nabîh, les Banoû al Azraḳ et les Banoû Roûbîl, ou, d'après d'autres, des Persans. ʿAmrou ibn al ʿÂṣi les appela les Ḥamrâ parce qu'ils n'étaient pas arabes et qu'ils étaient chrétiens.

La Ḥamrâ al wousṭâ, appelée aussi la Ḥamrâ d'al ḳanṭarat est l'endroit où fut dressé le drapeau rouge (ar râyat al ḥamrâ) lors de la conquête de Miṣr par les Arabes; autour se groupèrent ceux qui demandaient leur protection et marchaient à l'arrière-garde. Il fut donc appelé al Ḥamrâ. . .

D'après le livre des khiṭaṭ d'al Kindî, les trois Ḥamrâ étaient al Ḥamrâ al ḳouṣwâ, al Ḥamrâ al wousṭâ, al Ḥamrâ ad douniâ; la première est la khiṭṭat de Balî ibn al ʿOumar (*sic*) ibn Alḥâf ibn Ḳouḍâʿat depuis darb az-Zadjdjâdjîn par où l'on entre dans soûḳ Wardân, jusqu'à zouḳâḳ Aboû Faroûat, etc., pour finir à khaoukhat al iṣṭabl dans la Ḥamrâ. La khiṭṭat des Banoû Baḥr ibn Souwâdat ibn Afṣâ s'étend d'al Ḥamrâ ad douniâ en face de masdjid al ḳouroûn jusqu'à saḳîfat as Sarrî, etc. La partie d'al Ḥamrâ al wousṭâ qui fut la khiṭṭat de Ḥoudhaïl ibn Moudarrakat va de maḥras Aboû'l Mahâdjir, etc. jusqu'à baïn al koumaïn. La khiṭṭat des Banoû al Azraḳ s'étendait d'al Ḥamrâ al ḳouṣwâ à khaṭṭ Yachkour ibn Djazîlat ibn Lakhm et jusqu'à al ḳanṭarat et son darb jusqu'au khandaḳ qui est le canal, au pied de la montagne d'al kabch et jusqu'à al Madjâïz et le deïr Mariam, etc. La plaine sous la montagne est tout entière à Yachkour, depuis les cimetières, masdjid al Khaloûḳ, birkat Ḳaroûn et la montagne de Yachkour ibn ʿOudwân ibn Lakhm.

Le Livre des khiṭaṭ rapporte encore que les Banoû Kinânat ibn ʿAmrou ibn al Ḳibr ibn Fahm eurent une khiṭṭat dans la partie d'al Ḥamrâ al wousṭâ qui va de zouḳâḳ Sahl ibn ʿAḳil jusqu'à al ḳanâat où est (soûḳ) al Ḳammâḥîn et zouḳâḳ at tourmous en face kanîsat Aboû Minâ et que la khiṭṭat des Banoû Roûbîl — Roûbîl était un juif — dans al Ḥamrâ allait jusqu'à deïr Mariam, au nord de djanân Ḥawî et de masdjid al Khaloûḳ dans la plaine. Les Banoû Yachkour ibn Djazîlat ibn Lakhm eurent leur khiṭṭat dans al Ḥamrâ al ḳouṣwâ. Quant à faḍâ ad douniâ et faḍâ ar Râyat et Khaoûlân depuis darb al ḳanṭarat jusqu'à soûḳ Wardân ce qui comprend la région de chârîʿ al Ḥamrâ et ce qui est derrière, vers le Nil — ce fut appelé faḍâ al Ḳabâʾil. Là est al iṣṭabl jusqu'à ḥammâm aṣ ṣalib et al kanîsat.

(1) *The churches and Monasteries of Egypt*, translated by Evetts, Oxford, 1895, p. 101-102 et 108-110.

(2) Manuscrit arabe de la Bibliothèque Nationale de Paris, n° 307, f° 29 r° et v° et f° 32 r° à 33 r°. Il a été édité par M. Evetts, à la suite de sa traduction. Mon collègue M. Salmon a bien voulu vérifier le texte sur l'original.

LES ÉMIRS D'AL FOUSṬÂṬ

DEPUIS L'ÉPOQUE DE LA CONQUÊTE DE L'ÉGYPTE JUSQU'À LA FONDATION D'AL 'ASKAR.

Sache que le nombre des émirs qui ont gouverné l'Égypte pendant l'islam, depuis la conquête et qui habitèrent al Fousṭâṭ jusqu'à la fondation d'al 'Askar est de vingt-neuf pour une durée de cent treize années et sept mois commençant
l. 10. au vendredi 1er al Mouḥarram de l'an 20 de l'Hégire du Prophète, qui est le jour de la conquête de Miṣr et finissant avec la fin du mois de Radjab 133 par lequel se termine le gouvernement de Ṣâliḥ ibn 'Alî ibn 'Abd Allah ibn 'Abbâs sur l'Égypte et débute celui de Aboû 'Oûn 'Abd al Malik lequel fut le premier des émirs d'Égypte qui habita al 'Askar [1].

§ I. Au rapport d'al Kindî et autres, le premier des émirs d'al Fousṭâṭ, après la conquête, fut 'Amrou ibn al 'Âṣi ibn Wâïl ibn Hâchim ibn Sa'îd ibn Sahm ibn 'Amrou ibn Haṣîṣ ibn Ka'b ibn Loûayî ibn Ghâlib ibn Fihr ibn Mâlik Aboû 'Abd Allah. Il était marchand au temps du paganisme et son commerce qui était de peaux et de parfums l'entraînait souvent en Égypte; puis la destinée produisit ses effets si bien que les Musulmans conquirent la Syrie et que 'Amrou, se trouvant seul avec 'Oumar ibn al Khaṭṭâb, lui demanda la permission de partir pour l'Égypte. Il partit en l'année 19, arriva au ḥiṣn, l'assiégea sept mois jusqu'à ce qu'il le conquit le vendredi 1er al Mouḥarram de l'an 20. D'après d'autres, ce fut le 12 Baoûnat de l'an 357 de Dioclétien [2] et, par conséquent, la conquête de l'Égypte serait de

[1] Le 1er al Mouḥarram 20 répond au 21 décembre 640; la fin de Radjab 133 au 3 mars 751.

[2] Le 12 Baoûnat 357 répond au 7 juin 641 de l'ère chrétienne et au 7 Djoumadâ II de l'an 19 de l'Hégire. D'après Jean de Nikiou (éd. Zotenberg, dans *Notices et extraits des mss*, XXIV, 2e partie, p. 567) la prise de Babylone eut lieu le lendemain de la fête de la Résurrection, sans indication d'année. Comme il est parlé peu après (p. 569) de la quinzième année du cycle, M. Zotenberg pense que Jean de Nikiou a placé la prise de Babylone en cette même année qui répond à 642 de l'ère chrétienne. Le jour exact serait le 25 mars 642. Mais, comme le remarque justement M. Zotenberg, Jean de Nikiou fait coïncider cet événement avec la prise de Césarée. Celle-ci ayant eu lieu incontestablement en 641, ne faut-il pas conclure que le texte éthiopien est fautif et qu'au lieu de : quinzième année du cycle il faut lire : quatorzième : ፲፬ au lieu de : ፲፭? Dans ce cas, ce serait le 9 avril 641, lequel répond au 14 Barmoûdat 357.

l'an 19 de l'Hégire. Mais il faut rectifier cela car, entre le vendredi premier jour du règne de Dioclétien et le jeudi premier jour de l'Hégire, il y a trois cent trente-huit années persanes et trente-neuf jours [1]. Si nous les retranchons de la date égyptienne au 12 Baoûnat 357, il reste dix-huit années, huit mois et trois jours [2] l. 20.
comptées en années solaires, ce qui fait dix-neuf années lunaires, deux mois [3] et treize jours et cela coïncide avec le 13 [4] Rabî' 1er de l'année 20. Peut-être cependant l'erreur porte-t-elle sur le (nom du) mois copte [5].

Puis il prit possession du ḥiṣn avec ce qu'il contenait et alla à Alexandrie en Rabî' 1er de cette année (20), l'assiégea trois mois et la conquit de force : c'est la première conquête (d'Alexandrie) : d'autres disent qu'il la conquit le 1er al Mouḥarram 21; puis de là il alla à Barḳat qu'il conquit de force en l'an 22, ou, suivant d'autres, en l'an 23. Il alla se présenter ensuite à l'émir des croyants 'Oumar ibn al Khaṭṭâb deux fois. La première fois, il eut comme remplaçant Zakariyâ ibn Djahm al 'Abdarî, et, la seconde, son fils 'Abd Allah. 'Oumar, que Dieu l'agrée! mourut en Dhoû'lḥidjdjat de l'an 23 et 'Outhmân ibn 'Affân, que Dieu

[1] C'est inexact. L'année persane était de trois cent soixante-cinq jours; tous les cent vingt ans on ajoutait un mois de trente jours : entre le 29 août 284, premier jour de l'ère de Dioclétien et le jeudi 15 juillet 622 qu'adopte, sans doute, l'auteur pour premier jour de l'Hégire, il s'est écoulé trois cent trente-huit années juliennes moins quarante-cinq jours, soit une période de deux cent quarante années juliennes correspondant à deux cent quarante années persanes et une période de quatre-vingt-dix-huit années juliennes (dont dix-neuf bissextiles) correspondant à quatre-vingt-dix-huit années persanes plus dix-neuf jours; en en retranchant quarante-cinq jours, on a un total de trois cent trente-huit années persanes moins vingt-six jours. Si le calcul de Maḳrîzî était exact, il faudrait admettre qu'il adopte pour premier jour de l'Hégire le 18 septembre 622 ou qu'il rapporte le premier jour de l'ère de Dioclétien au 12 juin 284.

[2] Du premier jour de l'ère de Dioclétien au 12 Baoûnat 357 il y a bien en effet trois cent cinquante-six années, dix-neuf mois et douze jours qui, retranchés de trois cent trente-huit années persanes (identifiées assez fautivement, d'ailleurs, avec trois cent trente-huit années égyptiennes) et trente-neuf jours, donneront exactement dix-huit années, huit mois et trois jours, comme le dit l'auteur.

[3] L'édition de Boûlâḳ porte : شهر «un mois»; il faut évidemment lire : شهرين «deux mois», puisque Rabî' 1er est le troisième mois de l'année musulmane. Dix-huit années solaires (dont cinq bissextiles), deux mois et treize jours font six mille huit cent dix-huit jours; dix-neuf années lunaires comptées à trois cent cinquante-cinq jours l'an (ce qui n'est pas rigoureusement exact) donnent six mille sept cent quarante-cinq jours; en y ajoutant deux mois (de trente jours) et treize jours, on trouve effectivement six mille huit cent dix-huit.

[4] Plus exactement le 14, le mois de Ṣafar ne comptant que vingt-neuf jours.

[5] Le mot Baoûnat (écrit : بؤونة) aura pu être lu par quelque copiste distrait là où il y avait : Barmoûdat : برمودة, le م et le ر ayant, en se mêlant l'un à l'autre, simulé un و. La confusion des deux noms est encore plus sensible avec l'ancienne orthographe que l'auteur nous donne plus haut (texte arabe, t. I, p. 263, l. 31) : باوني et برموني. Le 12 Barmoûdat 357 répond au 7 avril 641, qui, à deux jours près, est la date qui, nous l'avons vu, paraît résulter du texte de Jean de Nikiou.

l'agrée ! fut proclamé émir des croyants; ʿAmrou se rendit auprès de lui pour lui demander la révocation de ʿAbd Allah ibn Saʿd ibn Aboû Sarḥ du gouvernement de la Haute-Égypte que lui avait conféré ʿOumar. ʿOuthmân s'y refusa et donna toute l'Égypte à ʿAbd Allah ibn Saʿd.

Le gouvernement de l'Égypte spirituel et temporel (litt. : « quant à sa prière et son impôt[1] ») par ʿAmrou depuis la conquête jusqu'à son départ fut de quatre ans et quelques mois.

§ II. ʿAbd Allah ibn Saʿd ibn Aboû Sarḥ appelé al Ḥousâm ibn al Ḥarith ibn
l. 3o. Ḥabîb ibn Djadhîmat ibn Naṣr ibn Mâlik ibn Ḥasal ibn ʿÂmir ibn Loaûyî gouverna au nom de l'émir des croyants ʿOuthmân. La lettre (d'investiture) lui arriva au

[1] Sous les khalifes oumeyyades et abbassides, le gouvernement de l'Égypte (comme de la plupart des autres provinces) comprend deux fonctions distinctes : la prière et l'impôt : الصلوة والخراج. Pour Maḳrîzî et Aboû'l Maḥâsin qui ont copié le même auteur (car ils emploient des expressions identiques) la plus importante est la prière, car ils donnent la liste complète des gouverneurs qui ont réuni les deux fonctions ou n'ont exercé que la prière et ils passent sous silence un grand nombre de ceux qui ont exclusivement exercé l'impôt. Étant données les idées musulmanes, il semble que ces auteurs aient raison. Cependant pour Ṭabarî et Ibn al Athîr (qui, d'ailleurs, ne fait, en général, que le copier) c'est la seconde fonction qui l'emporte, car ils désignent positivement, à diverses reprises, comme gouverneurs de l'Égypte, des personnages que Maḳrîzî et Aboû'l Maḥâsin ne nomment pas ou qu'ils spécifient avoir été uniquement chargés de l'impôt. Les documents officiels, monnaies, estampilles de verre, déneraux de verre, etc., semblent donner raison à Ṭabarî, car les noms d'émirs qui y sont inscrits sont ceux des préposés à l'impôt et tel nom s'y retrouve qu'on chercherait en vain dans les listes d'Aboû'l Maḥâsin et de Maḳrîzî et que Ṭabarî seul nous permet d'identifier, par exemple : Mouḥammad ibn Saʿîd de 152 à 157, Mouḥammad ibn Souleïman de 159 à 161. Il y aurait bien des choses à dire sur cette double fonction. Je les réserve pour une étude d'ensemble que je me propose de faire sur ce sujet à propos des déneraux de verre. Cf. *Mémoires de la Mission archéologique française du Caire*, t. VI, p. 343-347.

Puisque j'ai parlé d'Aboû'l Maḥâsin, je dois dire que l'auteur qu'il a copié est très probablement al Kindî dont il cite souvent les ouvrages : كتاب البغية والاغتباط فيمن ولى الفسطاط, *Kitâb al baghîat oua'l ightibâṭ fîman walâ 'l Fousṭâṭ* « Le Livre du désir et de l'assouvissement au sujet de ceux qui ont gouverné al Fousṭâṭ » et : كتاب الامرا, *Kitâb al oumarâ* « Le Livre des émirs ». Le premier n'est jamais nommé, si je ne me trompe, par Maḳrîzî qui, en revanche, cite souvent : كتاب امرا مصر, *Kitâb oumarâ Miṣr* « Le Livre des émirs d'Égypte ». D'ailleurs Aboû'l Maḥâsin, quoique postérieur à Maḳrîzî, ne l'a pas copié, car il est plus détaillé et donne un texte moins tronqué.

L'histoire de ces gouverneurs de l'Égypte a fait le sujet d'un mémoire de Wüstenfeld, *Die Statthalter von Ægypten zur Zeit der Chalifen* (*Abhandlungen der Königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, XX et XXI, année 1875). Il déclare, dans sa préface, avoir utilisé le livre des khiṭaṭ de Maḳrîzî, les annales d'Aboû'l Maḥâsin et l'ouvrage d'aṣ Ṣouyoûṭî intitulé : *Ḥousn al mouḥâḍarat*. Je n'ai pas besoin de dire que ce dernier a puisé aux mêmes sources que les deux premiers si même il ne les a pas directement copiés. Comme j'aurai souvent à citer le mémoire de Wüstenfeld, je le désignerai sous l'abréviation : *Statthalter*.

Fayyoûm; il fit un cadeau aux gens d'Aṭouâb[1] et ils allèrent avec lui à al Fousṭâṭ. Puis Manoûil l'eunuque vint à Alexandrie en l'an 24 et les gens de Miṣr demandèrent à ʿOumar de (leur) renvoyer ʿAmrou ibn al ʿÂṣi pour le combattre. ʿOuthmân le renvoya comme émir d'Alexandrie où il combattit les Roûm jusqu'à ce qu'il l'eut conquise. ʿAbd Allah ibn Saʿd résida à al Fousṭâṭ jusqu'à ce qu'Alexandrie fût conquise, pour la seconde fois, par force, l'année 25. Après quoi ʿAbd Allah ibn Saʿd, comme émir d'Égypte, réunit le spirituel et le temporel, et il resta émir pendant le khalifat de ʿOuthmân tout entier, se montrant digne d'éloges dans son administration. Il fit trois expéditions, toutes trois d'importance : l'expédition d'Ifriḳiat en l'an 27 où fut tué le roi Grégoire, جرجير; l'expédition contre les Soudanais, الاساود, qui fut poussée jusqu'à Dongola, دنقلة, en l'an 31 et l'expédition de Dhoû'ṣ ṣawârâ[2], ذو الصوارى, en l'an 34. Constantin fils d'Héraclius alla à leur rencontre avec mille navires ou sept cents, d'après d'autres récits; les Musulmans en avaient deux cents. Dieu mit en fuite les Roûm. On l'appelle l'expédition de Dhoû'ṣ ṣawârâ uniquement à cause de la grande quantité des mâts (*ṣawârâ*) de navires et de leur accumulation. Il se rendit auprès de ʿOuthmân dans le temps que l'on répandait des calomnies contre ʿOuthmân, laissant comme remplaçant P. 3oo.
ʿOukbat ibn ʿÂmir ibn al Djouhanî, d'autres disent as Sâïb ibn Hichâm al ʿÂmirî, et plaçant aux finances Soulaïmân ibn ʿItr at Toudjaïbî. Cela en l'an 35, en Radjab.

§ III. Mouḥammad ibn Aboû Ḥoudheïfat ibn ʿAtabat ibn Rabîʿat ibn ʿAbd Chams ibn ʿAbd Manâf se proclama émir, en Chawwâl de l'an 35, contre ʿOuḳbat ibn ʿÂmir le remplaçant de ʿAbd Allah ibn Saʿd. Il l'expulsa d'al Fousṭâṭ. Puis il proclama la déchéance de ʿOuthmân, souleva le pays et s'efforça de nuire le plus possible à ʿOuthmân. Mais les partisans de ʿOuthmân comme Mouʿâwiyat ibn Ḥoudeïdj[3], Khâridjat ibn Ḥoudhâfat, Bousr ibn Arṭât, Maslamat ibn Moukhallad, se séparèrent de lui et lui firent la guerre à la tête d'une troupe considérable. Ils firent savoir à ʿOuthmân leur situation et l'odieuse conduite d'Ibn Aboû Ḥoudheïfat. Il envoya Saʿd ibn Aboû Waḳḳâs pour arranger leurs affaires, mais une

[1] Yâḳoût (*Dict. géogr.*, *sub verbo*) nous dit que cette ville du Fayyoûm est mentionnée à propos du gouvernement de ʿAbd Allah ibn Saʿd. Cf. Wüstenfeld, *Statthalter*, 1re partie, p. 16.

L'édition de Boûlâḳ donne fautivement : اطوان et Aboû'l Maḥâsin (éd. Juynboll, t. I, p. 89, l. 2) donne : الجواب où il est évident que la méprise des copistes est venue de la ressemblance du groupe لـ et la lettre ط. Il faut lire : اطواب.

Le nom de ce village ne se trouve pas dans la monographie du Fayyoûm rédigée vers 643 par Aboû ʿOuthmân an Naboulsî (*Publications de la Bibliothèque Khédiviale*, vol. XI, le Caire, 1899).

[2] « La bataille des mâts ». Cf. plus haut (texte arabe, t. I, p. 169).

[3] Lire : حديج et non : خديج comme le porte fautivement l'édition de Boûlâḳ.

armée sortit à sa rencontre, renversa son camp, y exerça meurtre et pillage. Il monta à cheval et revint sur ses pas, en les maudissant. Cependant ʿAbd Allah ibn Saʿd s'étant présenté, ils l'empêchèrent d'entrer et il s'en retourna.

C'est pendant qu'Ibn Saʿd était à ʿAsḳalân (Ascalon) que ʿOuthmân, que Dieu l'agrée! fut tué. Puis Ibn Aboû Ḥoudheïfat se résolut à envoyer une armée contre ʿOuthmân et il expédia six cents soldats ayant à leur tête ʿAbd ar Raḥmân ibn ʿOudeïs al Balawî. Puis ʿOuthmân fut tué en Dhoû'lḥidjdjat de cette année. Les partisans de ʿOuthmân se soulevèrent en Égypte, se rallièrent à Mouʿâwiyat ibn Ḥoudeïdj lui donnant mission de réclamer le prix du sang de ʿOuthmân et ils gagnèrent le Ṣaʿîd. Ibn Aboû Ḥoudheïfat envoya contre eux de la cavalerie, et ils furent défaits. Ibn Ḥoudeïdj partit vers Barḳat, puis revint à Alexandrie. Ibn Aboû Ḥoudheïfat envoya contre lui une autre armée et le combat s'engagea à Kharbatâ[1] le 1er du mois de Ramaḍân 36. L'armée (de l'émir) fut défaite et les partisans de ʿOuthmân occupèrent Kharbatâ.

Cependant Mouʿâwiyat ibn Aboû Soufîân[2] s'avança dans la direction d'al Fousṭâṭ et campa à Salamant[3], en Chawwâl. Ibn Aboû Ḥoudheïfat alla à sa rencontre, à la tête des Égyptiens, et le combattit, puis on convint de constituer des otages et de suspendre les hostilités. Ibn Aboû Ḥoudheïfat laissa en Égypte comme remplaçant al Ḥakam ibn aṣ Ṣalt et partit comme otage avec Ibn ʿOudeïs et un certain nombre des meurtriers de ʿOuthmân. Arrivés à Lydda, Mouʿâwiyat les y fit emprisonner et alla à Damas. Ils s'enfuirent de la prison; l'émir de Filastîn les poursuivit et les tua en Dhoû'lḥidjdjat de l'an 36.

§ IV. Ḳaïs ibn Saʿd ibn ʿOubâdat al Anṣârî, fut investi par l'émir des croyants ʿAlî ibn Aboû Ṭâlib, que Dieu l'agrée! quand il apprit l'échec d'Ibn Aboû Ḥoudheïfat. Il cumula la prière et l'impôt. Il entra à Miṣr, le 1er Rabîʿ 1er de l'an 37. Les Khâridjis[4] s'étant alliés à Kharbatâ avec les partisans de ʿOuthmân, il leur envoya des présents[5] et ils lui adressèrent des ambassadeurs qu'il traita avec

(1) C'est l'ancienne Ἀνδρόπολις des Grecs, à quelques lieues au sud-est de Damanhour (l'ancienne Ερμόπολις). Cf. Amélineau, *Géographie de l'Égypte à l'époque copte*, p. 221.

(2) Après le meurtre de ʿOuthmân, ʿAlî fut proclamé khalife mais trouva un redoutable concurrent dans Mouʿâwiyat ibn Aboû Soufîân qui devait fonder plus tard la dynastie des Oumayyades.

(3) A quelques lieues au sud-ouest de Bilbeïs sur la route du Caire. Aboû'l Maḥâsin, quoique généralement plus développé que Maḳrîzî, ne mentionne pas cette ville (éd. Juynboll, t. I, p. 106, l. 16).

(4) Secte révolutionnaire qui rejetait ʿAlî et Mouʿâwiyat, les deux prétendants au khalifat et tenta de les assassiner tous deux, mais ʿAlî seul succomba.

(5) اعطياتهم, litt. : « leurs soldes ». Cette expression semblerait indiquer que ces Khâridjis faisaient partie des troupes égyptiennes. Le texte correspondant d'Aboû'l Maḥâsin (éd. Juynboll, t. I, p. 110) diffère assez notablement.

honneur. C'était un homme de sens. ʿAmrou ibn al ʿAṣi et Mouʿâwiyat ibn Aboû Soufîân s'efforcèrent de l'expulser de l'Égypte afin de s'en rendre maîtres, car elle donnait un contingent à l'armée de ʿAlî, que Dieu l'agrée! Par la finesse et la ruse, il se défendit contre eux et ils ne purent rien contre l'Égypte, jusqu'au jour où Mouʿâwiyat fit desservir Ḳaïs auprès de ʿAlî, répandant le bruit que Ḳaïs était de ses partisans et qu'il lui envoyait secrètement des lettres et des instructions. Les espions de ʿAlî entendirent ce bruit, et Mouḥammad ibn Aboû Bakr[1] et ʿAbd Allah ibn Djaʿfar ne cessèrent (d'agir) sur ʿAlî jusqu'à ce qu'il écrivît à Ḳaïs ibn Saʿd lui ordonnant de comparaître devant lui.

Il avait gouverné l'Égypte, jusqu'à son rappel, quatre mois et cinq jours. Il fut déplacé le 5 passé de Radjab de l'année 37. Alors fut gouverneur :

§ V. Al Achtar Mâlik ibn al Ḥârith ibn Khâlid an Nakhaʿî au nom de l'émir des croyants ʿAlî ibn Aboû Ṭâlib. Arrivé à al Ḳoulzoum[2], il absorba du miel (empoisonné) et mourut. Cette aventure ayant été connue de Mouʿâwiyat et de ʿAmrou, celui-ci dit : « Dieu a des armées de miel ». Puis fut gouverneur :

§ VI. Mouḥammad ibn Aboû Bakr aṣ Ṣiddîḳ au nom de ʿAlî qui réunit entre ses mains la prière et l'impôt. Il entra en Égypte, au milieu de Ramaḍân de l'an 37. Il détruisit les maisons des partisans de ʿOuthmân, pilla leurs biens, enferma leurs enfants. Alors ils lui déclarèrent la guerre, puis il fit la paix sous la condition de les envoyer à Mouʿâwiyat. Ils rejoignirent Mouʿâwiyat en Syrie. Alors Mouʿâwiyat envoya ʿAmrou ibn al ʿÂṣi à la tête des armées syriennes vers al Fousṭâṭ. Ibn Aboû Bakr se cacha; mais Mouʿâwiyat ibn Ḥoudeïdj s'empara de lui, le fit placer dans le ventre d'un âne mort et consumer par le feu[3], le 14 passé de Ṣafar de l'année 38. Son gouvernement avait été été de cinq mois. Puis gouverna :

§ VII. ʿAmrou ibn al ʿÂṣi, pour la seconde fois, au nom de Mouʿâwiyat ibn Aboû Soufîân, que Dieu l'agrée! Ce gouvernement débuta avec le mois de Rabîʿ 1er de l'an 38. Il réunit la prière et l'impôt. L'Égypte fut pour lui une proie, une fois

(1) Il était fils d'Aboû Bakr aṣ Ṣiddîḳ, le premier khalife. Il fut le sixième gouverneur d'Égypte, comme il est dit plus loin.

(2) L'ancienne Κλύσμα, près de Suez.

(3) Une rue d'al Fousṭâṭ s'appellait zouḳâḳ al djoûf « la rue du ventre » parce que, disait-on, c'était l'endroit de cette sauvage exécution (Ibn Douḳmâḳ, IV, p. 23, l. 16 et seq.). Une légende toujours vivace dit qu'un fidèle de Mouḥammad retrouva son crâne et l'ensevelit en une mosquée d'al Fousṭâṭ qui porte encore le nom de djâmiʿ Mouḥammad ibn Aboû Bakr (Aly Pacha Moubarek, *Khiṭaṭ*, t. V, p. 102).

que les armées eurent reçu leurs soldes et que leur subsistance eut été assurée. Puis ʿAmrou se rendit à l'arbitrage[1] et laissa pour le remplacer son fils ʿAbd Allah, d'autres disent Khâridjat ibn Ḥoudhâfat, puis il retourna en Égypte. Alors les Banoû Lakhm : ʿAbd ar Raḥmân, Ḳaïs et Yazîd s'engagèrent à tuer ʿAlî, Mouʿâwiyat et ʿAmrou et ils fixèrent un soir de Ramaḍân 40. Chacun alla vers celui qui lui était réservé, صاحبه : Yazîd était celui qui était désigné pour ʿAmrou, هوصاحب عمرو. Or une indisposition survint à ʿAmrou qui l'empêcha de paraître à la mosquée : ce fut Khâridjat qui fit la prière publique (à sa place) : Yazîd fondit sur lui et le frappa à mort. On l'amena devant ʿAmrou auquel il dit : «Par Dieu ! ô ʿAmrou, ce n'est pas un autre que toi que je voulais. — Mais Dieu voulait Khâridjat» répondit ʿAmrou. Quelle divine inspiration est celle du poète qui dit :

Que n'a-t-il plu à Dieu, puisqu'elle (la destinée ?) sacrifiait Khâridjat pour ʿAmrou, qu'elle
[sacrifiât pour ʿAlî n'importe quel être humain !

ʿAmrou chargea Charîk ibn Samî d'une expédition contre Lawâtat peuple berbère : il fit cette expédition en 40 et les soumit. Puis ils se révoltèrent. ʿOuḳbat ibn Nâfiʿ fut alors envoyé contre eux en l'an 41, les combattit et les défit. Il chargea ce même ʿOuḳbat d'une expédition contre Hawwârat et chargea Charîk ibn Samî
P. 301. d'une expédition contre Labdat : ces deux expéditions eurent lieu en 43, puis ils levèrent le camp comme ʿAmrou était au paroxysme du mal dont il devait mourir. Dans la nuit du *fiṭr* (rupture du jeûne) il mourut; ʿAbd Allah ibn ʿAmrou (son fils) lava son corps et le fit porter au mouṣallâ (oratoire); il pria sur lui et il n'y eut pas un seul (Musulman) assistant à la fête (du *fiṭr*) qui ne priât sur lui. Puis ʿAbd Allah fit la prière publique de la fête. Son père l'avait nommé son remplaçant.

ʿAmrou ibn al ʿÂṣi laissait soixante-dix *bouhâr* de dinars. Le bouhar, بهار, est une peau de bœuf d'une contenance de deux ardebs égyptiens[2].

(1) الحكومة. Mouʿâwiyat et ʿAlî ayant convenu après la bataille de Ṣiffîn (38 de l'Hégire) de soumettre leurs prétentions à un arbitrage, une réunion célèbre fut tenue à cet effet. Le délégué choisi par Mouʿâwiyat était ʿAmrou.

(2) D'après les auteurs arabes, le *bouhâr* est un poids de plusieurs centaines de livres — on n'est pas d'accord sur le chiffre exact. Les uns pensent que c'est un mot arabe, d'autres que c'est un mot copte. Sauvaire l'estime à deux cent soixante-sept kilogrammes et demi environ (*Journal asiatique*, année 1884, VIIIe série, t. III, p. 402 à 404). Si le dire de Maḳrîzî est exact, on peut comparer bouhâr au mot latin *boarium* «de bœuf» d'où aurait pu dériver un mot byzantin puis copte de la forme : *βοάριον*, ⲃⲟⲁⲣⲓⲟⲛ. C'est peut-être d'un mot semblable qu'est venu le mot arabe : بهار «bahâr» qui ne diffère du précédent que par la première voyelle et qui désigne la plante appelée *buphthalmum*, *βούφθαλμον* de Dioscoride; Avicenne dit : هو الذى يسمى كاو جشم اى عين البقر, cf. Dioscoride (éd. Sprengel, Leipzig, 1880, t. II, p. 561).

Quand la mort approcha il les fit apporter et dit : «Qui les prendra avec ce qu'ils contiennent ?» Ses deux fils refusèrent de les prendre et dirent : «Il faut d'abord que tu rendes leur dû à tous ceux qui ont des droits». Il répondit : «Je n'arriverai pas à en réunir deux». Mouʿâwiyat, ayant appris cela, dit : «Nous, nous les prendrons avec ce qu'ils contiennent». Puis fut gouverneur :

§ VIII. ʿOutbat ibn Aboû Soufiân, au nom de son frère Mouʿâwiyat ibn Aboû Soufiân, pour la prière (exclusivement). Il arriva en Dhoû'l ḳaʿdat 43 et séjourna un mois, puis il se rendit chez son frère, laissant, pour remplaçant, ʿAbd Allah ibn Kaïs ibn al Ḥârith. Celui-ci avait de la violence dans le caractère et les gens, détestant son autorité, la repoussèrent. ʿOutbat, à cette nouvelle, revint à Miṣr, monta en chaire et dit : «O peuple d'Égypte, vous êtes excusables s'il y a quelque résistance de votre part contre quelque tyrannie à votre égard. Maintenant votre chef est celui qui, quand il a parlé, agit et, si vous refusez, vous repousse (?) دراكم, par la main; si vous refusez encore, vous repousse par le glaive[1], puis il renvoie, رجا[2], à la fin ce qui a été obtenu (*sic*)[3] en premier lieu. Le contrat[4] (de gouvernés à gouvernants) est réciproque[5]. Vous nous devez l'obéissance, nous vous devons la justice. Qui de vous le transgresse ne peut attendre de protection auprès de son patron, صاحبه.» Alors les Égyptiens de (tous) les côtés de la mosquée lui crièrent : Obéissance ! obéissance ! et il leur cria : Justice ! l. 10.
justice ! puis il descendit. Puis Mouʿâwiyat lui conféra à la fois la prière et l'impôt.

ʿOutbat chargea ʿAlḳamat ibn Yazîd d'une expédition contre Alexandrie à la

(1) Aboû'l Maḥâsin (éd. Juynboll, I, p. 140) donne le même texte avec : دوآءكم au lieu de : دراكم et : اتيتم au lieu de : وان ابيتم la seconde fois. Le sens serait : «et si vous refusez votre remède (*sic*), دوآكم, de sa main, vous recevrez votre remède de son glaive».

(2) Il faudrait : ارجا. Du moins, la première forme : رجاء n'est pas donnée par les dictionnaires. Aboû'l Maḥâsin donne : جا «est venu».

(3) Telle qu'elle est dans l'édition de Boûlâḳ, cette phrase est inintelligible. Avec le texte d'Aboû'l Maḥâsin, on a littéralement : «puis vient à la fin ce qui a été obtenu en premier lieu». Il est clair qu'il faut dire : «ce qui n'a pas été obtenu» et lire : ما ما ادرك en répétant la particule : ما une fois, avec le sens de «ce qui» et, une seconde fois, avec le sens de «ne... pas». Ce n'est qu'en admettant cette correction et en substituant : جاء (du texte d'Aboû'l Maḥâsin) à : رجاء (du texte de Maḳrîzî), que l'on obtient un sens convenable.

(4) البيعة, litt. : «le contrat», terme consacré en arabe pour reconnaître la proclamation d'un chef, spécialement du khalife.

(5) شائعة — Aboû'l Maḥâsin : متتابعة. L'un et l'autre mot contiennent le sens de «attachement, adoption d'une doctrine».

tête de douze mille hommes du diwân[1] pour qu'elle leur fût affectée en *ribâṭ*[2]. ʿOutbat partit ensuite comme *mourâbiṭ* (dévoué au ribât)[3], en Dhoû'lḳaʿdat 44, vers Alexandrie où il mourut. Il avait laissé, comme son remplaçant sur l'Égypte, ʿOuḳbat ibn ʿÂmir al Djouhanî. Son gouvernement fut de six mois. Puis gouverna :

§ IX. ʿOuḳbat ibn ʿÂmir ibn ʿAbs al Djouhanî au nom de Mouʿâwiyat qui lui confia la prière et l'impôt. Il était versé dans le Coran, le droit, la doctrine, la poésie, il avait participé à l'Hégire, était des Compagnons et des Musulmans de la première heure.

Puis Maslamat ibn Moukhallad[4] al Anṣârî étant allé auprès de Mouʿâwiyat, celui-ci lui donna le gouvernement de l'Égypte, lui ordonnant de le cacher à ʿOuḳbat ibn ʿÂmir. Il donna à ʿOuḳbat le gouvernement de la mer et lui ordonna d'aller à Rhodes. Maslamat arriva donc, sans faire connaître sa nomination, et partit avec ʿOuḳbat pour Alexandrie. Comme il était en marche, Maslamat prit place sur le siège de son gouvernement. ʿOuḳbat l'ayant appris, dit : «Est-ce donc (à la fois) révocation et exil?».

Sa destitution eut lieu, le 10 des derniers jours de Rabîʿ I de l'an 47. Son gouvernement avait été de deux ans et trois mois. Puis gouverna :

§ X. Maslamat ibn Moukhallad ibn Ṣâmit ibn Nayyâr al Anṣârî au nom de

[1] Sans doute le diwân de l'armée. Cf. les chapitres relatifs à cette institution (texte arabe, t. I, p. 91 et seq.). Il semble qu'il y ait ici une opposition entre le diwân qui représenterait l'armée en campagne, et le ribâṭ qui représenterait l'armée cantonnée en un point spécial.

Au sujet du diwân, je dois rectifier ma traduction du texte relatif aux troupes du drapeau (éd. arabe, t. I, p. 297, l. 5 et seq.). Le mot : دعوة من الديوان, veut dire : «la désignation dans le registre d'inscription» ce qu'on appelle aujourd'hui, chez nous : «l'immatriculation des soldats». Le «diwân» n'est pas, en cet endroit, comme je l'ai cru d'abord «le conseil», mais bien «le registre d'immatriculation des troupes». Cf. le même texte cité d'après al Ḳouḍâʿî, dans Ibn Khallikân (éd. de Boûlâḳ, t. I, p. 347, trad. de Slane, II, 87).

[2] Sur le ribâṭ, الرباط, voir une note très complète de Sauvaire, *Description de Damas*, dans *Journal asiatique*, IXe série, t. V (mai-juin, 1895), p. 381. Le ribâṭ est toute ville frontière d'où on chasse l'ennemi; à l'origine, c'est l'endroit où l'on attache, ربط, les chevaux. Il a aussi le sens de couvent et, par extension, d'hôtellerie. Voir le chapitre des ribâṭ à la fin de cet ouvrage (texte arabe, t. II, p. 427).

[3] Le mourâbiṭ, المرابط, est celui qui demeure dans le ribâṭ. C'est de là que vient le nom des Almoravides d'Afrique et d'Espagne. Le synonyme est : al mouthâghir, المثاغر, de *thogr* «frontière», ثغر, synonyme de ribâṭ. Les expressions : المرابط, المثاغر font partie du protocole des sultans et émirs musulmans.

[4] مخلد et non : محمد, comme le porte fautivement, ici, l'édition de Boûlâḳ. Quelques lignes plus bas, le nom est correctement transcrit.

Mouʿâwiyat qui lui conféra à la fois la prière, l'impôt et la guerre, الغزو. Ses expéditions se succédèrent sur terre et sur mer. C'est sous son émirat que les Roûm descendirent sur le Paralos[1], en 53, et que Wardân affranchi de ʿAmrou ibn al ʿÂṣi trouva le martyre à la tête d'une troupe de Musulmans.

Il détruisit tout ce que ʿAmrou avait construit du masdjid et le construisit l. 20.
(à nouveau) et il ordonna de construire les minarets de tous les masdjids sauf ceux (des khiṭṭats de) Khaoulân et Toudjaïb[2].

Il alla à Alexandrie en l'an 60, laissant comme remplaçant ʿÂbs ibn Saʿîd. Mouʿâwiyat ibn Aboû Soufîân mourut en Radjab de cette même année, laissant pour successeur son fils Yazîd ibn Mouʿâwiyat qui maintint Maslamat et lui écrivit de recevoir le serment de fidélité, البيعة. Toute l'armée le prêta, sauf ʿAbd Allah ibn ʿAmrou ibn al ʿÂṣi. ʿÂbs commanda du feu pour incendier la porte de la maison de ʿAbd Allah; alors celui-ci prêta le serment de fidélité à Yazîd. Maslamat arriva d'Alexandrie et réunit aux mains de ʿÂbs la police[3] et la justice, en 61.

Moudjâhid a dit : «Je priais derrière Maslamat ibn Moukhallad. Il lut à haute voix la sourat de la *Vache* (la deuxième du Coran) et il ne négligea ni un *alif* ni un *waou*»[4].

Ibn Lahîʿat, d'après al Ḥarth ibn Yazîd dit : «Maslamat ibn Moukhallad nous

[1] Le nom de Paralos, en arabe : *al borollos*, البرلس, est conservé aujourd'hui dans celui d'un petit district de la province de Gharbieh (Boinet, *Dict. géographique de l'Égypte*, p. 126 et 588). Cf. Amélineau, *Géographie de l'Égypte*, p. 104. Aux renseignements donnés par ce savant, il faut ajouter que le grec *πάραλος* signifie proprement le littoral. Kircher (*Lingua ægypt.*, p. 290) donne, comme équivalent du copte : ϯⲡⲁⲣⲁⲗⲓⲁ, l'arabe : الساحل. Dans le texte du martyre de Jean de Phanidjoït édité par M. Amélineau (*Journal asiatique*, VIIIe série, t. IX, p. 144) le même mot représente le littoral de la Syrie, que les Arabes appellent communément : الساحل. Cf. ce que j'en ai dit dans notre *Bulletin*, t. I, p. 118.

Il est donc vraisemblable qu'à l'origine le mot *al borollos* désignait tout le littoral méditerranéen de l'Égypte, et que c'est ainsi qu'il faut le comprendre dans ce passage.

[2] Au chapitre de djâmiʿ ʿAmrou (éd. arabe, t. II, p. 247, l. 36 et seq.) l'auteur donne des détails à ce sujet. Cf. Ibn Doukmâḳ (IV, p. 62, l. 17).

[3] الشرط. Il faut lire : الشرطة, comme cela est toujours écrit. C'est la leçon d'Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 150) qui donne rigoureusement le même texte. Comme, cependant, il y avait plusieurs *chourṭat*, شرطة (ou plutôt plusieurs *maisons de la chourṭat*, دار الشرطة) on pourrait, à la rigueur, admettre la leçon de l'édition de Boûlâḳ en vocalisant : الشُرَط. Ce serait alors le pluriel de : الشرطة. Mais je crois plutôt à une faute d'impression.

[4] Ceci semble indiquer que le *waou*, و, était considéré à cette époque comme la dernière lettre de l'alphabet, tandis qu'aujourd'hui le و est tantôt la pénultième, tantôt l'antépénultième. Le sens serait donc : «Il ne négligeait aucune lettre depuis l'*alif* jusqu'au *waou*».

faisait la prière; il se tenait debout à (celle de) midi[1]. Souvent quelqu'un[2] lisait (la sourate de) la *Vache*».

Maslamat mourut, étant en fonctions, le cinquième jour avant la fin de Radjab 62. Son gouvernement fut de quinze ans, quatre mois. Il eut comme remplaçant ʿÂbs ibn Saʿîd. Puis gouverna :

§ XI. Saʿîd ibn Yazîd ibn ʿAlḳamat ibn Yazîd ibn ʿAouf al Azdî, originaires de Palestine. Il arriva, le 1er Ramaḍân de l'an 62. ʿAmrou ibn Ḳaḥzam al Khaoûlânî alla à sa rencontre et dit: «Que Dieu pardonne à l'émir des croyants! N'y a-t-il pas chez nous cent (hommes), tous jeunes comme toi, dont un serait devenu notre gouverneur?». Les Égyptiens ne cessèrent de le haïr, de le combattre et de le mépriser jusqu'à ce que mourut Yazîd ibn Mouʿâwiyat et que ʿAbd Allah
l. 30. ibn az Zoubaïr, que Dieu agrée! se proclama (khalife). Les Khâridjis qui étaient en Égypte se soulevèrent et soutinrent publiquement ses prétentions; quelques-uns d'entre eux allèrent vers lui. Il envoya alors à ʿAbd ar Raḥman ibn Djouḥdam (des ordres); celui-ci arriva et destitua Saʿîd. Son gouvernement avait été de deux ans moins un mois. Puis gouverna :

§ XII. ʿAbd ar Raḥman ibn ʿOutbat ibn Djouḥdam au nom de ʿAbd Allah ibn az Zoubaïr. Il entra en Chaʿbân de l'an 64, à la tête d'une armée considérable de Khâridjis qui prononcèrent publiquement le *taḥkîm*, التحكيم[3], et en enseignèrent la doctrine. L'armée s'enthousiasma pour cela et les gens prêtèrent serment, bien

[1] A la prière des autres moments de la journée, il restait assis comme les autres. C'était le privilège du chef de la prière de rester debout. Quand ʿAmrou voulut avoir une chaire (*minbar*), le khalife ʿOumar, très rigoriste, s'y opposa en disant : «Ne te suffit-il pas de rester debout quand les autres restent assis?». Cf. notre auteur au chapitre d'al djâmiʿ al ʿatîḳ (éd. arabe, t. II, p. 247, l. 27).

[2] الرجل, litt. : «l'homme», c'est-à-dire celui qui était désigné. Cependant, une telle expression n'étant guère conforme au génie de la langue arabe, on peut supposer que : الرجل a ici un sens particulier comme dans l'exemple cité par Dozy, *Supplément*, où il désigne spécialement : «l'homme distingué par son savoir et sa piété». Cf. la note 5 de la page 131.

[3] La doctrine des Khâridjis se résumait dans la formule : لا حكم الا بالله, *la ḥoukma illâ billahi* «il n'y a de jugement qu'en Dieu». Suivant un procédé particulier de la langue arabe, le mot principal de la formule, c'est-à-dire *ḥoukm* «jugement», a donné naissance au verbe : حكّم, *ḥakkamma* (seconde forme de la racine : حكم) d'où le nom verbal : تحكيم, *taḥkîm* qui signifie : «prononcer la formule du *ḥoukm*, adopter la doctrine du *ḥoukm*». Cette formule devint la devise des Khâridjis lorsqu'ils refusèrent d'accepter le jugement des arbitres sur les prétentions de ʿAlî et Mouʿâwiyat (voir plus haut, p. 160, note 1). D'une façon générale les Khâridjis refusent de reconnaître l'autorité humaine quelle qu'elle soit et n'admettent que l'autorité divine qu'ils interprètent d'ailleurs à leur gré. Cf. Brunnow, *Die Charidshiten*, Leyde, 1884.

que la haine restât dans le cœur des partisans des Oumayyades. Puis Marwân ibn al Ḥakam fut reconnu (khalife) par les Syriens, et les Égyptiens étaient secrètement avec lui. Il marcha donc vers l'Égypte et envoya son fils ʿAbd al ʿAzîz, à la tête d'une armée, vers Aïlat pour qu'il pénétrât en Égypte de ce côté. Ibn Djouḥdam réunit des troupes pour faire la guerre et creusa, en un mois, le khandaḳ c'est-à-dire le khandaḳ (fossé) qui est à l'est d'al Ḳarâfat[1]. Marwân arriva; Ibn Djouḥdam engagea la bataille contre lui et beaucoup furent tués des deux côtés; puis ils firent la paix. Marwân entra, le 10 des derniers jours de Djoumadâ I 65. Le temps (de gouvernement) d'Ibn Djouḥdam fut de neuf mois.

Marwân répandit les largesses. Tout le monde lui prêta serment, sauf quelques-uns des Maʿâfir qui déclarèrent ne pas révoquer leur serment de soumission à Ibn
Zoubaïr. Marwân leur fit couper le cou : ils étaient trois cents. Ce fut au milieu de P. 302.
Djoumadâ II. A ce moment, mourait ʿAbd Allah ibn ʿAmrou ibn al ʿÂṣi et on ne put conduire son convoi funèbre au cimetière à cause du soulèvement de l'armée contre Marwân.

Marwân confia la prière et l'impôt d'Égypte à son fils ʿAbd al ʿAzîz et partit, étant resté deux mois, à la première lune de Radjab[2].

§ XIII. ʿAbd al ʿAzîz ibn Marwân ibn al Ḥakam ibn Aboû'l ʿÂṣi, Aboû'l Aṣbagh, gouverna au nom de son père, depuis la première lune de Radjab 65[3], pour la prière et l'impôt. Son père étant mort, on proclama, après lui, ʿAbd al Malik ibn Marwân qui maintint son frère ʿAbd al ʿAzîz.

La peste survint à Miṣr l'an 70. ʿAbd al ʿAzîz la quitta et s'installa à Ḥalouân qu'il prit pour demeure et résidence; il y plaça les officiers, الاعوان, y bâtit des maisons et des mosquées, lui donna la plus remarquable prospérité, y planta des palmiers et des vignes. Il célébra (la fête de) ʿArafat[4] à Miṣr, et il fut le premier qui le fit, en l'année 71.

Il dirigea une expédition vers la mer pour combattre Ibn az Zoubaïr, en l'an 72.

Il mourut, le 13 passé de Djoumadâ I de l'an 86. Son gouvernement fut de vingt ans, dix mois, treize jours. Puis gouverna :

§ XIV. ʿAbd Allah ibn ʿAbd al Malik ibn Marwân, au nom de son père, pour

[1] Voir, sur ce fossé, l'article spécial à la fin de l'ouvrage (texte arabe, t. II, p. 458, l. 15).

[2] L'édition de Boûlâḳ dit : Ramaḍân, mais Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 184) dit : Radjab, avec raison, car, de Djoumadâ I à Ramaḍân, il y a trois mois. Cf. Wüstenfeld, *Statthalter*, 1re partie, p. 34.

[3] Voir la précédente note.

[4] La fête de ʿArafat se célèbre à la Mecque au moment du pèlerinage le 9 Dhoû'lḥidjdjat. L'innovation de ʿAbd al ʿAzîz fut, sans doute, de la célébrer aussi à Miṣr.

l'impôt et la prière. Il entra, le lundi 11 passé de Djoumadâ II de l'an 86; il avait alors vingt-neuf ans. Son père lui avait bien recommandé, تقدم اليه, de suivre les traces de son oncle ʿAbd al ʿAzîz. Mais il changea tous les gouverneurs (de provinces), العُمّال, et les officiers, الاصحاب[(1)].

ʿAbd al Malik étant mort, son fils al Walîd ibn ʿAbd al Malik fut reconnu khalife. Il maintint son frère ʿAbd Allah. Sur son ordre, ʿAbd Allah fit rédiger les *diwâns* d'Égypte en arabe, alors qu'ils étaient rédigés, jusque-là, en copte.

Sous son gouvernement, il y eut une disette de récolte; on considéra cela comme un mauvais présage, car c'était la première calamité que l'on vit en Égypte, et ʿAbd Allah était vénal[(2)].

Puis il se rendit auprès de son frère, en Ṣafar 88, laissant pour remplaçant ʿAbd ar Raḥmân ʿAmrou ibn Ḳaḥzam al Khaoûlânî et les Égyptiens étaient dans une profonde calamité.

Il éleva le toit du masdjid djâmiʿ (de ʿAmrou) en 89.

Puis il fut révoqué. Son gouvernement avait été de trois ans, dix mois. Puis gouverna :

§ XV. Ḳourrat ibn Charîk ibn Marthad ibn al Ḥarith al ʿAbsî au nom d'al Walîd ibn ʿAbd al Malik, pour la prière et l'impôt d'Égypte. Il arriva en ce pays, le lundi 13 passé de Rabîʿ I 90. ʿAbd Allah ibn ʿAbd al Malik partit de l'Égypte avec tout ce dont il s'était emparé. Mais, dans la région du Jourdain, Ḳourrat mit la main sur lui et prit tout ce qu'il avait, qu'il fit envoyer à son frère (le khalife).

Al Walîd ayant ordonné qu'on détruisît ce que ʿAbd al ʿAzîz avait édifié dans le masdjid, on procéda à la destruction, au commencement de l'année 92, et à la reconstruction.

Ḳourrat ibn Charîk fit défricher birkat al Ḥabach et, de morte qu'elle était, il en fit une terre vivante où on planta les cannes à sucre. On l'appela alors iṣṭabl Ḳourrat et iṣṭabl al Ḳâch[(3)].

(1) C'est le pluriel de : صاحب, *ṣâḥib*. Ce mot qui signifie «possesseur, maître» et aussi «ami, compagnon» est, dans le premier sens, généralement accompagné de la mention de la chose possédée : صاحب البيت, *ṣâḥib al beït* «possesseur de la maison»; صاحب الكتاب, *ṣâḥib al kitâb* «possesseur (et quelquefois : auteur) du livre», etc. Ce terme de *ṣâḥib* isolé s'est appliqué généralement à tous les possesseurs d'offices administratifs et même, plus tard, est devenu un des titres officiels des vizirs (voir notre auteur, texte arabe, t. II, p. 223, l. 16 et seq.).

(2) Le texte d'Aboû'l Maḥâsin est plus explicite (t. I, p. 233). On vit un mauvais présage dans la nouveauté (litt. : «la virginité» كعبة) de cet événement (coïncidant) avec la tyrannie de ce gouverneur, car il était vénal et s'emparait des biens provenant de l'impôt ou autrement.

(3) Ces détails et d'autres plus circonstanciés se retrouvent dans le chapitre important consacré à cette région (texte arabe, t. II, p. 152 et seq.). Cf. Silvestre de Sacy, *Abd al Latif*, p. 400.

Puis il mourut, étant en fonctions, la nuit de (mercredi à) jeudi du sixième jour avant la fin de Rabîʿ I 96. Il laissait comme remplaçant, pour l'armée et l'impôt[(1)], ʿAbd al Malik ibn Rifâʿat. Son gouvernement avait été de six ans et quelques jours. Puis gouverna :

§ XVI. ʿAbd al Malik ibn Rifâʿat ibn Khâlid ibn Thâbit al Fahmî, au nom d'al Walîd ibn ʿAbd al Malik pour la prière. Al Walîd mourut et eut pour successeur Soulaïmân ibn ʿAbd al Malik qui maintint Ibn Rifâʿat, puis Soulaïmân mourut et ʿOumar ibn ʿAbd al ʿAzîz fut proclamé khalife : il destitua Ibn Rifâʿat dont le gouvernement fut de trois ans. Puis gouverna :

§ XVII. Ayyoûb ibn Chourḥabîl ibn Aksoûm ibn Abrahat ibn aṣ Ṣabbâḥ, au nom de ʿOumar ibn ʿAbd al ʿAzîz, pour la prière, en Rabîʿ I 99. Vint alors un rescrit de l'émir des croyants ʿOumar ibn ʿAbd al ʿAzîz ordonnant d'augmenter les taxes, اعطيات, de la population en général. On proscrivit[(2)] les boissons fermentées; on en brisa les débits qui furent désormais interdits, et on fit payer aux contrevenants 25,000 dinars.

Les Coptes furent dépouillés de leurs propriétés (litt. : «les héritages» المواريث) dans les campagnes, الكور, dont les Musulmans prirent possession[(3)]; on interdit à la population les bains publics[(4)].

(1) Nous avons vu que le gouvernement de l'Égypte comportait la prière : الصلاة et l'impôt : الخراج. Si ce n'est pas une fausse leçon, il semble qu'il y ait ici la mention d'une troisième branche de l'administration. Comme l'auteur ajoute plus loin que le khalife donna la prière à ʿAbd al Malik, on pourrait conclure que le gouverneur pouvait déléguer ses autres pouvoirs : l'impôt et l'armée. On trouve, en effet, diverses mentions de sous-gouverneurs pour l'impôt et la police : الشرطة. Celui qui administrait l'impôt paraît avoir été nommé tantôt par le khalife directement, tantôt par le gouverneur. Cf. *Mém. de la Mission archéologique du Caire*, t. VI, p. 343 et seq.

(2) L'édition de Boûlâḳ porte : خمرت الخمر, d'autres mss : حرمت الخمر. Si la première leçon est exacte, il y a un jeu de mots sur le sens de : خمر qui veut dire, d'une part : «dissimuler, forcer à cacher» par extension «proscrire» et, d'autre part «fermenter».

(3) Sur le régime foncier de l'Égypte, voir ce que dit notre auteur, en différents endroits (texte arabe, t. I, p. 76 à 87; p. 294, l. 15 à p. 295, l. 28; t. II, p. 259, l. 27 et seq.). Bien que les auteurs arabes ne s'entendent point sur les conditions établies par la conquête, il semble bien que la principale de ces conditions était que les Arabes ne pourraient occuper qu'Alexandrie et Miṣr (al Fousṭâṭ) s'interdisant à eux-mêmes l'occupation des campagnes. Mais cela n'était pas du goût de ceux qui succédèrent aux conquérants et ʿOumar ibn ʿAbd al ʿAzîz, musulman fanatique, nia l'authenticité de ces engagements. Dès lors, l'expropriation des Coptes commença et, avec elle, la rapide propagation de l'islamisme chez les paysans (fellâhs). Telle est la signification de cette phrase de Maḳrîzî.

Cf. Silvestre de Sacy, *Mémoire sur la nature et les révolutions du droit de propriété territoriale en Égypte*, etc. (*Mémoires de l'Institut royal de France*, t. I, p. 1-165.)

(4) Comme étant des lieux de plaisir et même de débauche.

ʿOumar ibn ʿAbd al ʿAzîz mourut et eut pour successeur Yazîd ibn ʿAbd al Malik qui maintint Ayyoûb à la prière [1] jusqu'à sa mort qui arriva le 11 ou, suivant d'autres, le 17 passé de Ramaḍân 101. Son gouvernement avait duré deux ans et demi. Puis gouverna :

§ XVIII. Bichr ibn Ṣafwân al Kalbî, au nom de Yazîd ibn ʿAbd al Malik. Il arriva en Égypte, le 17 passé de Ramaḍân de l'an 101. C'est sous son émirat que les Roûm descendirent à Tinnîs [2].

Puis Yazîd l'investit du gouvernement de l'Ifriḳiyat et il s'y rendit en Chawwâl 102, laissant comme remplaçant son frère Ḥanḍhalat. Puis gouverna :

l. 3o. § XIX. Ḥanḍhalat ibn Ṣafwân, en remplacement de son frère; il fut confirmé par Yazîd ibn ʿAbd al Malik. Il sortit vers Alexandrie en l'année 103, laissant comme remplaçant (à al Fousṭâṭ) ʿOuḳbat ibn Maslamat at Toudjaïbî. Yazîd ibn ʿAbd al Malik écrivit, en l'année 104, de briser les idoles et les statues; elles furent toutes brisées et les statues disparurent [3]. Yazîd ibn ʿAbd al Malik étant mort, Hicham ibn ʿAbd al Malik fut proclamé (khalife); il déplaça Ḥanḍhalat en Chawwâl 105; son gouvernement avait été de trois ans. Puis gouverna :

§ XX. Mouḥammad ibn ʿAbd al Malik ibn Marwân ibn al Ḥakam au nom de son frère Hichâm ibn ʿAbd al Malik pour la prière. Il entra en Égypte, le 11 passé de Chawwâl de l'an 105. Une peste violente éclata à Miṣr et Mouḥammad remonta vers le Ṣaʿîd, fuyant la peste, pendant quelques jours, puis il revint [4] et quitta l'Égypte qu'il ne gouverna guère qu'un mois. Il se dirigea vers le Jourdain. Alors gouverna :

§ XXI. Al Hourr ibn Yoûsouf ibn Yaḥiâ ibn al Ḥakam, au nom de Hichâm ibn ʿAbd al Malik, pour la prière. Il entra, le 3 passé de Dhoû'lḥidjdjat 105. C'est sous son émirat qu'eurent lieu les premières mésintelligences avec les Coptes, en l'an 107. Il campa [5] à Damiette trois mois, puis il alla trouver Hichâm ibn ʿAbd

(1) L'impôt dut rester entre les mains de Ḥayyân ibn Charîḥ que nous avons vu, plus haut, chargé directement par ʿOumar ibn ʿAbd al ʿAzîz de diverses mesures fiscales (texte arabe, t. I, p. 77, l. 33 et p. 295, l. 14).

(2) Cf. plus haut (texte arabe, t. I, p. 177, l. 26).

(3) L'auteur veut dire, sans doute, qu'on n'en fit plus de nouvelles désormais.

(4) Le texte porte : قدم «il s'avança», mais le même verbe a le plus souvent le sens précis de «arriver d'un voyage»; de là le sens de «retourner» qu'il a évidemment ici.

(5) Le texte arabe porte : رابط. Sur le sens particulier de la racine : ربط voir plus haut (p. 162, note 2).

al Malik, laissant comme remplaçant Ḥafṣ ibn al Walîd. Il revint, قدم, en Dhoû'lḳaʿdat de l'an 107.

Le Nil se retira du sol et il fit construire dans la région (quittée par le Nil) [1].

Il fut déplacé en Dhoû'lḳaʿdat 108, ayant donné sa démission à cause de l'hostilité qui régnait entre lui et ʿOubaïd Allah [2] ibn al Ḥabḥâb préposé aux finances P. 3o3.
d'Égypte. Son gouvernement fut de trois ans exactement. Puis gouverna :

§ XXII. Ḥafṣ ibn al Walîd ibn Saïf ibn ʿAbd Allah au nom de Hichâm ibn ʿAbd al Malik, puis il fut déplacé après deux semaines, le jour de l'aḍḥâ [3], sur la plainte de (ʿOubaïd Allah) ibn al Ḥabḥâb. D'après d'autres dires, c'est le dernier jour de l'an 108 qu'il fut déplacé. Puis gouverna :

§ XXIII. ʿAbd al Malik ibn Rifâʿat, une seconde fois, pour la prière. Il arriva de Syrie, malade, le 12 des derniers jours d'al Mouḥarram 109. Son frère al Walîd était son remplaçant depuis le 1er al Mouḥarram. D'autres disent qu'il fut (effectivement) gouverneur depuis le 1er al Mouḥarram et qu'il mourut au milieu du même mois; son gouvernement ne fut que de quinze jours. Puis gouverna son frère :

§ XXIV. Al Walîd ibn Rifâʿat (d'abord) comme remplaçant de son frère, puis il fut confirmé par Hichâm ibn ʿAbd al Malik pour la prière. C'est sous son gouvernement que (la tribu de) Ḳaïs fut transférée en Égypte [4], où il n'y avait alors aucun de ses membres. Wahîb al Iaḥṣoûbî partit comme un fugitif, شاردا, en l'an 117, parce qu'al Walîd avait autorisé les Chrétiens à élever l'église Boû Minâ dans al Ḥamrâ [5].

(1) Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 287) dit : اراضيها «ses terres» c'est-à-dire, sans doute, les terres de Damiette. Peut-être cependant s'agit-il d'al Fousṭâṭ. Voir plus loin (texte arabe, t. I, p. 343, l. 36).

(2) Le texte porte fautivement : عبد au lieu de : عبيد. De nombreuses inscriptions sur des verres trouvés en Égypte ne permettent pas de douter de la vraie lecture. Elles attestent en même temps, par leur multiplicité exceptionnelle, la grande importance du rôle joué par ce personnage. Cf. *Mém. de la Mission archéologique française du Caire*, t. VI, p. 343 et seq. Voir également notre auteur (texte arabe, t. II, p. 261, l. 10 et seq. où est écrit correctement : عبيد).

(3) Dixième jour de Dhoû'lḥidjdjat. C'est ce que les Turcs appellent *ḳourbân beïram*.

(4) Cf. plus haut (texte arabe, t. I, p. 80, l. 5).

(5) Cf. Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 295). Les manuscrits de ce dernier auteur donnent pour le nom de l'église : Ioumamâ, يوما, et : Iouḥanna, يوحنا. Aboû Ṣâliḥ (trad. angl., p. 103) lui donne le nom d'Aboû Minâ et, comme date de fondation, l'année 106. Ibn Doukmâḳ (IV, p. 108, l. 6) écrit : Aboû'l Minâ, ابو المنا. Notre auteur donne à la fin de l'ouvrage des détails sur cette église (texte arabe, t. II, p. 512, l. 4) et sur la révolte de Wahîb, à laquelle il est fait allusion ici d'une façon peu claire. Cf. ce que j'en dis dans notre *Bulletin* (t. I, p. 162).

Il mourut, en fonctions, le 1er Djoumadâ II de l'an 117, laissant pour remplaçant ʿAbd ar Raḥmân ibn Khâlid. Son émirat avait été de neuf ans et cinq mois. Puis gouverna :

§ XXV. ʿAbd ar Raḥman ibn Khâlid ibn Masâfir al Fahmî Aboû'l Walîd au nom de Hichâm ibn ʿAbd al Malik pour la prière.

Sous son émirat, les Roûm descendirent devant Taroûdjat[1], تروجة, et l'assiégèrent. Mais ils furent vaincus et faits prisonniers.

Puis Hichâm le déplaça. Son gouvernement fut de sept mois. Puis gouverna :

§ XXVI. Ḥandhalat ibn Ṣafwân, une seconde fois. Il arriva, le 5 passé d'al Mouḥarram de l'année 109 (lire : 119). Les Coptes se soulevèrent et il fit la guerre contre eux en l'an 121. La tête de Zaïd ibn ʿAlî arriva à Miṣr en l'année 122[2].

Puis Hichâm le nomma gouverneur de l'Ifriḳiat et il laissa pour remplaçant Ḥafṣ ibn al Walîd dans l'émirat de Hichâm (*sic*)[3]. Il partit, le 7 passé de Rabîʿ II de l'an 124. Son gouvernement fut, cette fois, de cinq ans et trois mois. Puis gouverna :

§ XXVII. Ḥafṣ ibn al Walîd al Ḥadramî, une seconde fois, en remplacement de Ḥandhalat pour la prière, puis il fut confirmé par Hichâm ibn ʿAbd al Malik dans[4] la nuit de (jeudi à) vendredi 13 passé de Chaʿbân de l'année 124; celui-ci lui remit l'ensemble des deux fonctions : prière et impôt.

[1] Cette ville, placée au sud du lac Mariotis, à l'entrée du désert de Lybie, a disparu aujourd'hui. Le nom s'en retrouve dans le grand Atlas de la *Description de l'Égypte*, feuille 37 : Teroûgeh, تروجة, et tome XVIII, 3e partie, p. 247. Cf. Ali Pacha Moubârek, *Al khiṭaṭ al djadidat*, t. X, p. 32.

[2] Cf. Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 312). Il s'agit de Zaïd surnommé Zaïn al ʿAbidin, sur qui notre auteur donne de longs détails, plus tard, au chapitre de machhad Zaïn al ʿAbidin (texte arabe, t. II, p. 436-440). La mosquée où sa tête fut recueillie existe encore sous le nom de Zeïnou. Cf. Cheikh Zennoû, dans *Description de l'Égypte* (pl. I, et pl. XXVI et tome XVIII, 2e partie, p. 173, n° 155) شيخ زنو. Cf. Ravaisse, *Mém. de la Mission*, t. I, p. 419, et pl. I; Ali Pacha Moubârek, *Al khiṭaṭ al djadîdat*, t. V, p. 4.

[3] Le texte doit être altéré. Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 312), dit ici : المعزول عن امرة مصر «(Hafṣ ibn Walîd) qui avait été (une première fois) révoqué de l'émirat d'Égypte». Il faut, sans doute, dans le texte de Maḳrîzî, lire : امرة مصر «l'émirat d'Égypte» et non : امرة هشام «l'émirat de Hichâm», qui n'offre aucun sens.

[4] Le texte de Boûlâḳ écrit : الى mais je n'hésite pas à lire : فى comme dans Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 323, l. 1).

[Il y eut une grande sécheresse][1]. Il fit l'*istisḳâ*[2] avec le peuple, prononça un sermon, une invocation, puis pria en public.

Hicham ibn ʿAbd al Malik mourut, laissant pour successeur al Walîd ibn Yazîd qui confirma Ḥafṣ pour la prière et l'impôt, puis il lui retira l'impôt (pour le donner) à ʿIsâ ibn Aboû ʿAṭâ le septième jour de la fin de Chawwâl 125, ne lui laissant que la prière.

Il se rendit vers al Walîd ibn Yazîd, laissant comme remplaçant ʿOuḳbat ibn Naʿîm ar Raʿinî. Pendant que Ḥafṣ était en Syrie, al Walîd ibn Yazîd fut tué et Yazîd ibn al Walîd ibn ʿAbd al Malik fut proclamé. Il ordonna à Ḥafṣ de rejoindre son armée et lui confia le commandement de trente mille hommes. Il fit les levées, فرض الفروض[3], et envoya l'acte de soumission, بيعة[4], des Égyptiens à Yazîd ibn al Walîd. Puis ce dernier mourut; Ibrahim ibn al Walîd fut proclamé puis déposé par Marwân ibn Mouḥammad al Djaʿdî. Ḥafṣ lui écrivit pour qu'il le déchargeât du gouvernement de l'Égypte; Marwân l'en déchargea. Le gouvernement de Ḥafṣ fut, cette fois, de trois ans moins un mois. Puis gouverna :

§ XXVIII. Ḥassân ibn ʿAtâhiat ibn ʿAbd ar Raḥmân at Toudjaïbî. Il était alors en Syrie; il écrivit à Khaïr ibn Naʿîm de le suppléer et Ḥafṣ remit le service, سلم, à Khaïr. Puis Ḥassân arriva, le 12 passé de Djoumadâ II de l'an 127; — (il était préposé) à la prière et ʿIsâ ibn Aboû'l ʿAṭâ à l'impôt. Il supprima toutes les levées faites par Ḥafṣ [et licencia tous les soldats][5]. Alors ceux-ci se soulevèrent contre lui, disant : «Nous ne voulons pas d'autres que Ḥafṣ». Ils allèrent à cheval vers le masdjid (djâmiʿ ʿAmrou) et proclamèrent la déchéance de Marwân. Ils assiégèrent Ḥassân dans sa maison, lui disant : «Va-t-en loin de nous; tu ne dois pas demeurer dans le même pays que nous». Ils chassèrent ʿIsâ ibn Aboû ʿAṭâ le

[1] Il faut, pour comprendre la suite, rétablir cette phrase; cf. Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 323) ووقع شراق.

[2] Cérémonie solennelle où l'on demande à Dieu l'eau nécessaire aux cultures. On l'appelle aussi le *ghaïth*. C'est l'analogue des Rogations chrétiennes. Le verbe *istasḳa* (Xe forme de *saḳa*, سقى «boire») signifie littéralement «demander à boire». Le mot ghaïth, غيث, a le sens plus général de «secours (divin)». Récemment, en l'année 1899, il y eut au Caire une cérémonie solennelle de ce genre, le Nil ayant été exceptionnellement bas.

[3] Le texte d'Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 324), est le suivant : امره بالعود الى مصر وان يفرض للجند ثلاثين الفا فعاد حفص الى مصر وفرض الفروض «il lui ordonna de retourner en Égypte et de faire des levées militaires de trente mille (hommes). Ḥafṣ retourna donc en Égypte et fit les levées». Le terme de : الفروض signifie plus exactement «les taxes prélevées pour la subsistance des troupes».

[4] Sur ce sens de : بيعة, voir plus haut (p. 161, note 4).

[5] Cette phrase doit être rétablie pour l'intelligence du texte, conformément à Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 333) : وقطع للجند كلها.

préposé à l'impôt. Ceci à la fin de Djoumadâ II. Ils placèrent à leur tête Ḥafṣ. Le gouvernement de Ḥassân fut de seize jours. Puis gouverna :

§ XXIX. Ḥafṣ ibn al Walîd, une troisième fois, malgré lui. Les chefs des levées l'avaient contraint à cela[1]. Il demeura en Égypte pendant Radjab et Chaʿbân et Ḥassân alla rejoindre Marwân.

Ḥandhalat ibn Ṣafwân arriva de l'Ifriḳîat dont les habitants l'avaient chassé, s'installa à al Djîzat et écrivit à Marwân qu'il prenait le gouvernement de l'Égypte. Mais les Égyptiens repoussèrent le gouvernement de Ḥandhalat, proclamèrent
l. 3o. sa déchéance et le chassèrent dans le Ḥauf oriental, l'empêchant de séjourner à al Fousṭâṭ. Cependant Thâbit ibn Naʿîm s'enfuyait de Palestine voulant gagner al Fousṭâṭ; ils le combattirent, le mirent en fuite et Marwân n'eut plus d'autorité en Égypte pendant le reste de l'année 127. Puis il révoqua Ḥafṣ le jour de l'an 128. Alors gouverna :

§ XXX. Al Ḥautharat ibn Souhaïl ibn al ʿAdjlân al Bâhili qui marcha vers elle (l'Égypte) à la tête de quelques milliers (d'hommes). Il arriva au commencement d'al Mouḥarram. Les soldats se réunirent pour le repousser. Mais Ḥafṣ les désapprouva et, craignant Ḥautharat[2], ils demandèrent l'amân que celui-ci leur accorda. Il campa hors d'al Fousṭâṭ. Ils eurent confiance en lui et Ḥafṣ alla à sa rencontre avec les principaux de l'armée. Il les fit arrêter et enchaîner. Les soldats s'enfuirent; ʿIsâ ibn Aboû ʿAṭâ entra avec lui (dans al Fousṭâṭ) pour diriger l'impôt, le 12 passé d'al Mouḥarram.

(Al Ḥautharat) fit rechercher les chefs de la révolte, on les lui amena en masse et il leur fit trancher la tête. Ḥafṣ ibn al Walîd fut (ainsi) mis à mort. Puis il fut remplacé en Djoumadâ I de l'an 131, Marwân l'envoyant dans l'Irâk et il fut tué. Il avait laissé comme remplaçant sur l'Égypte Ḥassân ibn ʿAtâhiat ou, d'après d'autres, Aboû'l Djarrâḥ Bichr ibn Awas. Il avait quitté l'Égypte le 10 passé de Radjab. Son gouvernement fut de trois ans et six mois. Puis gouverna :

§ XXXI. Al Moughaïrat ibn ʿOubaïd Allah ibn al Moughaïrat al Fazâri pour la prière, au nom de Marwân; il arriva le 6 des derniers jours de Radjab 131.

(1) Cette phrase peu claire : اخذه قواد الفروض بذلك manque dans Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 335).

(2) L'article : *al*, manque ici dans le texte de Maḳrîzî, comme il manque le plus souvent dans Aboû'l Maḥâsin.

Puis il sortit (d'al Fousṭâṭ) pour Alexandrie, laissant comme remplaçant Aboû'l Djarrâḥ al Ḥarachî. Il mourut, le 12 passé de Djoumadâ I de l'an 132. Son gouvernement fut de dix mois. Il laissait comme successeur son fils al Walîd P. 3o4.
ibn al Moughaïrat. Puis al Walîd fut déplacé au milieu de Djoumadâ II et gouverna :

§ XXXII. ʿAbd al Malik ibn Marwân ibn Moûsâ ibn Nouṣeïr, au nom de Marwân, pour la prière et l'impôt — il était déjà préposé à l'impôt avant de l'être à la prière — en Djoumadâ II de l'an 132. Il ordonna d'établir les minbars dans les provinces, ce qui n'existait pas avant lui. En effet, les wâlis des provinces faisaient la khoutbat sur les lances, العصىّ[1], du côté de la ḳiblat.

Les Coptes se soulevèrent; il leur fit la guerre et en tua un grand nombre.

ʿAmrou ibn Souhaïl ibn ʿAbd al ʿAzîz ibn Marwân se détacha de Marwân. Un corps de (la tribu de) Ḳaïs se réunit pour le combattre dans le Ḥauf oriental. Il envoya contre eux ʿAbd al Malik avec une armée; mais il n'y eut pas de combats. Marwân ibn Mouḥammad alla vers l'Égypte, mis en fuite par les ʿAbbâsides[2]. Il arriva, le mardi 8 des derniers jours de Chawwâl de l'année 132. Déjà les gens du Ḥauf oriental, d'Alexandrie, du Ṣaʿîd et d'Ouswân avaient pris le parti des ʿAbbâsides[3]. Marwân se proposa de passer le Nil. Il brûla la maison dorée de la

(1) La prière primitive se faisait après avoir fiché en terre une lance qui servait de mire pour la direction de la Mecque (la ḳiblat). Le minbar ou chaire spéciale dressée pour celui qui faisait la prière ou la khoutbat avait été une innovation repoussée par ʿOumar ibn al Khattâb. Cf. notre auteur (texte arabe, t. II, p. 247, l. 27).

Wüstenfeld (*Statthalter*, 1re partie, p. 49) a, je crois, inexactement rendu ce passage par : «bis dahin die Vorbetende mittern in der Versammlungen gestanden hatte». Ce sens particulier de : عصا, pl. : عصىّ, est donné par Dozy, *Supplément*.

La lance qui servait de direction (ḳiblat), est l'origine du miḥrâb, محراب (litt. : «instrument de guerre») qui désigne aujourd'hui le point de la mosquée, représentant la ḳiblat, que les fidèles doivent regarder pendant la prière. C'est ce qu'a mis très bien en lumière notre collègue M. P. Ravaisse, dans son intéressante étude : *Sur trois mihrâbs de bois sculpté* (*Mém. de l'Institut Égyptien*, t. II, p. 621).

(2) Ce Marwân est le dernier khalife omayyade. Il lutta longtemps contre la faction rivale des Abbassides. Il lui restait, comme nous le voyons, des partisans en Égypte où il chercha à prolonger la lutte. Il y succomba et sa mort permit à la nouvelle dynastie des khalifes abbassides de s'établir sur le monde musulman tout entier, sauf l'Espagne où l'ancienne dynastie put se maintenir encore quelques siècles.

(3) Litt. : «se faire» ou «se dire *noir*» (سوّد, IIe forme de la racine : سود). Le noir était la couleur des ʿAbbâsides; de là cette singulière expression.

famille de Marwân[1], puis alla vers al Djîzât en mettant le feu aux deux ponts[2]. Puis il envoya une armée vers Alexandrie. Il y eut des combats à al Karioûn; les Coptes firent défection à Rachîd (Rosette); il envoya contre eux une armée qui les mit en fuite; il envoya (des troupes) dans le Ṣa'îd.

Alors arriva Ṣâliḥ ibn ʿAlî ibn ʿAbd Allah ibn ʿAbbâs à la poursuite de Marwân — avec lui était Aboû ʿOûn ʿAbd al Malik ibn Yazîd — le mardi du milieu de Dhoû'lḥidjdjat. Ṣâliḥ atteignit Marwân à Boûṣîr de la région d'al Djîzat, ayant laissé pour remplaçant à al Fousṭâṭ Mouʿâwiyat ibn Bouḥaïrat ibn Raïsân. Il combattit Marwân jusqu'à ce que celui-ci fut tué à Boûṣîr le vendredi 7 des derniers jours de Dhoû'lḥidjdjat. Ṣâliḥ entra à al Fousṭâṭ, le dimanche 8 passé d'al Mouḥarram de l'année 133. Il envoya la tête de Marwân dans l'Irâk et ce fut la fin du règne des Oumayyades. Alors gouverna :

§ XXXIV. Ṣâliḥ ibn ʿAlî ibn ʿAbd Allah ibn ʿAbbâs. Il gouverna au nom de l'émir des croyants Aboû'l ʿAbbâs ʿAbd Allah ibn Mouḥammad as Saffâḥ. Son gouvernement commença avec al Mouḥarram de l'an 133. Il envoya une députation d'Égyptiens vers Aboû'l ʿAbbâs as Saffâḥ avec l'acte de reconnaissance, بيعة, de l'Égypte. Il fit prisonnier ʿAbd al Malik ibn Moûsâ ibn Nouṣeïr et une quantité (d'autres). Il mit à mort un grand nombre des partisans des Oumayyades, et en déporta une foule dans l'Irâk : ils furent tués à Ḳalansoûat (endroit) du pays de Palestine.

Il imposa aux populations des dons en faveur des combattants et de leurs familles; il répandit[3] les aumônes sur les orphelins et les pauvres. Il agrandit le masdjid (mosquée de ʿAmrou).

Une lettre lui arriva de l'émir des croyants as Saffâḥ pour qu'il prît le gouvernement de la Palestine et désignât un remplaçant en Égypte. Il désigna Aboû ʿOûn, le 1er Chaʿbân 133. Avec lui partit ʿAbd al Malik ibn Nouṣeïr sous bonne garde, ainsi que nombre d'Égyptiens partisans de l'émir des croyants. Il donna en fief à ceux qui adoptèrent l'emblème noir (des ʿAbbâsides), سوّدوا, Miniât Boûlâḳ et les villages de Ahnâs, etc.

Après Ṣâliḥ ibn ʿAlî, les émirs d'Égypte séjournèrent à al ʿAskar. Le premier qui y séjourna fut Aboû ʿOûn. Dieu est le plus savant!

(1) Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 351), se contente de dire : (*sic*) الدار المذهب «la maison dorée». Nous n'avons pas de renseignements sur cette maison.

(2) C'est-à-dire celui qui reliait al Fousṭâṭ à l'île d'ar Rauḍat et celui qui reliait cette dernière à al Djîzat; cf. plus haut, p. 131, note 1.

(3) Au lieu de : قسمت (de l'édition de Boûlâḳ), je lis : قسم comme Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 360).

D'AL ʿASKAR

QUI FUT CONSTRUIT HORS DE LA VILLE DE FOUSṬÂṬ MIṢR.

Sache que l'emplacement d'al ʿAskar était appelé aux premiers temps, في صدر, de l'islamisme : al Ḥamrâ al ḳouṣouâ. Nous avons déjà dit qu'al Ḥamrâ al ḳouṣouâ était la khiṭṭat des Banoû'l Azrâḳ, Banoû Roûbil, Banoû Yachkour ibn Djazîlat[1]. Puis ces khiṭṭats furent abandonnées après avoir été peuplées par ces tribus, au point de n'être qu'un désert. Lorsque Marwân ibn Mouḥammad, le dernier des khalifes oumayyades, arriva en Égypte, mis en fuite par les ʿAbbâsides, les armées de Ṣâliḥ ibn ʿAlî et d'Aboû ʿOûn ʿAbd al Malik ibn Yazîd campèrent dans ce désert où est djabal Yachkour et remplirent la plaine. Aboû ʿOûn ordonna à ses compagnons d'y construire, ce qu'ils firent; cela en l'année 133.

Quand Ṣâliḥ ibn ʿAlî partit d'Égypte, la plus grande partie de ce qui y avait été construit fut ruiné (et le resta) jusqu'au temps de Moûsâ ibn ʿIsâ al Hâchimî qui y bâtit une *dâr* dans laquelle il logea sa suite[2] et ses esclaves. La population s'y établit. Puis as Sarrî ibn al Ḥakam, devenu gouverneur, autorisa les habitants à construire; et ils y construisirent et la région devint leur propriété. Les constructions en allaient rejoindre celles d'al Fousṭâṭ. Il y fut élevé dâr al imârat et un masdjid djâmiʿ qu'on appela djâmiʿ al ʿAskar et ensuite djâmiʿ sâḥil al ghillat[3]. Une chourṭat fut également instituée à al ʿAskar; on l'appelait ach chourṭat al ʿouliâ et c'est dans la région adjacente qu'Aḥmad ibn Ṭoûloûn édifia son djâmiʿ qui s'y trouve (encore) actuellement. C'est de ce temps que cette plaine s'appela al ʿAskar. C'est là que descendaient les émirs de l'Égypte, quand ils étaient nommés, depuis Aboû ʿOûn. De ce moment, les gens disaient : «Nous avons été à al ʿAskar; nous sommes sortis d'al ʿAskar; écrit (daté) d'al ʿAskar[4]». Ce devint une ville

(1) Voir le chapitre des khiṭṭats, § XXIII.

(2) حشمة, faute d'impression pour : حشمه.

(3) Ce dernier nom n'est pas donné par Aboû'l Maḥâsin au passage correspondant (t. I, p. 362, l. 13) et je suis porté à croire que c'est une addition fautive de Maḳrîzî. J'exposerai mes raisons plus tard en traduisant le chapitre spécial consacré à djâmiʿ al ʿAskar (texte arabe, t. II, p. 264).

(4) L'auteur semble dire que l'étymologie d'al ʿAskar se rattache au mot arabe qui signifie «armée, campement» mais rien n'indique qu'il y eut une armée, un camp. Il est plus probable que quelque mot copte ou égyptien a été défiguré pour ressembler à un mot arabe — ce qui, à mon avis, s'est présenté pour al Fousṭâṭ; voir plus haut, p. 142, note 4. Le vocable *sakar* entre dans quelques noms égyptiens de localité, cf. Saqqarah, qu'on rapproche de Sokaris (le dieu des morts). La région en question étant adjacente à al Ḳarâfat la nécropole, peut-être y a-t-il quelque rapport étymologique du même genre. Cf. ce que j'en ai dit dans notre *Bulletin*, t. I, p. 190.

avec maḥallats, soûḳs et dârs splendides. C'est là qu'Aḥmad ibn Ṭoûloûn édifia son mâristân; il dépensa pour l'immeuble et son approvisionnement soixante mille dinars. Il était près de birkat Ḳâroûn qui est devenue un monceau de décombres; (mais) une partie forme une birkat qui est à gauche de qui se dirige de ḥaḍarat Ibn Ḳoumaïḥat vers ḳanṭarat as sadd. Sur le bord de cette birkat Ḳâroûn était djanân Banî Miskîn. Kâfoûr al Ikhchîdî construisit une dâr pour laquelle il dépensa cent mille dinars et où il habita en Radjab de l'an 346 puis il l'abandonna quelques jours après, par suite d'une épidémie qui avait sévi sur ses serviteurs, (causée) par les émanations de la birkat.

Les constructions prirent une extension considérable à al ʿAskar jusqu'à ce qu'Aḥmad ibn Ṭoûloûn vînt de l'Irâk en Égypte. Il séjourna dans la dâr al imârat d'al ʿAskar. — Celle-ci avait une porte qui communiquait avec djâmiʿ al ʿAskar. Les émirs y séjournaient depuis qu'elle avait été construite par Ṣâliḥ ibn
P. 305. ʿAlî après qu'il eût mis à mort Marwân. — Aḥmad ibn Ṭoûloûn ne cessa d'y séjourner jusqu'à ce qu'il eût construit le ḳaṣr et le maïdân dans al Ḳaṭâʿî. Puis il quitta al ʿAskar pour habiter son ḳaṣr à al Ḳaṭâʿî.

Quand fut gouverneur Aboû'l Djaïch Khoumârouweïh ibn Aḥmad ibn Ṭoûloûn après son père, il fit de dâr al imârat le diwân de l'impôt. Puis elle fut divisée en ḥoudjrats[1] après l'entrée de Mouḥammad ibn Soulaïmân al Kâtib en Égypte et la chute de la dynastie toulounide. Mouḥammad ibn Soulaïmân habita à dâr al imârat à al ʿAskar près d'al mouṣallâ al ḳadîm. Al mouṣallâ al ḳadîm était là où est le kôm qui donne aujourd'hui sur le tombeau du ḳâḍi Bakkâr. Les émirs ne cessèrent de séjourner à al ʿAskar jusqu'à ce que le ḳaïd Djauhar arrivât du Maghrib et construisît al Ḳâhirat al Mouʿizziyat (le Caire).

Quand Aḥmad ibn Ṭoûloûn eût fondé al Ḳaṭâʿî, les constructions en allèrent rejoindre al ʿAskar. Il édifia son djâmiʿ sur djabal Yachkour et les constructions qui y furent élevées étaient en quantité extraordinaire. Or Djauhar le ḳâïd arriva avec les armées de son maître al Mouʿizz lidîn Allah en l'an 358 et al ʿAskar était encore florissant; toutefois depuis la fondation d'al Ḳaṭâʿî le nom en avait disparu, هجر, et on disait : «madînat al Fousṭâṭ» ou «al Ḳaṭâʿî», y ajoutant assez souvent «al ʿAskar».

Lorsque Mouḥammad ibn Soulaïmân détruisit le ḳaṣr d'Ibn Ṭoûloûn et son maïdân il resta dans al Ḳaṭâʿi de belles constructions là où était al ʿAskar. Al

[1] حُجَر pluriel de حُجْرة. «A Bagdad et en Égypte il y avait auprès de l'hôtel du vizir un lieu très grand qu'on nommait الحُجَر «les chambres». C'était là que demeuraient les jeunes esclaves attachés particulièrement au service des khalifes et qu'on nommait : الصبيان الحجرية.» Dozy, *Supplément*, I, p. 252, d'après Ibn Khallikân et un passage de Makrîzî cité par S. de Sacy (*Chrestomathie*, t. I, p. 156, n° 37) qu'on retrouvera plus loin (texte arabe, t. I, p. 443).

Mouʿizz lidîn Allah installa son oncle Aboû ʿAlî dans la dâr al imârat et sa famille ne cessa d'y demeurer jusqu'à ce qu'al Ḳaṭâʿî fut détruite lors de la grande calamité qui eut lieu sous le khalifat d'al Moustanṣir vers l'année 450. On rapporte qu'il y avait là plus de cent mille maisons, sans compter les jardins et cela n'est pas invraisemblable, بعيد, car cette région s'étendait depuis le pied du charaf sur lequel est aujourd'hui ḳalaʿat al djabal jusqu'à sâḥil Miṣr al ḳâdîm là où est aujourd'hui (le kôm d') al Kabârat à la sortie de Miṣr et de là en ligne droite[1] jusqu'à kôm al djâriḥ; puis de kôm al djâriḥ jusqu'à djâmiʿ Ibn Ṭoûloûn et à khaṭṭ ḳanâṭir as sibâʿ et khaṭṭ sabaʿ sikkayât jusqu'à ḳanṭarat as sadd et marâghat Miṣr, jusqu'à [soûḳ] al maʿâridj à Miṣr et jusqu'à kôm al djâriḥ[2]. C'est sur cet emplacement qu'étaient al ʿAskar et al Ḳaṭâʿî, al ʿAskar occupant la partie comprise entre ḳanâṭir as sibâʿ et ḥadarat Ibn Ḳoumaïḥat jusqu'à kôm al djârîḥ, là où est la plaine située entre ḳanṭarat as sadd et (la porte) du mur d'al Ḳarâfat appelée bâb al moudjaddam. Voilà ce qu'était al ʿAskar. Les ruines ayant (tout) envahi, lors de la calamité, on ordonna de construire un mur qui masquât les ruines aux yeux du khalife quand il allait d'al Ḳâhirat à Miṣr[3] dans la région comprise entre al ʿAskar et al Ḳaṭâʿî (d'une part) et la route et on ordonna d'élever un autre mur près de djâmiʿ Ibn Ṭoûloûn. Sous le khalifat d'al Âmir biaḥkâm Allah Aboû ʿAlî Manṣoûr ibn al Moustaʿlî, par ordre de son vizir Aboû ʿAbd Allah Mouḥammad ibn Fâtik surnommé al adjall al Mâmoûn ibn al Baṭâiḥî, on proclama, trois jours durant, à al Ḳâhirat et à Miṣr que quiconque avait une dâr dans les khirâb (la région ruinée) ou quelque terrain, devait y reconstruire, et, au cas où il ne le pourrait pas, vendre ou louer sans rien distraire des (matériaux) ruinés, انقاضه; quiconque tarderait à s'y conformer n'aurait plus ni *ḥaḳḳ*, حق (propriété entière), ni *ḥikr*, حكر (usufruit), à réclamer, et il fut déclaré loisible à chacun de reconstruire dans toute cette région, sans qu'on lui demandât (de justifier) de *ḥaḳḳ*. La raison de cette proclamation est que, lorsqu'arriva l'amîr al djoûyoûch Badr al Djamâlî, à la fin de la grande calamité, et qu'il entreprit de repeupler le pays de Miṣr, il ordonna de transporter tout ce qu'il y avait à al Ḳaṭâʿî et à al ʿAskar de matériaux d'habitations, si bien que la plus grande partie de cette région fut rasée et devint solitude; les habitations entre al Ḳâhirat et Miṣr furent détruites et il ne resta plus que quelques jardins. Sur cette proclamation

[1] Litt. : «sur son orientation» في سمتها, c'est-à-dire en tirant une ligne droite d'un kôm à l'autre.

[2] Il y a dans cette phrase quelque incorrection; la répétition du mot «kôm al djâriḥ» doit être fautive. Quant à la mention d'al maʿâridj (soûḳ) elle est inadmissible, car ce quartier était au cœur même d'al Fousṭâṭ. Voir le plan à la fin de l'ouvrage.

[3] Dans certaines cérémonies solennelles dont il sera parlé plus tard.

du vizir al Mâmoûn, on se remit à construire la partie qui touche à al Ḳâhirat du côté d'al machhad an Nafîsî jusqu'en dehors de bâb Zouaïlat, comme nous le dirons à sa place dans ce livre, s'il plaît à Dieu; les matériaux d'al ʿAskar furent transportés comme il a été dit et ce devint cette plaine à laquelle on aboutit par machhad as Sayyidat Nafîsat et par djâmiʿ Ibn Ṭoûloûn et par ḳanṭarat as sadd et par bâb al moudjaddam (qui est) dans le mur d'al Ḳarâfat. C'est par cette plaine qu'on se rend jusqu'à kôm al djâriḥ. Aujourd'hui il ne reste d'habité d'al ʿAskar que djabal Yachkour sur lequel est construit djâmiʿ Ibn Ṭoûloûn et les environs : (djabal) al Kabch et ḥadarat Ibn Ḳoumaïḥat jusqu'à khaṭṭ as sabaʿ sikḳâyât, khaṭṭ ḳanâṭir as sibâʿ, jusqu'à djâmiʿ Ibn Ṭoûloûn[1]. Quant à soûḳ al djâmiʿ qui est au sud (du djâmiʿ)
l. 30. et tout ce qui est derrière jusqu'à al machhad an Nafîsî et al ḳoubaïbât et ar roumaïlat sous la Ḳalaʿat, ceci est (non d'al ʿAskar mais) seulement d'al Ḳaṭâʾi, comme nous l'établirons dans les chapitres d'al Ḳaṭâʾi et de ces khaṭṭs, s'il plaît à Dieu.

Que de fois j'allai dans cette plaine qui est entre djâmiʿ Ibn Ṭoûloûn et kôm al djâriḥ, là où était al ʿAskar et je me remémorai ce qu'il y avait là de dârs splendides, de manzalats magnifiques, de masdjids, de soûḳs, de ḥammâms, de jardins et la merveilleuse birkat (Ḳâroûn) et le mâristân admirable et comment tout cela s'évanouit, بادت, au point qu'il n'en reste plus la moindre trace, et je récitais ces vers :

Ils ont disparu et il n'en est plus de nouvelles. Ils sont tous morts : voilà tout ce qu'on sait.
Si quelqu'un est capable de réflexion, qu'il comprenne : car il y a, dans (l'histoire de) ceux qui [sont passés, un enseignement.
Il y avait d'eux une belle trace[2], أثر; où sont-ils et où est leur trace?

Sur tout cela il y aura de plus amples renseignements au chapitre d'al Ḳaṭâʾi et au chapitre du khaṭṭ ḳanâṭir as sibâʿ etc., dans ce livre, s'il plaît à Dieu.

DES

P. 306. # ÉMIRS D'ÉGYPTE QUI SÉJOURNÈRENT À AL ʿASKAR

DEPUIS SA FONDATION

JUSQU'À LA FONDATION D'AL ḲAṬÂʾI.

Sache que les émirs d'Égypte ne cessèrent de séjourner à Fousṭâṭ Miṣr depuis sa fondation, après la conquête, jusqu'à ce qu'Aboû ʿOûn construisit al ʿAskar. Les émirs d'Égypte qui succédèrent à Aboû ʿOûn ne séjournèrent plus qu'à al

[1] Ce chapitre a été traduit jusqu'ici par Quatremère, *Mém. géogr.*, t. II, p. 452-458.
[2] Le mot : أثر a le sens de «trace, tradition, exemple».

ʿAskar, ce qu'ils ne cessèrent de faire jusqu'à ce que l'émir Aboû'l ʿAbbâs Aḥmad ibn Ṭoûloûn édifiât le ḳaṣr, le maïdân et al Ḳaṭâʾi. Il se transporta d'al ʿAskar au ḳaṣr et y habita; les émirs, ses descendants, l'habitèrent après lui jusqu'à l'extinction de leur dynastie; puis les émirs habitèrent al ʿAskar jusqu'à ce que la dynastie des Ikhchidites disparût par l'arrivée du Maghrib de Djauhar le ḳâïd.

Le premier des émirs de l'Égypte qui habita al ʿAskar fut :

§ I. Aboû ʿOûn ʿAbd al Malik ibn Yazîd originaire du Djordjân; il fut préposé à la prière et à l'impôt par délégation de Ṣâliḥ ibn ʿAlî le 1er Chaʿbân de l'an 133.

Une épidémie éclata à Miṣr et Aboû ʿOun se réfugia à (djabal) Yachkour puis, laissant pour remplaçant le chef de sa chourṭat ʿIkrimat ibn ʿAbd Allah ibn ʿAmrou ibn Kahzam, il partit vers Damiette en l'an 135. Il laissa donc ʿIkrimat comme remplaçant pour la prière et préposa ʿAtâ ibn Chouraḥbil à l'impôt.

Les Coptes se soulevèrent à Samannoûd; il envoya (des troupes) contre eux et les massacra.

Arriva le rescrit (du khalife) investissant Ṣâliḥ ibn ʿAlî des gouvernements l. 10.
réunis de l'Égypte, de la Palestine et du Maghrib. Arrivèrent aussi les armées (levées) au nom du chef des croyants as Saffâḥ pour l'expédition, غزو, du Maghrib. Alors gouverna :

§ II. Ṣâliḥ ibn ʿAlî, une seconde fois, pour la prière et l'impôt. Il entra le 5 passé de Rabîʿ II 136; il confirma ʿIkrimat à la chourṭat d'al Fousṭâṭ et plaça à sa chourṭat[1], dans al ʿAskar, Yazîd ibn Hânî al Kindî; il investit Aboû ʿOûn du commandement des troupes du Maghrib. Avant lui, il fit partir des missionnaires, دعاة[2], pour (convertir) les habitants de l'Ifrîḳiat. Aboû ʿOûn partit en Djoumadâ II (136). Les vaisseaux furent expédiés, جهزت, d'Alexandrie à Barḳat.

Or as Saffâḥ mourut en Dhoû'l ḥidjdjat (136) laissant pour successeur Aboû Djaʿfar ʿAbd Allah ibn Mouḥammad al Manṣoûr[3], lequel confirma Ṣâliḥ et écrivit à Aboû ʿOûn de revenir et de renvoyer les missionnaires; ils étaient déjà

[1] C'est-à-dire la chourṭat al ʿouliâ qu'il avait fondée, voir plus haut (texte arabe, t. I, p. 304, l. 32).
[2] Soit des missionnaires musulmans pour convertir les idolâtres, soit plus spécialement des émissaires chargés de faire reconnaître le nouveau khalife, — ce qui, étant donné le double caractère du khalife, était un rôle à la fois politique et religieux. Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 366) ne parle pas de ces missionnaires; il dit simplement qu'il fit partir Aboû ʿOûn avant lui; وقدمه صالح المذكور امامه الى نحو المغرب.
[3] Deuxième khalife abbasside (Hég. 136-158).

arrivés à Choubrout, شبرت[1], et Aboû ʿOûn était déjà arrivé à Barḳat; il y resta onze jours puis revint en Égypte à la tête de son armée. Ṣâliḥ l'envoya en Palestine pour y faire la guerre[2]; il fut vainqueur et envoya à Miṣr trois mille têtes. Puis Ṣâliḥ partit pour la Palestine, laissant pour remplaçant son fils al Faḍl. Il alla jusqu'à Bilbaïs, puis revint, puis partit le 4 passé de Ramaḍân de l'an 137. Il rencontra Aboû ʿOûn à al Faramâ et il le déclara émir d'Égypte pour la prière et l'impôt, puis il s'en alla et Aboû ʿOûn entra à al Fousṭâṭ, le 4 des derniers jours de Ramaḍân. Alors gouverna :

§ III. Aboû ʿOûn, une seconde fois, au nom de Ṣâliḥ ibn ʿAlî; puis Aboû Djaʿfar (al Manṣoûr) le nomma dans ce gouvernement à titre indépendant. Aboû Djaʿfar arriva à Jérusalem et écrivit à Aboû ʿOûn de laisser un remplaçant en Égypte et de venir le trouver. Il laissa comme remplaçants : pour la prière ʿIkrimat, pour l'impôt ʿAṭâ, et partit au milieu de Rabîʿ I 141. Puis, quand il fut arrivé à Jérusalem auprès d'Aboû Djaʿfar, celui-ci envoya (comme gouverneur) Moûsâ ibn Kaʿb. Le gouvernement d'Aboû ʿOûn avait duré trois ans et six mois. Puis gouverna :

§ IV. Moûsâ ibn Kaʿb ibn ʿAyyînat ibn ʿÂïchat Aboû ʿAyyînat de (la tribu de) Tamîm, au nom d'Aboû Djaʿfar al Manṣoûr. C'était un des principaux personnages (نقبا, pl. de : نقيب) des ʿAbbâsides. Il entra en Égypte, le 14 des derniers jours de Rabîʿ II 141 (comme préposé) à la prière et à l'impôt. Il habita à al ʿAskar. Là, ses soldats allaient et venaient auprès de lui, comme ils avaient l'habitude de le faire avec les émirs autrefois; puis ils s'en abstinrent si bien qu'il n'y en avait plus un seul pour garder sa porte.

Jadis, il fut soupçonné d'être sous les ordres d'Aboû Mouslim dans le Khourâsân[3]. Sur l'ordre d'Asad ibn ʿAbd Allah al Badjalî, gouverneur du Khourâsân, on lui mit un mors, لجام, et ses dents furent brisées. Quand il fut en Égypte, il disait : «J'avais autrefois des dents, mais pas de pain; quand le pain est venu, les dents étaient parties!».

Aboû Djaʿfar al Manṣoûr lui écrivit : «Je t'ai révoqué sans haine; mais j'ai

[1] D'après Yâḳoût (*Dict. géogr.*, éd. Wüstenfeld, t. III, p. 254) c'est une forteresse sur le littoral de l'Espagne à deux journées de Tortose (Alcala de Chisbert?). Mais, ici, il s'agit évidemment d'une ville d'Afrique. Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 367) ne donne pas ce détail.

[2] Contre les révoltés, الخوارج (Aboû'l Maḥâsin, t. I, p. 367).

[3] Aboû Mouslim fut le principal fauteur du mouvement qui amena les ʿAbbasides au pouvoir. Sur cette aventure, cf. Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 379).

appris qu'un serviteur, غلام, appelé Moûsâ, serait tué en Égypte et j'ai craint que ce ne fût toi». Or (dans cette prédiction) il s'agissait de Moûsâ ibn Mouṣʿab (qui devait être tué) du temps d'al Mahdî, comme il en sera parlé, s'il plaît à Dieu.

Moûsâ ibn Kaʿb gouverna sept mois et fut déplacé en Dhoû'lkaʿdat; il laissait pour remplaçants : à la tête de l'armée, le fils de son oncle maternel Ibn Ḥabîb, pour l'impôt, Naufal ibn al Fourât. Il partit, le 6 des derniers jours du même mois. Puis gouverna :

§ V. Mouḥammad ibn al Achʿath ibn ʿOuḳbat al Khouzâʿî, au nom d'Aboû Djaʿfar (al Manṣoûr), pour la prière et l'impôt. Il arriva, le 5 passé de Dhoû'l-ḥidjjat de l'an 141. Cependant Aboû Djaʿfar avait fait dire à Naufal ibn al Fourât : «Offre à Mouḥammad ibn Achʿath la ferme, ضمان, de l'impôt d'Égypte. S'il prend cette ferme, constate-le par témoins et envoie-moi [le témoignage][1]; s'il refuse, prends la direction de l'impôt [comme avant][2]». Il fit donc l'offre qui fut refusée; Naufal se transporta alors aux *diwâns*[3], الدواوين. Alors Ibn al Achaʿth constata l'absence des gens[4]. On lui dit : «Ils sont chez le préposé à l'impôt». Il se repentit alors de l'avoir abandonné.

Il leva une armée avec laquelle il fit une expédition contre le Maghrib; mais il fut mis en fuite.

Ibn al Achʿath partit le jour de l'*aḍḥâ*[5] 142 pour se diriger vers Alexandrie, laissant pour remplaçant Mouḥammad ibn Mouʿâwiyat ibn Badjîr ibn Rasân comme chef de sa chourṭat. Puis il fut déplacé; son gouvernement fut d'un an et un mois. Puis gouverna :

§ VI. Ḥoumeïd ibn Kahṭabat ibn Chabîb ibn Khâlid ibn Saʿdân aṭ Ṭâïyî, au nom d'Aboû Djaʿfar, pour la prière et l'impôt. Il entra à la tête de vingt mille soldats,

[1] Le mot : الشهادة manque dans Maḳrîzî. Il me paraît devoir être rétabli d'après le texte d'Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 383).

Sur cette intervention des khalifes dans l'administration financière de l'Égypte, cf. *Mémoires de la Mission archéologique française du Caire*, t. VI, p. 343.

[2] كعادتك, à ajouter d'après Aboû'l Maḥâsin.

[3] Il faut, dans le texte de Maḳrîzî, rétablir : الى, conformément au texte d'Aboû'l Maḥâsin. Le contexte semble indiquer que Naufal concentra alors dans ses mains tout le service administratif. Maḳrîzî a un peu trop abrégé le récit; il est un peu plus clair dans Aboû'l Maḥâsin, mais il reste cependant quelque obscurité par l'ignorance où nous sommes des détails de l'organisation financière en Égypte à cette époque.

[4] C'est-à-dire qu'on ne venait plus prendre ses ordres.

[5] C'est-à-dire le 10 Dhoû'lḥidjdjat. Cf. p. 169, note 3.

le 5 passé de Ramaḍân 143. Puis arriva une autre armée en Chawwâl et arriva (à sa tête) ʿAlî ibn Mouḥammad ibn ʿAbd Allah ibn Ḥasan ibn al Ḥasan pour soutenir les prétentions (au khalifat) de son père et de son oncle. Ḥoumeïd se dirigea vers lui, et il se déroba. Il écrivit à ce sujet à Aboû Djaʿfar. Celui-ci le
P. 307. déplaça en Dhoû'lḳaʿdat et il partit, le 8 des derniers jours de Dhoû'lḳaʿdat 144. Puis gouverna :

§ VII. Yazîd ibn Ḥâtim ibn Ḳabîṣat ibn al Mouhallab ibn Aboû Ṣafrat, au nom d'Aboû Djaʿfar, pour la prière et l'impôt. Il arriva sur (les courriers de) la poste, البريد, au milieu de Dhoû'lḳaʿdat. Il plaça, comme son délégué, استخلف, à l'impôt, Mouʿâwiyat ibn Marwân ibn Moûsâ ibn Nouṣaïr. C'est sous son émirat que parut en Égypte la secte, دعوة, des Banoû al Ḥasan ibn ʿAlî[1], que les gens en parlèrent publiquement et que beaucoup proclamèrent (comme khalife) ʿAlî ibn Mouḥammad ibn ʿAbd Allah. Le 10 passé de Chawwâl 145, le masdjid (djâmiʿ ʿAmrou) fut assailli, طرق, comme il sera rapporté au chapitre de ce livre qui le concerne[2], s'il plaît à Dieu. Puis les *khaṭîbs* apportèrent la tête d'Ibrahîm ibn ʿAbd Allah ibn Ḥasan ibn al Ḥasan ibn ʿAlî en Dhoû'lḥidjdjat et elle fut exposée dans le masdjid[3].

Une lettre arriva d'Aboû Djaʿfar avec ordre à Yazîd ibn Ḥâtim de se transférer d'al ʿAskar à al Fousṭâṭ et d'installer le *dîwân* dans les églises du ḳaṣr (ach chamʿ) cela en l'an 146, à cause de la (surprise de) nuit du masdjid[4]. Yazîd interdit le pèlerinage aux Égyptiens dans l'année 145; donc aucun d'eux ne le fit, ni aucun des Syriens, à cause des troubles que soulevait dans le Ḥidjâz la question des Banoû Ḥasan[5].

Puis Yazîd fit le pèlerinage en l'an 147, laissant pour remplaçant ʿAbd Allah ibn ʿAbd ar Raḥmân ibn Mouʿâwiyat ibn Ḥoudeïdj[6], comme chef de sa chourṭat

[1] C'est-à-dire de ceux qui voulaient que le khalifat ou imamat fut le privilège des descendants de Ḥasan fils de ʿAlî et de Fâṭimat, par suite petit-fils du Prophète.

[2] Éd. arabe, II, 249, l. 15. Les partisans des descendants de ʿAlî s'emparèrent, la nuit, par force, du trésor public, بيت المال, qui était déposé dans le masdjid. C'est à cette même aventure qu'il est fait allusion plus haut (texte arabe, I, p. 288, l. 7) où le mot : طروق, que je n'avais pas compris doit être traduit par «assaut». C'est le *maṣdar* du verbe : طرق employé dans le présent texte.

[3] Sans doute au moment de la *khouṭbat* prononcés par les *khaṭîbs*. Nous savons que la khouṭbat débute par la proclamation du khalife régnant. On voit ainsi pourquoi la tête du prétendant vaincu était exposée dans ce lieu.

[4] Le ḳaṣr est très voisin du masdjid, dont la surveillance se trouvait ainsi plus assurée.

[5] Voir la note 1.

[6] Cf. plus haut, p. 157, note 3.

et il envoya une armée pour faire une incursion chez les Abyssins, parce qu'un *khâridjî*[1] y avait paru. Cette armée s'empara de lui et sa tête, avec un grand nombre d'autres, fut portée (à Miṣr) et expédiée à Bagdad.

Yazîd réunit Barḳat à la province d'Égypte; c'est lui qui le premier opéra cette l. 10.
réunion; cela en l'an 148.

Les Coptes se soulevèrent à Sakhâ[2], en 150. Il envoya contre eux une armée; mais les Coptes la taillèrent en pièces et elle revint (à Miṣr) en déroute. Aboû Djaʿfar le déplaça en Rabîʿ II 152. Son gouvernement avait été de sept ans et quatre mois. Puis gouverna :

§ VIII. ʿAbd Allah ibn ʿAbd ar Raḥmân ibn Mouʿâwiyat ibn Ḥoudeïdj, au nom d'Aboû Djaʿfar, pour la prière, le 12 des derniers jours de Rabîʿ II. C'est lui qui, le premier, fit la khouṭbat en noir, بالسواد[3]. Il partit (retournant) vers Aboû Djaʿfar, le 10 des derniers jours de Ramaḍân 154, laissant pour remplaçant son frère Mouḥammad, puis il revint à la fin de cette année et mourut en fonctions, le 1er Ṣafar 155, laissant pour remplaçant son frère Mouḥammad. Son gouvernement avait été de deux ans et deux mois. Puis gouverna :

§ IX. Mouḥammad ibn ʿAbd ar Raḥmân ibn Mouʿâwiyat ibn Ḥoudeïdj, (d'abord) en remplacement de son frère; confirmé par Aboû Djaʿfar, pour la prière, il mourut en fonctions au milieu de Chawwâl. Son gouvernement fut de huit mois et demi. Il laissait comme remplaçant Moûsâ ibn ʿAlî. Puis gouverna :

§ X. Moûsâ ibn ʿAlî[4] ibn Rabâḥ comme remplaçant de Mouḥammad ibn Ḥoudeïdj, puis confirmé par Aboû Djaʿfar, pour la prière. Les Coptes se révoltèrent à Habîb[5], هبيب, en 156. Il envoya contre eux une armée qui les mit en déroute.

Il allait au masdjid à pied, précédé du chef de sa chourṭat portant la lance, l. 20.

[1] Sur les *khâridjis*, voir plus haut (p. 164, note 3). Ici, on doit entendre un «révolté».

[2] La ville la plus importante du Delta, à cette époque, — l'ancienne Xoïs. Cf. Amélineau, *Géographie de l'Égypte à l'époque copte*, p. 410.

[3] Nous avons vu que le noir était la couleur des ʿAbbassides. L'expression : خطب بالسواد n'est pas très explicite : elle semble, au premier abord, signifier : «prêcha le noir, c'est-à-dire les doctrines politiques des ʿAbbassides». Mais il serait étrange que les gouverneurs eussent attendu si longtemps. Peut-être faut-il entendre «en vêtements noirs» comme Wüstenfeld, *Statthalter*, 2e partie, p. 9.

[4] Ou ʿOulayî (diminutif de ʿAlî); cf. Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 417, note) et Wüstenfeld (*Statthalter*, 2e partie, p. 9).

[5] Des manuscrits donnent : Balhît, بلهيت. Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 417), mentionne cette révolte sans désigner de localité. Il s'agit, sans doute de : بلهيب, ⲡⲉⲗϩⲓⲡ, dont il a déjà été parlé (p. 135, note 7).

الحربة. Quand le chef de la chourṭat maintenait les distances, اقام الحدود[1], il lui disait : «Sois miséricordieux aux populations». Il lui répondait : «Ô émir! les gens ne sont corrigés que par les traitements qu'on leur fait subir». Comme traditionniste, il fit autorité[2].

Aboû Dja'far étant mort, le 6 passé de Dhoû'lḥidjdjat de l'an 158, son fils Mouḥammad al Mahdî fut proclamé khalife et confirma Moûsâ ibn 'Alî jusqu'au 17 Dhoû'lḥidjdjat 161; son gouvernement fut de six ans et deux mois. Puis gouverna :

§ XI. 'Isâ ibn Loukmân ibn Mouḥammad al Djoumaḥî, au nom d'al Mahdî, pour la prière et pour l'impôt. Il arriva, le 13 des derniers jours de Dhoû'l-ḥidjdjat 161 et fut déplacé, le 12 des derniers jours de Djoumadâ I 162. Il fut gouverneur quatre mois. Puis gouverna :

§ XII. Wâḍiḥ affranchi d'Aboû Dja'far, au nom d'al Mahdî, pour la prière et pour l'impôt. Il arriva, le 6 des derniers jours de Djoumadâ I. Il fut déplacé en Ramaḍân. Puis gouverna :

§ XIII. Manṣoûr ibn Yazîd ibn Manṣoûr ar Rou'eïnî[3], lequel était fils de l'oncle maternel d'al Mahdî, pour la prière. Il arriva, le 11 passé de Ramaḍân 162 et fut déplacé au milieu de Dhoû'lḥidjdjat. Son séjour avait été de deux mois et trois jours. Puis gouverna :

§ XIV. Yaḥîâ ibn Dâoûd Aboû Ṣâliḥ, originaire du Khourâsân, au nom d'al
l. 30. Mahdî, pour la prière et l'impôt; il arriva en Dhoû'lḥidjdjat. Son père était turc. C'était l'homme le plus violent du monde et le plus redoutable, le plus prompt à verser le sang, le plus porté à punir[4]. Il défendit qu'on fermât pendant la

[1] C'est-à-dire, sans doute «éloignait trop brutalement la foule». Wüstenfeld (*Statthalter*, 2e partie, p. 10), traduit par : «die Leute in Reihen geordnet hatte» et attribue au chef de la chourṭat les paroles qui sont évidemment placées par Makrîzî dans la bouche de l'émir. Il néglige, d'ailleurs, la réponse : «Ô émir!», etc.

[2] وكان يحدث فيكتب الناس عنه, litt. : «il recueillit des traditions (d'après d'autres) et on transmit (des traditions) d'après lui». Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 417) donne, d'après adh Dhahabî, la *chaîne* des traditionnistes dont il est un des anneaux.

[3] C'est-à-dire de la tribu de Rou'eïn ou mieux Dhoû Rou'eïn (Ibn Doreïd, *Généalogies*, éd. Wüstenfeld, p. 307) qui fonda à Miṣr une khiṭṭat (voir p. 149, § XV, où il faut lire : Rou'eïn au lieu de Ra'în).

[4] Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 437), ajoute qu'il était habile administrateur et que ses mesures sévères avaient pour but de réprimer le brigandage.

nuit les rues et les boutiques, si bien que l'on dut y élever des barrières, شرائح[1], en roseaux pour écarter les chiens. Il défendit aux gardiens des ḥammâms de s'y tenir assis[2]. Il disait : «Si quelqu'un perd quelque chose, c'est à moi qu'en incombe le remboursement». Quiconque entrait au ḥammâm déposait ses vêtements en disant : «O Aboû Ṣâliḥ, garde-les» [et nul n'osait les prendre][3]. Les choses restèrent en cet état pendant tout son gouvernement.

Il ordonna aux chérifs[4], aux fakîhs[5] et aux gens de quelque rang (?) اهل النوبات[6], de coiffer de longs bonnets, قلانس[7], et, quand ils entraient chez le sultan[8], les lundis et jeudis, d'avoir cette coiffure sans manteaux, اردية[9]. Aboû Dja'far al Manṣoûr, parlant de lui, disait : «C'est un homme qui me craint et il ne craint pas Dieu». Il gouverna jusqu'à al Mouḥarram de l'an 164. Puis arriva :

§ XV. Sâlim ibn Sawâdat at Tamîmî, au nom d'al Mahdî pour la prière, et, avec lui, Aboû Kaṭî'at[10] Ismâ'îl ibn Ibrâhîm, pour l'impôt, le 12 passé d'al Mouḥarram. Puis gouverna :

[1] Ce sens de : شريحة manque dans les dictionnaires. Dozy signale le sens assez voisin de «sangle» et «ceinturon».

[2] Une variante du texte d'Aboû'l Maḥâsin dit : «dans le *maslakh* (vestiaire)».

[3] لا يجسر احد على اخذها, à rétablir d'après Aboû'l Maḥâsin. Makrîzî a abrégé, à l'excès, le texte qu'il avait sous les yeux.

[4] Les personnages de la famille du Prophète.

[5] Les jurisconsultes et généralement tous ceux qui sont versés dans la science du Coran qui est la base du droit musulman.

[6] Aboû'l Maḥâsin dit : الاعيان. Les manuscrits de Makrîzî diffèrent sur le mot : النوبات; les uns portent : البيوت, d'autres : السويل. Il y avait évidemment quelque terme technique que les copistes n'ont pas compris.

[7] D'après Dozy (*Noms des vêtements*, p. 365 et seq.), la kalansoûwat (قلنسوة, pl. : قلانس) répond au *tarboûch* moderne; d'après le même auteur (*Suppl. aux dict.*), c'est un bonnet haut en forme de pain de sucre que portaient les khalifes abbasides, les vizirs, les kâdis. Remarquons que notre auteur désigne par ce mot le pyramidion de cuivre qui *coiffait* les obélisques : لبس راسها بقلبسوة نحاس (texte arabe, t. I, p. 229, l. 31).

[8] على السلطان. Aboû'l Maḥâsin dit simplement : عليه. Ce terme de sultan appliqué à un émir de ce temps paraît être un grossier anachronisme (cf. p. 76, note 1). Il y a probablement là encore quelque terme technique que Makrîzî a reproduit tel quel et qu'Aboû'l Maḥâsin a interprété. Quoi qu'il en soit, il s'agit évidemment des jours d'audience publique où l'émir rendait la justice.

[9] D'après Dozy (*Noms des vêtements*, p. 59, note 2), ردا (pl. : اردية) désignerait un manteau en général. Le dictionnaire de Kazimirski dit que c'est un manteau jeté sur les épaules et sur la tête. On serait tenté de croire ici que c'était une sorte de capuchon couvrant le bonnet et que l'interdiction de le porter devait avoir pour but de mettre en évidence le bonnet.

[10] Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 439), écrit : قطيفة, Kaṭîfat.

§ XVI. Ibrâhîm ibn Ṣâliḥ ibn ʿAlî ibn ʿAbd Allah ibn ʿAbbâs, au nom d'al Mahdî, pour la prière et pour l'impôt. Il arriva, le 11 passé d'al Mouḥarram 165. Il édifia une dâr magnifique à al maouḳif[1] (quartier) d'al ʿAskar. Diḥiat ibn Mouṣʿab[2] ibn al Aṣbagh ibn ʿAbd al ʿAzîz ibn Marwân se révolta dans le Ṣaʿîd,
P. 320. guerroya, نابذ, et se déclara khalife. Ibrâhîm le laissa faire et ne fit aucune attention à ses agissements, si bien qu'il se rendit maître de tout le Ṣaʿîd. Al Mahdî, irrité, le révoqua honteusement, le 7 passé de Dhoû'lḥidjdjat 167. Il avait gouverné trois ans. Puis gouverna :

§ XVII. Moûsâ ibn Mouṣʿab ibn ar Rabîʿ originaire d'al Mauṣil (Mossoul), pour la prière et l'impôt, au nom d'al Mahdî. Il arriva, le 7 passé du dit Dhoû'l-ḥidjdjat et il renvoya Ibrâhîm. Il lui prit, ainsi qu'à ceux qui gouvernaient (les provinces) pour lui, 300,000 dinars, puis il le fit partir pour Bagdad. Moûsâ exerça une grande rigueur dans la perception des impôts et il frappa chaque faddân[3] d'une redevance double de celle qu'on en percevait. Il fut vénal en ses jugements. Il imposa des taxes sur les vendeurs des marchés, sur les bêtes de somme. L'armée le prit en haine et lui fit la guerre. (Les tribus de) Ḳaïs et d'al Yamânîyat[4] (les Yéménites) se soulevèrent, échangèrent des correspondances avec les habitants d'al Fousṭâṭ et firent un pacte contre lui. Il envoya une armée pour combattre Diḥiat dans le Ṣaʿîd, et il sortit à la tête de l'armée de Miṣr tout entière pour aller combattre les gens du Ḥauf[5]. Au moment de la rencontre, tous les gens de Miṣr l'abandonnèrent et le livrèrent; il fut tué sans qu'aucun des gens de Miṣr ne dît un mot, — le 9 passé de Chawwâl 168. Son gouvernement fut de dix mois. C'était un homme despotique et injuste. Al Laïth ibn Saʿd l'entendit un jour réciter dans sa khouṭbat : « *Oui! nous avons préparé pour les despotes un feu dont les tourbillons les*

(1) Sur ce quartier, l'auteur nous donnera plus loin des détails (texte arabe, t. I, p. 346, l. 32).

(2) مصعب et non : المصعب, comme cela est écrit dans l'édition de Boûlâḳ. Cf. Ibn Doreïd (*Kitâb al ichtiḳâḳ*, éd. Wüstenfeld, p. 48, l. 13).

(3) Mesure agraire toujours usitée en Égypte. Elle représente 4200, 883 mètres carrés, soit un peu moins qu'un demi-hectare. Les domaines fonciers un peu importants sont toujours évalués en faddâns comme, chez nous, en hectares.

(4) Les tribus arabes se divisent en deux groupes : le groupe yamânite descendant de Ḳaḥṭân, le groupe de Ḳaïs descendant de ʿAdnan, se divisant lui-même en deux tribus principales : Mouḍar et Nizâr. Cf. Quatremère, *Mém. géogr.*, t. II, p. 496.

(5) Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 447), dit : Ḳaïs et les Yamânites. Plus loin (p. 497) il dit que Ḳaïs et Yamân habitaient le Ḥauf. Sur ces événements, cf. plus haut (texte arabe, t. I, p. 80 et seq.) et Quatremère, *Recherches sur l'Égypte*, p. 202 et seq.

envelopperont[1] ». Al Laïth dit alors : « O mon Dieu! ne nous hais point[2] ». Puis gouverna :

§ XVIII. ʿAssâmat ibn ʿAmrou, en remplacement de Moûsâ ibn Mouṣʿab. Il envoya I. 10.
contre Diḥiat une armée sous les ordres de son frère Bakkâr ibn ʿAmrou. Celui-ci combattit avec Yoûsouf ibn Nouṣaïr qui était à la tête de l'armée de Diḥiat, ils en vinrent au combat singulier; Yoûsouf enfonça sa lance dans le flanc de Bakkâr et Bakkâr enfonça sa lance dans le flanc de Yoûsouf; ils moururent ensemble et les deux armées se retirèrent en déroute, — cela en Dhoû'lḥidjdjat. ʿAssâmat fut déplacé, le 13 passé de Dhoû'lḥidjdjat, en vertu d'une lettre qui lui parvint d'al Faḍl ibn Ṣâliḥ (lui signifiant) qu'il prenait le gouvernement de l'Égypte. Il le désignait comme remplaçant [jusqu'à sa venue][3]; en conséquence il le remplaça[4] jusqu'à la fin d'al Mouḥarram 169. Puis arriva :

§ XIX. Al Faḍl ibn Ṣâliḥ ibn ʿAlî ibn ʿAbd Allah ibn ʿAbbâs à la fin du dit mois d'al Mouḥarram, à la tête des armées de Syrie. En ce même al Mouḥarram mourut al Mahdî. Moûsâ al Hadi, proclamé khalife, confirma al Faḍl. Celui-ci arriva en Égypte au milieu des troubles suscités par les gens du Ḥauf et la révolte de Diḥiat. Il entretenait des correspondances avec les gens (du pays) et ceux-ci se déclaraient en sa faveur. Il envoya des troupes qui parvinrent à battre Diḥiat; fait prisonnier, il fut traîné à al Fousṭâṭ, décapité et mis en croix en Djoumadâ II 169. Al Faḍl disait : « C'est moi qui suis le plus capable de gouverner l'Égypte par ma façon de régler l'affaire de Diḥiat contre qui les autres furent impuissants ». Puis il fut révoqué; alors il se repentit d'avoir tué Diḥiat.

Cet al Faḍl est celui qui édifia le djâmiʿ à al ʿAskar en l'an 169; là se firent les assemblées[5] (du vendredi). Puis gouverna :

(1) *Coran*, XVIII, 28.

(2) لاتمقتنا. Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 448), dit : لاتتقه منها « ne l'en préserve pas! ». Juynboll signale aussi, d'après d'autres manuscrits : لابقية منها et : لايقيمه منها. Ces variantes semblent bien indiquer que le texte primitif a été mal compris des copistes. La première leçon d'Aboû'l Maḥâsin est la plus claire; est-elle la vraie?

(3) حتى يحضر, à rétablir d'après Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 450).

(4) Le texte de Maḳrîzî porte : تخلعه, évidemment fautif, pour تخلفه que donne, en effet, Aboû'l Maḥâsin.

(5) فكانوا يجمعون فيه. L'auteur veut, sans doute, dire que ce djâmiʿ supplanta le djâmiʿ ʿAmrou, comme djâmiʿ *officiel*. Plus tard, le djâmiʿ officiel fut celui d'Aḥmad ibn Ṭoûloûn, comme nous le verrons; puis, sous les Fatimides, celui d'al Azhar. Actuellement, c'est le djâmiʿ Ḥousaïn. Sur le djâmiʿ d'al ʿAskar, voir au chapitre des djâmiʿ (texte arabe, t. II, p. 264).

§ XX. ʿAlî ibn Soulaïmân ibn ʿAlî ibn ʿAbd Allah ibn ʿAbbâs au nom d'al Hâdî
l. 20. pour la prière et l'impôt. Il entra en l'an 169. Al Hâdî mourut au milieu de Rabîʿ I 170 et Hâroûn ibn Mouḥammad ar Rachîd fut proclamé khalife. Il confirma ʿAlî ibn Soulaïmân. Celui-ci signala son gouvernement par la bienfaisance, l'éloignement des mauvaises pratiques, l'interdiction des débauches[1], la destruction des églises nouvellement construites en Égypte[2]. On lui offrit, pour qu'il les laissât, 50,000 dinars; il refusa. Il faisait de nombreuses aumônes en secret[3]. Il fit répandre le bruit qu'il était digne du khalifat et il y aspira. Hâroûn ar Rachîd, irrité, le révoqua, le 4 des derniers jours de Rabîʿ I 171. Puis gouverna :

§ XXI. Moûsâ ibn ʿIsâ ibn Moûsâ ibn Mouḥammad ibn ʿAlî ibn ʿAbd Allah ibn ʿAbbâs au nom d'ar Rachîd, pour la prière. Il autorisa les Chrétiens à réédifier les églises détruites par ʿAlî ibn Soulaïmân. Elles furent réédifiées sur une consultation d'al Laïth ibn Saʿd et ʿAbd Allah ibn Lahîʿat[4]. Puis il fut déplacé, le 14 passé des derniers jours de Ramaḍân 172. Son gouvernement avait été d'un an et cinq mois et demi. Puis gouverna :

§ XXII. Maslamat ibn Yaḥiâ ibn Ḳourrat ibn ʿOubaïd Allah al Badjalî, originaire de Djourdjân[5], au nom d'ar Rachîd, pour la prière; puis il fut déplacé, en Chaʿbân 173. Il avait gouverné onze mois. Puis gouverna :

§ XXIII. Mouḥammad ibn Zouhaïr al Azdî pour la prière et l'impôt, le 5 passé de Chaʿbân. L'armée prit à partie, بادر, ʿOumar ibn Ghaïlân préposé à l'impôt et il ne le défendit pas[6]. Il fut déplacé, après cinq mois, à la fin de Dhoû'l-ḥidjdjat 173. Puis gouverna :

[1] Litt. : «des musiques et des boissons», الملاهي والخمور.

[2] C'est-à-dire depuis la conquête. Le pacte de ʿAmrou interdisait aux Chrétiens de construire de nouvelles églises, interdiction qui fut, d'ailleurs, rarement observée.

[3] Litt. : «pendant la nuit» في الليل. L'aumône faite en secret est plus méritoire que faite en public, *au grand jour*.

[4] Ils fournirent la preuve, nous dit Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 462) que les églises de Miṣr avaient été construites à l'époque de l'islam primitif (c'est-à-dire avant la conquête de l'Égypte). Cf. notre auteur au chapitre des églises (texte arabe, t. II, p. 511, l. 31).

[5] Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 466) dit qu'il était originaire du Khourâsân. Djourdjân est une ville du Mazandéran.

[6] Aboû'l Maḥâsin, plus développé, nous dit que Mouḥammad avait délégué l'impôt à ʿOumar lequel avait commis des exactions. L'armée irritée l'avait assiégé dans sa maison, sans que Mouḥammad intervînt. Le khalife, irrité de cette inaction, le révoqua (t. I, p. 470).

§ XXIV. Dâoûd ibn Yazîd ibn Ḥâtim ibn Ḳabîṣat ibn al Mouhallab ibn Aboû Ṣafrat. Il arriva en même temps qu'Ibrâhîm ibn Ṣâliḥ ibn ʿAlî[1]. Dâoûd fut préposé à la prière et il envoya Ibrâhîm pour faire sortir d'Égypte l'armée qui était révoltée. Il entra, le 14 passé d'al Mouḥarram 174. L'armée qui était nombreuse fut renvoyée vers l'Orient et l'Occident en masse. Comme elle naviguait sur la mer, elle fut capturée par les Roûm. Il fut déplacé, le 6 passé d'al Mouḥarram 175. Son gouvernement avait été d'un an et un demi-mois. Puis gouverna :

§ XXV. Moûsâ ibn ʿIsâ ibn Moûsâ ibn Mouḥammad ibn ʿAlî ibn ʿAbd Allah ibn ʿAbbâs[2], pour la prière et l'impôt, au nom d'ar Rachîd. Il entra, le 7 passé de Ṣafar 175 et fut déplacé dans l'avant-dernière soirée de Ṣafar 176. Il avait gouverné un an. Puis gouverna :

§ XXVI. Ibrâhîm ibn Ṣâliḥ ibn ʿAbd Allah ibn ʿAbbâs, une seconde fois, au nom d'ar Rachîd. Il écrivit à ʿAssâmat ibn ʿAmrou pour le nommer son remplaçant. Puis arriva Naṣr ibn Koulthoûm, son remplaçant pour l'impôt, le 1er Rabîʿ I. ʿAssâmat mourut, le 7 des derniers jours de Rabîʿ II. Roûḥ ibn Roûḥ ibn Zanbâʿ arriva comme remplaçant d'Ibrâhîm, pour la prière et l'impôt. Enfin Ibrâhîm arriva au milieu de Djoumadâ I. Il mourut, en fonctions, le 3 passé de Chaʿbân. Son séjour à Miṣr avait été de deux mois, dix-huit jours. Après lui, son fils Ṣâliḥ P. 3
ibn Ibrâhîm prit l'autorité conjointement avec le chef de sa chourṭat Khâlid ibn Yazîd. Puis gouverna :

§ XXVII. ʿAbd Allah ibn al Mousayyab ibn Zouhaïr ibn ʿAmrou aḍ Ḍabbî, au nom d'ar Rachîd, pour la prière, le 11 des derniers jours de Ramaḍân 176. Il fut déplacé en Radjab 177. Puis gouverna :

§ XXVIII. Isḥâḳ ibn Soulaïmân ibn ʿAlî ibn ʿAbd Allah ibn ʿAbbâs, au nom d'ar Rachîd, pour la prière et pour l'impôt, le 1er Radjab. Il fit une enquête sur l'impôt et frappa les agriculteurs d'une augmentation qui leur fit grand dommage. Les gens du Ḥauf se révoltèrent contre lui; il leur fit la guerre et beaucoup des siens furent tués. Il écrivit, à ce sujet, à ar Rachîd qui donna à Harthamat ibn Aʿyan le commandement d'une armée considérable avec laquelle il l'envoya (en Égypte). Il descendit dans le Ḥauf dont les habitants

[1] Lequel était préposé à l'impôt (Aboû'l Maḥâsin, t. I, p. 472).

[2] Pour la seconde fois; cf. plus haut (§ XXI).

allèrent à sa rencontre par obéissance et firent leur soumission. Il leur accorda le pardon et leva l'impôt dans sa totalité. Isḥaḳ fut déplacé en Radjab 178. Puis gouverna :

§ XXIX. Harthamat ibn A'yan, au nom d'ar Rachîd, pour la prière et l'impôt, à la seconde nuit passée de Cha'bân, puis il partit pour l'Ifrîkîat, le 12 passé de Chawwâl. Il avait séjourné à Miṣr deux mois et demi. Puis gouverna :

§ XXX. 'Abd al Malik ibn Ṣâliḥ ibn 'Alî ibn 'Abd Allah ibn 'Abbâs, au nom d'ar Rachîd, pour la prière et l'impôt, mais il n'entra pas à Miṣr et nomma pour son lieutenant 'Abd Allah ibn al Mousayyab ibn Zouhaïr aḍ Ḍabbî. Il fut déplacé à la fin de l'année 178. Puis gouverna :

§ XXXI. 'Oubaïd Allah ibn al Mahdî Mouḥammad ibn 'Abd Allah ibn Mouḥammad ibn 'Abd Allah ibn 'Abbâs, au nom d'ar Rachîd, pour la prière et l'impôt, le lundi 12 passé d'al Mouḥarram 179. Il nomma pour son lieutenant Ibn al Mousayyab, puis arriva, le 11 passé de Rabî' I. Il fut déplacé en Ramaḍân, ayant gouverné neuf mois. Il partit de Miṣr, la deuxième nuit passée de Chawwâl. Ar Rachîd envoya de nouveau :

§ XXXII. Moûsâ ibn 'Isâ et le nomma gouverneur, une troisième fois, pour la prière. Son fils Yaḥîâ ibn Moûsâ arriva, en qualité de son lieutenant, le 3 passé de Ramaḍân. Lui-même arriva à la fin de Dhoû'lḳa'dat. Il fut déplacé en Djoumadâ II 180. Ar Rachîd nomma gouverneur :

§ XXXIII. 'Oubaïd Allah ibn al Mahdî, une seconde fois, pour la prière. Dâoûd ibn Ḥabbâch arriva, en qualité de son lieutenant, le 7 passé de Djoumadâ II. Lui-même arriva, le 4 passé de Cha'bân. Il fut déplacé, le 3 passé de Ramaḍân 181. Puis gouverna :

§ XXXIV. Ismâ'îl ibn Ṣâliḥ ibn 'Alî ibn 'Abd Allah ibn 'Abbâs, pour la prière, le 7 passé de Ramaḍân. Il nomma comme son lieutenant 'Aoun ibn Wahb al Khouzâ'î, puis arriva, le 5 des derniers jours du même mois. (Sa'îd) ibn 'Oufaïr[1]

[1] Chroniqueur et traditionniste souvent cité par Ibn 'Abd al Ḥakam dans son livre de *Foutoûḥ Miṣr* (ms. arabe de la Bibliothèque Nationale de Paris, *Catalogue de Slane*, n° 1687), p. 147 et *passim*.

dit : «Je n'ai pas vu, sur ces bois, على هذه الاعواد[1], de plus habile à la khouṭbat qu'Isma'îl ibn Ṣâliḥ». Il fut déplacé en Djoumadâ II 182. Puis gouverna :

§ XXXV. Isma'îl ibn 'Isâ ibn Moûsâ ibn Mouḥammad ibn 'Alî ibn 'Abd Allah ibn 'Abbâs, au nom d'ar Rachîd, pour la prière. Il arriva, le 14 des derniers jours de Djoumadâ II et fut déplacé en Ramaḍân. Puis gouverna :

§ XXXVI. Al Laïth ibn al Faḍl al Biverdî originaire de Biverd[2], pour la prière et l'impôt. Il arriva, le 5 passé de Chawwâl; puis il partit vers ar Rachîd, le 7 des derniers jours de Ramaḍân 183, avec de l'argent et des cadeaux. Il laissa, comme lieutenant, son frère al Faḍl ibn 'Alî[3]. Puis il retourna à la fin de l'année et partit, une seconde fois, avec de l'argent, le 9 des derniers jours de Ramaḍân 185, laissant pour lieutenant Hâchim ibn 'Abd Allah ibn 'Abd ar Raḥmân ibn Mou'âwiyat ibn Ḥoudeïdj[4]. Il arriva (de nouveau) le 14 passé d'al Mouḥarram 186. Toutes les fois qu'il avait clos (la perception de) l'impôt et terminé les comptes, il partait avec l'argent vers le chef des croyants Haroûn ar Rachîd, emportant avec lui les comptes.

Puis les gens du Ḥauf se révoltèrent contre lui et marchèrent vers al Fousṭâṭ. Il sortit à leur rencontre à la tête de quatre mille (soldats), l'avant-dernier jour de Cha'bân 186. Il laissa comme lieutenant (à al Fousṭâṭ) 'Abd ar Raḥmân ibn Moûsâ ibn 'Alî ibn Rabâḥ, pour l'armée et pour l'impôt, puis il en vint aux mains avec les gens du Ḥauf; son armée l'abandonna. Resté seul avec deux cents hommes environ, il chargea; la foule (des révoltés) s'enfuit depuis la région d'al Djoubb jusqu'à Ghaïfat. Il envoya à al Fousṭâṭ quatre-vingts têtes, puis y fit son entrée. Les gens du Ḥauf revinrent à la charge et refusèrent l'impôt. Laïth partit vers ar Rachîd et lui demanda d'envoyer avec lui des troupes, car il ne pourrait percevoir l'impôt des gens des Ḥauf[5] qu'avec une armée. Alors Maḥfouḍh ibn

[1] C'est-à-dire : «la chaire où se prononce la khouṭbat». Les dictionnaires arabes nous disent que : العودان «les deux bois» désignent la chaire où prêchait le Prophète et le bâton sur lequel il s'appuyait.

[2] Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 514) écrit : Abîverdî et : Abîverd. Les dictionnaires géographiques arabes adoptent aussi cette orthographe.

[3] Il faut lire évidemment avec Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 514) : 'Alî ibn al Faḍl. L'éditeur du texte de Maḳrîzî propose de lire : «*son père* al Faḍl» au lieu de «*son frère*». Cette correction est beaucoup moins vraisemblable. Cf. Wüstenfeld, *Statthalter*, 2e partie, p. 22, note 1.

[4] Cf. la note 3 de la page 157.

[5] الاحواف est le pluriel de : الحوف. Aboû'l Maḥâsin donne le singulier (t. I, p. 515). Le pluriel adopté par Maḳrîzî s'explique si l'on se rappelle qu'il y a deux Ḥauf, l'occidental et l'oriental. Il semble cependant ici qu'il ne s'agit que du dernier qui est la région de Bilbaïs. Al Djoubb et Ghaïfat mentionnés plus haut sont sur la route d'al Fousṭâṭ à Bilbaïs.

Soulaïmân se fit fort d'affermer, يضمن, l'impôt de l'Égypte intégralement sans fouet ni bâton; ar Rachîd le préposa à l'impôt et révoqua Laïth de la prière et de l'impôt. Il envoya Aḥmad ibn Isḥaḳ (*sic*)[1], pour la prière, conjointement avec Maḥfoudh. Laïth avait gouverné quatre ans et sept mois. Puis gouverna :

§ XXXVII. Aḥmad ibn Isma'îl ibn 'Alî ibn 'Abd Allah ibn 'Abbâs, au nom d'ar Rachîd, pour la prière et l'impôt. Il arriva, le 5 des derniers jours de Djoumadâ II 187, puis il fut déplacé, le 18 passé de Cha'bân 189. Il avait gouverné deux ans et un mois et demi. Puis gouverna :

§ XXXVIII. 'Oubaïd Allah ibn Mouḥammad ibn Ibrâhîm ibn Mouḥammad ibn 'Alî ibn 'Abd Allah ibn 'Abbâs, pour la prière. Il nomma comme son lieutenant Lahî'at ibn 'Isâ ibn Lahî'at al Ḥaḍramî; puis il arriva au milieu de Chawwâl. Il fut déplacé, le 11 des derniers jours de Cha'bân 190. Il partit, laissant pour lieutenant Hâchim ibn 'Abd Allah ibn 'Abd ar Raḥmân ibn Mou'âwiyat ibn Ḥoudeïdj. Puis gouverna :

§ XXXIX. Al Ḥousaïn ibn Djamîl, au nom d'ar Rachîd, pour la prière. Il arriva, le 10 passé de Ramaḍân. Puis (le Khalife) réunit entre ses mains l'impôt et la prière en Radjab 191. Les gens du Ḥauf se révoltèrent et refusèrent de payer
P. 310. l'impôt. Aboû'n Nidâ se révolta à Aïlat à la tête d'environ mille hommes, intercepta les routes à Aïlat, à Chou'aïb et Madiân et fit des incursions dans diverses localités de Syrie. Un grand nombre (des gens de la tribu) de Djoudhâm se rallia à lui et il se livra au pillage et au meurtre sur une vaste échelle. Ar Rachîd envoya de Bagdad une armée pour cette affaire et al Ḥousaïn ibn Djamîl envoya de Miṣr 'Abd al 'Azîz ibn al Wazîr ibn Ṣâbî al Djarawî à la tête d'une armée. Les deux armées se rencontrèrent à Aïlat et 'Abd al 'Azîz fut vainqueur d'Aboû'n Nidâ. L'armée d'ar Rachîd se dirigea vers Bilbaïs en Chawwâl 191. Les gens du Ḥauf se soumirent à l'impôt. Ibn Djamîl fut déplacé le 12 passé de Rabî' II 192. Puis gouverna :

§ XL. Mâlik ibn Dalham ibn 'Oumaïr al Kalbî, pour la prière et l'impôt. Il arriva, le 7 des derniers jours de Rabî' II. Yaḥîâ ibn Ma'âdh chef de l'armée d'ar Rachîd ayant réglé l'affaire du Ḥauf arriva à al Fousṭâṭ, le 10 des derniers jours

[1] Il faut lire : Isma'îl et non : Isḥaḳ, comme le prouve la suite du récit. Cf. Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 515).

de Djoumadâ II et il écrivit aux gens des Ḥauf (*sic*) : «Venez pour que Mâlik ibn Dalham vous donne ses instructions». Les chefs des (tribus) yamânites et ḳaïsites entrèrent donc; on ferma les portes sur eux; on les enchaîna et il (Yaḥîâ) les emmena, au milieu de Radjab.

Mâlik fut déplacé, le 4 passé de Ṣafar 193. Puis gouverna :

§ XLI. Al Ḥasan ibn at Takhtâḥ[1] ibn at Takhtakân, pour la prière et l'impôt. l. 10.
Il nomma comme son lieutenant al 'Alâ ibn 'Âṣim al Khaoulânî et arriva le 3 passé de Rabî' I.

Ar Rachîd mourut, laissant comme successeur son fils Mouḥammad al Amîn. L'armée se révolta en Égypte et une violente émeute éclata où beaucoup périrent. Al Ḥasan ayant envoyé (vers Bagdâd) l'argent (de l'impôt) d'Égypte, les gens d'ar Ramlat (en Syrie) se jetèrent (sur l'escorte) et s'en emparèrent. Al Ḥasan ayant appris sa révocation partit par la route du Ḥidjâz, celle de Syrie étant infestée, le 8 des derniers jours de Rabî' I 194. Il laissait comme lieutenants 'Aouf ibn Wahb[2], pour la prière et Mouḥammad ibn Zîâd ibn Ṭabaḳ al Ḳaïsî, pour l'impôt. Puis gouverna :

§ XLII. Ḥâtim ibn Harthamat ibn A'yan, au nom d'al Amîn, pour la prière et pour l'impôt. Il arriva à la tête de mille *abnâ*[3] et campa à Bilbaïs. Les gens des Ḥauf en vinrent à composition avec lui sur la question de leurs impôts. Mais les gens de Natoû, نتو, et de Tamî, تمى[4], se révoltèrent et entrèrent en campagne, عسكروا. Il envoya contre eux une armée et ils furent mis en fuite.

Ḥâtim entra à al Fousṭâṭ et, avec lui, environ cent otages, le 4 passé de Chawwâl. Il fut déplacé en Djoumadâ II 195. Puis gouverna :

§ XLIII. Djâbir ibn al Ach'ath ibn Yaḥîâ aṭ Ṭâyî, au nom d'al Amîn, pour la prière et l'impôt, le 5 des derniers jours de Djoumadâ II. Il était d'humeur

[1] التختاح. Aboû'l Maḥâsin écrit : البحباح, al Baḥbâḥ sans donner le nom du père : at Takhtakân.

[2] Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 547) écrit : وهيب, Wouhaïb; mais, comme le remarque Juynboll, il écrit plus haut (t. I, p. 505) comme Maḳrîzî : وهب, Wahb. Wüstenfeld, sans remarquer la contradiction, suit Aboû'l Maḥâsin et écrit : Wahb (*Statthalter*, 2e partie, p. 21) et Wouhaïb (*ibid.*, p. 26).

[3] في الف من الابنا. Aboû'l Maḥâsin dit simplement : في عساكره «à la tête de ses armées». Les *abnâ* sont, d'après Ibn Isḥaḳ (auteur de la *Vie du Prophète*) les descendants des soldats perses établis dans le Yémen, au temps de Chosroès (597 après J.-C.). Cf. Caussin de Perceval, *Essai*, t. I, p. 158.

[4] Natoû est inconnu. J'y verrais cependant volontiers ⲛⲁⲑⲱ des *scalæ* coptes, proche de Sahradjat, dans le Delta. Cf. Amélineau, *Géographie de l'Égypte à l'époque copte*, p. 409. Tamî aujourd'hui Tamî al Amdîd est l'ancienne Thmouis des Grecs.

douce. Lorsqu'éclata la querelle entre al Amîn et al Mâmoûn, as Sarrî ibn al Ḥakam s'éleva en faveur d'al Mâmoûn et prêcha aux populations la déchéance d'al Amîn; elles y consentirent et proclamèrent al Mâmoûn, le 8 des derniers
20. jours de Djoumadâ II 196. Elles chassèrent Djâbir ibn al Ach'ath. Son gouvernement avait été d'un an. Puis gouverna :

§ XLIV. 'Abbâd ibn Mouḥammad ibn Ḥayyân Aboû Naṣr, au nom d'al Mâmoûn, pour la prière et l'impôt, le 8 passé de Radjab, sur une lettre, بكتاب[1], de Harthamat ibn A'yan dont il administrait les propriétés en Égypte, le 8 Radjab 196[2]. Cependant al Amîn, ayant appris ce qui se passait en Égypte, écrivit à Rabî'at ibn Ḳaïs ibn az Zoubaïr al Djarachî, chef (de la tribu) de Ḳaïs dans le Ḥauf, de prendre le gouvernement d'Égypte. Il écrivit à un grand nombre (de ses partisans) de lui prêter main-forte. Ils proclamèrent hautement al Amîn et rejetèrent al Mâmoûn. Ils partirent pour combattre les gens d'al Fousṭâṭ, 'Abbâd fit creuser un fossé (pour défendre la ville). La guerre se fit et al Amîn fut tué. 'Abbâd fut déplacé en Ṣafar 198. Son gouvernement avait été d'un an et sept mois. Puis gouverna :

§ XLV. Al Mouṭallib ibn 'Abd Allah ibn Mâlik al Khouzâ'î, au nom d'al Mâmoûn, pour la prière et l'impôt. Il arriva de la Mecque, au milieu de Rabî' I. Il y eut, de son temps, des guerres. Il fut déplacé en Chawwâl après sept mois. Puis gouverna :

§ XLVI. Al 'Abbâs ibn Moûsâ ibn 'Isâ ibn Moûsâ ibn Mouḥammad ibn 'Alî ibn 'Abd Allah ibn 'Abbâs, au nom d'al Mâmoûn, pour la prière et l'impôt. Son fils 'Abd Allah arriva et, avec lui, al Ḥousaïn ibn 'Oubaïd ibn Loûṭ al Anṣârî, à la fin de Chawwâl. Ils emprisonnèrent[3] al Mouṭallib.

Les soldats se révoltèrent à différentes reprises. Al Anṣârî leur refusa leur solde, اعطياتهم, et les menaça. Puis il s'en prit aux sujets, الرعية, les opprima et en menaça un grand nombre. Alors ils se révoltèrent, tirèrent al Mouṭallib de

(1) Même texte dans Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 560). Il faut, sans doute, entendre que Harthamat avait désigné cet 'Abbâd à al Mâmoûn comme le plus propre à le représenter en Égypte et qu'il lui avait écrit à ce sujet. Cet Harthamat ibn A'yan était un des partisans le plus fervents d'al Mâmoûn et un de ses conseillers les plus écoutés. On peut encore supposer que Harthamat prit l'initiative et écrivit à 'Abbâd pour lui donner l'investiture.

(2) L'auteur, distrait, répète inutilement la date déjà donnée.

(3) L'édition de Boûlâḳ porte : فسبحنا faute d'impression pour : فسجنا. Cf. Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 569).

la prison et le rétablirent, le 14 passé d'al Mouḥarram 199. Al 'Abbâs se présenta l. 30.
alors (en Égypte); il campa à Bilbaïs et appela (la tribu de) Ḳaïs à son aide. Il alla trouver al Djarawî à Tinnîs, puis revint et mourut à Bilbaïs, le 13 des derniers jours de Djoumadâ II. On dit qu'al Mouṭallib lui fit secrètement verser dans ses aliments du poison dont il mourut. Il y eut des guerres et des émeutes. Ce gouvernement d'al Mouṭallib fut d'une année et huit mois. Puis gouverna :

§ XLVII. As Sarrî ibn al Ḥakam ibn Yoûsouf de la famille d'az Zouṭṭ et du pays de Balkh — l'armée s'étant réunie à lui lorsqu'il marcha contre al Mouṭallib, — le 1er Ramaḍân 200. Puis gouverna :

§ XLVIII. Soulaïmân ibn Ghâlib ibn Djibrîl al Badjalî, pour la prière et l'impôt, sur la proclamation de l'armée, le 4 passé de Rabî' I 201. Il y eut des guerres. Puis il fut déplacé après cinq mois. Puis revint (au gouvernement) :

§ XLIX. As Sarrî ibn al Ḥakam, une deuxième fois, au nom d'al Mâmoûn, pour la prière et l'impôt. Son gouvernement avait déplu, ذمّت (la première fois)[1]. L'armée le tira de la prison, le 12 passé de Cha'bân. Ceux qui lui faisaient la guerre se lassèrent. Son autorité s'accrut; il mourut, en fonctions, vers la fin de Djoumadâ I 205. Son gouvernement fut, cette fois, de trois ans, neuf mois, dix-huit jours. Puis gouverna son fils :

§ L. Mouḥammad ibn as Sarrî Aboû Naṣr, le 1er Djoumadâ II, pour la prière et l'impôt. Or al Djarawî s'étant rendu maître de la Basse-Terre, اسفل الارض, il y eut entre eux deux des guerres[2]. Il mourut, le 8 passé de Cha'bân 206. Son P. 311.
gouvernement fut de quatorze mois. Puis gouverna :

§ LI. 'Oubaïd Allah ibn as Sarrî ibn al Ḥakam, par proclamation de l'armée, le 9 passé de Cha'bân, pour la prière et l'impôt. Il y eut entre lui et al Djarawî des guerres jusqu'à ce qu'arriva 'Abd Allah ibn Ṭâhir. 'Oubaïd Allah se soumit à lui, à la fin de Ṣafar 211. Puis gouverna :

(1) L'expression de Maḳrîzî est obscure, comme toujours, par trop de concision. Il faut entendre que, la première fois, il avait été emprisonné par l'armée sur l'ordre du Khalife mécontent de son gouvernement. Cf. Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 574, l. 13).

(2) Sur ces événements, voir les nombreux détails donnés dans le chapitre qui traite de la chronique d'Alexandrie (texte arabe, t. I, p. 172 et seq.); cf. Wüstenfeld (*Statthalter*, 2e partie, p. 34 à 38).

§ LII. ʿAbd Allah ibn Ṭâhir ibn al Ḥousaïn ibn Mousʿab, au nom d'al Mâmoûn, pour la prière et l'impôt. Il entra, le mardi deuxième nuit passée de Rabîʿ I 211. Il s'établit dans son camp jusqu'à ce que ʿOubaïd[1] Allah ibn as Sarrî partit pour Bagdâd au milieu de Djoumadâ I. Puis il alla vers Alexandrie, le 1er Ṣafar 212, laissant comme lieutenant ʿIsâ ibn Yazîd al Djaloûdî. Il la tint investie une dizaine de jours, puis rentra en Djoumadâ II[2].

Il fit agrandir al djâmiʿ al ʿatîḳ (mosquée de ʿAmrou). Cet agrandissement le doublait exactement.

Il s'embarqua sur le Nil, se dirigeant vers l'Irâk, le 5[3] des derniers jours de Radjab. Son établissement en Égypte comme gouverneur fut de dix-sept mois et dix jours. Puis gouverna :

§ LIII. ʿIsâ ibn Yazîd al Djaloûdî[4], comme lieutenant d'Ibn Ṭâhir, pour la prière, jusqu'au 17 Dhoû'lḳaʿdat 213. Ibn Ṭâhir destitué, le gouvernement de l'Égypte passa à Aboû Isḥaḳ fils d'Hâroûn ar Rachîd[5] qui confirma ʿIsâ pour la prière seulement et plaça aux finances Ṣâliḥ ibn Chîrâzâd qui opprima les populations et augmenta leurs impôts, si bien que les habitants de la Basse-Terre s'insurgèrent et firent campagne. ʿIsâ envoya, à la tête d'une armée, son fils Mouḥammad. Ils le combattirent; il fut mis en fuite et ses partisans furent tués, en Ṣafar 213. Puis gouverna :

§ LIV. ʿOumaïr ibn al-Walîd at Tamîmî, comme lieutenant d'Aboû Isḥaḳ ibn ar Rachîd, pour la prière, le 17 passé de Ṣafar. Puis il partit et, avec lui, ʿIsâ al Djaloûdî pour combattre les gens du Ḥauf en Rabîʿ II, laissant comme lieutenant son fils Mouḥammad ibn ʿOumaïr. Ils en vinrent aux mains et dans un des engagements qui eurent lieu entre eux, ʿOumaïr fut tué, le 16 passé de Rabîʿ II. Son gouvernement fut de soixante jours. Puis gouverna :

§ LV. ʿIsâ al Djaloûdî, une seconde fois, sous l'autorité d'Aboû Isḥaḳ, pour la prière. Il combattit les gens du Ḥauf à Miniat Maṭar[6], et fut mis en fuite en

(1) L'édition de Boûlâḳ porte fautivement : عيد (*sic*) pour : عبيد.

(2) Voir au chapitre de la chronique d'Alexandrie (texte arabe, t. I, p. 173, l. 30). Ce fut la fin des guerres fomentées dans le Delta par les Oumayyades d'Espagne.

(3) لجس fautif pour : لخمس. Il est curieux de constater que cette faute d'impression ne se retrouve pas dans certains exemplaires.

(4) الحلودى faute d'impression pour : الجلودى, comme plus haut.

(5) C'est le frère du khalife al Mâmoûn, qui fut lui-même khalife sous le nom d'al Mouʿtaṣim.

(6) Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 625) nous informe que c'est la même chose que Maṭarîat (Matarieh moderne) près de ʿAïn Chams (ancienne Héliopolis).

Radjab. Aboû Isḥaḳ se dirigea vers l'Égypte à la tête de quatre mille de ses Turcs, combattit les gens du Ḥauf en Chaʿbân et entra dans la ville d'al Fousṭâṭ, le 8 des derniers jours de ce mois. Il fit mettre à mort les principaux (habitants) du Ḥauf puis partit pour la Syrie, à la première lune, غرة, d'al Mouḥarram 215, à la tête de ses Turcs, emmenant grand nombre de prisonniers qui subirent force souffrances et fatigues. Puis gouverna en Égypte :

§ LVI. ʿAbdaweïh ibn Djabalat, un des *abnâ*[1], pour la prière. Des gens s'étant révoltés dans le Ḥauf en Chaʿbân, il envoya (des troupes) contre eux, leur livra des combats et fut enfin vainqueur.

Puis al Afchîn Ḥaïdar ibn Kâoûs aṣ Ṣoughdî[2] se mit en route pour l'Égypte, le 3 passé de Dhoû'lḥidjdjat et, avec lui, ʿAlî ibn ʿAbd al ʿAzîz al Djarawî, pour en prendre l'argent. Mais ʿAbdaweïh ne lui paya rien et il le combattit[3]. ʿAbdaweïh fut destitué et il[4] partit pour Barḳat. Puis gouverna :

§ LVII. ʿIsâ ibn Manṣoûr ibn Moûsâ ibn ʿIsâ ar Râfiʿî, qui gouverna au nom d'Aboû Isḥaḳ, le 1er de l'an 216, pour la prière. (Les gens de) la Basse-Terre, tant Arabes que Coptes, s'insurgèrent en Djoumadâ I, chassèrent les préfets dont l'administration était mauvaise et refusèrent toute obéissance. Afchîn arriva alors de Barḳat, au milieu de Djoumadâ II. Puis il partit (en campagne) et, avec lui, ʿIsâ, en Chawwâl. Tous deux livrèrent combat aux insurgés, firent des prisonniers et tuèrent.

Al Afchîn poursuivit sa marche, tandis que ʿIsâ retournait (à Miṣr). Al Afchîn alla dans le Ḥauf, en tua nombre des habitants. Il y eut bien des combats. Enfin l'émir des croyants ʿAbd Allah al Mâmoûn arriva, le 10 passé d'al Mouḥarram 217. Il s'emporta contre ʿIsâ, déposa son drapeau, حل لواءه[5], le condamna à porter des vêtements blancs[6], attribuant à lui et à ses lieutenants la révolution, للحدث. Il envoya les armées, assaillit les brigands, fit main basse sur les Coptes et

(1) Voir la note 3 de la page 193.

(2) الصغدى « le Sogdien, l'originaire de la Sogdiane ». L'édition de Boûlâḳ porte à tort : الصفدى, aṣ Ṣafadî « l'originaire de Ṣafad (ville de Syrie) ». Afchîn était un Turcoman. Cf. Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 630). Wüstenfeld (*Statthalter*, 2e partie, p. 40), écrit cependant : « el Çafedi ».

(3) قتله fautif pour : قاتله que donne Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 630).

(4) C'est-à-dire al Afchîn, comme le dit Aboû'l Maḥâsin et comme le prouve la suite de notre texte.

(5) Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 634) ajoute : وعزله « et le révoqua ».

(6) Le noir étant l'insigne des ʿAbbassides, c'était une marque de honte, pour un officier des ʿAbbassides, de porter des vêtements blancs.

anéantit leur résistance[1]. Puis il partit, le 18 passé de Ṣafar, après quarante-neuf jours. Puis gouverna :

§ LVIII. Kaïdar, qui est Naṣr ibn ʿAbd Allah Aboû Mâlik aṣ Ṣoughdî[2]. Un édit d'al Mâmoûn lui arriva pour soumettre les gens à l'épreuve[3], en Djoumadâ II
l. 30. 218. Le ḳâḍi d'Égypte était alors Hâroûn ibn ʿAbd Allah az Zahrî. Il y consentit; les témoins (qui assistent le ḳâḍi) y consentirent aussi et quiconque d'entre eux s'abstint[4] fut déchu de sa fonction de témoin. Les ḳâḍis, traditionnistes[5] et mouezzins en firent profession et s'y maintinrent pendant dix-huit ans, jusqu'à l'année 232.

Al Mâmoûn mourut en Radjab 218 et Aboû Isḥaḳ al Mouʿtaṣim fut proclamé (khalife)[6]. Une lettre de lui arriva à Kaïdar pour (l'informer de) son avènement[7] et lui ordonner de chasser tous les Arabes qui faisaient partie du diwân, de leur refuser tous appointements[8]. Ce qu'il fit.

Yaḥîâ ibn al Wazîr al Djarawî se révolta à la tête d'une troupe (des tribus) de Lakhm et Djoudhâm.

Kaïdar mourut en Rabîʿ II 219. Puis gouverna son fils :

§ LIX. Al Mouḍhaffar ibn Kaïdar, comme lieutenant de son père. Il marcha contre Yaḥîâ ibn [al] Wazîr, lui livra bataille et le fit prisonnier en Djoumadâ II.

Puis l'Égypte passa à Aboû Djaʿfar Achinâs et son nom y fut proclamé, دعى له[9]. [Al] Mouḍhaffar fut déplacé en Chaʿbân. Puis gouverna :

(1) Sur ces événements, Quatremère a donné de longs détails dans *Recherches sur l'Égypte* (p. 190-212).

(2) Même observation que plus haut (p. 197, note 2). Kaïdar, comme Afchîn, était un Turcoman. Ici Wüstenfeld (*Statthalter*, 2e partie, p. 44) écrit encore : el-Çafedi, mais remarque (note 1) qu'Aboû'l Maḥâsin écrit : el-Çogdi.

(3) المحنة. Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 636), nous explique qu'il s'agissait de se prononcer sur la question de la création du Coran : اعنى بالقول بخلق القران. Au sujet de cette mesure d'al Mâmoûn, Juynboll renvoie à Aboulféda (II, p. 154) à Reiske (p. 679) à Weil (t. II, p. 262). Cf. Dozy, *Histoire de l'islamisme*, p. 232.

(4) وقف ou : توقف (Aboû'l Maḥâsin).

(5) Équivalent de : مشايخ الحديث dans Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 638, ligne pénultième).

(6) Cf. la note 5 de la page 196.

(7) ببيعته, ce qui peut s'entendre encore : «pour (lui demander de recevoir) le serment de fidélité (des Égyptiens) envers lui». Cf. plus haut (texte arabe, t. I, p. 301, l. 23).

(8) Al Moûʿtaṣim ne voulait que des Turcs dans son administration et son armée. Voir plus loin, page 205.

(9) C'est-à-dire que, suivant le nouveau système inauguré par al Mouʿtaṣim, l'Égypte était un apanage d'Achinâs qui, devenu une sorte de suzerain analogue aux seigneurs féodaux d'Europe, nommait lui-même les gouverneurs directement, tandis que jusqu'alors ils étaient nommés par le khalife. Son nom était prononcé publiquement, comme celui du khalife. Toutefois, il y a une nuance : n'étant pas souverain *indépendant*, il n'avait pas droit à la khouṭbat : aussi le texte arabe ne dit-il pas : خطب له mais : دعى له.

§ LX. Moûsâ ibn Aboû'l ʿAbbâs Thâbit au nom d'Achinâs, pour la prière, le 1er Ramaḍân 219. Il fut déplacé en Rabîʿ II 224. Son gouvernement fut de quatre ans et sept mois. Puis gouverna :

§ LXI. Mâlik ibn Kaïdar ibn ʿAbd Allah aṣ Ṣoughdî[1], au nom d'Achinâs, pour la prière. Il arriva, le 7 des derniers jours de Rabîʿ II et fut déplacé, le 3 passé de Rabîʿ II 226, ayant gouverné deux ans et onze jours. Il mourut, le 10 passé P. 312.
de Chaʿbân 233. Puis gouverna :

§ LXII. ʿAlî ibn Yaḥîâ al Armanî (l'Arménien), au nom d'Achinâs, pour la prière. Il arriva, le 7 passé de Rabîʿ II 226.

Al Mouʿtaṣim mourut en Rabîʿ I 227 et al Wâthiḳ billah fut proclamé (khalife). Il le maintint jusqu'au 7 Dhoû'lḥidjdjat de l'an 228. Son gouvernement fut de deux ans et trois mois. Puis gouverna :

§ LXIII. ʿIsâ ibn Manṣoûr, une seconde fois, au nom d'Achinâs, pour la prière. Il entra, le 7 passé d'al Mouḥarram 229. Achinâs mourut en l'an 230. Son poste fut occupé par Aïtâkh[2] qui confirma ʿIsâ. Al Wâthiḳ mourut et al Moutawakkil fut proclamé (khalife). Il déplaça ʿIsâ au milieu de Rabîʿ I 233. ʿAlî ibn Mahraweïh arriva, comme lieutenant de Harthamat ibn an Naḍr[3].

ʿIsâ mourut dans la ḳoubbat al hawâ[4], après sa révocation, le 11 passé de Rabîʿ II. Puis gouverna :

§ LXIV. Harthamat ibn [an] Naḍr al Djabalî, originaire d'al Djabal[5], au nom d'Aïtâkh, pour la prière. Il arriva, le 6 passé de Radjab 233. Un rescrit d'al Moutawakkil arriva (enjoignant) de cesser les discussions sur le Coran, le 5 passé de Djoumadâ II 234.

Harthamat mourut, en fonctions, le 7 des derniers jours de Radjab 234. l. 10.
Il laissa, comme remplaçant, son fils[6] Ḥâtim ibn Harthamat. Puis gouverna :

(1) Cf. plus haut (p. 197, note 2).

(2) ايتاح fautif pour : ايتاخ.

(3) نضر; Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 691) donne : Naṣr, نصر. Wüstenfeld (*Statthalter*, 2e partie, p. 47, note 1) adopte la leçon de Maḳrîzî et remarque qu'il faut lire : an Naḍr avec l'article.

(4) Sur cette localité, voir notre auteur (texte arabe, t. II, p. 202). Cf. *Mémoires de la Mission archéologique française du Caire*, t. VI, p. 555 et 567.

(5) Région de la Perse. Au lieu de : الجبلى, al Djabalî, Aboû'l Maḥâsin donne : الجيلى, al Djîlî, c'est-à-dire du Djîlistân, autre région de la Perse.

(6) ابنسه faute d'impression pour : ابنه.

§ LXV. Ḥâtim ibn Harthamat ibn an Naḍr, comme remplaçant désigné par son père, pour la prière. Il fut déplacé, le 6 passé de Ramaḍân. Puis gouverna :

§ LXVI. ʿAlî ibn Yaḥîâ ibn (*sic*) al Armanî, une seconde fois, au nom d'Aïtâkh, pour la prière, le 6 passé de Ramaḍân. Aïtâkh fut déplacé en al Mouḥarram 235. Les biens qu'il avait en Égypte furent confisqués, استصفيت, et son nom cessa d'être proclamé, mais on proclama à sa place celui d'al Mountaṣir. ʿAlî fut déplacé en Dhoû'lḥidjdjat de cette année. Puis gouverna :

§ LXVII. Isḥaḳ ibn Yaḥîâ ibn Mouʿâdh ibn Mouslim al Khatalî[1], au nom d'al Mountaṣir héritier présomptif de son père al Moutawakkil ʿalâ Allah, pour la prière et l'impôt. Il arriva, le 11 passé de Dhoû'lḥidjdjat. Un rescrit d'al Moutawakkil et d'al Mountaṣir arriva (enjoignant) de renvoyer d'Égypte dans l'Irâk les Ṭâlibis[2]. On les renvoya donc.

Isḥaḳ mourut, après sa révocation, le 1er Rabîʿ II 237. Puis gouverna :

§ LXVIII. Khoûṭ[3] ʿAbd al Wâḥid ibn Yaḥîâ ibn Manṣoûr ibn Ṭalḥat ibn Zouraïḳ[4], au nom d'al Mountaṣir, pour la prière et l'impôt. Il arriva, le 9 des derniers jours de Dhoû'lḳaʿdat 236. Il fut destitué (du gouvernement) de l'impôt, le 9 passé de Ṣafar 237, mais maintenu à la prière. Puis il fut remplacé à la fin de Ṣafar 238 par [l'émir ʿAnbasat et arriva][5] le lieutenant de ʿAnbasat pour la prière et la co-direction, الشركة, de l'impôt, le 1er Rabîʿ I. Puis gouverna :

§ LXIX. ʿAnbasat ibn Isḥaḳ ibn Chamir ibn ʿAbs Aboû Djâbir, au nom d'al Mountaṣir, pour la prière et comme associé à Aḥmad ibn Khâlid aṣ Ṣarîfînî[6] le préposé à l'impôt. Il arriva, le 5 passé de Rabîʿ II 238. Il contraignit les préfets à prévenir les crimes, à veiller sur les populations; il fut plein d'équité à leur égard et fit régner la justice à un degré inouï de son temps. Il se rendait à pied

(1) Le texte porte : الجبلى, mais Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 711) donne : الختلى et explique que ce nom vient de la ville de Khatlân près de Samarḳand.

(2) Les descendants d'Aboû Ṭâlib qui est le père de ʿAlî. Ils portent, en effet, plus généralement, le nom de Alides. Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 712) dit ici : «les chérifs alides» الاشراف العلويين.

(3) Ce nom : خوط manque dans Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 717).

(4) زريق ou : رزيق, Rouzaïḳ (Aboû'l Maḥâsin, t. I, p. 717).

(5) Le texte est ici altéré; je le rétablis d'après Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 718) qui, au lieu de : بخليفته عنبسة, dit : بالامير عنبسة وقدم خليفة عنبسة.

(6) الضريقسى qu'il faut corriger, conformément à Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 723) en : الصريفينى c'est-à-dire «originaire de la ville de Ṣarîfoûn». Yâḳoût mentionne deux villes de ce nom (*Dict. géogr.*, éd. Wüstenfeld, t. III, p. 384). Sur ce personnage, cf. Tallqvist (*Ibn Saʿîd* — Ikhschiden, p. 117 et 104).

au masdjid al djâmiʿ (de ʿAmrou) avec l'armée. Il faisait crier, dans le mois de Ramaḍân, les moments critiques : السحور[1]. On le suspectait d'être de la doctrine des Khâridjîs.

Pendant son gouvernement, les Roûm débarquèrent à Damiette[2], la prirent avec tout ce qu'elle contenait, tuèrent un grand nombre de gens, ravirent les femmes et les enfants. Il marcha contre eux, le jour du naḥr de l'an 238, à la tête de son armée et d'une foule considérable, mais il ne put les atteindre.

On avait réuni en ses mains l'impôt à la prière, puis l'impôt lui fut retiré, le 1er Djoumadâ II 241 et il ne garda que la prière.

Un rescrit arriva pour proclamer al Fatḥ ibn Khâḳân en Rabîʿ I de l'an 242, et on le proclama.

Cet ʿAnbasat fut le dernier Arabe qui gouverna l'Égypte et le dernier émir qui fit la prière dans le masdjid djâmiʿ (de ʿAmrou). Il fut déplacé, le 1er Radjab de cette année.

Al ʿAbbâs ibn ʿAbd Allah ibn Dînâr arriva, comme lieutenant de Yazîd ibn ʿAbd Allah, pour (établir) le gouvernement de Yazîd. Le gouvernement de ʿAnbasat fut de quatre ans et quatre mois. Il partit pour l'Irâk en Ramaḍân 244. Puis gouverna :

§ LXX. Yazîd ibn ʿAbd Allah ibn Dînâr Aboû Khâlid un des affranchis, الموالى (du khalife). Al Mountaṣir le préposa à la prière. Il arriva, le 10 des derniers jours de Radjab 242. Il chassa les mignons, المؤنثين, de Miṣr, les fit frapper et promener (ignominieusement), défendit les lamentations aux funérailles et fit frapper (plusieurs personnes) à ce sujet. Il partit pour Damiette en guerre sainte, مرابطا, en al Mouḥarram 245 et revint en Rabîʿ I. Il apprit alors le débarquement des Roûm à al Faramâ et revint sur eux, mais ne les atteignit point.

Il abolit les paris, الرهان[3], vendit les chevaux qu'on réservait au sultan[4] et il n'y eut plus de courses jusqu'en l'année 249.

(1) Litt. : «les extrémités», c'est-à-dire les deux moments où finit et où reprend, chaque jour, le jeûne du Ramaḍân. Aujourd'hui, l'usage dans le monde musulman est de les annoncer officiellement par un coup de canon. Le mot : سحر s'applique généralement à l'aurore; ici il désigne également le début de l'aurore et la fin du crépuscule; d'où le pluriel : سحور.

(2) Cf. plus haut (texte arabe, t. I, p. 214, l. 17).

(3) Le terme : رهان désigne les défis à la course de chevaux, ce que les Anglais appellent «match». Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 741) complète le texte par ces mots : الذى كانت لسباق الخيل.

(4) السلطان est ici l'équivalent de «chef du pays». Cf. plus haut, p. 185, note 8. Il semble, par là, que l'habitude des émirs était d'avoir ce qu'on appellerait aujourd'hui une écurie de courses, laquelle était recrutée par une sorte de tribut imposé à la population, d'où le terme : تتخذ للسلطان.

Il pourchassa les Rafiḍis, الروافض[1], et les exporta dans l'Irâk.

Il construisit un miḳiâs du Nil en 247[2].

Pendant son gouvernement, des sévices furent exercés contre les ʿAlides.

Al Moutawakkil mourut et son fils Mouḥammad al Mountaṣir fut reconnu (khalife). Al Fatḥ ibn Khâḳân mourut et al Mountaṣir confirma Yazîd au gouvernement de l'Égypte. Puis al Mountaṣir mourut en Rabîʿ I 248, et al Moustaʿîn fut reconnu (khalife). Il envoya un rescrit pour l'*istiskâ*[3] contre une sécheresse qui régnait dans l'Irâk. On fit l'*istiskâ*, le 17 passé de Dhoû'lḳaʿdat. Les habitants de tous les pays firent l'*istiskâ* le même jour. Al Moustaʿîn fut déposé en al Mouḥarram 252 et al Mouʿtazz fut reconnu (khalife).

Djâbir ibn al Walîd se révolta dans le territoire d'Alexandrie. Des troubles avaient éclaté dans cette région depuis Rabîʿ II. Mouzâḥim ibn Khâḳân arriva de l'Irâk pour prêter main-forte à Yazîd, à la tête d'une armée considérable, le 13 des derniers jours de Radjab. Il en vint aux mains avec eux (les révoltés) et finit par les dompter. Puis Yazîd fut déplacé : sa durée avait été de dix ans, sept mois, dix jours. Puis gouverna :

P. 313. § LXXI. Mouzâḥim ibn Khâḳân ibn ʿOurṭoûdj, Aboû'lfawâris at Tourkî (le Turc), le 3 passé de Rabîʿ I 253, pour la prière, au nom d'al Mouʿtazz. Il partit pour le Ḥauf, dont il combattit les habitants et s'en retourna. Puis il partit pour al Djîzat et alla à Taroûdjat dont il combattit les habitants. Il fit prisonniers nombre des gens du pays et en tua beaucoup. Puis il alla au Fayyoûm; son glaive frappa à tort et à travers, طاش, et, ayant multiplié ses combats contre les gens des provinces, il retourna.

Il investit de la chourṭat Ardjoûz[4] qui interdit aux femmes l'accès des bains et cimetières, emprisonna les mignons, المؤنثين, et les pleureuses, défendit de dire à haute voix le *bismi'llah*[5], à la prière, dans le djâmiʿ, en Radjab 253, alors

Mais Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 741) a ici : تتخذ للسباق «choisis pour la course». J'ignore laquelle de deux lectures est la vraie, mais, personnellement, je préfère celle d'Aboû'l Maḥâsin.

(1) Partisans des sectes hérétiques outrées. Voir S. de Sacy, *Exposé de la religion des Druses*, préface.

(2) Cf. plus haut (texte arabe, t. I, p. 58, l. 7).

(3) Prière publique analogue aux «rogations» chrétiennes pour obtenir la pluie. Cf. page 171, note 2.

(4) Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 772), écrit : أُوْخوز, Oukhoûz.

(5) البسملة indique l'énoncé de la formule complète : *bismi'llahi ar raḥmâni ar raḥîm*, بسم الله الرحمن الرحيم, qui figure en tête de toutes les sourates du Coran et que le peuple avait, comme on le voit, l'habitude de prononcer en chœur, dans la mosquée, au moment de la prière.

que les Égyptiens n'avaient jamais cessé de dire le *bismi'llah* à haute voix depuis l'islam jusqu'à l'interdiction d'Ardjoûz. Il contraignit le personnel du djâmiʿ à maintenir les rangs et, à ce sujet, il donna charge à un individu non-arabe, من العجم, de se tenir avec un fouet dans l'arrière du masdjid, et il ordonna aux gens des ḥalkat[1] (الحلق, pluriel de : الحلقة) de se tourner vers la ḳiblat avant l'exécution de la prière. Il interdit les coussins dont on se servait et les nattes qui se trouvaient dans les madjlis du djâmiʿ. Il ordonna que la prière *tarwîḥat*[2] en Ramaḍân fut faite cinq fois et les Égyptiens l'avaient toujours faite six fois jusqu'au mois de Ramaḍân 253. Il interdit le *tathwîb*[3]. Il ordonna que l'*idhân* (appel du mouezzin) fut fait le vendredi dans l'arrière du masdjid et que la prière du matin fut faite à la fin de la nuit, بغلس. Il défendit qu'on déchirât les vêtements (en signe de deuil) pour un mort, ou qu'on se noircît[4] le visage et l. 10.
qu'on se rasât les cheveux, ou que les femmes proférassent des cris; il établit des châtiments à ce sujet et y déploya de la sévérité.

Puis Mouzâḥim mourut, le 5 passé d'al Mouḥarram 254 et laissa pour remplaçant son fils :

§ LXXII. Aḥmad ibn Mouzâḥim qui gouverna, comme remplaçant de son père, pour la prière, jusqu'à ce qu'il mourut, le 7 passé de Rabîʿ II. Son gouvernement fut de deux mois et un jour. Il laissa pour remplaçant :

§ LXXIII. Ardjoûz ibn Oûlough[5] Tourkhân at Tourkî, pour la prière. Il gouverna cinq mois et demi et partit, le 1er Dhoû'lḳaʿdat, ayant été remplacé par Aḥmad ibn Ṭoûloûn au mois de Ramaḍân 254. Il avait eu l'autorité (effective) dans tout le pays, du temps de Mouzâḥim, comme au temps de son fils Aḥmad. Dieu, qu'il soit exalté! est le plus savant.

(1) Sur le mot : حلقة «cercle» dans le sens de «réunion religieuse, congrégation», cf. Quatremère, *Sultans Mamlouks*, t. I, p. 198.

(2) الترويحة, pl. : التراويح, est le nom spécial donné aux prières faites dans les nuits de Ramaḍân.

(3) التثويب «prière surérogatoire» ou «appel à la prière du matin». Il y a doute sur le sens exact qu'il faut lui donner ici.

(4) يسوّد faute d'impression pour : يسوّد. Cf. Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 773).

(5) اولع lire : اولغ, nom turc bien connu; cf. Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 777).

D'AL ḲAṬÂʿÎ

ET DE LA DYNASTIE DES BANOÛ ṬOÛLOÛN[1].

Sache que les traces d'al Ḳaṭâʿî ont disparu et il n'en reste aucune marque connue. Son emplacement allait depuis la ḳoubbat al hawâ dont la région a été occupée par la ḳalaʿat al djabal jusqu'au djâmiʿ d'Ibn Ṭoûloûn. Telle était, semble-t-il, la longueur d'al Ḳaṭâʿî. Quant à sa largeur, elle s'étendait depuis le commencement d'ar roumaïlat sous la ḳalaʿat jusqu'à l'endroit appelé aujourd'hui al arḍ aṣ ṣafrâ près du machhad ar râs connu aujourd'hui sous le nom de (machhad) Zaïn al ʿÂbidîn. L'étendue d'al Ḳaṭâʿî était d'un mille carré. La ḳoubbat al hawâ était sur la terrasse du djourf sur lequel est ḳalaʿat al djabal. Sous la ḳoubbat al hawâ était le ḳaṣr d'Ibn Ṭoûloûn; et l'emplacement de ce ḳaṣr est (aujourd'hui) le maïdân du sultan sous la ḳalaʿat et ar roumaïlat sous la ḳalaʿat, où est le marché des chevaux, ânes et chameaux, était un jardin. Auprès, était le maïdân dans la région appelée aujourd'hui al ḳoubaïbât. Le maïdân s'étendait entre le ḳaṣr et le djâmiʿ qu'a construit Ibn Ṭoûloûn et en face du djâmiʿ, du côté du midi, était la dâr al imârat qui avait une porte dans le mur du djâmiʿ permettant de se rendre à la maḳṣoûrat qui contenait l'oratoire de l'émir et (de là) au voisinage du miḥrâb. Là aussi se trouvait dâr al ḥaram (le harem).

(1) Ce chapitre a été traduit par Quatremère (*Mémoires sur l'Égypte*, t. II, p. 458 et seq.), mais avec des abréviations nombreuses. Le même texte se retrouve, le plus souvent intégralement, dans Aboû'l Maḥâsin (éd. Juynboll, t. II, p. 13, l. ult. et seq.). Juynboll avait sous les yeux le texte de Maḳrîzî publié par Taco Roorda. La description d'al Ḳaṭâʿî a fait le sujet d'un important travail de notre collègue M. Salmon dans nos *Mémoires* (t. VII). La vie d'Aḥmad ibn Ṭoûloûn a été l'objet d'assez nombreuses études : Marcel, *Mémoire sur la mosquée de Touloun* (inachevé) dans la *Description de l'Égypte* (éd. Panckoucke), t. XVIII, 3e partie, p. 1-34; Taco Roorda, *Specimen historico-criticum exhibens vitam Amedis Tulonidis*, Leyde, 1825; Corbet, *The life and works of Ahmed ibn Tulun* (*Journal of the royal asiatic Society*, an. 1891, p. 527-562); Vollers, *Fragmente aus dem Muġrib des Ibn Saʿîd* (*Bericht über die Handschrift und das Leben des Aḥmad ibn Ṭûlûn von ibn Saʿîd nach ibn ed-Dâjâ*) — extr. de *Semitistische Studien* (éd. Bezold), Berlin, 1894. Ce dernier ouvrage contient l'histoire d'Aḥmad ibn Ṭoûloûn par ibn Dâyat intégralement transcrite par Ibn Saʿîd. On peut y joindre Wüstenfeld (*Statthalter*, 3e partie) et Stanley Lane Poole, *A history of Egypt in the Middle Ages*, Londres, 1901, p. 59 et seq.

Pendant l'impression de ce volume, a paru le deuxième fascicule du mémoire de M. Carl H. Becker intitulé *Beiträge zur Geschichte Aegyptens unter dem Islam*, Strasbourg, 1903. On y trouvera (p. 149 à 198) une étude assez détaillée sur les Ṭoûloûnides.

Al Ḳaṭâʿî était un ensemble de ḳoutʿat[1] habitées par les esclaves d'Ibn Ṭoûloûn, ses soldats et ses gardes. Chaque ḳaṭîʿat était propriété d'une des troupes. On disait : la ḳaṭîʿat des Noirs, la ḳaṭîʿat des Roûm, la ḳaṭîʿat des Farrâch [qui répondent à peu près aux djâmdârs (agents de police) actuels[2]]. Chaque ḳaṭîʿat était affectée à la demeure d'un groupe [des gens nommés plus haut et elles[3]] équivalaient aux ḥârats d'al Ḳâhirat[4].

L'origine de la construction de ces ḳaṭîʿats et leur cause vient[5] de ce que l'émir des croyants al Mouʿtaṣim billah Aboû Isḥaḳ Mouḥammad ibn Hâroûn ar Rachîd, s'étant épris des Turcs et détaché des Arabes, expulsa ces derniers du diwân, ne voulant plus entendre parler d'eux[6], leur refusa tous appointements et fit des Turcs les soutiens de sa dynastie et les champions (litt. : «les drapeaux») de sa cause. Quiconque (d'entre eux) obtenait quelque influence sur lui, était investi des gouvernements les plus riches ressortissant à la couronne[7]. Celui qui était investi d'un tel gouvernement y devenait un véritable vice-roi, يستخلف, y exerçant toute l'autorité et en recevant les revenus. Son nom était prononcé dans les minbars comme l'était celui du khalife. L'Égypte était considérée parmi eux comme un de ces gouvernements. Al Mouʿtaṣim et les khalifes qui lui

(1) قطعة, pl. : قطع désigne une pièce de terre. Le mot *ḳaṭâʿi* est lui-même le pluriel de *ḳaṭîʿat* (employé immédiatement après) qui signifie «fief» ou, plus exactement «terre détachée (du domaine public) pour être assignée en toute propriété à un particulier». On trouve cette expression dans Ibn ʿAbd al Ḥakam pour désigner certains points d'al Fousṭâṭ qui, primitivement propriété publique, furent donnés à des particuliers; voir le manuscrit arabe de la Bibliothèque Nationale (*Catalogue de Slane*, n° 1687, p. 183) et aṣ Ṣouyoûṭî, *Ḥousn al mouḥâḍarat*, t. I, p. 190. Cf. ce que j'en dis dans *Bulletin de l'Institut français d'archéologie*, t. I, p. 190.

Aboû'l Maḥâsin (t. II, p. 14), interprète le mot *ḳaṭîʿat* par casernement : اطباق.

(2) وهم نوع من الجمدارية الان à rétablir, d'après le texte d'Aboû'l Maḥâsin. Sur le *djâmdâr* (جمدار, pl. : جمدارية) voir Dozy, *Supplément*.

(3) ممن ذكرنا وهم à rétablir d'après Aboû'l Maḥâsin. Je pense qu'il faut lire : وهى et non : وهم car le pronom se rapporte à : كل قطيعة. Aboû'l Maḥâsin et les manuscrits donnent : لسكن au lieu de : لسكنى de l'édition de Boûlâḳ qui est, sans doute, une faute d'impression.

(4) Par conséquent, aussi aux khiṭṭats d'al Fousṭâṭ, cf. plus haut (texte arabe, t. I, p. 296, *in fine*).

(5) Ici Maḳrîzî intercale une longue digression que Quatremère a supprimée dans sa traduction et qui fait défaut également dans le texte d'Aboû'l Maḥâsin.

(6) اسقط اسماهم, litt. : «fit disparaître leurs noms».

(7) الخارجة عن الحضرة. Le verbe : خرج avec la préposition : عن signifie «dépendre de..., être du ressort de..., faire partie de...». Ainsi, dans Aboû'l Maḥâsin (éd. Juynboll, t. II, p. 7, l. 3), il est dit que le khalife chargea Aḥmad ibn Ṭoûloûn de prendre possession des provinces faisant partie de la terre d'Égypte, يتسلم الاعمال الخارجة عن ارض مصر et que celui-ci prit possession d'Alexandrie.

Le mot : حضرة désigne la personne du khalife et, ici, par extension, le khalifat lui-même : il répond fort bien à ce qu'on appelle, dans les monarchies modernes, la couronne.

succédèrent se proposèrent de disposer de ce gouvernement en faveur des Turcs, à l'exemple de ce qu'avait fait ar Rachîd pour ʿAbd al Malik ibn Ṣâliḥ (en Égypte) et al Mâmoûn pour Ṭâhir ibn al Ḥousaïn (dans le Khourasân). C'est ce que fit al Mouʿtaṣim pour les Turcs il investit Achinâs, al Wâthik investit Aïtâkh, al Moutawakkil investit Boghâ[1] et Waṣîf, al Mouhtadî investit Mâdjoûr[2] et d'autres que ceux que nous venons de nommer, du gouvernement des provinces, comme il est attesté dans les ouvrages historiques[3]. Bâkbâk[4] fut investi de l'Égypte et demanda à y avoir un vicaire. Or Aḥmad ibn Ṭoûloûn, dont le père venait de mourir en 240, avait vingt ans. Il était né d'une esclave qu'on appelait Ḳâsim qui le mit au monde en l'an 220 et mit au monde également son frère Moûsâ et (ses sœurs) Ḥabasîat et Samânat. Ṭoûloûn était (du groupe) des Ṭoughzgouhz[5] que Noûḥ ibn Asad gouverneur de Boukharâ avait amenés à al Mâmoûn avec tout ce qu'il était chargé (d'apporter comme contribution) chaque année en argent, esclaves, bêtes de somme, etc.; — cela en l'an 200. Aḥmad ibn Ṭoûloûn reçut une brillante éducation toute différente de celle que recevaient les fils des non-arabes, العجم. Il se signala par la hauteur de ses conceptions, la distinction de

(1) نغا, lire : بغا.

(2) ماجور. La lecture de ce nom est très incertaine. Des manuscrits donnent : نارحوح, باجوز, etc. C'est sans doute le même personnage dont il est parlé dans Ibn al Athîr et dans al Masʿoûdî. Dans son édition des *Prairies d'Or*, M. Barbier de Meynard adopte la lecture : Yardjoudj, يارجوج (t. VIII, p. 6 et 413); dans l'index de Ṭabarî, M. de Goëje écrit : يارجوخ. Il faut remarquer, avec Wüstenfeld (*Statthalter*, 3e partie, p. 5, note 1) que ce personnage ne doit pas être confondu avec : ماجور, Mâdjoûr qui fut plus tard gouverneur de la Syrie. Ibn Dâyat écrit ce dernier nom : اماجور, Amâdjoûr (Vollers, *Fragmente aus dem Muġrib*, p. 12, *passim*).

(3) De tels gouvernements étaient de véritables *bénéfices*, dans le sens de fiefs, tels qu'ils étaient usités en Occident, au Moyen âge. La caractéristique de ces bénéfices est que le titulaire n'était pas tenu à la résidence et pouvait nommer des gouverneurs à son gré. C'est ce que firent ʿAbd al Malik ibn Ṣâliḥ (§ XXX de ce chapitre), Achinâs (§ XLIX), Aïtâkh (§ LIII), al Mountaṣir (§ LXVIII). Comme en Occident, ce système de bénéfices et apanages eut pour effet de démembrer l'empire. Les émirs indépendants se détachèrent peu à peu du pouvoir central, le combattirent au besoin et le khalife n'eut plus qu'une autorité temporelle nominale tout en gardant sa situation d'imâm ou chef spirituel. Nous verrons, en particulier, que l'Égypte fut réellement indépendante sous les dynasties Ṭoûloûnide et Ikhchîdite.

(4) باكباك même incertitude sur ce nom. M. Barbier de Meynard (*Prairies d'Or*, t. VIII, p. 6 et 413) lit : « Baïkîâl », بايبكال. Weil (*Gesch. der Chalifen*, index) lit : « Babkîal ou Babkîak ». On peut consulter encore à ce sujet Juynboll (Aboû'l Maḥâsin, II, annotations, p. 81) et Freytag (*Selecta ex histor. Halabi*, p. 90). M. Vollers (*Fragmente aus dem Muġrib*, p. 7, l. 15) écrit : باك باك, Bâk Bâk.

(5) الطغرغر, lire : الطغزغز. C'était, au temps d'al Masʿoûdî, la plus puissante des tribus turcomanes (*Prairies d'Or*, t. I, p. 288). M. Stanley Lane Poole adopte la lecture : Taghâzghan (*A history of Egypt*, p. 60). Sur la lecture : Toughzghouz, voir la lettre de M. Nöldeke publiée par M. de Goëje dans son édition d'Ibn Rosteh et d'al Yaʿḳoûbî (*Bibliotheca geographorum arabicorum*, t. VII, *præfatio*, p. 8).

ses manières et son abstention de tout ce que recherchent les gens de sa classe. Il fut curieux de traditions, aima le combat et partit pour Ṭarsoûs à diverses P. 314.
reprises. Il rencontra les traditionnistes, suivit leurs leçons et rédigea ce qu'il apprit. Il fréquenta les gens pieux et modestes et se forma à leurs manières. Son mérite fut connu et il devint célèbre auprès des saints personnages, الاوليا. Il se fit une place à part chez les Turcs et devint du nombre de ceux à qui on se fie et sur qui l'on se repose pour les intérêts pécuniaires et les affaires secrètes. Mâdjoûr lui donna sa fille en mariage : elle fut la mère de son fils ʿAbbâs et de sa fille Fâṭimat. Puis il demanda au vizir ʿOubaïd Allah ibn Yaḥîâ de le commissionner, يكتب له برزقه, pour la frontière. La chose accordée, il partit pour Ṭarsoûs où il séjourna. Sa mère souffrit de son éloignement et lui écrivit pour lui dire son affliction; aussi, une caravane s'étant dirigée sur Sourramanrââ, il partit avec elle pour rejoindre sa mère. Il y avait dans cette caravane environ cinq cents personnes. Or le khalife, en ce temps, était al Moustaʿîn billah Aḥmad ibn al Mouʿtaṣim : il avait envoyé un serviteur vers le pays de Roûm pour y faire exécuter des objets précieux et comme celui-ci revenait, avec tous ces objets qui faisaient la charge d'un mulet, vers Ṭarsoûs, il faisait route avec la caravane. C'était l'ordre des expéditions, الغزاة, de marcher par troupes séparées. Les Arabes assaillent un de leurs convois. L'alarme est donnée. Aḥmad ibn Ṭoûloûn se précipite pour les combattre. On le suit. Il tire l'épée contre les Arabes, se jette au milieu d'eux et parvient à leur reprendre tout ce qu'ils avaient enlevé et ils s'enfuient. Dans le butin qu'il avait repris aux Arabes était le mulet chargé des biens du khalife. Aḥmad ibn Ṭoûloûn, par cet acte, acquit une forte considération auprès du serviteur et grandit aux yeux de la caravane. Quand on arriva dans l'Irâk et que le l. 10.
khalife vit ce que le serviteur lui apportait, il en eut grande satisfaction. Le serviteur lui apprit alors l'attaque des Arabes, la capture qu'ils avaient faite du mulet avec ce qu'il portait et quelle avait été la conduite de Aḥmad ibn Ṭoûloûn. Il lui fit donner mille dinars, le fit remercier par le serviteur, et lui ordonna de venir lui en faire le récit quand il entrerait avec les Musulmans (à la cour pour les audiences publiques). Ainsi fit-il et le khalife lui fit de nombreuses actions de grâce, ce qui mit le comble à sa faveur, et il lui accorda une de ses esclaves appelée Miâs dont il eut son fils Khoumâraweïh[1], au milieu d'al Mouḥarram 250.

Quand al Moustaʿîn fut déposé et que fut proclamé al Mouʿtazz, al Moustaʿîn fut exilé à Wâsiṭ et les Turcs choisirent Aḥmad ibn Ṭoûloûn pour l'accompagner.

(1) Sur la prononciation de la terminaison : ويه de certains noms propres, voir S. de Sacy, *Anthologie*, p. 151.

Il fut donc remis à sa garde et il l'emmena. Il fut pour lui d'un commerce aimable, lui permit les promenades et la chasse, préoccupé de lui épargner toute crainte à son égard. Il attacha à sa personne son secrétaire Aḥmad ibn Mouḥammad al Wâsiṭî qui était alors écuyer de Ḥasan le châhid, d'un rare esprit de conversation[1], et dont al Mousta'în fit son familier. Puis Fatîḥat, mère d'al Mou'tazz, écrivit à Aḥmad ibn Ṭoûloûn de mettre à mort al Mousta'în et elle l'investit du gouvernement de Wâsiṭ, mais il s'y refusa et écrivit aux Turcs pour leur faire savoir qu'il ne tuerait pas un khalife à qui il était lié par un serment de fidélité[2]. Cette résolution augmenta son prestige auprès des Turcs et ils envoyèrent Sa'îd le ḥâdjib et écrivirent à Aḥmad ibn Ṭoûloûn de lui remettre al Mousta'în. L'ayant reçu de lui, Sa'îd le mit à mort. Aḥmad ibn Ṭoûloûn, se dérobant à lui, retourna à Sourramanrââ.

Sur ces entrefaites, Bâkbâk était investi du gouvernement de l'Égypte et cherchait qui il pourrait y envoyer. On lui mentionna Aḥmad ibn Ṭoûloûn; il l'investit de son vicariat et lui confia une armée. Il partit pour Miṣr et y entra, le mercredi 7 des derniers jours de Ramaḍân 254. Il était investi (du pouvoir) sur le chef-lieu, القصبة, à l'exclusion des provinces qui en dépendaient[3], comme Alexandrie, etc. Avec lui y entra Aḥmad ibn Mouḥammad al Wâsiṭî.

Les gens étaient assis (sur son passage) pour le voir. L'un d'eux demanda à un écuyer d'Aboû Ḳabîl versé dans la science des *malḥamats*[4] — lequel était aveugle — ce qu'il trouvait dans leurs livres. Il leur dit : « Nous trouvons cet homme décrit de telle et telle façon : il exercera la souveraineté, lui et ses enfants, près de quarante ans ». Il n'avait pas achevé son discours qu'Aḥmad ibn Ṭoûloûn apparut et voici qu'il était bien tel qu'il l'avait dit[5].

Quand Aḥmad ibn Ṭoûloûn prit possession de l'Égypte, Aḥmad ibn Mouḥammad al Moudabbir était préposé à l'impôt. C'était un des hommes les plus malfaisants, un des plus diaboliques plumitifs. Il fit à Aḥmad ibn Ṭoûloûn des présents dont la valeur était de 10,000 dinars, après qu'il fut allé à sa rencontre, lui et Chaḳîr l'Eunuque, page de Fatîḥat mère d'al Mou'tazz, lequel était investi du

(1) حاضر النادرة, cf. l'expression : حاضر بالنوادر dans Lane (*Dictionnaire*, vol. II, p. 590) et Dozy (*Supplément*, t. I, p. 298).

(2) له في رقبته بيعة, litt. : « qui avait sur son cou une *bî'at* ». Sur la *bî'at* voir plus haut (p. 161, note 4).

(3) خارجة عنها. Voir ce que je dis de cette expression, p. 205, note 7.

(4) الملاحم, pluriel de : الملحمة. J'aurai l'occasion de parler de la malḥamat plus loin (texte arabe, t. I, p. 334, l. 13).

(5) L'auteur de cette anecdote est Ibn Dâyat qui dit l'avoir entendue d'al Ḥasan ibn Râfi' al Kâtib un des assistants (Vollers, *Fragmente aus dem Muġrib des Ibn Sa'îd*, p. ٨).

service de la poste. Aḥmad ibn Ṭoûloûn vit Ibn al Moudabbir précédé de cent pages *ghoûrs*[1], triés avec soin, qu'il menait en troupe compacte. C'étaient des hommes de belle prestance et de haute taille, d'un courage solide, vêtus de robes *ḳabâ* (أقبية, pluriel de : قَبَا), avec ceintures lourdes et larges, tenant à la main des fouets énormes, à l'extrémité desquels était un crochet en argent. Ils se tenaient devant lui, des deux côtés de son siège, quand il donnait audience, et chevauchaient devant lui quand il chevauchait, produisant ainsi dans le cœur des gens une crainte profonde à son égard. Quand il envoya son présent à Aḥmad ibn Ṭoûloûn, celui-ci le lui renvoya et Ibn al Moudabbir dit : « C'est là une haute (marque d') ambition; celui dont telle est l'ambition ne se reposera en qui que ce soit »[2]. Il le redouta et la pensée de le voir séjourner avec lui en Égypte lui fut odieuse. Il alla trouver Chaḳîr l'Eunuque, chef de la poste, et tous deux convinrent d'écrire au khalife pour faire destituer Ibn Ṭoûloûn.

Quelques jours ne s'étaient pas écoulés qu'Ibn Ṭoûloûn envoya dire à Ibn al Moudabbir : « Que Dieu te glorifie! tu nous as adressé un présent dont il est loisible de se passer et il ne nous[3] est pas permis de te dépouiller de tes richesses, que Dieu les accroisse! C'est pourquoi nous te l'avons renvoyé en gratification pour toi. Mais nous voulons que tu nous donnes, en échange, les pages que nous avons vus te précédant; car nous avons plus besoin d'eux que toi. » Quand cette communication lui parvint, Ibn al Moudabbir dit : « Voilà une autre (ambition) plus grave que la première que trahit cet homme, puisqu'il rend les cadeaux et l'argent, mais demande comme présents des hommes et les recherche ». Mais il ne trouva rien pour se dispenser de les lui envoyer. La crainte (qu'on avait) d'Ibn al Moudabbir passa à Ibn Ṭoûloûn et le prestige d'Ibn al Moudabbir disparut par le départ des pages de ses audiences. Alors Ibn al Moudabbir écrivit à Sa Majesté, الحضرة, à son sujet, pour le dénigrer et pousser à sa révocation. Ibn Ṭoûloûn l'apprit, mais il garda ce secret en lui et ne le dévoila pas. Or survinrent la mort d'al Mou'tazz en Radjab 255, l'avènement d'al Mouhtadî billah Mouḥammad ibn al Wâthiḳ, le meurtre de Bâkbâk et le transfert de tout son pouvoir à Mâdjoûr le Turc, le beau-père d'Ibn Ṭoûloûn[4] qui lui écrivit : « Reçois de la part de toi-même

(1) من الغور. Il s'agit sans doute de la tribu turcomane appelée par Mas'oûdî : les Ghoûris, الغورية (*Prairies d'or*, éd. Barbier de Meynard, t. I, p. 213).

(2) على طرف من الاطراف, litt. : « sur une quelconque des extrémités ». Le mot : طرف « extrémité » est employé métaphoriquement pour désigner tantôt l'aristocratie, tantôt le bas peuple, cf. Dozy, *Supplément*.

(3) Il faut évidemment lire : نغتنم, et non : يغتنم. Cf. Taco Roorda (*Vita Amedis Tulonidis*, p. 56).

(4) Voir plus haut, p. 205, note 7.

pour toi-même »[1] et il ajouta (à son gouvernement) les provinces qui dépendaient
P. 315. du chef-lieu de l'Égypte[2]. Il écrivit à Isḥaḳ ibn Dinâr qui gouvernait Alexandrie qu'il remît cette ville à Aḥmad ibn Ṭoûloûn. La situation de celui-ci s'en fortifia et le ressentiment et la douleur d'Ibn al Moudabbir s'en accrurent. Sa terreur d'Ibn Ṭoûloûn fut si impérieuse qu'elle l'amena à le flatter et à gagner son esprit. Ibn Ṭoûloûn partit pour Alexandrie et la reçut des mains d'Isḥaḳ ibn Dinâr qu'il y maintint (comme gouverneur). Aḥmad ibn ʿIsâ ibn Chaïkh al Chaïbânî avait le gouvernement des deux *djounds*[3] de Filastin et du Jourdain; à sa mort, son fils envahit les provinces et s'en rendit maître. Ibn al Moudabbir ayant envoyé à Bagdâd 750,000 dinars du tribut de l'Égypte, Ibn Chaïkh s'en empara et les partagea entre ses partisans. Il y avait alors le plus grand trouble dans Bagdâd et Ibn Chaïkh convoitait la souveraineté des Syries et faisait répandre le bruit qu'il voulait l'Égypte. Lors de la mort d'al Mouhtadî en Radjab 256 et de la reconnaissance (comme khalife) d'al Mouʿtamid billah Aḥmad ibn al Moutawakkil, Ibn Chaïkh et ses partisans ne le proclamèrent pas et ne le reconnurent pas. Al Mouʿtamid lui envoya l'investiture de l'Arménie en outre du gouvernement de Syrie qu'il avait déjà et lui concéda le vicariat sur ces provinces et la confirmation de ses actes. Alors il proclama al Mouʿtamid. Celui-ci écrivit à Ibn Ṭoûloûn de se préparer à combattre Ibn Chaïkh et à augmenter ses troupes. Il écrivit à Ibn al Moudabbir de lui livrer des revenus de l'Égypte ce qu'il voudrait. Ibn Ṭoûloûn convoqua des recrues et enrôla, اثبت[4], celles qui étaient aptes. Il acheta des esclaves (des pays) de Roûm et des Noirs, fit tout ce qui était
l. 10. nécessaire et partit avec une grande pompe et une armée considérable. Il envoya sommer Ibn Chaïkh de faire soumission au khalife et de rendre l'argent qu'il avait pris. Celui-ci lui ayant fait une réponse insolente, il partit, le 6 passé de Djoumadâ II, laissant comme remplaçant à Miṣr son frère Moûsâ ibn Ṭoûloûn puis, sur un écrit venu de l'Irâk, il revint sur ses pas et entra à al Fousṭâṭ en Chaʿbân.

(1) تسلم من نفسك الى نفسك. Nous disons, également, d'un ami cher : « C'est un autre moi-même ». Wüstenfeld me paraît avoir mal entendu cette phrase qu'il traduit : « Gehe deinen Weg von selbst für dich selbst ». (*Statthalter*, 3e partie, p. 9.)

(2) Ibn Dâyat (Vollers, *Fragmente*, p. 11) emploie, au lieu de : قصبة « chef-lieu », le mot : معونة qui doit signifier : « gouvernement militaire ». Aboû'l Maḥâsin (t. II, p. 7), dit que cette lettre lui vint du khalife : ثم ورد عليه كتاب الخليفة بانه يتسلم الاعمال الخارجة عن ارض مصر. On voit que le verbe : تسلم signifie ici « recevoir, prendre possession de » comme dans la lettre que Maḳrîzî attribue à Madjoûr. Sur l'expression : الخارجة عن, voir plus haut (p. 205, note 7).

(3) جند, litt. : « armée » a le sens de « confins militaires » assez analogues aux « marches » de l'Occident. Sur ce mot, voir Masʿoûdî, *Prairies d'or* (éd. Barbier de Meynard, t. V, p. 204; t. VII, p. 208, etc.).

(4) اثبت, faute d'impression.

Cependant Mâdjoûr le Turc[1] partit de l'Irâk pour combattre Ibn Chaïkh. Les partisans d'Ibn Chaïkh dont le fils était à leur tête en vinrent aux mains avec lui et il les défit; le fils (d'Ibn Chaïkh) fut tué et Mâdjoûr occupa Damas. Quant à Ibn Chaïkh il se réfugia dans les dépendances de l'Arménie. Mâdjoûr fut alors investi de toutes les provinces de la Syrie.

Aḥmad ibn Ṭoûloûn[2], par la multitude de ses esclaves, de ses soldats, de ses armements, se trouva fort à l'étroit dans son palais qu'il ne pouvait agrandir. Il alla à cheval au pied de la montagne (al Moukaṭṭam) en Chaʿbân et ordonna de raser[3] les tombeaux des Juifs et des Chrétiens, fit bâtir sur ce terrain et construisit le ḳaṣr et le maïdân. Il recommanda à ses compagnons, à ses pages, aux gens de sa suite d'y bâtir, pour eux-mêmes, tout autour. Ce qu'ils firent, si bien que leurs maisons s'étendirent jusqu'aux constructions[4] d'al Fousṭâṭ. Puis furent créées les ḳaṭîʿats et chaque ḳaṭîʿat reçut le nom de ceux qui l'habitaient. Les Nubiens avaient, pour eux seuls, une ḳaṭîʿat qui portait leur nom, les Roûm de même, les Farrâch de même, chaque corps de pages de même. Les officiers bâtirent en divers endroits et al Ḳaṭâʾiʿ (les ḳaṭîʿat) se couvrit de magnifiques constructions que séparaient des sikkats, des zouḳâḳs, et parmi lesquelles s'élevaient les plus beaux masdjids, les moulins, les bains, les fours. Des noms furent l. 20.
donnés aux soûḳs; par exemple : soûḳ al ʿAyyârin[5] qui comprenait les parfumeurs et les marchands d'étoffes; soûḳ al Fâmîyîn[6] qui comprenait les bouchers, fruitiers et rôtisseurs, — dans les boutiques des Fâmîyîn il y avait tout ce qu'il y avait dans les boutiques de leurs congénères de la ville (d'al Fousṭâṭ), en plus grand nombre et de meilleure qualité; soûḳ aṭ Ṭabbâkhîn qui comprenait les changeurs[7],

(1) C'est un autre que le beau-père d'Aḥmad ibn Ṭoûloûn. Cf. plus haut (p. 206, note 2).

(2) Ici reprend la traduction de Quatremère, ainsi que le texte d'Aboû'l Maḥâsin.

(3) حرث, litt. : « labourer ». Le manuscrit 1736 de la Bibliothèque Nationale de Paris, porte : خرب, d'où la traduction de Quatremère : « démolir ».

(4) عمارة. Ce mot, masdar du verbe : عمر a, en général, le sens abstrait. Ici il a un sens concret que le pluriel français rend assez exactement.

(5) العيارين. Quatremère traduit par « essayeurs de métaux » se fondant sans doute sur le sens de عيار « contrôle du titre des monnaies ». Mais ce sens ne me paraît pas satisfaisant. Taco Roorda (*Vita Amedis Tulonidis*, p. 63, note *c*) signale dans un manuscrit la lecture : العبارين et suppose que Quatremère a eu cette lecture en vue; en effet, le verbe : عبر a, entre autres, le sens de « vérifier des marchandises, des métaux ». Il ajoute, lui aussi, cette réflexion : « Equidem adhuc de vera scriptione sensuque dubito ».

(6) الفاميين ou, d'après le manuscrit 1736 : القامتين. Quatremère traduit : « marchands de blé ». Le mot : فوم dont paraît être dérivé le mot : الفاميين désigne l'ail, les pois, le froment et généralement tous les grains dont on peut faire le pain.

(7) الصيارف. On ne s'explique guère ici la présence des changeurs; je crois qu'il vaudrait mieux lire : الصيارين « les vendeurs de saumure ». Sur : صير « saumure », cf. Dozy, *Supplément*.

boulangers et confiseurs. Chaque catégorie de marchands avait un soûḳ superbe et fréquenté, al Ḳaṭâ'i devint une grande ville plus peuplée et plus belle qu'ach Châm[1].

Ibn Ṭoûloûn bâtit son ḳaṣr, l'agrandit et l'embellit et lui adjoignit un grand maïdân (manège) où l'on jouait à la paume, الصولجة, et le ḳaṣr tout entier prit le nom d'al Maïdân. Quiconque, grand et petit, voulait sortir (d'al Fousṭâṭ), si on lui demandait la direction qu'il prenait, disait : « A al Maïdân[2] ». Il fit faire au maïdân des portes dont chacune avait un nom. Ce furent bâb al maïdân par laquelle entrait et sortait le gros de l'armée; bâb aṣ ṣawâlidjat et bâb al Khâṣṣat; — n'entrait par cette dernière que les khâṣṣat (intimes) d'Ibn Ṭoûloûn; bâb al djabal ainsi appelée parce qu'elle touchait à djabal al Mouḳaṭṭam ; bâb al ḥaram[3] où n'entraient que les eunuques et les femmes; bâb ad Darmoûn (ainsi nommée) parce qu'y siégeait un chambellan noir d'une taille gigantesque investi (de la répression) des délits, جنايات, des pages noirs à pied exclusivement[4] et appelé ad Darmoûn; bâb Da'anâdj (ainsi nommée) parce qu'y siégeait un chambellan appelé Da'anâdj; bâb as sâdj parce qu'elle était faite de bois de sâdj; bâb
l. 30. aṣ ṣalâat parce qu'elle était dans ach chârí' al a'ḍham (la voie principale) et qu'on se rendait par là à djâmi' Ibn Ṭoûloûn (pour la ṣalâat « prière »). Cette dernière s'appelait encore bâb as sibâ' parce qu'il s'y trouvait la figure de deux lions (saba', pl. : sibâ') en plâtre. Le chemin par lequel sortait Ibn Ṭoûloûn et d'où il se dirigeait vers le ḳaṣr était très large; il le coupa d'une muraille dans laquelle il fit faire trois portes avec des dimensions aussi grandes que peuvent avoir des portes, contiguës l'une à l'autre, chacune sur le côté de sa voisine. Lorsqu'Ibn Ṭoûloûn montait à cheval, une armée exécutait avec lui une sortie en masse, dans un ordre parfait et sans confusion. Ibn Ṭoûloûn sortait alors par celle des trois portes qui était au milieu, seul, sans que qui que ce fût se mêlât à lui. Ces portes étaient ouvertes toutes à la fois, le jour de la fête (de la rupture du jeûne)

(1) الشام. Le manuscrit 1736 a ici : اكبر مدن الشام d'où la traduction de Quatremère : « les plus grandes villes de Syrie ». Ach Châm désigne, au moins aujourd'hui, Damas aussi bien que la Syrie. Mais si l'on considère sur le terrain la médiocre étendue de la région, il est bien peu vraisemblable qu'al Ḳaṭâ'i ait été jamais aussi important que Damas.

Ce nom aurait-il quelque rapport avec celui de *ḳaṣr ach châm*, قصر الشام, donné, nous apprend Yâḳoût, au château de Babylone? Cf. notre *Bulletin*, t. I, p. 183.

(2) C'est-à-dire qu'al Maïdân était devenu le nom d'une ville. Maḳrîzî se sert ici presque des mêmes expressions que plus haut (texte arabe, t. I, p. 304, l. 33) au sujet d'al 'Askar.

(3) الحرم. Aboû'l Maḥâsin (t. II, p. 16) écrit : الخدم.

(4) Le mot : فقط me paraît s'appliquer à : الرجالة « à pied » que Quatremère supprime. La juridiction ne s'étendait, sans doute, pas aux cavaliers.

ou le jour de la revue des troupes ou le jour des aumônes; les autres jours, on ne les ouvrait que l'une après l'autre, بترتيب, et à certaines heures fixées.

Dans le ḳaṣr était un madjlis d'où Ibn Ṭoûloûn dominait, aux jours de revue ou d'aumônes, afin de regarder, de cette hauteur, qui entrait et sortait. La foule entrait par bâb aṣ ṣawâlidjat et sortait par bâb as sibâ'. Au-dessus de bâb as sibâ' était un madjlis d'où Ibn Ṭoûloûn dominait, dans la nuit de la fête, sur al Ḳaṭâ'i, afin de voir les mouvements des pages, leurs équipements et leur train de maison. S'il voyait, dans la tenue de l'un d'eux, quelque lacune ou défaut, il lui faisait donner de quoi vivre plus largement et augmenter son élégance. Il dominait de
là, aussi, sur le fleuve et sur la porte de la ville d'al Fousṭâṭ et le voisinage. P. 316.
C'était un magnifique endroit de plaisance.

Il bâtit le djâmi' appelé al djâmi' al djadîd[1] et le 'aïn (bassin d'eau vive) et la siḳḳâyat (abreuvoir) dans al Ma'âfir[2]. Il bâtit le (masdjid de) tannoûr Fir'oûn sur la montagne[3].

Ses richesses s'accrurent[4]; ses écuries et haras[5] se multiplièrent et sa renommée s'enfla, si bien que Mâdjoûr[6] le craignit et écrivit, à son sujet, à Sa Majesté pour le dénigrer. Ibn al Moudabbir et Chaḳîr l'Eunuque écrivirent aussi à son sujet. Ibn Ṭoûloûn avait des espions et des informateurs qui le tenaient au courant de tout ce qui se passait. Quand il apprit cela, il fit manœuvrer, تلطف, les informateurs qu'il avait à Baghdâd auprès du vizir, si bien que celui-ci lui fit parvenir les lettres d'Ibn al Moudabbir et les lettres de Chaḳîr, sans qu'ils en eussent connaissance. Or voici ce qu'il y était dit : « Ibn Ṭoûloûn complote de régner sur l'Égypte et de s'y rendre indépendant ». Il garda le secret de ces lettres, puis Chaḳîr vint à mourir. Alors il écrivit à Sa Majesté pour demander la révocation d'Ibn al Moudabbir (du gouvernement) des finances et la nomination de Hilâl. Ayant reçu réponse favorable, il fit arrêter et emprisonner Ibn al Moudabbir. Puis il eut avec lui diverses affaires successives, jusqu'au départ d'Ibn al Moudabbir de l'Égypte et la nomination d'Ibn Ṭoûloûn aux finances, et

(1) La mosquée neuve, par opposition à *al djâmi' al 'atîḳ* (ou *al ḳadîm*) l'ancienne mosquée de 'Amrou. Pour les détails voir le chapitre spécial (texte arabe, t. II, p. 265).

(2) Sur ce quartier, voir plus haut (texte arabe, t. I, p. 298, l. 17).

(3) Voir l'article spécial qui lui est consacré (texte arabe, t. II, p. 455, l. 21).

(4) Les renseignements historiques qui suivent ont été omis par Quatremère et manquent dans Aboû'l Maḥâsin, du moins à cette place.

(5) Litt. : « chevaux » كراع.

(6) Celui de Syrie.

ensemble au gouvernement de la *ma'oûnat*[1] et des frontières de Syrie. Il supprima les *ma'oûnat* et les *marfiķ*[2] qui étaient, rien que pour l'Égypte, de 100,000 dinars par an. En rétribution, عقيب, de cela, Dieu lui fit la grâce (de la découverte) d'un trésor[3] où il y avait un million de dinars dont il construisit le mâristân.

Il partit pour la Syrie dont il avait reçu l'investiture, prit possession de Damas et de Ḥimṣ, assiégea Antioche qu'il prit.

Ses aumônes pour les pauvres et humbles[4], les malades, les indigents et les ascètes[5] se succédaient sans relâche; il y consacrait régulièrement 2,000 dinars par mois, sans compter les charges imprévues (venant) des vœux ou aumônes de reconnaissance pour le renouvellement des grâces (divines), et le service journalier des cuisines (affecté) aux aumônes (de vivres) dans sa demeure et ailleurs, où l'on tuait bœufs et moutons, où l'on puisait[6] pour le peuple dans des marmites de terre et de grandes écuelles, pour chaque marmite ou écuelle, quatre pains par malheureux, deux où l'on mettait du *faloûdhadj*[7], les deux autres (au hasard de) la marmite[8]. Cela se faisait dans sa demeure et l'on annonçait publiquement que qui voulait venir à la demeure de l'émir y vînt. Les portes s'ouvraient; la foule entrait dans le maïdân pendant qu'Ibn Ṭoûloûn se tenait

[1] Comme dans le texte d'Ibn Dâyat dont j'ai parlé dans la note 1 de la page 210, on voit que ce mot désigne ici le gouvernement militaire et remplace l'expression jusqu'alors usitée de : صلاة «prière».

[2] La *ma'oûnat*, المعونة, pl. : المعاون et le *marfiķ*, المرفق, pl. : المرافق, désignent des contributions extraordinaires : *aides* et *subsides*. Sur la *ma'oûnat* qui signifie exactement «aide» (de la racine : عان, يعون) voir Dozy, *Supplément*. Nous venons de voir ce mot signifier : «gouvernement militaire»; ailleurs, nous le verrons signifier «police, prison» par une dérivation différente de la même racine : عان «aider, prêter main-forte».

Notre auteur nous a déjà dit (texte arabe, t. I, p. 103, l. 38) que ces noms hypocrites étaient donnés aux impôts extraordinaires (hilâlis) perçus par Ibn al Moudabbir et qui furent rétablis plus tard sous le nom de *maks* (مكس, pl. : مكوس). Cf. Becker, *Beiträge zur Geschichte Aegyptens*, p. 143.

[3] Sur les circonstances de cette découverte, voir le chapitre de la mosquée d'Ibn Ṭoûloûn (texte arabe, t. II, p. 465, l. 29 et p. 467, l. 14 et seq.).

[4] الستر. Sur ce sens, voir Dozy, *Supplément*.

[5] اهل التجمل. Le terme mystique de : تجمل signifie proprement : «supporter avec résignation les souffrances et la pauvreté». On pourrait traduire : «les résignés»; mais ici il y a, je crois, une nuance de plus et il s'agit de ceux qui souffrent *volontairement* par *ascétisme*.

Cette expression a embarrassé Taco Roorda (*op. cit.*, p. 95).

[6] يغرق. Aboû'l Maḥâsin (t. II, p. 17) donne : يفرق «on distribuait».

[7] فالوذج du persan : پالوده, pâte d'amidon et de miel.

[8] على القدر. Aboû'l Maḥâsin : على القدرة و القصاعة, litt. : «sur la marmite et l'écuelle». J'avoue ne pas être sûr de comprendre cette phrase et c'est par conjecture que je l'interprète ainsi, en donnant à la préposition : على le sens de : «suivant, d'après».

Taco Roorda (*op. cit.*, p. 95) écrit : فوق القدور «au-dessus des marmites» ce qui ne me paraît pas plus clair.

dans le *madjlis* dont il a été parlé, considérant les pauvres et contemplant leur joie de ce qu'ils mangeaient ou emportaient. Et cela le réjouissait et il louait Dieu de ses grâces. Un jour, Ibrâhîm ibn Ķarâṭoughân[1] qui était préposé à ses aumônes lui dit : «Dieu fortifie l'émir! Nous voici arrêtés dans les endroits où l'aumône est distribuée et l'on nous sort la main délicate dont la teinture (au henné) est (artistement) dessinée et le poignet dont le bracelet[2] est splendide et la main qui porte anneau!»[3]. Il lui répondit : «Hé l'ami![4] si quelqu'un te tend sa main, donne-lui, car c'est là la classe, الطبقة[5], modeste à laquelle Dieu, qu'il soit loué et exalté! fait allusion dans son Livre, quand il dit : «L'ignorant «les croit riches à *cause de leur réserve*»[6]. Aie donc garde de repousser une main qui t'est tendue et donne à tous ceux qui te demandent.»

Quand[7] Aḥmad ibn Ṭoûloûn mourut et que son fils Khoumâraweïh lui succéda, il s'établit dans le ķaṣr de son père et l'agrandit. Il s'occupa du maïdân qui appartenait à son père et en fit tout entier un jardin, il planta des sortes de plantes odoriférantes et des variétés d'arbres. Il y transplanta le *wadî laṭîf*[8] dont le fruit est à la portée de l'homme debout et quelquefois à la portée de l'homme assis; (c'est une) des plus belles espèces de palmier. Il y fit venir toutes sortes d'arbres énormes et magnifiques, toutes variétés de roses, y planta le safran, revêtit les troncs des palmiers de cuivre doré d'un beau travail, intercalant entre le cuivre et les troncs des palmiers des tuyaux de plomb où coulait l'eau aménagée (à cet effet). Il jaillissait des doublures, تضاعيف, du tronc, قائم, des palmiers[9]

[1] Ibn Dâyat (Vollers, *Fragmente*, p. 41) l'appelle Aķrâṭoughân, اقراطغان et rapporte, comme la tenant de lui en personne, l'anecdote qui suit. Le texte de Maķrîzî n'est pas absolument identique à celui d'Ibn Dâyat.

[2] الحديدة, litt. : «la ferrure». Dozy, *Supplément*, signale le sens d'entrave assez analogue à celui que nécessite notre texte et que Taco Roorda (*op. cit.*, p. 96) a fort bien établi.

[3] Ce sont tous indices de luxe et de richesse.

[4] يا هذا, litt. : «Ô celui-ci!», expression familière. Dans le langage moderne d'Égypte, on dit volontiers : يا راجل, *yâ raguel* «Ô homme!».

[5] Le texte de Boûlâķ porte : اللطيفة mais la vraie leçon est donnée par Ibn Dâyat (*loc. cit.*). Cf. Taco Roorda (*op. cit.*, p. 96).

[6] *Coran*, II, 274. Cette interprétation du verset est assez singulière, car le texte du Coran vise les pauvres qui n'osent pas demander et, ici, il s'agit de ceux qui osent demander.

[7] Reprise de la traduction de Quatremère. — Le texte analogue d'Aboû'l Maḥâsin commence à la page 55.

[8] الودى اللطيف. Quatremère traduit par «des palmiers d'excellente qualité». Les dictionnaires désignent par : الودى «les premières pousses de palmier».

[9] Quatremère traduit : «du tronc de chaque palmier». L'expression : تضاعيف lui a paru embarrassante et il l'a escamotée. Elle est, en effet, assez singulière. Nous la retrouverons plus loin.

des fontaines d'eau, lesquelles descendaient à des *fisḳîats*[1] préparées et l'eau, de là, se répandait en des canaux qui arrosaient tout le jardin. Il y planta des essences odoriférantes dont le semis formait un dessin préparé et des écritures, le jardinier y appliquant soigneusement le sécateur pour qu'une feuille ne dépassât pas l'autre. Il y planta le nénuphar[2] rouge, bleu et jaune et la giroflée[3] la plus admirable. On lui envoya, comme présents, du Khourâsân et autres contrées, de magnifiques essences. On fit pour lui des greffes d'abricotier sur amandier et autres opérations de ce genre des plus curieuses et des plus belles. Il y construisit un *bourdj* de bois de sâdj à dessins ajourés pour servir de volière; il
l. 30. y fit peindre des variétés de couleurs, en fit paver le sol et plaça dans ses doublures, تضاعيفه[4], des ruisseaux aux élégantes rigoles où coulait l'eau aménagée par des sâḳîats qui tournaient sur les puits les plus limpides, pour arroser les arbres et le reste. On lâcha dans ce bourdj différentes espèces de tourterelles, ramiers et noûnîats, النونيات[5], tous oiseaux magnifiques, de beau ramage. Les oiseaux buvaient et se baignaient à ces ruisseaux qui couraient dans le bourdj. Il y plaça des nids en d'élégants tonnelets[6] posés dans le creux des murs, afin que les oiseaux y pondissent. Il y installa des bois placés sur les côtés pour qu'ils s'y posassent, quand ils étaient dispersés, de sorte qu'ils se répondissent mutuellement par leurs chants. Il lâcha dans le jardin les oiseaux les plus magnifiques, comme les paons, les poules d'Abyssinie[7] et beaucoup d'autres du même genre.

Il fit dans sa maison un madjlis avec portique qu'il appela *baït adh dhahab* (maison d'or) dont les murs étaient recouverts d'or marié à l'azur travaillé du dessin le plus beau et des plus rares détails (de décoration). Il fit faire, d'une fois

(1) فساقى, pluriel de : فسقية «bassin avec jets d'eau». Cette disposition n'est pas très compréhensible. Je n'y vois qu'une chose de bien nette, c'est que les troncs des palmiers servaient à élever les eaux à une certaine hauteur, mais l'auteur ne nous dit pas comment était obtenue la pression nécessaire.

(2) النيلوفر, nom persan, d'où est dérivé, semble-t-il, notre mot «nénuphar», désigne toute espèce de *nymphæa* et ici, je crois, spécialement le lotus.

(3) الجنوى. Le manuscrit 1736 donne : الخيرى «sorte de giroflée» d'après Lane, *Dictionnaire*. C'est le sens adopté par Quatremère.

(4) C'est-à-dire entre le sol et le pavé. Sur cette expression, voir la note 9 de la page précédente.

(5) Quatremère a lu : نوبيات «oiseaux de Nubie». Dozy (*Supplément*, t. II, p. 740) relève les diverses lectures : نوبى, نوج, نونى, هونى, pour désigner une sorte d'oiseau, qu'il ne définit pas autrement. Le mot bourdj a spécialement le sens de «pigeonnier» (cf. notre auteur, texte arabe, t. II, p. 231; Quatremère, *Sultans Mamloûks*, t. II, 2e partie, p. 115) en sorte que cet oiseau est bien probablement une espèce de pigeon.

(6) قادوس, pl. : قواديس du grec κάδος, cf. Dozy, *Supplément*.

(7) Quatremère traduit par «pintades»; je ne trouve pas ce sens dans les dictionnaires.

et demie la grandeur naturelle, قامة[1], des figures sur les murs. Elles étaient en relief, d'un bois artistement travaillé. Elles reproduisaient son image, celle de ses femmes et des chanteuses qui chantaient à son service; elles étaient de la plus belle forme et avaient les plus admirables peintures. Il fit placer sur leurs têtes des couronnes d'or fin de l'*ibrîz* le plus dense[2], et des turbans[3] incrustés de toutes sortes de pierreries et à leurs oreilles des pendants[4] du poids le plus lourd et du travail le plus habile. Elles étaient clouées aux murailles et leurs corps étaient peints, de façon à paraître vêtus, des plus admirables couleurs. Cette *baït* P. 317.
(*adh dhahab*) était un des plus admirables édifices du monde.

Devant cette maison, il fit faire une vaste fisḳîat qu'on remplit de vif-argent. Voici pourquoi. Comme il se plaignait à son médecin de nombreuses insomnies, celui-ci lui conseilla le massage[5]. Comme il y répugnait, disant : «Je ne puis (souffrir) que qui que ce soit porte la main sur moi», il lui répondit : «Fais faire une *birkat*[6] de vif-argent». Il fit donc faire une *birkat* qui avait, dit-on, cinquante coudées[7] de long sur cinquante de large et la fit remplir de vif-argent; il y dépensa des sommes considérables. Il fit poser aux quatre angles de la birkat des coins[8] de l'argent le plus pur, à ces coins des ceintures[9] d'une soie du plus habile

(1) Quatremère traduit : قامة, par «toise». Dozy indique, en effet, dans son *Supplément*, le sens de «brasse» d'après Edrisi. Mais, ici, je ne vois pas pourquoi ne pas accepter le sens ordinaire de قامة, que donne, par exemple, le dictionnaire de Kazimirski : «mesure de la taille parfaite d'un homme debout».

(2) الابريز الرزين, c'est l'or à 24 carats, pur de tout alliage. Le mot : ابريز vient du byzantin : ὄβρυζον, qui a ce sens (Du Cange, *Glossarium mediæ et infimæ græcitatis*).

(3) Le mot : الكوادن du texte de Boûlâḳ m'est inconnu. Le manuscrit 1736 porte : الكرزان, que Quatremère a traduit par «turbans». Dozy, *Supplément*, donne sous la racine : كرز le mot : كرزية, pl. : كرازى «étoffe qu'on enroule autour de la tête». Le mot persan : كرزن, *guirzen*, désigne, d'après le *Borhâni katî*, une petite tiare du genre *tadj*, cf. Barbier de Meynard (Mas'oûdî, *Prairies d'or*, t. VIII, p. 420). Au pluriel, il ferait : كرازن qui me paraît devoir être la vraie lecture. Le mot manque dans le passage correspondant d'Aboû'l Maḥâsin (t. II, p. 58).

(4) اجراس. Les dictionnaires ne donnent pour جرس, pl. : اجراس, que le sens de «cloche». Il est donc probable que la meilleure leçon est celle du manuscrit 1736 : اخراص «boucles d'oreilles, anneaux» qu'a suivie Quatremère.

(5) التغميز «action de palper» disent les dictionnaires. Quatremère traduit par «masser», sens qui paraît, en effet, résulter de la suite du texte. Aboû'l Maḥâsin donne ici : تكبيس; cf. la note de Juynboll (t. II, p. 58).

(6) Le mot : بركة, signifie : «pièce d'eau, bassin, étang». Ici il est pris dans le sens absolu de «bassin».

(7) Environ trente-trois mètres.

(8) سكك, pluriel de : سكة. Sur ce sens, cf. notre auteur (texte arabe, t. I, p. 246, l. 36). Je crois que Quatremère a tort de traduire ici par «colonnes». Le mot : سكة désigne le coin servant à frapper la monnaie. سك, de la même racine, a, entre autre sens, celui de «clou».

(9) زنانير, pl. de : زنارة que Quatremère traduit par «rideaux» dérive du grec : ζωνάρη ou ζωνάριον.

travail (passant) dans des anneaux d'argent. Il fit faire un lit de cuir qu'on emplissait de vent jusqu'à ce qu'il fût gonflé. On le liait ensuite hermétiquement, on le jetait dans cette birkat de vif-argent et on liait les ceintures de soie, qui étaient dans les anneaux d'argent, aux coins d'argent. Il dormait alors sur ce lit, qui ne cessait d'être bercé et agité par le mouvement du vif-argent, tant qu'il y restait couché. Cette birkat était une des plus admirables conceptions royales dont on ait ouï parler. Par les nuits de lune, c'était un spectacle enchanteur, alors que la lumière de la lune se mariait à la lumière du vif-argent. Pendant longtemps les gens creusèrent, après la destruction du ḳaṣr, pour prendre le vif-argent des débris, شقوف, de la birkat. On ne connaît pas de roi qui ait précédé Khoumâraweïh dans l'exécution de quelque chose de semblable à cette birkat.

Il fit construire aussi dans le ḳaṣr une ḳoubbat, qui égalait la ḳoubbat al hawâ, qu'il appela : *ad dikkat*. C'était une des plus belles constructions. Il y fit placer des rideaux qui garantissaient du chaud et du froid, qu'on abaissait à volonté, qu'on relevait à sa guise. Il en tapissa le plancher de tapis de choix[(1)], et il fit faire pour chaque appartement, فصل, un tapis qui s'y adaptait. Bien souvent il s'asseyait dans cette ḳoubbat pour dominer, de là, sur tout ce que comprenait sa demeure, le jardin et autres (dépendances). Il voyait le désert, le Nil, la montagne, toute la ville.

Il bâtit un second maïdân plus grand que celui de son père.

Aḥmad ibn Ṭoûloûn avait choisi une ḥoudjrat[(2)], dans son voisinage, où des hommes qu'il appellait les *moukabbirs*[(3)], au nombre de douze, logeaient chaque nuit, se succédant pendant la nuit quatre par quatre, disant le *takbîr*, le *soubḥân*[(4)], le *ḥamdoulillah*[(5)] et le *tâhlîl*[(6)], lisant le Coran en mélodieuses modulations, invoquant (Dieu) par de pieuses poésies; faisant l'appel (à la prière) aux moments prescrits. Quand Khoumâraweïh prit le pouvoir, il les maintint à leur poste et leur continua leur office. La nuit, assis à boire avec ses femmes et les chanteuses à son service, dès qu'il entendait les voix de ces hommes célébrant Dieu, s'il avait le verre en main, il le posait à terre, faisait taire ses chanteuses

(1) السّرى, pl. : السرية. Ce sens ne se trouve pas dans les dictionnaires. Il dérive du substantif : سر «ce qu'il y a de plus pur, de meilleur». Cette phrase manque dans le passage correspondant d'Aboû'l Maḥâsin (t. II, p. 60).

(2) الحجرة «pièce réservée». Sur ce mot, voir plus haut (p. 176, note 1).

(3) C'est-à-dire chargé de proclamer la grandeur de Dieu, par la formule du *takbîr* : «*Allah akbar!* (Dieu est le plus grand)» comme l'indique la suite du texte.

(4) La formule : سبحان الله «Louange à Dieu».

(5) La formule : الحمد لله «Gloire à Dieu».

(6) La formule : لا اله الا الله «Il n'y a de dieu que Dieu».

et célébrait Dieu avec eux, sans discontinuer, jusqu'à ce que cette troupe se tût, sans que cela le mécontentât, sans qu'il s'irritât d'être interrompu dans les délices où le plongeait la musique.

Il construisit aussi, dans sa demeure, la *dâr as sibâ'*[(1)] (la maison des lions) où il fit faire des chambres voûtées, آزاج, chacune contenant un lion et sa lionne. A ces chambres étaient des portes qu'on ouvrait d'en haut par un mécanisme. Chaque chambre avait une petite ouverture par laquelle entrait l'homme préposé au service de cette chambre qu'il recouvrait de sable[(2)]. Sur le côté de chaque chambre était une auge de marbre avec un tuyau de cuivre par où l'eau coulait. Devant ces chambres était une salle spacieuse, étendue, tapissée de sable; sur le côté était une grande auge de marbre où coulait l'eau d'un grand tuyau. Quand le sâïs[(3)] d'un de ces lions voulait en nettoyer la chambre ou déposer la ration de viande destinée à sa nourriture, il levait subrepticement[(4)] la porte en haut de la chambre et appelait le lion qui sortait dans la salle susdite. Il refermait la porte, descendait par l'ouverture (du haut) dans la chambre, nettoyait les ordures, remplaçait le sable par une autre couche bien propre, déposait la ration de viande en un endroit affecté à cet usage, après l'avoir débarrassée des tendons[(5)] et l'avoir coupée en morceaux[(6)], lavait l'auge et la remplissait d'eau, puis, pour sortir, relevait la porte par le haut. Le lion, connaissant cette pratique, rentrait au moment où le sâïs levait la porte de la chambre, mangeait ce qui lui était préparé de viande jusqu'à ce qu'il fut rassasié et buvait l'eau à sa soif. Cette dâr était pleine de lions et, à certaines époques, on ouvrait toutes les chambres des lions qui sortaient dans la salle, s'y promenaient[(7)], se prélassaient, jouaient et se battaient entre eux. Ils restaient ainsi une journée tout entière jusqu'au soir, puis les sâïs les appelaient et chaque lion rentrait en sa chambre, sans jamais la confondre avec une autre. Parmi ces lions, il y en avait un aux yeux bleus

(1) Cf. Ibn Douḳmâḳ qui, en deux endroits (t. IV, p. 28, l. 21 et p. 125, l. 24) nous dit que, de là, venait le nom de *darb as sibâ'* (rue des lions) donné à la rue voisine.

(2) Le texte de Boûlâḳ porte : الزبل qu'il faut sans doute corriger en : الرمل, conformément au manuscrit 1736 (suivi par Quatremère) et à Aboû'l Maḥâsin (t. II, p. 60).

(3) Le mot : sâïs, qui est passé dans notre langue, désigne l'homme chargé des soins d'un animal domestique (généralement le cheval).

(4) بحيلة, litt. : «par ruse». Quatremère traduit «au moyen du ressort». حيلة peut, en effet, signifier «mécanisme», cf. علم الحيل «la mécanique»; mais le sens ordinaire de la locution : بحيلة me paraît ici bien plus naturel.

(5) Je traduis ainsi, faute de mieux, le mot : غدد, pluriel de : غدة «glandes, nodosités».

(6) لهما ou لقما, suivant le manuscrit 1736 «ce qui peut être avalé en une bouchée».

(7) تتمشى. Le manuscrit 1736 (suivi par Quatremère) et Aboû'l Maḥâsin (t. II, p. 60) portent : تتشمس «prenaient le soleil».

l. 30. qu'on appelait *Zouraïḳ* (petit bleu), qui s'était attaché à Khoumâraweïh et qui allait librement dans le palais, sans jamais nuire à personne; on lui assignait chaque jour sa portion de nourriture et, lorsque l'on dressait la table pour Khoumâraweïh, Zouraïḳ arrivait en même temps et se couchait devant lui. Celui-ci lui jetait de sa propre main poulets sur poulets et des tranches les meilleures de chevreau et autres viandes qui étaient sur la table dont il se régalait. Il avait une lionne qui n'était pas aussi familière, qu'on tenait à part dans une chambre et avec qui on l'accouplait à des époques déterminées. Quand Khoumâraweïh dormait, Zouraïḳ venait le garder et, s'il dormait sur un lit, lui, s'étendait devant le lit et ne cessait de l'observer tant qu'il dormait. Si Khoumâraweïh dormait seulement sur le sol, il restait[1] près de lui et surveillait quiconque entrait et abordait Khoumâraweïh, ne se départant pas une seconde de cette attitude, et c'était bien sa volonté : [il s'y était fait et s'y était habitué][2]. Il portait au cou un collier d'or. Nul ne pouvait s'approcher de Khoumâraweïh, pendant son sommeil, à cause de la surveillance de Zouraïḳ et de la garde qu'il lui faisait, à tel point que, Dieu ayant voulu accomplir ses desseins sur Khoumâraweïh, celui-ci était à Damas, tandis que Zouraïḳ était loin de lui à Miṣr, afin qu'il sût qu'aucune prudence ne dispense du destin[3].

Il construisit aussi la *dâr al Ḥaram* (harem) où il installa les mères des enfants de son père avec leurs enfants, et il mit avec elles les divorcées dont il avait eu des enfants, assignant à chacune une ḥoudjrat spacieuse dont chacune fut, après la chute de cette dynastie, un logement pour un officier de distinction qui s'y trouvait au large et en avait de reste. Il affecta à chaque ḥoudjrat, en repas, en
P. 318. copieuses provisions, de quoi dépasser amplement les besoins de ses habitants et les domestiques attachés au harem, cuisiniers et autres, malgré leur nombre, avaient encore de reste, après avoir été copieusement nourris, les plus gros reliefs[4]. Il y avait des poules en quantité dont (seulement) une cuisse avait été détachée ou la poitrine fendue[5], ou encore des poulets en la même condition,

[1] بقى. Le manuscrit 1736 porte : اقعى «il s'accroupissait»; Aboû'l Maḥâsin : قعد «il s'asseyait».

[2] Les mots entre crochets manquent dans le manuscrit 1736. Ils me paraissent être une glose qui affaiblit le sens de la phrase précédente. Cette dernière manque aussi dans le passage correspondant d'Aboû'l Maḥâsin.

[3] «Car, ajoute Aboû'l Maḥâsin, si Zouraïḳ avait été là, nul n'aurait approché de Khoumâraweïh. Mais ce que Dieu a voulu arrive.» Khoumâraweïh fut, en effet, assassiné à Damas par ses esclaves.

[4] الزلة désigne ce que les hôtes peuvent emporter avec eux, après un copieux repas. Quatremère traduit par «corbeille» ce qu'aucun dictionnaire ne justifie. Plus bas, d'ailleurs, il traduit le même mot par «portion» puis par «desserte».

[5] تشعب ou تشعث d'après le manuscrit 1736.

avec des tranches considérables de chevreau et de viande de mouton et nombre de diverses espèces (de mets), les plus exquises tranches de fâloudhedj[1], la plus grande quantité de loûzinedj[2], de beignets, de ces harîsats provenant du Ṣa'îd qu'on appelle de nos jours *mâmoûnîats* et semblables friandises, avec de grands pains. Le bruit se répandit à Miṣr qu'ils vendaient tout cela; instruits de la chose, les gens s'empressaient autour d'eux. Le plus que se vendaient les plus gros reliefs était deux dirhems, beaucoup se vendaient un dirhem et beaucoup de gens se régalaient de ces reliefs. Il s'y trouvait, à toute heure, quelque chose (à prendre) tant c'était abondant et copieux; si bien que quelqu'un, surpris par l'arrivée d'un convive, se rendait sur le champ à la porte de la *dâr al Ḥaram* et y trouvait à acheter de quoi combler son hôte de tout ce qu'il n'aurait pu faire lui-même ou lui préparer, en viandes, poulets, poules, friandises à l'avenant.

Les écuries de Khoumâraweïh avaient également une grande extension; il fit
faire pour chaque espèce d'animal une écurie spéciale. Pour les chevaux privés, il l. 10.
y avait une écurie spéciale; pour les animaux[3] des pages, des écuries en nombre; pour les mulets des palanquins[4], des écuries, pour les mulets de transport[5] autres que les mulets de palanquins, des écuries; pour les chevaux de race[6] et les dromadaires, des écuries; pour chaque espèce, une écurie unique par l'étendue des locaux et la variété du matériel. Il fit pour les léopards une maison spéciale, pour les panthères une maison spéciale, pour les éléphants une maison, pour les girafes une maison, tout cela sans compter les écuries qui étaient à al Djîzat. Car il avait des écuries dans plusieurs localités (de la province) d'al Djîzat, comme Nahîâ, Wasîm, Saft et Ṭouhourmous, etc. Dans ces localités, on ne semait que le trèfle à l'usage des animaux[7].

Le khalife avait aussi, en Égypte, des écuries autres que celles qui ont été

[1] Voir plus haut (p. 214, note 7).

[2] Nougat d'amande. Cf. Mas'oûdî, *Prairies d'or* (éd. Barbier de Meynard, t. VIII, p. 240-242).

[3] الدواب, lire : لدواب.

[4] القباب. Quatremère traduit par «les femmes». C'est le pluriel de : القبة dans le sens de «palanquin ou litière (à l'usage des femmes)».

[5] النقل. Quatremère a lu : البقل et traduit «à voiturer les légumes».

[6] النجايب. Quatremère traduit «de main», ayant, sans doute, lu : الجنايب.

[7] D'après Ibn Douḳmâḳ (t. IV, p. 131 et 132) Wasîm est la capitale de la province d'al Djîzat; Saft et Nahîa forment une seule ville qui est Saft al laban : سفطنهيا وهي سفط اللبن. Il ne parle pas de Ṭouhourmous. En 1899, le *Dictionnaire géographique* de Boinet bey donne comme faisant partie du district d'Embabeh (au nord de Guizeh) : Aousim, Saft al laban, Nahia et Baharmes, بهرمس, qui est, je crois, même chose que Ṭouhourmous, طهرمس. Le ب représenterait l'article copte au masculin, le ط le même article au féminin.

mentionnées, où l'on élevait les chevaux pour les champs de courses et pour le *ribâṭ*[1] des expéditions militaires.

Les préposés de chacune des maisons susdites et de chaque écurie avaient un traitement, رزق, annuel, les plus considérables provendes et les biens les plus abondants. Sous Khoumâraweïh le traitement de l'armée montait à 900,000 dinars chaque année. Il affecta à sa cuisine qu'on appelait la cuisine *al ʿâmat* (du peuple), 23,000 dinars, chaque mois, sans compter la part de ses femmes, le traitement de leurs domestiques et les dépenses de leur entretien.

Il attacha à sa personne des hommes du Ḥauf et de tous[2] les villages, gens connus pour leur bravoure et leur endurance, de constitution forte et saine, de
l. 20. forte corpulence. Il leur assigna des traitements et les combla de gratifications.
Il les détourna de leur vie de brigandage et de méfaits en les prenant à son service. Il les revêtit de robes, اقبية, et plastrons[3] de brocard, leur fit façonner de larges et pesantes ceintures, les fit ceindre de riches épées qu'ils portaient sur l'épaule. Quand ils marchaient devant lui et son cortège en bon ordre[4] et que les différents corps et groupes de l'armée étaient passés, ils étaient suivis par les Noirs au nombre de mille avec cuirasses de fer artistement ouvré, robes noires et turbans noirs; qui les regardait croyait voir un océan noir[5] se répandant [sur la surface de la terre][6] grâce à la noirceur de leur teint et à la noirceur de leurs vêtements et ce devenait, par l'éclair de leurs cuirasses, la richesse de leurs épées, le blanc qui brillait sur leurs têtes sous les turbans[7], un riant aspect. Quand les Noirs étaient passés, Khoumâraweïh s'avançait, se

(1) Ici l'auteur emploie l'expression complète : الرباط في سبيل الله, litt. : « l'attache dans le chemin de Dieu ». Sur cette expression, cf. plus haut (p. 162, note 2).

(2) L'édition de Boûlâḳ donne : شناترة auquel je ne trouve aucun sens satisfaisant. Pour plus de sûreté, je crois devoir suivre ici la leçon du manuscrit 1736 : سائر. Cf. Aboû'l Maḥâsin (t. II, p. 64 et la note de Juynboll).

(3) جوشن « cuirasse ». Le manuscrit 1736 porte : الحقابين, probablement pour : الخفاتين « tuniques ».

(4) Le texte ici est altéré et varie suivant les manuscrits. Quelques-uns d'entre eux et Aboû'l Maḥâsin ajoutent : وسموها المختارة « on les appelait *al moukhtârat* (l'élite) », cf. la traduction de Quatremère. De plus, au lieu du texte de Boûlâḳ, ils donnent : فكان اذا ركب مضى الحجاب بين يديه وموكبه على ترتيب « et quand il montait à cheval, les chambellans marchaient devant lui et son cortège en bon ordre ».

(5) بحرا اسود. Juynboll écrit : بحرّ اسود, que j'avoue ne pas comprendre. Quatremère remplace cette image pittoresque par une phrase vague et banale : « La couleur, etc., offraient un coup d'œil magnifique ».

(6) على وجه الارض que je rétablis, d'après Aboû'l Maḥâsin (t. II, p. 65).

(7) Sous le turban, on porte d'ordinaire une petite calotte blanche. Quatremère y voit un casque. En effet, Aboû'l Maḥâsin emploie, dans le passage correspondant (t. II, p. 65) le mot persan : خود « casque ».

tenant à l'écart de son cortège; entre le cortège et lui, il y avait environ une demi-portée de flèche et l'*élite*[1] l'entourait. Il était d'une mine parfaite, montait un cheval parfait et il semblait un astre. Quand il paraissait, nul ne se dérobait à l'impression qu'il était comme une montagne au milieu de l'*élite*. Il était redoutable et impétueux et jetait au cœur de la foule la conviction que quiconque le montrerait au doigt, parlerait ou s'approcherait de lui, serait atteint par quelque grand malheur. Quand il paraissait dans les circonstances que je décris, on n'entendait ni parole, ni toux, ni éternuement, pas le moindre souffle[2], comme si l'oiseau fût sur leurs têtes[3]. Il portait, le jour de la fête, une épée avec baudrier, حمايل. l. 30.

Il était sans cesse en promenades et divertissements et se rendait en des lieux où son père n'était pas allé en réjouissance, comme les Pyramides et Madînat al-ʿoukâb[4] et autres localités pour la chasse, car il en raffolait et ne pouvait entendre parler de quelque lion sans qu'il partît à sa recherche ayant, avec lui, des hommes portant des *libd*[5] qui pénétraient jusqu'au lion et l'arrachaient de leurs propres mains à sa retraite, de vive force. Il restait intact et ils l'introduisaient dans une cage de bois artistement exécutée où le lion tenait à l'aise, même debout. Khoumâraweïh revenait de la chasse; la cage, avec le lion qu'elle renfermait, le précédait.

De son temps, les courses de chevaux prirent les allures de fêtes par leur grande splendeur, la chevauchée de tous les pages et de l'armée avec la multitude de leurs armes parfaites, de leurs équipements magnifiques. Les gens prenaient place pour y assister comme aux fêtes. On lâchait les chevaux à un bout et ils passaient, luttant de vitesse, se devançant les uns les autres, jusqu'à ce que la course eût été gagnée[6].

Al Ḳouḍâʿî a dit : « Al manḍhar (le pavillon). — Il fut construit par Aḥmad ibn Ṭoûloûn, pendant son gouvernement, pour la joute des chevaux. La joute

(1) المختارة. Voir la note 4 de la page précédente.

(2) نحنحة est intraduisible. Le verbe : نحنح signifie « toussoter, faire hum, hum ». Cf. Dozy, *Supplément*. Le meilleur équivalent m'en paraît être cette hyperbole consacrée dans notre langue pour indiquer le silence absolu. Quatremère ne l'a pas rendu.

(3) Locution proverbiale des Arabes, pour indiquer *l'immobilité voulue*, *l'impassibilité absolue*. Cf. Lane, *Dictionnaire*, à l'article : طاير.

(4) La ville de l'aigle (ou du vautour) : مدينة العقاب, cf. plus haut (texte arabe, t. I, p. 240).

(5) لبد, pl. : لبود que Quatremère traduit par « cottes de cuir » est une sorte de feutre, généralement employé pour le dessous de la selle, et qui devait, ici, servir à défendre les chasseurs contre les griffes du lion, j'ignore, d'ailleurs, de quelle façon. Sur ce mot, voir Quatremère lui-même (*Journal asiatique*, IVe série, t. XV, p. 262) et Dozy, *Supplément*.

(6) Ici s'arrête la traduction de Quatremère.

des chevaux était une des quatre merveilles de l'islâm qui sont : la dite joute, le ramaḍân de la Mecque, la fête qui se donnait à Ṭarsoûs[1] et l'assemblée de Baghdâd[2]. De ces quatre, il est resté le ramaḍân de la Mecque et l'assemblée de Baghdâd et deux ont disparu. »

Celui qui écrit ces lignes dit : « L'assemblée a également disparu à Baghdâd depuis al Ḳouḍâʿî, Houlâgoû ayant mis à mort le khalife al Moustaʿṣim[3], et les cérémonies de l'islâm ayant été abolies dans l'Irâk. La Mecque est restée, que
P. 319. Dieu l'ennoblisse! mais il n'y pas là, au mois de Ramaḍân, cette merveille de l'islâm dont il parle. »

La gloire de Khoumâraweïh étant au comble et sa puissance au faîte, le destin commença de lui reprendre ce qu'il lui avait donné. Le premier coup qui le frappa fut la mort de sa favorite Boûrân pour laquelle il avait édifié la maison d'or, celle dont il y avait fait sculpter l'image avec la sienne, comme il a été dit. Il semblait que le monde n'avait de charmes pour lui que parce qu'elle était vivante, qu'il la voyait et l'approchait. Cette mort ternit sa vie et il en fut visiblement brisé. Puis il procéda aux funérailles de sa fille. Il lui fit des funérailles qui égalèrent la splendeur du khalifat et il n'est aucun objet de prix, خطيرة, aucun bibelot, طرفة, de quelque sorte et de quelque espèce, qu'il ne fît emporter avec elle. Parmi ces objets, était un coffret fait de quatre panneaux d'or surmontés d'une coupole d'or en treillis dont chacune des mailles tenait suspendu un pendant, قرط, contenant une pierrerie d'un prix inestimable, — et cent mortiers[4] d'or.

Al Ḳouḍâʿî dit : « Al Mouʿtaḍid contracta mariage avec sa fille, c'est-à-dire la fille de Khoumâraweïh, Ḳaṭr an nadâ (goutte de rosée). Aboû'l Djaïch Khoumâraweïh la conduisit avec ʿAbd Allah ibn al Khaṣṣâṣ[5] et il apporta avec elle des présents tels qu'on n'en avait jamais vu ni entendu mentionner de semblables. Quand Ibn al Khaṣṣâṣ vint auprès de lui pour prendre congé, Khoumâraweïh lui

(1) Je ne trouve pas de renseignements sur cette fête.

(2) Le mot : جمعة étant le terme consacré pour le service religieux du vendredi, il s'agit, sans doute, de la solennité exceptionnelle que devenait ce service par la présence du khalife. Aujourd'hui encore cette solennité revêt, à Constantinople, un caractère remarquable d'apparat, sous le nom de *selamlik* bien connu des voyageurs.

(3) La prise de Baghdâd par le mongol Houlâgoû et la mort du dernier khalife eurent lieu en 656 de l'Hégire (1258 de notre ère).

(4) هون, ou mieux : هاون comme écrit le manuscrit 1736; cf. Dozy, *Supplément*.

(5) Ou Djaṣṣâṣ. Masʿoûdî nous apprend qu'al Ḥasan ibn ʿAbd Allah, surnommé ibn al Djaṣṣâṣ fut envoyé en 279 auprès du khalife, comme ambassadeur de Khoumâraweïh. Le khalife voulant épouser Ḳaṭr an nadâ, ce fut lui qui représenta Khoumâraweïh et apporta le trousseau dont il garda bonne part. *Prairies d'or* (éd. Barbier de Meynard, t. VIII, p. 117-118).

dit : « Reste-t-il entre toi et moi quelque compte? — Non, répondit-il. — Regarde « ton compte. — Il reste un déficit pour les fournitures (de voyage). — Qu'on « me le fasse voir ». Alors il sortit le quart d'un ṭoûmâr[1], où figurait[2] l'énoncé de la dépense. Or elle était de 400,000 dinars. Mouḥammad ibn ʿAlî al Mâdha- I.
râîyî[3] a dit : « Je regardai dans le ṭoûmâr, or il y figurait jusqu'à mille tikkats[4] « du prix total de 10,000 dinars ». Il lui fit remise du tout. » Al Ḳouḍâʿî ajoute : « Je n'ai rapporté ce récit que pour établir plusieurs points, dont un est la munificence d'Aboû'l Djaïch, un autre est l'abondance de biens que possédait Ibn al Khaṣṣâṣ, puisqu'il dit : « Il reste un déficit pour les fournitures » et ce déficit était de 400,000 dinars; or, s'il ne le lui avait pas demandé, il ne lui en aurait pas parlé. Un autre (point) est la prospérité de cette époque où, lorsqu'on demandait mille tikkats d'une valeur de 10 dinars, on les pouvait avoir en un temps très court et avec la plus grande facilité; or, si l'on en demandait aujourd'hui cinquante, on le pourrait pas ». Celui qui écrit ces lignes dit : « On ne connaît pas, de nos jours, dans les marchés d'al Ḳâhirat et de Miṣr, une tikkat de 10 dinars qu'on pourrait demander et trouver immédiatement ou après un mois, à moins qu'on ne la fasse sur commande, auquel cas elle serait faite »[5].

Quand Khoumâraweïh eut achevé les préparatifs de voyage de sa fille, il donna ordre de construire un ḳaṣr à chaque tête de station où elle devait loger, dans l'intervalle de Miṣr à Baghdâd. Il fit partir avec elle son frère Chaïbân ibn Aḥmad ibn Ṭoûloûn, à la tête d'une troupe nombreuse, ainsi qu'Ibn al Khaṣṣâṣ, et ils la firent voyager comme un enfant dans le berceau. Arrivait-elle à un relais, elle y trouvait un ḳaṣr recouvert de tous les tapis nécessaires, où des rideaux étaient tendus et où se trouvait préparé tout ce qui convient aux personnes de son rang quand elles prennent résidence. Elle se trouva, dans son voyage de Miṣr à Baghdâd, malgré la longueur du trajet, comme si, dans le ḳaṣr de son père, elle passait de salon en salon. Enfin elle arriva à Baghdâd, le

(1) طومار, طمار ou طامور vient probablement d'une forme byzantine : τομάριον « tome, volume ». Dozy, *Supplément*, le signale avec le sens de « *tomus regius* des rois Visigoths ».

(2) سبت. Le manuscrit 1736 écrit : نبت; Aboû'l Maḥâsin : ثبت.

(3) Le texte de Boûlâḳ porte constamment : المادراني, al Mâdarâni. Sur la vraie lecture de ce nom, voir S. Tallqvist (*Ibn Sâʿid — Ikhschiden*, p. 118). L'origine de cette famille, dont les membres jouèrent un grand rôle en Égypte, est la ville de Mâdharâyâ, ماذرايا (Yâḳoût, *Dict. géographique*, éd. Wüstenfeld, t. IV, p. 381). Juynboll écrit : الماردانى « originaire de la ville de Maridin ».
Le texte d'Aboû'l Maḥâsin dit ici : ibn Dînâr au lieu de : ibn ʿAlî, c'est sans doute une distraction du copiste sous l'influence du mot dînâr.

(4) تكة. Sur la description de cette pièce de vêtements, voir Dozy, *Dict. des vêtements*, p. 96.

(5) Aboû'l Maḥâsin (t. II, p. 69), cite cette réflexion de Makrîzî.

l. 20. 1er al Mouharram 282, puis elle fut conduite, en pompe nuptiale, au khalife al Mou'tadid.

Après cela, Khoumâraweih fut tué à Damas.

La dynastie des Bânoû Toûloûn (Toûloûnides) en Égypte dura trente-sept ans, six mois, vingt-deux jours. Cinq émirs de cette dynastie ont gouverné, dont le premier est :

§ I. Ahmad ibn Toûloûn qui gouverna l'Égypte au nom d'al Mou'tazz, pour la prière. Il entra, le jeudi 7 des derniers jours du mois de Ramadân 254. Boghâ al Asfar qui est Ahmad ibn Mouhammad ibn 'Abd Allah ibn Tabâtabâ se révolta dans la région entre Barkat et Alexandrie en Djoumadâ I 255. Il alla vers le Sa'îd et fut tué en combattant. Sa tête fut portée à al Foustât, le 11 des derniers jours de Cha'bân[1].

Ibn as Soûfî l'Alide qui est Ibrâhîm ibn Mouhammad ibn Yahîâ ibn 'Abd Allah ibn Mouhammad ibn 'Oumar ibn 'Alî ibn Aboû Tâlib se révolta. Il entra à Esnâ[2] en Dhoû'lka'dat, se livra au pillage et au meurtre. Ibn Toûloûn envoya contre lui une armée; cette armée fut battue en Rabî' I 256; il en envoya une autre qui en vint aux mains avec lui à Akhmîm[3] en Rabî' II. Ibn as Soûfî, battu, se réfugia dans les oasis et y resta.

Ahmad ibn Toûloûn partit pour faire la guerre à 'Isâ ibn ach Cheïkh[4], puis revint. Il commença la construction du maïdân. Al 'Abbâs et Khoumâraweih, les deux fils d'Ahmad ibn Toûloûn, arrivèrent de l'Irâk par la route de la Mecque en l'an 257. Une lettre arriva de Mâdjoûr[5] prescrivant de remettre à Ahmad ibn Toûloûn les provinces dépendantes de son autorité[6] dans le territoire d'Egypte.
l. 30. Alexandrie lui fut donc remise; il s'y rendit, le 8 passé du mois de Ramadân, et (y) laissa pour lieutenant Taghlagh[7] le chef des chourtats. Puis il arriva (à al Foustât), le 14 passé de Chawwâl et s'irrita contre son frère Moûsâ à qui

(1) Sur ce personnage, voir Weil, *Gesch. des Chalifen*, t. II, p. 426.

(2) اسنا, ville de la Haute-Égypte, actuellement dans la province de Kénâ. Cf. notre auteur (texte arabe, t. I, p. 237).

(3) اخميم également dans la Haute-Égypte, actuellement dans la province de Guirgueh. Cf. notre auteur (texte arabe, t. I, p. 239).

(4) Cf. plus haut, p. 210.

(5) Cf. plus haut, *ibid.*

(6) يده. Le pronom possessif doit se rapporter à Mâdjoûr. Cf. plus haut, *ibid.*, note 2.

(7) Corriger : طغج en : طغلغ, conformément au manuscrit 1736 et à Aboû'l Mahâsin (t. II, p. 7).

il ordonna de se vêtir de blanc[1]. Puis il partit de nouveau pour Alexandrie, le 8 des derniers jours de Cha'bân 259, laissant pour lieutenant son fils al 'Abbâs, et arriva (à al Foustât) le 8 passé de Chawwâl. Il donna ordre de construire le masdjid al djâmi' sur la montagne (de Yachkour) en Safar 259, puis de construire le mâristân pour les malades.

Une lettre arriva d'al Mou'tamid le pressant d'envoyer l'argent et il lui écrivit : « Ceci ne m'est pas possible; car les finances sont entre les mains d'un autre ». Alors al Mou'tamid envoya Nafîs l'eunuque pour investir Ahmad ibn Toûloûn des finances et du gouvernement des frontières de Syrie. Il établit alors Aboû Ayyoûb Ahmad ibn Mouhammad ibn Choudjâ' sur les finances comme son lieutenant et il assigna à Takhchî ibn Balbard[2] le service des frontières. Puis il partit en Djoumadâ I 264.

Cependant Aboû Ahmad al Mouwaffak[3] ordonna à Moûsâ ibn Boghâ[4] de révoquer Ahmad ibn Toûloûn [du gouvernement de l'Égypte][5] et d'en investir Mâdjoûr le Turc (alors) wâlî de Damas. Il écrivit à ce dernier qui s'y refusa par suite de son impuissance à rivaliser avec Ibn Toûloûn. Moûsâ ibn Boghâ partit donc (en campagne) et campa à ar Rakkat. Ibn Toûloûn apprit qu'il marchait contre lui. Il commença alors la construction du hisn (forteresse) dans l'île (de Raudat), qui devait servir de refuge à son trésor et à son harem, en l'an 263, et il poussa activement la construction de vaisseaux de guerre dont il entoura l'île. Moûsâ ibn Boghâ séjourna à ar Rakkat dix mois, puis son pouvoir fut
ébranlé et il mourut en Safar de l'année 264. Mâdjoûr mourut à Damas et laissa P. 320.
pour successeur son fils 'Alî ibn Mâdjoûr. Cela incita Ahmad ibn Toûloûn à marcher (vers la Syrie). Il écrivit à Ibn Mâdjoûr qu'il se mettait en marche vers lui et lui ordonna de préparer les relais et les approvisionnements. Celui-ci lui répondit en excellents termes.

Les habitants de Misr se plaignirent à Ahmad ibn Toûloûn de l'encombrement du masdjid djâmi' (de 'Amrou), les vendredis, par son armée et ses Noirs. Il ordonna donc de construire le masdjid djâmi' sur la montagne de Yachkour. On en commença la construction en l'an 264 et elle fut achevée en l'an 266.

(1) Cf. plus haut, p. 197, note 6. A ce sujet, Juynboll (Aboû'l Mahâsin, t. II, p. 7), renvoie à S. de Sacy, *Chrestomathie arabe*, t. II, p. 170 (qui répond, dans la 2e édition, à t. II, p. 263, note 108).

(2) Lecture incertaine, voir Aboû'l Mahâsin (t. II, p. 7, note 6).

(3) Fils du khalife al Moutawakkil, il n'eut jamais le titre de khalife, mais, par son courage, son talent et aussi ses intrigues, fut en réalité le maître sous plusieurs khalifes. Il mourut en 278 de l'Hégire. Cf. plus loin.

(4) Boghâ l'aîné, officier turc tout-puissant à la cour de Baghdâd, mort en 248, avait légué à son fils Moûsâ ses dignités et sa puissance.

(5) Il faut rétablir : عن مصر, ou : عن ولاية مصر, nécessité par le pronom possessif : ها qui suit.

Il partit à la tête de ses armées, le 8 des derniers jours de Chaʿbân 364, laissant comme lieutenant son fils al ʿAbbâs; il lui adjoignit Aḥmad ibn Mouḥammad al Wâsiṭî comme conseiller, مدبرا, et vizir. Il arriva à ar Ramlat dont le wâlî, Mouḥammad ibn Râfiʿ, vint à sa rencontre et y fit proclamer son nom. Il le confirma (à ce poste) et alla à Damas. ʿAlî ibn Mâdjoûr vint à sa rencontre et y fit proclamer son nom. Il y séjourna jusqu'à ce que son autorité y fût affermie, puis alla à Ḥimṣ dont il prit possession. Il manda à Sîmâ le Long[1], qui se trouvait à Antioche, d'avoir à proclamer son nom. Sur son refus, il marcha contre lui à la tête d'une armée considérable, l'assiégea[2], le combattit avec les mangonneaux, jusqu'à ce qu'il pénétrât dans la ville en al Mouḥarram 265. Sîmâ fut tué; ses biens et ses gens furent livrés à tout venant. Il alla vers Ṭarsoûs où il entra en Rabîʿ I. Sa présence fut une charge pour la ville; les vivres y renchérirent; les habitants se mutinèrent contre lui et il les combattit. Il ordonna à ses soldats de fuir devant les habitants de Ṭarsoûs afin que l'empereur, طاغية, des Roûm, en apprenant cela, fût convaincu que les armées d'Ibn Ṭoûloûn, malgré leur nombre et leur vigueur, ne pouvaient tenir contre les habitants de Ṭarsoûs[3]; ils fuirent donc et il s'éloigna d'eux (les habitants), laissant, pour lieutenant sur la ville, Takhchî.

La nouvelle lui arriva que son fils al ʿAbbâs s'était révolté contre lui. Il en fut fort ému et partit. Al ʿAbbâs eut peur; il fit enchaîner al Wâsiṭî et sortit avec sa troupe vers al Djîzat, le 8 passé de Chaʿbân 265; il y campa. Il désigna comme son lieutenant son frère Rabîʿat ibn Aḥmad en feignant de gagner Alexandrie et il alla à Barḳat. Aḥmad ibn Ṭoûloûn arriva de Syrie, le 4 passé de Ramaḍân. Il envoya le ḳâḍî Bakkâr ibn Ḳoutaïbat[4], à la tête d'une petite troupe, vers al ʿAbbâs avec une lettre. Ils allèrent le trouver[5] à Barḳat : il refusa de revenir. Bakkâr fut de retour, le 1er Dhoû'lḥidjdjat. Al ʿAbbâs partit pour gagner l'Ifrîḳiat en Djoumadâ I 266. Il pilla Labdat (Leptis), tua nombre de ses habitants; le cri de leurs femmes

(1) Général turc au service du khalife al Mouʿtaḍid, qui s'était fait une principauté indépendante à Antioche.

(2) On trouvera quelques détails intéressants sur ce siège dans Masʿoûdî, *Prairies d'or* (éd. Barbier de Meynard, t. VIII, p. 69).

(3) Ce qui devait lui enlever toute velléité d'attaquer, à son tour, ce pays. On peut mettre en doute l'intention que l'auteur prête à Ibn Ṭoûloûn. Masʿoûdî, qui fut presque contemporain de ces événements, dit simplement que Ṭarsoûs, commandée par l'eunuque Yâzmân, se défendit énergiquement et déjoua toutes ses attaques (*Prairies d'or*, t. VIII, p. 71).

Aboû'l Maḥâsin (t. II, p. 41) et Ibn Dâyat (Vollers, *Fragmente*, p. ٢٥) passent sous silence cette expédition malheureuse sur Ṭarsoûs.

(4) Sur ce personnage, voir Ibn Khallikân (éd. de Boûlâḳ, t. I, p. 113; trad. de Slane, t. I, p. 263).

(5) فسار واليه lire : فساروا اليه.

s'éleva et l'armée d'Ibn Aghlab[1] et les Ibâḍîyat[2] s'unirent contre lui. Il les combattit en personne et son courage éclata[3] en cette circonstance. Il s'écria :

Quelle divine force en moi[4] quand je m'élance[5] sur mon cheval vers le combat, alors que [le feu de la guerre est attisé

Et que dans ma main est un glaive dont je fends les têtes, dont le tranchant porte la mort, [sans arrêt, sans trêve.

Si tu demandes[6] qui je suis et mon histoire; c'est moi qui suis le lion et le ṣamṣâmat mâle[7].

Mon origine est la famille de Ṭoûloûn, si tu (la) demandes. Nul homme fier de sa générosité [ne l'est plus que moi.

Si tu avais assisté à mes attaques à Labdat, tandis que du glaive je frappais et que les âmes[8] [s'éparpillaient,

Alors tu aurais eu de moi un signalement que (déjà) ont transmis, en me devançant, les récits, [la renommée et l'histoire.

En ce jour, furent tués les champions de son armée et la fleur de ses compagnons.

(1) Les descendants d'Aghlab formaient, sous l'autorité nominale du khalife de Baghdâd, une véritable dynastie : celle des Aghlabites, qui se maintint de 184 à 296 de l'Hégire (800-909 de J.-C.). Cf. Stanley-Lane-Poole, *Mohammadan dynasties*, p. 36.

(2) الاباضية. On désigne, sous ce nom, une secte kharidjite dont la doctrine est encore professée par un groupe berbère, d'un type ethnique particulier, connu en Algérie sous le nom de Mzabites. Cf. Masqueray, *Livres des Beni Mzab* (*Chronique d'Aboû Zakaria*), préface; Depont et Coppolani, *Confréries religieuses*, p. 50.

(3) حسن بلاوه, litt. : «son épreuve fut belle». Cette expression signifie d'ordinaire : «Dieu lui fit une faveur» mais ici le sens est manifestement différent.

(4) لله درى, litt. : «à Dieu est mon lait, c'est-à-dire ma force, ma richesse, mon éloquence», etc. ce qui revient à dire : «les qualités dont je suis doué sont d'origine divine». Sur cette expression, voir le commentaire de M. Barbier de Meynard dans sa savante édition des *Colliers d'or* de Zamakhcharî (p. 79, note 2).

(5) L'édition de Boûlâḳ porte: اذ أعدوا, ce qui donne un vers faux et un sens peu naturel. Le manuscrit 1736 donne : اذا أغدوا où le vers est juste, mais le sens aussi mauvais. La vraie leçon se trouve dans Aboû'l Maḥâsin (t. II, p. 21) اذا اعدو. Je remarquerai, à ce propos, que beaucoup de copistes ajoutent instinctivement ا après le و final (comme dans les pluriels des verbes), et que cette faute passe souvent dans les textes imprimés. Voir, entre mille exemples, le texte d'aṣ Ṣouyoûṭî cité plus haut (p. 136, note 3).

(6) Le poète s'adresse à une femme (d'où le féminin : سائلة et plus loin : شاهدة) sans doute pour la nécessité du mètre.

(7) الصمصامة الذكر. Ṣamṣâmat est un des noms poétiques du glaive; quant au mot : ذكر «mâle» il désigne l'acier de forte trempe. Je ne m'explique pas que Juynboll écrive : ذكر, car la rime exige le *fatḥa* sur le ك et la lecture : ذَكَرْ ne souffre aucune difficulté. Le mot : الصمصامة est du féminin; en lui adjoignant un adjectif masculin par excellence, le poète fait preuve de cette préciosité si recherchée des Arabes.

(8) هامة est la chouette, emblème de l'âme chez les Arabes. On peut aussi entendre «les têtes». Mais le premier sens est peut-être plus énergique.

Ses biens furent pillés et il s'enfuit à Barkat en détresse. Aḥmad ibn Ṭoûloûn leva une troupe et l'envoya à Barkat en Ramaḍân 267, puis il partit en personne à la tête d'une armée considérable qui, dit-on, montait à cent mille (hommes), le 12 passé de Rabî' I 268. Il séjourna à Alexandrie. Aḥmad ibn Mouḥammad al Wâsiṭî s'enfuit, pour le rejoindre, du camp d'al 'Abbâs et lui dépeignit comme misérable la situation d'al 'Abbâs. Il leva donc une armée qu'il mena à Barkat et qui en vint aux mains avec les partisans d'al 'Abbâs lesquels furent défaits et eurent de nombreux tués. On s'empara d'al 'Abbâs, le 4 passé de Radjab. Aḥmad (ibn Ṭoûloûn) rentra à al Fousṭâṭ, le 13 passé du même mois; al 'Abbâs et les prisonniers arrivèrent en Chawwâl. On les fit sortir (de prison), le 1er Dhoû'lka'dat. Or on avait construit, pour leur supplice, une estrade élevée du haut de laquelle, après avoir été fustigés, ils furent précipités.

l. 30. Puis il envoya Loûloû à la tête d'une armée vers la Syrie; mais celui-ci se révolta contre lui et se rangea au parti d'al Mouwaffak qu'il alla rejoindre. Aḥmad partit alors, laissant comme lieutenant son fils Khoumâraweïh, en Ṣafar 269. Il campa à Damas, ayant avec lui son fils al 'Abbâs tenu enchaîné. Les habitants de Ṭarsoûs se révoltèrent contre lui et il partit pour aller leur faire la guerre; puis il y renonça ayant reçu une lettre d'al Mou'tamid (le khalife) qui l'informait de son arrivée, comme fugitif, auprès de lui. Il était parti de Baghdâd, comme pour une partie de chasse, et se dirigeait vers ar Rakkat. Aboû Aḥmad al Mouwaffak apprit ce départ, tandis qu'il combattait le chef des Zendj. Il usa de ruse avec lui, عمل عليه[1], si bien qu'il (le khalife) retourna à Sâmarâ. Al Mouwaffak l'y plaça sous bonne garde et chargea Isḥâk ibn Kandâdj[2] al Khazarî d'attaquer l'Égypte. A cette nouvelle, Ibn Ṭoûloûn revint vers Damas, y convoqua les kâḍis et jurisconsultes des districts et (leur) fit écrire une lettre pour l'Égypte, qui, lue devant le peuple, déclarait qu'Aboû'l Mouwaffak avait trahi son serment envers al Mou'tamid et l'avait emprisonné dans le palais d'Aḥmad ibn al Khaṣîb; que, par ce traitement, al Mou'tamid avait souffert ce qu'on ne pourrait décrire; qu'il avait versé des larmes amères; que, lorsque le khaṭîb prononçait la khouṭbat du Vendredi, il faisait allusion au sort d'al Mou'tamid, disant : «Mon Dieu! délivre-le de sa séquestration et de son oppression». Alors Bakkâr ibn Koutaïbat partit

(1) Sur cette expression, voir Dozy, *Supplément*.

Makrîzî abrège fort, suivant sa coutume. En réalité, d'après Ṭabârî (*Chronique*, 3e série, p. 2037) et Ibn al Athîr qui le copie (édition Tornberg, t. VII, p. 276) c'est Isḥâk ibn Kandâdj (ou Kandâdjik) gouverneur de Mossoul qui sut habilement s'assurer de la personne du khalife. Cf. Wüstenfeld (*Statthalter*, 3e partie, p. 21).

(2) كنداج. Aboû'l Maḥâsin écrit : كنداج; Ṭabârî et Ibn al Athîr : كنداج et كنداجيك. Voir la note précédente.

de Miṣr, avec une nombreuse troupe, pour Damas. La population des Syries et des frontières assemblée, Ibn Ṭoûloûn ordonna qu'on rédigeât un écrit proclamant la déchéance d'al Mouwaffak du titre d'héritier présomptif, à cause de sa rébellion contre al Mou'tamid et de la séquestration où il le retenait. Il y était dit qu'al Mouwaffak était déchu de toute autorité, mis hors de toute protection et qu'il était d'obligation pour le peuple de lui faire le *djihâd* (guerre religieuse). Toutes les personnes présentes attestèrent, sauf Bakkâr ibn Koutaïbat et quelques autres. Bakkâr dit : «Il n'est pas évident pour moi qu'Aboû Aḥmad (al Mouwaffak) ait agi P. 321.
ainsi et je n'en ai aucune connaissance; je me refuse donc à attester et à proclamer la déchéance». Ceci eut lieu, le 11 passé de Dhoû'lka'dat. A cette nouvelle, al Mouwaffak écrivit à ses gouverneurs de faire maudire en chaire Aḥmad ibn Ṭoûloûn. Il fut procédé à cette malédiction en ces termes : «Mon Dieu! maudis-le d'une malédiction qui ébrèche son tranchant et fasse trébucher sa fortune; rends-le semblable aux abandonnés[1]. Non, tu ne favoriseras pas l'œuvre des méchants!». Aḥmad alla vers Ṭarsoûs et y campa. Le froid était intense; il leva le camp pour aller vers 'Adhanat[2], alla à al Maṣîṣat[3]. Mais, le prodrome de la mort étant venu le frapper, il dirigea sa marche vers l'Égypte, atteignit al Faramâ, navigua sur le Nil jusqu'à al Fousṭâṭ où il entra, le 10 des derniers jours de Djoumadâ II 270. Il fit arrêter et conduire en prison Bakkâr ibn Koutaïbat. La maladie empirant, il mourut, la nuit (veille) du dimanche 10 passé de Dhoû'lka'dat 270. En apprenant sa mort, al Mou'tamid ressentit une profonde émotion et le pleura amèrement. Il fit à son sujet cette élégie :

A Dieu je me plains d'un deuil qui m'a atteint comme un coup de pointe (de lance)
Au sujet d'un homme de génie en qui apparaissait une humanité[4] supérieure.
Flamme dont l'ardeur s'est éteinte, nuage abondant en pluie qui s'est dissipé!
Ma dynastie se plaint de sa disparition. C'était l'ornement des dynasties.

§ II. Après lui, prit le pouvoir Aboû'l Djaïch Khoumâraweïh ibn Aḥmad ibn l. 10.
Ṭoûloûn. L'armée lui prêta serment, le dimanche 10 passé de Dhoû'lka'dat. Il

(1) الغابرين «ceux qu'on laisse en arrière, qu'on abandonne sur le chemin», cf. *Coran*, VII, 81; XV, 60; XXVI, 171; XXVII, 58; XXIX, 31, 32; XXXVII, 135 où cette expression est appliquée à la femme de Loth et a, par conséquent, un caractère de malédiction divine.

(2) C'est la ville actuelle d'Adana, capitale d'un vilayet d'Anatolie qui comprend la moderne Ṭarsoûs (Tarse), au N. O. du golfe d'Alexandrette.

(3) Actuellement Missis (ancienne Mopsueste) à l'est d'Adana.

(4) L'édition de Boûlâk donne : وجل pour lequel les dictionnaires n'ont qu'un sens inadmissible ici : «peur». Les manuscrits de la Bibliothèque Nationale s'accordent à lire : رجل et la rime exige : رجَل. J'y vois donc le maṣdar du verbe : رجُل «être vraiment homme».

ordonna de mettre à mort son frère al ʿAbbâs qui avait refusé de lui prêter serment. Il donna à ʿAbd Allah ibn Aḥmad al Wâsiṭî le commandement d'une armée pour la Syrie, le 6 passé de Dhoû'lḥidjdjat. Il donna à Saʿd al Aʿasar (le Gaucher) le commandement d'une autre armée. Il expédia des vaisseaux sur la mer pour veiller sur les rivages de Syrie. Al Wâsiṭî descendit à Filasṭîn. Il craignait que Khoumâraweïh ne lui fît un mauvais parti, car c'est lui qui lui avait conseillé le meurtre de son frère al ʿAbbâs. Il écrivit à Aboû Aḥmad al Mouwaffaḳ, lui dépeignant, en termes pessimistes, la situation de Khoumâraweïh et l'engageant à marcher contre lui. Il partit donc de Baghdâd, ralliant à lui Isḥâḳ ibn Kandâdj[1] et Mouḥammad ibn Aboû's Sâdj. Il campa à ar Raḳḳat et prit possession de Ḳinnisrîn et d'al ʿAwâṣim, marcha vers Cheïzar[2], livra combat aux partisans de Khoumâraweïh qu'il battit et entra à Damas. Alors Khoumâraweïh partit à la tête d'une armée considérable, le 10 passé de Ṣafar 271. Il se rencontra avec Aḥmad ibn al Mouwaffaḳ à Nahr Aboû Bouṭros appelé (également) aṭ Ṭawâḥîn (les Moulins) dans le territoire de Filasṭîn; ils livrèrent bataille et les partisans de Khoumâraweïh furent défaits. Il était à la tête de soixante-dix mille hommes et Ibn al Mouwaffaḳ d'environ quatre mille[3]. Ce dernier mit la main sur l'armée de Khoumâraweïh et tout ce qui s'y trouvait; Khoumâraweïh partit pour al Fousṭâṭ. Or, pour le soutenir, une embuscade avait été dressée contre Ibn al Mouwaffaḳ par Saʿd al Aʿasar lequel, ignorant la défaite de Khoumâraweïh, lui livra combat, le chassa du camp et le fit fuir jusqu'à douze milles (de là). Il alla vers Damas qui ne lui ouvrit pas ses portes.

Khoumâraweïh entra à al Fousṭâṭ, le 3 passé de Rabîʿ I, et Saʿd al Aʿasar alla, avec al Wâsiṭî, s'emparer de Damas. Khoumâraweïh partit de Miṣr, le 7 des derniers jours de Ramaḍân, arriva à Filasṭîn, revint, le 12 des derniers jours de Chawwâl, puis partit en Dhoû'lḳaʿdat 272, fit mettre à mort Saʿd al Aʿasar, entra à Damas, le 7 passé d'al Mouḥarram 273, et y alla combattre Ibn Ḳandâdj. La fortune fut contre Khoumâraweïh et ses partisans furent mis en fuite; seul, à la tête d'une petite troupe, il tint ferme, mit en fuite Ibn Kandâdj, et le poursuivit jusqu'à ce que ses partisans eurent atteint Sourra man râa. Puis ils firent paix et alliance. Ibn Kandâdj alla trouver Khoumâraweïh, séjourna au milieu

(1) Voir plus haut (p. 230, note 2).

(2) Lire : شيزار et non : شيراز, Chirâz. Cette dernière ville est en Perse. Sur cette confusion fréquente, cf. Derenbourg, *Ousâma ibn Mounḳidh* (p. 14, note 5, et p. 726). La ville de Cheïzar est une place forte de la Syrie, située sur l'Oronte.

(3) Il y a probablement une erreur dans l'un ou l'autre chiffre. On les retrouve cependant dans Aboû'l Maḥâsin (t. II, p. 52).

de son armée et fit proclamer son nom dans les provinces qui étaient en son pouvoir. Khoumâraweïh écrivit à Aboû Aḥmad al Mouwaffaḳ pour des ouvertures de paix. Celui-ci les accueillit favorablement et écrivit, à ce sujet, une lettre que lui porta Fâïḳ[1] l'eunuque, en Radjab. Il y était exposé qu'al Mouʿtamid, al Mouwaffaḳ et son fils l'avaient écrite de leurs propres mains et (qu'elle conférait) à Khoumâraweïh et sa descendance, pour trente ans, le gouvernement de l'Égypte et des Syries. Puis Khoumâraweïh arriva (en Égypte) à la fin de Radjab et ordonna qu'on proclamât le nom d'Aboû Aḥmad al Mouwaffaḳ[2] et qu'on cessât de le maudire publiquement.

Il plaça à la justice[3] de Miṣr Mouḥammad ibn ʿOubadat ibn Ḥarb.

Ayant appris que Mouḥammad ibn Aboû's Sâdj marchait contre ses possessions, il partit contre lui en Dhoû'lḳaʿdat et le rencontra à Thaniyat al ʿouḳâb[4] (près) de Damas. Les partisans de Khoumâraweïh furent mis en fuite; mais lui-même tint ferme et le combattit si bien qu'il lui infligea la plus honteuse défaite; puis il retourna à Miṣr où il entra, le 6 des derniers jours de Djoumadâ II 276. Puis il partit pour Alexandrie, le 4 passé de Chawwâl. Il reçut la nouvelle que son nom était proclamé à Ṭarsoûs en Djoumadâ II 277. Il partit pour la Syrie, le 17 Dhoû'lḳaʿdat.

Al Mouwaffaḳ mourut en 278. Puis al Mouʿtamid mourut en Radjab 279 et al Mouʿtaḍid Aboû'l ʿAbbâs Aḥmad ibn al Mouwaffaḳ fut reconnu (khalife). Khoumâraweïh lui envoya des présents.

Il arriva de Syrie, le 6 passé de Rabîʿ I 280. Un rescrit vint d'al Mouʿtaḍid conférant le gouvernement de l'Égypte à Khoumâraweïh et ses descendants pendant trente ans, depuis l'Euphrate jusqu'à Barḳat, lui confiant la prière, l'impôt, la justice et toutes les branches de l'administration, الاعمال, moyennant un tribut annuel de 200,000 dinars pour le passé et 300,000 dinars pour l'avenir. Puis arriva le légat d'al Mouʿtaḍid pour la remise des insignes[5] : c'était douze pelisses,

(1) فالق. La vraie lecture est probablement : فايق, Fâïḳ, conformément au manuscrit 1736. Wüstenfeld (*Statthalter*, 3e partie, p. 30) écrit : Fâliḳ. Aboû'l Maḥâsin (t. II, p. 53) ne mentionne pas ce personnage.

(2) Par là, on voit que Khoumâraweïh s'était antérieurement déclaré indépendant, mais que, désormais, il reconnaissait la suzeraineté d'al Mouwaffaḳ.

(3) المظالم, litt. : «les torts», c'est-à-dire «le redressement des torts». Sur cette expression, cf. S. de Sacy, *Chrestomathie arabe* (2e édition), t. I, p. 132 et notre auteur (texte arabe, t. II, p. 207, chapitre du *ministère des torts*, النظر فى المظالم).

(4) «Le défilé de l'aigle» sur la route de Damas à Emesse. Dans le texte arabe, au lieu de : شيبة, il faut lire : بثنية.

(5) الخلع. Les pelisses (d'honneur) sont devenues, en arabe, le symbole de l'investiture. Le verbe : خلع «investir (d'une fonction)» a, on le voit, la même origine que notre mot français. La خلعة arabe équivaut au *pallium* romain, etc.

une épée, une tiare, une ceinture de pierreries, un esclave — en Ramaḍân. Al Mouʿtamid contracta mariage avec Ḳaṭr an nadâ, fille de Khoumâraweïh, en 281. Cette année, Khoumâraweïh partit vers sa résidence de plaisance à Marîoûṭ[1], en Chaʿbân. Il alla vers le Ṣaʿîd, atteignit Sîoûṭ, puis rentra par l'est à al Fousṭâṭ, le 1er Dhoû'lḳaʿdat. Il partit pour la Syrie, le 8 passé de Chaʿbân 282 et séjourna (d'abord) à Miniat al Aṣbagh[2] et Miniat Maṭar[3]. Puis il se mit en route et arriva enfin à Damas où il fut tué dans son lit, égorgé par ses concubines et ses servi-
P. 322. teurs. Il fut porté dans une caisse à Miṣr. L'entrée de ce cercueil fut une cérémonie solennelle. Il fut accueilli par ses concubines, les concubines de ses pages, les femmes de ses officiers et les femmes d'al Ḳaṭâʾiʿ avec les cris et toutes les manifestations auxquelles on se livre dans les réunions de deuil. Les pages sortirent, leurs robes défaites; quelques-uns avaient noirci leurs vêtements et les avaient déchirés. Ce fut dans le pays une clameur immense et un cri à fendre les cœurs jusqu'à ce qu'il fut enseveli. Son gouvernement avait été de douze ans et dix-huit jours. Puis gouverna :

§ III. Aboû'l ʿAsâkir Djaïch ibn Khoumâraweïh ibn Aḥmad ibn Ṭoûloûn, la nuit (veille) du dernier jour de Dhoû'lḳaʿdat 282, à Damas. Puis il alla à Miṣr. Il accumula des actes qui le rendirent odieux; il se fit prendre en aversion et en haine par les principaux de son armée qui, par crainte de lui, se jetèrent dans la révolte. Comme il était sorti pour une promenade à Miniat al Aṣbagh, un grand nombre des principaux officiers de la dynastie s'enfuirent vers al Mouʿtaḍid. Aḥmad ibn Toughân, qui gouvernait la frontière, le déclara déchu. Ṭoughdj[4] ibn Djouff le déclara déchu à Damas. Djaïch assaillit son oncle Mouḍar ibn Aḥmad ibn Ṭoûloûn et le tua. L'armée l'assaillit à son tour et le déclara déchu. Elle convoqua les jurisconsultes et les ḳâḍis qui l'affranchirent du serment de fidélité et l'en délièrent. Sa déchéance eut lieu, le 10 passé de Djoumadâ II 283. Il avait gouverné six mois et douze jours; il mourut, peu de jours après, en prison. Puis gouverna :

(1) Le texte de Boûlâḳ porte : بربوط et le manuscrit 1736 : بريوط. On peut hésiter entre : ترنوط, Tarnoûṭ (anc. Θερενουθι ou Θερνουθης), ville située au sud-ouest du Delta, sur la route du Wâdi Natroûn, ou : مريوط, Marîoûṭ, au voisinage d'Alexandrie, dont les environs ont souvent été le rendez-vous de chasse favori des souverains de l'Égypte. C'est cette dernière lecture que j'adopte comme plus vraisemblable. Wüstenfeld (*Statthalter*, 3e partie, p. 38) lit : Tarnut.

(2) Sur cette localité, voir plus loin le chapitre qui lui est consacré (texte arabe, t. II, p. 136 et seq.). Elle était située, à cette époque, entre Matarieh et al Fousṭâṭ et a disparu aujourd'hui, englobée dans les agrandissements du Caire.

(3) Matarieh moderne. Cf. plus haut, p. 196, note 6.

(4) Lire : طغج au lieu de : طغج.

§ IV. Aboû Moûsâ Hâroûn ibn Khoumâraweïh, le jour où Djaïch fut déchu. Une l. 10.
partie de l'armée fit opposition et écrivit à Rabîʿat ibn Aḥmad ibn Ṭoûloûn qui était à Alexandrie, l'appelant et lui promettant de se révolter avec lui. Il réunit une troupe considérable de gens d'al Bouḥaïrat (province d'Alexandrie), de Berbères et autres, se mit en marche et vint camper aux portes de Fousṭâṭ Miṣr. Mais le parti (qui l'avait appelé) lui fit défection. Les officiers marchèrent contre lui, le combattirent et le firent prisonnier, la onzième nuit passée de Chaʿbân 284. Il fut frappé de mille deux cents coups de fouet et mourut.

Al Mouʿtamid mourut en Rabîʿ II 289 et son fils Mouḥammad al Mouktafî billah fut reconnu (khalife).

Le Carmathe[1] s'insurgea en Syrie en l'an 290 et les officiers partirent de Miṣr pour lui faire la guerre. Il les mit en fuite. Al Mouktafî envoya Mouḥammad ibn Soulaïmân le kâtib qui descendit à Ḥimṣ, envoya des bateaux (de guerre) de la région frontière aux rivages d'Égypte et se rendit à Filastîn. Hâroûn sortit le jour de la *tarwîat*[2] 291, expédia les vaisseaux de guerre qui rencontrèrent ceux de Mouḥammad ibn Soulaïmân à Tinnîs et eurent le dessous. Les partisans de Mouḥammad ibn Soulaïmân occupèrent Tinnîs et Damiette. Hâroûn alla à al ʿAbbâsat, lui, sa famille et ses oncles, en grande gêne et détresse. Beaucoup de ses partisans se détachèrent de lui et il resta à la tête d'un faible groupe. Il ne songeait qu'aux frivolités. Ses deux oncles Chaïbân et ʿAdî, fils d'Aḥmad ibn Ṭoûloûn, s'entendirent pour le tuer; ils le surprirent au fort de l'ivresse[3] et le tuèrent, la nuit (veille) du dimanche 11 des derniers jours de Ṣafar 292; il
était alors âgé de vingt-deux ans et son gouvernement avait été de huit ans, huit l. 20.
mois et quelques jours. Puis gouverna :

§ V. Chaïbân ibn Aḥmad ibn Ṭoûloûn Aboû'l Mawâḳît, le 10 des derniers jours de Ṣafar. Il retourna à al Fousṭâṭ. Ṭoughdj ibn Djouff et d'autres officiers apprirent le meurtre de Hâroûn, le réprouvèrent et se révoltèrent contre Chaïbân; ils s'adressèrent à Mouḥammad ibn Soulaïmân qui les reçut favorablement; ils l'incitèrent à marcher sur l'Égypte. Il se mit en route, campa à al ʿAbbâsat, où il fut rejoint par Ṭoughdj à la tête d'un grand nombre d'officiers, et ils marchèrent avec lui vers al Fousṭâṭ. La plus grande partie, عامة, des partisans de Chaïbân

(1) Sur les Carmathes (ou Ḳarmaṭîs), partisans de la doctrine de Ḥamdân Ḳarmaṭ, voir les diverses histoires du khalifat et spécialement le mémoire de M. de Goëje, *Les Carmathes du Bahreïn*.

(2) Huitième jour de Dhoû'lḥidjdjat. Sur l'origine de ce nom, voir Lane, *Dictionnaire*, p. 1195, col. 2.

(3) Lire : ثمل au lieu de : ثمل (*sic*). Cf. Aboû'l Maḥâsin (t. II, p. 118).

se rallièrent à eux. Chaïbân alors prit peur et demanda l'amân. Mouḥammad ibn Soulaïmân le lui accorda et il sortit à sa rencontre, la (première) nuit passée de Rabîʿ I 292. Son gouvernement fut de douze jours.

§ VI. Mouḥammad ibn Soulaïmân entra le jeudi 1er Rabîʿ I. Il mit le feu à al Ḳaṭâʾi. Ses partisans pillèrent al Fousṭâṭ, brisèrent les (portes des) prisons et firent sortir ceux qui y étaient; assaillirent les maisons, profanèrent les harems, déshonorèrent les citoyens, violèrent les vierges, pourchassèrent les femmes, se livrèrent à toutes sortes d'infamies, expulsant les gens de leurs demeures, etc. Ils expulsèrent les enfants d'Aḥmad ibn Ṭoûloûn qui étaient au nombre de vingt; ils expulsèrent leurs officiers; il ne resta plus d'eux même le souvenir. Leurs demeures restèrent désertes et tout vestige d'eux s'effaça. Ils disparurent de ce séjour et sur eux s'étendirent la déchéance après la gloire et l'exil et la dispersion après l'affluence des réunions, l'éclat du pouvoir et les douceurs de la vie. On
l. 30. poussa les partisans de Chaïbân devant Mouḥammad ibn Soulaïmân; il se tenait à cheval et, sous ses yeux, on les égorgea comme on égorge les moutons. Il fit faire un grand massacre des nègres qui habitaient al Ḳaṭâʾi.

Aḥmad ibn Mouḥammad al Ḥabîchî a dit :

Louange à Dieu pour la confirmation de ses bienfaits. La troupe de la vérité s'est groupée en
[toute confiance puis s'est répandue.
Dieu est garant de la sincérité de cette conquête, elle n'est pas mensonge. Mauvaise issue du
[séjour (sur la terre) à qui ment[1].
Conquête (venue) de Lui (Dieu)! Mouḥammad[2] a conquis le monde; il a dissipé les ténèbres,
[l'oppression[3], les soucis.
Point de doute : il possède une énergie qui décide toute question; dans la vengeance est une
[force[4] qui dissipe le doute.
L'imâm[5] l'a lancé sur une vierge perfide[6]; il a défloré sa virginité par le glaive et l'a tranchée.
Mouḥammad ibn Soulaïmân est le plus glorieux de ceux qui sont passés, الذاهبين, par sa
[personne, le plus noble par ses ancêtres.

(1) C'est-à-dire : «celui qui ment sur cette terre trouvera son châtiment dans l'autre vie».

(2) Le texte porte : *son* Mouḥammad, محمدها, c'est-à-dire le Mouḥammad du monde (présent); on pourrait traduire «le Mouḥammad moderne». L'auteur rapproche ainsi le nom de son héros du nom du Prophète.

(3) Les deux mots : الظلم et الاظلام ont à la fois le sens de ténèbres et d'oppression.

(4) وفى القصاص حياة, expression du *Coran*, II, 175.

(5) Le khalife abbasside de Baghdâd.

(6) La terre d'Égypte.

Il voyageait de nuit avec des lions d'ach Charâ à face humaine[1]; de jour, leur forêt était de
[lances et non de roseaux[2].
La plaine regorgeait par-dessus al Yahmoûm[3], quand ils atteignirent, ainsi que les saute-
[relles[4] (nouvellement) pondues, la montagne de leur marche rapide[5].
O[6] Aboû ʿAlî, tu t'es *élevé* au-dessus des temps d'un degré au-dessous duquel tu voyais les P. 323.
[(autres) degrés,
Quand les fils de Ṭoûloûn ont *prolongé* leurs fautes dans les affaires et que les khatîbs ont
[disparu loin d'eux[7].
Hâroûn, son pays l'a *troublé* par (l'évocation de) ton souvenir; la peur a *blanchi*[8] (les cheveux
[de) Chaïbân et il tremblait.
Combien leur vois-tu de frais jardins[9] et de délices cueillies par leur ruse, qui sont détruits!
Au matin, tu ne vois plus que leurs demeures qui semblent depuis longtemps des restes qui
[s'en vont!

Aḥmad ibn [Aboû][10] Yaʿḳoûb a dit :

Si tu demandes quel fut l'éclat de leur règne, monte et passe dans la région du maïdân;
Regarde ces palais et ce qu'ils comprennent. Laisse paître (à ton troupeau) les fleurs de ce jardin.
Si tu cherches à t'instruire, il y a là un enseignement qui te proclame comment se succèdent les
[deux temps (le bon et le mauvais).

(1) Litt. : «avec [des compagnons qu'on pourrait prendre pour] des lions d'ach Charâ (lieu d'Arabie peuplé de lions) s'ils n'étaient pas visiblement des hommes» لو لم يروا بشرا. L'expression «voyager de nuit» سرى, fait allusion au lion qui rôde de nuit, d'où l'épithète de : «voyageur de nuit» سارى, qui sert souvent à le désigner.

(2) Le texte porte : القضب, mais je pense qu'il faut lire : القصب. Le poète, continuant la comparaison, dit que ces lions habitaient une forêt de lances et non d'arbres ou arbustes ordinaires. On pourrait lire : قُضْب, pluriel de : قضيب «branches» (cf. Dozy, *Supplément aux dictionnaires*) si la rime et la mesure n'exigeaient pas : قَضَب.

(3) La montagne Rouge, au nord-est d'al Fousṭâṭ; voir plus haut (texte arabe, t. I, p. 125).

(4) الزبا. Des manuscrits donnent : الربا et : الدنا. C'est : الدبا, qu'il faut lire. Cf. l'expression : مال كالدبا «des biens comme les sauterelles», c'est-à-dire «en grande multitude». Dozy signale également : الذبا dans le sens de : sauterelles et note que Casiri a, sur un manuscrit de l'Escurial, lu à tort : الزِبا.

(5) اتوا مثل الدبا يمتحون الزبية الذاب. La fin de ce vers paraît altérée et je fais toutes réserves sur ma traduction.

(6) ايها donne un vers faux. Il faut lire : ايا.

(7) C'est-à-dire ont cessé de proclamer en leur nom la *khouṭbat* (prière dite pour les souverains).

(8) Dans ces trois vers, l'auteur joue sur les noms : ʿAlî est rapproché de la racine : *ʿalâ* «être élevé», Ṭoûloûn de : *ṭâla* IV «prolonger»; Hâroûn de : *ḥâra* «donner de l'inquiétude»; Chaïbân de : *châba* II «blanchir (les cheveux)».

(9) Sur l'expression : أُنُف, appliquée à un jardin (روضة ou جنة) voir le *Dictionnaire* de Lane.

(10) Je rétablis, entre crochets, le mot : Aboû, conformément à la remarque de M. de Goëje qui nous apprend que ce personnage est le géographe : Aḥmad ibn Aboû Yaʿḳoûb ibn Wâḍiḥ al Yaʿḳoûbî dont il a édité le *Kitâb al bouldân* dans sa *Bibliotheca geographorum arabicorum*, t. VII. Il y cite ces vers avec quelques variantes (p. ٣٧٢).

O meurtre d'Hâroûn, tu as fauché leur racine et tu as fait blanchir la tête de leur émir Chaïbân[1].
Il ne vous a servi de rien le courage de Ḳaïs quand, au matin, il fut au milieu d'une armée
[bruyante, de Ghassân,
De ʿAdîyat[2] le héros vaillant et de Khazradj. Ceux-là ne furent pas secourus par leur frère ʿAdnân.
Ils s'en sont allés vers les maîtres de la Prophétie et de la (vraie) voie, laissant le champ libre
[aux suppôts de Satan[3].

Ismaʿîl ibn Aboû Ḥâchim a dit :

Fais une pause aux coupoles de bâb as sâdj, au palais riche en pavillons et en tours
Et aux habitations d'une famille qui fut expulsée de sa demeure, après un long séjour, par
[quelle expulsion!
Ils étaient des phares en l'obscurité de la nuit; le voyageur se guidait sur eux dans les chemins[4].
Leurs visages, si tu les contemplais, paraissaient de blanc argent ou d'ivoire.
Ils étaient des lions dont on ne recherchait pas le territoire, en tout combat, en tout assaut.

(1) Toujours le même jeu de mots sur : *châba* IV «faire blanchir» et Chaïbân.

(2) Le texte porte : عديه «son (frère) ʿAdî»; je préfère, avec M. de Goëje, lire : عدية.

(3) Pour les trois derniers vers dont les allusions m'échappaient, j'ai dû recourir à la science de M. de Goëje qui les a traduits dans son mémoire intitulé : *Descriptio Maghribi* que je n'avais pas à ma disposition. Voici ce que m'écrit le vénéré savant (le 5 octobre 1905) : «Quant aux noms Ghassân, Ḳaïs, ʿAdîyat, Khazradj et ʿAdnân, Ibn Ṭoûloûn a eu la fantaisie (comme plus tard, les Fatimides) de donner à ses fils des noms arabes archaïques. J'ai cité dans une note les passages d'Aboû'l Maḥâsin, de Maḳrîzî et de Nowaïrî où ils sont nommés.» Dans l'édition de Yaʿḳoubî, M. de Goëje dit également, en note : «Tûlûnidæ in hoc poëmate appellati, memorantur ab Abu'l Mahâsin, II, ٢١, ٩٩, ١١٨, ٢٨٢, Maḳrîzî, I, ٣٢٢ et imprimis a Nowairio cod. Leid. 2 *l* f. 7». Aboû'l Maḥâsin mentionne, en effet, Khazradj et ʿAdnân. Maḳrîzî mentionne, plus haut, ʿAdî. Wüstenfeld (*Statthalter*, 3e partie, p. 25) donne les noms des dix-sept fils d'Aḥmad ibn Ṭoûloûn, j'ignore d'après quelles sources; il nomme ʿAdnân, ʿAdî, Ghassân, mais ignore Ḳaïs et Khazradj.

Quant au dernier vers, voici ce qu'il m'en écrit : «Dans la *Descriptio Maghribi* j'avais donné une traduction en latin du poème à l'exception du vers dernier dont le sens m'était obscur et qui ne me semblait pas bien cohérent avec les vers précédents. Feu M. Fleischer m'en donna dans une lettre (février 1861) cette traduction : «Sie (die Tuluniden) gingen schnell (durch den Tod) hinüber zu «dem Propheten und Lehrern des wahren Religion und zerstreuten sich von den Anhängern des «Satans» ajoutant que sa traduction ne rendait pas exactement la force de la préposition : عن, le sens véritable étant «sie zerstreuten sich so dass die von ihnen früher niedergehaltenen Anhänger des «Satans nun in die Höhe kamen und die Oberhand gewannen». C'est cette nuance que j'ai essayé de rendre par l'expression : «laissant le champ libre». M. de Goëje ajoute : «Je crois que cette traduction est admissible, mais il me semble certain qu'il y manque un ou plusieurs vers entre ce dernier et le précédent».

J'ai tenu à donner cette lettre tout au long pour montrer combien je dois de reconnaissance au vénéré savant et combien chacun des vers de ces trop obscures poésies demande, pour être exactement compris, de science et de perspicacité.

(4) Ces trois vers sont également cités par Aboû'l Maḥâsin (t. II, p. 147), avec quelques variantes.

Or, contemple leurs vestiges, jette pour eux (une pierre qui soit) un signe en tous défilés,
[en tous ravins[1].
Sur eux, tant que je vivrai, je ne cesserai de pleurer avec quiconque est doué d'une vue et d'un
[œil sensible[2].

Saʿîd al Ḳâṣṣ[3] a dit :

Ses larmes ont coulé, le temps compris entre une aube, سحر, et un point du jour, نحر, et elles
[n'ont pas coulé au point que la main de la résignation l'ait soumis[4].
Il passe la nuit, affalé, celui dont les entrailles sont brûlantes (de désespoir); il gémit comme
[un captif sur sa captivité.
Celui-là est-il susceptible de résignation qui est plongé dans le désespoir? La nuit, il est sur un
[brasier; le jour, sur un brasier.
Une telle succession de révolutions a anéanti sa résignation. Il a été trahi par les événements :
[le temps est maître en trahison.
Ils ont été crucifiés d'humiliation et d'infamie[5], les chefs de la religion et de l'État[6], par la
[briseuse des dos (la fatalité).
S'est évanouie[7] la splendeur de ce monde et la lampe qui en éclairait les habitants, par la dis-
[parition des fils de Ṭoûloûn, et (se sont évanouies) les étoiles étincelantes.

(1) Allusion à la coutume de jeter des pierres sur un point de la route en souvenir de quelque mort illustre. Les pierres accumulées forment des points de repère précieux dans les régions désertes.

(2) ساجى, litt. : «langoureux».

(3) Le texte porte : القاص ici et : القاضى plus loin (texte arabe, t. II, p. 455, l. 31) où il est rapporté du même poète trois vers que nous allons retrouver dans cette poésie. Aboû'l Maḥâsin (t. II, p. 148) donne, en partie, les mêmes vers. C'est d'après lui que Hammer (*Literaturgeschichte*, t. IV, p. 598) les cite et dit que le poète Saʿîd vivait en l'an 280. Il ne se prononce pas sur les variantes : القاص et القاضى. Juynboll qui, en note de son édition d'Aboû'l Maḥâsin, cite Hammer, s'est trompé en disant que Saʿîd était mort en 280. Le savant autrichien a écrit : «l. i. J. 280» et non «gest. 280». D'ailleurs, le poète vivait après 292 puisqu'il parle, à la fin du poème, de Hâroûn mort à cette date.

(4) Je suppose que le poète veut dire qu'il n'est pas encore au bout de ses larmes, qu'il n'est pas encore arrivé au point où la résignation vient calmer la souffrance et cette interprétation est confirmée plus loin par ces mots : «Celui-là est-il susceptible de résignation qui...», etc.

Le verbe : أسلم a, dans les dictionnaires, le sens de «se soumettre». Mais Lane (*Dictionnaire, sub verbo*) estime que le verbe est nécessairement transitif et qu'il faut toujours sous-entendre le régime quand il manque. Il interprète : أسلم dans le sens de «se soumettre» comme : أسلم نفسه «soumettre sa personne». Cette opinion de Lane me paraît juste et confirme ma traduction.

(5) Litt. : «par l'humiliation des nez et leur mutilation»; la mutilation du nez, supplice infligé aux criminels, est symbole d'infamie.

(6) ذوى الدين والدنيا. Cette expression rappelle les titres des souverains : *saïf ad douniâ wa'd dîn; nâṣir ad douniâ wa'd dîn*, etc., c'est-à-dire : «glaive de l'État et de la religion, auxiliaire de l'État et de la religion». Cf. Van Berchem, *Corpus inscr. arab.* (*Mémoires de la Mission archéol. française du Caire*, t. XIX, p. 82, 143, 763-764 et *passim*).

(7) Litt. : «a été plié» comme la natte ou le tapis qu'on plie et qu'on relègue dans un coin, quand on ne s'en sert plus.

Les fils de Ṭoûloûn disparus de toute patrie, c'est pour l'islamisme la plus cruelle disparition
[des contrées (de la terre).

l. 30. Ont apparu et éclaté au grand jour, après (tant de) gloire et de puissance, des faits mémorables
[qui n'échapperont point à qui est doué de clairvoyance.

Aboû'l ʿAbbâs Aḥmad était noble, son existence était magnifique, et il ne vivait point avec
[la haine[1];

Les nuits qui s'écoulaient, par leur beauté et leur éclat, semblaient, de son temps, être la nuit
[de la Décision[2].

La preuve de l'excellence d'Ibn Ṭoûloûn est une pensée qui embrasse les deux *Simâk* et le *Ghafr*[3].

Si tu voulais un témoin exact qui fît connaître la chose en son éclat,

(Ce serait) sur la montagne occidentale la khiṭṭat Yachkoûr où est un masdjid qui dispense
[de prolixes discours,

Qui atteste aux gens de sens que sa construction et que son constructeur n'avaient rien d'avare,
[ni d'ignorant.

Il le construisit de briques, de bois *sâdj* et *ʿarʿar*[4], de marbre poli, de gypse et de pierre.

Aux limites éloignées du monde vola (la renommée de) sa construction, solide édifice de voûtes
[et de murailles :

Vaste en espaces, il enferme le regard qu'il domine; le zéphyr en est léger, les émanations et
[les senteurs en sont douces.

P. 324. Et (ce serait) Tannoûr Firʿoûn[5] sur une éminence au haut d'une montagne élevée, sur un
[sommet escarpé :

Il y a bâti un masdjid dont la construction domine et par lequel est guidé, pendant la nuit,
[celui qui s'égarerait en cheminant.

La clarté de son fanal et son éclat fraternisent avec Canope lorsqu'elle brille dans la nuit pour
[le voyageur.

(1) Litt. : «ne passait point la nuit sur une haine».

(2) La nuit de la Décision, ليلة القدر, dans laquelle Mouḥammad reçut la révélation, a un caractère béni : elle vaut mille nuits (*Coran*, XCVII).

(3) Ces derniers mots sont fort énigmatiques, mais il est évident, d'après ce qui va suivre, qu'ils reviennent à dire qu'Ibn Ṭoûloûn s'est occupé aussi bien des choses du ciel (par ses mosquées et son hôpital) que des choses de la terre (par ses travaux d'art).

Les deux *Simâk* (Arcturus et l'Epi) représentent l'ensemble du ciel (boréal et austral); quant au *ghafr* qui est un groupe d'étoiles de la Balance, il n'est vraiment pas possible d'y voir un emblème de la terre. Aussi serais-je porté à croire que la leçon : قفر «terre déserte» que signale Juynboll dans son édition d'Aboû'l Maḥâsin est la vraie. Elle répond très exactement à ce qui sera dit de la région arrosée par les soins d'Ibn Ṭoûloûn et a été adoptée par Hammer (*Literaturgeschichte*, t. IV, p. 598) qui traduit : «In Wüsten und im Himmel hat sein Muth» ce qui est conforme à mon interprétation.

Au lieu de : محلقة «qui embrasse» Aboû'l Maḥâsin a : مخلفة «qui a laissé une trace».

(4) Sur ces essences, voir Dozy, *Supplément aux dictionnaires*, art. : ساج et عرعر. La première répondrait au teck indien et la seconde au genévrier.

(5) Ce vers et les deux suivants sont reproduits, comme je l'ai déjà dit, par l'auteur (texte arabe, t. II, p. 455 — article du masdjid tannoûr Firʿoûn).

Et (ce serait) une source[1] pouvant servir à la boisson, source fraîche, et une source saumâtre
[pour l'irrigation et la purification.

Le Nil coulait à ses côtés allant et venant en flux et reflux[2];

Par elle il arrosait, — faisant, par son entremise, sourdre les eaux de terre, — depuis une
dépression [profonde[3] jusqu'à une hauteur[4].

Construction dont on dirait, si les génies en présentaient une pareille[5] : «Voilà qu'ils ont
[présenté une chose impossible, invraisemblable!»

Elle passait sur la terre d'al Maʿâfir[6] tout entière et Chaʿbân et al Ouḥmoûr et la grande tribu
[de Bichr.

(Territoires de) tribus que n'atteint pas la pluie des nuages, que n'arrose pas le Nil, ni aucun
[ruisseau courant.

N'oublie pas le mâristân et son étendue, la richesse des dotations annuelles et mensuelles, l. 10.

Ses nombreux directeurs et préposés et leur charité pour les solliciteurs dans la pauvreté.

Il y avait là, pour le mort qu'on enterrait, les plus beaux apprêts et, pour le vivant, une douceur
[dans le traitement et le pansement.

Si tu vas à la tête du djisr[7], contemple longuement la forteresse ou bien examine-la (en te
[plaçant) sur le djisr;

Tu verras un monument dont nul parmi les hommes ne serait capable dans les pays des nomades
[ou des sédentaires.

Monuments qui ne s'effaceront pas, même si leurs auteurs périssent; noblesse qui conduit ses
[héritiers jusqu'à la gloire[8].

Voici que le tombeau fatal a enfermé son bras — magnifique si l'on en juge par les deux coupoles
[de pierre.

Et Aboû'l Djaïch, son fils, s'est levé après sa mort, comme se lève le lion des halliers dans la
[fauve épine.

La destinée l'a atteint, alors qu'il était dans la paix de sa demeure et, au matin, il était dépouillé
[de l'autorité suprême[9].

(1) Sur ces sources et les conduites d'eau, voir le chapitre des ḳanâṭir Ibn Ṭoûloûn (texte arabe, t. II, p. 457-458). Ce vers et les cinq suivants y sont cités, voir la note précédente.

(2) Suivant les alternances périodiques de sa crue et de sa baisse.

(3) Litt. : «un ventre», بطن.

(4) Litt. : «un dos», ظهر.

(5) لو ان الجن جت بمثله, allusion au *Coran*, XVII, 90.

(6) Voir page 150, § XVII.

(7) Le mot *djisr* signifie à la fois digue et pont. Je crois qu'il s'agit ici d'un endroit bien déterminé d'al Fousṭâṭ en face de l'île de Rauḍat et où se trouvait un pont de bateaux; cf. plus haut (texte arabe, t. I, p. 61). La forteresse dont il est parlé est celle qu'Ibn Ṭoûloûn construisit dans l'île de Rauḍat; voir plus haut (texte arabe, t. I, p. 319, l. 38).

(8) Le mot : مجد s'applique à la noblesse qui vient des ancêtres, le mot : فخر à la gloire acquise par le mérite.

(9) النهى والامر, litt. : «de l'interdiction et de l'ordre».

Ainsi les nuits (s'écoulaient) pour lui dans l'aveuglement de la prospérité; hélas! ô dent de fer!
[ô griffe![1].
Il a légué à Hâroûn son fils sa couronne royale; tel le père des lionceaux qui est armé de dents
[et qui broie[2].
Djaïch avant lui, occupait sa place, mais Djaïch n'eut qu'une vie courte.
Alors Hâroûn prit possession de la royauté pour un temps, sous l'étreinte d'entraves pénibles et
[de difficultés,
Et cela dura jusqu'à ce qu'il disparut, alors que le temps recélait dans ses flancs ses scorpions
[pondant de toutes parts.
J'ai rappelé leur souvenir lorsqu'ils passaient et se succédaient comme s'égrène un fil de perles
[et de verroteries.
Quiconque pleure, outre ses parents, quelque bien qu'il a perdu par leur disparition, qu'il
[pleure douloureusement sur l'Égypte;
Qu'il pleure les fils de Ṭoûloûn, puisque leur temps a paru et que ce fut une époque bénie,
[un temps béni[3].

Il[4] a dit aussi :

Celui qui n'a pas vu la destruction du maïdân, Dieu, qu'il soit béni! ne lui a pas fait voir toute
[sa grandeur et sa puissance!
Si[5] l'œil de celui qui l'a créé voyait cela, si la nouvelle lui en parvenait[6], il L'exalterait[7].
Les yeux des hommes étaient éblouis de l'extase qu'il causait, quand le roi y conduisait son
[armée.

(1) Il y a là, si je ne me trompe, une forte ellipse. Le sens serait : [quel douloureux réveil sous] la dent et la griffe de fer [de la destinée]!

(2) Lire : الهصر au lieu de : الهصر.

(3) Litt. : «et qu'il fut béni en fait, من, d'époque, et qu'il fut béni en fait de temps». J'avoue que je ne saisis pas très bien la pensée de l'auteur dans ces deux vers.

(4) Aboû'l Maḥâsin attribue les vers qui suivent à Mouḥammad ibn Ṭachaweïh (ou Ṭasaweïh); cf. la note 2 de la page 244.

(5) لو انّ signifie d'ordinaire «peut-être», mais ان, ici, est évidemment explétif et il faut laisser à لو le sens de «si».

(6) Le verbe : عدى III, a ordinairement le sens de «éloigner, tenir à l'écart» ce qui est tout à fait contraire à la traduction que je donne. Mais il a aussi le sens de «lutter de vitesse, chercher à dépasser»; d'où je conclus qu'il peut avoir le sens intermédiaire que ne donnent pas, il est vrai, les dictionnaires «courir après quelqu'un, le rejoindre».

Toutefois, le sens de : الحادثات étant plutôt : «événements, vicissitudes» que «nouvelles» on peut se demander si le mot n'est pas à l'accusatif et ne dépendrait pas du verbe «voir» qui précède en sorte qu'il faudrait traduire «s'il voyait cela et les vicissitudes (qui) lui sont hostiles». Mais c'est peu probable.

(7) اكبره, le possessif s'applique à Dieu. La pensée de l'auteur, obscure par sa concision extrême, est que la toute-puissance de Dieu éclate par la disparition des œuvres humaines les plus considérables et que c'est en voyant le néant de ses propres efforts que l'homme comprend que «Dieu est le plus grand, الله اكبر».

Où sont les rois qui y venaient? Où sont ceux qui, par l'ordre (du souverain) l'administraient?
Où sont ceux qui le gardaient et le défendaient de tout lion dont le lion (lui-même) craint la vue[1]?
La destinée a appelé ceux qui y étaient et les a dispersés; le désordre du malheur y est descendu
[et l'a démoli.
Le temps en a fait disparaître le tracé élégant, comme d'un livre dont l'antiquité a effacé les lignes.
Ses belvédères sont détruits, ses kiosques renversés, comme si le cataclysme[2] avait fondu sur
[lui et l'avait anéanti.
On a mis[3] un ouragan de feu à ses flancs et ce qui, en lui, réjouissait l'œil en est devenu horreur.
Combien s'y réfugiaient en ses retraites[4]! Il était peuplé de gazelles[5] à l'œil noir et languissant[6].
Combien y avait-il pour elles d'abondantes fontaines! Le sort funeste y a bu et les a souillées.
Où est Ibn Ṭoûloûn qui l'a édifié et qui y habitait! Le plus grand des rois (Dieu) l'a frappé de
[mort et enseveli[7].
Quel fait éclatant si nous avons des pensées saines[8]! Heureux qui est favorisé d'un sens droit P. 325.
[et qui pense à Lui!

Aḥmad ibn Isḥâḳ al Djafr a dit :

Si tu veux voir l'action merveilleuse du temps, regarde le maïdân. Tu y apercevras la tristesse[9]
[et les soucis et toutes sortes de graves affaires qui s'y sont succédé.
Celui qui sait et qui regarde y apprendra que le temps, en ses manifestations, est de plusieurs
[couleurs.
Où est ce qui s'y trouvait d'opulence, de vie brillante, d'éclat et de beauté?
Où est ce musc qui s'adjoignait à l'ambre sans y être mêlé et se mariait[10] au safran?
Où sont cette soie double, ce satin si purs de tout lin?

(1) C'est-à-dire des lions les plus redoutables (ceux dont la vue seule est redoutée, même des autres lions).

(2) الخسف, litt. : «l'effondrement, l'engloutissement».

(3) اوهب, litt. : «gratifier» me semble une expression bien médiocre; je lirais plus volontiers اوثب «assaillir».

(4) مقاصر, pluriel de : مقصورة, cf. Dozy, *Supplément*.

(5) أغنّ, épithète appliquée aux gazelles et par comparaison aux jeunes filles.

(6) Litt. : «dont le regard est languissant en sa noirceur». Pour le sens de : غضيض الطرف, voir Lane, *Dictionnaire*, p. 2265 (col. 1) et pour celui de : احور, *ibid.*, p. 666 (col. 3).

(7) Formule empruntée au *Coran*, LXXX, 21.

(8) صحت est la troisième personne du passé du verbe : صحّ «être sain» ou du verbe : صحا «devenir raisonnable». La première voyelle peut être, dans le mètre *basîṭ* employé ici, brève ou longue indifféremment.

(9) Le texte porte : بين, qui n'est guère intelligible. La leçon : بث donnée par quelques manuscrits est bien préférable.

(10) Le terme : عل, si on s'en tient aux différents sens donnés par les dictionnaires, est ici assez obscur. Le sens de «boire, absorber» est le plus acceptable. Mais l'idée du poète me paraît devoir plutôt se rapprocher de celle qu'expriment d'autres mots de la même racine, comme : علّ «qui recherche la société des femmes».

Où sont ces esclaves chanteuses qui du haut de l'estrade[1], modulaient les plus belles mélodies?
Le temps a enfermé la famille de Ṭoûloûn dans une basse-fosse que ses habitants ne sont pas
[près de percer.
Le maïdân a changé ses anciens hôtes contre des loups qui hurlent en ces parages.

Puis al Ḥousaïn ibn Aḥmad al Mâdharâiyî, préposé aux finances d'Égypte, ordonna la destruction du maïdân[2]. Cette destruction commença au mois de Ramaḍân 293; les matériaux en furent vendus et il fut rasé au point qu'il semblait n'avoir jamais existé.

Mouḥammad ibn Ṭasaweïh a dit :

Le maïdân est comme une veuve atteinte en un ami perdu en une nuit de fiançailles.
Les vents en enveloppent une demeure qui était (consacrée) au harem[3] en des rideaux de
[soie écrue.
Avec tapis de soie rouge, tentures de brocard, dans des délices et dans une délicate mollesse.
Et des visages beaux entre tous les visages, des joues semblables à des perles lisses.
Toutes sortes de femmes aux grands yeux comme la gazelle, des yeux frottés de koḥl et d'on-
[guent[4] (variant) entre un noir foncé, حور, et un noir clair, لعس.
Famille de Ṭoûloûn, vous étiez la parure de la terre, et le nouveau venu étale des loques de
[vêtements.

(1) العرس est évidemment une faute pour : العرش. Un manuscrit donne : الفرش «tapis», qui est également acceptable.

(2) Le texte porte : الديوان, qui est une faute pour : الميدان, car les poésies qui suivent font allusion à la ruine du maïdân; cf. Aboû'l Maḥâsin (t. II, p. 149). D'ailleurs, cette phrase de l'auteur devrait être transportée avant les deux poésies précédentes qui y font également allusion. C'est précisément ce que fait Aboû'l Maḥâsin et, avec lui, un certain nombre de manuscrits, entre autres le 1736 de la Bibliothèque Nationale de Paris, un des meilleurs. De là vient également que les vers qu'il faut attribuer à Mouḥammad ibn Ṭasaweïh sont ceux qui, dans la page 242, font allusion au maïdân (cf. la note 4 de cette page) et non ceux qui suivent ici, lesquels doivent être attribués à Aḥmad ibn Isḥâḳ. Juynboll a donc tort de croire que c'est Aboû'l Maḥâsin qui s'est trompé (t. II, p. 150, note 1).

(3) الصون n'a pas ce sens dans les dictionnaires, mais comme il est synonyme du mot : حريم par son sens original de «garde, pudeur, réserve», et que le terme de : ستور «rideaux» qui le suit, évoque généralement l'idée de ḥarem, je crois qu'on peut le lui attribuer ici.

(4) Le texte, tel qu'il est donné dans l'édition de Boûlâḳ, est inadmissible. Le mot à mot donne : وبخلا ورداح «et des avares et une femme aux fortes hanches». Comme la suite de la phrase paraît indiquer la variété de nuances des yeux voici ce que je conjecture. Le premier mot pourrait se lire : وكحلا «et des (yeux) avivés de koḥl», quant au second, j'y vois le pluriel d'un mot comme : ردج ou رادح, dont le sens serait inconnu. Le mot : رادع «frotté d'onguent» concorderait assez avec la leçon : كحلا. Je remarque que le second mot du vers : نجلا «femmes aux grands yeux» est remplacé dans quelques manuscrits par : كحلا. C'est pourquoi je crois que le premier hémistiche doit se lire : كل كحلا كالغزال ونجلا, ou mieux : كل نجلا كالغزال وكحلا, l'interversion des deux épithètes étant plus conforme à l'analogie.

Ibn Aboû Hichâm a dit :

O séjour des fils de Ṭoûloûn désormais disparu! les vicissitudes du sort t'ont abreuvé de pluie
[faible et de pluie abondante.
O séjour, tu es devenu leur plus grande injustice, leur plus grande cruauté. Elles ont rendu
[égales en moi la vue et l'ouïe[1].
Par Dieu! as-tu connaissance de nos amis, ou bien as-tu entendu sur eux, après nous, quelque
[nouvelle?

Il a dit encore :

N'interrogeras-tu pas le maïdân, n'interrogeras-tu pas la montagne sur le roi passé Ibn Ṭoû-
[loûn, sur son œuvre?
Et sur son fils al 'Abbâs? — si tu interroges (pour t'instruire). Où est donc Aboû'l Djaïch, le
[lion, le héros?
Et Djaïch et Hâroûn qui parut après lui! et Chaïbân (celui) d'hier, que l'espérance a trahi
Et pour qui fut trop lourde la pierre[2] de sa destinée. C'était un lion irrésistible à l'assaut.
Où est leur postérité? Où est leur entourage? Comment le pouvoir s'est-il de leurs mains
[échappé et évanoui?
Où est l'édifice du château et du kiosque dont nous vîmes, de notre temps, les places si fré-
[quentées, et bruyantes?
Pendant un long intervalle de nos jours ils y régnèrent par leur dynastie; puis ils disparurent
[suivant la (loi de) disparition des dynasties[3].
Nul d'entre eux n'est un être qu'on touche et qu'on voie dans le souvenir des temps lointains,
[depuis que le terme est arrivé[4].
Ils sont devenus une légende pour qui est venu après eux et ils ont pris, en leur royauté, un
[caractère fabuleux.

Il a dit encore :

Fais une pause et contemple le maïdân et le château riche en pavillons et l'*iwân*[5].
Et le kiosque élevé, à la hautaine construction, qu'est-il qu'un désert (vide) d'habitants?
Où sont ceux qui s'y divertirent, ceux qui en prirent soin[6] longtemps, avec les servantes et les
[femmes?

(1) C'est-à-dire : «tout ce que j'avais entendu dire de ces vicissitudes, elles me l'ont fait voir exactement par cette ruine», par conséquent : «autant j'ai entendu, autant j'ai vu».

(2) ربيعة est la pierre qu'on soulève pour essayer ses forces.

(3) L'auteur joue sur le mot : دولة «dynastie», qui signifie étymologiquement «succession, révolution».

(4) Expression obscure qui ne peut guère se comprendre que par le vers suivant : je l'interprète comme voulant dire que leur souvenir s'est tellement effacé depuis leur disparition, qu'ils semblent qu'ils n'aient jamais été des êtres réels (qu'on touche et qu'on voit).

(5) الايوان «salle à colonnes». Cf. *Mémoires de la Mission archéologique*, t. VI (index du dernier fascicule).

(6) Le texte porte : عنوا; mais je proposerais volontiers : غنوا «chantèrent» comme plus conforme à l'idée exprimée par le vers et surtout par le mot : قينات, qui s'applique spécialement aux esclaves qui savent chanter.

On leur apportait les revenus (du pays) dans leur demeure; ils ne redoutaient point les calamités [des révolutions.
Ils rassemblaient troupes sur troupes, ils multipliaient et groupaient à eux les Roûm et les [Nègres.
P. 326. Vois comme (ceux-ci) ont péri après eux. Que s'y trouve-t-il hors le hibou et les corbeaux?
Où sont ceux qui ont creusé les sources dans son sol et se sont complus en lui et en (d'autres) [constructions.
Ils ont planté dans ses cours toutes sortes de palmiers, des merveilles de raisins et de grenades,
Le safran avec le *bahâr*[1] dans sa terre, la rose entre le myrte et le basilic.
Ils étaient, en leur temps, les rois de la terre, les plus grands de toute ville et de tout pays:
Ils se sont éparpillés et dispersés, et les voilà là-bas sous le terreau, consumés[2] dans les [linceuls.
(Il ne reste) que de jeunes garçons, captifs après eux, dans une demeure de ruine et dans une [demeure d'abandon,
S'amollissant dans leur captivité, qui se sont dispersés et ont été chassés de leurs foyers, de [leurs patries.
Dieu est l'héritier de tous les vivants, après leur mort. A lui est la durée, et toute chose (hors [lui) est périssable.

Il a dit encore :

Oui dans la ḳoubbat al hawâ, il y a, pour qui est doué de sens, un enseignement,
Et (aussi) dans les châteaux disparus avec les maisons, les pierres
Les jardins, les salons, les plantes[3], les fleurs, et les servantes chanteuses douces et rougis- [santes,
Parfumées d'encens, dans la soie, les étoffes à ramages et à peintures,
Il y avait des rois leurs esclaves, nombre de soldats divers[4]
Et des armées protectrices, garantes de courage et de victoire[5],
De toute espèce de Noirs, Turcs, Roûm et Khazars[6].

(1) Bahâr ou bouhâr désigne une plante aromatique. Les dictionnaires y voient généralement un synonyme de : فلفل «poivre». Avicenne y voit le buphtalme, βούφθαλμον; cf. plus haut (p. 160, note 2).

(2) Sur ce sens de : بلى, voir Lane, *Dictionnaire*, p. 255, col. 2.

(3) Le texte porte : بيت «maison», mais un manuscrit donne la leçon : نبت, qui est incontestablement préférable.

(4) الشوك والشجر, litt. : «les pointes et bois (de lance)»; sur cette expression, voir Lane et Dozy à l'article : شوكة.

(5) Le texte est altéré; لدى doit sans doute se lire : لذى. Le vers signifierait alors «des armées qui protègent celui qui a le courage par la victoire». Un manuscrit donne : وجيوش مبيدون لذوى الباس والظفر «des armées qui font périr ceux qui ont le courage et la victoire». Mais لذوى rend le vers faux et je crois qu'il vaut mieux lire : ذوو, qui se rapportera alors à : جيوش. Je propose donc de rétablir ainsi le vers : وجيوش مويدون ذوو الباس والظفر.

(6) Sur les Khazars, voir Mas'oûdî (*Prairies d'or*, éd. Barbier de Meynard, t. II, p. 7 et seq.).

Ils ont peuplé la terre une (longue) période, puis ils sont allés à la fosse.
Le temps s'est emparé de ceux d'entre eux qui ont vécu et n'ont pas laissé de postérité.
Ils[1] sont dans l'abandon et l'humiliation, prisonniers, en manière d'otages,
Et, après une vie sereine, ternis par l'humiliation.
O famille de Ṭoûloûn, comment êtes-vous devenue pour les hommes obscurité?
O famille de Ṭoûloûn, vous étiez un conte : le conte est fini.

Il a dit encore :

J'ai passé par le maïdân pour m'informer de lui et je l'ai interpellé : «Où sont les montagnes [sourcilleuses :
Khoumâr[2] et 'Abbâs et Aḥmad qui les précéda? Et où vois-tu leurs jeunes gens et leurs [vieillards?
Et où est la descendance de la famille de Ṭoûloûn après eux? O campement, y a-t-il en toi quelque [évocation d'eux?
Où sont les vêtements de soie brochée ou écrue et les joyaux? et leurs possesseurs? Ou bien où [sont ces (somptueuses) cuisines?
Et ces pastilles de musc et d'ambre qui absorbaient longtemps leurs soins? et ces onguents[3].
Le temps perfide t'a fait goûter[4] ses vicissitudes; au matin tu fus abaissé. Un autre que toi est [grand[5].»

Il a dit encore :

J'ai passé par le maïdân hier, au grand jour. J'ai vu en lui une étendue déserte, et j'ai été saisi.
J'y ai appelé : «O famille de Ṭoûloûn! qu'avez-vous à somnoler?[6]» et aucune voix[7] ne m'a [répondu une parole.
Et j'ai épanché un œil plein de larmes abondantes, le cœur affligé de ce qui m'arrivait.
Et certes sur eux, tant que je vivrai, je gémirai, sans me soucier de qui me blâmerait et me [critiquerait.

Mouḥammad ibn Aboû Ya'ḳoûb le Secrétaire[8] a raconté :

«Quand fut la nuit (veille) de la fête du *fiṭr* en 292, je me suis rappelé ce que déployait, en des nuits semblables, la famille de Ṭoûloûn en pompe, en

(1) Les autres, ceux qui ont survécu.

(2) C'est le nom de Khoumâraweïh abrégé pour la nécessité du mètre.

(3) لطايخ, voir Dozy, *Supplément*.

(4) غالك, litt. : «t'a allaité».

(5) Je lis avec un manuscrit : باذخ «grand», au lieu de : بازخ, du texte de Boûlâḳ qui signifie : «humilié». La première leçon donne un sens meilleur qui équivaut à ceci : «ce n'est pas toi qui est grand, c'est un autre (à savoir : Dieu)». La seconde signifierait : «d'autres que toi sont humiliés».

(6) فهود me paraît être ici le *maṣdar* du verbe : فهد. Cette forme n'est pas donnée dans les dictionnaires.

(7) حلق, litt. : «gosier».

(8) Au lieu de : Mouḥammad, il faut lire : Aḥmad. Car c'est, comme plus haut (p. 237, note 10), le même qu'al Ya'ḳoûbî édité par M. de Goëje (cf. p. ٣٧٢ de son édition).

armes, en drapeaux et étendards de toutes couleurs, en éclat de vêtements, en multitude de chevaux, كراع, en sonneries de trompettes et tambours. La pensée tout absorbée, je m'endormis cette nuit[1] et j'entendis une voix qui disait : «La royauté, «l'art d'être roi, تملك, le faste ont péri avec la disparition des fils de Ṭoûloûn!»

Le ḳâḍi Aboû ʿAmrou ʿOuthmân an Nâbouloûsî dit dans le *kitâb ḥousn as sîrat fi'ttikhâdh al ḥiṣn bi'ldjazîrat*, كتاب حسن السيرة فى اتخاذ الحصن بالجزيرة (*Livre de la bonne conduite dans le choix de la forteresse de l'île*) :

«J'ai vu un livre d'environ douze cahiers[2] dont le contenu était une liste des poètes (qui écrivirent en l'honneur) du *maïdân* d'Aḥmad ibn Ṭoûloûn». Il ajoute : «Si les noms des poètes remplissaient douze cahiers, quelle devait être l'étendue de leurs poésies? — et cependant on ne possède aujourd'hui le *divân*[3] d'aucun».

Aboû'l Khaṭṭâb ibn Diḥîat dit dans le *kitâb an nibrâs*, كتاب النبراس (*Livre de la lampe*)[4] :

«Al Ḳaṭâʾi d'Aḥmad ibn Ṭoûloûn fut détruit» à savoir : lors de la grande calamité, au temps du khalife al Moustanṣir. «Tous ceux qui y habitaient périrent, alors qu'il y avait eu au delà de cent mille maisons, délices de l'œil, encloses de vergers et de jardins. Dieu est l'héritier de la terre et de tous ceux qui y sont, et c'est le meilleur des héritiers!»

P. 327.

LISTE DES ÉMIRS
QUI ONT GOUVERNÉ L'ÉGYPTE DEPUIS LA RUINE D'AL ḲAṬÂʾÎ JUSQU'À LA FONDATION DE ḲÂHIRAT (LE CAIRE) D'AL MOUʿIZZ PAR ENTREMISE DU ḲÂID DJAUHAR.

Le premier qui gouverna l'Égypte après la chute de la dynastie des fils de Ṭoûloûn et la ruine d'al Ḳaṭâʾî, fut :

§ I. Mouḥammad ibn Soulaïmân le Secrétaire — secrétaire de Loûloû l'écuyer d'Aḥmad ibn Ṭoûloûn. Il entra à Miṣr, le jeudi 1er Rabîʿ I 292, et fit proclamer

(1) فى ليلتى, litt. : «dans ma nuit».

(2) Les manuscrits arabes sont généralement paginés par cahiers de dix feuillets. Ce livre représentait donc environ 120 feuillets ou 240 pages.

(3) Expression consacrée pour le recueil des œuvres poétiques d'un auteur.

(4) Le mot : nibrâs, نبراس, a plusieurs sens. Le titre de l'ouvrage est incomplet, car il devait, suivant la coutume, contenir au moins deux mots rimant ensemble.

sur le minbar le nom seul du chef des croyants al Mouktafî billah. Il préposa à l'impôt Aboû ʿAlî al Ḥousaïn ibn Aḥmad al Mâdharâiyî[1] en remplacement d'Aḥmad ibn ʿAlî al Mâdharâiyî. Puis vint une lettre d'al Mouktafî nommant :

§ II. ʿIsâ ibn Mouḥammad an Noûcharî Aboû Moûsâ qui fut préposé à la prière. Son lieutenant entré, le 14 passé de Djoumadâ I, prit la direction des deux *chourṭat* et de la totalité des services, الاعمال. Puis ʿIsâ arriva, le 7 passé de Djoumadâ II. Mouḥammad ibn Soulaïmân sortit, le 1er Radjab. Son séjour à Miṣr avait été de quatre mois. Il fit sortir tous ceux qui restaient des Ṭoûloûnides. Quand ils furent arrivés à Damas, Mouḥammad ibn ʿAlî al Khalîdj[2] se détacha d'eux à la tête d'une troupe considérable des officiers qui étaient mécontents de quitter l'Égypte; ils le reconnurent pour leur chef et le proclamèrent émir en Chaʿbân. Il retourna en Égypte et an Noûcharî envoya contre lui une armée, le 1er Ramaḍân, comme il venait de pénétrer sur le territoire égyptien. An Noûcharî sortit avec une armée, à la porte de la ville, le 1er Dhoû'l Ḳaʿdat, arriva à
al ʿAbbâsat[3], puis rentra, le 13 passé du même mois, sortit le lendemain vers l. 10.
al Djîzat, brûla les deux ponts[4] et voulut gagner Alexandrie. Mais une bande (des siens) l'abandonna pour Ibn al Khalîdj, lequel envoya contre lui une armée et le défit; il alla dans le Ṣaʿîd. Alors entra :

§ III. Mouḥammad ibn Khalîdj dans al Fousṭâṭ, le 14 des derniers jours de Dhoû'l Ḳaʿdat; il distribua les soldes et fit les levées, فرض الفروض[5]. Aboû'l Aʿazz[6] arriva au nom d'al Mouktafî pour combattre Ibn Khalîdj; celui-ci sortit à sa rencontre, le 3 passé d'al Mouḥarram 293, lui livra bataille et Aboû'l Aʿazz fut défait; un nombre considérable de ses partisans fut fait prisonnier et il se retira, le 8 des derniers jours de ce mois. Alors arriva de Baghdâd par (la route de) terre, Fâtik al Mouʿtaḍidî qui tint la campagne tandis que Damîanat arrivait

(1) Sur la prononciation de ce nom, cf. plus haut (p. 145, note 3).

(2) الخليج ou : الخليجى, al Khalîdjî, d'après Aboû'l Maḥâsin (t. II, p. 153, note 4); Juynboll signale également l'orthographe : الخلنجى, al Khalandjî que Wüstenfeld a adoptée à son tour (*Statthalter*, 4e partie, p. 3).

(3) Ville toujours existante, sur la ligne de Zagazig à Ismaïlia, à l'entrée du Wâdi Toumîlat, à mi-chemin du Caire et de la frontière de Syrie.

(4) Voir plus haut (texte arabe, t. I, p. 61, l. 33).

(5) Sur cette expression, voir plus haut (p. 171, note 3).

(6) ابو الاعز ou, d'après Aboû'l Maḥâsin (t. II, p. 162) : ابو الاغرّ «Aboû'l Agharr». Cf. Wüstenfeld (*Statthalter*, 4e partie, p. 6).

par les vaisseaux. Puis Fâtik campa à an Nouweïrîat[1]. Ibn al Khalîdj sortit et campa à la porte de la ville, et, pendant la nuit, se mit à la tête de quatre mille de ses partisans pour surprendre Fâtik. Mais ils s'égarèrent en route et le jour se leva avant qu'ils eussent atteint an Nouweïrîat. Fâtik, avisé de leur présence, convoqua ses partisans et livra bataille à Ibn Khalîdj qui, abandonné de ses partisans, tint tête avec une petite troupe, puis s'enfuit vers al Fousṭâṭ, le 3 passé de Radjab, et se tint caché. Cependant Damîanat, étant arrivé par les vaisseaux dans les frontières (maritimes), rejoignit 'Isâ an Noûcharî avec lequel était al Ḥousaïn al Mâdharâiyî et leurs fidèles, le 5 passé de ce mois. An Noûcharî reprit ses fonctions antérieures à la prière et al Mâdharâiyî ses fonctions antérieures aux finances. An Noûcharî, informé de la retraite de Ibn Khalîdj, l'y fit assaillir et le fit enchaîner, le 6 passé de Radjab. Le temps (du gouvernement) d'Ibn al Khalîdj en Égypte fut de sept mois, vingt jours. Fâtik entra, à la tête de son armée, à al Fousṭâṭ, le 10 passé de Radjab et fit sortir Ibn al Khalîdj par mer, le 6 passé de Cha'bân. Celui-ci, arrivé à Baghdâd, fut promené (ignominieusement) ainsi que ses partisans au nombre de trente; ce fut une journée mémorable.

On commença à démolir le maïdân des Ṭoûloûnides au mois de Ramaḍân[2], et l'on en vendit les matériaux.

Fâtik repartit pour l'Irâk au milieu de Djoumadâ I 294.

An Noûcharî ordonna de supprimer les pleureuses[3] et interdit les lamentations et les cris dans les funérailles. Il ordonna de fermer le masdjid al djâmi' (de 'Amrou) dans l'intervalle de deux prières, puis quelques jours après, il ordonna de l'ouvrir.

Al Mouktafî étant mort en Dhoû'lḳa'dat 295, les soldats se mutinèrent en Égypte et firent la guerre à an Noûcharî, réclamant les gratifications de

(1) Localité inconnue. Juynboll (t. II, p. 163, note 4), renvoie à son *Lexicon Geographicum* (t. III, p. 239, note 8), où il est parlé d'une ville de ce nom dans la province de Bahnasâ. Le dictionnaire de Boinet signale actuellement deux localités de ce nom (el Neweira et el Neweirat) également dans la Haute-Égypte. Mais la localité mentionnée dans notre texte est nécessairement située entre al Fousṭâṭ et la Syrie.

(2) Cf. plus haut (texte arabe, t. I, p. 325, l. 12).

(3) المؤنثين. J'ai traduit plus haut (p. 202, *in fine*) ce mot par «mignons» mais il semble qu'il y ait un rapport étroit entre ces personnages et les cris poussés aux funérailles. Peut-être étaient-ce des hommes *qui imitaient les femmes* (car tel est le sens littéral de ce mot) par leurs cris et leurs lamentations.

Dans les idées musulmanes, tout cet appareil de douleur que déploient les foules égyptiennes autour des convois funèbres est impie, car la mort vient de Dieu et doit être accueillie sans désespoir. Mais les mœurs sont les plus fortes et les scènes de douleur réelle ou feinte, réminiscences de l'ancienne Égypte, éclatent régulièrement à la mort de tout musulman.

l'avènement[1]. Il battit une troupe d'entre eux. Cependant Dja'far al Mouḳtadir fut proclamé (khalife) et confirma an Noûcharî à la prière.

Ziâdat Allah ibn Ibrâhîm ibn al Aghlab émir d'Ifriḳiat, mis en fuite par Aboû 'Abd Allah le Chi'îte, arriva en Ramaḍân 296[2] à al Djîzat. An Noûcharî lui interdit de passer (le fleuve). Il y avait entre ses compagnons et l'armée d'Égypte des intelligences. Il lui permit ensuite de passer seul.

An Noûcharî mourut, le 4 des derniers jours de Cha'bân 297, étant en fonctions. Son gouvernement avait été de cinq ans et deux mois et demi, y compris la période d'Ibn al Khalîdj (qui fut de) sept mois et vingt jours.

Après lui, l'autorité revint à son fils Aboû'l Fatḥ Mouḥammad ibn 'Isâ. Puis gouverna :

§ IV. Takîn al Khazarî Aboû Manṣoûr, au nom d'al Mouḳtadir, pour la prière. On l'y[3] proclama, le vendredi 11 passé de Chawwâl. Son délégué arriva, le 7 des derniers jours de ce mois. Takîn arriva, le 2 passé de Dhoû'lḥidjdjat. Il lui fut enjoint de prendre vigoureusement en main l'affaire du Maghrib et d'en assurer la protection. Il envoya donc vers Barḳat une armée à la tête de laquelle était Aboû'l Youmn. Ḥabâsat[4] ibn Yoûsouf lui livra combat avec les armées d'al Mahdî 'Oubaïd Allah le Fatimide, souverain de l'Ifriḳiat, se rendit maître de Barḳat et marcha sur Alexandrie à la tête de plus de cent mille (hommes). Il y entra en al Mouḥarram 302. Les armées arrivèrent de l'Irâk pour renforcer Takîn en Ṣafar. Arrivèrent aussi al Ḥousaïn al Mâdharâiyî et Aḥmad ibn Keïghalagh à la tête d'un grand nombre d'officiers. Les troupes se déployèrent à al Djîzat en Djoumadâ I et Takîn partit (à leur tête). Cependant la bataille livrée par Ḥabâsat avait fait périr des milliers d'hommes, et Ḥabâsat était rentré vers le Maghrib. Moûnis l'eunuque, الخادم, arriva de Baghdâd à la tête de ses armées au milieu de Ramaḍân et, avec lui, grand nombre des émirs (de Baghdâd); il campa dans al Ḥamrâ[5]. La population subit de leur part bien des vexations.

(1) مال البيعة. A la proclamation d'un nouveau souverain, les soldats et fonctionnaires devaient recevoir des largesses qui probablement se firent attendre en Égypte, d'où la révolte.

(2) La dynastie des Aghlabites qui reconnaissait l'autorité spirituelle des khalifes de Baghdâd mais exerçait une souveraineté indépendante sur la Tunisie actuelle, Malte et la Sicile, fut dépossédée en 296 de l'Hégire (909 de notre ère) par les khalifes fatimides que nous verrons plus tard conquérir l'Égypte. Cf. plus haut (p. 229, note 1).

(3) بها, c'est-à-dire : «à la prière» ou, peut-être : «à Miṣr».

(4) Wüstenfeld (*Statthalter*, 4e partie, p. 10) lit : خباسة, Khoubâsat, d'après le *Ḳamoûs* et mentionne les diverses orthographes données à ce nom (note 2).

(5) Au nord d'al Fousṭâṭ, voir plus haut (texte arabe, t. I, p. 298, l. 24).

Ibn Keïghalagh partit pour la Syrie en Ramaḍân et Takîn fut destitué, le 14 passé de Dhoû'lḳa'dat. C'est Moûnis qui le destitua. Il partit, le 7 passé de Dhoû'l-
P. 328. ḥidjdjat. Moûnis exerça le pouvoir : dans la proclamation et la khouṭbat il avait le titre d'*oustâdh*[1]. Puis gouverna :

§ V. Dhoukâ ar Roûmî — Abou'l Ḥasan al A'war (le Borgne), au nom d'al Mouḳtadir, pour la prière. Il entra, le 12 passé de Ṣafar 303. Moûnis[2] partit avec toutes ses troupes, le 8 passé de Rabî' II et Dhoukâ partit pour Alexandrie en al Mouḥarram 304, puis revint, le 8 de Rabî' I; puis il fit rechercher tous ceux qui lui furent signalés comme entretenant des correspondances avec al Mahdî le souverain de l'Ifriḳiat, en emprisonna plusieurs, fit couper les mains et les pieds de beaucoup.

La population de Loûbîat et Marâḳîat[3] émigra sur Alexandrie par crainte du maître de Barḳat. Celui-ci fit marcher les troupes sur Alexandrie. Mais l'accord qui s'était fait entre lui et la population fut détruit par suite des injures proférées (dans la doctrine fatimide) contre les Compagnons (du Prophète), que Dieu les ait en faveur! et contre le Coran[4]. Les armées d'al Mahdî, souverain de l'Ifriḳiat, arrivèrent à Loûbîat et Marâḳîat, ayant à leur tête Aboû'l Ḳâsim qui entra à Alexandrie, le 8 Ṣafar 307. Les gens s'enfuyaient d'Égypte en Syrie, par terre et par mer, et la plupart périrent. Les troupes mutinées contre Dhoukâ le firent partir et camper à al Djîzat. Aboû'l Ḥousaïn Aḥmad al Mâdharâïyî arriva, comme préposé à l'impôt, et distribua les soldes. Dhoukâ s'occupa activement de la guerre et creusa un fossé devant son camp[5] à al Djîzat. Mais il tomba malade et mourut, le 11 passé de Rabî' I, à al Djîzat. Son émirat fut de quatre ans et un mois. Puis gouverna :

§ VI. Takîn, une seconde fois, au nom d'al Mouḳtadir. Les troupes de l'Irâḳ arrivèrent, ayant à leur tête Maḥmoûd ibn Ḥamal[6] et Ibrâhîm ibn Keïghalagh

(1) الاستاذ, titre persan, donné par euphémisme, aujourd'hui encore, aux eunuques.

(2) Le texte porte : موسى, faute évidente pour : مونس.

(3) Les deux districts occidentaux de l'Égypte (Lybie et Marmarique).

(4) On sait que les sectes chi'îtes professent la plus profonde horreur pour tous ceux qui ont été opposés à 'Alî car ils le considèrent comme le premier imâm, souche de tous les imâms, et le placent même au-dessus de Mouḥammad. Certains réprouvent le Coran comme ayant été falsifié par 'Outhmân. Les Fatimides se prétendaient imâms descendus d'Alî (leur nom vient de Fâṭimat épouse de 'Alî). Voir, pour plus de détails sur leur doctrine, Silvestre de Sacy, *Exposé de la religion des Druzes*, préface.

(5) عسكره, dit le texte; mais je crois préférable de lire : معسكره.

(6) Ou Djamal. Cf. Aboû'l Maḥâsin (t. II, p. 205, note 4).

en Rabî' 1er et Takîn entra, le 11 passé de Cha'bân, campa à al Djîzat et creusa un second fossé. La flotte maghrébine s'étant présentée, il la défit en Chawwâl. Moûnis l'eunuque arriva de Baghdâd avec ses armées, le 5 passé d'al Mouḥarram 308. Il campa à al Djîzat. Il était à la tête d'environ trois mille (hommes). Il envoya Ibn Keïghalagh vers al Achmoûneïn mais celui-ci mourut à al Bahnasâ[1], le 1er Dhoû'lḳa'dat. Les partisans d'al Mahdî occupèrent le Fayyoûm et l'île d'al Achmoûneïn. Djanî l'eunuque arriva de Baghdâd à la tête d'une armée, à la fin de Dhou'lḥidjdjat et campa à al Djîzat. Il y eut divers combats avec les partisans d'al Mahdî au Fayyoûm et à Alexandrie. Aboû'l Ḳâsim ibn al Mahdî retourna à Barḳat. Takîn fut destitué, le 13 passé de Rabî' I 309, et Moûnis nomma gouverneur :

§ VII. Aboû Ḳâboûs Maḥmoûd ibn Ḥamal qui resta à ce poste trois jours, puis il le révoqua et rétablit Takîn, le 5 des derniers jours de Rabî' 1er, puis le destitua cinq jours après et le renvoya en Syrie à la tête de quatre mille soldats immatriculés, اهل الديوان[2]. Puis gouverna :

§ VIII. Hilâl ibn Badr, au nom d'al Mouḳtadir, pour la prière. Il entra, le 6 passé de Rabî' II et Moûnis partit, le 18 passé de ce mois, et avec lui Ibn Ḥamal. Mais les soldats se révoltèrent contre Hilâl et se retirèrent à Minîat al Aṣbagh[3]; avec eux était Mouḥammad ibn Ṭâhir préposé aux chourṭats. Le pillage, le meurtre, la débauche sévirent à Miṣr jusqu'à sa destitution en Rabî' II 311 et son départ à la tête d'une petite troupe de ses partisans. Puis gouverna :

§ IX. Aḥmad ibn Keïghalagh, au nom d'al Mouḳtadir, pour la prière. Son fils Aboû'l 'Abbâs arriva, comme son délégué, le 1er Djoumadâ I. Lui-même arriva, ayant avec lui Mouḥammad ibn al Ḥousaïn ibn 'Abd al Wahhâb al Mâdharâïyî (préposé) à l'impôt, en Radjab. Il convoqua l'armée; tous deux distribuèrent les soldes et licencièrent un grand nombre de fantassins. Ceci se passait à Minîat al Aṣbagh. Les fantassins l'ayant assailli, il s'enfuit jusqu'à Fâḳoûs[4]. Al Mâdharâïyî rentra dans la ville (de Miṣr), le 8 passé de Chawwâl et Ibn Keïghalagh resta à

(1) البهنسا, l'ancienne Ὀξύρυγχος est dans la Haute-Égypte, aux deux tiers environ de la route du Caire à al Achmoûneïn, qui est l'ancienne Ἑρμόπολις μεγάλη.

(2) Sur le sens du mot : ديوان appliqué à l'armée, cf. plus haut (p. 162, note 1).

(3) Voir plus haut, p. 234, note 2.

(4) Localité encore subsistante dans le nord-est du Delta, chef-lieu d'un district dans la province de Charqieh, ancienne Φακούσα des Grecs, capitale du nome Ἀραβία.

Fâkoûs jusqu'à ce qu'il fut destitué à l'arrivée de l'envoyé de Takîn. Puis gouverna :

§ X. Takîn, une troisième fois, au nom d'al Mouktadir, pour la prière; son délégué fut Ibn Mandjoûr jusqu'à son arrivée le jour de l'achoûrâ (10 al Mouharram) 312. Il licencia un grand nombre de fantassins : c'étaient des gens de sac et de corde. Il fit proclamer la mise hors la loi, برأة الذمة, de tous ceux d'entre eux qui séjourneraient à al Fousṭâṭ. Il fit la prière du vendredi dans la dâr al imârat à al ʿAskar et fit cesser la tenue des assemblées (pour la prière) au masdjid d'al ʿAskar et au masdjid djâmiʿ l'ancien (mosquée de ʿAmrou) en l'année 317. Nul des émirs avant lui n'avait fait la prière du vendredi dans la dâr al imârat.

Or al Mouktadir fut tué en Chawwâl 320, et on proclama (khalife) Aboû Man-
l. 30. ṣoûr al Kâhir billah qui maintint Takîn jusqu'à sa mort, le 16 Rabîʿ I 321. Son corps fut transporté à Jérusalem. Son gouvernement, cette fois, fut de neuf ans, deux mois, cinq jours. Son fils Mouhammad ibn Takîn prit sa place. Aboû Bakr Mouhammad ibn ʿAlî al Mâdharâiyî prit une autorité souveraine sur tout le pays et en dirigea l'administration. Les soldats se révoltèrent contre lui, réclamant leur paie, brûlèrent ses maisons et celles de sa famille. Ibn Takîn s'étant retiré à Miniat al Aṣbagh, al Mâdharâiyî lui envoya l'ordre de quitter le territoire d'Égypte. Il campa à la porte de la ville (d'al Fousṭâṭ) et y demeura jusqu'au départ d'Ibn Takîn vers la fin de Rabîʿ I. Ibn Takîn gagna Damas; puis il manifesta l'intention de rentrer en Égypte. Al Mâdharâiyî s'y opposa. Puis gouverna :

§ XI. Mouhammad ibn Ṭoughdj[1] ibn Djouff al Farghânî Aboû Bakr, au nom d'al Kâhir billah, pour la prière. La lettre (de nomination) le concernant arriva, le 7 passé de Ramaḍân 321, et on proclama son nom (à la prière) tandis qu'il était à Damas, pendant trente-deux jours, jusqu'à l'arrivée de l'ambassadeur de :

§ XII. Aḥmad ibn Keïghalagh (notifiant) son deuxième gouvernement au nom d'al Kâhir billah, le 9 passé de Chawwâl. Il désigna comme son lieutenant Aboû'l Fatḥ ibn ʿIsâ an Noûcharî. Les soldats se révoltèrent pour (réclamer) leur paie contre al Mâdharâiyî préposé aux finances. Il se déroba à eux. Ils brûlèrent

(1) Il faut lire, conformément aux meilleurs manuscrits : طغج et non : طغج. Cf. S. Lane-Poole, *A history of Egypt*, p. 81. Ce Mouhammad appartenait à une famille princière de Ferghana en Perse, qui portait le titre d'*Ikhchîd*. C'est ce qui explique que, plus loin, notre auteur le désigne sous ce nom. On appelle dynastie Ikhchîdite la suite des gouverneurs d'Égypte qui appartiennent à cette famille. Sur cette dynastie dont il va être parlé bientôt, voir, outre Wüstenfeld (*Statthalter*, 4e partie), le récent ouvrage de M. Knut L. Tallqvist, *Ibn Saʿîd* (Leyde, 1899).

ses maisons et celles de sa famille. Il y eut des séditions où beaucoup furent tués, jusqu'à ce que Mouhammad ibn Takîn vint[1] de Palestine, le 13 passé de Rabîʿ I 327. Al Mâdharâiyî refusa de le reconnaître comme gouverneur; mais un P. 329.
parti se rallia à lui et le proclama émir. Quelques-uns s'étaient retirés dans le Ṣaʿîd, parmi lesquels était Ibn an Noûcharî : ils le reconnurent pour émir en refusant de proclamer Ibn Keïghalagh; [il y eut des combats où périrent beaucoup de gens. Aḥmad ibn Keïghalagh arriva[2]] et campa à Miniat al Aṣbagh, le 3 passé de Radjab. Il fut rejoint par un grand nombre de partisans de [Ibn][3] Takîn. Ibn Takîn s'enfuit de nuit et Ibn Keïghalagh entra dans la capitale, le 6 passé de ce mois. Le séjour d'Ibn Takîn à al Fousṭâṭ avait été de cent douze jours.

Al Kâhir fut déposé et on proclama (khalife) Aboû'l ʿAbbâs ar Râḍî billah. Ibn Takîn revint, prétendant avoir été nommé gouverneur par ar Râḍî. L'armée alla à sa rencontre et le combattit entre Bilbaïs et Fâkoûs; elle fut battue, il la poursuivit jusqu'à la capitale, puis il se porta vers le Ṣaʿîd. Mais la nouvelle arriva que Mouhammad ibn Ṭoughdj, nommé par ar Râḍî, s'avançait vers l'Égypte. Ibn Keïghalagh envoya une armée contre lui pour l'empêcher d'entrer à al Faramâ (Péluse). Les vaisseaux d'Ibn Ṭoughdj se présentèrent devant Tinnîs, tandis que son avant-garde allait par terre. Des engagements eurent lieu entre les deux partis, le 19 Chaʿbân 323; ils furent favorables à celui d'Ibn Ṭoughdj. Ses vaisseaux se présentèrent devant al Fousṭâṭ à la fin de Chaʿbân. Ibn Keïghalagh se présenta (au même point) et campa au milieu de Ramaḍân. La rencontre eut lieu, le 7 des derniers jours de ce mois; Ibn Keïghalagh se rendit à Mouhammad ibn Ṭoughdj sans combat. Alors gouverna :

§ XIII. Mouhammad ibn Ṭoughdj, une seconde fois, au nom d'ar Râḍî, pour la prière et l'impôt. Il entra, le 6 des derniers jours de Ramaḍân. l. 10.

Aboû'l Fatḥ al Faḍl ibn Djaʿfar ibn Mouhammad ibn Fourât arriva avec les robes d'honneur pour (l'investiture de) Mouhammad ibn Ṭoughdj. Il y eut des combats avec les partisans d'Ibn Keïghalagh à la suite desquels ceux-ci s'enfuirent vers Barkat et passèrent à al Kâïm biamr Allah Mouhammad ibn al Mahdî[4], dans le Maghrib. Ils le poussèrent à s'emparer de l'Égypte. Il réunit donc une armée qui marcha vers l'Égypte. Mouhammad ibn Ṭoughdj envoya ses troupes vers Alexandrie et le Ṣaʿîd.

(1) Litt. : «arriva à eux», c'est-à-dire aux Égyptiens.

(2) وكانت حروب قتل فيها جماعة واقبل احمد بن كيغلغ, phrase sautée dans l'édition de Boûlâk. Je la rétablis d'après le manuscrit 1736.

(3) ابن à rétablir, conformément, d'ailleurs, aux manuscrits.

(4) Second khalife fatimide du Maghrib (322-334 = 934-945).

Puis il arriva une lettre de Baghdâd ajoutant au nom de l'émir Mouḥammad ibn Ṭoughdj le titre d'al Ikhchîd; il fut proclamé sous ce titre dans le minbar en Ramaḍân 327.

Mouḥammad ibn Râïḳ alla vers les Syries[1]; [Al Ikhchîd convoquant les levées, envoya ses vaisseaux vers la Syrie][2], puis il partit en al Mouḥarram 328, laissant comme lieutenant son frère al Ḥasan ibn Ṭoughdj. Il campa à al Faramâ, tandis qu'Ibn Râïḳ était à ar Ramlat (Ramleh)[3]. Al Ḥasan ibn Ṭâhir ibn Yaḥîâ al 'Alawî s'entremit[4] entre eux pour la paix, si bien qu'elle fut conclue et qu'il retourna à al Fousṭâṭ, le 1er Djoumadâ I. Puis Ibn Râïḳ s'avança hors de Damas en Cha'bân et al Ikhchîd envoya contre lui l'armée, puis partit, le 16 passé de Cha'bân. La rencontre eut lieu au milieu de Ramaḍân à al 'Arîch. Une sanglante bataille eut lieu entre les deux troupes, dans laquelle l'aile gauche d'al Ikhchîd fut défaite. Il donna alors de sa personne et les partisans d'Ibn Râïḳ furent battus; un grand nombre furent faits prisonniers. Il leur infligea de grandes pertes tant en tués qu'en prisonniers, et Ibn Râïḳ fit retraite. Al Ḥousaïn ibn Ṭoughdj fut tué à al Ladjdjoûn[5]. Al Ikhchîd entra à ar Ramlat avec cinq cents prisonniers. Des pourparlers de paix
l. 20. furent engagés entre al Ikhchîd et Ibn Râïḳ, et celui-ci se retira sur Damas, la paix conclue. Quant à al Ikhchîd, il arriva à Miṣr, le 3 passé d'al Mouḥarram 329.

Ar Râḍî étant mort, on proclama (khalife) al Mouttaḳî lillah Ibrâhîm en Cha'bân. Il confirma al Ikhchîd. Mouḥammad ibn Râïḳ fut tué à Mossoul, assassiné par les Banoû Ḥamdân[6], en Cha'bân 330. Al Ikhchîd expédia alors des troupes vers la Syrie puis partit, le 6 passé de Chawwâl, laissant comme lieutenant son frère Aboû'l Moudhaffar al Ḥasan ibn Ṭoughdj. Il entra à Damas puis revint, le 13 passé de Djoumadâ I 331. Il campa dans le boustân appelé aujourd'hui al Kâfoûri (région) d'al Ḳâhirat[7]. Puis il rentra en son palais et s'occupa de faire

(1) الشامات. Ibn Râïḳ, un des plus ambitieux et des plus turbulents officiers de Baghdâd, était alors gouverneur de la Mésopotamie et de la Syrie septentrionale. Voir Weil, *Geschichte der Chalifen*, t. II, p. 669, 671. Cf. Defremery, *Mém. sur les émirs al Omara*.

(2) فعرض الاخشيد المفروض وبعث مراكبه الى الشام, ligne à rétablir d'après le manuscrit 1736. Au lieu de : المفروض qu'il faut évidemment lire : الفروض, Aboû'l Maḥâsin (t. II, p. 271) écrit : عساكره «ses armées».

(3) Ville de Palestine à l'ouest de Jérusalem, à mi-chemin de la route de Jaffa.

(4) Sur ce sens de : سفر, cf. Quatremère, *Sultans mamlouks*, t. I, p. 193, note 73.

(5) Aujourd'hui Khan el Ledjdjoun au sud-ouest de Nazareth.

(6) Les Ḥamdanites, au milieu des troubles du khalifat, se taillèrent une principauté indépendante dans la Mésopotamie. Cf. S. Lane-Poole, *Mohammadan dynasties*, p. 111; Weil, *Geschichte der Chalifen*, t. II, p. 490, 630, etc.

(7) Notre auteur nous donnera plus tard des détails sur ce jardin (texte arabe, t. II, p. 25, l. 6); cf. Ravaisse (*Mémoires de la Mission archéologique française*, t. I, p. 417, 423, planches I, II et III).

reconnaître son fils Aboû'l Ḳâsim Aoûnoûdjoûr par tous les officiers, à la fin de Dhoû'lḳa'dat.

Cependant al Mouttaḳî lillah se dirigea vers la Syrie et, avec lui, les Banoû Ḥamdân. Al Ikhchîd partit, le 8 passé de Radjab 332 laissant comme lieutenant son frère al Ḥasan. Il joignit al Mouttaḳî puis rentra et campa dans le *boustân* (Kâfoûrî) le 4 passé de Djoumadâ I an 333. Al Mouttaḳî ayant été déposé, on proclama (khalife) 'Abd Allah al Moustakfî, le 7 passé de Djoumadâ II; il confirma al Ikhchîd.

Al Ikhchîd envoya Djânik et Kâfoûr, à la tête des armées, vers la Syrie, puis il partit, le 5 passé de Cha'bân 336, laissant pour lieutenant son frère al Ḥasan. Il rencontra 'Alî ibn 'Abd Allah ibn Ḥamdân sur le territoire de Ḳinnisrîn[1], le combattit puis se retira. Il lui prit Alep. Cependant al Moustakfî fut déposé et on proclama al Mouṭî' lillah al Faḍl ibn Dja'far en Chawwâl 334. Il confirma al l. 30.
Ikhchîd jusqu'à sa mort qui arriva à Damas, le vendredi 8 des derniers jours de Dhoû'lḥidjdjat. Après lui, gouverna son fils :

§ XIV. Aoûnoûdjoûr Aboû'l Ḳâsim, en qualité de son successeur[2]. Il fit arrêter Aboû Bakr Mouḥammad ibn 'Alî ibn Mouḳâtil, le 3 al Mouḥarram 335, et il mit, en sa place, Mouḥammad ibn 'Alî al Mâdharâïyî au poste des finances. L'armée arriva de Syrie, le 1er Ṣafar. Aoûnoûdjoûr resta gouverneur jusqu'à sa mort, le 7 passé de Dhoû'lḳa'dat 347. Il fut transporté à Jérusalem et enterré auprès de son père.

De son temps, Kâfoûr fut très influent. Il lui allouait chaque année 400,000 dinars. Après sa mort, Kâfoûr devint plus puissant.

Son gouvernement fut de quatorze ans, dix mois. Puis Kâfoûr établit son frère :

§ XV. 'Alî ibn al Ikhchîd Aboû'l Ḥasan, le 13 passé de Dhoû'lḳa'dat; al Mouṭî' lillah le confirma, pour la guerre et l'impôt, en Égypte, en Syrie et dans les deux sanctuaires (la Mecque et Médine). Son délégué, en ces fonctions, fut Kâfoûr, le page de son père, et il lui alloua ce qu'il allouait à son frère, chaque année. En l'an 351, les vivres renchérirent. Il y eut trouble à Alexandrie et dans al Bouḥaïrat[3] à cause de l'invasion des Maghribins, du renchérissement des vivres et

(1) Ville de Mésopotamie, aux confins de la Syrie.

(2) باستخلافه اياه. L'auteur veut dire par là qu'il n'y eut pas besoin de nomination de la part du khalife. Le gouvernement de l'Égypte redevenait héréditaire.

(3) Cette province existe toujours sous le nom de Béhéra. Elle répond au Ḥauf occidental et comprend les régions cultivées à l'ouest de la branche de Rosette. Son nom (petite mer, lac, بُحَيْرة) lui vient sans doute d'un des lacs qui l'avoisinent (Mariout, d'Aboukir, d'Edkou).

de la pénurie du blé. Le Carmathe[1] marcha sur la Syrie en l'an 353. Le Nil fut très bas; les campagnes d'Égypte furent pillées (par les brigands), et la cherté
P. 330. des vivres s'accrut. Le roi de Nubie marcha sur Assouân, arriva à Akhmîm, tua, pilla et brûla. Le trouble des provinces fut intense.

La mésintelligence éclata entre Kâfoûr et ʿAlî ibn al Ikhchîd; Kâfoûr rompit toutes relations avec lui. ʿAlî fut atteint, après cela, de la maladie de son frère et mourut, le 11 passé d'al Mouḥarram 355. Il fut transporté à Jérusalem et l'Égypte resta, quelque temps, sans émir. On ne proclamait plus que le seul nom d'al Mouṭîʿ lillah. Kâfoûr l'administrait et, avec lui, Aboû'l Faḍl Djaʿfar ibn al Fourât. Puis gouverna :

§ XVI. Kâfoûr, l'eunuque noir, affranchi d'al Ikhchîd, au nom d'al Mouṭîʿ, pour la guerre, l'impôt, toute l'administration de l'Égypte, de la Syrie et des deux sanctuaires. Il ne changea point son surnom[2]. On le proclamait et on lui faisait la khouṭbat sous le nom de : al oustâdh[3]. Le rescrit d'al Mouṭîʿ, relatif à son investiture, parut, le 4 des derniers jours d'al Mouḥarram 355. Il se maintint jusqu'à sa mort, le 10 des derniers jours de Djoumadâ I de l'an 357. Puis gouverna :

§ XVII. Aḥmad ibn ʿAlî al Ikhchîd Aboû'l Fawâris. Il avait onze ans, le jour de la mort de Kâfoûr. Il plaça al Ḥousaïn ibn ʿOubaïd Allah ibn Ṭoughdj comme à son lieutenant; Aboû'l Faḍl Djaʿfar ibn al Fourât dirigea les affaires (civiles), et Samaoûl[4] al Ikhchîdî les armées, jusqu'à ce que Djauhar le ḳâïd arriva du
l. 10. Maghrib avec les armées d'al Mouʿizz lidîn Allah, le 17 Chaʿban de l'an 358. Al Ḥousaïn ibn ʿOubaïd Allah s'enfuit et Djauhar prit possession du pays, comme nous le dirons, s'il plaît à Dieu.

(1) Cf. p. 235, note 1.

(2) Le لقب «surnom» désigne ici le titre officiel. Les vizirs, émirs, etc., portaient, quand ils étaient investis de fonctions, divers surnoms. Nous avons vu, par exemple, que celui d'al Ikhchîd fut donné à Mouḥammad ibn Ṭoughdj. Plus tard les vizirs prirent le surnom d'al Malik, suivi d'une épithète. De nos jours encore, cette coutume a survécu : les gouverneurs de l'Égypte, depuis Méhémet Ali, se trouvent, vis-à-vis du sultan ottoman, dans la situation des émirs vis-à-vis du khalife de Baghdâd. Leur surnom, bien connu, est le mot : khédive, d'origine persane comme : ikhchîd et : oustâdh.

(3) Sur ce mot, voir plus haut, p. 252, note 1. — On voit ici que la nuance signalée entre les deux expressions : دعا et خاطب est bien indiquée.

Il est probable que la proclamation ne visait que l'émir; la khouṭbat, selon l'usage, visait seulement le khalife. Plus tard elle comprit le nom du khalife et des différents princes, suivant leur degré de vassalité. La proclamation se confondit alors avec la khouṭbat.

(4) سمول. L'orthographe exacte est : سَمُوْءَل; cf. Ibn Doreïd (*Généalogies*, éd. Wüstenfeld), p. 259.

La proclamation, الدعا, au nom des Abbassides en Égypte, depuis le commencement de leur dynastie jusqu'à l'arrivée du ḳâïd Djauhar en Égypte avait duré deux cent vingt-cinq ans. La dynastie des Ikhchîdites y avait duré trente-quatre ans, dix mois, vingt-quatre jours. Depuis la conquête de Miṣr jusqu'au transfert du siège du gouvernement de cette ville à al Ḳâhirat, il y a trois cent trente-sept années et quelques mois. Dieu, qu'il soit exalté, est le plus savant!

DE

LA GRANDE PROSPÉRITÉ

QUI RÉGNA DANS LA VILLE DE MIṢR.

Ibn Yoûnous[1] a dit, d'après al Laïth ibn Saʿd, que Ḥakîm ibn Aboû Râchid lui raconta, d'après Aboû Salamat ibn ʿAbd ar Raḥmân que, s'étant arrêté devant un boucher, il l'interrogea sur le prix (de la viande) et qu'il lui répondit : «C'est «quatre fels le raṭl[2]». Aboû Salamat lui dit alors : «Peux-tu nous donner à ce «prix de quoi nous satisfaire et te satisfaire? — Certes,» dit-il. Alors Aboû Salamat prit de lui. . . . .[3] et passa dans la ḳaṣabat[4]. A la fin, quand il voulut le solder, il dit : «Envoie-moi un dinar»; puis il dit : «Fais-en le change en fels, «puis solde-le[5]».

(1) Ibn Khallikân distingue deux personnages principaux de ce nom : l'astronome mort en 399 et l'historien mort en 347 (trad. de Slane, t. II, p. 365 et p. 93). Je crois qu'il s'agit ici du second.

(2) Le mot : فلس, transcription du *follis* byzantin, désigne une monnaie de cuivre de très faible valeur, d'ailleurs très variable. Voir à ce sujet Sauvaire, *Matériaux de métrologie et numismatique* (*Journal asiatique*, VIIIe série, t. XV, p. 257 et seq.). — Le raṭl ou riṭl est un poids répondant à peu près à la livre. Cf. Sauvaire, *ibid.*, VIIIe série, t. IV, p. 210 et seq.

(3) Il semble qu'il manque un mot. D'ailleurs, tout le récit paraît être écourté et incompréhensible sans restitution de mots oubliés ou sous-entendus.

(4) Le texte de Boûlâḳ porte : مرّ «passa»; alors il semble que le mot : قصبة doit se traduire par «la grande rue». Le manuscrit 1736 donne : حزّ «tailler»; on peut alors supposer que le boucher et son client suivent une coutume adoptée par tous les peuples illettrés : un petit bâton appelé la *taille* (ici un roseau : قصبة) est divisé en deux parties qui se rapportent et sur lesquelles on fait des coches pour marquer la quantité de viande fournie. Cf. Littré, *Dictionnaire de la langue française* au mot : taille 14°.

(5) L'expression : قال بعثنى بدينار est bien obscure. On peut lire : بَعْثْنِى «envoie-moi» ou : بَعَثَنِى «il m'a envoyé». Dans l'un et l'autre cas, on ne voit pas qui est le sujet du verbe : قال «il dit». Si on suppose que c'est Aboû Salamat qui parle, il s'adresserait à son serviteur. Si on adopte la seconde lecture, c'est le serviteur qui parlerait de son maître : «il m'a envoyé un dinar, puis a dit». De toutes les façons, le sens de cette histoire me paraît une véritable énigme.

Le chérif Aboû ʿAbd Allah Mouḥammad ibn Asʿad al Djawânî le généalogiste dit dans le *Kitâb al noukaṭ ʿalâ'l khiṭaṭ*, كتاب النقط على الخطط (*Livre des points distinctifs des khiṭṭats* [1]) : «J'ai entendu l'émir Tâyyîd ad daulat Tamîm ibn Mouḥammad, connu sous le nom d'aḍ Ḍamḍâm, dire en l'an 539 que le ḳâḍî Aboû'l Ḥousaïn ʿAlî ibn al Ḥousaïn al Khalaʿî lui avait raconté, d'après le ḳâḍî Aboû ʿAbd Allah al Ḳouḍâʿî : «Il y avait à Miṣr al Fousṭâṭ trente-six mille masdjids, huit «mille chârîʿs ouverts [2], mille cent soixante-dix ḥammâms. Le ḥammâm Djounâdat «à al Ḳarâfat n'était accessible qu'après bien des efforts à cause de la foule, et, «tous les vendredis, son encaisse était de 500 dirhems.»

Le ḳâḍî Aboû ʿAbd Allah Mouḥammad ibn Salamat al Ḳouḍâʿî dit dans le *Livre des khiṭṭats*, كتاب الخطط, qu'on demanda, pour Ḳaṭr an nadâ fille de Khoumâraweïh ibn Aḥmad ibn Ṭoûloûn, mille tikkats pour 10,000 dinars, chaque tikkat du prix de 10 dinars, et qu'on les trouva au marché en un temps très court et avec la plus grande facilité [3].

On rapporte du ḳâḍî Aboû ʿOubaïd que, quand il quitta le poste de ḳâḍî de Miṣr, il y avait dans le dépôt [4] 100,000 dinars. Fâïḳ affranchi d'Aḥmad ibn Ṭoûloûn acheta une maison 20,000 dinars et en remit le prix aux vendeurs qui avaient un délai de deux mois. Le délai écoulé, Fâïḳ entendit une immense clameur et des pleurs. Il en demanda la cause et on lui dit : «Ce sont ceux qui ont vendu la maison (qui se lamentent)». Il les appela et leur en demanda la cause. «Nous ne pleurons, répondirent-ils, que sur ton voisinage (?) [5]». Il fut confus et donna ordre qu'on leur rendît le contrat, الكتب, leur faisant don de la somme. Il se rendit chez Aḥmad ibn Ṭoûloûn à qui il conta le fait et qui ratifia son jugement et applaudit à son acte. On dit que Fâïḳ possédait trois cents lits, chaque lit réservé à une concubine de haut prix. Dar al Ḥaram qui fut construite par

(1) Sur cet ouvrage, voir notre auteur (t. I, p. 5, l. 16). Cf. plus haut (p. 110, note 2). Le même texte est donné par Aboû'l Maḥâsin (t. I, p. 46, l. 5 et seq.) avec plus de détails et des commentaires intéressants.

(2) مسلوك, litt. : «traversées», — par opposition aux impasses qui, dans les villes orientales, sont plus nombreuses que les voies ouvertes.

(3) Cf. plus haut (texte arabe, t. I, p. 319, l. 10).

(4) المودع. C'est sans doute : مودع الحكم «le dépôt légal» dont parle Ibn Doukmâḳ (t. IV, p. 21, l. 5; p. 54, l. 17; p. 85, l. 15) et qu'il appelle ailleurs : مودع اموال الايتام الحكمية «le dépôt des biens des orphelins administrés par la justice» (t. IV, p. 16, l. 19). J'en déterminerai l'emplacement dans ma topographie d'al Fousṭâṭ.

(5) جوارك signifie aussi «ton patronage». Mais je ne vois pas de sens bien clair à l'une ou l'autre acception. Les vendeurs se plaignent qu'ils ont perdu définitivement, à cette opération, la protection ou le voisinage de Fâïḳ. Comment la vente d'une maison entraîne-t-elle cette conséquence? C'est ce que l'auteur néglige de nous dire.

Khoumâraweïh pour son harem avait été achetée, pour lui, par son père qui eut à payer, pour la valeur (des matériaux) et le salaire des ouvriers et de l'architecte, 700,000 dinars.

ʿAbd Allah ibn Aḥmad ibn Ṭabâṭabâ al Ḥouseïnî (descendant de ʿAlî par Ḥouseïn) entra dans le djâmiʿ et, n'y trouvant pas de place au premier rang, se tint debout au second. Aboû Ḥafṣ ibn al Djallâb se retourna et, le voyant, se recula et fit avancer le chérif (descendant du Prophète) à sa place. Il reçut, en retour de cet acte, des présents qu'il lui fit porter et une maison qu'il acheta pour lui et où il fit installer sa famille après l'avoir fournie de vêtements et de bijoux. D'autres qu'al Ḳouḍâʿî rapportent qu'il lui paya 500 dinars. Il ajoute : «On dit qu'il donna à Aboû Djaʿfar aṭ Ṭaḥâwî des livres du prix de 1,000 dinars. Rachîḳ al Ikhchidî avait été fait ḥâdjib (chambellan) par Aboû Bakr Mouḥammad al Mâdharâïyî. Une année s'étant écoulée, on lui rapporta qu'il avait fait un gain de 10,000 dinars. Il s'entretint de la chose avec lui. Il lui jura par les serments les plus épouvantables que c'était faux. Alors Aboû Bakr al Mâdharâïyî jura par les mêmes serments que lui : «Si l'année présente s'écoule sans que tu aies «gagné cette somme, tu n'auras plus mon amitié [1]». Il ne cessa de vivre dans son amitié jusqu'à ce qu'Aboû Bakr fut torturé; alors on extorqua de lui et de Rachîḳ des sommes considérables.

«On rapporte qu'al Ḥasan ibn Aboû'l Mahâdjir Moûsâ ibn Ismaʿîl ibn ʿAbd al Ḥamîd ibn Baḥr ibn Saʿd était préposé à la poste au temps de Aḥmad ibn Ṭoûloûn, P. 331.
qu'il fut mis à mort par Khoumâraweïh, et que la cause en fut la jalousie qu'avait contre lui ʿAlî ibn Aḥmad al Mâdharâïyî. Il excita Khoumâraweïh contre lui, disant : «Il restait à ton père d'autres biens que ceux qu'il a déclarés dans son testament «et nul n'en est au courant qu'Ibn Mahâdjir; interroge-le». Khoumâraweïh n'eut de cesse qu'Ibn Mahâdjir ne lui eût décrit l'endroit du palais de Khoumâraweïh où était l'argent, qu'il retira : cela montait à un million de dinars. Il les remit à Aḥmad al Mâdharâïyî qui les fit porter à son palais. De Khoumâraweïh émanaient des rescrits, توقيعات, qui lui concédaient des cadeaux et bénéfices et il les percevait en sus des revenus des campagnes et des marfiḳs [2] et tous ces biens lui arrivaient, mais il ne se les appropria jamais. Puis il fut tué et [son fils] [3] Aboû Bakr Mouḥammad ibn ʿAlî fut mis à la torture à l'époque d'al Ikhchid. Ses domaines furent saisis et il en fut réduit à ce million de dinars avec tout ce qu'il avait, outre cela, de trésors, revenus, اعراض, et rentes, عقد. Que penses-tu d'un homme dont

(1) محبتنى, faute d'impression pour : محبتنى.

(2) Sur cette expression, voir plus haut, p. 214, note 2.

(3) وابنه, à rétablir d'après le manuscrit 1736.

le trésor est d'un million de dinars outre ce qui est rapporté? [On rapporte][1] d'Aboû Bakr Mouḥammad ibn ʿAlî al Mâdharâiyî, qu'il raconta ceci : «Aboû'l «Djaïch Khoumâraweïh m'envoya dire de lui acheter des ceintures, اردية, et des «voiles, اقنعة[2], pour les concubines et il donna une fête, دعوة, où il s'enferma seul «avec elles. Au matin je demandai des nouvelles de lui et on me dit qu'il s'amusait «fort de ce qu'il faisait et qu'il répandait les dinars sur les concubines et les pages, «leur faisant cette recommandation : *Ce qui en tombe dans la birkat est pour Mou- «ḥammad ibn ʿAlî mon secrétaire.* Quand je vins et que je sus cela, je donnai ordre «aux pages de descendre dans la birkat et ils m'en rapportèrent 70,000 dinars». Et que penses-tu de cet argent ainsi répandu sur les gens et dont il s'en échappe jusqu'à la birkat d'eau une telle somme?»

Ibn Saʿîd dit dans le *Kitâb al moughrib fî ḥoulâ al maghrib*, كتاب المغرب في حلى المغرب[3] (*le Livre de ce qu'il y a d'admirable dans les bijoux de l'Occident*) : «Il y avait à al Fousṭâṭ une *dâr* (maison) connue sous le nom de ʿAbd al ʿAzîz[4], où il se versait pour ceux qui y habitaient quatre cents *râwîats* (outres)[5] d'eau par jour. Contente-toi (pour juger) d'une seule maison dont les habitants avaient besoin chaque jour d'une telle quantité d'eau!».

Ibn al Moutawwadj dit dans le *Kitâb îḳâḍh al moutaghaffil wa 'itiʿâḍh al moutâmmil*, كتاب ايقاظ المتغفل واتعاظ المتأمل (*Livre du réveil du négligent et de l'appel au réfléchi*)[6] au sujet du rivage de Miṣr[7] : «J'ai vu un homme qui racontait d'après un autre qui racontait d'après quelqu'un qui avait vu les seaux (اسطال, pluriel de : سطل) qui étaient aux fenêtres donnant sur le Nil. Leur nombre était de seize mille seaux en permanence, مؤبدة, avec des poulies où passaient des cordes par lesquelles on les descendait et on les remplissait. Voilà

(1) وذكر, à rétablir d'après le manuscrit 1736.

(2) Sur ce sens, voir Dozy, *Supplément.*

(3) Corriger ainsi le texte de Boûlâḳ. Cf. plus haut (p. 110, note 1).

(4) Cf. Ibn Doukmâḳ, t. IV, p. 10, l. 5 et p. 56, l. 4. Au temps de cet auteur, elle avait disparu. Je la place, d'après ses indications, assez approximativement, non loin de la Mosquée d'Ibn Ṭoûloûn, dans les décombres du sud, au voisinage de l'aqueduc.

(5) D'après notre auteur (texte arabe, t. I, p. 464, l. 1), la contenance légale, عيار, de la râwîat était de 24 seaux, le seau contenant 40 raṭls. Comme le remarque M. Sauvaire (*Journal asiatique*, VIIIe série, t. VII, p. 167) cela donne au seau une contenance d'environ 18 litres et à l'outre de plus de 400 litres. L'erreur doit porter sur le chiffre 40, car ʿAyny ne donne au seau qu'une contenance de 10 raṭls de Baghdâd, soit environ 4 litres. L'outre contiendrait donc environ 96 litres, ce qui est possible.

(6) Sur cet auteur, voir plus haut (texte arabe, t. I, p. 5, l. 17). Le titre y est légèrement différent : ايعاظ المتامل وايقاظ المتغفل.

(7) Voir, plus loin, le chapitre consacré au rivage, où est rapportée cette même anecdote.

ce que m'a raconté quelqu'un en les rapports de qui j'ai pleine confiance.» Il ajoute : «A al Fousṭâṭ, dans sa partie orientale, il y avait un bain construit par les Roûm, très fréquenté au temps de Aḥmad ibn Ṭoûloûn. Le narrateur dit : «J'y entrai au temps de Khoumâraweih ibn Aḥmad ibn Ṭoûloûn et j'y demandai «un praticien qui me servît; je n'en trouvai aucun qui fût libre pour me servir «et on me dit que chaque praticien avait avec lui deux ou trois aides à leur «service. *Combien y a-t-il donc dans ce ḥammâm de praticiens?* demandai-je et on «m'apprit qu'il y en avait soixante-dix, leurs aides étant rarement moins de trois, «non compris ceux qui ayant achevé leur besogne s'en allaient.» Il ajoute : «Je «partis, n'y étant pas entré, faute de gens pour me servir; j'en cherchai un autre, «mais je ne pus trouver quelqu'un de libre qu'après le quatrième ḥammâm et «celui qui me servit y était à titre de remplaçant, نائبا.» Vois donc, Dieu te pardonne! combien ce récit concorde avec ce que nous a rapporté al Ḳouḍâʿî de la multitude des bains, qui étaient mille cent soixante-dix, d'où l'on reconnaît quelle quantité de population il y avait à Miṣr. (Considère) avec cela, la modicité des prix, le blé valant un dinar pour cinq ardebs[1]; on en vendit même dix ardebs pour un dinar au temps de Aḥmad ibn Ṭoûloûn.

Ibn al Moutawwadj dit : «Khiṭṭat masdjid ʿAbd Allah[2]. — J'y ai vu, de mon temps, les ruines d'une dâr considérable qui était, dit-on, celle de Kâfoûr al Ikhchîdî et on rapporte que cette khiṭṭat s'appelait soûḳ al ʿAskar. Là se trouvait le masdjid az zakât[3]; de là, dit-on, partait une ḳaṣabat de soûḳ[4] aboutissant la djâmiʿ Aḥmad ibn Ṭoûloûn. Un certain cheikh ʿadl[5] m'a rapporté, comme la tenant de son père qui était un des plus grands ṣalîḥs[6], cette parole : «J'ai compté, depuis

(1) L'ardeb vaut environ 2 hectolitres; cf. Sauvaire (*Journal asiatique*, VIIIe série, t. VII, p. 135 et seq.).

(2) Dans ma reconstitution de Fousṭâṭ, j'établis que ce masdjid répond à la mosquée actuelle d'Aboû Souʿoûd et que la khiṭṭat en question (ou soûḳ al ʿAskar) répondait à la route qui rejoint cette mosquée à celle d'Ibn Ṭoûloûn. On arrive à cette conclusion par de nombreux passages d'Ibn Doukmâḳ, t. IV, p. 9, l. 19; p. 13, l. 9; p. 23, l. 16; p. 36, l. 22 et 25; p. 91, l. 3 à 5, etc. Cf. al Moukaddasî (éd. de Goëje, p. 199, l. 9).

(3) الزكاة. Le manuscrit 1736 donne : الوكرة et Ibn Doukmâḳ : الوكرة (t. IV, p. 91, l. 5 et 7; t. V, p. 42, l. 2). J'ignore quelle est la vraie lecture.

(4) قصبة سوق. C'est-à-dire une longue voie bordée de boutiques de marchands. On en voit encore au Caire un exemple dans la ḳaṣabat Radwân, au sortir de la porte Zoueïlet, dans la direction de la mosquée de Ṭoûloûn. Des deux côtés est une interminable rangée de boutiques.

(5) عدل, pl. : عدول désigne les greffiers ou notaires chargés d'authentiquer les actes. Cf. Dozy, *Supplément.*

(6) صليح, pl. : صلحا désigne un personnage réputé par la pureté de ses mœurs et dont le témoignage, par conséquent, est irrécusable. Ṣouyoûṭî (*Ḥousn al mouḥâḍarat*, t. I, p. 292) donne une liste de personnages égyptiens ayant mérité ce titre.

«le masdjid 'Abd Allah jusqu'au djâmi' Ibn Ṭoûloûn, trois cent quatre-vingt-dix «chaudrons de pois chiches rôtis dans la ḳaṣabat de ce soûḳ, (posés) à terre, sans «compter les maḳ'ads et boutiques où se trouvaient aussi des pois chiches.» Réfléchis donc, que Dieu te glorifie! à ce que ce récit contient de preuve de l'importance de Miṣr, car ce soûḳ était en dehors de la ville d'al Fousṭâṭ et son emplacement est aujourd'hui la plaine entre kôm al Djâriḥ[1] et djâmi' Ibn Ṭoûloûn; or, bien qu'il soit avéré que les soûḳs qui sont à l'intérieur d'une ville sont plus considérables que ceux qui sont à l'extérieur, cependant il y avait dans ce soûḳ, pour une seule sorte de denrées, une telle quantité! Combien donc penses-tu qu'il s'y trouvât de
I. 3o. toutes les sortes de denrées! Il y avait alors à Miṣr dix marchés, tous, ou la plupart, plus riches que ce marché.

Il ajoute : «Darb as Safâfîrîn[2]. — Il s'y trouvait zouḳâḳ Banî 'r Raṣṣâṣ, où se tenait une assemblée qui, lorsqu'un acte était passé chez eux[3], ne recourait jamais à un étranger. Eux et leurs enfants étaient au nombre de quarante personnes environ».

Ibn Zoûlâḳ[4] a dit dans le livre : *Sîrat al Mâdharâiyîn*, سيرة المادرائيين (*Biographie de la famille des Mâdharâiyî*) : «Quand l'oustâdh Moûnis l'eunuque arriva de Baghdâd à Miṣr[5], Aboû 'Alî al Ḥousaïn ibn Aḥmad al Mâdharâiyî connu sous le nom d'Aboû Zanboûr convoqua le daḳḳâḳ (farinier) que nous appelons aujourd'hui le ṭaḥḥân (meunier) disant : «L'oustâdh Moûnis arrive; or j'ai à Machtoûl[6] environ «soixante mille ardebs de blé; dès qu'il arrivera, va vers lui et procède à son appro- «visionnement». Il lui porta donc ce qu'il lui fallait de farine blanche pendant un mois. Le mois écoulé, le secrétaire de Moûnis dit au daḳḳâḳ : «Combien te «doit-on, afin qu'on te paye?». Celui-ci l'ayant mis au courant, il dit : «Je ne crois «pas que l'oustâdh consente à être l'hôte d'Aboû 'Alî». Il en informa Moûnis qui

(1) Le kôm al Djâriḥ est celui où se trouve actuellement la mosquée Aboû Sou'oud al Djâriḥî, cf. Alî Pacha Moubarek, *Khiṭaṭ*, t. IV, p. 50-51.

(2) Le texte de Boûlâḳ porte : درب السغافير بنى فيه زقاق بنى الرصاص. Au lieu de : بنى, le manuscrit 1736 porte : بين; il faut évidemment lire : ين ou : يين et y voir la terminaison de : السغافيريين. Cela résulte de la comparaison avec le texte d'Ibn Douḳmâḳ (t. IV, p. 19, l. 3) : ..... زقاق بنى الرصاص بحضرة درب السغافيرين.

(3) اذا عقد عندهم عقد. C'est-à-dire : «Lorsque l'un d'entre eux se mariait», le mot : عقد «acte» s'appliquant spécialement au mariage. Ibn Douḳmâḳ (*ibid.*, l. 5) dit : اذا فقد عندهم الفقيد «lorsque venait à se produire parmi eux une disparition». J'ignore quelle est la meilleure leçon.

(4) Né en 306, mort en 387. Cf. Brockelmann, *Geschichte der arab. Litteratur*, p. 149, qui ne mentionne pas la biographie citée ici par Maḳrîzî, ni d'autres citées par le même. Voir aussi Tallqvist (*Ibn Sa'îd*), p. 12-13.

(5) Voir plus haut, p. 251-252.

(6) مشتول, village encore existant, un peu au nord de Zagazig.

dit : «Je mange le pain de Ḥousaïn; que cet homme continue, jusqu'à ce qu'il «ait consommé, يقبض[1], sa fortune». Le daḳḳâḳ sortit et informa Aboû Zanboûr, qui, sur le champ, alla trouver Moûnis, se prosterna à ses pieds et lui fit des protestations d'humilité. Celui-ci lui dit : «Par Dieu! je ne te donne que ce mois «qui vient de s'écouler; n'y retourne pas». Il partit et dit au daḳḳâḳ : «Procède «à son approvisionnement à l'avenir et fais ce qu'il désire». Il dit[2] : «Je suis allé «vers lui, le blé étant épuisé, et j'avais avec moi le compte, soit 400 dinars. Il dit : «*Qu'est cela?* Je répondis : «Le reste de ce blé». Il dit : «Fais-m'en grâce» et il P. 332.
«l'abandonna.» Réfléchis à ce que ce récit suppose de richesse chez un des secrétaires de Miṣr, puisqu'il avait dans un seul village cette quantité d'espèce de blé, et combien il devait avoir de superflu pour en faire un présent d'hospitalité et combien peu lui souciaient 400 dinars puisqu'il les donna à un daḳḳâḳ de blé. Cela ne provenait que de l'abondance des vivres; mesure, d'après cela, les autres détails de la vie.

Il dit d'Aboû Bakr Mouḥammad ibn 'Alî al Mâdharâiyî qu'il accomplit vingt-deux pèlerinages consécutifs et qu'il dépensa dans chaque pèlerinage 150,000 dinars. Il emmenait, à son départ, quatre-vingt-dix chameaux pour la litière où il montait et quatre cents pour ses bagages et provisions, et des chargements, محامل, comprenant des bassins de légumes, des bassins de fleurs, des chiens de chasse. Il pourvoyait aux dépenses des chérifs (descendants du Prophète) et des descendants des Compagnons (du Prophète). Chez lui il y avait un dîvân (registre de pensions) à leur nom.

Dans cinq autres pèlerinages il dépensa 2,200,000 dinars. Sa concubine faisait avec lui le pèlerinage : elle avait, pour elle, trente chameaux affectés à sa litière et cent cinquante chariots pour ses bagages. On a calculé ce qu'il donnait tous les mois à son personnel, aux personnes pieuses, اهل الستر, et aux gens puissants, ذوى الاقدار, en allocations de farine blanche : cela faisait plus de 80,000 raṭls.

C'était l'année du Carmate[3] à la Mecque. Parmi les objets qui lui furent pillés

(1) Peut également se lire au passif. Le verbe : قبض veut dire généralement : «prendre, saisir». Le sens nouveau que je lui donne semble conforme au contexte. Cependant on peut comprendre : «jusqu'à ce que sa fortune soit prise», c'est-à-dire «jusqu'à ce que je la confisque». Mais cette interprétation me paraît moins naturelle.

(2) La suite du récit indique que c'est le daḳḳâḳ qui parle.

(3) En 317 (930), les Carmathes, sous la conduite d'Aboû Ṭâhir, pillèrent les caravanes de pèlerins, envahirent la Mecque dont ils enlevèrent la *pierre noire* et le pèlerinage fut ainsi interrompu plusieurs années. Cf. de Goëje, *Mémoire sur les Carmathes* (2e éd.), p. 104.

il y avait deux cents ḳamîṣ[1] de Dabîḳ[2], chaque pièce de vêtement du prix de 50 dinars.

Il dit une fois, du temps qu'il était en disponibilité : «Mouḥammad ibn Ṭoughdj al Ikhchîd m'a pris en or monnayé, عين, et en rentes, عرض, de quoi faire plus de 80 waïbats[3] de dinars». Ceux qui assistaient à cette conversation, trouvèrent cela considérable mais son fils dit : «Ce qui a été pris est plus important; et je vais le lui faire constater». Puis il dit à son père : «O monseigneur, n'as-tu pas été ruiné trois fois? — Certes. — N'a-t-on pas pris tes domaines de Syrie? — Oui. — Quelle était leur valeur? — Un million de dinars. — Et tes domaines d'Égypte? — Environ même chose. — Et en rentes et or monnayé? — Autant». Il fit faire alors par un calculateur l'estimation et elle dépassait (la valeur) de 30 ardebs d'or[4].

Vois ce que comporte cette histoire d'al Mâdharâiyî, et mesure, d'après cela, les autres détails de la vie d'Égypte. Il était le simple secrétaire des finances et telles étaient ses richesses, comme tu l'as vu.

Le chérif al Djawwânî a dit[5] : «Aboû 'Abd Allah Mouḥammad ibn Moufassir[6], ḳâḍî de Miṣr, a rapporté, par ouï-dire, que du temps d'al Mâdharâiyî, on faisait les gâteaux emplis de sucre et les petites galettes, قرص, appelées : *ouftoun lahou*[7]. Il fit faire des pistaches enveloppées de sucre blanc *fânîd*[8], adouci de musc, et on en fit d'abord quelques-uns dont le noyau était remplacé par un noyau d'or (qu'on plaça) sur une seule assiette. On allait en foule vers cette assiette et les assistants se bousculaient devant, se l'arrachant à qui mieux mieux. Dans tout ce qu'il a fait, rien ne compte que la pistache en dragée.

(1) قميص, ce mot dont on fait venir le mot français : «chemise», désigne un vêtement fin de dessous. Voir Dozy, *Dictionnaire des vêtements*.

(2) Voir plus haut (texte arabe, t. I, p. 226, l. 20).

(3) La waïbat, ويبة, est le sixième de l'ardeb. Cf. Sauvaire (*Journal asiatique*, VIIIe série, t. VIII, p. 282).

(4) Par conséquent 180 waïbats, au lieu de 80 qu'avait dit al Ḥousaïn.

(5) Ce même récit est reproduit plus loin (texte arabe, t. II, p. 453).

(6) ابو عبد الله محمد بن مفسر. Dans le second texte (t. II, p. 453, l. 3), il est appelé : ابو عبد الله محمد بن القاضى ابى الفرج هبة الله بن هبة الله بن الميسر, Aboû 'Abd Allah Mouḥammad fils du ḳâḍî Aboû'l Faradj Hibat Allah ibn Hibat Allah ibn al Mouyassar. Le manuscrit 1736 donne également ici : ميسر au lieu de : مفسر. Ṣouyoûṭî (*Ḥousn al mouḥaḍarat*, t. II, p. 123) l'appelle : ابو عبد الله محمد بن هبة الله بن الميسر القيروانى et lui attribue l'invention des dragées aux pistaches — ce qui doit provenir d'un passage analogue à celui-ci, mal interprété. Ṣouyoûṭî nous apprend qu'il fut ḳâḍî en 521 de l'Hégire.

(7) افطن له «fais-y bien attention».

(8) الفانيد du persan : پانيد; voir Dozy, *Supplément*.

Il est rapporté, comme ouï-dire, dans la *Biographie des Mâdharâiyî*[1] qu'on lui fit cette *ouftoun lahou* et que, dans chacune d'elles, il y avait 5 dinars. Un oustâdh, qui surveillait le banquet, dit à un des convives : *ouftoun lahou;* or on avait fait pour le banquet un certain nombre d'assiettes de cette espèce (de friandises); mais, de celles qui contenaient les dinars, il n'y avait qu'une assiette, et quand l'oustâdh eut averti le convive par le mot : *ouftoun lahou* et lui eut désigné l'assiette, celui-ci se l'adjugea, y trouva l'or et s'en empara. Les gens s'attroupèrent en foule derrière lui, et lui, mangeant, retirait ce qu'il avait dans la bouche, le réunissait dans sa main et le mettait dans son giron; les gens l'excitaient et se pressaient autour de lui. Voilà pourquoi aujourd'hui on dit : *ouftoun lahou*.

Aboû Sa'îd 'Abd ar Raḥman ibn Aḥmad ibn Yoûnous[2] a dit dans l'*Histoire d'Égypte* : «Un de nos amis s'entretenait avec moi de l'interprétation de songes qu'avait eus un écuyer d'Ibn 'Aḳîl al khachchâb (le marchand de bois) — extraordinaires et cependant vrais, tels qu'ils étaient interprétés, — et j'interrogeai l'écuyer d'Ibn 'Aḳîl là-dessus : «Je vais te mettre au courant, me dit-il. Mon père «était dans le soûḳ al Khachchâbîn et sa marchandise se vendait fort bien; puis ses «affaires déclinèrent, رثت, et il mourut. Ma mère me confia à Ibn 'Aḳîl qui était «un ami de mon père et j'entrai à son service, ouvrant sa boutique, la balayant, «étendant les tapis où il devait s'asseoir. Il m'assignait un salaire pour ma sub-«sistance. Un jour, mon maître Ibn 'Aḳîl vint dans la boutique. Comme il était «assis, arriva Ibn al 'Assâl avec un homme du Rîf, demandant une pièce[3] de bois «pour un moulin. Il acheta donc d'Ibn 'Aḳîl cette pièce de moulin pour 5 dinars «et j'entendis quelques-uns des gens du marché disant : *Voilà Ibn al 'Assâl, celui «qui interprète les songes chez Ibn 'Aḳîl.* Quelques-uns d'entre eux vinrent, lui «contèrent les rêves qu'ils avaient eus, et il les leur interpréta. Alors je lui exposai «des rêves que j'avais eus en ma nuit, et lui dis : *J'ai vu hier dans mon sommeil «telle et telle chose* et je lui contai la vision. — *A quel moment de la nuit*, me dit-il, «*l'as-tu eue? — Je me suis réveillé après ma vision à tel moment. — Voilà une vision «que je ne puis interpréter que moyennant force dinars!* Comme je le pressai, mon «maître Ibn 'Aḳîl dit : *Fais-lui ce plaisir; c'est un serviteur tout jeune et pauvre, il ne «possède rien. — Je ne prendrai pas moins de 20 dinars*, répondit-il. Alors Ibn 'Aḳîl : «*Si tu es accommodant pour nous*, قربت علينا, *je te pèserai la somme sur ma propre*

(1) Nous avons vu que c'est le titre d'un ouvrage d'Ibn Zoûlâk. Ce récit est donc une seconde version du premier, où est donnée d'une façon plus précise l'étymologie du nom.

(2) Ici, comme le prouvent les nom et prénom, il s'agit, sans conteste, de l'historien.

(3) عود, litt. : «bois». Le manuscrit 1736 emploie partout : عمود «pilier» qui est, sans doute, la vraie leçon.

«*bourse.* Et il ne cessa de le faire rabattre jusqu'à ce qu'il dit : *Par Dieu! je ne*
«*prendrai pas au-dessous du prix de la pièce de bois : 5 dinars. — Si la vision est*
«*vraie, dit Ibn ʿAḳîl, je te livrerai la pièce gratis. — Il gagnera au jour correspondant* (*de*
«*la semaine prochaine*)[1] *1,000 dinars. — Et si la vision n'est pas vraie? — La pièce*
«*de bois restera chez toi jusqu'au jour correspondant, et, s'il n'est pas vrai qu'il gagne*
«*en ce jour ce que j'ai dit, je n'ai rien à te réclamer, et plus jamais je n'interpréterai*
«*de songes. — D'accord,* répondit Ibn ʿAḳîl, et l'assemblée s'en alla. Quand arriva
«le jour correspondant, je me rendis le matin, comme d'ordinaire, au maga-
«sin de mon maître; je l'ouvris et l'arrosai; puis je m'allongeai sur le dos,
«songeant à ce qu'il m'avait dit et comment il pourrait m'arriver 1,000 dinars.
«Je me dis : peut-être le plafond de la maison va-t-il s'entr'ouvrir et faire
«tomber cette fortune, et je me mis à faire travailler, اجيل, ma pensée. Je
«restai ainsi jusqu'à une heure avancée quand se présenta à moi une troupe
«d'employés de l'impôt, suivis d'une foule, disant : *Voilà la maison d'Ibn ʿAḳîl!*
«Puis ils me dirent : *Viens.* Je répondis : *Je ne suis pas Ibn ʿAḳîl; je suis son*
P. 333. «*serviteur.* Ils dirent alors : *Non, tu es son fils,* et ils m'entraînèrent et me
«firent sortir du magasin. *Où* (*me menez-vous?*), demandai-je. — *Au dîwân de*
«*l'oustâdh Aboû ʿAlî al Ḥousaïn Ibn Aḥmad* — ils entendaient par là Aboû Zan-
«boûr. — *Et qu'a-t-il à faire de moi? — Quand tu seras arrivé, tu entendras*
«*ses paroles et ce qu'il veut de toi.* Or, par suite d'une maladie, j'étais de corps
«débile; je dis : *Je ne puis marcher.* Ils répondirent : *Loue un âne que tu mon-*
«*teras.* Mais je n'avais pas sur moi de quoi louer un âne; je défis alors du milieu
«de mon corps la *tikkat* de mes chausses, la vendis pour 2 dirhems à celui
«qui me loua l'âne et allai avec eux. Ils m'amenèrent à la maison d'Aboû Zan-
«boûr. Quand je fus entré, il me dit : *Tu es Ibn ʿAḳîl? — Non seigneur, je suis*
«*commis dans son magasin. — Est-ce que tu ne t'entends pas au prix des bois? —*
«*Mais oui. — Va donc avec ces gens et expertise-nous ce bois, et prends garde d'esti-*
«*mer trop ou trop peu.* J'allai donc avec eux et ils m'amenèrent au bord du fleuve
«vers une grande quantité de bois de tamaris, اثل, d'acacia, سنط, épais et
«autres essences excellentes pour la construction des navires. J'en fis une exper-
«tise hâtive[2], qui s'éleva au prix de 2,000 dinars. On me dit : *Examine cet*
«*autre endroit, où il y a encore du bois.* J'examinai : il y en avait environ deux
«fois plus que ce que j'avais expertisé, et, comme ils me pressèrent, je n'inscrivis
«pas le prix du bois (en cet endroit). Puis on me ramena vers Aboû Zanboûr
«qui me dit : *As-tu expertisé le bois comme je te l'avais commandé et as-tu fini? —*

(1) مثل هذا اليوم, litt. : «comme aujourd'hui», c'est-à-dire : «au même jour (de la semaine)».
(2) جزع, litt. : «inquiète, troublée par l'inquiétude».

«*Oui. — Fais savoir combien tu l'as expertisé. — 2,000 dinars. — Regarde si tu ne*
«*te trompes pas. — C'est bien le prix que j'ai* (*inscrit*). *— Prends donc ce bois pour*
«*2,000 dinars. — Mais je suis pauvre et ne possède pas un seul dinar. Comment en*
«*aurais-je ce prix? — Est-ce que tu ne sauras pas le faire valoir et le vendre? — Sans*
«*doute. — Hé bien! fais-le valoir et vends-le; nous attendrons que tu en aies réalisé le*
«*montant par ventes partielles; tu nous en apporteras alors le montant. — Je le ferai.*
«Il ordonna alors qu'on dressât un écrit m'engageant vis-à-vis du dîwân pour
«la somme (indiquée); on le dressa, et je m'en retournai vers le rivage pour
«reconnaître la quantité du bois et le recommander au gardien. Je trouvai un
«groupe de gens de notre soûḳ et de nos cheïkhs qui étaient déjà venus à l'endroit
«où était le bois et me dirent : *Qu'as-tu fait? as-tu expertisé le bois? — Oui. — Combien*
«*l'as-tu expertisé? — 2,000 dinars. — Tu fais de belle expertise! Cela ne vaut pas*
«*ce prix. — On a dressé dans le dîwân un écrit qui m'engage et voici que j'ai à moi*
«(*du bois*) *d'une valeur double. — Tais-toi, personne ne t'écoutera!* Or ils avaient
«déjà avant moi offert pour cela à Aboû Zanboûr 1,000 dinars. Quelques-uns
«d'entre eux dirent à d'autres : *Donnez à cet individu son bénéfice et prenez la*
«*chose à votre compte.* Un dit : *Donnez-lui pour son bénéfice 500 dinars.* Je répon-
«dis : *Non, par Dieu! je ne prendrai pas.* Ils dirent : *Il a eu une vision; offrez-lui*
«*davantage.* Je répondis : *Non, par Dieu! je ne prendrai pas au-dessous de 1,000*
«*dinars. — Tu as 1,000 dinars; fais retirer ton nom du dîwân, nous te donnerons, après*
«*la vente, 1,000 dinars. — Non, par Dieu! je ne le ferai pas, tant que je n'aurai pas*
«*pris les 1,000 dinars comptant.* Alors ils se rendirent à leurs boutiques et à leurs
«demeures et enfin me rapportèrent 1,000 dinars. Je dis : *Je ne les prendrai*
«*qu'après vérification et pesée du changeur;* je me rendis avec eux vers un changeur
«du voisinage et ils pesèrent entre ses mains les 1,000 dinars. Je les fis vérifier,
«les pris et les serrai dans un coin de mon *ridâ* (ceinture). Puis je me rendis
«avec eux au dîwân et fis mettre leurs noms à la place du mien; ils soldèrent
«la créance du dîwân à leur compte et je m'en retournai à l'heure de midi vers
«mon maître. Il me dit : *Tu as reçu d'eux 1,000 dinars? — Oui,* lui dis-je, *par*
«*ton intervention bénie,* et je laissai les dinars devant lui, lui disant : *Maître, prends*
«*le prix de la pièce de bois. — Non, par Dieu! dit-il, je ne prendrai rien de toi; tu es*
«*comme mon fils.* A ce moment arriva Ibn al ʿAssâl; mon maître lui remit la pièce
«de bois et il partit. Telle est l'histoire de mon songe et de son interprétation.»

Réfléchis donc, que Dieu te glorifie! à ce que cela comporte de richesse à Miṣr et de prospérité dans le dîwân! Ainsi il s'y trouvait d'excédant de bois pour une valeur de milliers (de pièces) d'or; — nous, aujourd'hui, nous sommes à une époque où, si on a besoin, pour quelque construction des demeures du

sultan, de bois ou autre chose, on le prend aux gens sans payer ou pour un prix infime, sans compter tout ce qu'éprouve le propriétaire de craintes et d'avanies de la part des employés[1]. Ainsi, ayant expertisé ce bois, l'acheteur n'était pas tenu de verser la somme au comptant; — or, à notre époque, si quelque marchandise (des propriétés) du sultan est cédée aux négociants, ils sont tenus d'en apporter le prix immédiatement, si bien qu'il en est qui, l'ayant revendue pour moins de la moitié de ce qu'ils l'ont achetée, sont obligés d'en parfaire le prix sur leur propre bien ou par un emprunt usuraire, برج. Ainsi, lorsque les gens du marché surent que le bois était vendu au-dessous du prix, ils ne se rendirent point au dîwân pour le payer au-dessus, soit que les gens alors eussent peu d'avidité et qu'ils fussent indemnes de sentiments ignobles comme l'envie[2], soit qu'ils connussent la probité du souverain et qu'il ne reviendrait pas sur sa parole; — or, de notre temps, si quelqu'un, pour nuire à son ennemi, allègue que la marchandise qu'il a achetée du dîwân est d'un prix supérieur à celui qu'on en a tiré de lui, on accueille ses dires et on impose (au dénoncé) en supplément de charge, d'après ce que son ennemi a allégué touchant la diminution du prix, (de verser) une seconde somme. Certes ce sont de sottes gens que ceux qui font paraître des sentiments ignobles et bas, car, pour ce qui est du souverain, il lui reviendra en impôt ce que gagnera le commerce[3]. Ainsi encore, quand Ibn ʿAķîl apprit que son commis avait gagné, sous son nom, 1,000 dinars, il n'eut aucune convoitise à s'en emparer; bien plus, il lui fit grâce des 5 dinars. Cela ne provient que de la diffusion de la bienfaisance chez les gens, de l'abondance de leur fortune, de l'aisance respective de chacun et de la bonté universelle des caractères; — or, par ma vie! de nos jours, si quelqu'un des émirs ou vizirs, pour ne pas parler des marchands, apprenait qu'un de ses serviteurs eût reçu, en son nom, le dixième d'une telle somme, il ferait un beau tapage[4]! Ainsi encore les marchands de bois étaient assez riches pour peser 1,000 dinars en un instant; — or, aujourd'hui, il serait difficile aux marchands de bois de peser 100 dinars en un jour. Tout cela vient de l'immensité des richesses de la population de Miṣr, de l'importance de leurs affaires et de l'étendue de leur prospérité.

334. Al Fousṭâṭ était, à peu près, le tiers de Baghdâd, et avait une étendue d'un

[1] On a vu, en effet (texte arabe, t. I, p. 295, l. 19), que le bois était soumis à la réquisition.

[2] Ce curieux récit d'Ibn Yoûnous a été reproduit jusqu'ici par Ali bey Bahghat dans le *Bulletin de l'Institut égyptien* (4e série, n° 1, année 1901, p. 153-157), au cours d'un très intéressant article sur les forêts en Égypte.

[3] سوق يجبى اليه ما نفق به, litt. : «un marché lui donne en impôt ce par quoi il est achalandé». C'est un axiome d'économie politique dont je ne garantis par l'absolue justesse.

[4] لقامت قيامته, litt. : «son tumulte s'élèverait».

farasange[1], au comble de la prospérité, de la richesse, du bien-être et de la joie. Les maisons de ses habitants avaient cinq étages[2] et même six et sept. Souvent habitaient dans une seule maison jusqu'à deux cents personnes. Là se trouvait Dâr ʿAbd al ʿAzîz ibn Marwân où l'on versait, à l'usage de ses habitants, quatre cents outres d'eau chaque jour[3]; elle comprenait cinq masdjids, des bains et nombre de fours où l'on pétrissait le pain de ses habitants.

Aboû Daoûd dit dans le *Kitâb as sounan*, كتاب السنن (*Livre des traditions*)[4]: «J'ai mesuré, à Miṣr, un concombre, قثاة, de 13 empans; j'ai vu un citron (chargé) sur un chameau; il était coupé en deux pièces qui étaient devenues semblables à deux ʿadls[5]. C'est ce que rapporte, au chapitre de la ṣadaķat[6] des grains, l'auteur du *Livre de la zakât*, كتاب الزكاة.

J'ajoute qu'on rapporte que cela se trouvait dans le jardin des Banoû Sinân al Basrî, en dehors de madînat al Fousṭâṭ, et que c'était[7] tel qu'on ne vit jamais chose de plus admirable. Quand l'émir des croyants ʿAbd Allah al Mâmoûn ibn Haroûn ar Rachîd vint en Égypte, en l'an 217, il vit ce jardin des Banoû Sinân et s'en émerveilla. Il demanda à Ibrâhîm ibn Sinân, combien son jardin lui coûtait d'impôt et il lui apprit qu'il portait au dîwân chaque année 20,000 dinars. Al Mâmoûn lui dit alors : «Combien te rapporte ce jardin? — Je ne puis le calculer; toutefois cela ne dépasse pas 100,000 dinars; je te l'affirme, pas même d'un dirhem.» Cet Ibrâhîm avait un fils appelé Aḥmad ibn Ibrâhîm ibn Sinân, modèle de science et de piété. Dieu, qu'il soit exalté! est le plus savant!

DES

TRADITIONS TRANSMISES SUR LA RUINE DE L'ÉGYPTE.

Ķâsim ibn Aṣbâgh a donné cette tradition d'après Kaʿb al Aḥbâr. «Il (le Prophète) a dit : «Al Djazîrat (la Mésopotamie) sera indemne de la ruine jusqu'à la ruine de l'Arménie, Miṣr (l'Égypte) indemne de la ruine jusqu'à la ruine de la

[1] Environ 6 kilomètres. Cf. Sauvaire (*Journal asiatique*, VIIIe série, t. VIII, p. 524).

[2] C'est ce que dit aussi Nassiri Khosrau qui voyageait en Égypte en 439 (1046). Cf. Schefer, *Sefer nâmeh*, p. 146.

[3] Cf. plus haut (texte arabe, p. 331, l. 11).

[4] Sur ce livre et son auteur (202-275 de l'Hégire), voir Brockelmann, *Arab. Litteratur*, t. I, p. 161.

[5] Les deux ʿadls sont les deux demi-charges réparties des deux côtés du chameau et qui se font équilibre.

[6] Sur la ṣadaķat et la zakât, cf. plus haut, p. 75, note 1.

[7] Il est difficile de dire quel est le sujet de ce verbe : le citron? le jardin? la ville? Je crois qu'il s'agit de cette dernière et qu'il faut traduire : وكانت «alors qu'elle était».

« Mésopotamie, Koûfat indemne de la ruine jusqu'à ce qu'arrive la *malḥamat*[1], « et le *Dadjdjâl*[2] n'apparaîtra qu'après la conquête de Constantinople. »

D'après Wahb ibn Mounabbih, il a dit : « La Mésopotamie sera indemne de la ruine jusqu'à la ruine de l'Arménie, l'Arménie indemne de la ruine jusqu'à la ruine de l'Égypte, l'Égypte indemne de la ruine jusqu'à la ruine de Koûfat; la grande malḥamat n'arrivera que quand Koûfat sera ruinée, et, quand arrivera la grande malḥamat, Constantinople sera conquise par un homme des Banoû Ḥâchim (famille du Prophète). La ruine de l'Andalousie (viendra) du côté des Zandj; la ruine de l'Ifrîḳiat du côté de l'Andalousie; la ruine de l'Égypte de l'interruption du Nil et des séditions militaires qui y éclateront; la ruine de l'Irâk de la

[1] Les premiers Musulmans, comme les premiers Chrétiens, ont vécu dans l'attente de la fin du monde qu'ils croyaient fort prochaine. On a vu plus haut (texte arabe, t. I, p. 258) un échantillon des discussions soulevées par cette question. Ici la malḥamat indique évidemment la destruction des diverses parties de la terre avant le jour de la Résurrection. Ibn Dâyat copié par notre auteur (texte arabe, t. I, p. 314, l. 22) emploie le pluriel du même mot dans un autre sens que nous explique Ibn Khaldoûn dans ses *Prolégomènes* et dont, au premier abord, on ne s'explique pas la corrélation avec celui qui découle de notre texte. D'après ce dernier, les malḥamats, الملاحم, sont les prédictions politiques, et il les met au même rang que le *Djafr* où, au dire des Chi'ites, 'Alî ou Dja'far son descendant a consigné le récit des événements qui doivent se produire jusqu'à la fin du monde. On peut y joindre la *Djâmi'at* qui était le complément du *Djafr*, comme le dit Hadji Khalfa (éd. Flügel, t. II, p. 604). C'est bien ainsi que ce mot doit être compris dans le passage d'Ibn Dâyat : c'est par des spéculations du même genre que le devin, صاحب الملاحم, a vu d'avance qu'Aḥmad ibn Ṭoûloûn aurait telle prestance, telle physionomie, etc. On peut en conclure que l'objet des malḥamats a dû être, tout d'abord, l'étude des événements précédant la malḥamat et, je le répète, telle fut la préoccupation des premiers Musulmans. Ibn Yoûnous cité par Ṣouyoûṭî (*Ḥousn al mouḥâḍarat*, t. I, p. 163) en nous apprenant que Yazîd ibn Aboû Ḥabîb, qui mourut en 128, fut le premier qui s'occupa de vraie science en Égypte, ajoute qu'avant lui on ne s'occupait que du *targhîb* et des malḥamats, وقال ابن يونس كان مفتى اهل مصر وهو اول من اظهر العلم بمصر والمسائل فى الحلال والحرام وقبل ذلك كانوا يتحدثون فى الترغيب والملاحم. Le mot : *targhîb*, ترغيب, employé ici par Ibn Yoûnous, doit avoir un sens analogue à celui des malḥamats mais que je ne puis discuter ici pour ne pas allonger cette note.

Sur ce sujet curieux, cf. Ibn Khaldoûn dans Silvestre de Sacy, *Chrestomathie arabe*, 2e édition, t. II, p. 298, note 33), dans l'édition des *Prolégomènes* de Quatremère (t. II, p. 177) et la traduction française de de Slane (t. II, p. 205 et seq.). On y trouvera quelques-unes des traditions rapportées plus haut par notre auteur sur la durée du monde.

La tradition de Ka'b al Aḥbâr que rapporte ici Maḳrîzî a déjà été donnée par lui (texte arabe, t. I, p. 30, l. 36; cf. *ibid.*, p. 25, l. 23).

[2] الدجال « l'imposteur », est le nom donné à l'Antéchrist par les Musulmans qui ont, sur la fin du monde, des traditions presque identiques à celles des premiers Chrétiens. Cf. le *Livre de la Création et de l'Histoire* d'Aboû-Zéïd Ahmed ben Sahl el-Balkhî, publié et traduit par M. Clément Huart (t. II, p. 145-204; ١٥٨-٢٢١). Il n'y est pas parlé de la malḥamat mais des révoltes et des malheurs à la fin des temps, الفتن والكوائن فى اخر الزمان, et les traditions n'ont aucun rapport avec celles que donne notre auteur.

famine et du glaive; la ruine des gens de Koûfat d'un ennemi qui viendra sur leurs derrières et les tiendra en échec, يحفرهم, si bien qu'ils ne pourront boire (de l'eau) de l'Euphrate une seule goutte; la ruine d'al Baṣrat (Bassorat) du côté de l'Irâk[1]; la ruine (des gens) d'Obollah, d'un ennemi qui les tiendra en échec tantôt par mer et tantôt par terre; la ruine d'ar Rayyi du côté du Daïlam; la ruine du l. 20.
Khourâsân du côté du Tibet, التبت; la ruine du Tibet du côté de la Chine; la ruine de la Chine du côté de l'Inde, la ruine du Yémen par les sauterelles, الجراد, et la tyrannie, السلطان; la ruine de la Mecque du côté de l'Abyssinie; la ruine de Médine par la faim. » Et d'après une tradition (autre) : « La ruine de l'Arménie par des secousses et des orages; la ruine de l'Andalousie et la ruine de la Mésopotamie par les sabots des chevaux et les séditions militaires ».

D'après 'Abd Allah ibn aṣ Ṣâmit, il a dit : « Les deux régions qui seront le plus tôt ruinées sont al Baṣrat et l'Égypte ». Comme on lui disait : « Qu'est-ce qui les ruinera, puisqu'il s'y trouve ce qu'il y a de meilleur en hommes et en richesses? » il dit : « Ce qui les ruinera est le *combat rouge*, القتال الاحمر, et la *faim sèche*, الجوع الاغبر. Je vois Bassorat comme un désert inanimé[2]. Quant à l'Égypte, son Nil tarira », ou (suivant un autre texte) il aurait dit : « se desséchera, et cela sera sa ruine ».

D'après al Aoûzâ'î : « Quand les gens des drapeaux jaunes entreront en Égypte, les habitants de Syrie se creuseront des chemins, اسرابا, sous terre ».

D'après Ka'b : « L'apparition du mahdî sera signalée par des drapeaux qui arriveront du côté du Maghrib; à leur tête (sera) un homme (de la tribu) de Kindat, borgne; quand les gens du Maghrib apparaîtront en Égypte, alors le ventre de la terre sera meilleur (que sa face) pour les Syriens ».

D'après Soufîân ath Thoûrî, il a dit : « Des chameaux[3] apparaîtront du côté des Berbers et alors malheur aux Égyptiens! ».

Ibn Lahî'at a dit, d'après Aboû'l Aswad, ce mot d'un affranchi de Chouraḥbil ibn Ḥasanat ou de 'Amrou ibn al 'Âṣi : « Je l'ai entendu dire un jour, en notre
présence : « Prends garde, Égypte, quand tu seras frappée des quatre arcs : l'arc l. 30.
« d'Andalousie, l'arc d'Abyssinie, l'arc des Turcs, l'arc des Roûm. »

[1] العراق; le manuscrit 1736 dit : الغرق « la submersion ».

[2] كانى بالبصرة كانها نعامة جاثمة, litt. : « (je suis) comme si j'étais à Bassorah, comme si elle était un désert inanimé ».

[3] Le mot : عَنَق désigne, d'après Kazimirski « le pas rapide et large du chameau ou du cheval, lorsqu'il allonge en même temps le cou ». C'est donc ici une image vive et pittoresque représentant l'arrivée des chameaux (plutôt que les chevaux) sur lesquels seront montés les Berbers envahisseurs.

Kâsim ibn Aṣbagh a dit : «J'ai reçu d'Aḥmad ibn Zouhaïr qui la recevait[1] de Haroûn ibn Ma'roûf, qui la recevait de Ḍamrat, d'après ach Chaïbânî, cette tradition : «L'Égypte périra de submersion ou d'incendie».

D'après 'Abd Allah ibn Maghlâ, il aurait dit à sa fille : «Quand tu apprendras la prise d'Alexandrie, si ton voile, خمارك, est en Occident, ne le prends pas jusqu'à ce que tu aies atteint l'Orient[2]».

Moukâtil ibn Ḥayyân a rapporté d'après 'Ikrimat, d'après Ibn 'Abbâs, jusqu'à la source[3], qu'il a dit : «Dieu a fait descendre du Paradis, sur la terre, cinq fleuves : le Sihoûn qui est le fleuve de l'Inde, le Djihoûn qui est le fleuve de Balkh (Bactres), le Tigre et l'Euphrate qui sont les fleuves de l'Irâk, et le Nil qui est le fleuve d'Égypte. Dieu, qu'il soit exalté! les a fait descendre d'une source unique (qui est une) des sources du Paradis, de celui des degrés du Paradis qui est le plus bas, sur les ailes de Djibrîl, sur lui soit le salut!

«Il les a confiés aux montagnes et les a répandus sur la terre et a mis en eux les éléments utiles aux hommes pour toutes les choses propres à leur existence. Telle est Sa parole sublime : «Et nous avons fait descendre du ciel, de l'eau, par «décision (spéciale) et nous l'avons logée dans la terre[4]». Lorsque, lors de l'apparition de Gog et Magog, Dieu, qu'il soit exalté! délégua Djibrîl qui ramena de la terre le Coran tout entier, la science tout entière, la pierre du coin de la Maison (le temple de la Mecque), le makâm Ibrâhîm, le tabernacle, تابوت, de Moïse et tout ce qu'il contenait et ces cinq fleuves. Il ramena donc tout cela vers le ciel. Telle est Sa parole : «Et le retirer, oui nous le pouvons[5]». Quand tout
P. 335. cela eut été ramené de la terre, les peuples pleurèrent la disparition des trésors temporels et spirituels.»

Ibn Lahî'at rapporte, d'après 'Oukbat ibn 'Âmir al Ḥaḍramî, d'après Ḥayyân ibn al A'yan, d'après 'Abd Allah ibn 'Amrou, qu'il a dit : «La première région de l'Égypte qui sera ruinée sera la Pentapole».

Al Laïth ibn Sa'd rapporte, d'après Yazîd ibn Aboû Ḥabîb, d'après Sâlim ibn Aboû Sâlim, d'après 'Abd Allah ibn 'Amrou, qu'il a dit : «Moi, je sais l'année où vous serez expulsés de l'Égypte. — Qui nous en expulsera, ô Aboû

[1] ثنا, abréviation très usitée de : حدثنا.
[2] C'est-à-dire, je crois : «fuis précipitamment d'Occident en Orient, sans même prendre le temps de mettre ton voile (précaution essentielle chez une musulmane)».
[3] يرفعه, litt. : «il le fait remonter»; c'est-à-dire, donne toute la liste des autorités, en remontant jusqu'à la source.
[4] *Coran*, XXIII, 18.
[5] C'est le complément du verset cité.

Mouḥammad (*sic*)? est-ce un ennemi? — Non, mais c'est votre Nil que voilà qui vous en expulsera; il se tarira et il n'en restera plus une goutte, si bien qu'il y aura là des amas de sable et les lions de la terre dévoreront ses poissons.»

DE LA RUINE D'AL FOUSṬÂṬ.

La ruine d'al Fousṭâṭ a eu deux causes : l'une est la *grande calamité*, الشدة العظمى, qui eut lieu sous le khalifat d'al Moustanṣir billah le Fâtimide; la seconde l'incendie de Miṣr sous le vizirat de Chawar ibn Moudjîr as Sa'dî.

LA GRANDE CALAMITÉ[1].

L'origine en est la cherté des vivres qui se produisit en Égypte en l'année 446 et l'épidémie qui suivit la disette. Le khalife al Moustanṣir billah Aboû Tamîm Ma'add ibn aḍh Ḍhâhir li i'zâz dîn Allah Aboû'l Ḥasan 'Alî envoya demander au I. 10.
souverain des Roûm à Constantinople[2] qu'il expédiât des grains en Égypte; celui-ci fit préparer 400,000 ardebs qu'il se proposait d'expédier à Miṣr, mais, son heure étant arrivée, il mourut avant de l'avoir fait. Après lui régna une femme[3] qui écrivit à al Moustanṣir pour lui demander d'être son allié et de lui prêter main-forte avec les armées d'Égypte contre quiconque l'attaquerait. Il se refusa à la satisfaire dans son désir. Irritée de cela, elle s'opposa au départ des grains pour l'Égypte. Exaspéré, al Moustanṣir leva une armée à la tête de laquelle était Makîn ad daulat al Ḥasan ibn Malham et qui marcha sur Ladhakîat (Latakieh), et lui fit la guerre à cause de la rupture du traité et de l'empêchement mis à l'arrivée des grains en Égypte. Il la renforça par de nombreuses armées et on proclama dans toute la Syrie la mise en campagne, الغزو. Ibn Malham campa dans le voisinage de Fâmiat (Apamée) et en assiégea étroitement les habitants. Il parcourut la province d'Antioche, se livrant au rapt et au pillage. Le souverain de Constantinople fit sortir sur mer quatre-vingts *kiṭa'at*[4] avec lesquelles Ibn Malham eut des engagements nombreux qui lui furent défavorables. Il fut fait prisonnier,

[1] Ce chapitre a été mis à contribution par Quatremère dans son mémoire sur la *Vie de Mostanser* (*Mémoires sur l'Égypte*, t. II, p. 296 et seq.).
[2] Constantin IX Monamaque, 1042-1054.
[3] Théodora succéda à Constantin IX Monamaque mais ne régna que vingt et un mois (30 novembre 1054 — 22 août 1056).
[4] Quatremère (*loc. cit.*, p. 317) traduit le mot : قطعة par «galères». Cf. Dozy, *Supplément*.

lui ainsi qu'un grand nombre (de soldats) dans le mois de Rabî' Ier de cette année. Al Moustanṣir billah envoya, en l'année 447, Aboû 'Abd Allah al Kouḍâ'î[1] en ambassade à Constantinople. Il vint dans cette ville un ambassadeur de Toghrul beg[2] le seldjoukide de l'Irâḳ avec une lettre enjoignant au souverain de Constantinople de permettre à l'ambassadeur (de faire) la prière au djâmi' de Constantinople[3]. Il le lui permit; il y entra, fit la prière du vendredi et la khoutbat au nom du khalife (de Baghdâd) al Ḳâïm billah l'Abbâside. Le ḳâḍi al Kouḍâ'î en fit informer al Moustanṣir, lequel envoya à l'église Ḳoumâmat de Jérusalem (des agents) et fit confisquer tout ce qui s'y trouvait; or il y avait là des trésors considérables appartenant aux Chrétiens. Depuis cette époque, il y eut inimitié entre les Égyptiens et les Roûm, lesquels s'emparèrent de tout le littoral de la Syrie et assiégèrent al Ḳâhirat comme il en sera parlé en son temps, s'il plaît à Dieu![4].

En cette année, la disette sévit et l'épidémie s'accrut à Miṣr, à al Ḳâhirat et dans leurs dépendances jusqu'en l'an 454. Puis surgit la grande révolte qui entraîna la ruine de tout le pays d'Égypte. Voici comment. Al Moustanṣir étant sorti, comme il en avait l'habitude chaque année, en somptueuse cavalcade, على النجب[5], avec les femmes et la foule (de ses serviteurs), الحشم, vers le territoire d'al Djoubb[6] hors d'al Ḳâhirat, un Turc tira son épée, étant ivre, contre un des esclaves de la traite[7]. Alors un grand nombre des esclaves s'attroupèrent

(1) C'est l'écrivain Aboû 'Abd Allah al Ḳouḍâ'î qui mourut en 457 d'après notre auteur (texte arabe, t. I, p. 5, l. 1) ou en 454 d'après Ibn Khallikân (traduction de Slane, t. II, p. 216). Cf. Brockelmann, *Arab. Litteratur*, t. I, p. 243.

(2) طغريل, lire : طغرلبك conformément au manuscrit 1736. C'est l'émir turcoman fondateur de la dynastie des Seldjoukides. Cf. S. Lane Poole, *Mohammadan dynasties*, p. 149.

(3) Sur cette mosquée, voir *Historiens des Croisades* (*Recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, — *Historiens grecs*, t. II, p. 559-560, note de la page 367). Construite par Maslamat neveu du khalife Mou'awîyat ibn Aboû Soufîân, elle fut incendiée sous Isaac Commène. Ṣalâḥ ad dîn la fit rétablir. Nicetas l'appelle : Μιτάτον.

(4) Les tribulations subies par l'église du Saint-Sépulchre que les Arabes désignent sous le nom de Ḳoumâmat, par dérisoire transformation de Ḳiâmat (Résurrection) furent, en effet, parmi les causes du grand mouvement des Croisades; mais Maḳrîzî confond ici les Grecs de Constantinople (les Roûm) avec les Croisés occidentaux.

(5) Litt. : «(monté) sur les animaux de race».

(6) الجب «le puits» appelé aussi : جب عميرة, Djoubb 'Oumaïrat est à une petite distance au nord du Caire, près de Marg actuel. Cf. notre auteur (texte arabe, t. I, p. 489, article : بركة الجب et t. II, p. 163, article : بركة الحاج). On y trouve à peu près le même récit d'après Ibn Mouyassar.

(7) عبيد الشرا, litt. : «les esclaves du trafic». Le terme de : عبد, pl. : عبيد, désigne spécialement les esclaves noirs, qu'on recrutait par des achats dans le Soûdan, par opposition aux esclaves blancs (مملوك, pl. : مماليك) qu'on recrutait par les razzias militaires.

contre lui et le tuèrent. Exaspérés de ce meurtre, les Turcs allèrent en masse trouver al Moustanṣir et lui dirent : «Si cela s'est fait avec ton assentiment, alors (nous dirons) : obéissance et soumission; si c'est sans l'assentiment du chef des croyants, nous ne le souffrirons pas». Al Moustanṣir se dégagea de toute responsabilité et réprouva ce qui s'était passé; alors les Turcs se concertèrent pour combattre les esclaves. De violents engagements eurent lieu entre eux au voisinage de Kôm Charik[1], où périrent de nombreux esclaves et les survivants s'enfuirent. Cela affecta beaucoup la mère d'al Moustanṣir, car c'était à cause d'elle que les esclaves noirs étaient si nombreux à Miṣr. Cela provenait de ce qu'étant une esclave noire, elle aimait à multiplier les gens de sa race et en achetait de toute provenance. On savait sa prédilection pour cette race et on amenait de ces gens à Miṣr au point qu'il y avait alors à Miṣr, dit-on, plus de cinquante mille esclaves noirs. Quand eut lieu la bataille de Kôm Charîk, elle renforça secrètement les esclaves d'argent et d'armes. La mère d'al Moustanṣir avait gouverné la dynastie (comme régente) et avait contracté de la haine pour les Turcs; elle avait poussé son maître Aboû Sa'd at Toustarî[2] à les exterminer. Les esclaves étaient devenus tout puissants, si bien qu'un d'entre eux gouvernait à sa fantaisie, يحكم بما يختار. Cela déplut aux Turcs au point qu'il en advint ce que nous avons raconté.

Or quelques-uns des Turcs surprirent une partie de l'argent et des armes qu'envoyait aux esclaves la mère d'al Moustanṣir pour les en renforcer après leur défaite de Kôm Charik. Alors ils se réunirent tous ensemble, entrèrent chez al Moustanṣir et lui tinrent des propos violents. Al Moustanṣir leur jura qu'il n'en avait aucune connaissance et alla trouver sa mère qui nia ce qu'elle avait fait. Les Turcs sortirent; le glaive fut levé et la sédition éclata à nouveau. Al Moustanṣir chargea Aboû'l Faradj ibn al Maghrabî de négocier la paix entre les deux partis. Ils firent la paix à contre-cœur, على غل. Les esclaves se retirèrent à Choubrâ Ḍamanhoûr[3].

Ce fut le commencement de la décadence de l'Égypte. Les scorpions de l'inimitié rampèrent entre les deux factions jusqu'en l'année 459. Le parti des Turcs devint tout puissant : ils tyrannisèrent al Moustanṣir, leurs réclamations auprès de lui s'accrurent, ils lui demandèrent une augmentation de leurs soldes. La P. 336.
situation des esclaves devint pénible, leur gêne s'accentua et leur détresse s'accrut.

(1) Kôm Charîk est une localité située au nord-ouest du Delta. Cf. Boinet, *Dictionnaire géographique*.

(2) Voir sur ce personnage Quatremère (*loc. cit.*, p. 296-300), qui l'appelle Aboû Saïd.

(3) Localité toujours connue sous ce nom, à une petite distance au nord du Caire. Cf. Boinet, *Dictionnaire géographique*, et notre *Bulletin*, t. I, p. 178.

La fortune du sultan diminua et son autorité, جائحة, s'affaiblit. La mère d'al Moustanṣir envoya aux officiers des esclaves (ses agents) pour les exciter contre les Turcs. Ils s'attroupèrent à al Djîzat. Les Turcs sortirent à leur rencontre, ayant pour chef Nâṣir ad dîn[1] Houseïn ibn Ḥamdân; de nombreux combats eurent lieu et, dans le dernier, les Turcs eurent le dessus sur les esclaves et les firent fuir vers les pays du Ṣa'îd. Ibn Ḥamdân retourna au Caire, son autorité devint considérable, son cœur s'affermit, son orgueil s'accrut et il méprisa le khalife. La nouvelle lui étant parvenue que les esclaves s'étaient rassemblés dans les pays du Ṣa'îd au nombre d'environ quinze mille cavaliers, il s'emporta et envoya les chefs des Turcs vers al Moustanṣir. Celui-ci nia qu'il y eût un rassemblement des esclaves; l'entretien fut violent, et ils le quittèrent nullement satisfait d'eux. Cependant la mère d'al Moustanṣir envoya donner l'ordre à ceux des esclaves qui étaient à sa cour, بحضرتها, de tomber à l'improviste sur les Turcs. Ils les assaillirent et en tuèrent un grand nombre. Ibn Ḥamdân s'empressa de sortir aux environs d'al Ḳâhirat où les Turcs le rejoignirent. Les esclaves qui habitaient al Ḳâhirat et Miṣr s'avancèrent contre eux et leur livrèrent bataille pendant plusieurs jours. Ibn Ḥamdân jura de ne pas descendre de cheval que la question ne fût tranchée ou pour ou contre lui. Les deux partis redoublèrent d'efforts dans le combat; les Turcs l'emportèrent sur les esclaves et, par masses, les tuèrent et les firent prisonniers. Ils retournèrent à al Ḳâhirat. Ibn Ḥamdân poursuivit ceux d'entre eux (qui étaient) dans le pays et en extermina la plupart.

Cependant les esclaves se maintenaient dans les pays du Ṣa'îd, et il y en avait également une troupe considérable à Alexandrie. Ibn Ḥamdân alla vers Alexandrie et les y assiégea un temps; enfin, ils demandèrent l'amân; il les fit sortir et il installa dans la ville un gouverneur à sa dévotion. Toute cette année se passa dans la guerre faite aux esclaves. Quand commença l'année 460, les Turcs avaient mis en lambeaux la loi, ناموس, d'al Moustanṣir, le dédaignaient et méprisaient son autorité. Leur traitement atteignit chaque mois 400,000 dinars, alors qu'auparavant il était de 28,000 dinars, et il ne restait plus d'argent dans les khizânats[2]. Ils envoyèrent lui réclamer de l'argent. Il s'excusa protestant de son impuissance à les satisfaire. Ils n'acceptèrent pas ses excuses et lui dirent : « Vends

(1) ناصر الدين. Il faut lire : ناصر الدولة : Nâṣir ad daulat conformément au manuscrit 1736 et au texte des autres historiens.

(2) Sur ces khizânats, خزانة (pl. : خزاين) notre auteur nous donnera plus tard des détails circonstanciés (texte arabe, t. I, p. 408-445). Ce mot a le sens de « cabinet, pièce affectée à la conservation de tels et tels objets ». De la même racine : خزن dérive le mot : مخزن (makhzin) qui est passé dans la langue espagnole (almacen) et dans la nôtre (magasin).

tes trésors ». Ne trouvant point d'échappatoire, il fit sortir tout ce qu'il y avait de trésors dans le ḳaṣr. Ce qu'il fit sortir pour eux, ils l'évaluèrent à la plus faible valeur et au plus bas prix, le prenant au titre de leurs soldes.

Ibn Ḥamdân partit en campagne, marcha vers le Ṣa'îd pour combattre les esclaves dont la méchanceté s'était accrue, dont la malfaisance et le brigandage s'étaient augmentés. Il les rencontra et les attaqua à diverses reprises. Les Turcs furent défaits par eux, puis revinrent à la charge; enfin les esclaves leur livrèrent un assaut furieux qui les fit fuir jusqu'à al Djîzat. Alors ils exercèrent les pires violences à l'égard d'al Moustanṣir et l'accusèrent de favoriser en secret les esclaves et de les fortifier; il le nia sur la foi du serment. Ils s'occupèrent de rétablir leurs affaires et de rallier leurs troupes débandées, puis ils partirent combattre les esclaves, et ils ne cessèrent de pousser énergiquement le combat jusqu'à ce que les esclaves eussent subi une honteuse défaite. Un grand nombre d'entre eux furent tués; le reste s'enfuit, et leur faction fut abolie, leur pouvoir disparut.

Ibn Ḥamdân, de retour, jeta le masque de la pudeur, maltraita ouvertement le khalife et s'arrogea la souveraineté des pays.

Quand l'année 361 s'ouvrit, Ibn Ḥamdân s'était arrogé le pouvoir, tyrannisant al Moustanṣir[1]. Son élévation pesa aux Turcs qui, débarrassés des esclaves, se tournaient vers lui. Il s'était arrogé les affaires à leur exclusion et s'était attribué les richesses à leur détriment. La mésintelligence éclata entre lui et eux. Ils se plaignirent de lui au vizir Khaṭîr al Moulk qui les excita contre lui, rejeta sur eux la faute de sa toute puissance et leur conseilla la révolte contre lui. Ils allèrent trouver al Moustanṣir et s'entendirent avec lui à ce sujet. Il envoya alors à Ibn Ḥamdân l'ordre de sortir de Miṣr, avec menaces en cas de refus. Il ne put refuser à cause de l'inimitié des Turcs à son égard et de leur ralliement à al Moustanṣir. Il partit donc vers al Djîzat, et la population pilla ses maisons et les maisons de ses serviteurs. Mais, à l'ombre de la nuit, il revint subrepticement d'al Djîzat dans la maison du ḳâïd Tâdj al Mouloûk Châdî, se jeta à ses pieds qu'il tint embrassés, lui demandant protection contre adh Dhikr et le vizir al Khaṭîr, car ils étaient tous deux les fauteurs de la conspiration. Il répondit favorablement à cette requête et lui promit de tuer les deux personnages en question. Ibn Ḥamdân le quitta. Au matin, Châdî monta à cheval à la tête de ses partisans et se mit en route pour

(1) مجاف للمستنصر. Le manuscrit 1736 porte : فخافه المستنصر « et al Moustanṣir le redoutait ». Le verbe : جفا à la IIIe forme (participe : مجاف) a le même sens qu'à la Ire : « tyranniser, traiter durement ». Cf. Dozy, *Supplément*.

l. 30. Beïn al ḳaṣreïn[1] à al Ḳâhirat. A l'arrivée du vizir al Khaṭîr avec son cortège, Châdî s'élança sur lui à l'improviste et le tua. Quant à adh Dhikr, il s'enfuit au ḳaṣr et se réfugia auprès d'al Moustanṣir. Mais déjà arrivait avec la plus grande promptitude Ibn Ḥamdân, prêt à l'attaque, à la tête des siens. Al Moustanṣir monta à cheval, dans l'appréhension de l'attaque; les soldats et la population se groupèrent autour de lui et il se trouva à la tête d'une foule innombrable. Les champions vinrent sur l'arène, et il y eut entre le khalife et Ibn Ḥamdân des engagements qui aboutirent à la défaite d'Ibn Ḥamdân dont beaucoup de partisans furent tués. A la tête d'une (petite) troupe, il alla dans al Bouḥaïrat et il se jeta aux pieds des Banoû Sîs dont il épousa une des filles.

Cependant la situation empirait à al Ḳâhirat et à Miṣr par l'intense renchérissement et la pénurie des vivres, les provinces étant ravagées par d'incessants pillages et le brigandage. La population en vint à se nourrir de cadavres et de morts. Les malfaiteurs se postaient sur les routes, tuaient ceux sur qui ils mettaient la main dans les rues de Miṣr. Durant ces guerres et séditions, il périt des gens de Miṣr une quantité qu'on ne saurait évaluer. Cela dura jusqu'à l'entrée de l'année 463. Alors al Moustanṣir organisa son armée pour combattre Ibn Ḥamdân dans al Bouḥaïrat; elle marcha donc contre lui. Mais elle ne réussit pas dans son attaque contre lui. Ibn Ḥamdân la détruisit toute, fit main basse sur tout ce qu'elle avait avec elle d'armes, chevaux et argent. Il en fut fortifié, intercepta les approvisionnements du pays, pilla la majeure partie du Delta, الوجه البحرى, où il fit cesser la khouṭbat au nom d'al Moustanṣir, et fit proclamer le khalife al Ḳaïm biamr Allah l'abbasside à Alexandrie, à Damiette et dans la plus grande partie, عامة, du Delta. La famine redoubla et la mortalité s'accrut à al Ḳâhirat et à Miṣr au point que, si
P. 337. quelque habitant d'une maison mourait, il ne s'écoulait pas un jour et une nuit que tous dans cette maison étaient morts, et il ne se trouvait plus personne pour l'occuper. Les soldats étendirent leurs mains pour le pillage. La position devenant intenable au dernier point, tous ceux qui avaient quelque moyen cherchèrent le salut de leurs personnes hors d'Égypte et partirent en Syrie et dans l'Irâk.

On fit sortir des khizânats du ḳaṣr (des richesses) qui dépassent toute description. Il en est donné un aperçu dans l'histoire d'al Ḳâhirat au chapitre des khizânats du ḳaṣr[2].

Cependant les soldats furent contraints par la famine qui sévissait chez eux à

[1] بين القصرين «entre les deux palais». C'était une grande place entre les deux palais des khalifes. Il en sera souvent parlé. Cf. l'étude de M. Ravaisse (*Mém. de la Mission arch. française*, t. I, p. 438 et planche II).

[2] Texte arabe, t. I, p. 408-465; cf. Quatremère, *Vie de Mostanser, loc. cit.*, p. 366-388.

offrir la paix à Ibn Ḥamdân sous la condition qu'il reprendrait son poste, qu'on lui remettrait une somme fixée, et que Châdî serait son lieutenant à al Ḳâhirat. Il accepta, envoya des grains à al Ḳâhirat et à Miṣr, et la famine qui affligeait la population diminua un peu. Mais cela ne dura qu'un mois environ. La révolte éclata contre lui. Il partit donc d'al Bouḥaïrat vers Miṣr qu'il assiégea et mit à sac, brûlant de nombreuses maisons dans (le quartier d') as sâḥil[1], puis il revint dans al Bouḥaïrat.

A l'entrée de l'année 464, telle était la situation. Châdî s'étant arrogé le pouvoir politique, il y eut mésintelligence entre lui et Ibn Ḥamdân, et il l'empêcha de recevoir la somme qui lui avait été fixée, lui faisant force chicanes et ne lui en faisant parvenir qu'une infime partie. Irrité de cela, Ibn Ḥamdân réunit les Arabes et marcha vers al Djîzat; il abusa Châdî au point que, celui-ci étant allé le trou-
ver une nuit avec un grand nombre de notables, il s'empara de lui et d'eux. Il l. 10.
lâcha ses partisans qui pillèrent Miṣr et y mirent le feu. L'armée d'al Moustanṣir sortit d'al Ḳâhirat contre eux et les mit en fuite. Alors il retourna vers al Bouḥaïrat et envoya un ambassadeur à al Ḳâim biamr Allah à Baghdâd pour (convenir de) l'établissement de la khouṭbat en son nom. Il lui demanda les robes d'investiture, الخلع, et les diplômes, التشاريف. L'autorité d'al Moustanṣir s'évanouit et son nom disparut. La disette sévit avec une telle acuité qu'on en mourait. Ibn Ḥamdân marcha sur le pays, et nul n'avait plus assez de force pour l'arrêter. Il s'empara d'al Ḳâhirat et tint al Moustanṣir strictement enfermé dans le ḳaṣr. Il lui envoya un ambassadeur pour lui réclamer de l'argent. L'ambassadeur le trouva dépourvu de tout ce que comporte la majesté du khalifat, au point qu'il était assis sur une natte et qu'il n'était resté avec lui que trois serviteurs. Il reçut la missive d'Ibn Ḥamdân et il dit à l'envoyé : «Ne suffit-il pas à Nâṣir ad daulat[2] que je sois assis dans une chambre, بيت, comme celle-ci, et de la manière que voici?». L'envoyé pleura, ému de pitié pour lui, retourna vers Ibn Ḥamdân et lui conta ce qu'il avait vu de l'abaissement d'al Moustanṣir et de son état misérable. Alors il cessa de le tourmenter et lui assigna un revenu mensuel de 100 dinars. Son pouvoir s'étendit, et il régna en maître. Il porta le mépris d'al Moustanṣir à un degré[3] excessif. Il se saisit de la personne de sa mère qu'il fit châtier cruellement, dont il confisqua la fortune et dont il s'appropria force beins. Alors al Moustanṣir fut abandonné de tous ses proches et enfants par suite de la famine. Les uns partirent pour le Maghrib, d'autres pour la Syrie et l'Irâk.

[1] الساحل «le rivage». Sur ce quartier, voir le chapitre spécial (texte arabe, t. I, p. 343).

[2] Ici le texte porte correctement : ناصر الدولة.

[3] مبالغه, faute d'impression pour : مبالغة.

Le chérif Mouḥammad ibn As'ad al Djawwânî le généalogiste a dit, dans le
l. 20. *Kitâb al nouḳaṭ* : « Une disette intense se déclara sous le khalifat d'al Moustanṣir billah en l'an 457 et dura jusqu'à l'année 464. Une épidémie intense se répandit avec la disette et cela dura sept ans[(1)]. Le Nil continuait à s'étendre (sur la campagne) et à descendre; mais on ne trouvait personne qui ensemençât. La peur des soldats et le brigandage des esclaves régnaient partout. Les chemins étaient interceptés (par les brigands) sur terre et sur eau, à moins d'une escorte importante et avec force risques[(2)], et on passait rapidement cherchant à se devancer les uns les autres[(3)]. La famine s'établit par le manque des vivres, et les choses en vinrent au point que la galette de pain du poids d'un raṭl se vendait dans le zouḳâḳ al ḳanâdîl[(4)], à la criée, comme se vendent les raretés, الطرف, pour 14 dirhems, et l'ardeb de blé se vendait 80 dinars. Puis cette denrée manquant, on mangea les chiens et les chats; enfin la situation devint si atroce que les hommes se mangèrent les uns les autres. Il y avait à Miṣr des bandes de malfaiteurs qui habitaient dans des maisons aux terrasses très basses, très rapprochées de ceux qui allaient dans les chemins et circulaient. Ayant préparé des cordes de fibres, سلب, et des crochets, dès que quelqu'un passait auprès d'eux, ils l'enlevaient au moment le plus propice, le frappaient à coups de bâtons, الاخشاب, dépeçaient sa chair et la mangeaient[(5)]. »

Il dit. « Une des femmes les plus honorables m'a raconté ceci : « Nous avions « pour voisine une femme qui nous montra ses cuisses où il y avait comme une « tranchée, كالحفر. Nous la questionnâmes et elle nous dit : *Je suis une des victimes « de la voracité des gens lors de la* Calamité. *Un homme me saisit. J'étais forte et grasse.*

[(1)] Il n'est pas sans intérêt de remarquer que nous avons d'autres exemples d'une famine de sept ans en Égypte : d'abord, le plus célèbre, celui que nous donne la Bible dans l'histoire de Joseph, puis celui de la stèle de Souheïl (ou Séhêl) que Brugsch nous a fait connaître sous le titre : *Die biblischen sieben Jahre der Hungersnoth nach dem Wortlaut einer altägyptischen Felsen-Inschrift.*

[(2)] مع ركوب الغرر. Au lieu de : الغرر, le manuscrit 1736 a : العرب. Il faudrait alors traduire « avec (c'est-à-dire, composée de) la cavalerie des Arabes ».

[(3)] ونزا المارقون بعضهم على بعض. Sur le sens de : مرق « passer en hâte », voir Dozy, *Supplément*. Le manuscrit 1736 au lieu de : نزا porte : فرج. — Je suppose qu'il faut entendre que l'on redoutait de rester en arrière et qu'on se disputait le chemin pour arriver plus vite.

[(4)] Sur cette rue, la plus aristocratique de Miṣr et la plus célèbre, voir plus loin (texte arabe, t. II, p. 10); cf. Ibn Douḳmâḳ, *passim*, Yâḳoût à l'article : زقاق, etc. Elle était voisine de la mosquée de 'Amrou et lui était perpendiculaire dans la direction de la mosquée actuelle d'Aboû Sou'oûd.

[(5)] Le souvenir de ces atrocités survécut longtemps à al Fousṭâṭ. Ibn Douḳmâḳ nomme deux rues : zouḳâḳ al 'Akkâmîn « la rue des étrangleurs » et zouḳâḳ al Ḳoutlâ « la rue des assassinés », situées dans le quartier le plus populeux, au nord-est de la mosquée de 'Amrou et, d'après al Djawwânî, attribue l'origine de ces noms funèbres à cette famine (t. IV, p. 18).

« *Il m'entraîna dans une maison où il y avait des couteaux, des traces de sang, l'odeur « des cadavres. Il m'étendit sur la face, me lia les mains et les pieds par des cordes de* l. 30.
« *fibres à des piquets de fer, (me mit) nue, puis dépeça dans mes cuisses des tranches. « Je criai au secours; nul ne me répondit. Il alluma du charbon et y fit rôtir de ma chair, « dont il mangea en quantité, puis il s'enivra au point de tomber sur le côté, ne sachant « plus où il était. Je me mis à remuer jusqu'à ce qu'un des piquets fut détaché; Dieu « aidant à ma délivrance, je me dégageai, défis les liens et, prenant de la maison « quelques chiffons, j'en enveloppai mes cuisses, et me traînai jusqu'à la porte de la « maison. Je sortis, en me traînant, jusqu'à ce que je fusse hors de danger, et j'arrivai « chez les miens. Je leur fis connaître le repaire du criminel; ils se rendirent chez le « wâlî qui le cerna et lui fit trancher le cou. Le pansement resta sur mes cuisses pendant « un an jusqu'à ce que la plaie se fermât et elle resta ainsi, comme une tranchée.* »

A cause de cette disette, al Fousṭâṭ fut détruite; l'emplacement d'al 'Askar et d'al Ḳaṭâ'î et la région attenante à Miṣr depuis le voisinage d'al Ḳarâfat, où sont aujourd'hui les kôms jusqu'à birkat al Ḥabach, furent abandonnés. Quand l'émir al djouyoûch (généralissime) Badr al Djamâlî arriva en Égypte et fut mis à la tête du gouvernement, on enleva les décombres de la région attenante à Miṣr au voisinage d'al Ḳâhirat là où étaient al 'Askar et al Ḳaṭâ'î; ce ne fut plus qu'un faḍâ (plaine) et des kôms, entre Miṣr et al Ḳâhirat et entre Miṣr et al Ḳarâfat. La situation d'al Fousṭâṭ redevint florissante au point qu'elle fut presque semblable à ce qu'elle était avant la calamité.

L'INCENDIE DE MIṢR.

En voici la cause. Les Francs s'emparèrent des royaumes de Syrie et occupèrent le littoral, si bien que leur domination allait depuis Malaṭiat (Mélitène) jusqu'à Bilbeïs, sauf la seule ville de Damas. Les fonctions de vizir en Égypte étaient P. 338.
alors occupées par Châwar ibn Moudjîr as Sa'dî et le khalife était al 'Âḍid lidîn Allah 'Abd Allah ibn Yoûsouf, de nom et point de fait. Il s'était imposé de vive force dans les fonctions de vizir en Ṣafar 558, s'était donné le titre d'amîr al djouyoûch, s'était approprié les biens des descendants de Rouziḳ qui étaient, antérieurement, les vizirs et les souverains (réels) de l'Égypte. Quand il se fut arrogé le pouvoir, Ḍarghâm qui était ṣâḥib al bâb[(1)] devint son rival; il réunit de nombreux partisans et enleva à Châwar le vizirat en Ramaḍân de cette année.

[(1)] C'est-à-dire chargé du service de la porte du palais des khalifes.

Châwar partit pour la Syrie et Ḍarghâm s'empara du gouvernement de l'Égypte. Il y eut cette année en Égypte trois vizirs : al ʿAdil ibn Rouzzîk ibn Ṭalâʿî ibn Rouzzîk, Châwar ibn Moudjîr et Ḍarghâm. Ḍarghâm se rendit coupable du meurtre des officiers de la dynastie, et, à cause de cela, la dynastie des Fatimides s'affaiblit, ses personnages les plus considérables ayant disparu. Cependant Châwar avait imploré le secours du sultan Noûr ad dîn Maḥmoûd ibn Zenguî, souverain de la Syrie, qui le lui accorda et envoya, avec lui, une armée nombreuse en Djoumadâ I de l'an 559. A sa tête était Asad ad dîn Chirkoûh. Il était stipulé que, quand Châwar serait rétabli dans ses fonctions de vizir, le tiers des revenus de l'Égypte, en dehors des fiefs, اقطاعات, de l'armée, serait à Noûr ad dîn, et que Chirkoûh resterait auprès de Châwar avec ses armées en Égypte, et ne s'en retirerait que sur l'ordre de Noûr ad dîn. Ḍarghâm partit avec l'armée (égyptienne) et lui livra bataille à Bilbeïs; il fut défait et retourna à Miṣr. Châwar campa, avec les siens, près d'at Tâdj[1] en dehors d'al Ḳâhirat, et son armée se répandit dans le pays. Ḍarghâm envoya (des agents) aux gens du pays, lesquels vinrent à lui dans la crainte des Turcs qui venaient avec Châwar; vinrent à lui (aussi) le corps des Reïḥânîs[2] et le corps des Djouyoûchîs[3]. Ils fortifièrent al Ḳâhirat et repoussèrent les bataillons de Châwar dans arḍ aṭ Ṭabbâlat[4]. Châwar campa à al Maḳs[5] et y livra des engagements aux habitants d'al Ḳâhirat, lesquels eurent le dessus, si bien qu'il se réfugia à birkat al Ḥabach et campa sur ar Rasad[6]. Puis[7] il occupa la ville de Miṣr et y séjourna quelques jours. Les habitants lui furent favorables et se détournèrent de Ḍarghâm par suite de (certaines) circonstances. Châwar campa à al Loûḳ[8], et il y eut entre lui et Ḍarghâm des engagements qui aboutirent à l'incendie des maisons depuis bâb

[1] Pavillon de plaisance, au nord du Caire du côté de Minîat ach chîradj. Cf. notre auteur (texte arabe, t. I, p. 481, l. 23).

[2] Un des corps de l'armée fatimide; la ḥârat qu'il occupait au nord devint plus tard la ḥârat Bahâ addîn (texte arabe, t. II, p. 1).

[3] Ce corps d'armée avait été sans doute formé par quelque *amir al djouyoûch*, comme Badr al Djamâlî, d'où le nom de : djouyoûchî.

[4] Non loin du Caire; cf. Silvestre de Sacy, *Chrestomathie* (2e éd.), t. I, p. 206, et M. Ravaisse (*Mémoires de la Mission archéologique du Caire*, t. I, p. 418), qui ont traduit notre auteur (texte arabe, t. II, p. 125).

[5] Le port du Caire, à cette époque; cf. Ravaisse, *ibid.*, p. 416.

[6] L'observatoire; cf. plus haut (texte arabe, t. I, p. 125).

[7] Rétablir la conjonction : و.

[8] Cette région a donné son nom au quartier de Bâb al Loûḳ actuel, sur la route du Caire à Misr el Atika (al Fousṭâṭ); cf. les plans. Voir aussi Silvestre de Sacy, *Chrestomathie*, 2e éd., t. I, p. 272, note 80 et notre auteur (texte arabe, t. II, p. 117, l. 1).

Saʿdat jusqu'à bâb al ḳanṭarat, en dehors d'al Ḳâhirat[1]; beaucoup furent tués de part et d'autre. La situation de Ḍarghâm s'affaiblit, il fut défait; Châwar s'empara d'al Ḳâhirat et fit tuer Ḍarghâm à la fin de Djoumadâ II 559. Comme il ajournait Chirkoûh pour (le paiement de) ce que lui avait fait promettre le sultan Noûr ad dîn, et lui ordonnait de quitter l'Égypte, celui-ci s'y refusa, et ils se firent la guerre. Or Chirkoûh avait mandé à son neveu Ṣalâḥ ad dîn Yoûsouf ibn Ayyoûb à Bilbeïs de lui réunir des grains et autres subsides. Châwar, ayant pris les devants, attaqua les Syriens; il y eut divers engagements, tout le côté du khalîdj en dehors d'al Ḳâhirat fut incendié, ainsi qu'une partie de la ḥârat Zouweïlat[2].

Châwar envoya demander du secours aux Francs; ceux-ci convoitèrent le pays, et leur roi Maury, مرى, partit d'Ascalon avec ses troupes. A cette nouvelle, Chirkoûh s'avança hors d'al Ḳâhirat après en avoir fait longtemps le siège et campa à Bilbeïs où se rejoignirent, pour le combattre, Châwar et le roi des Francs. Ils l'y assiégèrent, car, à cette époque, elle était fortifiée et munie de remparts. Il resta assiégé durant trois mois. Ayant appris cela, Noûr ad dîn fit des incursions sur le territoire des Francs le plus proche et leur en arracha la possession; cela les inquiéta, et la paix fut conclue avec Chirkoûh, stipulant son retour en Syrie. Il partit en Dhoû'lḳaʿdat et rejoignit Noûr ad dîn. Il resta (immobile) — mais son esprit gardait de l'Égypte une impression profonde — jusqu'à ce que commençât l'année 562. Alors Noûr ad dîn l'envoya en Égypte à la tête d'une puissante armée en Rabîʿ I et il la fit mettre en marche. Cette nouvelle étant parvenue à Châwar, il manda à Maury, roi des Francs, qu'il le secourût. Celui-ci se mit en marche avec la totalité des Francs, si bien qu'il campa à Bilbeïs. Châwar l'accueillit avec joie, وافاه, et il demeura (là) jusqu'à l'arrivée de Chirkoûh sur les frontières d'Égypte, mais celui-ci, s'étant dérobé à toute rencontre, continua sa marche et partit d'Aṭfîḥ[3] dans la direction du Ṣaʿîd du côté de la mer d'al Koulzoum (mer Rouge). Châwar, ayant appris que Chirkoûh s'était rendu maître du Ṣaʿîd, fut bouleversé[4] et s'empressa de fuir de Bilbeïs, et les Francs avec lui.

[1] Sur ces portes, voir Ravaisse, *ibid.*, p. 421, pl. II. Bâb al ḳanṭarat dont il s'agit ici est au nord du Caire et ne doit pas être confondue avec une autre bâb al ḳanṭarat au sud de Fousṭâṭ dont il sera parlé dans un prochain chapitre. Cf. *Mém. de la Miss. archéol. du Caire*, t. VI, p. 524-551 et pl. II et III.

[2] Située sur le khalîdj, sur l'emplacement de l'ancien jardin de Kâfoûr. C'était un vaste quartier; aujourd'hui ce nom est donné à deux petites ruelles. M. Ravaisse s'est trompé en la plaçant près de Bâb Zouweïlat. Cf. ce que j'en ai dit (*Mémoires de la Mission*, t. VI, p. 527 et *Bulletin de l'Institut français d'archéologie*, t. I, p. 170).

[3] Cette ville subsiste toujours. Elle est au sud du Caire, sur la rive droite du Nil. C'est l'ancienne Ἀφροδιτόπολις.

[4] Litt. : « tomba sur sa main », سقط فى يده.

Puis il eut divers engagements avec Chirkoûh, jusqu'à ce qu'il fut battu à al Achmoûneïn[1] et qu'il partit de cette ville, après la défaite, pour aller à Alexandrie dont il s'empara. Il y installa son neveu Ṣalâḥ ad dîn et marcha vers le Ṣa'îd. Cependant Châwar marcha avec les Francs et assiégea Alexandrie de la façon la plus étroite. Chirkoûh de son côté arriva de Ḳoûṣ[2], campa près d'al Ḳâhirat qu'il assiégea. Châwar s'y transporta. Cependant les choses tournèrent à la paix et Chirkoûh partit avec les siens pour la Syrie en Chawwâl. Alors Maury convoita le pays. Il plaça, en son nom, un *chiḥnat* (commissaire) dans al Ḳâhirat, dont les murailles devinrent la possession des chevaliers francs, auxquels il assigna un traitement annuel de 100,000 dinars, puis il partit pour ses états laissant à al Ḳâhirat des Francs en qui il avait toute confiance.

Chirkoûh partit donc pour la Syrie et les Francs exercèrent sur al Ḳâhirat une domination tyrannique, imposant aux Musulmans la plus grande humiliation; certains qu'ils étaient de l'impuissance du gouvernement (du khalife) à leur résister, ils leur infligeaient les pires affronts[3]. Sur ces entrefaites commença l'année 564. Maury réunit une masse considérable de toute sorte de Francs, leur assigna en fiefs l'Égypte et marcha pour s'emparer (définitivement) de l'Égypte. Châwar lui ayant fait demander la raison de cette expédition, il allégua que les Francs lui avaient imposé cette attaque sur l'Égypte et que, pour lui, il voulait 2,000,000 de dinars par lesquels il les apaiserait. Il alla camper auprès de Bilbeïs et l'assiégea, la prit de vive force en Ṣafar, réduisit les habitants en esclavage et se dirigea sur al Ḳâhirat. C'est alors qu'al 'Âḍid envoya à Noûr ad dîn ses lettres, où se trouvaient des cheveux de ses femmes et de ses enfants : il lui demandait de délivrer les Musulmans des Francs. Cependant Maury, parti de Bilbeïs, vint camper auprès de birkat al Ḥabach. De toutes les provinces, les gens étaient venus en masse à al Ḳâhirat. Châwar fit proclamer à Miṣr que nul n'y demeurât. Les gens en sortirent en toute hâte, abandonnant leurs biens, leurs

(1) A al Bâbeïn, البابين, d'après Ibn al Athîr (*Historiens des Croisades*, édition de l'*Académie des inscriptions — Historiens orientaux*, t. I, p. 547), Beben, d'après Guillaume de Tyr (*ibid. — Historiens occidentaux*, t. I, p. 925-926). Cette localité ne paraît plus exister; cependant Jomard la signale, sous le nom de Babeyn, à l'ouest de Daroût Achmoûn (aujourd'hui Deïrout Om-Nakhlat) qui, lui-même, est très peu éloigné au sud-ouest d'Achmoûneïn moderne. (*Description de l'Égypte*, éd. Pancoucke, t. IV — *description des ruines d'Achmoûneïn*, p. 183-184.) Maḳrîzî, contrairement aux autres auteurs, semble dire que ce fut Chirkoûh qui fut battu en cette bataille.

(2) Ville très importante à cette époque, aujourd'hui très déchue, située sur la rive droite du Nil tout près de Kéneh qui l'a remplacée aujourd'hui comme chef-lieu de la région.

(3) Litt. : «les parties honteuses des gens leur furent dévoilées» انكشفت لهم عورات الناس. Peut-être cependant faut-il entendre ce passage métaphoriquement et traduire : «ils les dépouillèrent jusqu'à les réduire à l'absolue nudité».

mobiliers, pour se sauver eux et leurs enfants. Ce fut un flot humain impétueux : P. 339.
il semblait qu'ils sortaient de leurs tombeaux pour le Jugement; le père ne se souciait pas de son enfant, le frère ne s'intéressait pas à son frère. On allait jusqu'à louer une monture de Miṣr à al Ḳâhirat pour une somme de 20 dinars; on payait une charge[1] jusqu'à 30 dinars. On campait, à al Ḳâhirat, dans les mosquées, les bains, les rues, au travers des chemins. Ils étaient là, jetés pêle-mêle avec leurs femmes et leurs enfants, ayant perdu tous leurs biens et s'attendant à voir l'ennemi fondre sur al Ḳâhirat, le glaive haut, comme cela s'était passé dans la ville de Bilbeïs.

Châwar fit porter à Miṣr vingt mille pots, قارورة, de naphte et dix mille brûlots, مشعل نار; le tout fut réparti dans la ville, et la flamme et la fumée de l'incendie s'élevèrent au ciel. Ce fut un effrayant spectacle. Le feu se continua dans les habitations de Miṣr depuis le 29 Ṣafar, pendant cinquante-quatre jours complets, ainsi que le pillage organisé par les esclaves, les gens de la flotte et autres, dans ces demeures pour y rechercher les (trésors) cachés.

Lorsque l'incendie éclata sur Miṣr, Maury abandonna birkat al Ḥabach pour camper aux environs d'al Ḳâhirat dans la région voisine de bâb al Barḳîyat et livra à ses défenseurs de nombreux combats, si bien qu'ils furent profondément ébranlés, faiblirent et furent sur le point d'être pris de vive force. Châwar recommença à combattre les Francs et les choses tournèrent à la paix moyennant une rançon. Mais, comme ils étaient occupés à lever cette rançon, voici que parvint aux Francs la nouvelle de la venue d'Asad ad dîn Chirkoûh avec les armées de Syrie expédiées par le sultan Noûr ad dîn Maḥmoûd. Elles arrivèrent à Bilbeïs, le 7 Rabî' II, de là à Fâḳoûs; alors elles retournèrent en leurs pays dans le Sâḥil (littoral de Syrie). Cependant Chirkoûh campa à al Maḳs en dehors d'al Ḳâhirat. Puis survint le meurtre de Châwar et l'occupation de l'Égypte par Chirkoûh, et, de ce moment, Miṣr al Fousṭâṭ fut[2] cette ruine qui est aujourd'hui (appelée) Kîmân Miṣr; elle tomba en décadence, ses habitants furent dispersés, leur fortune disparut et leur opulence cessa.

Quand Chirkoûh eut été nommé vizir d'al 'Âḍid, il fit comparaître les notables de la population de Miṣr qui, pendant les troubles, avaient abandonné leurs demeures pour se transporter à al Ḳâhirat; il compatit à leur malheur, blâma

(1) كرا للحمل. Peut-être faut-il lire : للجمل et traduire : «on louait un chameau».

(2) Je soupçonne qu'il y a une lacune dans le texte entre : مصر et : الفسطاط. L'expression : مصر الفسطاط est anormale. Je lirais volontiers ainsi : خربت مصر فصار الفسطاط هذا للخراب «Miṣr (l'Égypte) fut ruinée, et al Fousṭâṭ devint cette ruine». Une certaine ressemblance entre les mots : فصار et : مصر aurait amené le bourdon des copistes.

la décision prise par Châwar d'incendier la ville et les invita à y retourner. Ils se plaignirent alors de leur pauvreté, de leur dénuement et de la destruction de leurs habitations : «Où aller? dirent-ils, où habiter et demeurer, alors que c'est dans l'état que tu vois?». Ils pleuraient et faisaient pleurer (qui les entendait). Il leur fit de belles promesses et les consola. Alors, sur son ordre, on proclama aux gens de retourner vers Miṣr; les gens y rentrèrent peu à peu, reconstruisirent au voisinage du djâmiʿ, jusqu'aux malheurs nés de la disette de récoltes et de la terrible épidémie sous le sultanat d'al Malik al ʿÂdil Aboû Bakr ibn Ayyoûb, dans les années 505 et 506 [1], où une grande région, جانب, de Miṣr fut ruinée. Puis les gens s'y réinstallèrent et développèrent les constructions dans la région occidentale sur les bords du Nil quand al Malik aṣ Ṣâliḥ Nadjm ad dîn Ayyoûb construisit la ḳalaʿat d'ar Rauḍat [2]. Il y eut alors à Miṣr nombre de belles maisons et de marchés populeux, ضخمة. Quand éclata la disette et l'épidémie pendant le sultanat d'al Malik al ʿÂdil Kitbogha en l'année 696, beaucoup des habitations de Miṣr furent ruinées; après quoi, les gens recommencèrent à la peupler jusqu'en l'année 749; alors eut lieu ce vaste anéantissement, الفنا, qui dépeupla la majeure partie des maisons de Miṣr et les détruisit. Puis les gens se réinstallèrent après l'épidémie; tout ce qui était autour d'al djâmiʿ al ʿatîḳ et sur les bords du Nil devint prospère jusqu'à l'année 776 où, l'Égypte étant frappée de sécheresse, شرقت [3], l'épidémie apparut après la disette, une grande partie des constructions de Miṣr fut ruinée et elle ne cessa de se ruiner, morceau par morceau, jusqu'à l'année 790; alors la ruine sévit sur le khaṭṭ zouḳâḳ al ḳanâdîl et le khaṭṭ an Naḥḥâsîn. Les gens se

(1) Il y a une faute évidente, al ʿÂdil ayant régné en Égypte de 596 à 615 de l'Hégire. ʿAbd al Laṭîf (éd. S. de Sacy, p. 360 et seq.) signale, aux années 597 et 598, une épouvantable famine causée par l'insuffisance de la crue du Nil en 596. Il faut donc probablement lire : 595 et 596, ou : 605 et 606, s'il s'agit d'une autre famine que celle qu'a décrite ʿAbd al Laṭîf.

(2) La citadelle (de l'île) de Rauḍat. Il en sera parlé avec quelques détails plus tard (texte arabe, t. II).

(3) Ce sens du verbe : شرق, est spécial à l'Égypte, comme le dit le *Tâdj al Aroûs*. En effet, c'est la forme arabisée du copte : ϣⲁⲣⲕⲉ «stérilité, famine» comme cela a déjà été reconnu par Stern (*Koptatik. Grammische*, p. 5) qui rapproche ce mot de : شراق, *charâḳi*, nom donné, comme nous l'avons vu, aux terres insuffisamment arrosées par le Nil (texte arabe, t. I, p. 100, l. 37).

Notre auteur a déjà fait allusion à cette sécheresse, الشراق, qui désola le Ṣaʿîd en 776 (texte arabe, t. I, p. 190, l. 11). Je suis porté à croire que la liste des revenus de l'Égypte, établie par Chaʿabân en 777, qui a servi de base à la grande description de l'Égypte d'Ibn Douḳmâḳ, a dû être nécessitée par cette circonstance qui devait, en effet, avoir sensiblement modifié l'état des revenus. Silvestre de Sacy a publié, d'après une refonte postérieure, la même liste à la fin de son édition de ʿAbd al Laṭîf. Cf. *Publications de la Bibliothèque Khédiviale*, X. — *Kitâb il tuḥfa il saniya bi asmâ il bilâd il maṣrîya*, Le Caire, 1898.

mirent à démolir les maisons de Miṣr et à en vendre les matériaux jusqu'à ce que ce fût réduit à l'état actuel. *Ces villes nous les avons détruites lorsqu'elles ont péché et nous avons assigné à leur destruction une époque* [1].

DE

CE QUI A ÉTÉ DIT SUR MADÎNAT FOUSṬÂṬ MIṢR.

Ibn Riḍoûân a dit : «Aujourd'hui la capitale de l'Égypte comporte quatre parties : al Fousṭâṭ, al Ḳâhirat, al Djazîrat (Rauḍat) et al Djîzat. Cette capitale est distante de l'équateur de trente degrés. La montagne al Mouḳaṭṭam est à l'orient, entre elle et les cimetières de la ville [2]. Or les médecins disent que le plus mauvais des emplacements (pour une ville) est celui qui a la montagne à l'orient, interceptant le vent d'est. La partie la plus importante est al Fousṭâṭ : elle touche le Nil à l'ouest. Sur les bords occidentaux du Nil sont des arbres, grands et petits. La partie la plus importante d'al Fousṭâṭ est un endroit (situé) dans un bas-fond, dominé à l'est par le Mouḳaṭṭam, au sud par le charf, au nord par la région élevée du ʿamal fôḳ (district supérieur) je veux dire al maouḳif, al ʿAskar et djâmiʿ Ibn Ṭoûloûn. Quand tu regardes al Fousṭâṭ du charf [3] ou de quelque autre point élevé, tu la vois située dans un bas-fond. Or Hippocrate a clairement établi que les régions basses sont plus chaudes que les régions élevées et que leur atmosphère en est plus mauvaise, par l'engorgement, احتقان, des vapeurs, et parce que les régions élevées qui l'entourent y interceptent le dégagement, تحليل, des vents. Les zouḳâḳs et les châriʿs d'al Fousṭâṭ sont étroits, et les constructions en sont élevées. Or Rufus [4], روفس, a dit : «Lorsque j'entre

(1) *Coran*, XVIII, 58.

(2) وبينها وبين مقابر المدينة. Il y a là une erreur. Les cimetières étaient, comme nous le verrons plus loin, entre la montagne et la ville, là où sont, d'ailleurs, aujourd'hui encore, les cimetières musulmans.

(3) Je crois qu'il faut lire non : الشرق «l'est» comme le porte le texte arabe, mais : الشرف «le charf». La suite du texte le prouve.

(4) Rufus d'Éphèse, célèbre médecin grec, qui florissait vers le IIe siècle de notre ère, très apprécié des auteurs arabes; cf. la préface de l'édition de ses œuvres qui a été faite par Ch. Daremberg et Em. Ruelle, Paris, Impr. Nat., 1878. Le passage, cité ici, devait appartenir au traité de l'air et du climat qui n'est connu que par l'écrivain arabe Rhazès; cf. *Œuvres* de Rufus, *op. cit.*, p. XXXVIII et 495.

Ibn Riḍoûân, cité ici par Maḳrîzî, est bien, comme je l'avais supposé plus haut (p. 51, note 1), Aboû'l Ḥasan ʿAlî ibn Riḍoûân, médecin du khalife al Ḥâkim billah, mort en 453, par conséquent au moment de la plus grande splendeur de Miṣr.

dans une ville, que je vois ses voies étroites et ses constructions élevées, je la fuis, car elle est vouée à l'épidémie». (Par là) il entendait, que les vapeurs ne s'en dégagent pas à cause de l'étroitesse des rues[1] et la hauteur des constructions.

«Une des pratiques des gens d'al Fousṭâṭ est de jeter tout ce qui meurt en
P. 340. leurs maisons : chats, chiens ou autres animaux domestiques de même genre, dans leurs châri's et zouḳâḳs. Ils y pourrissent et cette pourriture se répand dans l'atmosphère. Une autre de leurs pratiques est de jeter dans le Nil, dont ils boivent l'eau, les détritus de leurs animaux (tués) et leurs charognes; l'écoulement de leurs latrines se fait dans le Nil et quelquefois obstrue le cours de l'eau : ils boivent donc cette pourriture mélangée avec l'eau. Parmi les inconvénients d'al Fousṭâṭ est l'importance des chauffoirs (de bains), مستوقدات, d'où monte, dans l'atmosphère, une fumée excessive. Il y a aussi abondance de poussière à cause de la chaleur du sol, si bien qu'aux jours d'été, tu vois l'atmosphère trouble, qui prend à la gorge, ياخذ بالنفس, et salit les vêtements propres en un seul jour; quiconque y passe pour une affaire, n'en revient que le visage et la barbe ensevelis sous une poussière abondante. Le soir, surtout aux jours d'été, une vapeur trouble, noirâtre, flotte sur la ville; la poussière sévit surtout lorsque l'atmosphère est privée de vents. Si les choses sont ainsi que nous les décrivons, il est évident que l'état de tout être animé y est de même. Par suite de ces inconvénients, il naît dans le corps beaucoup de matières excrémentitielles, فضول[2], et de tendances à la putréfaction. Toutefois les gens d'al Fousṭâṭ s'acclimatent à cet état de choses et leur accoutumance les protège généralement contre sa nocivité, bien qu'ils soient, en tout cas, de tous les Égyptiens, les plus prompts à tomber dans les maladies. La région d'al Fousṭâṭ voisine du Nil est,
l. 10. nécessairement, plus humide que celle qui est voisine du désert et les habitants du charf[3] sont dans de plus saines conditions grâce à la grande ventilation, تخرق الرياح, de leurs maisons, de même le 'amal fôḳ et al Ḥamrâ. Cependant la boisson des gens du charf est meilleure, car (l'eau) est utilisée avant d'être mélangée à la pourriture d'al Fousṭâṭ[4]. Quant à al Ḳarâfat, c'est le meilleur de ces endroits, parce que le Mouḳaṭṭam empêche les vapeurs d'al Fousṭâṭ de s'y répandre[5], tandis que, lorsque souffle le vent du nord, les vapeurs d'al Fousṭâṭ et d'al Ḳâhirat se portent, par masses nombreuses, vers le charf dont elles altèrent

(1) ازلاقه, lire : الازقه.
(2) Sur ce terme médical, cf. Avicenne, cité par Dozy, *Supplément*.
(3) Comme plus haut (p. 289, note 3) il vaut mieux, à mon avis, lire : الشرف que : الشرق.
(4) Grâce à sa position en amont.
(5) Erreur grossière, conséquence de celle que j'ai signalée plus haut (p. 289, note 2).

l'état. Il est visible que, dans cette ville, les régions découvertes ont un air plus pur, et il en va de même pour les régions élevées; les plus mauvaises régions de la capitale sont les parties d'al Fousṭâṭ qui entourent le djâmi' al 'atîḳ jusqu'au voisinage du Nil et les sâḥils (régions du rivage). Pendant l'hiver et au début du printemps, de nombreux poissons viennent de la mer et arrivent jusqu'à cette ville où ils pourrissent. Une odeur abominable s'en dégage. On les vend dans al Ḳâhirat dont les habitants, ainsi que ceux d'al Fousṭâṭ, les mangent[1]. De là, s'accumulent dans leurs corps d'abondantes matières excrémentitielles putréfiées, et, n'étaient leur parfaite constitution et la vigueur de leurs corps en cette saison, cela engendrerait, dans leurs corps, de nombreuses maladies mortelles. Cependant la force de l'accoutumance, الاستمرار, en garantit. Souvent le Nil est à sec, vers la fin du printemps et le début de l'été, du côté d'al Fousṭâṭ[2]. Il est pourri par la quantité de ce qu'on y jette et sa pourriture en arrive au point qu'il s'en dégage une puanteur sensible, محسوسة. Il est visible que cette eau, arrivée à cet état, corrompt le tempérament des gens d'une façon sensible.» l. 20.

Il dit : «Il est de toute évidence que les habitants de cette capitale du pays d'Égypte sont plus prompts à tomber dans les maladies que tous les (autres) habitants de ce pays, sauf les habitants du Fayyoûm, qui est une région également vouée à l'épidémie[3]. La plus mauvaise partie de la ville est la région d'al Fousṭâṭ qui est en contre-bas; c'est pourquoi règne chez ses habitants la lâcheté et le manque de générosité. Il n'y a aucun d'eux qui assiste et accueille l'étranger, si ce n'est exceptionnellement. Chez eux l'intrigue, السعاية, et la calomnie sévissent avec intensité, et leur lâcheté en est arrivée à tel point que cinq chefs mènent cent d'entre eux et plus, alors que ces chefs seraient menés par un seul homme des autres pays. Chez ceux qu'on enrôle pour la guerre, apparaît aussitôt la faiblesse. Cela tient à ce que les habitants de la capitale du pays d'Égypte sont, de tous les habitants de ce pays, les plus prompts à contracter les maladies et les plus chétifs individus. Peut-être, est-ce pour cette raison que les Anciens avaient choisi, pour établir leur capitale, un autre site; les uns l'avaient placée à Menf

(1) Encore aujourd'hui le poisson pourri, appelé *fasîkh*, فسيخ, est la nourriture favorite de bien des Égyptiens.
(2) Dans l'étroit chenal qui sépare l'île de Rauḍat de la ville d'al Fousṭâṭ.
(3) Je n'hésite pas à lire : وبيئة, au lieu de : قريبة, que donne le texte et qui n'offre pas de sens raisonnable. Sur la mauvaise réputation du Fayyoûm, au point de vue hygiénique, cf. les réflexions humoristiques d'Aboû 'Outhmân an Nâboulsî aṣ Ṣafadî (*Description du Fayyoûm — Publ. de la Bibl. Khédiviale*, vol. XI, p. 7 à 11) et la spirituelle conférence d'Aḥmed bey Zeki sur cet ouvrage (*Bulletin de la Société Khédiviale de géographie*, 5e série, p. 264-268. — Le Caire, 1899).

(Memphis) qui est l'ancienne miṣr[1], d'autres à Alexandrie, d'autres en d'autres sites, comme le prouvent leurs vestiges.»

Ibn Sa'îd dit, d'après le *Kitâb al kamâîm*, كتاب الكمائم (*Livre des calices de fleurs*)[2] : «Quant à Fousṭâṭ Miṣr, ses constructions, anciennement, rejoignaient celles de la ville de 'Aïn Chams. Vint l'islam. Il y avait là une construction appelée le ḳaṣr, autour de laquelle étaient des habitations. C'est contre ce ḳaṣr
I. 30. que campa 'Amrou ibn al 'Âṣi, et il dressa sa tente (fousṭâṭ) là où est le masdjid al djâmi' qui porte son nom. Il partagea la région, une fois conquise, entre les tribus. La ville fut dénommée d'après lui et fut appelée : Fousṭâṭ 'Amrou. Là se succédèrent, après lui, les gouverneurs d'Égypte et ils la choisirent pour siège du gouvernement[3]. Ses constructions se doublèrent; la population y afflua de tous côtés : elle borna ses désirs à l'habiter jusqu'à ce que la dynastie des Banoû Ṭoûloûn s'y affermit, رسخت. Alors on bâtit, à côté, les quartiers appelés al Ḳaṭâ'i où était le masdjid Ibn Ṭoûloûn qui est aujourd'hui à côté d'al Ḳâhirat. C'était une ville allongée tout le long du Nil[4]; sur son rivage s'arrêtaient les bateaux apportant du Nil septentrional et méridional toutes sortes de produits, الفوايد, et il y avait des pavillons de plaisance.

«Elle est dans le troisième climat. La pluie n'y tombe que rarement; les pieds en soulèvent la poussière qui est de laide couleur et en salit tous les murs. A cause de cela, son atmosphère est mauvaise. Les marchés y sont engorgés, ضخمة, parce qu'ils sont étroits. Ses constructions sont de roseaux et de briques cuites, à étages superposés. Depuis la construction d'al Ḳâhirat, la ville d'al Fousṭâṭ

(1) Miṣr est, ici, pris dans le sens de «capitale». Cf. ce que je dis, à ce sujet, dans notre *Bulletin*, t. I, p. 152 et 184.

(2) Je ne trouve aucun renseignement sur cet ouvrage dont le titre est, d'ailleurs, incomplet. Comme d'autres manuscrits portent : *at tamâîm* «les amulettes», j'ai proposé, dans notre *Bulletin*, t. I, p. 154, note 1, d'y voir l'ouvrage d'Ibn 'Abd aḍh Ḍhâhir intitulé : *at tamâîm fi'l ḥamâîm* «les amulettes au sujet des pigeons».

Dans le chapitre très important consacré par al Maḳḳarî à Ibn Sa'îd, nous retrouvons, avec de légères variantes, le même texte (*Nafḥ aṭ ṭîb min ghouṣn al Andalous ar raṭîb*, etc., éd. de Boûlâḳ, a. 1279 (Hég.), t. I, p. 593). Là, comme dans notre texte, le titre du livre est : *al kamâîm.*

Sur Ibn Sa'îd, cf. les fragments de son *Moughrib* édités par M. K. Vollers en 1894 et M. Tallqvist en 1899. Né en Chawwâl 610 (février-mars 1214), il mourut en 673 ou en 685. Ibn 'Abd aḍh Ḍhâhir fut son contemporain (620-692).

(3) سرير السلطنة, litt. : «trône du sultanat». C'était une expression consacrée à l'époque de l'auteur, mais impropre en cette circonstance, le titre de sultan n'existant pas encore. Mais le mot : *sultanat*, peut être pris dans son sens étymologique : «souveraineté». Cf. plus haut, p. 185, note 8.

(4) L'auteur, ici, ne fait pas la différence des quartiers dits al 'Askar et des quartiers dits al Ḳaṭâ'i. Les premiers seuls donnaient sur le Nil, comme on l'a vu antérieurement (édition arabe, t. I, p. 175 et 204). Cf. les plans d'al Ḳaṭâ'i établis par M. Salmon dans nos *Mémoires*, t. VII.

a décliné, et on y est passé en deçà de la prospérité, après y être passé au delà. Entre les deux villes, il y a environ deux milles. Sur elle, le chérif al 'Ouḳaïlî[1] a récité ces vers :

Je chéris al Fousṭâṭ d'amour et je prie (Dieu) en sa faveur que la goutte (de pluie) ne tombe [pas sur elle.
Est-ce que sa contrée a le moindre besoin d'eau? En tous endroits, elle a à ses côtés un fleuve. P. 341.
Elle apparaît, telle une fiancée dont le Mouḳaṭṭam est la couronne, et son Nil forme un collier [comme les perles enfilées.

Il dit, d'après un autre livre : «Al Fousṭâṭ est la capitale, قصبة, d'Égypte; le mont al Mouḳaṭṭam en est à l'est : il est contigu aux montagnes d'émeraude».

Il dit, d'après le livre d'Ibn Ḥauḳal[2] : «Al Fousṭâṭ est une belle ville devant laquelle le Nil se sépare (pour former le Delta) : elle est grande environ comme le tiers de Baghdâd et son étendue est d'environ d'un parasange. Elle est au plus haut degré de prospérité et d'aisance; le bien-être le plus large règne en ses demeures; ses marchés sont considérables, on s'y écrase et les transactions y sont intenses; elle a une ravissante banlieue, de splendides jardins et de vertes campagnes pour y couler les jours. Dans al Fousṭâṭ sont des tribus et des khiṭṭats occupées par les Arabes qui portent leurs noms, comme à al Bouṣrat et al Koûfat; elles y sont cependant moins nombreuses. La terre en est salsugineuse, سبخة, non exempte de sable. Les maisons y sont de sept, six, cinq étages, et souvent il y habite deux cents personnes. Elles sont construites principalement en briques cuites. Le rez-de-chaussée des maisons n'est pas habité. Il y a là deux masdjids pour l'assemblée[3] : l'un fut construit par 'Amrou ibn al 'Âṣi au milieu d'al Fousṭâṭ, l'autre, sur le maouḳif[4], fut construit par Aḥmad Ibn Ṭoûloûn. En dehors d'al Fousṭâṭ étaient des constructions nombreuses élevées par Ibn Ṭoûloûn (sur une I. 10.

(1) Ach Charîf Aboû'l Ḥasan 'Alî ibn al Ḥousaïn ibn Ḥaïdarat al 'Ouḳaïlî vivait dans l'île de Fousṭâṭ (Rauḍat) vers la fin du IVe siècle de l'Hégire. Ibn Sa'îd, à qui nous devons sa bibliographie, publie de notables fragments de son *dîvân* que, dit-il, il découvrit lui-même dans l'île (éd. Tallqvist, p. 89 et seq.).

(2) On retrouvera ce texte, plus complet, dans l'édition de M. de Goëje, *Bibliotheca geographorum arabicorum*, t. II, p. 96. On y remarquera aussi quelques variantes : le savant éditeur les indique en note. Ibn Ḥauḳal ne nous est connu que par ses écrits (cf. DE GOËJE, *Bibliotheca geographorum arabicorum*, t. IV, præf., v). Il a dû rédiger son œuvre vers 367 de l'Hégire.

(3) Le masdjid pour la djoum'at (assemblée), المسجد الجمعة, est même chose que le masdjid al djâmi', المسجد الجامع, et par abréviation, le djâmi'. Pour le distinguer du masdjid ordinaire que l'on traduit généralement par mosquée (qui en dérive), on peut adopter, comme l'a proposé M. Van Berchem, le mot : Mosquée avec un *M* majuscule.

(4) Ibn Ḥauḳal me paraît confondre le maouḳif avec la montagne de Yachkour. Le maouḳif était beaucoup plus au sud, du côté de bâb aṣ ṣafâ et de kôm al Djâriḥ.

surface) d'un mille carré, qu'habitait son armée et qu'on appelait al Kaṭâ'i, comme les Aghlabites ont construit, en dehors d'al Kaïroûân, Rakkâdat[1]. L'une et l'autre ville furent détruites en notre temps, et Dieu fit succéder al Kâhirat à al Kaṭâ'i, en dehors de la ville d'al Fousṭâṭ. »

Ibn Sa'îd dit : « Lorsque je séjournai à al Kâhirat, je désirai vivement voir al Fousṭâṭ de mes propres yeux; avec moi vint un homme de caractère énergique. Je vis à Bâb Zouweïlat, tout prêts à être montés par quiconque allait à al Fousṭâṭ, des ânes en foule considérable et telle qu'il n'en existe de semblable, à ma connaissance, dans aucun pays. Mon compagnon monta un âne et me fit signe d'en monter un autre. Moi je refusai, suivant l'habitude que j'avais contractée, خلفة, dans les contrées du Maghrib. Il m'apprit alors que les plus notables d'Égypte n'y voyaient rien de déshonorant, et je vis moi-même les jurisconsultes, les marchands de riches étoffes, اصحاب البزة, les seigneurs distingués qui les montaient. Je montai donc, et, dans le temps que j'affermissais mon assiette, le loueur fit un signe à son âne qui vola avec moi et souleva une poussière noirâtre dont mes yeux s'aveuglèrent et mes vêtements se souillèrent. Je vis alors ce que je redoutai : par mon peu de science dans l'art de monter l'âne, par la violence de sa course suivant une manière que j'ignorais, par le peu de complaisance du loueur, je tombai[2] dans les ténèbres soulevées de ce tourbillon. Alors, je dis :

J'ai rencontré, à Miṣr, le plus cruel enfer : la chevauchée de l'âne et la noirceur de la poussière.
Derrière moi un loueur qui dépasse le vent (en vitesse), ignore la complaisance, tout à son vol[3].
Je lui criai : doucement! mais il ne m'écoutait pas, si bien que je m'agenouillai comme s'agenouille celui qui trébuche.
Sur moi s'étendit un dais de sable où s'ensevelit la lumière du jour.

« Je payai au loueur son salaire et lui dis : « Tu serais bien aimable de me « laisser aller à pied ». Je marchai donc jusqu'à ce que je l'atteignis[4] et reconnus, قدّرت, le chemin entre al Kâhirat et al Fousṭâṭ; je le poursuivis l'espace d'environ deux milles, et, lorsque je fus arrivé à al Fousṭâṭ, la joie m'abandonna. Je contemplai des murs délabrés et noirs, un horizon poussiéreux. J'entrai par la porte sans fermeture et brisée, et pénétrai dans des décombres jetés[5] au milieu de

(1) Corriger : وقادة du texte en : رقادة. Sur cette ville, voir Edrisî (éd. Dozy et de Goëje, p. 130).

(2) وقفت; d'autres manuscrits et al Makkarî portent : وقعت qui est la vraie leçon, comme le prouve la suite.

(3) L'édition de Boûlâk porte : يهي qui ne peut convenir; d'autres manuscrits et al Makkarî portent : مهما qui convient au sens et à la mesure du vers (*moutakarrib*).

(4) بلغتها. Je pense que l'auteur désigne par le pronom possessif : ها, la lumière du jour, dont il a parlé dans son dernier vers.

(5) Il faut sans doute lire : مغور avec Makkarî, et non : معور.

constructions placées de travers en des rues tortueuses, faites de briques noirâtres, de roseaux et de palmiers, à étages entassés; autour des portes un terreau noir et des ordures dont l'homme propre est suffoqué et l'œil de l'homme élégant offusqué. J'allai donc, attentif à bien reconnaître[1] cet état de choses, jusqu'à ce que j'arrivasse dans les marchés étroits. Là, j'évaluai la foule compacte des gens avec les marchandises et les outres que portaient les chameaux, avec une précision que l'on ne peut obtenir que par témoignage oculaire et par évaluation (*sic*). Enfin je me trouvai au masdjid djâmi' et j'y observai, pour ce qui est de l'étroitesse des marchés qui l'entourent, le contraire de ce qu'ai décrit du djâmi' de Séville et du djâmi' de Maroc. J'y entrai et j'observai un grand djâmi', de construction ancienne, sans lambris, غير مزخرف, avec des nattes mal entretenues qui couvrent en partie le tour de ses murs[2] et qui le tapissent (sur le sol). Je vis la foule, hommes et femmes qui en avaient fait un passage, à force de le fouler de leurs pieds, le traversant de porte en porte pour raccourcir leur chemin. Les marchands y vendaient toutes sortes de sucreries, gâteaux et autres friandises de même genre que les gens mangeaient en nombreux endroits, sans vergogne, par l'habitude qu'ils en avaient contractée. Un grand nombre de garçons portaient des vases d'eau qu'ils faisaient circuler au milieu des mangeurs, lesquels se nourrissaient de ce qu'ils leur procuraient, et jetaient dans le ṣaḥn[3] du djâmi' et dans les coins[4] les restes de leur manger. Les araignées y multipliaient leurs toiles dans les plafonds, dans les encoignures et sur les murs. Les enfants jouaient dans le ṣaḥn. Les murs étaient barbouillés, en traits informes, au charbon et à la brique, de diverses écritures tracées par les pauvres gens. Et cependant, malgré tout cela, il y avait dans ce djâmi', en éclat, en attrait et en aisance, ce que tu

(1) استصحاب. « Ce terme s'emploie, en droit musulman, pour désigner un jugement fondé sur l'opinion que l'état actuel d'une chose est semblable à son état passé..... Il signifie, à la lettre, associer le présent au passé. Un jugement basé sur l'*istiṣḥab* laisse les choses comme elles étaient. » (De Slane, *Les Prolégomènes d'Ibn Khaldoun*, t. III, p. 7, note 3.) D'après les exemples donnés par le savant orientaliste, ce mot peut être considéré comme l'équivalent de notre terme juridique : présomption. Ici, il a un sens plus vague; c'est l'action de se faire une opinion, de se *documenter*, pour employer une expression moderne.

(2) التى تدور مع بعض حيطانه, litt. : « qui tournent avec une partie de ses murs ». Cette acception de : دار مع est, je crois, inusitée.

(3) Les grandes mosquées égyptiennes contiennent généralement une grande cour intérieure, le ṣaḥn qui, d'après Mr. Van Berchem, répond à l'atrium des basiliques byzantines (*Notes d'archéologie arabe* — extrait du *Journal asiatique*, 1891, p. 20).

(4) Le mot : زاوية, pl. : زوايا, signifie originairement « coin » et plus tard « chapelle, école établie dans le coin d'une mosquée ». Je pense qu'ici le premier sens est préférable, bien que le second ne soit pas impossible.

ne trouves pas dans le djâmiʿ de Séville, malgré ses lambris et le jardin de son ṣaḥn. J'observai attentivement ce que j'y trouvai de délices et de charme, sans en apercevoir la raison, puis j'appris que c'était une grâce mystérieuse, سر, conférée par le séjour des Compagnons (du Prophète) sur son emplacement, lors de sa construction. J'admirai ce que j'y vis de réunions, حلق, où l'on professe[1] la lecture du Coran, la jurisprudence, la grammaire en nombreux endroits. Je demandai quelle était la source de ses revenus, et l'on m'informa que c'était la dotation, فروض, de la zakât et autres dons semblables. Puis, on m'informa
P. 342. que la perception en était difficile, sinon par la contrainte, بالجاه[2], et la sévérité.

«Nous partîmes de là pour aller au rivage du Nil. Je vis un rivage d'une terre noirâtre, malpropre, restreint comme espace et tortueux en sa longueur, sans un mur blanc, mais toutefois, riche en bâtiments pour (la construction) des bateaux et (l'emmagasinement) des diverses denrées qui arrivent de tous les points de la terre et du Nil. Si je disais que je n'ai jamais vu sur aucun fleuve ce que j'ai vu sur ce rivage, certes je dirais vrai. Ici, le Nil est étroit par la présence de l'île (de Rauḍat) où le sultan actuel d'Égypte construisit sa citadelle[3] qui, est au milieu des eaux, mais voisine de la direction d'al Fousṭâṭ. Par la beauté de ses murs blanchis et élevés, s'embellit le point de vue du rivage. Ibn Ḥaukal a mentionné le pont qui s'étend d'al Fousṭâṭ à l'île; celui-ci n'est pas long; mais de l'autre côté, vers la rive occidentale appelée rive d'al Djîzat, est un autre pont qui rejoint cette rive à l'île. La plupart des gens passent, eux et leurs montures, sur des bateaux, parce que ces deux ponts ont été interdits comme donnant accès dans la zone de la citadelle du sultan. Nul ne passe à cheval sur le pont qui est entre al Fousṭâṭ et l'île, par respect pour la résidence du sultan.

«Nous passâmes la nuit de cette journée dans une *ṭâyyârat*, طيارة[4], élevée sur le bord du Nil, et je dis :

l. 10. Nous fîmes à al Fousṭâṭ là plus belle des stations, là où le Nil, se développant, tourne, tel un [collier.

[1] Sur ce sens du verbe : صدّر, voir Dozy, *Supplément.*

[2] Sur ce sens de : جاه, cf. Dozy, *Supplément*, qui le cite d'après ce texte même qu'il attribue à al Maḳḳarî.

[3] Sur la citadelle de Rauḍat construite par al Malik aṣ Ṣâliḥ Nadjm ad dîn Ayyoûb, cf. notre auteur (édition arabe, t. II, p. 183).

[4] Ce mot signifie une construction élevée, litt. : «qui s'envole, qui monte dans les airs, aussi haut que les oiseaux». Cf. Dozy, *Supplément*, qui, entre autres exemples, cite le même texte qu'il attribue à al Maḳḳarî.

Au point du jour, les bateaux s'y étaient rassemblés comme une troupe de ḳaṭâ[1] qui, à l'aurore, [s'abat[2] sur des roses.
Au matin, la vague y bouillonne et se précipite; elle bouillonne en gémissant[3] et joue au nard[4].
Son onde est douce[5] comme la salive de celle que j'aime. Sur elle se répand un éclat tel que [l'éclat des joues.
Elle était comme les fleurs avant sa crue et, au matin, lorsque sa crue l'a augmentée, elle est [comme les roses.

«Je disais cela parce que je n'ai jamais goûté d'eau plus douce que son eau, et parce qu'avant la crue qui l'augmente et qui déborde sur ses rives, elle est blanche, puis, lorsque se produit l'inondation du Nil, elle devient rouge.

«ʿAlam ad dîn Fakhr at Tourk Aïdemir ʿAtîḳ, vizir de l'île, m'a récité ce panégyrique d'al Fousṭâṭ et de ses habitants :

Quelle admirable mère qu'al Fousṭâṭ! elle éloigne de ses enfants le lait de la dureté.
Le Nil arrive à elle, souillé, et, quand il se mêle à ses peuples, il se purifie[6].
Ils sont aimables; le nuage n'habite pas parmi eux, intimidé de les voir si aimables.

«Je n'ai jamais vu, dans aucun pays, d'habitants plus aimables que les habitants l. 20.
d'al Fousṭâṭ : ainsi, ils sont plus aimables que les habitants d'al Ḳâhirat, dont ils sont séparés par deux milles environ. Enfin, les habitants d'al Fousṭâṭ sont, à un tel degré, aimables et doux dans leur parler, et aussi, تحت ذلك[7], flatteurs et conciliants dans leur commerce, d'amitié prompte, multipliant leurs relations et leurs fréquentations, qu'il serait trop long de le décrire.

«Pour ce qui débarque à al Fousṭâṭ de marchandises (venues) de la mer d'Alexandrie et de la mer du Ḥidjâz, c'est au-dessus de toute description. C'est en cette ville et non à al Ḳâhirat que cela s'accumule, et, de là, c'est dirigé sur al Ḳâhirat et autres pays. C'est à al Fousṭâṭ que sont les sucreries, savonneries et la plupart des usines de même genre; car al Ḳâhirat a été construite spécialement pour l'armée.

[1] Sorte de pigeon, d'après les dictionnaires; perdrix d'Égypte, d'après Dozy, *Supplément*.

[2] Notre texte porte : يرن, celui d'al Maḳḳarî : يرف; le sens reste le même.

[3] يطغو حنانا. La leçon d'al Maḳḳarî : يطرب احيانا «elle s'égaie par instants» me paraît meilleure.

[4] Le jeu de *nard* est semblable au trictrac. Dans ce jeu, les dames, suivant le hasard des dés, tantôt s'empilent sur les cases et tantôt s'y dispersent. Ce va-et-vient, ces alternatives de hauteur et de décroissance sont, ici, comparés aux mouvements des vagues. Ailleurs, on les compare aux vicissitudes du sort; cf. Masʿoûdî, *Prairies d'or*, éd. Barbier de Meynard, t. VIII, p. 319.

[5] Maḳrîzî écrit : غدا «est venue»; al Maḳḳarî : حلا «est douce». Cette dernière leçon me paraît préférable.

[6] Le Nil, en effet, dépose son limon sur les terres inondées et les eaux qui se retirent sont plus claires.

[7] Litt. : «sous cela». J'ignore le sens précis de cette expression que ne signalent pas les dictionnaires.

De même tout l'appareil militaire qui est à al Ḳâhirat est plus considérable que celui qui est à al Fousṭâṭ; de même encore, ce qui est tissé, ce qui est teint, et tout ce qui est fabriqué en objets destinés à l'auguste Sultan.

«A al Fousṭâṭ, il y a beaucoup de ruines. Al Ḳâhirat est plus récente, plus peuplée et plus agglomérée, à cause du transfert en cette ville (de la résidence) du souverain et de la demeure des armées. Et maintenant l'esprit de travail et d'extension a soufflé dans la ville d'al Fousṭâṭ à cause du voisinage d'al djazîrat aṣ Ṣâliḥîyat[1]. Beaucoup de militaires s'y sont transportés pour être à proximité du service, et un grand nombre d'eux ont construit sur ses murs des manḍharats[2] qui réjouissent l'observateur.» — Ibn Sa'îd désigne, par là, les constructions élevées sur les bords du Nil, du côté d'al Fousṭâṭ[3].

DE L'ÉTAT ACTUEL DE MADÎNAT MIṢR.

SA DESCRIPTION.

l. 30. On a vu précédemment une masse de renseignements qui prouve combien étaient considérables et nombreuses les constructions dans la ville de Fousṭâṭ Miṣr, puis quelles raisons entraînèrent sa ruine. Le dernier ouvrage que j'ai vu, consacré aux khaṭṭs de Miṣr est le *Kitâb aïḳâdh al moutaghaffil wa 'tti'âdh al moutâmmil*[4], dont l'auteur est al ḳâḍî ar raïs Tâdj ad dîn Mouḥammad ibn 'Abd al Wahhâb ibn al Moutawwadj az Zoubaïrî, Dieu l'ait en sa miséricorde! Il s'est arrêté à l'année 725 et il a énuméré des khaṭṭs connus sous leur propre nom[5], de son temps,

[1] Al Malik aṣ Ṣâliḥ Nadjm ad dîn Ayyoûb ayant construit sa citadelle dans l'île (djazîrat) de Rauḍat, on donne à l'île le titre royal (nisbat) de ce sultan. Le titre complet serait : *al malakiyat* (pour *al malikiyat*) *aṣ ṣâliḥiyat*. Nous aurons souvent l'occasion de voir de telles nisbats appliquées à des monuments, à divers objets et même à des personnes (les mamelouks).

[2] Le terme *manḍharat*, منظرة, de la racine : naḍhara, نظر «regarder, observer» répond exactement à l'espagnol *mirador* et désigne, comme lui, les grands balcons et vérandas des belles habitations des pays chauds. — L'auteur joue ici sur la racine du mot : «ce sont des constructions qui *regardent* et celui qui (les) *regarde* en est réjoui.

[3] Cette réflexion de Maḳrîzî est reproduite par al Maḳḳarî, ce qui fait penser que ce dernier avait, sous les yeux, non le texte d'Ibn Sa'îd, mais la citation faite par Maḳrîzî.

[4] Cf. plus haut (texte arabe, t. I, l. 18).

[5] Comme nous le verrons plus loin, et comme cela est indiqué dans Ibn Douḳmâḳ qui semble avoir suivi l'énumération d'Ibn al Moutawwadj (un des auteurs qu'il cite le plus souvent), il y a

au nombre de cinquante-deux, des ḥârats au nombre de douze, des zouḳâḳs connus au nombre de quatre-vingt-six, des darbs connus au nombre de cinquante-trois, des khoûkhats connues au nombre de vingt-cinq, des soûḳs connus au nombre de dix-neuf, des khiṭṭats connues par les dârs au nombre de treize, des raḥabats connues au nombre de quinze, des 'aḳabats au nombre de onze, des kôms portant un nom au nombre de six, des ḳaboûs au nombre de dix, des birkats au nombre de cinq, des saḳîfats au nombre de soixante-cinq, des ḳaïsarîyats au nombre de sept, des sucreries en activité au nombre de soixante-six, des châri's au nombre P. 343.
de six, des maḥras au nombre de vingt, des djâmi's où se tient la djoum'at[1], tant à Miṣr même qu'en sa banlieue, à al Djazîrat (Rauḍat) et à al Ḳarâfat, au nombre de quatorze, des masdjids au nombre de quatre cent quatre-vingts, des madrasats au nombre de dix-sept, des zâwîats au nombre de quatre-vingts, des ribâṭs, tant à Miṣr qu'à al Ḳarâfat, au nombre de plus de quarante, des ḥabs et des waḳfs en quantité, des ḥammâms au nombre de plus de soixante-dix, des kanîsats et deïrs de Chrétiens, tant des uns que des autres, au nombre de trente[2]. La plupart des choses dont il parle ont péri et ont disparu; ce qu'il en a dit sera rapporté aux articles qui leur sont consacrés dans ce livre, s'il plaît à Dieu!

des khaṭṭs qui sont désignés par une dâr (maison) célèbre, ou par une ḥârat, ou par telle autre particularité; d'autres enfin portent le nom de la tribu qui les a fondés ou qui les habite. C'est à ces derniers que s'applique l'expression : الاخطاط المشهورة بذاتها «les khaṭṭs connus par eux-mêmes».

[1] C'est l'équivalent du masdjid djâmi' dont il a été déjà parlé.

[2] D'après la collation faite par M. Seligsohn, les manuscrits 1736 et 1753 de la Bibliothèque Nationale intercalent, dans cette énumération, la réflexion suivante, à propos des sucreries : ادركت عدة كثيرة من هذه المطابخ وهى عامرة الى سنة ست وثلثماية (lire : ثمانماية) التى كانت منها وهلم جرا لحوادث والفتن فتعطلت من حينئذ لفساد حال الدولة وبقيت قائمة ثم خربت فى سنة احدى وعشرين وثمانماية واخذت انقاضها فى مباشرها بدر الدين حسن بن نصر الله ناظر الخاص. «J'ai connu un grand nombre de ces sucreries, qui étaient en activité, jusqu'en l'année 306 (lire : 806), où commença à se faire pressentir le mouvement des révolutions et des troubles. De ce moment, elles furent abandonnées, par suite de la ruine de la dynastie; elles restèrent debout, puis furent détruites en l'an 821, et on en enleva les matériaux, dans le temps qu'elles étaient sous la direction de Badr ad dîn Ḥasan ibn Naṣr Allah, le nâḍhir al Khaṣṣ.»

Je profite de l'énumération faite ici par notre auteur pour indiquer la signification exacte de ces termes d'édilité que nous rencontrerons si souvent. Le *khaṭṭ* est une région, un quartier, englobant un certain nombre de maisons; il peut se réduire à une rue. Il en est de même de la *khiṭṭat*, mot de même racine et qui ne se distingue guère du premier, et de la *ḥârat* qui, nous l'avons vu, est, au Caire, ce que la *khiṭṭat* est à Fousṭâṭ. Le *zouḳâḳ* est une rue de même que le *darb*; le premier semble être plus important que le second. La *khoûkhat* est une poterne ou passage couvert; le *soûḳ* un marché ou, plus exactement, une rue où se trouvent groupés, suivant l'habitude orientale, tous ceux qui exercent un même métier; ce peut être une simple rue. La *dâr* est une maison de quelque importance, hôtel ou palais; la *raḥabat* est une place. La *'aḳabat* est une rue montante, une rampe;

Je dis : la ville de Miṣr est comprise entre quatre limites.

Sa limite orientale, actuellement, à partir de ḳalaʿat al djabal, quand tu te diriges vers bâb al Ḳarâfat et que tu passes à l'intérieur du mur qui sépare al Ḳarâfat et Miṣr, jusque vers kôm al Djâriḥ, et que tu pars de kôm al Djâriḥ, en laissant à ta droite tous les kôms de Miṣr, pour aboutir à ar Raṣad, là où commence birkat al Ḥabach. C'est là la longueur de Miṣr du côté de l'est; ce côté est appelé : ʿamal fôḳ.

Sa limite occidentale, à partir de ḳanâṭir as sibâʿ hors d'al Ḳâhirat jusqu'à maouradat al ḥalfâ, puis tu longes le bord du Nil jusqu'à Deïr aṭ ṭîn; et cela est également la longueur de Miṣr, du côté de l'ouest.

Sa limite méridionale, à partir des bords du Nil à Deïr aṭ ṭîn, là où finit la limite occidentale, jusqu'à birkat al Ḥabach sous ar Raṣad, là où finit la limite orientale : cela est la largeur de Miṣr pour le côté méridional, que les Égyptiens appellent le côté de la *ḳiblat* (al djihat al ḳiblîyat).

Sa limite septentrionale (litt. : «maritime», بحرى), depuis ḳanâṭir as sibâʿ, là où commence la limite occidentale jusqu'à ḳalaʿat al djabal, là où commence la limite orientale, et cela est la largeur de Miṣr du côté du nord qui est connu en Égypte sous le nom de côté maritime (al djihat al baḥrîyat).

L'espace compris entre ces quatre limites constitue[1] la Miṣr actuelle. Le commencement de la largeur de Miṣr à l'ouest est le fleuve du Nil et la fin de sa largeur à l'est est le commencement d'al Ḳarâfat. Le commencement de sa longueur est (du côté) de ḳanâṭir as sibâʿ et la fin en est à birkat al Ḥabach.

Maintenant que tu sais cela, (j'ajoute que) sur le côté ouest il y a : khaṭṭ as sabaʿ siḳâyât qu'avoisine le khalîdj et contre lequel sont, du côté est, le ḥikr Aḳboghâ et, du côté ouest, al Marîs et la minchâat al Mahrânî. En face de la minchâat et à l'est du khalîdj sont : khaṭṭ ḳanṭarat as sadd, khaṭṭ beïn az zouḳâḳeïn, khaṭṭ maouradat al ḥalfâ et khaṭṭ al djâmiʿ al djadîd; à l'est du khaṭṭ al djâmiʿ al

le *kôm* une butte à laquelle on accède par la ʿ*aḳabat*. Le *ḳaboû* est une voûte. La *birkat* est une pièce d'eau. La *saḳîfat* est une rue couverte; la *ḳaïsarîyat* une halle. Le *châri*ʿ est une grande voie, un boulevard. Le *maḥras* est une sorte de caravansérail pour de pauvres gens, un asile. Le *masdjid* est la mosquée qui prend le nom de *masdjid djâmi*ʿ ou simplement *djâmi*ʿ lorsqu'il s'y tient la *djoumʿat*; le *djâmi*ʿ est donc, en quelque sorte, une mosquée cathédrale; la *madrasat* est un *djâmi*ʿ constitué en lieu d'enseignement, un collège religieux. La *zâwîat* est une sorte de madrasat plus petite; beaucoup de mosquées et madrasats contiennent des zâwîats, comme nos églises contiennent des chapelles. Le *ribâṭ* est un couvent ou une hôtellerie. Le *ḥabs* et le *waḳf* désignent, en général, des dotations pieuses, et représentent ici, par conséquent, des immeubles affectés à quelque institution religieuse. Le *ḥammâm* est le nom bien connu du bain oriental. La *kanîsat* est la synagogue ou l'église; le *deïr* le couvent chrétien.

[1] Sur le sens de : اطلق على, cf. Dozy, *Supplément*.

djadîd est khaṭṭ al marâghat auquel sont contigus khaṭṭ al kabârat et khaṭṭ al maʿâridj. Au voisinage de khaṭṭ al djâmiʿ al djadîd, du côté *baḥrî*[1], sont les dârs ayant vue sur le Nil, qui rejoignent djisr al Afram, lequel rejoint Deïr aṭ ṭîn et ses alentours jusqu'à birkat al Ḥabach. Ce côté est actuellement celui de Miṣr qui est le plus peuplé.

Quant au côté oriental, il ne s'y trouve rien de peuplé que ḳalaʿat al djabal et khaṭṭ al marâghat lequel est voisin de bâb al Ḳarâfat dans la direction de machhad as sayyidat Nafîsat. Au voisinage du khaṭṭ machhad as sayyidat Nafîsat, au sud, est al faḍâ (la plaine), qui était l'emplacement d'al maouḳif et d'al ʿAskar jusqu'à khaṭṭ kôm al Djâriḥ, puis khaṭṭ kôm al Djâriḥ et ce qui est compris entre kôm al Djâriḥ et la fin de la limite en longueur de Miṣr, auprès de birkat al Ḥabach sous ar Raṣad. Ce sont des kôms. C'était les khiṭṭats mentionnées par al Ḳouḍâʿî. Elles furent détruites dans la grande catastrophe du temps d'al Moustanṣir et lors de l'incendie de Miṣr par Châwar, comme il a été dit précédemment.

Quant à la largeur de Miṣr qui va de ḳanâṭir as sibâʿ à la ḳalaʿat (al djabal), elle est peuplée. Elle comprend birkat al fîl as soughrâ[2] au voisinage de khaṭṭ as sabaʿ siḳâyât. Au voisinage des dârs qui sont sur cette birkat et à l'est, il y a khaṭṭ al kabch, puis khaṭṭ djâmiʿ Ibn Ṭoûloûn, puis khaṭṭ al ḳoubaïbât, et cela finit au faḍâ qui est contigu à ḳalaʿat al djabal.

Quant à la largeur de Miṣr qui va des bords du Nil, où est khaṭṭ Deïr aṭ ṭîn, jusque sous ar Raṣad, là où est birkat al Ḥabach, il ne s'y trouve aucune construction, sauf khaṭṭ Deïr aṭ ṭîn. Quant aux autres points, ils ont été ruinés lors de la ruine des khiṭṭats. Il y avait là : khaṭṭ Banî Wâïl et khaṭṭ Râchidat.

Quant à khaṭṭ as sabaʿ siḳâyât il était de l'ensemble d'al Ḥamrâ ad dounîâ[3], il en sera parlé à l'article des khaṭṭs, s'il plaît à Dieu.

Les autres points (non indiqués) seront exposés au chapitre du rivage du Nil.

[1] من بحريه. Il est impossible de donner à : بحرى le sens ordinaire chez notre auteur (cf. quelques lignes plus haut) de «septentrional», car le Nil est à l'ouest et non au nord du khaṭṭ en question; il faut donc lui donner son sens primitif de «fluvial», «(relatif au *baḥr*, c'est-à-dire au fleuve)». Je serais même fort porté à croire que : بحرى, est une faute de copiste pour : غربى «occidental».

[2] Ou la petite birkat al fîl. C'est probablement un autre nom de birkat Ḳâroûn, laquelle était bien dans cette région et faisait face à birkat al fîl (la grande). Notre auteur nous donnera, à diverses reprises, des détails sur ces birkats.

[3] C'est une erreur : au lieu de : الدنيا il faut lire : القصوى; cf. plus haut, texte arabe (t. I, p. 299, l. 1).

DU

SÂHIL[1] DU NIL EN LA VILLE DE MIṢR.

Il a été dit précédemment que la ville de Fousṭâṭ Miṣr avait été édifiée par les Musulmans à l'entour du djâmi' 'Amrou ibn al 'Âṣi et du ḳaṣr ach cham', et que le fleuve du Nil arrivait jusqu'à la porte occidentale du ḳaṣr ach cham' appelée al bâb al djadîd (la porte neuve). Au moment de la conquête de l'Égypte, il n'y avait entre le djâmi' 'Amrou et le Nil aucune séparation, حائل[2]; puis l'eau du Nil laissa à découvert, devant le djâmi' et le ḳaṣr ach cham', un terrain sur lequel 'Abd al 'Azîz ibn Marwân construisit. Ce devint la propriété exclusive de Bichr ibn Marwân quand il vint auprès de son frère 'Abd al 'Azîz, puis celle de Hichâm ibn 'Abd al Malik quand il fut khalife; il y construisit. A la chute des Oumayyades, ce territoire fut saisi (et annexé) au domaine du prince, فى الصوافى[3]; puis ar Rachîd le constitua en fief, اقطعه, à as Sarri ibn al Ḥakam. Il passa après lui aux mains de ses héritiers qui le louèrent et en perçurent le ḥikr[4]. En effet, les Musulmans y avaient édifié peu à peu, et le rivage du Nil, après que les eaux du Nil eussent laissé à découvert le terrain en question, fut à l'endroit appelé aujourd'hui soûḳ al ma'ârîdj.

P. 344. Al Ḳouḍâ'î dit : «Le sâḥil de la partie basse de la terre (en question) était en face d'al ma'ârîdj al ḳadîm. Les restes d'al ma'ârîdj subsistent : ce sont sept degrés dans le voisinage du sâḥil al bîmâ, البيما, jusqu'au sâḥil al boûrî, البورى, actuel. Le sâḥil al boûrî était alors appelé al ma'ârîdj al djadîd.» Par al ma'ârîdj al djadîd il entend l'emplacement actuel du soûḳ al ma'ârîdj.

Parmi les khaṭṭs de Fousṭâṭ Miṣr étaient les trois Ḥamrâ. La Ḥamrâ première comprenait soûḳ Wardân; par son ouest, elle donnait sur le Nil. Au voisinage (du soûḳ) était la Ḥamrâ médiane dont faisait partie l'endroit appelé aujourd'hui al kabârat[5], الكبارة; elle était également sur le Nil. A côté d'al kabârat était la

[1] Ce mot signifie : «rivage». Mais je lui conserve sa transcription arabe parce qu'il s'applique, ici, à divers quartiers d'al Fousṭâṭ.

[2] حائل «objet interposé», cf. Dozy, *Supplément*, حائل للنار «écran».

[3] Cf. Dozy, *Supplément*, *sub verbo*.

[4] Sur la constitution de la location appelée ḥikr, voir notre auteur (texte arabe, t. I, p. 110, l. 28; t. II, p. 114, l. 10).

[5] La vocalisation est incertaine. Comme ce nom désigne une butte, je le vocalise comme : *kabar*, كَبار, qui a le même sens. On peut adopter la lecture : *al koubârat*, الكُبارة (féminin de : الكُبار «l'énorme»), comme l'a fait Silvestre de Sacy (*Chrestomathie*, 2e éd., t. I, p. 206 et 227, note 6).

Ḥamrâ extrême, du nord de la Ḥamrâ médiane jusqu'à l'endroit appelé aujourd'hui le khaṭṭ ḳanâṭir as sibâ'. Cette Ḥamrâ extrême comprenait le khaṭṭ khalîdj Miṣr depuis ḳanâṭir as sibâ' jusqu'en face de ḳanṭarat as sadd, côté est. A la limite de la Ḥamrâ extrême était al kabch et le mont Yachkour. Al kabch donnait à l'ouest sur le Nil.

As sâḥil al ḳadîm était entre soûḳ al ma'ârîdj actuel — en allant jusqu'à dâr at touffâḥ de Miṣr, dans la direction de bâb Miṣr proche d'al kabârat — et l'emplacement du kôm qui avoisine bâb Miṣr par l'est. Miṣr ayant été détruite par l'incendie qu'y alluma Châwar ibn Madjîr, il se forma alors ce kôm qui prit le nom de kôm al machânîḳ (les potences) parce qu'on y pendait sur le sommet les criminels. Puis, on construisit des maisons dessus, et jusqu'à nos jours ce kôm l. 10.
a été appelé al kabârat.

La région entre soûḳ al ma'ârîdj et ce kôm, quand elle était sâḥil du Nil, portait le nom d'al ḳâloûṣ, القالوص. Al Ḳouḍâ'î dit : «J'ai vu écrit de la main de beaucoup de savants : al ḳâloûṣ avec un *alif* (*â* long); de nos jours, tel écrit : al ḳaloûṣ, القلوص, sans *alif*. Ḳaloûṣ sans *alif* désigne une jeune chamelle ou une jeune autruche; le pluriel est : ḳoulouṣ, ḳilâṣ ou ḳalâïṣ. Appliqué aux outardes, ḳaloûṣ désigne la femelle quand elle est petite. Peut-être ce lieu fut-il ainsi appelé parce qu'il était en face du chameau[1] qui était près de bâb ar rîḥân dont nous parlons au chapitre des merveilles de Miṣr. Quant à ḳâloûṣ avec l'*alif*, c'est un mot grec (καλός) dont le sens, en arabe, est : «bienvenue à toi». Peut-être les Roûm, applaudissant à celui qui montait ce chameau, prononçaient-ils ce mot comme ils en avaient l'habitude (quand ils applaudissaient)[2].»

Ibn al Moutawwadj dit : «As sâḥil al ḳadîm, en commençant au bâb Miṣr mentionné plus haut» — il veut dire le bâb qui avoisine al kabârat — «jusques et y compris al ma'ârîdj, était, tout entier, le lit du fleuve, et les eaux y coulaient. On dit que soûḳ al ma'ârîdj était la maouradat soûḳ as samak (débarcadère du marché

[1] Sur ce chameau, voir plus haut (texte arabe, t. I, p. 32, l. 9).

[2] Il semble plus rationnel de rapprocher ce mot de la racine *ḳalaṣa*, قلص, qui se dit des eaux qui se retirent. Maḳrîzî l'emploie quelques lignes plus bas. D'un autre côté, la région dont parle Maḳrîzî n'était nullement en face de bâb ar rîḥân (du ḳaṣr ach cham'), puisqu'elle en était assez loin, au nord. Le ḳâloûṣ dont parle al Ḳouḍâ'î ne peut être que la région située à l'ouest du ḳaṣr ach cham', entre le ḳaṣr et le Nil. Peut-être, par extension, ce nom a-t-il été donné à toute la partie laissée à découvert le long du Nil. Cela confirmerait le rapport entre la racine : *ḳalaṣa* et le mot : *ḳâloûṣ* ou *ḳaloûṣ*.

Dans un autre passage (texte arabe, t. II, p. 143, l. 13) notre auteur désigne un point voisin de celui-ci, près de boustân Ibn Keïsân (voir quelques lignes plus bas), sous le nom de : القريوص ou, d'après d'autres manuscrits : القرموص. C'est ce dernier mot qu'adopte S. de Sacy dans son édition d'Abdel Latîf (p. 429) et qu'il traduit par : «fossé». Je crois que, là encore, c'est : القالوص qu'il faut lire.

aux poissons)» — il veut dire que c'est ce que rapporte al Kouḍâʿî, se fondant sur le nom qui lui était donné de sâḥil al boûrî[1], avant celui d'al maʿâridj al djadîd.

Ibn al Moutawwadj dit : «On raconte que boustân al djourf qui fait face à boustân ḥoûḍ Ibn Keïsân était la ṣanâʿat al ʿimârat. Encore de mon temps la porte en était, là, et j'ai vu une clôture, زريبة, qui, partant d'un pilier de la mosquée qui avoisine le ḥoûḍ (Ibn Keïsân) par l'ouest, allait jusqu'en face du masdjid d'al ʿÂdil qui est à marâghat ad dawwâb (le pacage des bestiaux) actuel.»

L'auteur, du présent ouvrage, Dieu l'ait en sa miséricorde! ajoute : Le boustân al djourf porte encore ce nom de nos jours; il est à droite de qui va vers Miṣr par la route d'al marâghat. Il dépend du waḳf constitué à la khanaḳât appelée al Mawâṣilat[2] dans baïn az zouḳâḳeïn. Quant au ḥoûḍ Ibn Keïsân, il est appelé aujourd'hui ḥoûḍ aṭ Ṭawâchî en face de ghaïṭ (= boustân) al djourf mentionné plus haut. Il est voisin de boustân Ibn Keïsân qui fut une ṣanâʿat. Nous donnons l'histoire de cette ṣanâʿat au chapitre des pavillons des khalifes. Boustân Ibn Keïsân est également appelé de nos jours boustân aṭ Ṭawâchî; entre boustân al djourf et ce boustân aṭ Ṭawâchî est marâghat Miṣr par où l'on va à al kabârat et à bâb Miṣr.

Ibn al Moutawwadj dit : «Des gens que j'ai connus tenaient d'autres qui le tenaient d'autres, successivement jusqu'à un témoin oculaire, que ce ḳaloûṣ s'étendait jusqu'aux maisons d'as sâḥil al ḳadîm; il avait vu là les constructions qui donnaient sur le fleuve du Nil : rabʿs et dârs sur le fleuve; il avait compté les seaux aux fenêtres qui donnaient sur le fleuve du Nil : il y en avait seize mille en permanence, avec poulies en permanence, où passaient des cordes par lesquelles on les descendait et on les remplissait. Voilà ce que m'a raconté quelqu'un en les rapports de qui j'ai pleine confiance. Il dit que cela lui avait été raconté par un homme en qui il avait confiance, comme remontant à des témoignages oculaires par des intermédiaires de confiance[3].»

Il ajoute : «Bâb Miṣr aujourd'hui est entre le boustân qui est au sud d'al djâmiʿ al djadîd, c'est-à-dire boustân al ʿÂlimat, et kôm al machânik, c'est-à-dire kôm al kabârat. J'ai vu le mur qui la rejoignait à dâr an nouḥâs; tout ce qui était en dehors d'elle était choûnat. Ce mur ancien qui est au sud de boustân al ʿÂlimat, ne cessa d'être; là je l'ai vu et connu, jusqu'à ce que la terre où il était, depuis bâb Miṣr

(1) Le boûrî étant un poisson qui venait du lac de Tinnîs (cf. texte arabe, t. I, p. 181, l. 39) Ibn al Moutawwadj en concluait que le sâḥil al boûrî avait dû son nom à ce que la vente de ce poisson s'y faisait jadis.

(2) الواصلة; il faut lire : المواصلة. Cette khânaḳât est décrite à la fin de l'ouvrage avec les autres khânaḳats.

(3) Cf. plus haut (texte arabe, t. I, p. 331, l. 13).

jusqu'à maouḳif al Moukârîyat[1] dans l'ancien (quartier) al Khachchâbîn, fut achetée par Ḥouṣâm ad dîn Ṭourantaï al Manṣoûrî. Il en loua l'emplacement au public, et tous ceux qui en louaient quelque parcelle détruisirent ce qui s'y trouvait de construction en brique cuite (au soleil), اللبن الطوب, et arrachèrent les fondations de pierre, dont ils firent leur bâtisse. Ce mur disparut donc. Puis se créa as sâḥil al djadîd.» L'auteur du présent ouvrage, que Dieu l'ait en sa miséricorde! dit : cette porte mentionnée par Ibn al Moutawwadj était appelée bâb as sâḥil.

Le premier creusement du sâḥil Miṣr se fit en 336. Voici pourquoi. Le Nil abandonnait la rive de Miṣr, si bien que les habitants étaient obligés de prendre l'eau au bras du Nil d'al Djîzat, qui passe entre l'île de Miṣr appelée ar Rauḍat et al Djîzat; bêtes et gens devaient aller jusqu'à l'île[2]. L'oustâdh Kâfoûr al Ikhchîdî, qui était alors chef des émirs de la dynastie au nom d'Aoûnoûdjoûr ibn al Ikhchîd, creusa un khalîdj qui alla rejoindre le khalîdj Banî Wâïl, et l'eau entra jusqu'à sâḥil Miṣr. Puis, peu avant l'année 600, l'eau délaissa, تقلص[3], l'ancien sâḥil Miṣr, et, au moment des basses eaux[4], il y en avait si peu que la route du miḳîâs était sèche. En l'année 628, le sultan al Malik al Kâmil Mouḥammad ibn al ʿÂdil Aboû Bakr ibn Ayyoûb s'effraya de cet éloi- P. 345.
gnement du fleuve par rapport aux habitations de Miṣr, et il se préoccupa de creuser le (lit du) fleuve depuis dâr al wikâlat à Miṣr jusqu'à ṣanâʿat at toumr al Fâḍilîyat[5], et il travailla lui-même à la chose. Tous sans exception s'unirent à lui dans ce travail, et bas-peuple et émir le secondèrent de même zèle; on répartit proportionnellement le terrain à creuser entre les maisons du Caire, de Miṣr, d'ar Rauḍat et du miḳîâs. Le travail en dura depuis le début de Chaʿbân jusqu'à fin de Chawwâl, soit trois mois; enfin l'eau entoura le miḳîâs et l'île d'ar Rauḍat de façon permanente, tandis qu'avant, (même) au moment de la crue, il n'y avait qu'une mince rigole à la pointe, ذيل, d'ar Raudat. Lorsqu'elle rejoignit la branche de Boûlâḳ[6], au mois d'Abîb, ce fut à Miṣr un jour solennel.

(1) المكارية, est le pluriel de : مكارٍ, nom donné aux loueurs de bêtes de somme; de la même racine dérive : مكرٍ «moucre», nom bien connu des voyageurs en Orient. C'est donc «la station des moucres». D'après Ibn Douḳmâḳ, t. I, p. 20 et 31, il en existait une autre dans le quartier dit d'al Ḥadjdjârîn «les tailleurs de pierre».

(2) C'est-à-dire jusqu'à la rive faisant face à al Djîzat.

(3) Cf. la note 2 de la page 303.

(4) الاحتراق, litt. : «l'embrasement» et, par suite «le desséchement».

(5) C'est-à-dire la ṣanâʿat at toumr «chantier des dattes» faite par al Fâḍil (le ḳâḍî); voir Ibn Douḳmâḳ, à l'article الدار الفاضلية, t. IV, p. 44, l. 3.

(6) C'est-à-dire lorsque l'eau arriva à faire tout le tour de l'île en rejoignant la branche maîtresse à Boûlâḳ.

Quand arriva le règne d'al Malik aṣ Ṣâliḥ, et qu'il construisit la citadelle d'ar Rauḍat, il voulut que l'eau fût abondante toute l'année à l'entour d'ar Rauḍat, et il mit toute son attention à cet objet. Il fit couler nombre de barques chargées de pierres sur la rive d'al Djîzat en face de bâb al ḳanṭarat qui est à la sortie de la ville de Miṣr et au sud de l'île d'ar Rauḍat. Par là, l'eau fut refoulée et le fleuve, dès lors, se mit à couler petit à petit et à s'accroître peu à peu sur la rive de Miṣr depuis dâr al moulk jusqu'au voisinage d'al Maḳs, et traversa al minchâat al Fâḍilîyat[1].

Ibn al Moutawwadj dit à propos de l'emplacement d'al djâmiʿ al djadîd : « Sous la dynastie *ṣâliḥite* — c'est-à-dire d'al Malik aṣ Ṣâliḥ Nadjm ad dîn Ayyoûb — il y avait une sablonnière, رملة, sur laquelle on laissait s'ébattre les bestiaux à l'époque du bas Nil et du retrait de la branche du fleuve qui passait devant. Quand al Malik aṣ Ṣâliḥ construisit la citadelle de l'île (d'ar Rauḍat) et qu'il se mit chaque année à faire creuser cette branche par ses soldats, donnant même de sa personne, et à faire jeter une partie du sable qui s'y trouvait dans cette plaine, les familiers du sultan commencèrent à construire sur les bords de cette branche. » Il mentionne alors tel qui construisit depuis en face l'emplacement actuel d'al djâmiʿ al djadîd jusqu'à la madrasat al Mouʿizzîyat, et il mentionne ce qui était derrière ces maisons depuis boustân al ʿÂlimat sur lequel donne al djâmiʿ al djadîd, etc. Après quoi, il dit : « Il est appelé (jardin) al ʿÂlimat uniquement parce qu'il fut concédé par al Malik aṣ Ṣâliḥ à cette ʿâlimat[2] qui construisit à côté un pavillon à son usage. L'eau entrait par le Nil à la porte du dit pavillon. Après sa mort, le jardin resta quelque temps aux mains de ses héritiers, puis il leur fut repris. »

Il ajoute : « La plaine d'al djâmiʿ al djadîd, avant la construction du djâmiʿ, était (affectée aux) choûnats de pailles du sultan, de même tout ce qui l'avoisinait. Quand le sultan al Malik an Nâṣir Mouḥammad ibn Ḳalâoûn construisit al djâmiʿ al djadîd, les constructions se multiplièrent depuis la limite de maouradat al ḥalfâ sur les bords du Nil jusqu'à atteindre Deïr aṭ ṭîn. On construisit aussi derrière le djâmiʿ depuis la limite de bâb Miṣr, qui, autrefois, était le fleuve, comme nous l'avons dit plus haut, jusqu'à la limite de ḳanṭarat as sadd. »

[1] C'est-à-dire la minchâat d'al Fâḍil, appelée plus tard comme nous le verrons bientôt minchâat al Mahrânî.

[2] Ce mot, sous la forme vulgaire : *ʿalmeh*, est passé en français : « almée ». Djamâl ad dîn ibn Wâṣil (Hég. 604-697), auteur d'une importante histoire des Ayyoûbites, nous apprend qu'une des deux femmes d'al Malik aṣ Ṣâliḥ s'appelait Bint al ʿÂlimat c'est-à-dire : « fille de l'almée » (Bibliothèque Nationale, manuscrit arabe, n° 1703 du catalogue de Slane, f° 66 v° et f° 75 r°). C'est donc probablement de la belle-mère d'al Malik aṣ Ṣâliḥ qu'il est ici question.

Nous avons encore vu tout cela au dernier point de prospérité. Ce fut bouleversé lors des événements qui suivirent l'année 806. Le khaṭṭ baïn az zouḳâḳeïn qui, par l'ouest, a vue sur le khalîdj et, par l'est, sur boustân al djourf, fut ruiné; il n'en reste plus que quelques maisons. Son emplacement, comme nous l'avons dit plus haut, était, aux temps anciens, recouvert par l'eau du Nil, puis il se forma une berge (djourf); ce fut baïn az zouḳâḳeïn en question. Alors on y éleva de nombreuses constructions, puis ce fut la ruine actuelle. De même fut ruiné khaṭṭ maouradat al ḥalfâ qui autrefois était recouvert par l'eau; quand le Nil forma (en se retirant) la dite berge, que se forma l'île en face d'as sâḥil al ḳadîm lequel est aujourd'hui (la région qui va) d'al kabârat jusqu'à al maʿârîdj et qu'al Malik an Nâṣir Mouḥammad ibn Ḳalâoûn éleva al djâmiʿ al djadîd, cette maouradat al ḥalfâ fut couverte de constructions et fut reliée, par le nord, à minchâat al Mahrânî, et, par le sud, aux propriétés qui s'étendent en face al djâmiʿ al djâdîd et, de là, jusqu'à Deïr aṭ ṭîn. Cette maouradat al ḥalfâ devint considérable : là stationnaient les barques pour le chargement des céréales et autres produits, là on remplissait les outres. Le fleuve s'y maintenait toute l'année. Plus tard il s'assécha dans la saison du printemps et de l'été, et cette situation s'est continuée jusqu'à nos jours. A été également ruinée toute la région derrière al djâmiʿ al djadîd qui était le fleuve (autrefois), en face as sâḥil al ḳadîm, et qui devint, lors du retrait de l'eau, un pacage (marâghat), pour les bestiaux; elle est appelée aujourd'hui : al marâghat. Elle part de l'extrémité du khaṭṭ ḳanṭarat as sadd (pour aller) jusqu'au voisinage d'al kabârat; elle est enserrée, à l'ouest, par le boustân al djourf mentionné plus haut et nombre de maisons qui étaient des jardins et des magasins jusqu'à bâb Miṣr, et, à l'est, par boustân Ibn Keïsân qui fut une ṣanâʿat et qui est aujourd'hui appelé boustân aṭ Ṭawâchî. Il ne reste aujourd'hui dans le khaṭṭ d'al marâghat qu'un petit nombre de demeures misérables.

D'AL MINCHÂAT.

Sache que le khalîdj de Miṣr sortait du fleuve du Nil et passait le long de la route d'al Ḥamrâ al ḳouṣwâ. Sur le côté oriental de ce khalîdj, il y avait nombre de boustâns parmi lesquels un boustân connu sous le nom de boustân al Khachchâb. Puis ce boustân fut détruit et l'emplacement en est appelé aujourd'hui : al Marîs. Dans le temps qui suivit l'année 500 de l'Hégire, le Nil découvrit,

en se retirant, une terre comprise entre maïdân al loûḳ — dont il sera parlé ci-après au chapitre des ḥikrs (situés) hors du Caire, s'il plaît à Dieu — et boustân al Khachchâb ci-dessus mentionné. Cette terre fut appelée minchâat al Fâḍil parce que le ḳâḍî al Fâḍil ʿAbd ar Raḥîm ibn ʿAlî al Beïsânî y *créa*[1] un jardin considérable qui approvisionnait les gens de Miṣr de ses dattes et de ses raisins. Il édifia, à côté, un djâmiʿ autour duquel il construisit. Aussi cette khiṭṭat fut-elle appelée : minchâat al Fâḍil. Les constructions s'y multiplièrent, et Mouwaffaḳ ad dîn Mouḥammad ibn Aboû Bakr al Mahdawî al ʿOuthmânî ad Deïbâdjî y créa un jardin pour lequel il dépensa 1,000 dinars du temps de Beïbars, alors que la valeur du dinar montait à 28 dirhems et demi. Puis le Nil submergea le boustân P. 346. al Fâḍil, le djâmiʿ et tout ce qui se trouvait à minchâat al Fâḍil de jardins et de maisons; il y fit de tels ravages qu'il n'en resta plus la moindre trace. Les vendeurs de raisins d'al Ḳâhirat et de Miṣr n'en continuèrent pas moins, bien des années après la ruine de ce boustân al Fâḍil, à annoncer le raisin par ce cri : «Dieu pardonne à al Fâḍil, raisin!» et cela montre combien étaient nombreux et beaux les raisins du boustân al Fâḍil.

Or le fleuve avait dévoré cette minchâat al Fâḍil après l'année 660. Al Mouwaffaḳ ad Deïbâdjî dont il a été parlé remplissait les fonctions de khâṭib au djâmiʿ d'al Fâḍil qui était dans la minchâat. Lorsque le djâmiʿ fut détruit par l'invasion du Nil, il sollicita le ṣâḥib Bahâ ad dîn Ibn Ḥanâ qui était de ses intimes, et le pressa si vivement qu'il entreprit la reconstruction du djâmiʿ dans minchâat al Mahrânî. Cette minchâat al Mahrânî était située entre le Nil et le khalîdj et comprenait foûhat al khalîdj[2] (faisant partie) d'al Ḥamrâ al ḳouṣwâ, d'où le Nil s'était retiré jadis. Cet emplacement était connu sous le nom d'al kôm al aḥmar parce que l'on y fabriquait des fourneaux, أقمنة[3], de brique

[1] أنشأ. De la racine : نشاء, *nachâ* «créer» dérive le mot : منشاة, *minchâat* «création». Maḳrîzî nous donne ainsi l'étymologie de ce mot qu'on retrouve assez souvent dans la géographie de l'Égypte et que les dictionnaires ne donnent pas.

Ces détails et ceux qui suivent sont répétés, presque mot pour mot, d'après Ibn al Moutawwadj, par notre auteur, à l'article du djâmiʿ de minchâat al Mahrânî (texte arabe, t. II, p. 298, l. 15-36). Cet article a été traduit par Quatremère, *Histoire des Sultans mamlouks*, 1er vol., 2e partie, p. 90, note 112. Cf. aussi S. de Sacy, *Chrestomathie arabe*, 2e éd., t. I, p. 233.

[2] «L'embouchure du khalîdj» فوهة الخليج. Il faut entendre, par là, la partie comprise entre l'embouchure primitive (au temps que le Nil coulait plus à l'ouest) et l'embouchure moderne, — plus exactement les terrains qui la bordaient. C'est ainsi que la même région s'appelle encore aujourd'hui Foum al Khalîgh; c'est le nom d'une station du chemin de fer du Caire à Hélouan.

[3] C'est le pluriel de : قمين, *ḳamîn* dérivé du grec *κάμινος*, probablement par le syriaque. Cf. Dozy, *Supplément*.

cuite, الطوب[1]. Lorsque le ṣâḥib Bahâ ad dîn ibn Ḥanâ demanda à al Malik adh Dhâhir Beïbars la permission de reconstruire le djâmiʿ en cet endroit pour remplacer le djâmiʿ qui était à minchâat al Fâḍil, celui-ci y consentit. Il créa donc le djâmiʿ au khaṭṭ d'al kôm al aḥmar comme cela est raconté à l'article qui lui l. 10. est consacré dans la description des djâmiʿs. Là, l'émir Seïf ad dîn Balbân al Mahrânî éleva une dâr où il habita et construisit un masdjid; son nom fut donné à cette khiṭṭat, et on l'appela minchâat al Mahrânî. Ce fut, en effet, al Mahrânî qui, le premier, y construisit après l'édification du djâmiʿ; on éleva des constructions successives à minchâat al Mahrânî qui devint si peuplé qu'il y demeura, dit-on, plus de quarante émirs de la cour, أمراء الدولة, sans compter les vizirs, les principaux secrétaires, les plus considérables ḳâḍis et les personnages de distinction, et il ne cessa d'en être ainsi, jusqu'à ce que, le Nil ayant délaissé la région orientale, tout fut ruiné. On y voit encore de nombreux restes de maisons.

A khaṭṭ al djâmiʿ al djadîd est contigu khaṭṭ dâr an nouḥâs qui a vue sur le Nil. Dâr an nouḥâs est une des dârs anciennes, elle a disparu et c'est devenu un khaṭṭ qui en porte le nom.

Al Ḳouḍâʿî a dit : «Dâr an nouḥâs[2] est un khaṭṭ de Wardân affranchi de ʿAmrou ibn al ʿÂṣi. Maslamat ibn Moukhallad, étant émir de Miṣr, écrivit à Mouʿâwîyat (le khalife) pour lui demander d'en faire un dîwân. Mouʿâwîyat écrivit à Wardân pour la lui demander, et il lui donna en échange dâr Wardân qui est située dans le soûḳ du même nom (soûḳ Wardân).» Rabîʿat a dit : «L'emplacement de cette dâr faisait partie de la khiṭṭat d'al Ḥidjr de (la tribu de) al Azd; ʿOumar ibn Marwân l'acheta et la construisit. Devenue propriété de ses fils, elle leur fut confisquée et vendue à l'encan, في الصوافي, en l'année 308, puis elle passa à Chamoûl[3] al Ikhchîdî qui y bâtit une ḳaïsârîyat et un ḥammâm, et dâr an nouḥâs devint ḳaïsârîyat Chamoûl[4]». l. 20.

Ibn al Moutawwadj a dit : «Dâr an nouḥâs est un khaṭṭ qui prend son nom

[1] La brique cuite porte, encore de nos jours en Égypte, le nom de *ḥomrâ* «rouge». C'est probablement de là que venait le nom de kôm aḥmar «kôm rouge».

[2] Maḳrîzî a ici, fort mal à propos, confondu dâr an nouḥâs (dont le site n'est pas douteux, puisque le nom subsiste encore) avec une dâr portant le même nom et qui était immédiatement voisine du premier noyau du djâmiʿ ʿAmrou, c'est-à-dire à plus d'un kilomètre de distance. C'est à cette dernière seulement que convient la citation d'al Ḳouḍâʿî donnée ci-après. Cf. notre auteur (texte arabe, t. II, p. 249, l. 23).

[3] شمول; la véritable orthographe de ce nom paraît être : Samoûal : سموال. Cf. plus haut (p. 258, note 4).

[4] Ibn Doukmâḳ ne mentionne pas cette ḳaïsârîyat. Une ḳaïsârîyat al Ikhchîd qu'il mentionne en passant (t. IV, p. 51, l. 2) ne paraît pas répondre, par son emplacement, à celle dont parle Rabîʿat.

de dâr an nouḥâs; c'est aujourd'hui fondouḳ al Achrâf qui a deux portes : devant l'une, est une raḥabat, et la seconde est un châriʿ dans as sâḥil al ḳadîm[1] ».

A l'extrémité de cette avenue, شقة, qui a vue sur le Nil est djisr al Afram. Il est au bout de Miṣr, entre la madrasat al Mouʿizziyat et le ribâṭ al âthâr[2]. Il donnait, d'un bout à l'autre, sur le Nil; mais aujourd'hui l'eau s'en est retirée par la baisse du niveau du Nil. Son nom lui venait de l'émir ʿIzz ad dîn Aïdemir al Afram aṣ Ṣâliḥî an Nadjmî, émir djandâr; et cela, parce que, lorsqu'il loua (de l'État) la birkat ach chouʿaîbîyat, comme il est rapporté dans la description des birkats en ce livre[3], il en détacha deux feddans à l'ouest, qu'il permit aux gens d'occuper à titre de ḥikr[4], ce qui fut fait; nombre de maisons y furent construites et les constructions y atteignirent le plus haut degré de fini, اتقان[5]. Les plus grands personnages de la cour d'an Nâṣir Mouḥammad ibn Ḳalâoûn, tels que les vizirs et les principaux secrétaires, voulurent habiter sur ce djisr, y construisirent avec passion, s'ingénièrent aux plus originales ornementations, زخرفة, recherchant les plus beaux marbres. Ils dépassèrent toute limite dans la profusion des sommes considérables qu'ils y consacrèrent, si bien que le khaṭṭ du djisr devint la plus admirable résidence de la province, اقليم[6], de Miṣr. Les habitants en étaient les plus raffinés de mœurs, les plus adonnés aux délices de la vie, les plus comblés d'opulence. Puis ce djisr fut ruiné totalement et les maisons en disparurent.

Quant au côté oriental de Miṣr, c'est là qu'est la ḳalaʿat al djabal à laquelle nous consacrons un chapitre spécial qui comprend une foule de renseignements
l. 3o. utiles et qui est inséré dans ce livre. Vois-le[7].

(1) Ibn Douḳmâḳ distingue le khaṭṭ et le fondouḳ. Pour lui, dâr an nouḥâs fait partie de khaṭṭ as sâḥil al ḳadîm (t. V, p. 40, l. 16) et le fondouḳ à deux portes fait partie de khaṭṭ as sâḥil al djadîd (t. V, l. 25); d'ailleurs, l'un et l'autre sont très voisins.

(2) Ou âthâr an Nabî « les reliques du Prophète ». Il subsiste toujours, un peu au nord de Deïr aṭ ṭîn.

(3) Texte arabe (t. II, p. 158, l. 36).

(4) C'est-à-dire moyennant redevance perpétuelle. Cette institution du ḥikr sera expliquée par notre auteur plus tard (texte arabe, t. II, p. 114, l. 10). Cf. plus haut (p. 302, note 4).

(5) Sur cette expression, voir Dozy, *Supplément*.

(6) اقليم, originairement « climat » est employé en Égypte dans l'acception plus restreinte de « province ». C'est sous ce nom que l'Atlas de l'expédition française de 1798 désigne chaque province égyptienne. Ici, le mot : Miṣr peut désigner l'Égypte et, au lieu de province, on peut dire : pays. J'incline cependant plutôt vers le premier sens.

(7) L'étude de la ḳalaʿat al djabal (la Citadelle du Caire toujours existante) et des services administratifs et militaires qui étaient installés comprend, en effet, une portion considérable du deuxième volume de l'édition arabe, p. 201-232. Cf. la monographie que j'en ai faite dans les *Mémoires de la Mission archéologique française du Caire*, t. VI.

L'extrémité de ḳalaʿat al djabal est contigu à khaṭṭ bâb al Ḳarâfat qui est une des extrémités d'al Ḳaṭâʾiʿ et d'al ʿAskar. Le khaṭṭ bâb al Ḳarâfat touche au faḍâ (plaine) qui porte le nom d'al ʿAskar[1]; nous en avons déjà parlé. Il était à l'extrémité d'al ʿAskar qui touche kôm al Djâriḥ.

Al maouḳif. — Ibn Waṣîf Châh, dans son histoire d'ar Rayân ibn al Walîd qui est le pharaon du prophète de Dieu Yoûsouf (Joseph), sur qui soient les prières de Dieu! dit[2] : « Sous son règne, entra dans le pays (l'Égypte) un jeune homme d'origine syrienne que ses frères, par trahison, avaient vendu. Or les caravanes de Syrie faisaient halte au voisinage de ce qui est aujourd'hui al maouḳif (la halte). Le jeune homme s'y arrêta et on le vendit à l'encan. C'était Yoûsouf ibn Yaʿḳoûb Isḥâḳ ibn Ibrâhîm Khalîl ar Raḥmân[3], les prières de Dieu soient sur eux! Il fut acheté par Aṭfîr le ʿazîz[4]. On dit que celui qui tira Yoûsouf de la prison est Mâlik ibn Daʿr ibn Ḥidjr ibn Djazîlat ibn Lakhm ibn ʿAdî ibn al Ḥârith ibn Mourrat ibn Oudad ibn Zeïd ibn Yachdjoub ibn Yaʿroub ibn Ḳaḥṭân[5].

Al Ḳouḍâʿî a dit : « Al maouḳif était un faḍâ propriété d'Oumm ʿAbd Allah bint[6] Maslamat ibn Moukhallad, qui en fit donation pieuse aux Musulmans. Ce devint un maouḳif où se vendaient les bêtes de somme. Puis ce devint propriété particulière, ملك. J'en ai déjà parlé au chapitre d'aḍh Ḍhâhir — c'est-à-dire des khiṭṭats des gens d'aḍh Ḍhâhir, — car al maouḳif fait partie de ces khiṭṭats.

Ibn al Moutawwadj a dit : « Baḳʿat khaṭṭ aṣ ṣafâ. — Ce khaṭṭ a totalement disparu, et il n'en reste plus de trace. Il est au sud, قبلى[7], d'al Fousṭâṭ : il

(1) C'est-à-dire qui est appelé faḍâ al ʿAskar — immédiatement au-dessous de la hauteur de la Mosquée d'Ibn Ṭoûloûn.

(2) Cf. plus haut (texte arabe, t. I, p. 243, l. 3 à 5).

(3) Khalîl ar Raḥmân « intime de Dieu » est l'épithète bien connue donnée par les Musulmans à Abraham.

(4) Aṭfîr est le Putiphar de la Bible : פוטיפר (*Genèse*, XXXIX, 1). Dans notre texte il faut lire : اطفير, au lieu de : اطفين. La première lettre פ est tombée dans la transcription arabe, comme cela est fréquent. Quant à l'expression de : *ʿazîz* « gouverneur », elle est spéciale aux Musulmans (*Coran*, XII, 30, 31, 32, 51).

(5) Sur cette généalogie, cf. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes*, t. I, *in fine*, tableau II.

(6) Lire : بنت au lieu de : بن, distraction évidente des copistes.

(7) De tous les renseignements donnés, ailleurs, par Maḳrîzî lui-même et des détails très précis fournis par Ibn Douḳmâḳ, qu'il serait trop long d'énumérer, il résulte sans l'ombre d'un doute que le khaṭṭ en question était au nord-est d'al Fousṭâṭ. Pour aller du Caire à la Mosquée de ʿAmrou, on partait de machhad as sayyidat Nafîsat (qui existe encore) et on passait par ce khaṭṭ. Il était, comme je l'établirai dans la reconstitution de la topographie d'al Fousṭâṭ, auprès du masdjid actuel d'Aboû Souʿoud. Si le texte est exact, il faudrait donc donner au mot : قبلى, le sens de : « oriental ».

commence au voisinage d'al maṣna' et du khaṭṭ aṭ Ṭaḥḥânîn. Je l'ai vu de mon
P. 347. temps encore : il y avait deux rangées de ṭâḥoûns[1] pressés l'un à côté de l'autre rejoignant darb aṣ ṣafâ à kôm al Djâriḥ; j'y ai vu habiter une foule de grands personnages de Miṣr, la plupart notaires[2]. Qui passait entre ces deux rangées ne pouvait entendre ce que son compagnon lui disait, tant ces ṭâḥoûns tournaient avec force. Il y avait, entre autres, un ṭâḥoûn de sept meules, احجار. Tout cela a disparu et il n'en reste aucune trace.»

Il ajoute : «Baḳ'at darb aṣ ṣafâ — c'est le darb qui était à bâb Miṣr. On dit qu'en dehors est le soûḳ de Yoûsouf[3], sur qui soit le salut!

«C'était une porte avec deux *miṣrâ'*[4] que surmontait une grande arche, et elle avait un vaste seuil, عتبة, inférieur en pierre *ṣawân*. Dans le voisinage était le maṣna' en ruines qui existe aujourd'hui; autour du maṣna' étaient des colonnes de marbre, formant un cercle, qui supportaient le sâbâṭ (passage couvert) surmonté d'un masdjid mou'allaḳ[5]. Tout cela fut détruit sous le gouvernement de Saîf ad dîn connu sous le nom d'Ibn Salâr[6], wâlî de Miṣr sous le règne d'aḍh Ḍhâhir Beïbars. Ce darb conduit à darb aṣ ṣafâ et à (khaṭṭ) aṭ Ṭaḥḥânîn.»

L'auteur du présent ouvrage dit :

La porte en question était une des portes de Madînat Miṣr; son autre porte

(1) Le mot : ṭâḥoûn signifie : «moulin»; le khaṭṭ aṭ Ṭaḥḥânîn est «le quartier des meuniers».

(2) عدول, pluriel de : عدل; cf. plus haut (p. 263, note 5).

(3) سوق يوسف. C'est-à-dire le soûḳ (marché) où Joseph fut vendu. Cf. Ya'ḳoût, *Dictionnaire géographique* (éd. Wüstenfeld, t. IV, p. 554, l. 10) et Ḳazwînî (éd. Wüstenfeld, t. II, p. 160, l. 5) qui parlent d'un masdjid élevé à l'endroit où fut vendu Joseph, contre bâb darb ach Cha''ârîn qui doit être même chose que bâb Miṣr (c'est-à-dire la porte de Miṣr appelée bâb aṣ ṣafâ) dont parle Ibn al Moutawwadj. Ce dernier nom n'est mentionné ni par Maḳrîzî ni par Ibn Douḳmâḳ.

Quant au mot : *baḳ'at* il signifie «plaine» comme *faḍâ;* c'est donc, suivant toute probabilité, même chose que faḍâ al 'Askar dont il a été parlé plus haut; cf. notre auteur (éd. arabe, t. II, p. 445 à 447) qui parle de la *baḳ'at* dans cette région.

(4) La signification de ce mot nous est donnée par une variante d'un manuscrit qui le remplace par «bourdj» et qui se retrouve dans Ibn Douḳmâḳ avec le même texte (t. IV, p. 28, l. 17). Comme les portes du Caire, celle qui est décrite ici est composée de deux tours (*bourdj*, *badanat* ou *miṣrâ'*) rejointes par une vaste voûte.

(5) C'est-à-dire : «suspendu, au-dessus du sol». Dans sa description des masdjids, Ibn Douḳmâḳ ne manque pas de signaler ceux qui sont *mou'allaḳ* (t. IV, p. 79 et seq.). Il s'agit, ici, probablement du masdjid signalé par Ya'ḳoût et Ḳazwînî.

(6) Ibn Douḳmâḳ (t. IV, p. 27, l. 16 et p. 28, l. 17) l'appelle Ibn Ispasalâr. Ce nom lui est également donné par Nowaïrî cité par Quatremère (*Histoire des Sultans mamlouks*, t. I, 2e partie, p. 119, note) et par Maḳrîzî lui-même dans son *Kitâb as souloûk* traduit par Quatremère sous le nom d'*Histoire des Sultans mamlouks* (t. II, 1re partie, p. 24 et 28). Ce personnage mourut en 679.

était du côté du sâḥil : son emplacement actuel est bâb Miṣr près d'al kabârat[1]. J'ai vu, de mon temps, les traces de darb aṣ ṣafâ dont il vient d'être parlé et le maṣna' en ruines. L'eau y coulait par une fontaine publique[2] et il était voisin du kôm al Djâriḥ. La description du kôm al Djâriḥ sera donnée, avec la description des kôms, dans ce livre, s'il plaît à Dieu[3].

Quant à ce qui est contigu au kôm al Djâriḥ jusqu'à l'extrême limite de Miṣr en longueur (à l'est), auprès de birkat al Ḥabach — c'est là (qu'étaient) les anciennes khiṭṭats, que, de mon temps encore, j'ai vues peuplées, particulièrement khaṭṭ an Nakhkhâlîn, khaṭṭ zouḳâḳ al ḳanâdîl et khaṭṭ al mouṣâṣat. Tout cela a été détruit et les matériaux en ont été vendus, après l'année 790[4].

Quant au côté sud de Miṣr, c'est khaṭṭ Deïr aṭ ṭîn où il y eut des constructions, pour la première fois, après l'année 600, lorsque le ṣâḥib Fakhr ad dîn Mouḥammad ibn aṣ ṣâḥib Bahâ ad dîn 'Alî ibn Ḥanâ créa le djâmi' qui est là, et que les gens construisirent dans djisr al Afram. Avant cette époque, l'extrémité des constructions de madînat Miṣr était dâr al moulk dont l'emplacement actuel[5] est le voisinage de la madrasat al Mou'izzîyat[6].

Quant à l'emplacement du djisr, c'était (jadis) une birkat d'eau qui était contiguë à khaṭṭ Râchidat, là où est djâmi' Râchidat. Au sud de cette birkat, était le boustân connu sous le nom de boustân al amîr Tamîm ibn al Mou'izz appelé aujourd'hui (boustân) al Ma'choûḳ, lequel est un waḳf du ribâṭ al âthâr. Près du (boustân) al Ma'choûḳ est birkat al Ḥabach.

Entre khaṭṭ Deïr aṭ ṭîn et l'extrémité de la largeur de Miṣr, du côté sud, est l'extrémité de khaṭṭ Râchidat.

Quant au côté nord de Miṣr, il est contigu par khaṭṭ as saba' siḳḳâyât aux maisons qui ont vue sur la birkat appelée birkat Ḳâroûn. C'est elle qui avoisine actuellement ḥaḍarat Ibn Ḳamîḥat. Elle fait partie d'al Ḥamrâ al ḳouṣwâ. Au sud de

(1) Maḳrîzî semble dire qu'il n'y avait que deux portes, et pourtant, dans le chapitre suivant, il en indique quatre, dont deux, il est vrai, se confondent.

(2) Litt. : «l'eau y coulait pour le chemin», للسبيل. Le mot : سبيل «chemin» a ici un sens mystique spécial et désigne l'intention qu'a le donateur de telle ou telle construction publique de plaire à Dieu, de suivre *les voies* de Dieu. Cette expression, particulièrement appliquée à la construction des fontaines publiques, a fini par désigner ces fontaines mêmes. Aujourd'hui on dit partout : sabîl, سبيل, pour «fontaine». M. Chauvin pense même que notre mot «sébile» en dérive (*Journal asiatique*, 7e série, t. VII, p. 159).

(3) Ce chapitre des kôms n'existe pas dans le texte de Maḳrîzî, tel que nous l'avons.

(4) Longtemps après, semble-t-il, car Ibn Douḳmâḳ qui écrivait après 793 (cf. t. IV, p. 103, l. 2) décrit cette région avec détails sans en soupçonner la ruine.

(5) Lire dans le texte : الآن, au lieu de : الان.

(6) Sur le rivage en face de la pointe sud de Rauḍat.

cette birkat est le kôm appelé (kôm) al Asrâ, qui fait partie d'al ʿAskar; il en sera parlé dans la description des kôms. La dite birkat est voisine de khaṭṭ al kabch, dont il est parlé au chapitre des montagnes[1]. Il y sera fait mention dans la description des khaṭṭs.

Le khaṭṭ al kabch touche au djâmiʿ Ṭoûloûnî et le khaṭṭ du djâmiʿ touche à al ḳoubeïbât, au khaṭṭ al machhad an Nafîsî, et à toute la région qui fait partie d'al Ḳaṭâʿî jusqu'à la ḳalaʿat al djabal.

DES PORTES DE LA VILLE DE MIṢR.

Il y avait jadis à Fousṭâṭ Miṣr des portes qui furent ruinées; après quoi on y en construisit d'autres.

Bâb aṣ ṣafâ. — Cette porte était en réalité la porte (par excellence) de la ville de Miṣr, alors qu'elle était dans tout son éclat. De là sortaient les armées (pour les expéditions) et partaient les caravanes. Son emplacement actuel est au voisinage de kôm al Djâriḥ. Elle fut détruite à l'époque d'al Malik aḍh Ḍhâhir Beïbars[2].

Bâb as sâḥil. — Qui y passait aboutissait à sâḥil an Nîl al ḳadîm et son emplacement est proche d'al kabârat.

Bâb Miṣr. — Cette porte est celle que construisit Ḳarâḳoûch. C'est par elle qu'on passe aujourd'hui pour entrer dans la ville de Miṣr par le ṭarîḳ (chemin) appelé al marâghat. Elle est voisine du kôm qui fut appelé kôm al machânîḳ et qui est appelé
l. 3o. aujourd'hui al kabârat. L'emplacement de cette porte était recouvert par les eaux du Nil; quand elles se retirèrent du sâḥil Miṣr (al ḳadîm), l'emplacement appelé al marâghat et l'emplacement appelé ghaïṭ al djourf jusqu'à maouradat al ḥalfâ devinrent une plaine que n'atteignaient plus les eaux du Nil. Le sultan Ṣalâḥ ad dîn ibn Ayyoûb, ayant conçu le projet de construire un cercle de remparts englobant al Ḳâhirat, Miṣr et Ḳalaʿat al djabal, fit agrandir par les soins, على يد, de Ḳarâḳoûch les remparts d'al Ḳâhirat depuis bâb al ḳanṭarat[3] jusqu'à bâb ach chaʿrîat

[1] Texte arabe, t. I, p. 125, l. 19. Cf. la monographie de M. Salmon, dans le tome VII de nos *Mémoires*.

[2] Cf. plus haut (texte arabe, p. 347, l. 6).

[3] Celle du Caire qu'il ne faut pas confondre avec celle de Miṣr dont il va être parlé quelques lignes plus bas. Cf. mon étude sur ces projets de Ṣalâḥ ad dîn, *Mémoires de la Mission archéologique française du Caire*, t. VI, p. 535 et seq., et pl. III.

et jusqu'à bâb al baḥr. Il comptait étendre le mur depuis bâb al baḥr jusqu'à al kôm al aḥmar, qui est aujourd'hui le bord du khalîdj Miṣr en face khaṭṭ beïn az zouḳâḳeïn[1], afin de rejoindre également al kôm al aḥmar à ce bâb Miṣr. Cela ne lui fut pas accordé. Le mur fut interrompu près de djâmiʿ al Maḳs. Il fit agrandir également les remparts d'al Ḳâhirat depuis bâb an naṣr jusqu'à la ḳalaʿat al djabal; cela ne fut pas achevé. Il étendit le mur depuis la ḳalaʿat al djabal jusqu'à bâb al ḳanṭarat qui est hors de Miṣr (au sud). Cette porte (bâb Miṣr) se trouva sans jonction avec les remparts[2].

Bâb al ḳanṭarat. — Cette porte, au sud de la ville de Miṣr, prenait son nom de ḳanṭarat Banî Wâîl qui était là. Elle est également des constructions de Ḳarâḳoûch.

[1] C'est une grave erreur de Maḳrîzî; cf. l'étude précitée p. 549-551 et la planche III. Le kôm al aḥmar devait être à l'extrémité sud d'al Fousṭâṭ. Or celui dont il est parlé ici est à l'extrémité *nord*. Maḳrîzî, comme cela lui arrive souvent, confond entre eux des emplacements de nom identique, souvent très éloignés l'un de l'autre. Cf. plus haut (p. 309, note 2) ce que je dis de dâr an nouḥâs.

[2] La différence que semble établir Maḳrîzî entre bâb as sâḥil et bâb Miṣr m'a induit complètement en erreur dans le plan que j'ai donné (étude précitée, pl. III). L'ouvrage d'Ibn Doukmâḳ qui a paru depuis et dont j'ai fait une étude approfondie m'a montré qu'en réalité c'est une seule et même porte comme le prouve le voisinage d'al kabârat que Maḳrîzî assigne à toutes deux. Sa situation, est, comme je l'établirai sans conteste dans ma prochaine reconstitution d'al Fousṭâṭ, très peu au sud de l'aqueduc (qui subsiste encore) à 100 mètres environ du Nil, au point de la grande route qui du Caire mène à al Fousṭâṭ immédiatement voisin des décombres (kôm al kabârat ancien) tels que les indique la carte de l'Expédition française d'Égypte. (E. M., vol. I, pl. I.) Tout ce que dit Maḳrîzî du rapport de cette porte avec le rempart est confus et contradictoire. En réalité c'est à bâb al ḳanṭarat (du sud) que devait aboutir le rempart de Ṣalâḥ ad dîn pour fermer le cercle. Bâb Miṣr en question aurait été en deçà de l'enceinte, puisque la route qui passe par cette porte aurait été parallèle au rempart, et il aurait fallu, de toute façon, créer une autre porte dans le rempart avec un passage tracé *perpendiculairement* au passage de bâb Miṣr. — Toute la portion du plan que j'ai établi (dans mon étude, pl. III) depuis le khalîdj jusqu'à bâb al ḳanṭarat est à modifier entièrement.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Page 3, note 1. Le texte correspondant doit être corrigé ainsi : « Alors l'aphélie des planètes se transporte ainsi que leur nœud ascendant au point de leur périhélie et de leur nœud descendant ». Les planètes décrivent une courbe fermée qui coupe en deux points le cercle de l'écliptique. Ces deux points sont les nœuds ascendant et descendant. Le terme arabe : جوزهر est d'origine persane. M. Sachau à qui j'avais demandé des éclaircissements sur le texte de Maḳrîzî, très aimablement, me répondit [1] : « Vous avez parfaitement raison, le mot : جوزهر est arabisé du persan : كوزهر. C'est un terme technique de l'astronomie orientale que vous trouverez assez souvent employé dans les chapitres sur la rotation de la lune. Il veut dire : « Caput et cauda « draconis in orbe lunæ » . . . La *Cosmographie* de Ḳazwînî, éd. Wüstenfeld, donne une représentation des cycles de la lune, p. 18 et parmi eux aussi le : فَلَكُ الجوزهر. »

Ainsi, quand il s'agit de la lune, le mot : جوزهر désigne à la fois les deux nœuds ascendant et descendant. La sphère décrite par Ḳazwînî est celle qui contient les nœuds de la lune (variables entre certaines limites). Lorsque le soleil et la lune se trouvent ensemble au voisinage de ces points, il se produit des éclipses : le dragon, dont la tête et la queue sont en ces points, dévore la lune ou le soleil.

Quant au mot : نوبهر, c'est le persan : نو بهار « nouveau printemps », expression qui désigne l'équinoxe du printemps et, par conséquent, le point où l'équateur de la sphère céleste coupe l'écliptique. C'est le nœud ascendant du soleil.

Il s'est donc établi, par confusion des expressions relatives au soleil et à la lune, une sorte de spécialisation. Le : جوزهر primitivement lunaire, devient un nœud du soleil ou de la lune; le : نوبهر primitivement solaire, devient le second nœud du soleil ou de la lune. Le texte de Maḳrîzî permet d'en conclure que ces mots désignent également les nœuds de n'importe quelle planète.

Telle est également la conclusion que M. Blochet me dit avoir tirée de la comparaison de plusieurs textes astronomiques persans [2]. « نوبهر désigne le point γ (vernal) et : جوزهر, le point γ' ou automnal . . . . . Cela va étymologiquement pour le premier qui signifie « nouveau printemps » mais cela ne répond à rien pour le second. جوزهر est, en effet, la transcription arabisée de gauzihr dérivé du zend gaotchitra épithète de la lune dans l'Avesta et dont le sens est : « qui contient la semence du Taureau divin ». Dans les traités parsis ce mot désigne la sphère de la lune, ce qui se comprend parfaitement. Je ne sais par quelle aberration mathématique, جوزهر en est venu à être appliqué au point γ'. Je crois que ces deux mots ne désignent pas uniquement les nœuds ascendant et descendant du soleil, mais également ceux de n'importe quelle planète. »

[1] Lettre du 22 janvier 1900.
[2] Lettre du 20 mars 1900.

C'est également ce qu'écrit un astronome d'Égypte que S. E. Artin pacha a bien voulu consulter sur ce point :

حدار كل كوكب يقطع الدائرة الكسوفة الى حدار الارض حول الشمس او على حسب الظواهر حدار الشمس حول الارض فى نقطتين مسميتين بالعربية بالعقدتين (عقدة الصعود وعقدة الهبوط) وبالفارسية جَوزَهِرْ (للصعود) ونَوْبَهِرْ (للهبوط).

«L'orbite de tout astre (mobile) coupe le cercle de l'écliptique en deux points appelés en arabe nœuds ascendant et descendant, et en persan, le premier : djauzahir, et le second : naubahir».

D'après un autre astronome consulté par S. E. Artin pacha, «le djauzahirr (*sic*) et le naubahirr sont les deux points de rencontre de deux grands cercles (de la sphère céleste); les éclipses se produisent quand le soleil et la lune sont simultanément au voisinage de ce point».

Ceci posé, les mots : اوج et : حضيض que j'ai rendus par «apogée» et «périgée» doivent être rendus par «aphélie» et «périhélie» puisque ce sont, sur la courbe décrite par les planètes, le point le plus éloigné et le point le plus rapproché de l'écliptique, donc du soleil.

Quant à la doctrine même exposée par Maḳrîzî, voici ce que m'écrit M. Sylvain Lévi[1] :

«La doctrine indienne à laquelle il est fait allusion, c'est qu'au début de chaque grande période les sept planètes sont en conjonction dans le signe du Bélier excepté leurs apogées et leurs nœuds (Surya-Siddhanta, 57).»

Ceci posé et le passage de Maḳrîzî ainsi éclairci, je crois qu'il n'est pas inutile d'entrer dans quelques détails sur le *djouzhar*, ou, plus correctement, le *djauzahir*. Hadji Khalfa (éd. Flügel, t. III, p. 561) nous parle d'un ouvrage du cheikh Ḥadr ibn al Ḳâḍî al Borollosî[2] intitulé : *Bahdjat al fikar fi ḥall ach chams oua'l ḳamar*, بهجة الفكر فى حل الشمس والقمر «l'épanouissement des esprits au sujet de la course du soleil et de la lune», qu'il divise en trois parties : la première traitant du mouvement du soleil, la seconde du mouvement du djauzahir, la troisième du mouvement de la lune, ce qui donne au djauzahir une importance exceptionnelle. Ainsi, pour lui, le djauzahir est distinct du soleil et de la lune. Ḳazwînî (dans le passage cité plus haut) nous dit que la sphère entière, فلك كلى, de la lune, se divise elle-même en quatre sphères, dont la première est la sphère du djauzahir qui est par sa partie supérieure en contact avec la partie inférieure de la sphère de Mercure.

Mais si, nous l'avons vu, la sphère du djauzahir est celle des nœuds de la lune, à cette sphère devra en correspondre une semblable pour le soleil, c'est-à-dire la sphère des points équinoxiaux; l'une représentera le cycle de la rétrogradation de la lune, l'autre le cycle de la précession des équinoxes, et puisque le point équinoxial du printemps est le naubahir (noû bahâr), le soleil devrait aussi avoir sa sphère du naubahir symétrique en quelque sorte à celle du djauzahir. C'est, en effet, la huitième sphère de Ptolémée, qu'il faisait tourner autour des pôles de l'écliptique en trente six mille ans[3]. On fut ainsi amené à considérer deux sortes de nœuds : le nœud lunaire ou djauzahir et le nœud solaire ou naubahir. Quand il s'agit de désigner les

(1) Lettre du 6 avril 1900.

(2) C'est-à-dire natif de la ville de Borollos (sur la côte d'Égypte, entre Damiette et Rosette).

(3) Il donnait au mouvement de précession une vitesse de 1° par 100 ans. Les astronomes modernes lui donnent une vitesse de 50″, 2 par an, soit environ 1° pour 72 ans.

nœuds d'une planète on donna au nœud ascendant le premier nom et au nœud descendant le second.

Ibn Younous appelle le nœud ascendant : راس الجوزهر, le nœud descendant : الذنب et le lieu des nœuds : موضع الجوزهر. Du moins telle est la traduction de Caussin de Perceval (*Notices et extraits des manuscrits*, t. VII, p. 105 *in fine*, 106, 107, 108). Ce savant, à la note 1 de la page 106, nous dit : «Les nœuds s'appellent en arabe, جوزهر, *juzahar*, nom formé du mot persan : كوزهر qui signifie : «lieu venimeux». La ligne des nœuds a été comparée à un dragon ou serpent dont les deux extrémités sont également redoutables. C'est pour cela que les nœuds ascendant et descendant se distinguent en arabe par les mots *tête* et *queue*.» Ainsi le djauzahir, comme le disent les dictionnaires persans, comprend à la fois la tête et la queue. Quand il s'agit de la lune, le nœud ascendant est la tête du djauzahir et le descendant en est la queue.

L. Am. Sédillot dans l'index qui suit son *Mémoire sur les instruments astronomiques des Arabes*[1], dit : «جوزهر «le lieu vénéneux» (les nœuds de la lune), جوزهرين (n. جوزهران) «les deux lieux vénéneux» (la Tête et la Queue du Dragon). Voir عقدتين». Les deux djauzahirs ici nommés sont équivalents à la tête du djauzahir et la queue du djauzahir dont parle Caussin de Perceval.

Le Dragon dont il est question ne peut avoir aucune espèce de rapport avec la constellation boréale du même nom, et, cependant Sédillot, par une singulière étourderie, aux articles : ذنب التنين «la Queue du Dragon» et راس التنين «la Tête (γ) du Dragon», renvoie à l'article : جوزهرين.

Quel est ce dragon mystérieux? M. Th. Henri Martin dans son *Mémoire sur la précession des équinoxes*[2], nous dit (p. 147, note 1) que dans le traité astrologique qui nous est parvenu sous le titre de : *Hermetis de revolutionibus nativitatum* il est parlé de la *tête* et de la *queue du dragon*, c'est-à-dire de *Rahou* et de *Kétou*, planètes imaginaires des Indiens et, ailleurs (p. 212) que, dans le *Kieou-tche* des Chinois, on trouvait la méthode du *Lohéou* et du *Kitou*, c'est-à-dire la *période indienne de Rahou et de Kétou* pour le calcul des éclipses. Or Râhou, dans la mythologie indienne, démon des éclipses, qui figure dans le groupe des «neuf planètes» ayant voulu dérober l'ambroisie, fut dénoncé par le soleil et la lune à Vichnou qui le coupa en deux; mais ses lèvres ayant touché le breuvage d'immortalité, il vit toujours. La partie antérieure de son corps roule dans les cieux et s'efforce de se saisir du soleil et de la lune pour les dévorer par vengeance[3]. La tête de Râhou répond donc, dans l'astronomie indienne, à la tête du djauzahir.

On entrevoit, par là, l'origine de l'expression : Tête du Dragon, donnée au nœud ascendant. Il est probable que c'est, par symétrie, qu'on a donné au nœud descendant le nom de : Queue du Dragon.

Quant à l'étymologie de Caussin de Perceval et de Sédillot : كوزهر «lieu vénéneux», je la crois mal fondée : celle de M. Blochet ayant tous les caractères de l'évidence. D'ailleurs, *lieu vénéneux* se dirait en persan : زهركاه et non : كاهزهر, en admettant même que ce dernier mot ait pu se transformer en : كوزهر, ce qui est plus que douteux.

(1) *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie Royale des inscriptions et belles-lettres*, 1re série, t. I, p. 210.

(2) *Mémoire sur cette question : la précession des équinoxes a-t-elle été connue des Égyptiens ou de quelque autre peuple avant Hipparque?* Extrait du t. VIII, 1re partie des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1886.

(3) *Grande Encyclopédie*, article Râhou.

Il y aurait encore bien des choses à dire sur la question du djauzahir, mais ce serait donner à cette note, déjà trop longue, un développement exagéré.

Page 4, ligne 7, *au lieu de :* leur apogée et leur *djoûzhar, lire :* leur aphélie et leur *djauzahir* (nœud ascendant).

Page 8, ligne 14, *au lieu de :* leurs apogées et leurs *djoûzhar, lire :* leurs aphélies et leurs nœuds ascendants.

Page 8, ligne 21 et ligne 25 : même correction.

Page 8, note 2, ligne 1, *au lieu de :* Zopire, *lire :* Zopyre (Hér., liv. III, § 153-160).

Page 9, ligne 15, *au lieu de :* leurs apogées et leurs *djoûzhar, lire :* leurs aphélies et leurs nœuds ascendants.

Page 10, note 2. La Queue, الذنب, et la Tête, الرأس, désignent non pas les points γ et γ' mais les nœuds descendant et ascendant de lune : la *Queue* et la *Tête* du djauzahir, le dragon des éclipses. Comme les points γ et γ', mais en une période beaucoup plus courte, les nœuds de la lune se déplacent sur l'écliptique.

Page 17, *in fine.* Sur Aboû Mouḥammad al Ḥasan [ibn Aḥmad] ibn Yaʿḳoûb al Hamdânî (mort en 334 Hég.) cf. Brockelmann, *Arab. Litteratur,* t. I, p. 229.

Il est cité plus haut par notre auteur (texte arabe, t. I, p. 18, l. 32) sous le nom de : al Ḥasan ibn Aḥmad al Hamdânî.

Page 18, note 2, ligne antépénultième, *au lieu de :* 4.728 1/3, *lire :* 4.723 1/3.

Page 20, note 5. Quelques exemplaires, par suite d'une erreur dans le tirage, ont du désordre dans les lettres hébraïques : א, ב, ג, ד.

Page 21, note 2, voir la rectification, page 99, note 3.

Page 26, ligne 20, *au lieu de :* qu'elle, *lire :* quelle.

Page 27, note 3. D'après la description donnée par notre auteur (texte arabe, t. I, p. 37, l. 26) le toûz répondrait aussi au papyrus.

Page 31, ligne 8, *au lieu de :* Djanâdat, *lire :* Djounâdat.

Page 31, ligne 9, *au lieu de :* Ḥadhifat ibn ʿAbd ibn Faḳîm; *lire :* Ḥoudheïfat ibn ʿAbd ibn Foukaïm.

Page 31, note 1. Ces mêmes détails se retrouveront, un peu plus développés, plus loin (p. 94 et seq.).

Page 37, note 1, *au lieu de :* بنصر ou : بنصر, *lire :* بيصر ou : بنصر.

Page 38, ligne 9, *au lieu de :* le Jeudi des Quarante (Pentecôte), le Jeudi (Ascension), *lire :* le Jeudi des Quarante (Ascension), le Jeudi (Pentecôte).

Page 42, ligne 15, *au lieu de :* Mousabbîḥî, *lire :* Mousabbiḥî.

Page 42, note 1. L'explication est que le mot : جزيرة signifie, en arabe «presqu'île ou île». Pour bien déterminer que c'est une île véritable, les Arabes sont obligés de spécifier qu'elle est au milieu du fleuve, ou de la mer.

Page 42, note 5. M. Bekker a édité un fragment de l'histoire d'al Mousabbiḥî dans *Beiträge zur Geschichte Aegyptens* (Strasbourg, 1902), p. 59 et seq.

Page 43, ligne 5. Ce passage se retrouve dans le texte édité par M. Bekker, *op. cit.,* p. 61.

Page 43, ligne ultième, *au lieu de :* 18, *lire :* 8.

Page 47, note 1. Le mot : بيرق est couramment employé aujourd'hui en Égypte dans le sens de : «drapeau». Il n'est pas douteux que l'interprétation de M. Galtier est la bonne.

Page 48, ligne 5, *au lieu de :* Nîroûz, il vaut mieux lire : Neïroûz. C'est la transcription adoptée par M. Barbier de Meynard dans sa traduction des *Prairies d'or* de Masʿoûdî (par exemple, t. VIII, p. 207) et elle confirme ce que je dis dans la note 1.

Page 48, note 1, *au lieu de :* فوعلون et de : فيعلون, *lire :* فوعول et : فيعول.

La même remarque a été faite par M. Vollers (*Fragmente Ibn Saʿîd,* XX-XXI). Outre طولون = طيلون et : قوصون = قيصون, il cite : طوفور = طيفور, et peut-être : خوزران = خيزران (d'après Van den Berg, *Hadramout,* p. 270). Je crois qu'on pourrait y joindre le nom de la montagne de Ṭeïlamoûn, طيلمون, qui me paraît être pour : طولمون ou, peut-être primitivement, طومون, en copte : ⲦⲞⲞⲨ ⲚⲀⲘⲞⲨⲚ (Mingarelli, *Aegypt. cod. reliq.,* p. 260; Georgi, *Frag. evangelii S. Iohannis, præf.,* p. lxxxii; cf. Quatremère, *Mémoires sur l'Égypte,* t. I, p. 29).

Page 50, note 4, ligne 5, *au lieu de :* 601, *lire :* 607.

M. Seybold a très justement fait remarquer que la rédaction du *Livre des Merveilles* est antérieure à la chute des Oumayyades d'Espagne, soit 422 de l'Hégire (*Orientalistiche Zeitung,* 1re année, 1898, p. 147, *in fine*). J'ai des raisons de croire que cette rédaction doit être contemporaine d'al Ḥâkim bi amr Allah, troisième khalife fatimide d'Égypte (386-411). L'exposé de ces raisons entraînant à d'assez longs développements, je le réserve pour un mémoire ultérieur.

Page 51, ligne 18, *au lieu de : thagr, lire : thaghr.*

Page 51, ligne 21. Et d'or et d'argent? — *Supprimer le point d'interrogation.* Silvestre de Sacy, dans la traduction du *Traité des monnaies* de Maḳrîzî (p. 44, note 81), nous dit :

«Le mot *varak,* ورق, signifie proprement «feuille» : on désigne sous ce nom la monnaie d'argent, de même que *aïn,* عين, signifie «la monnaie d'or».

Page 51, note 1. Voir page 289, note 4.

Page 54, note 3. Dans les *Archives Marocaines* (*Publication de la Mission scientifique du Maroc,* vol. III, n° 2, avril 1905, p. 301) M. Joly donne la traduction d'un calendrier agricole marocain qui me paraît être emprunté en partie à l'Égypte, car il y est parlé (19 juin) du Nil qui entre en crue et (12 septembre) du Nil qui rentre dans son lit. De plus, il y est parlé de la canne à sucre (janvier et mars) et le traducteur se demande si c'est vraiment de la canne à sucre qu'il s'agit.

Je me permettrai de remarquer, à ce propos, que M. Joly est quelque peu sévère pour «les connaissances cosmographiques en cours dans le pays». Il est évident que dans l'énumération des signes du zodiaque où le soleil entre chaque mois, il s'est introduit des erreurs dues purement à un *calam* maladroit. En février, ce ne sont pas : les Gémeaux (الجوزا) qu'il aurait fallu lire, mais : les Poissons (الحوت), et en novembre, ce n'est pas : le Taureau (الثور), mais le Sagittaire (القوس).

Page 56. Les appels de notes sont fautifs à partir de 4, qu'il faut lire : 3 et ainsi de suite.

Page 58, note 1. Ce n'est pas exact. Cette division remonte au moins au règne du khalife al Ḥâkim, d'après al Mousabbiḥî cité par ad Dimichḳî (éd. Mehren, texte, p. 230, l. 15; traduction, p. 322). Le texte est : (et non : على مصريين) ولبلد مصر كور مقسومة على مصرين, ce qui doit se traduire : «Le pays d'Égypte a des koûrats (χωρα «province») partagées entre deux capitales (c'est-à-dire : al Fousṭâṭ capitale de la région sud et al Ḳâhirat capitale de la région nord)». La traduction de M. Mehren (*Manuel de la cosmographie du Moyen âge,* p. 332) : «L'Égypte contient soixante districts distribués parmi les habitants» est une naïveté, car évidemment les districts sont distribués parmi les habitants; de plus, elle ne correspond pas au

texte où il faudrait : على المصريين, et non : على مصريين. La traduction réelle du texte transcrit par M. Mehren serait : « districts distribués parmi des Égyptiens », ce qui n'a pas de sens. Il s'agit de la division en deux régions Nord et Sud, telle qu'on la retrouve à l'époque d'Ibn Doukmâḳ.

Page 59, ligne 6, *au lieu de* : pour chaque feddan, de terre, etc., *lire* : pour chaque feddan de terre, etc.

Page 59, ligne 15, *au lieu de* : dans les près, *lire* : dans les champs de trèfle.

Page 61, ligne 18 et note 6, *au lieu de* : Wadî habît, *lire* : Wâdî Habîb. Dans le texte, le mot : هبيت doit se lire : هبيب. Cf. p. 140, note 3.

Page 62, ligne 17, *au lieu de* : *boutaïn*, *lire* : *bouṭaïn*.

Page 63, note 7, *au lieu de* : تربيع, *lire* : ربيع.

Page 64, note 6, ligne 4, *au lieu de* : des *ouhaïl*, *lire* : de *souhaïl*.

Page 71, lignes 26-27. Ces vers se retrouvent dans Mas'oûdî, *Prairies d'or*, éd. Barbier de Meynard, t. VIII, p. 207.

Page 73, ligne 23, *au lieu de* : al Firât, *lire* : al Fourât.

Page 77, note 3. Sur ces invocations, voir une importante note de M. Van Berchem (*Corpus inscr. arab.*, p. 712, note 5).

Page 79, ligne 1, *au lieu de* : d'usages, *lire* : d'usage.

Page 85, ligne 1, *au lieu de* : rendue, *lire* : rendu.

Page 93, note 4, *au lieu de* : buste, *lire* : corps.

Page 95, ligne 11, *au lieu de* : Djanâdat, *lire* : Djounâdat.

Page 96, ligne 3, *au lieu de* : Djanâdat, *lire* : Djounâdat.

Page 98, ligne 18, *au lieu de* : Khalid, *lire* : Khâlid.

Page 104. A partir d'ici (page 286 du texte), M. Seligsohn a relevé, en marge d'un exemplaire de Maḳrîzî appartenant à notre Institut, les principales variantes des meilleurs manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Paris. J'ai eu souvent à utiliser ces variantes.

Page 109, ligne 3, *au lieu de* : Bâbal, *lire* : Bâb al.

Page 109, ligne pénultième, *lire* : Ibn 'Abd al Ḥakam.

Page 110, note 1, ligne ultième, *au lieu de* : *maârib*, *lire* : *magrîb*.

Page 111, ligne 6, *au lieu de* : du remaniement (?), طروق, du masdjid, *lire* : de l'assaut donné au masdjid. — Voir l'explication, p. 182, note 2.

Page 111, note 3, ligne 4, *au lieu de* : *Mouhâ-*, *lire* : *Mouḥâ-*.

Page 111, note 3, ligne 6, *au lieu de* : 1586, *lire* : 1686.

Page 116, ligne 17, *au lieu de* : Mousallamat ibn Moukhallid, *lire* : Maslamat ibn Moukhallad.

Page 116, ligne 18, *au lieu de* : Mousallamat, *lire* : Maslamat.

Page 128, ligne 15, *au lieu de* : Louheï'at, *lire* : Lahî'at.

Page 134, note 3, *au lieu de* : Ḳoud'âî, *lire* : Ḳouḍâ'î.

Page 135, ligne antépénultième, *au lieu de* : Ḥamîd, *lire* : Ḥoumeïd.

Page 136, ligne ultième, *au lieu de* : Louheï'at, *lire* : Lahî'at.

Page 136, note 3, ligne 7, *au lieu de* : la Balâdhourî, *lire* : al Balâdhourî.

Page 137, ligne antépénultième, *au lieu de* : Charîḥ, *lire* : Chourеïḥ.

Page 138, ligne 7, *au lieu de* : Louheïat, *lire* : Lahî'at; *au lieu de* : Âṣim, *lire* : 'Âṣim.

Page 138, ligne 8, *au lieu de* : Charîḥ, *lire* : Choureïḥ.

Page 139, ligne 1, *au lieu de* : Louheï'at, *lire* : Lahî'at.

Page 139, ligne 4, *in fine, au lieu de* : serment al 'Aḳd'abat, *lire* : serment d'al 'Aḳabat.

Page 139, ligne 4, *in fine, au lieu de* : Mousallamat, *lire* : Maslamat.

Page 139, ligne ultième, même correction.

Page 140, ligne 13, *au lieu de* : Khadîdj, *lire* : Ḥoudeïdj. Dans le texte arabe, il faut remplacer : خديج par : حديج. Cf. p. 157, note 3.

Page 141, ligne 6, *lire* : Ibn 'Abd al Ḥakam.

Page 142, ligne 4. Sur la vraie orthographe du mot : Chamoûl, voir page 258, note 4.

Page 143, ligne 13, *au lieu de* : Kharîdj, *lire* : Ḥoudeïdj. Le texte arabe porte : خديج qu'il faut corriger en : حديج. Cf. page 157, note 3.

Page 144, ligne 1. Sur le sens du mot divân, en ce passage, voir ma note rectificative, p. 162, note 1.

Page 144, ligne 13. Sur la vraie orthographe du mot : Chamoûl, voir page 258, note 4.

Page 145, ligne 4, *au lieu de* : Khiṭṭaṭ, *lire* : Khiṭṭat.

Page 145, ligne 10, même correction.

Page 145, note 3, ligne 2, *au lieu de* : ماذريا, *lire* : ماذرايا.

Page 145, note 5, ligne 1, *au lieu de* : la relique, *lire* : les reliques.

Page 146, ligne 5, *au lieu de* : Hadjarî, *lire* : Ḥadjrî.

Page 146, ligne 16. Sur le sens du mot divân, en ce passage, voir ma note rectificative, page 162, note 1.

Page 146, ligne 22, *au lieu de* : Ḥadjar, *lire* : Ḥadjr; *au lieu de* : Ghasân, *lire* : Ghassân.

Page 147, ligne 2, *au lieu de* : Khadîdj, *lire* : Ḥoudeïdj.

Page 147, ligne 13, *au lieu de* : Zayâd, *lire* : Ziyâd.

Page 147, ligne 15, *au lieu de* : Mousallamat, *lire* : Maslamat.

Page 149, § XV, *au lieu de* : Ra'în, *lire* : Rou'eïn. Cf. page 184, note 3.

Page 149, note 7, ligne 2, même correction.

Page 150, ligne 3, *au lieu de* : sikkâyat, *lire* : siḳḳâyat.

Page 152, note 1, ligne 2, *au lieu de* : الاوف, *lire* : الاوز.

Page 152, note 3, ligne 2, *au lieu de* : ṣibâ, *lire* : sibâ'.

Page 152, note 4, ligne 2, *au lieu de* : du mots *asîr*, *lire* : du mot : اسير, *asîr*.

Page 154, note 2. Lire ainsi la première ligne : Le 12 Baoûnat 357 répond au 6 juin 641 de l'ère chrétienne et au 20 Djoumadâ II, de l'an 20. — Ajouter à la dernière ligne : Sur le caractère de ce cycle, voir Butler, *Conquest of Egypt*, p. 534-535.

Page 155, ligne 3, *au lieu de* : retranchons, *lire* : diminuons.

Page 155, ligne 4, *au lieu de* : au 12 Baoûnat, *lire* : du 12 Baoûnat.

Page 155, note 1. Il est clair que Maḳrîzî a confondu le jour de la fuite (hégire) du Prophète avec l'ère de l'Hégire qui est rapportée au 1er Mouḥarram de l'année où eut lieu cette fuite. On n'est pas d'accord sur le jour exact de la fuite; mais il paraît certain qu'elle s'est produite dans les premiers jours de Rabî' I[1], soit par conséquent, vers le milieu de septembre 622, ce qui concorde avec le calcul de Maḳrîzî. Il y a donc, dans ce calcul, une erreur de 65 jours[2].

(1) Cf. Caussin de Perceval, *Essai*, t. III, p. 17 et seq.

(2) Du 1er Mouḥarram de l'an I au 6 Rabî' I (18 septembre 622) et du 13 Rabî' I de l'an 20 au 20 Djoumadâ II (12 Baoûnat 357).

Page 155, note 2, ligne 2, *au lieu de* : dix-neuf mois, *lire* : neuf mois; *au lieu de* : retranchés, *lire* : diminués.

Page 155, note 3, ligne 3, *au lieu de* : deux mois et treize jours, *lire* : huit mois et trois jours.

Page 155, note 4. Le 12 Baoûnat est également la date que, d'après M. Brooks, donnent le *Chronicon orièntale* et Sévère d'Achmouneïn (*Byzantinische Zeitschrift*, t. IV, septembre 1905, p. 437). Ce dernier renseignement est dû à M. Zotenberg (*Chronique de Jean, évêque de Nikiou, Not. et extr. des manuscrits*, t. XXIV, 1re partie, p. 556, note 2). En effet, le manuscrit arabe n° 301 (*Catalogue de Slane*), dit à la page 91, *in fine* : انفذ ملك المسلمين سرية مع امين من اصحابه يسمى عمر بن العاص فى سنة ثلثماية وسبعة وخمسين لدقليطيانوس قاتل الشهدا فنزل عسكر الاسلام الى مصر بقوة عظيمة فى اليوم الثانى عشر من بوونة وهو الرابع من دنكطس (*sic*) من شهور الروم.

On voit que la concordance de Sévère (4 août(?) = 12 Bouoûnat) n'est pas meilleure que celle de Maḳrîzî, ni que celle de M. Zotenberg qui donne la concordance *grégorienne* du 18 juin, oubliant qu'à cette époque, et pour cause, le calendrier romain était *julien*[1]. — La concordance des diverses sources rend donc très improbable une erreur sur le mois et détruit mon hypothèse sur la lecture : barmoûdat au lieu de : baoûnat. Il y a là une date irréductible qui ne concorde ni avec les indications des auteurs arabes, ni avec celles de Jean de Nikiou.

Page 156, ligne pénultième, *au lieu de* : Loaûyî, *lire* : Louayî.

Page 157, ligne 20, *au lieu de* : ʿAtabat, *lire* : ʿOutbat.

Page 163, ligne ultième, *au lieu de* : al Ḥarth, *lire* : al Ḥârith.

Page 165, note 1. Il est très possible qu'il s'agisse de la ville même de Bourlos (Πάραλος) qui était un évêché à l'époque byzantine[2].

Page 167, ligne pénultième, *au lieu de* : الكور, il faut probablement lire : الكفور. Cf. plus haut, p. 135, ligne 3.

Page 168, note 1, ligne 1, *au lieu de* : Charîḥ, *lire* : Chourеïḥ.

Page 170, note 1. La ville n'a pas disparu; on la retrouve sous le nom de Kôm Taroûgheh qu'elle porte aujourd'hui.

Page 171, ligne 8, *au lieu de* : Naʿîm ar Raʿînî, *lire* : Nouʿeïm ar Rouʿeïnî.

Page 171, ligne 17, *au lieu de* : Naʿîm, *lire* : Nouʿeïm.

Page 171, note 2, ligne 2, *au lieu de* : boire, *lire* : «donner à boire».

Page 172, ligne 10, *au lieu de* : Naʿîm, *lire* : Nouʿeïm.

Page 174, ligne 13, *au lieu de* : XXXIV, *lire* : XXXIII.

Page 176, ligne 17, *au lieu de* : Khoumârouweïh, *lire* : Khoumâraweïh.

Page 178, ligne 2, *au lieu de* : Zouaïlat, *lire* : Zouwaïlat, ou : Zouweïlat.

Page 181, ligne pénultième, *au lieu de* : Kahṭabat, *lire* : Kaḥṭabat.

Page 186, note 3. Sur le feddân, cf. notre auteur plus haut (texte arabe, t. I, p. 103, l. 16).

Page 187, note 2. Dans les mots arabes : لاتغتنا, etc., séparer لا et lire : لا تغتنا, etc.

Page 191, note 5. Le pluriel : احواف, doit plutôt désigner une seule et même région, celle qui est occupée par Yaman et par Ḳaïs. Masʿoûdî (*Prairies d'or*, éd. Barbier de Meynard, t. VII, p. 118), parle des deux Ḥauf d'Égypte : le Ḥauf de Yaman et le Ḥauf de Ḳaïs, من حوفَى مصر من حوف اليمن وحوف قيس.

[1] Toutes les concordances de dates coptes sont viciées par la même erreur dans les notes de M. Zotenberg.

[2] *Notitia episc.* (Parthey, *Hieroclis Synecdemus*, p. 81, n° 739).

Page 193, note 4, *au lieu de* : Tamî, تمى, je lirais plutôt : Namâ, نمى qui répondrait à Kherbet Namâ moderne, خربتنما (= خربة نما).

Page 201, ligne 21. Sur le mot : المونثين, voir la note 3 de la page 250.

Page 202, ligne pénultième, même observation.

Page 206, ligne 11, *au lieu de* : Ṭoughzgouhz, *lire* : Ṭoughzghouz.

Page 206, note 4, *au lieu de* : بابيكال, *lire* : بايكيال.

Page 212, ligne 16. Le sâdj est le teck indien. Cf. page 240, note 4.

Page 222, note 5. Le lin feutré était considéré par les Grecs et les Romains comme une garantie parfaite contre la dent et la griffe des bêtes féroces. Ce sont donc de cuirasses de feutre que s'armaient chez eux les chasseurs de lion, et nous voyons que les Arabes suivaient cet usage. Voir le curieux mémoire de Papadopoulo Vretos, sur le *pilima* (πίλημα), dans les *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres* (1re série, t. I, p. 339-364).

Page 256, note 2. Il faut également corriger le premier mot : فعرض, en : ففرض.

Page 258, ligne 5, *in fine, au lieu de* : à son lieutenant, *lire* : son lieutenant.

Page 259, note 4, ligne 1. Sur ce sens du mot : قصبة, voir page 263, note 4.

Page 259, note 5, ligne 1. La forme : يَعْتَنِى que j'ai supposée est inadmissible, la forme régulière étant : اِعْتَنَى. J'ai été entraîné à la première supposition par la prononciation vulgaire qui ne peut être de mise ici.

Page 265, ligne ultième, *au lieu de* : Carmate, *lire* : Carmathe.

Page 272, note 1. Sur le caractère apocalyptique de la *malḥamat*, voir Steinschneider, *Apocalypsen mit polemischer Tendenz, Z. D. M. G.* (t. XXVIII, p. 628, *in fine*).

Page 274, ligne 17, *au lieu de* : Lorsque, lors de... *lire* : Lors de...

Page 275, notes 2 et 3, *au lieu de* : Monamaque, *lire* : Monomaque.

Page 281, ligne antépénultième, *au lieu de* : beins, *lire* : biens.

Page 288, note 3, ligne 3, *au lieu de* : *Koptatik. Grammische, lire* : *Koptische Grammatik.*

Page 288, note 3, ligne 7, *au lieu de* : Chaʿabân, *lire* : Chaʿbân.

Page 289, lignes 14 et 16, et note 3, ligne 2, *au lieu de* : charf, *lire* : charaf.

Page 290, lignes 1, 5 et 7, *in fine*, même correction.

Page 292, note 4, ligne ultième, *au lieu de* : étbalis, *lire* : établis.

Page 299, note 2, ligne 5. L'expression : فى مباشرها ne me semble pas correcte. Il faut, sans doute, *lire* : فى ايام مباشرها, ou peut-être, فى مباشرتها.

Page 300, ligne 4, *in fine, au lieu de* : siḳâyât, *lire* : siḳḳâyât.

Page 301, lignes 18 et 25, même correction.

Page 303, ligne 9, *au lieu de* : Madjîr, *lire* : Moudjîr.

Page 306, note 2, ligne 3, *au lieu de* : ʿAlimat, *lire* : ʿÂlimat.

Page 309, ligne 22, *au lieu de* : Hidjr, *lire* : Ḥadjr.

Page 311, ligne 13, *au lieu de* : Ḥidjr, *lire* : Ḥoudjr.

TABLE DES MATIÈRES.

[1] Ou Neïroûz, voir *Additions et Corrections*.


B.U. DE BORDEAUX
0BXL0563575

MÉMOIRES

PUBLIÉS

PAR LES MEMBRES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

3